NAZIONALE
B. Prov.
XVII I
8
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine

132
2
2

B Pi
XV
8

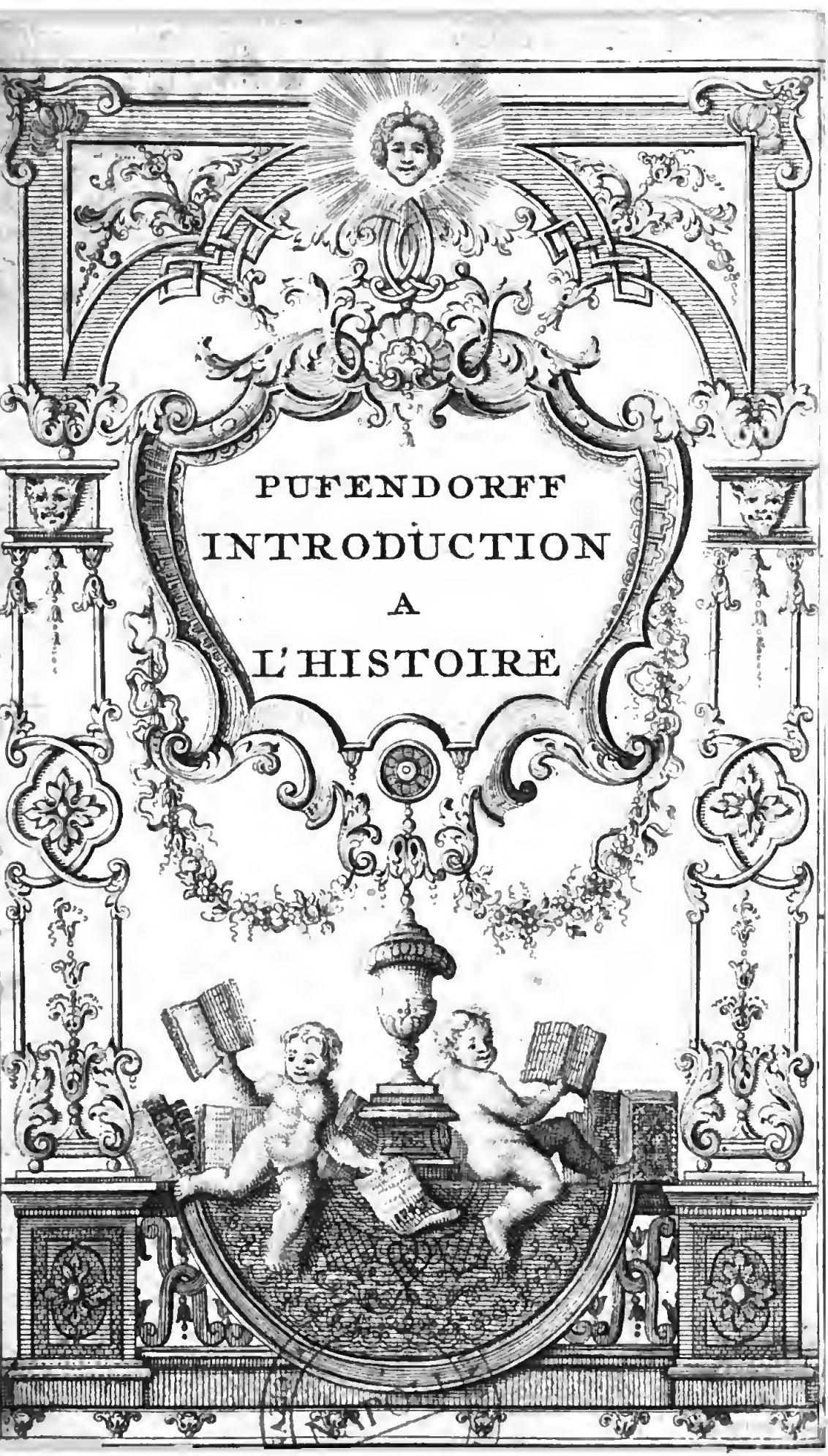

PUFENDORFF

INTRODUCTION

A

L'HISTOIRE

642129

INTRODUCTION
A
L'HISTOIRE
GENERALE ET POLITIQUE
DE L'UNIVERS,

Où l'on voit l'Origine, les Révolutions, l'Etat présent, & les Intérêts des Souverains;

Commencée

Par MR. LE BARON DE PUFENDORFF,

Complétée, & continuée jusqu'à 1743.

Par MR. BRUZEN DE LA MARTINIERE,

Prémier Géographe de Sa Majesté Catholique, Sécrétaire du Roi des deux Siciles, & du Conseil de Sa Majesté.

TOME SECOND.

BIBLIOTECA NAZIONALE - VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

A AMSTERDAM,
Chez ZACHARIE CHATELAIN.
M. DCC. XLIII.

SOMMAIRE
DU
SECOND LIVRE.

CHAPITRE I. *Des Royaumes de* NAPLES *&* SICILE. *Etat du Royaume de Naples avant la République Romaine*, Pag. 2. *Les Carthaginois chaſſés de la Sicile par les Romains*, ibid. *L'Italie devenue la proie de divers Peuples qui s'y établiſſent*, ibid. *Les Sarrazins ſe jettent ſur la Sicile, & y font de cruels ravages*, 3. *Les Normands entreprennent de s'établir dans l'Italie, & y fondent le Royaume de Naples*, 3, 4. *Leur bravoure les fait eſtimer*, ibid. MELUS *de Barri*, 5. RAINULPHE, *un des Chefs des Normands, eſt fait Comte par Sergius Duc de Naples pour prix de l'avoir ſecouru contre Sainte Agate, qui l'avoit chaſſé de ſa Principauté*, ibid. *Il obtient le territoire d'une Ville, que les Normands avoient déja commencé à bâtir*, ibid. *Il prend des airs de Souverain*, 6. *Il envoie une Ambaſſade au Duc de Normandie, & pourquoi*, ibid. *Les fils de* TANCREDE *de* HAUTEVILLE *paſſent en Italie, fondent le Royaume de Naples, & font la conquête de la*

Sicile ſur les Infidèles, ibid. *Origine des* GUISCARDS, ibid. ROBERT GUISCARD *devient Duc de la Pouille & de la Calabre*, ibid. ROGER, *fils de Tancrede & un des freres de Robert Guiſcard, fait la conquête de la Sicile, & fonde la nouvelle Monarchie*, ibid. *Guerre contre les Sarrazins de Sicile*, 7. *Diviſion entre les Sarrazins*, ibid. & ſuiv. *Réduction de Meſſine & de Syracuſe*, 8. GUILLAUME, *ſurnommé* FIER-A-BRAS, *porte ſes armes victorieuſes dans toute l'Iſle*, ibid. DROGON *remport une victoire complète ſur les Grecs, & s'empare de toute la Pouille*, ibid. *Il eſt aſſaſſiné par les Apuliens & par les Lombards*, ibid. *Sa mort eſt vangée par* OMFROI *ſon frère & ſon héritier*, 9. *Omfroi ſe ſaiſit de la Ville de Benevent, qui étoit au Pape Léon IX.* ibid. *Il bat l'Armée du Pontife, & le prend avec tous les Cardinaux qui l'avoient ſuivi*, ibid. *Il eſt confirmé par ce même Pontife dans la poſſeſſion de tout le Païs que les Normands avoient conquis en Italie*, ibid. *Sa mort*, ibid. ABELGARD *ou* BAGELARD, *ſon fils, reçoit du Pape l'Inveſtiture de la Pouille & de la Calabre*, ibid. ROBERT GUISCARD *lui fait la guerre, & le chaſſe, ſe rend tributaire la Ville de Troine, & eſt excommunié par Nicolas II.* ibid. *L'Etat d'Omfroi eſt*

eſt partagé entre ROBERT *&* ROGER, ibid. *Robert devient Duc de la Pouille & de la Calabre*, ibid. & ſuiv. *Roger prend Reggio, la ſeule Ville qui reſtoit aux Grecs*, 10. *Priſe de Meſſine*, ibid. *Conquête de la Sicile*, 11. *Rupture des deux frères*, ibid. *Ils ſe réconcilient*, 12. *Effort & défaite des Sarrazins*, ibid. *Abelgard & Herman, fils d'Omfroi, ſe jettent dans le parti de Giſolfe à qui la Pouille avoit été ôté par Richard*, 13. *Robert protège le Pape*, ibid. *Sa mort*, ibid. *Ses enfans, & leurs inimitiés*, 13, & ſuiv. *Guerre entre les deux fils de Guiſcard, Boémond & Roger, qui ne pouvoient demeurer d'accord ſur la qualité de Souverain*, 14. *Courſe des Sarrazins*, ibid. ROGER II. *ſe fait couronner Roi des deux Siciles*, 16. *Il eſt délivré d'un grand danger par ſon fils*, 17. *Il eſt confirmé par le Pape*, ibid. *Il eſt attaqué par l'Empereur*, 18. *Ses exploits contre les Sarrazins d'Afrique*, ibid. *Sa mort, ſes enfans*, 19. GUILLAUME I, *ſurnommé le* GRAND *& enſuite le* MAUVAIS, ibid. *Pour ſe vanger du Pape Adrien, qui lui conteſtoit la qualité de Roi, il s'empare de trois Villes de l'Etat Eccleſiaſtique*, ibid. *Il eſt excommunié*, ibid. *Il ſe défend contre les invaſions du Pape*, 20. *Ses conquêtes*, ibid. *Il défait les Grecs*, ibid. *Il protège le Pape*

Alexandre III. 21. *Perfidie de Mayon ſon Chancelier*, ibid. *Ses enfans*, 22. GUILLAUME II, *ſurnommé le* BON, ibid. *Son éloge*, ibid. *Il envoie du ſecours au Pape contre Barberouſſe*, ibid. *Il arme contre Andronic pour vanger l'Empereur Alexis*, ibid. *Ses exploits contre le Roi de Maroc & contre Saladin*, 23. *Sa mort, ſes enfans* ibid. *Il reconnoît pour Héritiere ſa Tante* CONSTANCE, *qui épouſe* HENRI, *devenu depuis Henri VI, Empereur*, ibid. *La Couronne eſt décernée à* TANCREDE, *fils de Roger*, 24. *Guerres civiles en Sicile*, ibid. *Mort de Tancrede*, 25. *Cruauté de Henri*, ibid. *Il eſt déteſté, ſa mort*, 27. FREDERIC *eſt couronné à Rome par le Pape Honorius III.* 28. *Il rénonce au Droit des Régales que ſes prédéceſſeurs avoient prétendu*, ibid. *Ceſſions qu'il fait au Pape*, ibid. *Son retour en Allemagne, où il aſſemble une Diète, & propoſe aux Princes les ſujets qu'il croyoit avoir de faire la guerre au Pape*, ibid. *Son retour en Italie, il porte la guerre dans la Pouille & dans la Calabre, qui s'étoient miſes ſous la protection du Pape*, ibid. *Il eſt excommunié & dépouillé de la dignité d'Empereur par le Pape*, ibid. *Son voyage de Paleſtine*, 29. *Il ſoumet Jéruſalem*, ibid. *Suite de ſes démêlés avec les Papes*, ibid. & ſuiv. *Il eſt excommunié par le*

le Concile de Lyon, 30. *Il rétablit ſes affaires en Italie*, 31. *Sa mort*, ibid. CONRAD *eſt couronné Empereur, & hérite de ſon averſion contre le Pape*, ibid. *Sa mort*, 32. *Agitation où ſe trouve l'Italie*, ibid. CHARLES D'ANJOU *eſt proclamé Roi de Sicile & de Jéruſalem*, 33. *Supplice de Conradin & de Fréderic Duc d'Autriche*, ibid. CHARLES II. *perd une bataille, eſt pris, & condamné à la mort; cet arrêt de mort révoqué*, 35. FREDERIC, *frere du Roi d'Arragon devient Roi de Sicile*, 37. *Ses conquêtes*, ibid. *Piété & zèle de Charles II, ſes enfans*, 38. *Sa mort*, 39. ROBERT, *Roi de Naples, ſurnommé le* BON *& le* SAGE, ibid. *Guerre en Sicile*, 40. *Mort de Fréderic Roi de Sicile*, 41. PIERRE, *Roi de Sicile, eſt haï de ſes Sujets*, ibid. *Teſtament de Robert*, 42. *Sa mort*, 43. JEANNE I. ibid. *Ses qualités*, ibid. *Son mariage avec* ANDRÉ, ibid. *Mort cruelle d'André*, 44. *Mariage de Jeanne avec* LOUIS *de* TARENTE, 45. *Avignon vendu au Pape*, ibid. JAQUES D'ARRAGON *troiſième Mari de Jeanne*, 46. *Il eſt répudié*, ibid. OTTON *de* BRUNSWIC, *quatrième Mari de Jeanne*, ibid. *Mort de Jeanne*, 47. *Hiſtoire de la Catanoiſe*, ibid. *Rois de Sicile*, 48. CHARLES III, *le* PACIFIQUE, *parvient à la Couronne de Hongrie*, 49. *Sa mort*, 50. LA-

DISLAS *eſt inveſti du Royaume de Sicile par Boniface IX.* ibid. MARTIN *le* JEUNE, 51. MARTIN *l'*ANCIEN, ibid. JEANNE II, *ou* JEANNETTE, *Reine de Naples*, 53. *Elle adopte* ALPHONSE, *& enſuite* LOUIS III *d'Anjou*, 55. *Suite des Rois d'Arragon & de Sicile*, 56. RENE', 57. *Sa mort, ſes enfans*, 59. *Origine des Droits de la Couronne de France ſur le Royaume de Naples*, 60. *Efforts de quelques Rois de France pour y rentrer*, ibid. *Sédition excitée à Naples par Thomas Agnello, ou Mazanielle*, 61. *Après la mort de* CHARLES II, *Roi d'Eſpagne*, PHILIPPE V *eſt mis en poſſeſſion des deux Couronnes de Naples & de Sicile*, 63. *L'Archiduc* CHARLES, *depuis Empereur, ſe rend maître du Royaume de Naples*, ibid. *Le Duc de Savoye porte le titre de Roi de Sicile*, ibid. *Le Traité de Londres diſpoſe de ce Royaume en faveur de l'Empereur*, ibid. *L'Infant Duc* DON CARLOS *ſe rend maître du Royaume de Naples*, 64. *Victoire remportée par les Eſpagnols ſur les Impériaux*, 65. *Conquête de la Sicile par Don Carlos*, ibid. *Il accède aux Préliminaires de Vienne*, 66. *Son mariage avec* MARIE-EMILIE-CHRISTINE *de Saxe, Princeſſe de Pologne*, ibid. *Il conclut un Traité avec le Sultan*, ibid.

CHAPITRE II. *Du Roi de* SARDAIGNE *& de la Maiſon de* SAVOYE. *Quelle eſt l'opinion la plus générale ſur l'origine de la Maiſon Ducale*

cale & Souveraine de Savoye, 67. BERAULD *ou* BERTAUD, *achete les Comtés de Savoye & de Maurienne de Rodolphe, Roi des Bourguignons*, ibid. *Son fils* HUMBERT *aux mains blanches rend de grands ſervices à l'Empereur Conrad II contre Eudès Comte de Champagne*, ibid. *Récompenſe qu'il en eut*, ibid. *Son fils* AMEDÉE I *meurt ſans enfans*, ibid. ORTON, *frère d'Amedée, épouſe Adélaïde, fille d'Ulrique Comte de Suſe*, ibid. *Son fils* AMEDÉE II *profite des troubles qui agitent l'Empire ſous Henri VI.* 68. *Son fils* HUMBERT II *ſe fait appeller Comte ou Prince de Piemont*, ibid. *Il ajoute la Tarentaiſe à ſes États*, ibid. *Son ſucceſſeur* AMEDÉE III, *ſon fils, fait la guerre au Comte de Genève, qu'il tue dans un combat*, ibid. *Services qu'il rend à l'Empereur Henri V.* ibid. HUMBERT III, *ſurnommé le* SAINT, *eſt dépouillé de Turin*, 69. THOMAS I *s'attache à l'Empire*, ibid. AMEDÉE IV *obtient de l'Empereur Frédéric II que le Chablais & Aouſte ſoient érigés en Duchés*, ibid. *Malheurs de ſon fils* BONIFACE *ſurnommé* ROLAND, ibid. *La Savoye échoit à* PIERRE, *fils d'Amedée IV, & oncle de Boniface*, ibid. *Berne ſe donne au Duc de Savoye*, 70. PHILIPPE, *Archevêque de Lyon & de Vienne, quitte l'état Eccléſiaſtique, pour épouſer* ALIX *de Bourgogne*, ibid. AMEDÉE V, *ſurnommé le* GRAND, ibid. *Ses aquiſitions & ſa ſageſſe*, ibid.

ibid. *Sa bravoure au ſiege de Rhode*, 71. *Origine de la Deviſe des Ducs de Savoye*: FORTITUDO EJUS RHODUM TENUIT, ibid. *Eloge de ce Duc*, ibid. EDOUARD *fait la guerre à pluſieurs de ſes Voiſins*, 72. *Il ſe trouve à la bataille de Mont-Caſſel en* 1328. ibid. *Sa reconnoiſſance pour les habitans de Berne*, ibid. AIMON, *appellé le* PACIFIQUE *eſt le prémier qui ait pris le titre de Comte de Verceil*, ibid. AMEDE'E VI, *ſurnommé le Comte* VERD, ibid. *Il agrandit ſes Etats*, ibid. *Il inſtitue l'Ordre des Chevaliers de l'Annonciade*, 73. AMEDE'E VII, *ſon fils, s'empare de la Comté de Nice*, ibid. *Il ſe briſe la jambe, & meurt de cette bleſſure*, 74. AMEDE'E VIII, *ſon fils, achète le Comté de Genevois de Humbert VIII.* ibid. *L'Empereur Sigismond érige le Comté de Savoye en Duché*, ibid. *Amedée ſe retire dans le Prieuré de Ripaille, où il inſtitue l'Ordre de St. Maurice*, ibid. *Il eſt fait Pape après la dépoſition d'Eugène IV.* 75. *Il prend le nom de* FELIX V. ibid. *Il ſe démet du Pontificat en faveur de Nicolas V.* ibid. *Il eſt revêtu de la dignité de Légat Apoſtolique, en Savoye, Piemont, &c.* ibid. *Il remet ſes Etats à* LOUIS *ſon fils, qui avoit épouſé Anne de Luſignan*, 76. *Places dont il ſe ſaiſit*, ibid. *Ses huit fils*, ibid. AMEDE'E IX *ſuccède aux Etats de la Maiſon de Savoye*, ibid. *Son portrait*, 77. PHILIBERT I, *ſon fils aîné, ſurnommé le* CHAS-

CHASSEUR, ibid. CHARLES I, *son frère, dit le* GUERRIER, *ne laisse qu'un fils, appellé* CHARLES-JEAN-AMEDÉE, ibid. PHILIPPE SANS TERRE, *cinquieme fils d'Amedée IX.* ibid. PHILIBERT II, *surnommé le* BEL, ibid. *Il maintient ses Etats en paix durant les plus grands troubles d'Italie*, 78. CHARLES III *engage l'Empereur Charles V à le mettre en possession de la Comté d'Asti*, ibid. *Il se brouille avec la France*, ibid. *Guerre entre la France & la Savoye*, 79. *Malheurs de ce Duc*, ibid. & suiv. *Il meurt de chagrin*, 80. *Son fils* EMANUEL-PHILIBERT *rend de grands services à l'Empereur Charles V & à Philippe II.* ibid. *Son expérience & sa réputation*, ibid. *Il rentre dans la plus grande partie de son Païs*, ibid. *Il fait la guerre aux Vaudois par les sollicitations du Nonce du Pape*, 81. *Il leur accorde la liberté de conscience à de certaines conditions*, ibid. *Il aquiert la Principauté d'Onéglia*, ibid. *Sa mort*, 82. *Caractère de son fils* CHARLES-EMANUEL, ibid. *Il fait la guerre à la France*, ibid. *Il fait faire une Médaille insultante*, ibid. *La Médaille vangée*, 83. *Il fait la paix avec la France*, ibid. *Il veut se dédommager de ses pertes aux dépens de la Ville de Genève*, ibid. *Il est obligé de s'accommoder avec cette Ville*, 84. *Il fait renaître ses prétensions sur le Montferrat*, 85. *Il se brouille avec le*

Gouverneur de Milan, ibid. *Appuié de la Cour de France, il commence la guerre contre les Genois*, ibid. *Il bat les Troupes Genoiſes, & leur prend pluſieurs Villes*, ibid. *Les Genois reprennent ce qu'ils avoient perdu, & font quelques conquêtes ſur le Duc*, 86. *Traité de Monçon*, ibid. *Il meurt de chagrin*, ibid. *Son fils* VICTOR-AMEDÉE I *s'accommode avec toutes les Puiſſances qui étoient en guerre*, ibid. *Traité de Cheraſque*, ibid. & ſuiv. *Il ſe met en tête de prendre le titre de Roi de Chypre*, 87. *Part qu'il eut au gain de la bataille de Tornavento*, ibid. *Il remporte près de Spigno une victoire ſignalée ſur Don Martin d'Arragon, Général des Eſpagnols*, ibid. *Sa mort*, 88. *Demêlé au ſujet de la tutelle de ſon fils* FRANÇOIS-HIACINTHE, ibid. *Mort de ce dernier, qui a pour ſucceſſeur* CHARLES-EMANUEL II. ibid. *Places dont les Eſpagnols s'emparent*, ibid. *Il eſt déclaré Majeur*, 90. *La paix des Pyrénées rétablit la tranquilité dans la Savoye*, 90. *Il conſerve le reſte de ſes jours une bonne intelligence avec toutes les Puiſſances voiſines*, ibid. *Sa paſſion pour les Edifices*, ibid. *Sa mort*, 91. VICTOR-AMEDÉE II *eſt fiancé avec l'Infante de Portugal*, ibid. *Il rompt ce mariage*, ibid. *Il épouſe Anne-Marie d'Orléans*, ibid. *Il entreprend de chaſſer les Vaudois*, 92. *Il veut être compris dans la grande Alliance*, ibid.

ibid. *On lui prend toute la Savoye*, ibid. *Il pénètre dans le Dauphiné, & ſe retire, ſous prétexte d'une indiſpoſition*, ibid. *Il fait une paix particulière avec la France*, ibid. *Il fait un nouvel accord pour chaſſer les Impériaux de l'Italie*, 93. *Il paſſe dans le parti des Alliés*, 94. *Le Piémont devient le Théatre de la guerre*, ibid. *Il reconquit la plupart des Païs qu'il avoit perdus*, ibid. *Il fait une irruption dans la Provence, & met le ſiège devant Toulon*, ibid. *Il s'en retourne avec ſes Troupes*, ibid. *Ses prétenſions aux Conférences de Gertruidenberg*, 95. *Il fait la paix*, 96. *Le Roi d'Eſpagne lui cede le Royaume de Sicile avec les Iſles qui en dependent*, ibid. *Il en prend poſſeſſion*, 97. *Troubles au ſujet des Immunités*, ibid. *Il perd la Sicile*, 98. *Il devient Roi de Sardaigne*, 99. *Il dreſſe un nouveau Code*, ibid. *Il abdique ſes Etats, & ſe retire à Chamberi*, 100, & ſuiv. *Ses inquiétudes*, 101. *Sa mort*, ibid. CHARLES-EMANUEL III. ibid. *Son mécontentement de la Cour de Vienne*, ibid. *Il déclare la guerre à l'Empereur*, 102. *Ses conquêtes*, 103. *Il ſe ſignale à la bataille de Guaſtalla*, 104. *Ce qu'on lui cede à la paix*, 105. *Ce que comprennent les Etats du Roi de Sardaigne*, 106. *Denrées qu'ils produiſent*, ibid. *Avantages de ce Païs*, ibid. *Ses Voiſins & ſes Intérêts*, 107. & ſuiv.

DIGRESSION *ſur le* MONTFERRAT. *Il faiſoit autrefois partie du Royaume des Lombards*, 109. *Et fut enſuite compris dans le Royaume d'Italie*, ibid. ALRAM *ou* ALERAN *le poſſède avec le titre de Marquis*, ibid. GUILLAUME I, ibid. BONIFACE I, ibid. GUILLAUME II, ibid. BONIFACE II *épouſe Conſtance fille d'Amedée II, Comte de Savoye*, 110. GUILLAUME III, REINER, ibid. *Tems de ſa mort*, ibid. GUILLAUME IV *épouſe Judith, fille de Léopold IV, Margrave d'Autriche*, ibid. GUILLAUME V, *ſurnommé* LONGUE EPE'E, ibid. *Tems de ſa mort*, ibid. BONIFACE III *aide à prendre Conſtantinople, & devient Roi de Theſſalie*, ibid. *Il ſe marie trois fois*, ibid. GUILLAUME VI. ibid. BONIFACE IV, *ſurnommé le* GE'ANT, *épouſe Marguerite de Savoye, fille d'Amédée II.* ibid. GUILLAUME VII, *ſurnommé le* GRAND, ibid. *Tems de ſa mort*, ibid. JEAN, *ſurnommé le* JUSTE, *meurt ſans laiſſer de poſtérité*, ibid. *Le Montferrat paſſe aux Princes de Grèce*, ibid. *Yoland, ſœur du Marquis* JEAN, *porte ſon droit à* ANDRONIC PALEOLOGUE II, *Empereur de Conſtantinople*, ibid. THEODORE PALEOLOGUE I, ibid. *Tems de ſa mort*, ibid. *Ses enfans*, ibid. JEAN PALEOLOGUE II. 111. *Tems de ſa mort*, ibid. OTTON PALEOLOGUE *eſt aſſaſſiné*,

finé, ibid. JEAN PALEOLOGUE III, *frère d'Otton*, ibid. THEODORE PALEOLOGUE II, ibid. *Les Genois ſe donnent à lui*, ibid. JEAN-JAQUES PALEOLOGUE *ſe mêle avec les Venitiens dans la guerre qu'ils ont contre Philippe Sforce, Duc de Milan*, ibid. *Il eſt réduit à ſe retirer chez les Venitiens*, 112. *Il eſt rétabli par le Traité de Ferrare*, ibid. JEAN IV *a pour ſucceſſeur* GUILLAUME VIII, ibid. BONIFACE V, *fils de Jean-Jaques*, ibid. GUILLAUME IX, *fils de Boniface*, ibid. BONIFACE VI *meurt ſans poſtérité*, ibid. JEAN-GEORGE, *fils de Boniface V & frère de Guillaume IX, quitte l'habit Eccléſiaſtique, & épouſe Julie, fille du Roi de Naples*, ibid. MARGUERITTE, *fille de Boniface VI, épouſe* FREDERIC GONZAGUE, *à qui elle porte le Montferrat*, ibid. *Le Marquiſat de Montferrat érigé en Duché par l'Empereur Maximilien I, en faveur de* GUILLAUME I, *Duc de Mantoue & de Montferrat*, ibid. CHARLES IV, *Duc de Mantoue & du Montferrat, eſt mis au ban de l'Empire en* 1708. 113. *L'Empereur Joſeph accorde l'inveſtiture du Montferrat à la Maiſon de Savoye*, ibid.

CHAPITRE III. *De la* REPUBLIQUE *de* VENISE, 113. *Ses foibles commencemens*, ibid.

ibid. *Son prémier état ſous les Tribuns*, 114. *Son ſecond état ſous les Doges*, 115. PAULUCIO ANAFESTO, *prémier Doge*, ibid. ANGELO PARTICIPATIO *eſt le prémier qui établit ſa réſidence à Rialto*, ibid. *La République s'agrandit, & fait connoitre ſes forces*, 116. PIETRO TRIBUNO, ibid. *Ses ſuccès dans la guerre*, ibid. *Bonheur de la République ſous* PIETRO ORSEOLO II. ibid. *Aquiſition de la Dalmatie*, ibid. *Les Venitiens ſe croiſent ſous le Doge* DOMENICO MICHIELE, 117. DOMENICO MOROSINI, ibid. VITAL MICHIELE *a une Régence marquée par pluſieurs évènemens*, ibid. *Origine du combat de Taureaux à Veniſe*, ibid. *Guerre & perfidie des Grecs*, 118. *Maiſon des* JUSTINIANI *presque éteinte*, ibid. *Doge aſſaſſiné*, ibid. *Le Schiſme formé ſous le Pontificat d'Alexandre III engage les Venitiens dans une guerre dont le ſuccès les couvrit de gloire*, ibid. SEBASTIANO ZIANI *fait la guerre contre l'Empereur en faveur du Pape*, 119. ORIO MASTROPETRO *perd Zara*, 120. HENRI DANDOLO *reprend Zara*, ibid. *La perte de la Famille Impériale de Conſtantinople contribue à l'agrandiſſement de la République*, ibid. *Les Venitiens ſe déclarent pour Grégoire IX contre Frederic II.* 121. *Guerre qu'ils ont contre les Boulonnois*, 122. JAQUES TIEPOLO, 123. PIETRO GRADENIGO *chan-*

ge

ge *beaucoup de choſes dans le Gouvernement*, ibid. *Réduction du Grand Conſeil*, ibid. *Conſpiration formée par Marino Bocconio & Giovana Balduino*, ibid. *Les Venitiens ſe brouillent avec le Pape Clément V.* 124. *Nouvelle Conſpiration excitée par Bajamonte Tiepolo*, ibid. *Etabliſſement du formidable Conſeil des Dix, pour faire une exacte recherche des Criminels*, 125. *Perte de Zara*, ibid. *Guerre entre la République & les Scaligers*, ibid. *Son Commerce dans le Levant*, 126. *Guerre avec les Genois*, ibid. *Conſpiration fomentée par le Doge* MARINO FALIERI, ibid. *Trêve entre la République & les Genois*, 127. *Guerre avec la Hongrie*, ibid. *Sédition en Candie*, ibid. *Guerre contre Franceſco Carrario Seigneur de Padoue*, ibid. & ſuiv. *Ligue contre les Venitiens*, ibid. *Les Genois leur diſputent la préſéance*, ibid. *Pertes des Venitions*, 129. *Leurs ſoumiſſions pour avoir la paix*, ibid. *Ils ſe rétabliſſent de leurs pertes*, 130. *Ils ſe liguent avec le Duc de Milan contre Carrario*, 131. *Ils aquièrent Vicenze*, ibid. *Leurs nouvelles aquiſitions*, 132. *Leur Doge* THOMAS MOCENIGO *leur conſeille de ne point étendre leurs conquêtes en terre ferme*, 133. *Paix de la République avec Milan*, ibid. *Aquiſition d'Antivari en Albanie*, ibid. *Guerre contre Mahomet II*, 134. *Paix avec le Turc*, ibid.

Aqui-

Aquiſition des Iſles de Vegia & de Chypre, 135. *Guerre contre le Duc de Ferrare*, 136. *Ligue avec la France contre Sforce*, 138. *Les Venitiens attaqués par les Turcs*, ibid. *Mort du Duc de Valentinois utile aux Venitiens*, 139. *Ils ſe brouillent avec Jules II*, ibid. & *avec l'Empereur Maximilien*, ibid. *Trêve avec l'Empereur*, ibid. *Leur orgueil leur eſt funeſte*, 140. *Ils ſont attaqués de tous côtés*, 141. *Ils s'accommodent avec l'Eſpagne & avec le Pape*, ibid. *Leurs ſuccès contre Maximilien*, 142. *Guerre de Ferrare*, ibid. *Paix entre l'Empereur & les Venitiens*, 143. *Guerre contre le Turc*, ibid. *Perte des Venitiens, qui envoient une Ambaſſade à Conſtantinople*, 144. *Obligés de faire une Paix desavantageuſe*, ibid. *Le Doge* PIETRO STROZZI *achete des François pour la République, Marano, que ceux-ci avoient enlevé à Ferdinand Roi des Romains*, 145. *La guerre ſe rallume entre les Venitiens & les Turcs*, ibid. *La République fait la paix, & abandonne aux Turcs l'Iſle de Chypre, avec Dulcigno & Antivari*, 148. *Hiſtoire de l'Interdit de Veniſe*, ibid. & ſuiv. *Cauſe de la ſoumiſſion des Eccléſiaſtiques à Veniſe*, 151. *Hiſtoire des Uſcoques*, ibid. & ſuiv. *Danger où ſe trouve la République par la Conſpiration de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, Alphonſe de la Gueva, Marquis*

quis de Bedmar, 154, & ſuiv. *Guerre de Candie*, 156. *Victoires de Lazare Mocenigo, Général de la République*, 158. *Et de Marcello*, ibid. *Siège & priſe de Candie par les Turcs*, 159. *Paix avec les Infidèles*, ibid. *Autre guerre contre les Turcs*, 160. *Conquêtes des Venitiens*, ibid. & ſuiv. *Election du Doge* MOROSINI, 161. *Priſe de Chio par les Turcs*, 163. *Paix de Carlowitz*, ibid. *Les Venitiens ſe brouillent avec la France, & recherchent enſuite l'amitié de cette Couronne*, 164. *Guerre contre les Turcs*, 165. *La République perd la Morée*, ibid. *Paix de Paſſarowitz*, 166. *Naturel des Venitiens*, ibid. *Idée de la Ville de Veniſe*, 167. *Revenus de la République*, 168. *Ses Forces, ſon Commerce, ſon Gouvernement*, 169, & ſuiv. *Ce que c'eſt que la Nobleſſe Venitienne*, 170, & ſuiv. *Remarques ſur le Doge*, 172. *& ſur le Grand Conſeil*, ibid. *& ſur le Conſeil des Dix*, 173. *Intérêts de la République avec les autres Puiſſances*, ibid. & ſuiv. *Suite Chronologique des Doges de Veniſe juſqu'à l'année* 1741, 179, & ſuiv.

CHAPITRE IV. *De la* REPUBLIQUE *de* GENES. *Ancienneté de la Ville de Genes*, 184. *Son état ſous les Comtes*, ibid. *Combien elle eut à ſouffrir dans le dizieme ſiècle de la part des Sarrazins*, ibid. *Gouvernement Ré-*

Républicain de cette Ville, 185. *Guerre des Genois & des Piſans*, 186. *Les Genois aident les Arragonois à prendre Almerie & Tortoſe*, ibid. *Autre guerre contre les Piſans*, ibid. *Genes gouvernée par un Podeſta*, 187. *La guerre renouvellée contre les Piſans*, ibid. *Les Genois embraſſent le parti du Pape Grégoire IX contre l'Empereur Frédéric II*, ibid. *Le Podeſta dépoſé, & l'autorité donnée à* GUILLAUME BOCCANEGRA, *ſous le nom de Capitan*, 188. *Les Genois ſe brouillent avec les Venitiens*, ibid. *Boccanegra dépouillé de ſa Dignité*, 189. *Naiſſance des Factions des Guelphes & des Gibelins*, ibid. *Guerre entre les Genois, les Venitiens & les Piſans*, 190. *Paix avec les Venitiens*, 191, SIMON BOCCANEGRA *eſt élu Doge de Genes*, ibid. *Nouvelle guerre contre les Venitiens*, 192. *Desavantage des Genois*, ibid. *Concluſion de la paix*, ibid. *Les Genois reprennent leur liberté*, ibid. *Autre guerre contre les Venitiens*, ibid. *Le Roi de Chypre ſoumis aux Genois*, 193. *Troubles excités par les Factions des Adorni & des Fregoſes*, 194. *Les Genois ſe donnent à Charles VI, Roi de France*, ibid. *Ils ſe revoltent, & ſe donnent au Marquis de Montferrat*, 195. *Ils ſe donnent enſuite au Duc de Milan*, ibid. *Ils reprennent leur liberté*, 196. *Ils ſe ſoumettent à Charles VIII, Roi*

Roi de France, & enſuite à Jean Duc d'Anjou, ibid. *Ils ſe revoltent, chaſſent de Genes tous les François, & en égorgent un grand nombre*, ibid. *Ils reprennent leur liberté*, 197. *Ils ſe ſoumettent encore au Duc de Milan, puis reviennent à la France*, ibid. *La populace ſe revolte, & ſe choiſit pour Duc un Teinturier en ſoie, nommé Paul de Novi*, ibid. *Louis XII, Roi de France, châtie les Rebelles*, 198. *Les Genois chaſſent la Garniſon Françoiſe, & ſe choiſiſſent* Octavien Fregose, *qui prend le titre de Duc*, ibid. *Ce Duc s'accommode avec François I. Genes priſe par les Eſpagnols, & délivrée enſuite par André Doria, qui refuſe la Souveraineté*, 199. *Conquêtes des Genois*, 200. *Conſpiration de Jean-Louis de Fiesque, Comte de Lavagne*, ibid. *Deſſeins de Charles-Quint ſur la République de Genes*, ibid. *Diviſion entre les Nobles*, 202. *Guerre avec le Duc de Savoye*, ibid. *Un nommé la Tour excite une nouvelle guerre contre le Duc de Savoye*, 204. *Genes bombardée par les Francois*, 205. *Vaiſſeaux Genois arrêtés par les Anglois*, 206. *La République eſt miſe en poſſeſſion de Final*, ibid. *Remarques ſur le caractère des Genois, ſur leur Doge, ſur le grand Conſeil, ſur les Revenus de l'Etat & ſource de ſes richeſſes*, 207, & ſuiv. *Intérêts*

térêts de Genes avec les autres Puiſſances, 209, & ſuiv.

DIGRESSION *ſur l'*ISLE *de* CORSE. *Sa ſituation, ſa diviſion, ſes productions*, 211. *Langue & Mœurs de ſes Habitans*, 212. *Combien il y a d'Evêchés*, ibid. *Cette Iſle poſſédée par les Etrusques, les Carthaginois, les Romains, les Sarraſins*, 213. *Ses divers états*, ibid. & ſuiv. *Donnée aux Piſans par le Pape Urbain II*, 214. *Le titre de Comte de Corſe donné à* SINUCELLO, 215. *Qui entreprend de ſe rendre maitre abſolu de toute l'Iſle*, ibid. *Il eſt reconnu Gouverneur Général de Corſe, & met une Capitation*, ibid. *Il s'adreſſe aux Genois, & leur fait prêter l'hommage par les Corſes, comme à leurs Seigneurs directs*, ibid. *Les Genois le ſacrifient à ſes ennemis, & le font venir priſonnier à Genes où il meurt*, ibid. *Les Piſans rendent la Corſe à Urbain IV, qui en gratifie* ALPHONSE *Roi d'Arragon*, ibid. *Celui-ci en eſt chaſſé*, ibid. *Divers Seigneurs deviennent les tyrans de leurs Cantons*, ibid. *Le Peuple ſe fait un Chef nommé* SAMBUCCIO, ibid. *Il ſe donne aux Genois, qui y envoient* JEAN BOCCANEGRA *pour Gouverneur*, ibid. HENRI *de la* ROCCA *ſe fait Comte de Corſe*, ibid. *Sa mort*, 216. *Deux Partis, les* ROUGES *& les* NOIRS *diviſent l'Iſle*

Iſle, ibid. *Les Corſes mépriſés & chargés impôts par les Genois*, ibid. *Etat de l'Iſ- en* 1729, 217, & ſuiv. *Troupes Impé- ales en Corſe pour réduire les Rebelles*, 20. *Les Corſes choiſiſſent Don* LOUIS *de* IAFFERI *pour Gouverneur*, ibid. *Les Im- riaux & les Corſes conviennent d'une paix, nt l'Empereur étoit garant*, 221. *Départ s Impériaux*, 224. *Nouveaux troubles*, id. *Les Corſes veulent s'ériger en Répu- ique, & font un réglement qui paſſe en oi à l'Aſſemblée générale de Janvier* 1730; *ticles de ce réglement*, ibid. *En* 1736 *les orſes propoſent de mettre bas les armes à rtaines conditions*, 227. *Ils ſe ſaiſiſ- nt de diverſes places*, 228. *Arrivée du Ba- n de* NEUHOFF, *ou Seigneur* THEODORE, *Corſe*, 229. *Il eſt couronné Roi*, 230. *églement qu'il fait*, ibid. & ſuiv. *Il ſort l'Iſle*, 231. *Son arrivée en Hollande, où eſt arrêté par un Créancier*, 232. *Trou- s que la France envoie en Corſe*, ibid. *Re- ur du Roi Théodore en Corſe*, 233. *Il eſt ligé de quitter l'Iſle*, ibid. *Réglement re- is aux Inſulaires par le Comte de Boiſ- ux*, ibid. *Mort de ce Comte*, 235. *Le Marquis de Maillebois prend ſa place*, ibid.

REMARQUES *ſur la* REPUBLIQUE *de* LUC- JES, *& ſur celle de* ST. MARIN. *Etat de la*

la République de Lucques; 236. *Tems auquel elle ſe mit en liberté*, ibid. *Révolutions de la Ville de Lucques*, ibid. & ſuiv. *Son Gouvernement*, 237. *Ce que c'eſt que la République de St. Marin*, 238. *Depuis quel tems elle a conſervé ſa liberté*, ibid. *Quelques perſonnes entreprennent de changer la forme du Gouvernement, & s'adreſſent pour cet effet au Cardinal Alberoni*, ibid. *Suites de cette affaire*, ibid. & ſuiv.

CHAPITRE V. *Du Grand* DUCHE' *de* TOSCANE. *Etat où ſe trouvoit autrefois Florence*, 240. *Comment de République qu'elle étoit, elle eſt venue au pouvoir de la Maiſon de* MEDICIS, *avec les Villes qui forment aujourdhui le Grand Duché de Toſcane*, ibid. & ſuiv. *Elle eſt gouvernée par* CÔME *l'*ANCIEN, *ſurnommé le père de la Patrie*, ibid. *Sageſſe de* NICOLAS *d'*UZANO, 241. *Conjuration de* RENAULD *d'*ALBIZI, ibid. *Côme eſt exilé*, ibid. *Son rapel*, ibid. *Son éloge*, 242. PIERRE *fait exiler quelques perſonnes*, ibid. *Ses deux fils* LAURENT & JULIEN, ibid. *Conſpiration*, ibid. *Julien aſſaſſiné*, 243. *Ligue du Pape Sixte IV & du Roi de Naples contre Laurent de Médicis*, ibid. *Paix des Florentins & du Roi de Naples*, 244. *Laurent maintient la paix en Italie*, ibid. *Sa paſſion pour les Sciences & les Beaux-*

ux-Arts, ibid. *Fierté de* PIERRE *de* ME-
IS, 245. *Ses malheurs*, ibid. *Il eſt exi-*
246. *Charles VIII veut regner ſur les*
rentins, ibid. *La fermeté d'un Florentin*
ve l'Etat, ibid. *Les Médicis rétablis à*
rence, 247. *Nouvelles ſéditions contre*
, ibid. *Chaſſés de nouveau*, 248. *Liber-*
de Florence abolie, & ſon érection en
ché, ibid. ALEXANDRE *de* MEDICIS *eſt*
'aré Duc de Florence, ibid. *Cruauté &*
udicité de ce nouveau Duc, ibid. *Con-*
ution contre lui, 249. *Il eſt aſſaſſiné*,
I. *Aſſaſſins punis*, ibid. *Sageſſe & bon-*
de COME I, 250. *Il ſe fait donner la*
ncipauté de Piombino & l'Iſle d'Elbe,
I. *Il aquiert la Seigneurie de Sienne*,
. *Il inſtitue l'Ordre des Chevaliers de*
Etienne, ibid. *Ses malheurs domeſti-*
, ibid. *Il eſt déclaré Grand Duc par*
V, 252. *Sa mort*, 253. FRANÇOIS,
fils aîné, devient ſon Succeſſeur, ibid.
mariage avec Blanche Capel, Dame
e des prémières Familles de Veniſe, ibid.
r fin malheureuſe, 254. *Le Cardinal*
DINAND *de* MEDICIS *devient Grand Duc*,
. *Sa ſage conduite*, ibid. *Il fournit de*
ent à Henri IV, Roi de France, 255.
nort, ibid. *Combien il eſt regretté*, ibid.
fils COME II *lui ſuccède*, ibid. *Secours*
qu'il

qu'il envoie au Duc de Mantoue, ibid. *Secours qu'il donne à l'Empereur Ferdinand II*, ibid. *Sa mort*, 256. *Prudence de ſon fils* FERDINAND II, ibid. *Il ſoutient le Duc de Parme & les Venitiens*, ibid. *Son fils* COME III *lui ſuccède*, ibid. *Son mariage & ſes enfans*, ibid. & ſuiv. *Sa mort*, 257. *Son Succeſſeur* JEAN GASTON, ibid. *Son mariage*, ibid. *La mort d'Antoine Farnèſe ouvre la ſucceſſion des Etats de Parme & de Plaiſance à Don* CARLOS, *fils de Philippe V, Roi d'Eſpagne, & d'Elizabeth Farnèſe Princeſſe de Parme*, 258. *Mort de Jean Gaſton*, 259. *Il a pour ſucceſſeur* FRANÇOIS-PIERRE *de* LORRAINE, ibid. *Etats du Grand Duc de Toſcane*, ibid. & ſuiv. *Ses revenus, ſes forces, ſes intérêts*, 260, & ſuiv.

CHAPITRE VI. *Des* DUCHÉS *de* PARME, *de* PLAISANCE *&* *de* CASTRO. *Deſtinée des Villes de Parme & de Plaiſance après la deſtruction de l'Empire d'Occident*, 262. LUCHIN *&* JEAN, *fils de* MATTHIEU *ſurnommé le Grand, & frères de* GALEAS I, *obtiennent de Benoît XII l'inveſtiture de Plaiſance*, 263. GALEAS II *&* BERNABO, *neveux de Jean & de Luchin, poſſèdent à même titre qu'eux les Duchés de Parme & de Plaiſance*, 265. *Bernabo eſt empoiſonné*, 266.

6. JEAN GALEAS *obtient de l'Empereur enceſlas une inveſtiture pour l'Etat de ilan*, ibid. JEAN-MARIE, *ſon fils, eſt aſſiné*, ibid. PHILIPPE-MARIE, ibid. GNATE *s'empare de Plaiſance*, ibid. *Il eſt chaſſé par* PHILIPPE-ARCELLO, ibid. *i eſt dépoſſédé par le même Vignate*, ibid. SCONTI *s'en empare*, ibid. *Vignate en rend poſſeſſion*, ibid. PHILIPPE-MARIE, *lernier de la Maiſon de Viſconti, a pour ceſſeur* FRANÇOIS-SFORCE, 267. OTTON RZO & PIERRE-ROSSI *reconnus pour Souains*, ibid. *Roſſi chaſſé par Otton*, ibid. *ton aſſaſſiné*, ibid. *Son fils reconnu pour ſucceſſeur*, ibid. NICOLAS, *Marquis d'*EST, *verne Parme 27 ans*, 268. PHILIPPE-ARIE *s'empare de Parme*, ibid. LOUIS *le* ORE *eſt dépouillé des Villes de Parme & Plaiſance, & conduit en France, où il urt*, 271. *L'inveſtiture en eſt accordée à* UIS XII, ibid. *Origine de la Maiſon* RNESE, 273. ALEXANDRE FARNESE, *enfans, eſt fait Cardinal, puis Pape ſous om de* PAUL III, 274. PIERRE-LOUIS RNESE *prémier Duc de Parme*, 275. *Il ifie Plaiſance*, 276. *Il eſt aſſaſſiné*, ibid. TAVE *ſuccède au Duché de Parme*, 278. *lippe II lui rend la Ville de Plaiſance*, l. *Sa mort*, 280. ALEXANDRE, *ſes enſ*, ibid. RAINUCE I, ibid. *Sa mort*,

281. Odoard *dispute avec le Pape pour le Duché de Castro*, 283. Rainuce II *perd le Duché de Castro*, 284. François Farnese *élève la fille de son frère, comme s'il en eût été le père*, 285. *Sa mort*, 286. Don Carlos *lui succède*, ibid.

Chapitre VII. *Du* Duché *de* Mantoue *&* *du* Duché *de* Modene. *Diverses révolutions de la Ville de Mantoue*, 287. Louis *de* Gonzague *se fait donner le titre de* Capitan, ibid. *Ses enfans*, 288. *Mort de* Gui, ibid. *Il a pour successeur* Louis II *son fils*, ibid. Jean-François *est élevé à la dignité de Marquis de Mantoue*, ibid. *Son Fils* Louis III *lui succède*, ibid. Frederic I, 289. *Son éloge*, ibid. François II, ibid. *Ses expéditions*, ibid. Frederic II *éleve la Maison de Gonzague à son plus haut dégré de gloire & de puissance*, 290. *Mantoue erigée en Duché*, ibid. *Le Montferrat aquis au Marquis de Mantoue*, ibid. François III, 291. *Guillaume I*, ibid. *Erection du Montferrat en Duché*, ibid. Vincent I, ibid. François IV, ibid. Ferdinand, *Cardinal, se marie deux fois & n'a point de postérité*, ibid. Vincent II *quitte la Pourpre pour épouser Isabelle de Gonzague*, 292. *Branche de* Nevers, ibid. Charles I *de Gonzague-Cleves, Duc de Nevers*, ibid. Charles II *&* Charles III, ibid. Char-

IV *ſe déclare pour la France en* 1700, *eſt mis au Ban de l'Empire*, 293. *Sa t*, ibid. *L'Empereur prend poſſeſſion du ntouan*, ibid. *Le Montferrat eſt donné Duc de Savoye*, ibid.
MAISON *de* GUASTALLA, 294. *Ses Ducs*, l.
MAISON *de* SABIONETA *&* *de* BOZZOLO, 5.
MAISON *de* CASTIGLIONE, 297.
MAISON *de* NOVELLARA, 298.
DU DUCHÉ *de* MODENE, 299. THI-T *d'*ESTE, *fils d'*ASON I, *gratifié du e de Marquis d'Eſte par l'Empereur* Ot-I, ibid. BONIFACE *ſon fils*, ibid. MA-LDE *ſe voit en poſſeſſion d'une grande tie de l'Italie*, 300. *Elle laiſſe ſes biens Siège de Rome*, ibid. ASON II, *Petit-d'Albert, frère de Thibaut, épouſe Cu-onde fille & héritiere de Guelphe II, Duc Bavière*, ibid. *Et enſuite Ermengarde*, l. LIONNEL *meurt ſans poſtérité*, ibid. RSO, *ſon éloge*, ibid. & ſuiv. ALPHON-I *s'engage dans la guerre des Florentins*, l. HERCULE II, 303. ALPHONSE II *in-ue pour ſon héritier* CESAR *d'*ESTE, ibid. PHONSE III *ſe fait Capucin, & remet Etats à* FRANÇOIS I *ſon fils*, 304. AL-ONSE IV *commande pluſieurs fois les Ar-s de France en Italie*, 305. FRANÇOIS II

meurt ſans poſtérité, ibid. RENAUD, *ſon oncle, quitte la Chapeau de Cardinal, & ſe marie*, ibid. *Sa mort*, 306.

INTERETS *de divers* PRINCES *d'*ITALIE, 306, 307.

CHAPITRE VIII. *De la* PUISSANCE TEMPORELLE *du* PAPE, 307. *Edit pour faire ceſſer les perſécutions auxquelles les Chrétiens avoient été éxpoſés depuis la prémière prédication de l'Evangile*, 308. *Tems auquel l'Egliſe devint floriſſante*, ibid. & ſuiv. *Juſqu'à quand Rome ne fut conſultée que par des Eccléſiaſtiques ſur des matières de foi ou de diſcipline*, 324. *Donation faite par Pepin en France de l'Exarcat de la Pentapole en faveur du Pape*, 333. *La puiſſance temporelle que Pepin & Charlemagne avoient attachée au Siège de Rome, devient un objet de la convoitiſe & de l'ambition des hommes, & donne lieu à des uſurpations violentes*, 356. *Rome en proie aux Princes d'Italie, qui y gouvernoient les affaires à leur gré*, ibid. *Le Pape* GREGOIRE VI *tâche de remédier aux desordres qui regnoient de ſon tems*, 358. *Ses remontrances aux uſurpateurs des Patrimoines de l'Egliſe*, 359. *Cadaloüs ſurprend une partie de la Ville de Rome*, 368. *Caractère de Pape* GREGOIRE VII, 369. *Le Pape aſſiegé au Château St. Ange*, 373. *Imputation faite à Grégoire*

VII d'avoir donné l'exemple des prétenſions des Papes ſur le droit de regler la conduite des Souverains, 377. *Augmentation du pouvoir des Papes ſur la fin du huitième ſiècle*, 378. *Conduite du Pape* ETIENNE III, ibid. *Impérieuſe ſévérité du Pape Gregoire VII*, 379. *Entrepriſe téméraire du Pape* URBAIN *II*, ibid. BONIFACE *VIII eſt un de ceux qui abuſèrent le plus de l'autorité ſpirituelle*, 381. NICOLAS *V*, *mécontent d'Amedée*, *donne la Savoye au Roi de France*, 382. *Entrepriſes hardies de quelques autres Pontifes*, ibid. INNOCENT *III veut empêcher Philippe-Auguſte de profiter d'une victoire qu'il avoit remportée ſur Jean ſans Terre*, *en le contraignant de faire une trève*, 384. *Conduite du Pape* GREGOIRE *IX à l'égard de Frederic II*, 384. INNOCENT *IV hérite de la haine de Gregoire IX contre Frédéric*, 385. BONIFACE *VIII veut ſe mêler de donner un Roi à la Sicile*, ibid. *Témérité de* PIE *IV*, 386. *Oppoſition des François aux prétenſions de la Cour de Rome*, 387. *Quels ſont les Païs ſoumis à l'autorité temporelle du Pape*, 393.

DIGRESSION *ſur les* CARDINAUX, 395. *Origine de cette Dignité*, ibid. *Leur office*, ibid. *De quelle manière ils ſe ſont élevés*, 396. *Le Titre d'*EXCELLENCE, *donné aux Cardinaux*, *ne leur ſuffiſant plus*, *ils prirent*

*rent celui d'*Eminence, 397. *Multiplication du nombre des Cardinaux*, ibid. *A combien il eſt fixé aujourdhui*, ibid.

Chapitre IX. *De l'*Isle *de* Malthe, 397. *Ses diverſes révolutions*, 398. *Juſqu'à quel tems elle demeura comme une annexe du Royaume de Tunis*, ibid. *Elle paſſe avec la Sicile au pouvoir des Eſpagnols*, ibid. *Elle eſt donnée à l'Ordre des Chevaliers qui la poſſedent aujourdhui*, ibid. *Ce que c'eſt que cet Ordre*, ibid. *Ses foibles commencemens*, ibid. *Vœux des Chevaliers*, 399. *Liſte des Grands-Maitres de l'Ordre*, 400, & ſuiv. *Conquête de la Ville de St. Jean d'Acre par les Chevaliers*, 401. *Les Chevaliers ſont forcés par les Sarrazins de ſe retirer dans l'Iſle de Cypre auprès de Gui de Luſignan, Roi de Jéruſalem*, ibid. *L'Ordre établi à Rhode*, 402. *Soliman ſe rend maitre de Rhode*, ibid. *A quelle condition Charlequint fait préſent aux Chevaliers de l'Iſle de Malthe*, 403. *Malthe aſſiegée par Soliman, & défendue par la* Valette, ibid. *Levée du ſiège*, ibid. *Combien l'Ordre de Malthe comprend d'Etats*, 404, & ſuiv. *Quel en eſt le Gouvernement*, 405. *Ce qui ſe pratique lorsqu'on veut être reçu dans l'Ordre*, 408, & ſuiv. *Païs que poſſede l'Ordre*, 414.

Memoires *de la* Sérénissime *Maiſon*

ſon de RADZIVIL, 415. *Elle tire ſon origine de* NARIMOND *Grand Duc de Lithuanie, Petit-fils de* PALEMON, ibid. *Comment ſon fils* LIZDEYKO *fut élevé*, 416. NICOLAS *I, Grand-Maréchal de Lithuanie*, ibid. *Ses expéditions*, ibid. & ſuiv. *Il embraſſe la Religion Chrétienne*, 417. NICOLAS *II, ſurnommé* PRISCUS *ou l'*ANCIEN, ibid. *Particularités de ſa vie*, 418, & ſuiv. NICOLAS *III eſt envoyé en qualité d'Ambaſſadeur vers le Prince des Tartares*, 419. *Son éloge*, ibid. *Ses Charges*, 420. *Il eſt fait Prince du St. Empire*, 421. NICOLAS *IV. Ses belles qualités*, 422. JEAN *II*, ibid. *Action héroïque par laquelle il déconcerta les projets d'Albert Marquis de Brandebourg*, 423. ALBERT *I*, ibid. *Son voyage à Rome*, ibid. *Fondation qu'il a faite d'un Monaſtère*, 424. GEORGE *I, ſurnommé* VICTOR, ibid. *Sa valeur*, ibid. & ſuiv. NICOLAS *V, dit le* ROUX, 427. *Ses expéditions militaires*, ibid. & ſuiv. NICOLAS *VI*, 428. *Son zèle pour ſa Patrie*, ibid. GEORGE *IV*, 429. *Ses emplois*, ibid. CHRISTOPHE *I*, ibid. *Marié quatre fois, & avec qui*, ibid. *Ses exploits*, 431. JANUSSIUS *ou* JEAN *V*, 432. *Sa bravoure*, 433. BOGUSLAS *I*, ibid. *Il ſe ſignale par les armes*, ibid. CHRISTOPHE *III*, 434. *Ses expéditions militaires*, 435. *Son éloge*, 436. JANUSSIUS *XI*,

XI, 437. *Dans quelles occaſions il ſe ſignala*, ibid. Jean *I*, 438. *Son zèle pour la Religion Chrétienne*, ibid. *Sa valeur*, 439. Jean *II*, ibid. Nicolas *VII*, *ſurnommé le* Noir, ibid. *Ses voyages*, 440. *Eſt envoyé Ambaſſadeur à la Diète des Etats d'Allemagne, & vers l'Empereur Charlequint*, ibid. *Comment l'Empereur récompenſa ſon mérite*, ibid. & ſuiv. *Ses dignités*, 441. *Son éloge*, 443. Stanislas *II*, 444. *Ses emplois*, ibid. *Ses voyages*, ibid. *Sa piété*, ibid. & ſuiv. Albert *II*, 445. *Il accompagne Uladiſlas IV dans les païs étrangers*, 446. *Son caractère*, 447. *Sa grande piété*, ibid. & ſuiv. *Ouvrages qu'il compoſa*, 448. Albert *III eſt envoyé Ambaſſadeur en Moſcovie*, 449. Michel *I*, 451. George *III*, *Cardinal*, *&c.* ibid. 451. Nicolas *VIII*, *ſurnommé le* Pupille, 455. Jean VIII. 460. Albert IV. 461. Sigismond I. ibid. Alexandre I. 462. Dominique-Nicolas, 463. Jean XIV. ibid. Michel IV. 464. Nicolas Faustinus, ibid. Michel I. ibid. George VI. 467. Charles I. ibid. Michel Casimir, 469. Nicolas XIII. ibid. Jerôme, ibid.

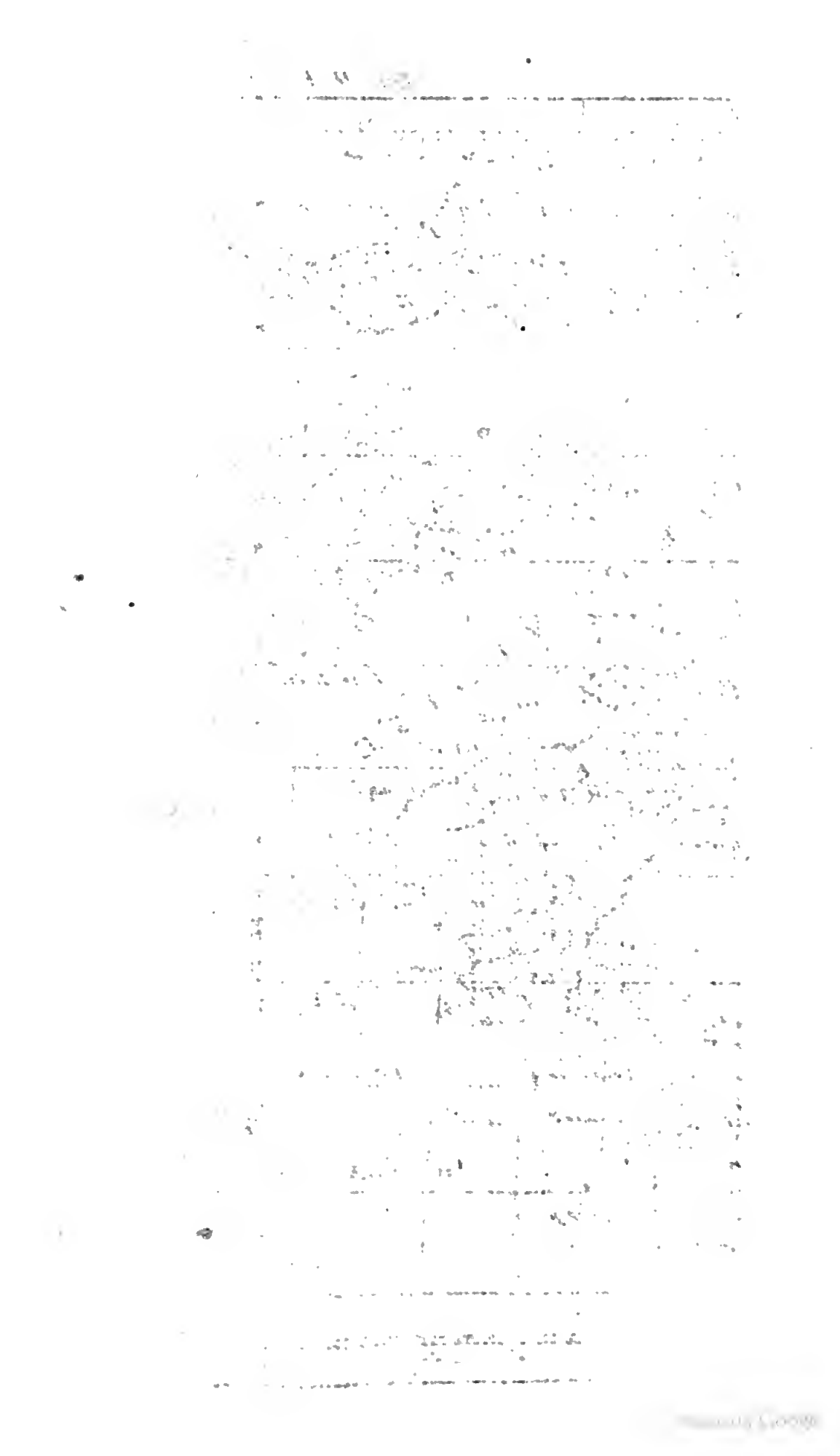

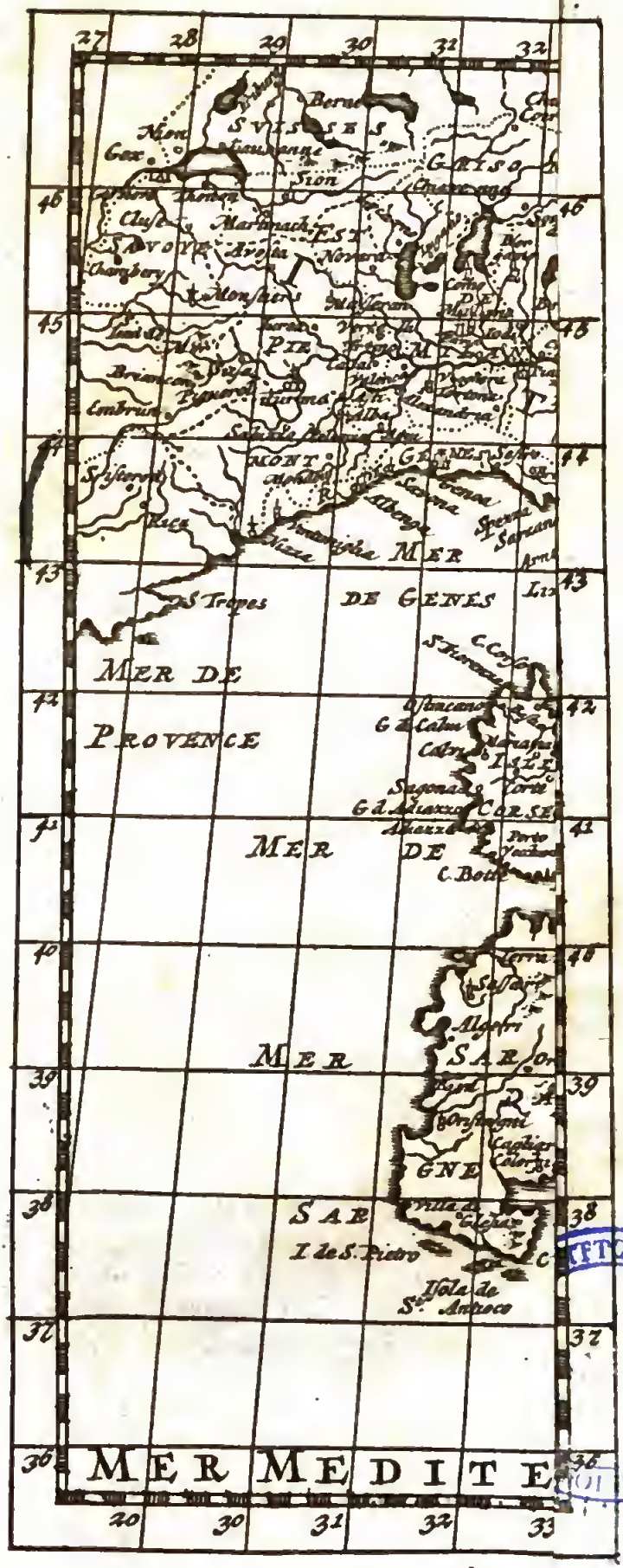
27
28
29
30
31
32
46
45
44
43
42
41
40
39
38
37
36
33
SVISSES
Gex
Sion
Chambery
Monaco
PIE
MONT
Albenga
Savona
MER
S Tropes
DE GENES
MER DE
PROVENCE
Calvi
Corse
Bonifacio
Alguer
SAR
GNE
I de S. Pietro
Isola de
MER MEDITE

INTRODUCTION
A
L'HISTOIRE
DE
L'UNIVERS.
LIVRE II.

CHAPITRE I.
DES ROYAUMES DE NAPLES ET DE SICILE.

LEs deux Royaumes de NAPLES & de SICILE ont été depuis si long-temps le partage d'un même Souverain, & leur Hiſtoire eſt d'ailleurs ſi liée, qu'il ſeroit inutile de la vouloir traiter ſéparément. Monſieur de Pufendorff, s'eſt contenté de dire quelque choſe de ces deux Etats dans le Chapitre de l'Eſpagne, dont ils dépendoient alors, mais comme ils ſemblent en avoir été détachés pour toujours par la ceſſion NAPLES & SICILE.

NAPLES & SICILE.

qui en a été faite à la Maiſon d'Autriche; nous croyons devoir donner à cette matiere plus d'étendue qu'elle n'en avoit dans ſon Livre; & nous nous flattons que le public nous ſaura gré de lui retracer ici en abregé ce qu'il y a de plus eſſentiel dans l'Hiſtoire de ces deux Couronnes.

Leur ancien état.

ON SAIT qu'avant la République Romaine, l'Italie étoit diviſée entre un grand nombre de petits peuples qu'elle devora, pour ainſi dire, les uns après les autres. Ce qui compoſe aujourdhui le Royaume de Naples, comprenoit quantité de Villes indépendantes, dont la plupart étoient des Colonies Greques.

Le Royaume de Sicile eut long-temps ſes Rois. Rome deſtinée à ranger tout l'Univers ſous ſa loi, chaſſa de cette Iſle les Carthaginois, qui avoient commencé à s'en rendre maîtres & en fit une Province Romaine. Naples & la Sicile demeurerent dans cet état auſſi long-temps que l'Empire Romain conſerva quelque choſe de ſa premiere grandeur. Mais le partage de l'Empire en Orient & en Occident, & la préférence que quelques Empereurs donnerent à la Nouvelle Rome ſur l'Ancienne, firent déchoir l'une & l'autre. La négligence des Empereurs, leur foibleſſe, la terreur que des Nations feroces & barbares répandirent dans tous les païs qu'elles parcouroient, firent que l'Italie devint la proye de divers peuples qui s'y établirent.

Etabliſſement & décadence des Lombards.

Les Lombards en occupoient une partie. La Savoye, le Milanez, l'Etat de Veniſe, ſont des démembremens de ce Royaume que Charlemagne renverſa après avoir vaincu Didier, dernier Roi des Lombards. Envain les Empereurs de Grece avoient maintenu quelques reſtes d'autorité en Italie, les Exarques qu'ils entretenoient à Ravenne s'étoient rendus ſi odieux par leur cruauté & leur avarice, que les Lombards n'avoient

voient pas eu beaucoup de peine à en chaſſer Eutiche qui fut le dernier. NAPLES & SICILE.

D'un autre côté les Sarrazins dès l'année 672, s'étoient jettés ſur la Sicile, & après y avoir fait de cruels ravages, s'étoient rendus maîtres de Syracuſe, & l'an 807, ils poſſédoient les Iſles de Sardaigne & de Corſe, & quoiqu'ils n'euſſent pu garder long-temps la Sicile, les deux autres Iſles leur aiderent à la reconquerir vers l'an 828, excepté Meſſine. Dans le Partage qui avoit été fait des deux Empires entre Charlemagne & Nicephore, on avoit abandonné au Pape une étendue de Païs autour de Rome du côté de Benevent; la moitié Septentrionale de l'Italie avoit été aſſignée à l'Empire d'Occident: & l'autre moitié étoit demeurée à l'Empire d'Orient.

672.

807. Sicile envahie par les Sarrazins.

828.

L'éloignement des deux Empereurs, & les embarras dont ils étoient occupés, l'un à ſe conſerver ſur ſon Trône, l'autre à étendre ſa domination dans la Germanie, ne leur permettoient pas de faire tout ce qu'il eût fallu pour tenir les Italiens dans le devoir. Les principaux étoient un reſte mutin des Lombards dont Charlemagne avoit détruit la puiſſance. Ainſi leur ſujétion conſiſtoit plutôt en un hommage vain & de cérémonie, qu'en une obéiſſance utile au Souverain. Ils avoient preſque tous fortifié des Châteaux, d'où ils ſe faiſoient craindre aux villes voiſines & ſe tiranniſoient les uns les autres. Ce n'étoit que brigandages qui joints aux ravages que les Sarrazins venoient faire de temps en temps dans ce Païs, faiſoient ſentir aux peuples les plus méridionaux de l'Italie, tous les maux que l'Anarchie a coutume d'entrainer après elle. Les choſes étoient en cet état, lorsque les Normands entreprirent de s'établir dans l'Italie & y fonderent le Royaume

NAPLES & SICILE.

me de Naples, vers l'an 1002, voici à quelle occaſion.

1002. Arrivée des Normands en Italie.

La dévotion à la mode de ce temps-là étoit le pélerinage de Jeruſalem. Les Pélerins y alloient par troupes & revenoient de même, pour faire le voyage plus ſûrement. Les Normands ſur-tout étoient plus adonnés encore que les autres Nations à cette ſorte de dévotion. Grands, robuſtes, & aguerris, il pouvoient, quoiqu'en petit nombre, faire tête à une armée entiere. Quelques Normands qui revenoient de la Terre Sainte, relâcherent à Salerne, où Guimare, qui en étoit Prince, les invita de demeurer quelque temps, pour ſe rafraichir. Il y étoient encore lorsque les Sarrazins d'Afrique & de Sicile vinrent demander les contributions à leur ordinaire. On étoit déja occupé à lever ſur les Sujets de l'Etat l'argent que les Sarrazins attendoient ſur le rivage, où ils ſe divertiſſoient avec une entiere ſécurité. Les Normands indignés de la foibleſſe des Italiens, fondirent ſur les barbares, & les chargerent ſi à propos qu'ils en aſſommerent une grande partie, le reſte gagna au plus vite les Vaiſſeaux; & fit voile avec précipitation. Les Normands revinrent à Salerne chargés de vaſes d'or, & du magnifique butin que les Sarrazins avoient debarqué ſur le rivage pour s'y regaler, & que dans l'effroi où ils étoient, ils n'avoient pas eu le temps d'emporter.

Leur bravoure les fait eſtimer.

Cet exploit des Pélerins leur attira l'admiration & les bénédictions de toute la ville, on chercha de les y attacher par toutes ſortes de bons traitemens; mais Guimare ne put les faire renoncer à leur Patrie. Ils partirent chargés du riche butin qu'ils avoient fait ſur les barbares, & qu'on leur avoit laiſſé comme un bien qui leur appartenoit. Ils promirent en partant d'exciter

citer de leurs compatriotes à venir en Italie, & tinrent parole. Les magnifiques préſens que Guimare avoit ajoutés au butin fait ſur les Sarrazins, donnerent ſi fort dans la vue des Normands qui étoient au païs, qu'il en partit un grand nombre. La réputation de ce peuple étoit ſi bien répandue, que chacun tâchoit de les attirer à ſon ſervice. NAPLES & SICILE.

Melus l'un des principaux Citoyens de Barri s'étoit diſtingué par ſon merite. Ses compatriotes étoient au deſeſpoir de la tyrannie des Grecs qui devenoit plus inſupportable que jamais, ſous un Officier Général nouvellement établi, & auquel on donnoit le nom de Catapan. Ils réſolurent de s'en délivrer & prierent Melus de les commander dans cette entrepriſe. Mais ce peuple lâche perdit toute réſolution à l'approche des Grecs & leur voulut livrer ſon chef qui s'enfuit à Aſcoli, & de-là à Capoue. Il y trouva les Normands qui y étoient arrivés depuis peu. Il ſe les attacha par ſes promeſſes, & remporta trois victoires ſur les Grecs; mais à la quatrieme il fut vaincu par la trahiſon d'un Lombard, qui étoit dans ſon armée. Melus de Barri.

Il ſeroit trop long de raconter tous les détails des nouvelles troupes de Normands, que l'eſperance d'une promte fortune attiroit en Italie, & des divers Princes Lombards, auxquels ils s'attacherent. Rainulphe l'un de leurs chefs fut fait Comte par Sergius Duc de Naples, pour prix de l'avoir ſecouru avec ſes Normands, contre Sainte Agate, qui l'avoit chaſſé de ſa Principauté. Ce Duc l'honorant du titre de Comte, lui donna le territoire d'une * ville que les Normands avoient déja commencé de bâtir, & qui relevoit du Duché de Naples. Rainulphe.

Rai-

* C'eſt Averſe la Normande.

NAPLES & SICILE

Rainulphe prit bientôt des airs de Souverain. Il envoya une Ambaſſade au Duc de Normandie & le pria de permettre à ſes chers compatriotes de venir peupler ſon Etat naiſſant. Il en partit un grand nombre, & c'eſt dans cette occaſion que les fils de Tancrede de Hauteville paſſerent en Italie. Comme ce ſont eux qui ont fondé le Royaume de Naples, & conquis celui de Sicile ſur les Infidelles, il eſt naturel que l'on ſache qui ils étoient.

Origine des Guiſcards.

Tancrede étoit un homme de qualité des environs de Coutance dans la Baſſe Normandie. Il n'étoit pas riche, & il ne lui reſtoit guere d'autre partimoine que le fief de Hauteville dont il portoit le nom. Lorſqu'il voulut ſe marier, il eut plus d'égard au merite & à la naiſſance, qu'aux richeſſes. Il épouſa Morielle femme vertueuſe & de qualité, après la mort de laquelle il en prit une ſeconde, nommée Fraſende. Ces deux mariages lui donnerent beaucoup d'enfans. Du premier ſortirent GUILLAUME, ſurnommé Fier-à-Bras *, Drogon où Dreux, & Omfroi: du ſecond lit étoient ROBERT ſurnommé GUISCARD †, qui devint Duc de la Pouille & de la Calabre. Mauger, Guillaume, Alverede, Humbert, Tancrede, & le plus jeune de tous fut ROGER qui conquit la Sicile, & en fonda la Nouvelle Monarchie.

Ces douze fils élevés dans des ſentimens conformes à leur naiſſance, ne pouvoient attendre de

* Ou *Bras de Fer*. *Fier-à-Bras*, en vieux Normand ſignifie intrepide ou plûtot invincible à la lute. Ce qui répond aſſez au mot de *Bras de Fer*.

† Ce mot qui en vieux langage Normand ſignifie adroit, ruſé, de Sobriquet qu'il étoit d'abord, eſt devenu enſuite un nom de Famille & même de Famille Royale.

de leur pere qu'un héritage qui à peine ſuffiſoit à deux d'entre eux. Ils ſe rendirent en Italie & s'attacherent au Prince de Capoue, & enſuite à Guimare, Prince de Salerne, qui n'oublia rien pour les fixer auprès de lui. Mais les exploits des Normands & ſur-tout des fils de Tancrede, exciterent bientôt la jalouſie des Italiens, qui prévoyant qu'après qu'ils ſeroient établis, ils ſe rendroient inſenſiblement les maîtres, (comme il arriva effectivement), tâcherent de s'en défaire. Guimare lui-même ne fut pas à l'épreuve de cette foibleſſe. L'amour que ſes Sujets témoignoient à ces Guerriers, lui fut ſuſpect, & il ne chercha plus qu'une occaſion de les renvoyer honorablement. Toute autre voye n'eût pas été ſûre. NAPLES & SICILE.

Romain-Diogene avoit été maſſacré par Michel Ducas, & ce nouvel Empereur de Grece, avoit formé le deſſein de reconquérir la Sicile ſur les Sarrazins. A cet effet il avoit fait paſſer en Italie une armée commandée par George Maniacès. Ce Général jugeoit avec raiſon que la bravoure des Normands lui ſeroit d'un grand ſecours pour l'entrepriſe dont il étoit chargé. Guimare à qui il s'adreſſa, pour le prier de lui en faire avoir quelques-uns, ne demandoit pas mieux que de rendre à l'Empereur de Grece un ſervice qui étoit d'ailleurs ſi conforme à ſes déſirs. Les Normands à qui on ne parloit que de gloire & de butin, accepterent le parti qu'on leur propoſoit, & partirent de Salerne au nombre de trois cens, commandés par trois des fils de Tancrede, Guillaume ou Fier-à-Bras, Drogon & Omfroi. Maniacès charmé d'un tel renfort compta bien de chaſſer les Sarrazins, diviſés alors en deux factions. Guerre contre les Sarrazins de Sicile.

Deux Fréres Apolofar, & Apochaps, combattoient entre eux, & ſe diſputoient le trône de Diviſion entre les Sar-

NAPLES & SICILE. Sarrazins de Sicile.

la Sicile; & les conjonctures ne pouvoient être plus favorables. Au bruit qui se répandit de l'approche des Grecs, & des Normands, les deux Sarrazins jugerent bien qu'ils étoient perdus, si au-lieu de se détruire mutuellement, ils ne joignoient au plutôt leurs forces, pour repousser le péril qui les menaçoit, & auquel ils ne pouvoient éviter de succomber séparément.

1004. Guillaume surnommé Fier-à-bras.

Ce fut l'an 1004, que les Princes ligués passerent en Sicile, réduisirent Messine & Syracuse; défirent l'Armée d'Apolofar, & d'Apochaps, & sous la conduite de FIER-A-BRAS, porterent leurs armes victorieuses dans toute l'Isle. Mais comme Maniacès manqua de parole & qu'il ne voulut point que Fier-à-Bras, entrât pour sa part dans cette conquête, celui-ci trouva moyen de sortir de la Sicile, avec cinq cens hommes. Ils furent joints par un grand nombre de Normands, qui revenoient de la Terre Sainte. Avec ces troupes il prit Amalfi, la fortifia, & y établit une Garnison. Après avoir su que Maniacès avoit été tué en Epire dans une bataille, par Etienne l'un des Généraux de Constantin Monomaque III, mari de Zoé, il se rendit maître de la Pouille, qu'il posseda depuis sous le titre de Comté, & en chassa tous les Grecs. Ses freres Drogon, Omfroi & Robert Guiscard, jouïrent successivement de son Etat.

Drogon.

DROGON, qui fut réduit à l'extremité par Melès, Général de l'Empereur de Constantinople, eut de la peine à se rétablir; mais après une victoire complete, qu'il gagna sur les Grecs, il s'empara de toute la Pouille. Pour la retenir dans le devoir, il en donna une partie à son frere Omfroi, & envoya Guiscard dans la Calabre. Mais pendant qu'il se munissoit contre les revoltés, il fut trahi, & assassiné par les Apuliens & par les Lombards.

OM-

NAPLES & SICILE.

OMFROI.

OMFROI ſon frere & ſon héritier, ſe vengea pleinement de ces meurtriers, & gagna des batailles conſidérables. Quand il ſut que l'Empereur d'Allemagne Henri II, avoit tiré ſa garniſon de Verceil, pour en aſſiſter contre lui Leon IX, il ſe ſaiſit de la ville de Benevent, qui étoit au Pape. Il fit bien plus, il battit l'armée du Pontife, le prit avec tous les Cardinaux qui l'avoient ſuivi, mais lorſque cette multitude d'Eccléſiaſtiques s'attendoit à éprouver la barbarie de ſon vainqueur, on fut bien ſurpris, lorsque par ordre d'Omfroi, ils furent conduits avec tout le reſpect imaginable juſques à Rome, où Leon pour lui témoigner ſa gratitude d'une faveur ſi peu attendue, lui confirma la poſſeſſion de tout le païs, que les Normands avoient pu conquérir en Italie.

Robert devient Duc de la Pouille & de la Calabre.

Omfroi étant mort, ABELGARD ou BAGELARD, ſon fils, reçut du Pape l'inveſtiture de la Pouille & de la Calabre contre la coutume & contre la loi qu'ils avoient faite entre eux, que les freres qui les avoient conquiſes à frais communs ſuccederoient ſeuls les uns aux autres. Robert Guiſcard, qui ne put ſouffrir que ce qui avoit été ainſi reglé, fût compté pour rien & qu'on le privât d'une ſucceſſion qu'il prétendoit, lui fit la guerre, & n'eut point de peine à le chaſſer. Ainſi l'Etat d'Omfroi fut partagé entre ROBERT & ROGER: ceux-ci qui n'étoient ni moins braves, ni moins bienfaits que les autres, & qui avoient naturellement cet air de grandeur, qui frappe les yeux, & qui charme les eſprits les plus farouches, réſolurent de pouſſer plus loin leur ambition, & de profiter de leurs avantages. Robert ſe rendit tributaire la ville de Troine dans la Pouille, mais comme elle étoit de la dépendance de l'Etat Eccléſiaſtique, il fut excommunié par Nicolas II, qui non ſeulement le re-

NAPLES & SICILE.

reçut en grace, quand il eut rendu les villes du Fief de l'Egliſe, mais qui l'appella même à ſon ſecours, contre les Romains qui l'aſſiégeoient. Ce Pape après en avoir été généreuſement ſervi, érigea la Pouille, & la Calabre en Duché.

ROGER, ſes progrès.

ROGER d'un autre côté prit Reggio, la ſeule ville qui reſtoit aux Grecs, les chaſſa, & rendit inutile par ce moyen l'intelligence qu'ils pouvoient avoir avec leurs voiſins.

Pendant que les Freres éloignoient les Frontieres de leur Etat, les Sarrazins s'emparerent de Meſſine, qui de toutes les villes de Sicile étoit la ſeule qui obéiſſoit encore à l'Empereur de Conſtantinople. Ils aſſujettirent les autres villes de l'Iſle, & firent pendre les plus remarquables de leurs habitans. Leurs Alliés, pénétrés dans l'ame de leur mort honteuſe, preſſerent les Normands de joindre leurs forces, pour le recouvrement de Meſſine. Il arriva dans le même temps, que les premiers Officiers des Sarrazins n'étant point d'accord, l'un d'eux nommé Bittumene paſſa dans la Pouille, où il ſollicita Robert & Roger de profiter de l'occaſion qui ſe préſentoit, & qui leur étoit ſi favorable.

Priſe de Meſſine.

Robert y envoya ſon frere Roger, qui défit d'abord la garniſon de Meſſine, laquelle étoit ſortie de la ville pour le combattre. Il lui envoya tout ce qu'il avoit pu trouver de Normands, d'Italiens & de Lombards pour groſſir ſes troupes. Roger ſans conſidérer ni le grand nombre de ſes ennemis, ni le peu de monde qu'il avoit, mit le Siege devant Meſſine, la preſſa avec tant de réſolution & d'ardeur, qu'il réduiſit enfin les Infideles à ſe retirer dans leurs maiſons. Dès qu'il vit toutes leurs murailles abandonnées, il n'eut point de peine à

ſe

se rendre maître de la place. On commença par égorger sans quartier tout ce qu'on y trouva de Sarrazins, on pilla Messine, où l'on trouva des trésors immenses. NAPLES & SICILE.

De-là Roger passa la seconde fois à Ramette éloignée de six ou sept milles de Messine, & par le moyen de Bittumene, que Robert avoit envoyé à son frere avec quelques troupes, cette ville se rendit avec plusieurs autres. Belkan Viceroi de l'Isle sachant qu'il s'étoit avancé du côté d'Enna ou Castro Janua, se présenta avec une armée de quinze mille hommes, devant celle de Roger, & de Robert, qui avoit passé de Regio en Sicile, il perdit dans la bataille qu'il leur donna, jusques au nombre de dix mille hommes, qui furent trouvés morts sur le champ de bataille. Quelque temps après les habitans de Troine, qui étoient tous Grecs, ouvrirent leurs portes à l'arrivée des Normands & les conduisirent dans leur forteresse. Roger érigea cette ville en Evêché, dont le premier Evêque fut un de ses parens nommé Robert. Conquête de la Sicile.

Cependant les freres rompirent ouvertement leur intelligence, & opposerent leurs armes l'un à l'autre, parce que Guiscard après avoir promis la moitié de la Sicile & de la Calabre à Roger, ne lui avoit donné que Milite & Esquilasse. Guiscard sous un habit de païsan entra dans Hierace, ville de la Calabre Ultérieure, dont Roger son frere s'étoit saisi, & comme il cherchoit avec ses amis, les prompts moyens de s'y rétablir, il fut découvert, & même contraint de se sauver dans une Chapelle. Il y fut pris, & ceux qui l'y rencontrerent, crioient tous qu'il ne méritoit aucune grace, & ils étoient prêts de le tuer, lorsque Roger parut & le tira du danger où il étoit; ce qui obligea l'autre de lui en témoigner sa reconnoissance & Rupture des deux freres.

NAPLES & SICILE.

de lui faire un plus juſte partage de la Calabre qu'il n'avoit fait.

Expédition en Sicile.

Après cette réconciliation qui ſe fit de bonne foi, Roger fortifia la plupart des places, qui étoient à lui; fit de grands préparatifs contre la Sicile, où Bittumene, ſous prétexte d'une Conférence, fut tué par quelques gens de ſa Nation. Il alla mouiller à Troine, qui ne pouvoit plus ſouffrir les Normands, parce que ceux-ci en uſoient très mal avec les Dames & ne craignoient point de violer celles qui leur faiſoient de la réſiſtance. Roger après avoir puni les plus inſolens, mit le Siege devant Nicoſie, qu'il fut néanmoins forcé de lever pour appaiſer la ſédition de Troine, où la nouvelle Garniſon qu'il avoit miſe, n'étoit pas plus reſpectueuſe à l'égard du Sexe, & où les maris n'étoient pas moins jaloux. Ceux de la ville vouloient ſe venger des derniers outrages de leurs hôtes qui deshonoroient toutes leurs familles. Les Sarrazins les aſſiſterent de cinq mille hommes, pour exterminer tous les Normands dont ils ſe plaignoient. Il fallut abſolument en venir aux mains. Dans ce combat Roger, qui fut enveloppé des Grecs, & des Sarrazins, & même pris, ſe ſauva l'épée à la main, & ſe retira dans la Citadelle de Troine. Dans une ſortie qu'il fit depuis ſur eux, il gagna leurs tranchées, les mit en fuite, fortifia la Citadelle d'un double rempart, & fit un voyage dans la Calabre.

Efforts & défaite des Sarrazins.

En ſon abſence, les Sarrazins reçurent d'Afrique un nombre incroyable de Soldats; ce qui l'obligea de repaſſer promptement dans la Sicile. Tous les Hiſtoriens qui marquent ce nombre, demeurent d'accord que Roger eut alors à combattre trois cens mille hommes, qu'il défit avec un avantage ſi remarquable qu'il n'y en eut pas un de reſte qui portât la nouvelle de cet-

cette défaite prodigieuſe. Je n'ai point lu d'Auteur qui n'ait compté cette victoire pour un miracle. NAPLES & SICILE.

Robert & Roger repaſſerent dans la Pouille, parce que ceux de Trani, & de Bari s'étoient révoltés en faveur de l'Empereur de Conſtantinople. Ils forcerent ces deux villes révoltées, & ayant repaſſé dans la Sicile prirent Palerme, où l'an 1071, ils entrerent avec une eſpece de triomphe. 1071.

Dans le temps qu'ils étoient occupés à exécuter de ſi grandes choſes, Abegelard & Herman, fils d'Omfroi, ſe jetterent dans le parti de Giſolfe à qui la Pouille avoit été ôtée par Richard; mais ces derniers furent contraints de céder Salerne, où ils s'étoient défendus ſept mois entiers, & prirent la route de Conſtantinople, où ils moururent quelque temps après. Roger repaſſa depuis en Sicile, & l'an 1075 prit Maſare ſur les Sarrazins, & ruina Zotique l'an 1076. 1076.

Robert qui employa ſon armée en faveur du Pape Grégoire VII, contre l'Empereur d'Allemagne Henri IV, prit le Capitole, & tira le Pape de la Fortereſſe où il avoit été obligé de ſe ſauver. Il le mena de Rome à Salerne, où ce Pontife ne vêcut que très peu de temps. Après ſa mort, Robert ſoumit Durazzo, l'Epire, beaucoup de villes & d'Iſles en Grece, tomba malade d'une fievre chaude à Caſſopo, ſelon la plupart des Hiſtoriens, & y mourut en 1083 âgé de 62 ans. Le Pere J. Riccioli veut qu'il n'eût que 60 ans, & qu'il ſoit mort à Palerme l'an 1085. Robert protege le Pape. Sa mort 1083.

D'Abelgarde ſa premiere femme, il eut Boëmond, Prince de Tarente, & de Sengregaite, ou Sigelaique, fille de Gaimar, & Sœur de Giſolfe, Prince de Salerne, il eut Roger. Par ſon Ses enfans, leurs inimitiés.

NAPLES & SICILE. Teſtament il laiſſa tout ce qui eſt au de-là de la Mer, à Boëmond, & tout ce qu'il avoit en Italie à Roger ſon autre fils. Jourdain, fils de Roger, Duc de Sicile, ſe révolta bientôt contre lui, mais comme ſon pere devoit craindre qu'il ne ſe tournât du côté des Sarrazins, il le rappella par ſes careſſes, & fit crever les yeux à douze perſonnes conſidérables, qui l'avoient porté à cette révolte. Jourdain fut même conduit au lieu du ſupplice, & ſans les plus grands Seigneurs de la Cour qui fléchirent ſon pere par leurs prieres, il n'étoit pas réſolu de lui pardonner.

Preſque en même temps il y eut une guerre déclarée entre les deux fils de Guiſcard, Boëmond, & Roger, qui ne pouvoient demeurer d'accord ſur la qualité de Souverain.

Roger leur Oncle qui ne put ſouffrir leur diviſion, paſſa dans la Pouille, força Coſenze, qui s'étoit ſouſtraite de l'obéiſſance du jeune Roger. Ce dernier pour témoigner ſa reconnoiſſance, lui céda la moitié de la Ville de Palerme, que ſon Oncle avoit accordée généreuſement à Roger ſon pere.

Courſe des Sarrazins. Dans ces deſordres, Ben-Avir arriva avec une Flotte conſidérable devant Nicoter, dans la Calabre-Ulterieure, la prit, la ruina, deſcendit ſur les Côtes, détruiſit ce qu'il y avoit d'Egliſes, & de Monaſteres, & emmena un prodigieux nombre d'eſclaves à Syracuſe, qui ſoutint cinq ans de Siege, mais elle ſe rendit après la mort de Ben-Avir que Lapin Normand tua ſur la Flotte d'un coup de fleche.

Un autre Sarrazin fort conſiderable, nommé Tamicte commandoit dans Agrigente & dans Enna. Roger attaqua cette place & s'en rendit maître l'an 1086, il y trouva la femme & les enfans de Tamicte. Pour lui, il s'étoit ſauvé, mais

1086.

mais on le pourſuivit, & il adoucit ſon vainqueur, en embraſſant volontairement la Religion Chrétienne. Il fut batiſé, & envoyé à Milet avec ſa famille, qui vêcut toujours dans la profeſſion publique du Chriſtianiſme. NAPLES & SICILE.

Des fils de Tancrede, Guillaume-Fier-à-Bras étoit mort en 1046, Drogon qui avoit eu auſſi le titre de Comte de la Pouille, étoit mort en 1050, Omfroi n'avoit vêcu que juſqu'en 1057, Robert ſurnommé Guiſcard premier Duc de la Pouille, en mourant l'an 1055, avoit laiſſé Boëmond, Prince de Tarente & Roger Duc de la Pouille. Boëmond Prince de Tarente épouſa Conſtance fille de Philippe I, Roi de France. Roger Duc de la Pouille s'allia avec Adele fille de Robert Friſon Comte de Flandre, veuve de Canut Roi de Dannemarc, de laquelle il eut

GUILLAUME.

Roger ſon Oncle, le plus jeune des fils de Tancrede, après avoit fait de grands progrès ſur les Sarazins dans la Sicile, s'étoit fait donner le titre de Comte de Sicile. Il reſtoit encore entre les mains des barbares les places de Noto & de Butueré, qu'il aſſujettit. Il paſſa enſuite à Malte, d'où il chaſſa les Infidelles, & conquit cette Iſle & celle de Gozzo. Roger, Comte de Sicile.

Sur un faux bruit qui courut que le Duc de la Pouille, Roger, étoit mort de maladie, Boëmond ſon frere ſe ſaiſit de toutes les villes de ce Duché, pour leur faire prêter le ſerment de fidélité à Guillaume fils de celui dont on publioit la mort; mais comme ce n'étoit qu'un prétexte pour s'en emparer, le Comte de Sicile les fit rendre à ſon Neveu, & mourut en 1102. 1102.

Il avoit été marié deux fois, en premier lieu avec Ehrenburge de laquelle il eut Jourdain à qui il ſurvêcut, en ſecond lieu avec Adele, de laquelle il eut Simon & Roger II. Simon mourut

NAPLES & SICILE.

rut presque aussi-tôt après lui, & la Sicile demeura à Roger II; Jourdain étoit déja mort.

Boëmond, Prince de Tarente & d'Antioche.

Le Prince de Tarente * Boëmond étoit un de ces génies entreprenans à qui la paix est une espece de supplice. Ne pouvant s'accorder avec son frere le Duc de la Pouille, & d'ailleurs le voyant trop bien protégé par le Comte de Sicile, pour oser rien entreprendre sur ses Etats, il prit le parti de passer en Grece, où il fit des prodiges de valeur devant Antioche, dont il fut déclaré Prince. Ses descendans lui succederent dans cette Principauté & le dernier fut Boëmond VII, qui mourut sans postérité.

ROGER II se fait couronner Roi des deux Siciles.

Le départ de Boëmond & la mort de Guillaume Duc de la Pouille, duquel Roger II se vit héritier, soumirent à ce dernier un Païs qui joint à celui qu'il possédoit déja, lui parut trop grand pour le titre qu'il portoit. Celui de Comte & de Duc ne flattoient plus assez son ambition. Il prit sans balancer la qualité de Roi, & comme la Sicile étoit la conquête de son pere, il donna à tous ses Etats le nom de Royaume des deux Siciles. Il se fit couronner sous ce titre à Palerme au mois de Mai de l'an 1129. Selon la maxime des Papes qui croyoient alors qu'il n'appartenoit qu'à eux d'ériger de nouveaux Royaumes, Calixte II regarda l'action de Roger comme une usurpation sur l'autorité du S. Siege. Il se préparoit à l'en punir par la voye des armes, lorsqu'il mourut après avoir siegé

* C'est ce même Boëmond dont Anne Comnene parle dans son Histoire d'*Alexis Comnene*, & dont elle fait un portrait très odieux, mais outré. La plupart des Ecrivains Grecs ne méritent guere d'être crus que quand ils disent du mal de leur Nation & du bien de leurs ennemis. Le *Græcia mendax* des Anciens convient fort à la plupart des Auteurs Grecs de l'*Histoire Byzantine*.

ſiegé cinq ans. Honoré ſon Succeſſeur qui mourut le 14 de Fevrier 1130, & Innocent II, ne furent pas moins indignés de la témérité de Roger. Le dernier diſſimula néanmoins ſes reſſentimens, & prit ſi bien ſes meſures en ſecret, qu'avant que Roger pût avoir nouvelle des préparatifs que l'on faiſoit contre lui, la ville de San-Germano fut aſſiégée. Il y étoit, & comme il ne put empêcher par ſa valeur qu'elle ne fût priſe d'aſſaut, il fut contraint de ſe ſauver à Galluzzo, où il ſe vit reduit aux dernieres extrémités.

Il eſt délivré d'un grand danger par ſon fils.

Guillaume le troiſieme de ſes fils qui portoit alors le titre de Prince de Tarente * ayant apris le danger où étoit le Roi ſon pere, s'avança avec une armée, & mettant en déroute les troupes du Pape, eut le bonheur de faire priſonnier Innocent lui-même avec un cortege de Cardinaux qui l'avoient accompagné dans cette expédition, dont le ſuccès leur paroiſſoit immanquable. Le premier ordre qu'il donna, ce fut qu'on les enfermât dans une priſon. Il courut auſſitôt annoncer cette heureuſe nouvelle au Roi, qui eut la généroſité de renvoyer les priſonniers. Le Pape ſurpris d'une conduite ſi Royale, ne ſe contenta point de confirmer à Roger le titre de Roi. Il lui donna de plus la ville de Naples, qui juſques-là étoit demeurée ſous la domination des Grecs. Il ajouta à cette donation la Terre de Labour, & tout ce qui en dépendoit juſqu'à la Côte de Sicile.

Il eſt confirmé par le Pape.

Le bruit de la priſe du Pape étant parvenu aux oreilles du Clergé de Rome, on n'y compta point du tout ſur la généroſité du Roi de Sicile, on crut ce Pontife perdu, & par une précipitation très criminelle, on procéda à l'Election d'un

* Ville du Royaume de Naples.

NAPLES & SICILE.

d'un nouveau Pape. Pierre Leon fut élu ſous le nom d'Anaclet II. Roger bien ſûr de la reconnoiſſance de celui qu'il venoit de traiter ſi noblement, ne negligea point l'autre Pontife. Il fit amitié avec lui, & n'eut pas de peine à obtenir la confirmation du titre de Roi. Il crut même que ce dernier prévaudroit, & le préféra à un ennemi réconcilié. Innocent ſoutint ſes droits, & dans un Concile tenu à Clermont fit condamner Anaclet comme un uſurpateur du St. Siege. Il fit une Ligue avec Lothaire Empereur d'Allemagne, & Anaclet étant mort ſur ces entrefaites, ceux qui avoient embraſſé ſon parti, ſe trouverent mal de l'avoir pris.

Il eſt attaqué par l'Empereur.

Roger enveloppé dans cette diſgrace paſſa en Sicile, pour éviter l'orage dont il étoit menacé. La Pouille & la Calabre furent en proye au Pape & à ſon protecteur. Innocent en inveſtit le Comte Raimond, mais ce Pape étant mort peu après, c'eſt-à-dire l'an 1145, Roger chaſſa Raimond, & rentra dans ſes premiers droits.

Ce qui avoit irrité le Pape Innocent, c'étoit que Roger, non content du titre de Roi de Sicile, ſe qualifioit Roi d'Italie. Il ceſſa de prendre ce titre, & ſe contenta du premier. Celeſtin ſucceſſeur d'Innocent, Luce II, & Eugene III, qui occuperent enſuite cette premiere dignité de l'Egliſe, n'entrerent point dans les ſentimens de leur prédéceſſeur, & laiſſerent Roger jouïr tranquillement de la dignité Royale.

Ses exploits contre les Sarrazins d'Afrique.

Ce nouveau Monarque voyant ſa domination bien affermie, & n'ayant plus rien a craindre de ſes voiſins, ſongea à de nouvelles conquêtes. Il arma une Flotte, courut les côtes d'Afrique, força Tripoli, ſoumit pluſieurs villes, impoſa un tribut au Roi de Tunis, & porta ſes armes victorieuſes juſques dans la Paleſtine. Il retourna enſuite à Palerme, où il mourut à ſon re-

retour, l'an 1155, âgé de cinquante-neuf ans, après treize ans de regne. NAPLES & SICILE.

Il avoit eu trois femmes. 1. Alberie fille d'Alphonſe VI, Roi de Caſtille. 2. Sibylle fille de Hugues II, Duc de Bourgogne, & Beatrix Comteſſe de Rethel. Du premier mariage ſortirent Roger III, Tancrede Prince de Tarente, Amfulfe Prince de Capoue, & GUILLAUME qui lui ſuccéda; les trois aînés étant morts avant leur pere. De Beatrix nâquit la fameuſe Conſtance, qu'il mit dans un Cloître ſur la prédiction de l'Abbé Joachim. Ce dernier étoit un Religieux de l'Ordre de Citeaux, & fut enſuite Abbé & Fondateur de la Congrégation de Flore. Il avoit la réputation de prédire l'avenir & d'être un homme à revelations. Comme il étoit dans la Calabre ſa patrie, Roger II l'en fit venir pour le conſulter ſur la deſtinée de ſa fille. Joachim aſſura le Roi que ſi cette Princeſſe étoit jamais mariée, elle mettroit l'Italie en feu. Le Roi la renferma dans un Couvent, pour éviter les malheurs que l'Abbé annonçoit; & l'évenement répondit aſſez à la prédiction, comme nous le dirons dans la ſuite. Roger n'obligea pourtant point Conſtance à s'engager entierement dans la vie religieuſe.

Sa mort. 1155.

Ses enfans.

GUILLAUME I fut ſurnommé le Grand dans les commencemens de ſon Regne, & enſuite le Mauvais. Le Pape Adrien s'aviſa de lui conteſter la qualité de Roi. Pour s'en venger, il s'empara de trois villes de l'Etat Eccléſiaſtique. Adrien eut auſſi-tôt recours aux armes ſpirituelles, & lança ſur lui l'excommunication, diſpenſant en même tems ſes Sujets de l'obéiſſance qu'ils lui devoient. Les Provinces de la Pouille, & de la Calabre, furent bientôt partagées entre pluſieurs Grecs, qui profiterent avec

GUILLAUME I, ſurnommé le Mauvais.

NAPLES & SICILE.

avec joye du prétexte que ce Pape leur donnoit. Adrien joignit encore d'autres artifices pour lui enlever ſes Principautés, & l'auroit entierement dépouillé, ſi Guillaume eût été homme à ſe laiſſer terraſſer.

Il ſe défend contre les invaſions du Pape.

Sans perdre courage, il s'oppoſa vigoureuſement à cette uſurpation, traita le Pape de tyran, & ſe jetta à main armée dans la Pouille. Ceux qui oſerent lui diſputer ſes droits furent paſſés au fil de l'épée. Les Apuliens & les Grecs qui s'étoient emparés de Brindes, furent ſurpris par la célérité de ſa marche, il ne fit de quartier à aucun de ceux qui lui réſiſterent. Après avoir réduit ſes Sujets, il envoya l'Evêque de Catanée au Pape, lui offrant la paix & la reſtitution de ce qu'il avoit enlevé à l'Egliſe; conſentant même de lui céder encore les places que le Pontife voudroit choiſir, pourvu qu'il le reconnût Roi des deux Siciles. Adrien s'appercevant de la faute qu'on lui avoit fait faire, accepta la paix, ſans conſulter ceux qui lui avoient conſeillé la guerre. Il lui accorda la confirmation ſouhaitée, outre le Royaume de Naples, dont il lui donna la poſſeſſion à perpétuité. En même-tems il eut ſoin d'exiger de lui un ſerment par lequel il s'obligeoit d'honorer & de ſervir toujours le S. Siege.

Ses conquêtes.

Guillaume ſorti de cet embarras, paſſa en Egypte, prit pluſieurs villes ſur les Sarrazins, & revint en Sicile, chargé des dépouilles de ces Infidelles.

Il défait les Grecs.

Pendant qu'il étoit occupé à cette expédition, l'Empereur de Grece, Manuel Comnène, à qui la perte de la Sicile, & du Royaume que les Normands s'étoient fait en Italie, tenoit fort au cœur, avoit pris ce tems-là pour tâcher de s'en reſſaiſir. Guillaume retournant dans ſes Etats, fut bien étonné de rencontrer la Flotte

que

que les Grecs avoient deſtinée contre lui. Il lui livra le combat, remporta ſur elle une victoire ſignalée, & en prit cent cinquante vaiſſeaux. NAPLES & SICILE.

Durant la méſintelligence qui ſurvint entre l'Empereur Frederic Barberouſſe, & le Pape Alexandre III, ce dernier ne trouvant pas de ſureté pour lui en Italie, réſolut de paſſer en France, où Guillaume le conduiſit ſur ſes Galeres. Philippe Roi de France, & Richard Roi d'Angleterre ayant raccommodé le Pape avec l'Empereur, Alexandre retourna à Rome, & avant que d'y aller, aborda à Meſſine, où Guillaume le reçut avec autant de magnificence que de joie. Il l'accompagna dans ſes Galeres & le reconduiſit juſqu'à Rome. Il protege le Pape Alexandre III.

Juſques-là toute la conduite de Guillaume I lui avoit mérité le nom de Grand, mais elle commença enſuite à dégenerer. Un ſcélerat nommé Mayon de Barri, homme de baſſe naiſſance, qui de Secretaire qu'il étoit, s'étoit avancé juſqu'à la charge de Chancelier, puis à celle d'Amiral; Mayon, dis-je, avoit trouvé le ſecret de ſe rendre ſi abſolu, que Guillaume s'en laiſſoit entierement gouverner & ne faiſoit plus rien que par ſes conſeils. Ce Favori ſe voyant en ſi beau chemin, eut l'éfronterie de ſonger à devenir véritablement Souverain. Il n'y eut point de reſſorts qu'il ne fît jouer, pour rendre le Roi odieux à ſes peuples. Il forma ſecretement une Ligue contre lui, & la plupart des Grands du Royaume y entrerent. Mais il ne put jouïr du fruit de ſes crimes. Bonello qui devoit épouſer ſa fille, le tua, & le Roi fut mis en priſon. Il eut pourtant aſſez de bonheur pour en ſortir. Il reprit la plupart des villes de la Pouille & de la Sicile, qui s'étoient revoltées par la haine qu'elles portoient à Mayon Il change de conduite. Perfidie de Mayon ſon Chancelier.

NAPLES & SICILE.

yon & par le mépris que le Roi s'étoit attiré, en négligeant les devoirs de son Etat.

Ses enfans.

Il eut de son mariage avec Marguerite fille de Garcie IV, Roi de Navarre, Roger, & Robert, qui moururent avant lui, GUILLAUME qui lui succéda, & Henri qui porta le titre de Prince de Capoue, après la mort de son frere Robert. Guillaume I mourut en 1167.

1167.

GUILLAUME II, surnommé le Bon.

GUILLAUME II n'avoit encore que 9 ans lorsque cette succession lui échut; dès qu'il eut atteint l'âge de quatorze ou quinze ans, il commença à gouverner son Etat par lui-même, & sa conduite sage, modérée, & genereuse lui attira le nom de Guillaume le Bon. Il paya les troupes si exactement qu'elles ne furent plus à charge aux Sujets. Il fit de grandes libéralités au peuple, combla de faveurs les gens de bien, fit ouvrir les prisons, & rappella de l'éxil ceux qui y avoient été condamnés injustement; en un mot, il répara tous les maux que la négligence de son pere avoit causés. Lorsque Barberousse retombé dans ses prémieres animosités contre Alexande III, l'assiégea à Rome, Guillaume envoya à ce Pape des troupes, de l'argent, & des Galeres pour le tirer de la fâcheuse situation où il étoit, & le fit conduire de Gayette à Benevent, d'où il se rendit chez les Venitiens.

Il délivre le Pape.

Il venge l'Empereur Alexis.

Le Roi de Sicile ne fut pas moins sensible aux malheurs de l'Empereur Alexis, qu'Andronic son tuteur avoit fait noyer. Résolu de vanger cette perfidie, il arma une Flotte, força Thessalonique, prit d'autres villes de Thrace & de Macedoine. Andronic n'eut pas le courage de s'opposer à lui; mais la Noblesse Grecque rassurée par les progrès de Guillaume, se saisit d'Andronic, le mit en pieces, & élut en

sa

ſa place Iſac, qui à la ſollicitation du Pape Lucius s'engagea avec Guillaume dans une entrepriſe pour reconquérir la Terre Sainte. Ce Pontife étant mort ſur ces entrefaites, ce qu'ils avoient réſolu ne fut point exécuté. NAPLES & SICILE.

Guillaume qui ne pouvoit demeurer oiſif, tourna ſes armes contre Joſeph, Roi de Maroc, qu'il vainquit dans une bataille, & dont il fit la fille priſonniere. Il la lui rendit en échange de la ville de Madia, qui avoit été uſurpée ſur ſon pere & que le Prince Africain lui reſtitua. Ses exploits contre le Roi de Maroc.

Sous le Pontificat d'Urbain III, Saladin qui s'étoit rendu maître de la ville de Jeruſalem, preſſoit étroitement celle de Tyr. Conrad faiſoit tous ſes efforts pour ſauver cette importante place. Le Roi de Sicile envoya à ſon ſecours quarante Galeres, & Saladin effrayé à l'arrivée de cette Flotte, leva le Siege. Contre Saladin.

Guillaume avoit épouſé Jeanne fille d'Henri II, Roi d'Angleterre, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il mourut l'an 1189, âgé de trente-ſix ans. Avec lui finit la poſtérité maſculine de Tancrede. Ses enfans. 1189.

Henri Prince de Capoue, ſon frere, étant décedé dès l'année 1172, ſans avoir été marié. Guillaume avant que de mourir avoit déclaré, publiquement qu'il reconnoiſſoit pour héritiere ſa tante CONSTANCE, dont nous avons parlé.

Cette Princeſſe quittant le Couvent où ſon pere l'avoit miſe, avoit épouſé Henri qui fut depuis Henri VI, Empereur, fils de Frederic Barberouſſe, de la Maiſon des Ducs de Suabe. Ce Prince ſe mit auſſi-tôt en devoir d'aller recueillir la ſucceſſion qui étoit échue à ſa femme, & prit ſes meſures pour paſſer en Italie, avec une armée qui y appuyât ſes droits; mais les CONSTANCE & HENRI.

NAPLES & SICILE. les Siciliens qui craignoient de tomber ſous la domination Impériale, décernerent la Couronne

TANCREDE. à TANCREDE * fils de Roger.

Guerres civiles en Sicile. Le Pape Clement III, qui ſiégeoit alors, entra dans les craintes des Siciliens, & pretendant que la Calabre & la Pouille étoient retournées au St. Siege par le decès de Guillaume II, mort ſans héritiers mâles, s'en reſſaiſit; mais ce ne fut que pour en donner l'inveſtiture à Trancrede.

Sur ces entrefaites on apprit à Rome que Frederic Barberouſſe, qui étoit allé daus la Paleſtine, s'y étoit noyé dans une riviere où il ſe baignoit. Henri ſon fils ſe hâta d'aller à Rome pour s'y faire couronner. Clément III mourut dans ce même temps, & Celeſtin III lui ſuccéda. Le Pape fut conſacré le jour de Paque l'an 1190, & Henri reçut la Couronne Impériale le lendemain. Henri pourſuivit enſuite ſon entrepriſe contre Tancrede, prit la plupart des villes de la Campanie, de la Pouille, & de la Calabre, & près de cent ſoixante Châteaux. Il mit enfin le Siege devant la ville de Naples, mais la chaleur exceſſive de l'Eté ayant mis la peſte dans ſon armée, il fut contraint de le lever, & de reprendre le chemin d'Allemagne, pour en raſſembler une nouvelle. Il laiſſa le reſte de ſes troupes en Italie, ſous le commandement du Comte de Diepholden.

Dès-qu'il fut parti, preſque toutes les villes qu'il avoit conquiſes ſe révolterent, & ouvrirent leurs portes aux troupes de Tancrede. Salerne, où ſe trouva l'Impératrice, ſuivit l'exemple des autres, & livra cette Princeſſe à ſon ennemi.

* On ne ſait pas au vrai s'il étoit fils de Roger II, ou de ſon fils Roger III, frere aîné de Guillaume I. On convient ſeulement qu'il étoit fils de Roger.

nemi. L'Empereur fit tout ce qu'il put pour la ravoir, mais Tancrede ne voulut jamais entendre aucune propoſition. Ce refus donna lieu à Henri de s'accommoder avec le Pape, il lui céda la ville de *Tuſculum* *, dont le Pape fit auſſitôt après un preſent aux citoyens de Rome. Comme cette ville étoit à leurs portes, & qu'elle leur étoit très incommode, il leur permit de la raſer de fond en comble. Par ce moyen la paix ſe fit entre le Pape & la ville de Rome, qui n'avoit jamais voulu ſe ſoumettre à ſa domination. Celeſtin, en reconnoiſſance de ce bienfait, s'entremit auprès de Tancrede, & fit ſi bien en le menaçant de l'excommunier, qu'il remit en liberté l'Imperatrice Conſtance, que le Pape renvoya auſſi-tôt après à l'Empereur. NAPLES & SICILE.

Cependant Henri, après avoir fait ſes levées en Allemagne, paſſa les Monts, & entra en Italie. Il s'empara en arrivant du Duché de Spolette, comme d'un Fief de l'Empire, dont le dernier poſſeſſeur étoit mort ſans laiſſer d'enfans. Pour ſurcroit de bonheur, Tancrede & ſon fils Roger moururent dans cette conjoncture. Ce dernier laiſſa un fils nommé Guillaume, en fort bas âge, ainſi l'Empereur trouva peu de difficulté à ſe rendre maître de tout le païs. Les villes ſe rendirent à l'envi, ſans attendre qu'on les ſommât, il reduiſit en moins d'un an toute la Calabre, la Pouille, la Campanie, & rangea la Sicile ſous ſon obéïſſance. Henri repaſſe en Italie. Mort de Tancrede.

Dès qu'Henri ſe vit affermi dans ſon nouvel Etat, il oublia le bien que lui avoient fait les Génois, en lui fourniſſant des vaiſſeaux pour ſon tranſport. Loin de leur faire de nouvelles graces, il retrancha les Privileges que l'Empereur Cruauté d'Henri.

* On voit ici la fin de la Ville de *Tuſculum*, ſur les ruines de laquelle on a bâti *Fraſcati*.

NAPLES & SICILE.

reur Fréderic ſon pere leur avoit accordés. Il fit raſer de fond en comble la ville de Salerne, dont les habitans avoient retenu ſon épouſe priſonniere. Il fit déterrer le corps de Tancrede, lui fit ôter la Couronne, & trancher la tête. Il fit enfermer ſa veuve dans une priſon perpétuelle, & fit mutiler ſon fils Guillaume qu'il avoit créé Duc de Tarente *, afin qu'il ne laiſſât point de poſtérité.

Dans ce temps-là l'Impératrice devint enceinte, & afin que l'on ne crût point qu'elle feignoit de l'être pour donner un enfant ſuppoſé, parce qu'elle étoit âgée d'environ cinquante ans, Henri voulut qu'elle accouchât dans le Royaume de Sicile, ſous une tente magnifique, dreſſée au milieu de la grande place de Palerme, & y fit appeller les Dames les plus qualifiées du Royaume. L'enfant qu'elle mit au monde, eut nom Fréderic, & fut depuis Empereur.

Naiſſance de Frederic.

La naiſſance de ce Prince ne fut pas capable d'éteindre la haine que les Siciliens, & l'Impératrice même portoient à l'Empereur, ni ne l'engagea point lui-même à tenir envers eux une conduite plus modérée. Il ſe forma contre ſa perſonne diverſes conſpirations, qui furent toutes déconcertées, les complices en furent punis par les ſupplices les plus cruels.

Cruauté d'Henri.

Le jeune Guillaume, dernier Prince du Sang des Normands, s'y trouva enveloppé. L'Empereur lui fit crever les yeux, & l'envoya en exil en Allemagne. Le Comte Jourdain, que l'on diſoit s'être fait aimer de l'Impératrice, fut auſſi tout

* La qualité de Prince de Tarente étoit alors pour l'héritier le plus proche de la Couronne des deux Siciles, ce qu'eſt en France le titre de Dauphin, & en Angleterre celui de Prince de Galles.

tout nud sur une chaise de fer tout rouge. On lui cloua sur la tête une Couronne de même métail toute en feu. Les autres conjurés furent traités à peu-près de même. Henri voulant assurer l'Empire à son fils, proposa aux Electeurs, dont le nombre n'étoit pas encore fixé, de rendre cette Couronne héréditaire dans sa Maison, & de commencer par élire son fils, à la charge qu'il uniroit pour toujours à l'Empire les Royaumes de Naples & de Sicile, & les Duchés de Spolette & de Capoue. Sa proposition fut acceptée, & Frederic fut élu, quoiqu'il n'eût que trois ans. NAPLES & SICILE.

Constance devenue furieuse contre Henri, à cause de ses cruautés & de ses débauches, l'abandonna, se retira à Palerme, & lui déclara la guerre. L'Empereur qui ne s'y étoit pas attendu, & qui n'avoit pas d'armée sur pié, s'enferma dans un Château, d'où il envoya demander la paix à sa femme & aux Etats. Il l'obtint & parut ensuite ne plus songer qu'à la chasse, pour tâcher de dissiper les soupçons, que l'on auroit pu concevoir qu'il songeoit à se venger. Il fut saisi d'une fievre maligne dans la ville de Messine. L'on crut qu'elle avoit été causée par le poison qu'on soupçonna sa propre femme de lui avoir donné. Il mourut en 1190 la septieme année de son Regne, & la trente septieme de son âge. Henri est detesté. Sa mort 1190.

FREDERIC étoit trop jeune pour gouverner l'Empire, dont l'administration passa à Philippe son Oncle, & peu de temps après à Otton, Duc de Brunswic, par la mort du même Philippe; mais comme Otton se brouilla bientôt avec Innocent III, ce Pontife sollicita lui-même les Allemands à appeller Fréderic. Il crut que ce jeune Prince ayant été élevé en Italie, n'entreroit pas facilement dans les manieres vi- FREDERIC.

NAPLES & SICILE.

ves de ſes ancêtres. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle, mais il ne devint le maître en Allemagne, qu'après qu'Otton eut perdu la bataille de Bovines, contre Philippe-Auguſte, Roi de France.

Sa complaiſance pour le Pape.

Il fit enſuite un voyage en Italie, à la tête d'une bonne armée, & fut couronné à Rome par Honorius III. Il renonça au droit des Régales que ſes prédéceſſeurs avoient prétendu. Il céda au Pape toutes les places qui lui avoient appartenu, dont ſes prédéceſſeurs s'étoient emparés. Il y ajouta même la Comté de Fundi au Royaume de Naples, pour s'attirer l'amitié d'Honorius. Les freres d'Innocent III n'en uſerent pas de même, ils refuſerent de reſtituer celles dont ils s'étoient rendus maîtres dans la Pouille, pendant le Pontificat d'Innocent, & les guerres qui avoient occupé l'Empereur Otton. Ils perſuaderent à Honorius de prendre leur parti, & le rendirent ennemi irreconciliable de l'Empereur.

Il rompt avec lui.

Fréderic s'en retourna en Allemagne, y convoqua une Diète, où il propoſa aux Princes les ſujets qu'il croyoit avoit de faire la guerre au Pape, & les engagea de couronner le Prince Henri, ſon fils, qui n'étoit encore âgé que de neuf ans. Il reprit enſuite le chemin de l'Italie, & porta la guerre dans la Pouille & dans la Calabre, qui s'étoient miſes ſous la protection du Pape. Il reçut dans ſes Etats quelques familles Sarrazines chaſſées de Sicile, & leur permit de bâtir la ville de Lucera. Honorius prit ce prétexte pour l'excommunier & pour le dépouiller de la dignité d'Empereur.

Jean de Brienne, Roi de Jéruſalem, arriva dans ce temps-là en Europe avec la Princeſſe Iolande ſa fille, pour demander du ſecours contre les Sarrazins, qui l'avoient chaſſé de ſon Royau-

Royaume. Fréderic venoit de perdre Conſtance d'Arragon ſa premiere femme. Il prit Iolande, avec les prétenſions de ſon pere, ſur ce Royaume *. Il entreprit de le reconquerir & ſe reconcilia avec le Pape, qui néanmoins peu de temps après ſe ligua contre Fréderic, avec les villes de l'Italie, qui s'étoient ſouſtraites de la domination de l'Empereur, & qui rendirent inutile la Diéte de Cremone indiquée pour ſe préparer au voyage de la Paleſtine. NAPLES & SICILE.

L'Empereur ne laiſſa pas d'entreprendre cette expédition avec une puiſſante armée; mais une maladie qui le ſurprit en chemin, l'obligea de s'en retourner en Italie. Gregoire IX, ſucceſſeur d'Honorius, l'excommunia encore une fois, diſant qu'il avoit enfraint ſon vœu. Frederic ſe remit en chemin, arriva dans la Paleſtine, & reprit même Jeruſalem. Il ſoumet Jéruſalem.

Cette conquête ne radoucit point le Pape. Il défendit à tous les Croiſés d'avoir aucun commerce avec l'Empereur. Il engagea Jean de Brienne ſon beau-pere de s'emparer de la Pouille, & de la Calabre, qui appartenoient à ſon gendre, mais il en fut bientôt chaſſé par Fréderic, qui étoit revenu de Paleſtine. Ce Prince ſe racommoda encore depuis avec Gregoire, par la médiation de Leopold, Duc d'Autriche. Le Pape le perſécute.

Ils ſe rebrouillerent une troiſieme fois à l'occaſion de l'Iſle de Sardaigne, d'où Frederic ayant chaſſé les Sarrazins qui s'en étoient emparés, Gregoire prétendit qu'il devoit la reſtituer à l'Evêque du lieu, auquel elle avoit autre- Suite de ſes démêlés avec les Papes.

* C'eſt en vertu de cette Alliance & de ces prétenſions que le Royaume de Jéruſalem & ſes dépendances, ont été regardées enſuite comme une Annexe du Royaume de Sicile, & que les Princes qui joignent à leurs titres celui de Rois de Sicile, ſe diſent auſſi Rois de Jéruſalem.

NAPLES & SICILE.

trefois appartenu. Sur ſon refus il l'excommunia & fit publier une Croiſade contre lui. Fréderic alla au devant de l'armée que le Pape avoit aſſemblée par ce moyen, la tailla en pieces, s'empara de Bologne, & laiſſa à Ecelin ſon Général le ſoin de prendre & de châtier les autres villes rebelles d'Italie. Ils firent encore une fois la paix à condition de faire regler leurs differens dans un Concile Général.

Il eſt excommunié par un Concile.

Ni Gregoire IX, ni Celeſtin IV, ſon ſucceſſeur, n'eurent pas le temps de la convoquer. Innocent IV, qui fut élu après la mort de Celeſtin, aſſembla à Lyon environ cent quarante Evêques de toutes les Nations. L'Empereur y fut accuſé de divers crimes, ſes Avocats défendirent ſa cauſe, & promirent qu'il ſe ſoumettroit. Cependant il fut ſolemnellement excommunié, & dépoſé de l'Empire. Le Concile enjoignit aux Princes d'Allemagne d'élire un nouvel Empereur. Ce Decret partagea en deux Factions l'Italie & l'Allemagne, & ranima celles des Guelphes & des Gibelins, qui étoient déja formées. Fréderic battit les Milanois d'un côté, pendant que les Archevêques de Mayence & de Cologne, lui firent nommer pour ſucceſſeur Henri, Landgrave de Turinge. Conrad, fils de Fréderic, livra bataille au nouvel Empereur, mais la plupart de ſes Alliés l'ayant abandonné dans le combat, pour ſe ranger du côté de ſon ennemi, il fut contraint de prendre la fuite. Il eut ſa revanche peu de temps après la bataille d'Ulm; les bleſſures qu'y reçut Henri délivrerent Fréderic d'un fâcheux competiteur l'an 1248.

1248.

Il ſe voit traverſé par le Clergé.

Le Clergé d'Allemagne entierement devoué au Pape trouva le moyen de faire nommer Guillaume, Comte de Hollande, pour ſucceſſeur d'Henri. Le Pape envoya de l'argent à ce nou-

nouvel Empereur, pour se maintenir dans cette dignité; mais le Comte de Savoye, ami de Fréderic, en enleva une bonne partie. Guillaume ne laissa pas de prendre la ville d'Aix-la-Chapelle, & de s'y faire couronner. Conrad le battit encore, & le contraignit de s'en retourner en Hollande. Fréderic avoit retabli ses affaires en Italie, & fait prisonnier le plus proche parent du Pape, qu'Innocent avoit fait Roi de Sardaigne, mais la mort termina enfin tous ces differends. Fréderic mourut au Château de Fiorenzuola dans la Pouille l'an 1250, après un regne de trente-huit ans. NAPLES & SICILE. 1250.

CONRAD couronné Empereur du vivant de Fréderic son pere, hérita de son aversion contre le Pape, & s'attira la haine du Clergé. Guillaume de Hollande se présenta pour renouveller ses prétensions, il fut appuyé des Ecclésiastiques. Presque tous les Princes se déclarerent pour Conrad, & Guillaume ne se croyant pas en état de résister à son ennemi, se renferma dans la basse Allemagne, où il ne fit la guerre qu'à la Comtesse de Flandre. CONRAD.

L'Empereur de son côté ne s'attacha qu'à chagriner le Pape, & les villes qui avoient embrassé son parti, desquelles il put se rendre maître en Italie dans le Royaume de Naples. La Capitale fut ruïnée de fond en comble. Capoue fut démolie, & l'armée du Pape commandée par son cousin fut taillée en pieces. Innocent qui se crut hors d'état de résister aux forces de Conrad, & qui se vit abandonné par Guillaume de Hollande, s'addressa à Richard, frere d'Henri Roi d'Angleterre, & lui offrit les deux Siciles, mais il s'agissoit d'en chasser Conrad, & ce Prince n'auroit pas accepté ces offres, si le Roi son frere ne lui avoit promis de le secourir.

Conrad obligé de s'en retourner en Allema- MAINFROI.

NAPLES & SICILE.

gne laiſſa le jeune Conradin ſon fils ſous la tutelle de Mainfroi ſon frere bâtard. Le Pape fit marcher ſon armée vers la Pouille, mais comme elle ſe laiſſa ſurprendre par les habitans de cette Province, ils la chaſſerent & proclamerent Mainfroi pour leur Souverain. Guillaume que les promeſſes du Pape avoient attiré à Rome, y alla *incognito*. Il n'y trouva pas les affaires d'Innocent en auſſi bon état, qu'on avoit voulu lui perſuader. Il s'en retourna en ſon païs, & fut tué à la chaſſe. L'Empereur Conrad mourut en 1254, la cinquieme année de ſon regne.

Mort de Guillaume.

1254.

Après ſa mort l'Italie ſe trouva dans une terrible agitation. La plupart de villes ſecouerent le joug de l'Empire, & s'érigerent en Républiques. Cette érection fut depuis confirmée par Rodolphe pour de l'argent. Elles tournerent enſuite leurs armes les unes contre les autres, ſouvent pour de très petits ſujets, comme Modene & Boulogne, pour un ſeau à tirer de l'eau. Il eſt vrai que, ſi l'on en croit Machiavel, il ſe répandoit peu de ſang dans leurs combats, puiſque dans une célebre bataille, il ne demeura ſur le champ qu'un Ecuyer & ſes deux Valets.

Mainfroi qui, pendant la vie de Conrad, n'avoit paru que comme tuteur du jeune Conradin, prit le titre de Roi, après ſa mort, ayant fait courir le bruit que le jeune Prince étoit auſſi décédé. Le Pape Alexandre IV prit cette occaſion pour l'excommunier. Urbain IV, ſon Succeſſeur, prétendit de plus, que ces Royaumes étoient dévolus au S. Siege par le crime de Felonie commis par Conrad, & les offrit à Charles Duc d'Anjou, frere de Louïs IX, Roi de France, pour les tenir de lui ſous la redevance d'un tribut annuel.

CHARLES d'Anjou.

CHARLES accepta la propoſition, contre l'avis de ſon frere, s'approcha de Rome, avec une armée

mée, & y fut proclamé Roi de Sicile & de Jeru- NAPLES & SICILE.
ſalem. Il alla enſuite chercher Mainfroi, l'atteignit près de Benévent, & mit ſon Armée en déroute. Ce malheureux Prince fut même aſſaſſiné par Jean de Roza, Comte de Caſerte, de la femme duquel il avoit abuſé. Tout le païs ſe rendit à Charles, & il fut reçu par-tout, comme Roi de Naples & de Sicile.

Conradin ſe retira en Allemagne, il vendit une partie de ſon païs de Suabe, au Duc de Baviere, & leva une armée conſidérable. Il repaſſa en Italie, accompagné de quelques Princes Allemands, & comme il ne put être écouté, ni du Pape, ni de Charles, il réſolut d'en venir aux mains, avec ſon ennemi. La bataille ſe donna près du Lac de Celano. Il eut d'abord de l'avantage, les François furent repouſſés, leur bagage tomba entre les mains des Allemands; mais ceux-ci étant entrés en querelle pour le pillage, Charles vint fondre ſur eux avec des Troupes fraîches qu'il avoit miſes dans une embuſcade. Il les obligea de fuir à leur tour, & de lui abandonner le champ de bataille couvert de morts. Malheurs de Conradin.

Conradin, & Fréderic, Duc d'Autriche, de la Maiſon de Bade, ſon couſin, échaperent à la vérité; mais aiant été obligés de ſe déguiſer, ils furent reconnus dans la Barque d'un pêcheur, par le moyen d'une bague qu'ils avoient envoyé vendre pour acheter des vivres. Ils furent arrêtés & conduits à Naples, où le procès leur fut fait comme à des perturbateurs du repos public. Conradin ſur l'échafaut, trouva le moien de faire tenir ſon anneau à Pierre Roi d'Arragon ſon Couſin, comme le ſeul Teſtament qu'il fût en état de faire, pour lui léguer tous ſes droits à la Couronne de Sicile: Pierre ſut le faire valoir en temps & lieu. Supplice de Conradin & de Fréderic Duc d'Autriche.

Charles étoit fils de Louïs VIII, & de Blanche

NAPLES & SICILE.

de Caſtille. Louïs IX, ſon frere aîné, lui fit épouſer Beatrix de Provence, quatrieme & derniere fille de Raimond Berenger, & de Béatrix de Savoye, ſœur de ſa femme Marguerite. Les merveilleuſes actions qu'il avoit faites dans la Paleſtine, & en Afrique, lui avoient acquis beaucoup de réputation. Les deux Siciles lui aiant été offertes par Innocent IV, l'an 1263, ou l'année ſuivante, & par Clement IV, l'an 1265, à la charge de payer à la Chambre Apoſtolique, une Haquenée blanche, & quarante mille écus tous les ans. Il paſſa en Italie, & fut couronné ſuivant les ordres du Pape, par Raoul Evêque d'Albe & d'Evreux, Prélat François, en 1266, dans l'Egliſe de Saint Jean de Latran, à Rome. Après avoir eſſuyé beaucoup de traverſes, il mourut dans le Château de Foggia, Ville de la Pouille, le 7 Janvier 1285, le vintieme de l'inveſtiture du Royaume de Sicile, & environ le ſoixante de ſon âge.

Conditions de ſon Inveſtiture.

Son Caractere.

On lui donna le ſurnom de Grand. Mais comme le diſent des * Ecrivains irreprochables, *le luſtre de ſes vertus fut beaucoup obſcurci, pour avoir été fort ambitieux, trop cupide de biens, rigoureux en ſes châtimens, vindicatif & cruel.* Il eut un attachement tout particulier pour la ville de Naples. On croit que la politique eut encore plus de part que cet attachement au choix qu'il en fit pour être ſa Reſidence ordinaire, & la Capitale de ſes Etats; parce qu'il y étoit plus à portée de recevoir des nouvelles de France, & les ſecours des Guelphes & de ſavoir toutes les démarches de la Cour de Rome. C'eſt pour cette raiſon qu'il la préféra à Palerme, où ſes prédeceſſeurs avoient tenu leur Cour. Ce fut ſous lui

* Les Freres de Sainte Marthe, *Hiſt. Généal. de la Maiſon de France*, Livre XIII.

lui que ſe fit ce cruel carnage que l'on appella les Vepres Siciliennes, en 1282. NAPLES & SICILE.

CHARLES II, ſon fils, qui lui ſucceda, eut autant de peine à conſerver la ſucceſſion que ſon Pere en avoit eu à l'aquérir. Il n'étoit que Prince de Salerne, lorsque ſon pere qui vivoit encore, lui donna le commandement de ſa flotte pour s'oppoſer à celle de PIERRE III, Roi d'Arragon, laquelle étoit commandée par l'Amiral Roger de Loria. Quoique Charles eût défendu à ce Prince d'engager le combat, il ſe laiſſa emporter par ſon courage; mais l'ennemi qui avoit eu la précaution de s'aſſurer des Matelots Siciliens qu'il avoit gagnés, n'eut pas de peine à remporter la victoire. Charles fut pris avec neuf Barons, & un grand nombre de Gentilshommes. CHARLES II.

Il fut conduit à Meſſine, où les Siciliens qui tenoient pour l'Arragonnois le condannerent à la mort, & à expier par ſon ſang, celui de Conradin que ſon pere avoit verſé. Conſtance Reine d'Arragon, & fille du Bâtard Mainfroi, étoit maîtreſſe abſolue de ſon ſort. Un jour de Vendredi, elle lui fit ſignifier ſa ſentence, & annoncer qu'il devoit ſe préparer à quitter cette vie, & qu'il étoit deſtiné à ſouffrir le même genre de mort que Conradin. Le Prince répondit avec courage *qu'il ſoufriroit patiemment cette mort, & qu'il ſe ſouvenoit qu'à pareil jour le Sauveur du monde avoit été crucifié pour nous ſauver.* Conſtance avoit de l'humanité & de la Religion. Cette réponſe l'attendrit, & elle lui envoya dire, *ſi pour le reſpect de ce jour, il étoit réſolu de ſouffrir la mort conſtamment; pour le reſpect de ce même jour, auquel notre Seigneur avoit pardonné à ſes ennemis, elle vouloit auſſi lui pardonner.* En même temps elle revoqua l'arrêt de mort, & fit conduire le Prince à Barcelone. 1285. Il eſt condamné à la mort. Cet arrêt de mort revoqué.

NAPLES & SICILE.

Sa priſon dura quatre ans, & pendant ce temps-là ſon pere étant venu à mourir, le Pape Martin, & Philippe Roi de France, commirent Robert II, Comte d'Artois, pour gouverner ſes Etats, pendant ſon abſence. Il ſortit enfin de priſon par l'entremiſe d'Edouard I, Roi d'Angleterre, & pour gage de l'accompliſſement des conditions qu'il avoit été obligé d'accorder, il donna en ôtage les Princes Louis, Robert, & Jean de Sicile, ſes fils, à Alphonſe qui avoit ſuccedé à ſon Pere au Royaume d'Arragon. Il ſe fit enſuite couronner à Rome, par le Pape Nicolas IV, l'an 1289, & prit le titre de Roi des deux Siciles, comme l'avoient porté ſes prédéceſſeurs. Ce fut la matiere d'une nouvelle guerre.

1289.

Nouvelle guerre contre le Roi d'Arragon.

JAQUES, frere d'Alphonſe, prenant la qualité de Roi de Sicile, comme légataire de Conradin, excita des ſéditions dans la Calabre, & prit la ville de Cathenzano. Il fortifia tellement cette place, que quand le Comte d'Artois la voulut aſſieger, il perdit beaucoup de temps ſans pouvoir gagner aucun terrain, quoiqu'il eût défait Jaques & les Arragonois, qui venoient la ſecourir. Jaques aiant reçu de nouveaux renforts, alla mettre le Siege devant Gayete pour obliger Robert à lever celui de Cathenzano. Cette ville ſe défendit avec beaucoup de fidelité. Mais ſur ces entrefaites, les deux Princes firent entr'eux une trêve, contre le ſentiment du Comte d'Artois, qui n'ayant pu l'empêcher, en eut un tel depit, qu'il repaſſa en France.

Traité de Paix avec l'Arragon.

Alphonſe étant mort, Jaques, qui devoit lui ſucceder, fit la paix avec le Roi de Sicile, avant que de partir pour aller prendre poſſeſſion de l'Arragon. Par ce Traité il céda à Charles la Sicile, à condition d'épouſer ſa fille Blanche d'Anjou, & que le Roi de Sicile engageroit Charles

1291.

de

de France, Comte de Valois, à renoncer en faveur de Jaques, au droit qu'il avoit sur les Royaumes d'Arragon & de Valence. La Sicile fut rendue ; les trois Princes qui étoient en ôtage furent renvoiés, Jaques épousa la Princesse de Sicile, & son beau-pere fit le voyage de France, pour négocier la renonciation qu'il avoit promis de procurer. Durant son séjour, il ménagea une trêve de deux ans, entre Philippe le Bel, Roi de France, & Edouard Roi d'Angleterre. NAPLES & SICILE.

Fréderic frere du Roi d'Arragon, mécontent de la restitution de la Sicile, prit le temps que Charles étoit absent pour s'emparer de ce Royaume. Jaques desavoua l'entreprise & protesta devant le Pape, qu'il n'avoit eu aucune part à cette invasion. Charles fut satisfait de cette justification, d'autant plus que Jaques lui donna des secours pour combattre l'armée navale de Frederic. Elle fut défaite, Messine & quelques autres villes rentrerent dans le devoir, & toute l'Isle auroit été soumise en peu de temps, si le Roi d'Arragon, qui vouloit qu'il restât quelque chose à son frere, ne se fût pas retiré avec ses forces. Charles donna à son fils Robert Duc de Calabre, la commission d'achever la réduction de la Sicile. Il reprit en effet Catanée, & plusieurs autres villes; mais comme il ne se tenoit pas assez sur ses gardes, l'armée de Frederic tomba sur lui, rompit une partie de la sienne, puis alla charger le secours que Philippe, Prince de Tarente, frere de Robert, lui amenoit, le défit, & fit prisonnier le Prince Philippe. FREDERIC d'Arragon Roi de Sicile.

Fréderic sans laisser refroidir le courage de son armée victorieuse, poursuivit son chemin & s'empara de la Calabre. Le Comte de Valois aida à Charles à la reconquérir. Ce Comte & Ioland d'Arragon, Ducheſſe de Calabre, voyant Ses progrès.

NAPLES & SICILE. les ſuites ruïneuſes de cette guerre, ménagerent un accord entre les deux Princes. On convint que Frederic poſſederoit la Sicile durant ſa vie, & ne porteroit point d'autre titre que celui de Roi de la Trinacrie: qu'il épouſeroit une des filles du Roi de Sicile, qui lui promit de l'aſſiſter, pour conquerir le Royaume de Sardaigne.

piété & zèle de CHARLES II. Ce fut alors que Charles commença à jouïr du repos. Il avoit beaucoup de piété & un grand zèle pour le maintien de la Religion. Il fit un édit par lequel il permettoit à tous ſes ſujets Chretiens de la Sicile, de pourſuivre les Sarraſins qui y étoient demeurés, s'ils ne renonçoient au Mahometiſme. Ce fut auſſi par le même principe de zèle, qu'il commença en Provence la perſécution contre les Templiers, qui pour la plupart avoient porté l'iniquité juſqu'au plus haut point, & s'étoient attiré la haine publique par les crimes qu'ils commettoient, quoique pluſieurs Ecrivains aient aſſuré qu'on leur en imputoit beaucoup de faux. Charles ſe qualifioit Roi de Jeruſalem & de Sicile, Duc de la Pouille, Prince de Capoue, Comte d'Anjou, du Maine, de Provence, de Forcalquier & de Piemont.

ſes enfans. Il avoit épouſé Marie fille d'Etienne V, Roi de Hongrie de laquelle il eut 1. Charles Martel, qui ſucceda au Royaume de Hongrie, quoiqu'à dire le vrai, il ne put jamais s'y bien établir. 2. Louïs Evêque de Toulouſe, qui mourut l'an 1297, & fut canoniſé l'an 1314, par le Pape Clement V. 3. ROBERT qui ſucceda au Royaume de Naples. 4. Marguerite qui épouſa Charles de France, Comte de Valois. 5. Philippe, Prince de Tarente dont tous les fils moururent ſans poſterité. 6. Pierre Comte de Gravine. 7. Blanche mariée à Jaques II, Roi d'Arragon. 8. Eleonor qui épouſa Philippe Roi de la Trinacrie. 9. Marie qui épouſa Sanche Roi de Majorque. 10. Bea-

Beatrix femme d'Aſon, Marquis d'Eſte. Jean Duc de Duras, & quelques autres enfans qui moururent en bas âge comme Triſtan, qui fut ainſi nommé parce qu'il étoit né durant les malheurs de ſon pere, qui étoit alors priſonnier. Charles II, mourut le 5 Mars 1309, âgé de ſoixante ans. 1309.

II. NAPLES & SICILE.

ROBERT ſurnommé le Bon & le Sage, pour la manière dont il ſe gouverna dans ſon Etat, avoit été donné en ôtage, l'an 1288, avec ſes deux freres, Louïs & Jean, au Roi Alphonſe, fils & ſucceſſeur de Pierre, pour aſſurer les conditions de la liberté de Charles II. Sa réputation fut enſuite ſi éclatante, que les Florentins, & quelques autres peuples d'Italie, le prierent de prendre contre les Gibelins leurs ennemis, la conduite de leurs Armées. Cependant avec toutes les belles qualités qu'il avoit, Charles II, fils de Charles Martel, Roi de Hongrie, ſon neveu, lui diſputa la ſucceſſion de la Sicile, & de la Provence, comme étant deſcendu de ſon aîné. Clement V, qui eut plus d'égard à l'utilité publique, au mérite & à la ſageſſe de Robert, qu'à l'équité de la prétenſion, le couronna, l'an 1309 à Avignon. Ce Prince n'avoit alors que vingt-huit ans. 1309.

ROBERT Roi de Naples, FREDERIC Roi de Sicile.

Robert alla enſuite dans ſa Comté de Provence, ſe rendit maître du Marquiſat de Saluces, & comme il ſoutenoit le parti des Guelphes, à l'imitation du Roi, ſon Pere, & de ſon ayeul, le Pape, qui l'avoit fait Comte de la Romagne, & Vicaire-Général de tout l'Etat Eccléſiaſtique, lui donna encore le Gouvernement de Ferrare, pour l'oppoſer à l'Empereur Henri VII, Chef des Gibelins.

Celui-ci outré du ſecours qu'il leur avoit prêté contre lui, & du refus qu'il avoit fait de ſon alliance, parce qu'il lui avoit offert ſa fille pour la

Il ſe brouille avec l'Empereur.

NAPLES & SICILE.

la marier avec Charles, Duc de Calabre, fit citer Robert à la Diète, le traita de rebelle à lui & à l'Empire, confisqua ses Principautés & son Royaume, pour n'avoir voulu comparoître, & le condamna même à perdre la tête. Clement V, cassa bientôt l'Arrêt d'Henri. Philippe le Bel se plaignit au Pape de la hardiesse, & de l'injustice de l'Empereur, qui ne laissa pas d'entrer en Piemont sur les Terres de Robert; mais il en fut chassé honteusement par les freres de ce Roi, & il fut contraint de se retirer avec le repentir d'avoir irrité un Prince si brave, & qui pouvoit gâter ses affaires en Italie.

La mort d'Henri mit fin à leurs differens. Louïs de Baviere, qui lui succeda ne s'accommoda pas mieux avec le Pape. Il alla à Rome, pour y faire créer un nouveau Pape, à la place de celui qu'il n'aimoit pas. Robert envoia à propos une armée au secours de ce Pontife, & obligea les troupes de l'Empereur de se retirer.

Guerre en Sicile.

Cependant Frederic occupoit toujours la Sicile. Quoique dans l'accord qu'il avoit fait avec Charles II, il n'eût le Royaume de Sicile, que pour sa vie durant; néanmoins son mariage avec Eleonor, fille de Charles II, dont il étoit sorti des enfans, sembloit lui assurer la succession. Robert fit une tentative pour rentrer en possession de la Sicile. Il prit occasion de commencer les hostilités de ce que Frederic s'étoit allié avec l'Empereur, cette guerre n'eut rien de mémorable & les deux Beaux-freres convinrent d'une trêve pour trois ans.

D'un autre côté les Florentins qui avoient toujours conservé leur liberté, avoient besoin d'un Protecteur qui les soutînt contre les assauts des Gibelins. Ils se donnerent au Roi de Naples, & furent commandés quelque temps par son fils le Duc de Calabre. Les Gibelins aiant assiégé le

le Château de Montcatin, les Florentins preſ- NAPLES &
ſerent l'aſſiſtance de Robert, qui leur envoia SICILE.
ſes freres Philippe, & Pierre Comte de Gravine; & comme les uns & les autres en vinrent aux mains, on fit priſonnier le Prince Philippe, mais Charles de Tarente ſon fils, & le Comte de Gravine furent tués.

Robert fut beaucoup plus heureux à Genes, qu'il poſſeda dix-huit ans, comme Seigneur; parce qu'étant entré dans la ville preſſée par les Gibelins, qui s'étoient alliés des Arragonois, & de Mathieu Viſconti, Seigneur de Milan, il les battit, après avoir ſoutenu ſept mois de Siege. Il ſe rendit delà à Avignon, & peu s'en falut qu'il ne fût opprimé par les embuches que lui dreſſa Fréderic d'Arragon. Ce dernier aiant gagné quelques ſcélérats qui s'engagerent de mettre le feu aux Vaiſſeaux de Robert, il arriva heureuſement que leur complot fut découvert. On les punit, & le Duc de Calabre paſſa en Sicile avec des troupes, pour attaquer vigoureuſement Fréderic, qui mourut vers ce tems-là. Robert eut la généroſité de le regreter. Il oublia qu'il étoit ſon ennemi, pour ſe ſouvenir qu'il étoitt ſon Beau-frere. Fréderic eut pour ſucceſſeur ſon fils Pierre. Guillaume & Jean ſes deux autres fils eurent le titre de Ducs d'Athenes.

Mort de Frederic. 1328.

PIERRE ſe fit autant déteſter des Siciliens, que ſon Pere en avoit été aimé. Robert prit cette occaſion, & alla lui-même avec une armée navale en Sicile, prit Lipari, gagna une victoire, & s'attendoit à pourſuivre ces progrès lorſque les troubles de Naples le rappellerent: la Nobleſſe y étoit diviſée par les factions, & il étoit à craindre que ſon abſence ne rendît le mal irréparable. Ainſi il repaſſa la mer, pour pacifier ces tumultes. Florence étoit dans une ſitua-

PIERRE, Roi de Sicile.

NAPLES & SICILE.

ſituation ſemblable. Les principaux Citoiens ne pouvoient s'accorder entre-eux, & cette République étoit à la veille d'éprouver tous les malheurs qui accompagnent les guerres civiles. Pour réprimer l'ambition des factieux, elle eut recours à Robert qui lui laiſſa, pour la gouverner, Gautier Duc d'Athenes, qui fut depuis Connétable de France; mais ce Gouverneur aiant voulu ſe rendre Souverain perpetuel & abſolu, ne put ſe maintenir longtemps dans ce poſte.

Gautier Duc d'Athenes.

Robert avoit eu le malheur de perdre ſon fils unique, Charles Duc de Calabre, vers l'an 1328. Quoique ce Duc fût encore jeune, il avoit été marié deux fois, premierement avec Catherine, fille de l'Empereur Albert d'Autriche, décedée ſans lignée: & en ſecond lieu avec Marie de France, fille de Charles Duc de Valois, de laquelle il avoit eu deux filles Jeanne & Marie. La premiere avoit épouſé André, frere de Louïs Roi de Hongrie, & petit-fils de Charles Martel Roi de Hongrie, frere de Robert. Louïs, autre fils de Robert, avoit à peine vêcu neuf ans. Le Roi de Naples, ſe voiant dans une âge, où il n'attendoit plus que la mort, & ne ſe trouvant plus de fils pour ſucceder, fit un Teſtament par lequel il inſtituoit Jeanne, ſa petite-fille, heritiere univerſelle des deux Siciles, deça & delà le Phare, des Comtés de Provence, de Forcalquier, & de Piemont. Il vouloit qu'en cas qu'elle vînt à déceder ſans enfans, on lui ſubſtituât Marie ſa ſœur & qu'alors André Mari de Jeanne, & Duc de Calabre, ſeroit Prince de Salerne; que Marie épouſeroit Louïs Roi de Hongrie, & frere d'André; que cette ſucceſſion ne pourroit point être diviſée. Son Teſtament contenoit, outre ces diſpoſitions, pluſieurs legs pieux & fonda-

Teſtament de Robert.

tions

tions dignes de la Religion, & de la généroſité de ce Monarque. Il mourut l'an 1343, âgé de ſoixante-quatre ans, *laiſſant à ſon heritiere un Royaume floriſſant, de grands treſors, une Paix aſſurée, de puiſſantes alliances & un peuple riche & content.* Il aimoit les Savans & étoit ſavant lui-même, grand Théologien, habile Philoſophe, diſert Orateur, profond Phyſicien, ſubtil Mathématicien & bon Poëte. Il avoit coutume de dire que s'il lui falloit opter des Sciences ou de ſon Royaume, il aimeroit mieux perdre ſa Couronne, que de ſe voir privé de l'étude. Il aimoit le fameux Petrarque, & l'honora d'une protection particuliere. Quelques Hiſtoriens modernes ne l'appellent que Roi de Naples, & il ſemble en effet qu'ils ont raiſon, puiſque les Princes d'Arragon régnoient en Sicile, cependant il ſe trouve d'anciennes Chartres qui l'appellent toujours Roi de Sicile, & de Jeruſalem.

NAPLES & SICILE.

Sa mort.

1343.

Pierre d'Arragon, Roi de Sicile, étoit mort l'année précédente, après un Regne d'environ quinze ans. Il avoit eu pour ſucceſſeur LOUIS ſon fils, qui n'étoit âgé que de cinq ans, lorſque cette Couronne lui échut. Durant ſa minorité ſon oncle Jean, Duc d'Athenes, gouverna l'Etat de Sicile.

Louïs d'Arragon.

JEANNE ſucceda en vertu du Teſtament de Robert. Ce ſage Roi l'avoit mariée à l'âge de neuf ans avec André duquel nous venons de parler, & les avoit fait élever enſemble, eſperant que la familiarité & l'accoutumance de l'éducation formeroit entre eux une conformité d'humeurs qui produiroit leur bonheur mutuel & celui de leurs ſujets. Il ſe trompa. En douze ans que dura cette fatale union, ce ne fut qu'une diſcorde perpetuelle. Eliſabeth Reine de Hongrie, Mere d'André, fit le voiage de Naples,

JEANNE I, & ſes quatre maris.

NAPLES & SICILE.

ples, où elle eut la mortification d'être témoin des mépris que la Reine Jeanne avoit pour ſon époux. Elizabeth s'adreſſa au Pape, pour obtenir de lui qu'il couronnât André.

ANDRE'.

Ce Prince étoit bruſque & d'un eſprit peſant. Il s'aperçut néanmoins des infidélités que Jeanne ſa femme lui faiſoit. Ce qui acheva de tout gâter, ce fut que le Pape envoia à André, un Bref où il le traitoit de Roi. Ce titre fit naître un ſoupçon à la Reine, comme ſi ſon Epoux eût cherché à ſe rendre maître d'elle, & du Royaume. Un Légat que le Pape envoia pour remedier aux deſordres cauſés par leur meſintelligence, n'y put réuſſir. Jeanne voulut être couronnée ſeule, le Pape le refuſa, & l'obligea de conſentir au Couronnement d'André. Quatre Cardinaux ſe rendirent à Gajette, pour faire cette cérémonie. Il fut ſtipulé que ce Couronnement n'étoit qu'une faveur que le Pape faiſoit à André, & qu'il n'en auroit pas plus de droit à la Couronne, qui en cas que Jeanne mourût la prémiere ſans poſtérité, paſſeroit à Marie, ou à ſes enfans ſuivant l'inféodation faite à Charles I. Charles de Duras * voiant que Marie étoit deſtinée au Roi de Hongrie, le prévint & la prit pour femme. La Reine fut indignée de cette précaution, & ſe plaignit que le Duc ſon Couſin eût fait cette alliance ſur ſon tombeau. Elle en devint plus intraitable à l'égard d'André, & réſolut de ſe defaire de lui. Le 5 Septembre 1345, le Roi étant dans la ville d'Averſe, fut étranglé de nuit avec un cordon de ſoie, en une chambre proche de celle de la Reine, ſon corps étant attaché aux grilles de la fenê-

Sa mort cruelle.

1345.

* Il étoit fils de Jean Duc de Duras, & neveu du Roi Robert. Voyez les freres de Sainte Marthe. *Hiſt. Geneal. de la Maiſon de France*, Liv. XIII.

fenêtre. Il n'avoit encore que 18 ans; Il eſt aiſé de concevoir l'horreur que ce ſpectacle repandit dans la ville. Un Hiſtorien * de Naples, dit que la veille de cette barbare action, André entrant dans la chambre de la Reine, la trouva occupée à faire un cordon d'or & de ſoie, & que lui aiant demandé à quoi elle le deſtinoit: elle lui repondit que c'étoit pour le pendre. Le Roi de Hongrie demanda long-temps en vain que l'on vangeât la mort de ſon frere. Jeanne ſe voiant accuſée publiquement, & voulant enfin tâcher de ſe laver du bruit qui couroit qu'elle avoit commis elle-même ce parricide, fit faire des recherches dont elle donna la commiſſion à Hugues de Baux, Prince d'Orange, & Comte d'Avelines, qui pour l'honneur de la Reine fit ſouffrir les plus cruels ſupplices à quelques miſérables qui étoient peut-être les moins coupables de ce crime. NAPLES & SICILE.

Jeanne ne s'étoit pas débaraſſée d'André pour ſe paſſer de mari. Elle épouſa l'année ſuivante Louïs de Tarente l'un des fils du Prince Philippe frere de Robert, le plus beau Prince de ſon tems. Comme il avoit été ſon galant du vivant d'André, & qu'il étoit encore ſoupçonné, d'avoir contribué à la mort de ce malheureux Roi, Louïs Roi de Hongrie, frere d'André, paſſa en Italie avec une Armée, prit Naples, & n'eut point de peine à ſe rendre maître de tout le Royaume. Louïs de Tarente.

Jeanne qui avoit prévu ce grand orage, s'étoit retirée en Provence avec ſon mari. Dans la néceſſité où ils ſe trouverent, l'an 1348, elle demembra la ville d'Avignon de la Provence, & la vendit à Clement VI, à ſes ſucceſſeurs, & à l'Egliſe Romaine, pour quatre-vingt mille florins, dont elle fut Avignon vendu aux Papes.

* *Villani.*

NAPLES & SICILE.

fut auſſi-tôt payée. Elle fut rétablie dans ſon Royaume cinq ans après en avoir été chaſſée, & eut beſoin pour cela de toute l'autorité du Pape, qui la juſtifia du meurtre d'André, dont elle n'étoit que trop convaincue & appaiſa la colere du Roi de Hongrie. L'an 1352 elle fut couronnée avec ſon mari, qui mourut dix ans après, le vingt-ſixieme de Mai, âgé de quarante-deux ans, après en avoir regné près de ſeize. Elle ſe remaria l'année ſuivante avec l'Infant Jaques, depuis Roi d'Arragon, fils de Jaques, Roi de Majorque, & de Conſtance de ſon même ſang. Mais comme elle avoit pour lui beaucoup de mépris, il ſe chagrina, & fut obligé d'aller au ſecours du Roi ſon Pere pour recouvrer ſon Royaume de Majorque, uſurpé par leur Couſin le Roi d'Arragon, & dans cette guerre il fut fait priſonnier. Jeanne qui paia quarante mille écus pour ſa rançon, le répudia quelque tems après, on le fit mourir, ſelon quelques-uns, pour en être devenue jalouſe. D'autres mettent ſa mort en 1368.

1352.

Jaques d'Arragon troiſieme Mari de Jeanne.

Otton de Brunſwic quatrieme Mari de Jeanne.

Jeanne ſe remaria en quatriemes nôces, l'an 1376 avec Otton de Brunswic, qui faiſoit la guerre en Italie en faveur du Pape. Elle voulut qu'il fût appellé Prince de Tarente, & que Charles Duc de Duras, eût l'eſperance de ſuccéder un jour au Royaume. Otton dont nous parlerons dans le Chapitre de la Maiſon de Brunswic, mourut l'an 1388, d'une bleſſure qu'il reçut à Naples, dans un combat. Jeanne qui par la vente, ou l'engagement de la ville d'Avignon, avoit donné occaſion à pluſieurs Schiſmes dans l'Egliſe, fut excommuniée par Urbain.

Ce Pape qui ne l'aimoit en aucune maniere, & qui étoit naturellement vindicatif, inveſtit du Royaume de Sicile, Charles de Duras, Couſin de

de la Reine, laquelle en 1380 adopta Louis d'Anjou, frere de Charles V Roi de France, ſurnommé le Sage. Charles de Duras, ſe prévalant de la foibleſſe de Jeanne, & des débauches auxquelles elle s'abandonnoit ſans reſpecter ſa qualité, ſe ſaiſit de ſa perſonne. Il la fit arrêter dans le Château de l'Oeuf, où elle s'étoit retirée, & la fit étoufer entre deux lits de plume, le 22 Mai, l'an 1382. Selon d'autres il la fit étrangler dans la Citadelle d'Averſe, où elle avoit étranglé ſon premier mari. Marie fille naturelle de Robert, Roi de Sicile, eut la tête tranchée, parce qu'on la crut coupable ou complice de la mort d'André. La Catanoiſe, Favorite de Jeanne, fut punie plus cruellement, en voici l'hiſtoire en peu de mots.

NAPLES & SICILE. Mort de Jeanne. 1382.

Robert avoit eu, comme je l'ai déja remarqué, de Violante d'Arragon, Charles Duc de Calabre Pere de Jeanne, & Louïs né à Catane. On ne trouva pour nourrir Louïs qu'une pauvre femme nommée Philippine, de la même ville. Elle gagnoit ſa vie à laver des draps, & ſon mari ne ſubſiſtoit que de la pêche. Elle étoit jeune & belle, & comme elle avoit élevé Louïs, Violante ſe laiſſoit abſolument gouverner par cette femme, mais comme elle ne vêcut pas long-tems, la Catanoiſe ſe trouva bientôt ſans protection, & ſans appui. Elle n'en demeura pas long-tems dépourvue, parce que Charles, frere aîné de ſon éleve, aiant épouſé Sanchette, fille du Roi de Majorque, Philippine, que Violante avoit recommandée à Robert, ſe mit ſi bien dans l'eſprit de Sanchette par ſa complaiſance & par ſon adreſſe, que cette Princeſſe merveilleuſement ſatisfaite de ſa conduite, ne perdit aucune occaſion de l'agrandir. Le mari de la Catanoiſe, étant mort, & Raimond de Chabanes, Ecuier de Cuiſine du Roi, aiant pris

Hiſtoire de la Catanoiſe.

à

NAPLES & SICILE.

à ſon ſervice un jeune Maure, lui donna ſon nom dans le Baptême & ſa charge quelque temps après. Celui-ci qui ſe rendit agréable au Roi & au Duc ſon fils, devint maître de la Garderobe, aquit de grands biens, & fut marié avec Philippine, parce que la Ducheſſe de Calabre le ſouhaitoit. Après la naiſſance de la Princeſſe Jeanne, la Catanoiſe fut nommée ſa Gouvernante. Raimond le Maure fut Intendant de ſa Maiſon, & depuis Grand Senéchal de Naples, & mourut peu après. Dès que Robert eut déclaré Jeanne ſon heritiere, il n'y eut ni ſoupleſſe, ni artifices que la Catanoiſe n'employât, pour ſe rendre maîtreſſe abſolue de l'eſprit de Jeanne, qui par les Conſeils de cette femme, fit étrangler ſon mari André. On croit même que la Catanoiſe fit ce coup horrible, & que le Comte d'Evoli ſon fils, Grand Senéchal, en avoit preſſé l'exécution, pour jouïr plus librement des amours de Jeanne: mais comme la plupart des Grands du Royaume choiſirent Hugues de Baux Prince d'Orange, avec un pouvoir plein & abſolu de faire punir les meurtriers, il fit mourir la Catanoiſe dans la torture, bruler vive ſa fille Sanchette, & ſon fils Robert, qui fut tiré du feu à demi vivant, traîné par la ville, & mis en pieces.

Rois de Sicile.

Pendant que Jeanne occupoit ſi indignement le thrône de Naples, la Sicile changea pluſieurs fois de maître. Louïs d'Arragon, qui, comme nous l'avons dit, avoit ſuccedé à ſon Pere Pierre, étoit mort l'an 1355, âgé de 18 ans, le troiſieme de ſon Regne. Il avoit eu pour ſucceſſeur ſon frere Fréderic le Simple, qui n'eut qu'une fille unique nommée MARIE, laquelle épouſa Martin le Jeune, Prince d'Arragon, l'un des deſcendans de Jaques, à qui elle porta le Royaume de Sicile. Elle regna trente-

quâtre

quatre ans, c'eſt-à-dire, depuis l'an 1368 juſqu'en 1401. NAPLES & SICILE.

CHARLES III, ſurnommé le Court, à cauſe de ſa petite taille, étoit fils de Louïs de Duras, Comte de Gravine, & de Marguerite de San Séverino. Il fut couronné Roi de Naples, l'an 1381 par le Pape Urbain, qui pour lui faciliter la conquête du Royaume, aliéna les propriétés & les droits de quelques Egliſes & Monaſteres de Rome, pour quatre-vingt mille florins d'or, qu'il lui donna. Louïs Roi de Hongrie, qui avoit reçu la Couronne de Pologne, l'an 1370, ne craignit point de lui confier la conduite de ſes Armées, quand il fit la guerre aux Venitiens; & quoiqu'il ne fût alors que Duc de Duras, ſa négociation entre ce Roi & la République eut tant de ſuccès, qu'il en fut ſurnommé le Pacifique, ou Charles de la Paix. CHARLES III, le Pacifique.

Le même Louïs fut appellé en Italie par Urbain VI, qui le fit Général de toutes ſes troupes, & lui tranſporta les droits qu'il avoit ſur la Sicile. Avec huit mille chevaux Charles prit Arrezzo, & accorda la Paix à ceux de Florence, qui lui donnerent quarante mille écus pour l'obtenir. Etant arrivé à Naples, il défit l'armée d'Otton Duc de Brunswic, la Reine Jeanne ſe rendit à lui quelque temps après. A la reſerve des Comtes de Fondi, d'Adrien, & de Caſerte, tous les autres Comtes & Barons le reconnurent pour leur Souverain.

Louïs, Roi de Hongrie & de Pologne, étant mort l'an 1382, après un regne de quarante ans, les Hongrois appellerent Charles de Duras Roi de Sicile, qui ne prit que la qualité de Gouverneur à ſon arrivée, mais l'an 1385, il ſe fit couronner. Sa veuve Elizabeth, fille d'Etienne Roi de Boſnie, & Marie ſa fille qu'é- Il parvient à la couronne de Hongrie.

NAPLES & SICILE. pouſa * Sigiſmond fils de l'Empereur Charles IV, ſe reſſentirent de l'injuſtice que Charles leur faiſoit. Il fut aſſaſſiné dans un feſtin l'an 1386.

Sa mort.

Il eut de Marguerite de Duras, fille de Charles de Duras, ſon oncle, & de Marie de Sicile, ſœur de la Reine Jeanne, 1. Ladiſlas Roi de Hongrie & de Sicile. 2. Marie, morte au berceau. 3. JEANNE II, appellée communément JEANNETTE.

LADISLAS. LADISLAS fut inveſti du Royaume de Sicile, par Boniface IX, qui le fit couronner à Gajette, l'an 1390 l'onzieme de Mai, avec Conſtance de Clermont ſon épouſe, par Angelo Acciavoli, Cardinal de Florence, ſon Légat. La ſucceſſion lui fut diſputée par Louïs d'Anjou, fils adoptif de la Reine Jeanne. Ce Prince fut reçu dans Naples, par la faveur de Clement VII, qui réſidoit à Avignon, & par celle de ſes amis, avec une magnificence extraordinaire. Mais aiant inutilement aſſiégé la ville d'Averſe, ſon crédit commença ſi fort à décheoir, qu'il fut enfin contraint de s'en retourner en Provence. Ladiſlas qui étoit allé trouver Boniface à Rome, pour lui demander quelque ſecours, ſe ſervant de l'occaſion qui ſe préſentoit, envoya une armée ſous la conduite d'Alberic Barbiano, Comte de Cuni, qui obligea Naples, avec tout le reſte du Royaume, de renoncer aux intérêts de Louïs d'Anjou.

Vers ce temps-là, c'eſt-à-dire, en 1401, Marie fille de Frederic III, & femme de Martin d'Arragon, étant morte un an après le decès de Frederic, Prince de Sicile, qui étoit le ſeul fruit de ce mariage, MARTIN ſon mari regna ſeul juſqu'à

* Il n'étoit alors que Marquis de Brandebourg & de Moravie, depuis il fut Empereur d'Allemagne, & Roi de Boheme.

qu'à l'an 1409, qui fut celui de ſa mort. Son Pere MARTIN l'Ancien ſe porta héritier de ſon fils, & comme il étoit Roi d'Arragon, il unit cette Couronne & celle de Sicile de maniere qu'il la tranſmit à ſon neveu FERDINAND Roi d'Arragon & de Sicile, qui ſucceda. Revenons à la Maiſon d'Anjou, & voyons le regne de Ladiſlas. NAPLES & SICILE. MARTIN le Jeune. MARTIN l'Ancien.

Cependant, Sigiſmond de Luxembourg, Roi de Hongrie, fut empriſonné par une faction des grands Seigneurs du Païs. Ladiſlas par les brigues, & par le crédit de Boniface, fut couronne Roi du même Royaume, par l'Evêque de Strigonie, en 1403, à Jaza, ou à Javarin. Sigiſmond qui trouva moyen de ſortir du lieu où on l'avoit mis, aſſembla une armée nombreuſe, & Ladiſlas, qui fut contraint de vendre le bien qu'il avoit en Eſclavonie, ſans avoir rien fait, repaſſa dans ſon Royaume de Naples, où ſans Alberic Barbiano qui en étoit alors Connétable, ceux de la famille de San-Severino l'euſſent réduit à l'extrémité. Après avoir puni ſes ennemis les plus déclarés, il ſe mit en tête de regner dans Rome même, où il avoit été appellé par les Gibelins. Il fit enſuite inveſtir la ville, où il entra même, ſi l'on s'en rapporte à quelques Auteurs. Il revient Roi de Hongrie.

Mais comme Innocent VII l'excommunia, qu'il le priva même du Royaume de Sicile, & des autres Terres qu'il tenoit en fief de la Chambre Apoſtolique, il en craignit des ſuites fâcheuſes, & rechercha la Paix, qui fut conclue entre l'un & l'autre. Gregoire XII, qui avoit ſuccedé à Innocent, ne pouvant conſentir à la réunion de l'Egliſe, quoique Benoit XIII, ſon concurrent parût la ſouhaiter, ce qu'il ne fit jamais de bonne foi, ſollicita Ladiſlas de venir à Rome, où par l'aſſiſtance des Colonnes, & des Savelli,

NAPLES & SICILE.

velli, il ſe rendit maître de toutes les forteresſes. Sa garniſon en fut peu de temps après chaſſée par Louïs d'Anjou, qui remit la ville ſous l'obéïſſance d'Alexandre V, ſucceſſeur de Gregoire. Mais quoique Louïs eût gagné ſur Ladiſlas une bataille conſidérable, il ne profita point de ſa victoire & s'en retourna en France.

Ladiſlas s'étant accordé avec Jean XXIII, qui avoit été élu par le parti d'Alexandre, ce Pape le confirma dans la poſſeſſion de la Sicile, mais aiant depuis aſſemblé les Cardinaux à Mantoue dans un Concile, l'on y traita des moyens de chaſſer le Roi, qui ne laiſſa pas de rentrer dans Rome, & d'aller porter la guerre en Toſcane. Un Médecin fit ce que le Pape, les Cardinaux, & ſes ennemis les plus redoutables n'avoient pu faire. A la derniere priſe de Rome, il s'étoit ſaiſi de tous les effets & de tous les meubles des Florentins, qui s'y rencontrerent. Ces derniers étant informés, qu'il étoit bien avec la fille d'un Médecin de Perouze, gagnerent le Pere à force d'argent pour l'empoiſonner. Ce malheureux qui préféra l'argent à l'honneur, & à la vie de ſa propre fille, lui donna quelque choſe pour s'en frotter ce que la pudeur ne permet pas de nommer, avec aſſurance que par ce moyen, le Roi de Sicile continueroit de l'aimer juſqu'à la mort. La fille credule fit ce que lui avoit conſeillé ſon Pere, & dans les nouvelles faveurs qu'en reçut le Roi, elle ſe trouva empoiſonnée avec Ladiſlas, qui dans la fievre dont il fut ſaiſi ſe fit tranſporter à Naples, où il mourut le 6 d'Aout, l'an 1414, à l'âge de quarante ans, après en avoir regné 28, 5 mois, 11 jours.

Perfidie d'un Médecin.

Il avoit été marié dès l'an 1389 avec Conſtance de Clermont fille de Mainfroi, Amiral de Sicile, & Comte de Motica, qui étoit extremement riche.

che. Mais n'en aiant point eu d'enfans, il la repudia l'an 1392 par les ſollicitations de ſa mere Marguerite, qui avoit recherché cette Alliance, & la fit épouſer au Comte de Hauteville, André de Capoue, qui eut pour pere le Comte Louïs. L'an 1403, Ladiſlas ſe remaria avec Marie fille de Jaques I, Roi de Cypre & d'Armenie, & d'Agnès de Baviere. Marie étant morte le 4 Septembre l'an 1404, il épouſa Marie d'Euguien, Princeſſe de Tarente, fille de Jean d'Enguien, Comte de Liche, & de Sanchette de Baux. Cette Dame parfaitement belle étoit veuve de Raimond Urſin de Baux Prince de Tarente, & parce qu'elle étoit dans les intérêts de Louïs d'Anjou, Ladiſlas qui mit le ſiege devant Tarente la contraignit de ſe rendre à lui & de conſentir à ſon mariage. Elle pouvoit avoir alors 38 ans. NAPLES & SICILE.

Comme il ne laiſſoit aucun héritier, Jeannette ſa ſœur, ou Jeanne II, du nom, lui ſucceda. Elle avoit été mariée dès l'an 1403, avec Guillaume d'Autriche fils du Duc Leopold & petit-fils d'Albert, & quand Guillaume fut mort ſans enfans l'an 1406 elle ſe maria l'an 1415, avec Jaques de Bourbon Comte de la Marche, fils aîné de Jean & de Catherine de Vendôme.

Le regne de Jeannette Reine de Naples fut troublé par des guerres civiles & domeſtiques. Il étoit mal-aiſé qu'il fût tranquille, puiſque ſon Etat n'étoit gouverné que par Pandolfe Alope ſon grand Chambellan, & par le fameux Capitaine Mutio Sforce de Cotignola, de qui ſont venus les derniers Ducs de Milan du nom de Sforce. Jaques ne pouvant ſouffrir qu'on le mépriſât, fit mourir Pandolfe, empriſonner Sforce, enferma la Reine dans une des Fortereſſes de la ville, & lui ôta toute connoiſſance des affaires. Jules Ceſar de Capoue, Maréchal du JEANNE II. ou Jeannette & JAQUES.

NAPLES & SICILE.

Royaume, porta Jaques à gouverner l'Etat par lui-même; mais comme cet Officier avoit l'eſprit fort inconſtant, qu'il étoit jaloux de l'avancement des François au préjudice de ceux de ſa Nation, & qu'il ſouhaitoit de rentrer en grace auprès de la Reine, il lui fit part du malheureux deſſein qu'il avoit de faire mourir le Roi ſon mari. Jeanne auſſi diſſimulée, que voluptueuſe, feignit de l'aprouver, réſolue de ſe vanger du Roi & du Maréchal, elle appella ce dernier dans ſon Cabinet, ſe fit expliquer l'ordre & la conduite qu'il vouloit tenir dans cette entrepriſe. Jaques caché dans un lieu ſecret, d'où il pouvoit entendre la conſpiration de Jule Ceſar, le fit prendre, & punir enſuite du ſupplice qu'il méritoit.

Jaques prevenu par-là de la fidélité de ſon épouſe, lui remit toute la conduite des affaires, mais dès que l'occaſion qu'elle cherchoit ſe fut préſentée, elle excita contre lui une ſédition populaire, & le fit empriſonner. Il trouva moyen de ſortir de ſa priſon, où il en ſortit ſelon quelques-uns par les prieres de Martin V, & dans la défiance qu'il eut de la Reine, & de ceux de Naples, après avoir vendu la Principauté de Tarente à Jean Antoine Urſin, il revint en France, où il prit l'habit du Tiers Ordre de St. François au Couvent de Beſançon, & y mourut l'an 1438. Cependant Jeanne qui avoit perdu Pandolfe ſon favori, tourna ſon cœur du côté de Jean Caracciol de Naples, qui avoit la taille avantageuſe, le viſage beau, l'ame grande & l'air noble. Il étoit éloquent, brave, & modeſte, & comme il lui rendit de très grands ſervices, Jeanne le fit grand Sénéchal du Royaume. Il devint jaloux du crédit de Sforce, & n'eut pas beaucoup de peine à le ruiner. Martin V ſe voiant attaqué

par

par Braccio tyran de Pérouſe, eut auſſi-tôt recours à la Reine qui lui envoya des troupes. Sforce les commandoit, mais parce qu'il fut défait & qu'elle crut, ou qu'on lui fit accroire, que la défaite de ce Général ne devoit être imputée qu'à ſon imprudence, elle lui ordonna de s'éloigner & prit Braccio à ſon ſervice. Le Pape qui avoit de l'affection pour Sforce, fut ſi irrité du choix de la Reine, qu'il la déclara déchue du droit de la Couronne de Sicile, dont il inveſtit Louïs III, Duc d'Anjou. Ce Prince s'avança pour en prendre poſſeſſion. Par ce moyen Jeanne s'attira en même temps trois puiſſans ennemis, le Pape, Louïs d'Anjou fils aîné de Louïs II, & Mutio Sforce. NAPLES & SICILE.

Pour appaiſer un ſi grand orage, elle adopta Alphonſe fils de Ferdinand Roi d'Arragon. Il fut reçu à Naples avec des marques de joie extraordinaire. Ce Prince perfide & diſſimulé, mais ambitieux, vaillant, & ferme dans toutes les réſolutions qu'il avoit priſes, viſita les places, ſous prétexte de veiller au bien de l'Etat, & y établit des garniſons qui devoient toutes recevoir ſes ordres, ſans avoir égard à ceux de la Reine. Il l'aſſiégea elle-même, la fit empriſonner, & conſpira long-temps contre ſa vie. Jamais homme ne porta plus loin l'ingratitude. Par le conſeil de Sforce revenu en grace, elle caſſa le Teſtament qu'elle avoit fait en faveur d'Alphonſe; & adopta Louïs III, Duc d'Anjou. L'adoption fut confirmée par Clement V. Sforce s'étant noyé malheureuſement quelque temps après, elle eut recours à François ſon fils, & à Jaques Caldora deux grands Capitaines, qui lui ſoumirent la plus grande partie du Royaume. Elle rentra à Naples l'an 1425, & y fit ſon entrée avec Louïs & Jean Caracciol, qui l'avoit ſervie fort heureuſement durant la paix & durant la

Elle adopte Alphonſe.

Et enſuite Louïs III d'Anjou.

1425.

NAPLES & SICILE.

la guerre. Ce dernier fut aſſaſſiné par les ennemis de ſa réputation & de ſa faveur. Louïs d'Anjou mourut peu de temps après dans la ville de Coſence à l'âge de 31 an, le 14, de Novembre l'an 1434. La Reine ſenſiblement touchée de ſa mort, par un Teſtament nouveau du 22 Février de l'an 1435, inſtitua héritier de tous ſes Etats, René Duc d'Anjou, & de Lorraine, frere puîné de Louïs III, & mourut le même jour qu'elle avoit fait ſon Teſtament, âgée de ſoixante-cinq ans, après en avoir regné plus de vingt. Avec cette Reine finit la premiere famille des Princes légitimes d'Anjou, ſortie de Charles de France, Comte d'Anjou & de Provence, & Roi des deux Siciles, frere puiné de St. Louïs.

Suite des Rois d'Arragon & de Sicile.

Pendant le Regne de Jeannette & de Louïs II, la Sicile avoit eu ſucceſſivement divers Souverains de la Maiſon d'Arragon. Martin qui avoit ſuccédé à ſon fils n'avoit jouï de la Sicile qu'un an tout au plus. Il avoit ordonné en mourant qu'on élût pour lui ſuccéder celui de ſes Alliés qui ſeroit le plus capable de régner. FERDINAND ſon neveu fils de ſa ſœur Eleonor & de Jean I, Roi de Caſtille, héritoit de l'Arragon, la Couronne de Sicile lui échut en même temps. Ce Prince n'en jouït que quatre ans, & mourut de la Pierre en 1416.

ALPHONSE V, ſon fils, ſurnommé le Sage, lui ſuccéda aux Royaumes d'Arragon & de Sicile, & mourut l'an 1458, laiſſant à FERDINAND ſon fils naturel le Royaume de Naples. Jean II, frere d'Alphonſe, eut l'Arragon & la Sicile. Son fils FERDINAND le Catholique étant parvenu à la Couronne d'Eſpagne, y annexa l'Arragon & la Sicile, qui y demeurerent attachés juſques à la derniere guerre. Revenons aux Rois de Naples de la nouvelle Maiſon d'ANJOU.

Louïs

NAPLES & SICILE. Suite de la Maiſon d'Anjou.

Louïs III, fils de Louïs II, fut envain nommé par Jeannette pour lui ſuccéder. Il ne put parvenir à la Couronne: il étoit allé en Italie l'an 1419. Ses prétenſions ſur le Royaume de Naples ne furent que des droits inutiles & ſans force, auſſi bien que celles qu'il formoit ſur l'Arragon, du Chef d'Iolante ſa mere, fille de Jean I, Roi d'Arragon, ſur laquelle Martin avoit uſurpé la Couronne l'an 1410. Louïs III mourut ſans enfans l'an 1414, & laiſſa ſes droits à ſon frere René duquel nous parlons dans le Chapitre de la Lorraine *.

Il ſuccede au Duché de Lorraine.

René' naquit en 1408. Il n'avoit d'abord que la Comté de Guiſe avec les Seigneuries de Chailly, & de Lon-Jumeau, quand ſon grand-Oncle Louïs Cardinal, Duc de Bar, Evêque de Verdun, lui donna le Marquiſat de Pont-à-Mouſſon l'an 1419. Il fut marié l'année ſuivante par le moyen de ce Cardinal avec Iſabelle de Lorraine, troiſieme fille de Charles Duc de Lorraine, héritiere préſomptive de ce Duché, parce que ſes deux ſœurs aînées y avoient renoncé par le contract de leur mariage. Le Duc Charles de Lorraine, ſon beau-pere, étant mort ſans enfans mâles pour lui ſuccéder, René fut reconnu Duc de Lorraine à cauſe d'Iſabelle ſon épouſe, & vers le même tems Duc de Bar, par la mort de ſon grand-Oncle le Cardinal Louïs. Une ſi belle ſucceſſion ne laiſſa pas de lui être conteſtée par Antoine de Lorraine, Comte de Vaudemont, couſin d'Iſabelle qui ſoutenoit, que le Duché de Lorraine étoit un Fief maſculin qui ne pouvoit tomber en quenouille. Quoique l'Empereur Sigismond, dans le Concile de Bâle où il ſe trouva, eût donné ſon jugement en

Il y joint le Duché de Bar.

* Voiez le premier Volume au Chapitre V, qui traite de la Lorraine.

NAPLES & SICILE.

en faveur de René d'Anjou, on ne put éviter la guerre,

Antoine qui étoit neveu du Duc Charles, & fils de Ferri I, Duc de Lorraine, Comte de Vaudemont, ne s'en tint pas au jugement de cet Empereur pour la déciſion de ce différend. Il entra dans le parti du Duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui envoia une armée à ce Prince, pour obliger le Prince René de lever le ſiege de Chappes, proche de Troyes en Champagne. Celui-ci qui défit l'Armée d'Antoine, n'eut point de peine à ſe rendre maître de la place. Mais les Bourguignons & les Lorrains, furent plus heureux l'année ſuivante, parce qu'Antoine, à qui Philippe avoit envoié de nouvelles troupes, attaqua ſi vigoureuſement le Duc d'Anjou, à Bullegnéville près de Neuf-Châtel en Lorraine, qu'il le battit, le fit priſonnier, & l'envoia même à Dijon au Duc de Bourgogne. René ſe trouvoit dans ce triſte état, quand Jeannette l'inſtitua héritier de la Couronne de Sicile, & des Etats qui en dépendoient. Ceux de Naples qui languiſſoient dans l'attente de ce nouveau Roi, envoierent des Ambaſſadeurs, à Iſabelle ſon épouſe qui fit le voiage, & fut reconnue pour leur Souveraine.

Malheur de René.

Cependant René qui moyennant une rançon de deux cens mille écus, & quelques autres conditions aſſez dures, étoit ſorti de la priſon où on l'avoit mis, fit une Ligue avec les Génois, & fut confirmé dans l'inveſtiture de ſon Royaume par le Pape Eugene. Etant à Naples où la Reine Iſabelle tenoit toujours bon, il y gagna quelques fortereſſes qu'occupoit Alphonſe, mais celui-ci l'aſſiégea depuis ſi étroitement dans cette ville par mer & par terre, que René fut contraint de ſe ſauver, & de lui laiſſer la poſſeſſion de ſon Royaume. Il ſe retira depuis en Proven-

vence, vêcut ſoixante & treize ans, & mourut le dixieme Juillet, l'an 1480. NAPLES & SICILE. Sa mort.

Il eut d'Iſabelle ſa premiere femme, morte en 1453, Jean d'Anjou Duc de Calabre, & de Lorraine; Nicolas d'Anjou Duc de Bar, mort jeune; Louïs d'Anjou, Marquis de Pont-à-Mouſſon, qui accompagna ſa mere Iſabelle, dans ſon voiage de Naples; Charles d'Anjou Comte de Guiſe, & René d'Anjou tous deux morts jeunes. Ses filles furent Iolande d'Anjou Comteſſe de Vaudemont, de Lorraine & de Bar, mariée l'an 1444, avec Ferry fils aîné du Comte Antoine de Vaudemont; Marguerite d'Anjou fille de René mariée l'an 1444, avec Henri VI Roi d'Angleterre; Iſabelle & Anne d'Anjou, ſes autres filles moururent jeunes. En ſecondes nôces il ſe maria l'an 1455, avec Jeanne de Laval, fille de Gui XIV du nom, Comte de Laval, & d'Iſabelle de Bretagne, morte l'an 1498. Il inſtitua l'Ordre * du Croiſſant d'Or en 1464. JEAN fils de René fut envoié par le Roi ſon pere, au recouvrement de la Sicile au deça du Phare, que poſſédoit alors Ferdinand fils naturel d'Alfonſe, qui l'avoit inſtitué ſon héritier. Avec l'aſſiſtance que Jean Duc d'Anjou & de Calabre reçut des Génois, il ſe réſolut de mettre le ſiege devant Naples. Quoique Pie II eût donné une armée à Ferdinand, il l'attaqua juſque dans ſon camp, & ſe fût rendu maître de Naples ſans le Prince de Tarente qui ſe révolta. Pie lui fut toujours ſi contraire, que Jean fut à la fin chaſſé du Royaume, il mourut avant ſon Pere, c'eſt-à-dire l'an 1470. Son fils de même nom que lui mourut preſque dans le même temps. Ses enfans.

René

* L'on peut voir le *Théatre d'Honneur, & de Chevalerie* par Favin.

NAPLES & SICILE.

Origine des droits de la Couronne de France ſur le Royaume de Naples.

René avoit un frere nommé CHARLES Duc du Maine en France, qui ſe porta héritier de la prétenſion, & mourant en 1472. la laiſſa à Charles ſon fils. Ce dernier qui fut Comte de Provence & du Maine ne ſe voiant point d'enfans, fit ſon légataire univerſel Louis XI Roi de France, à qui il laiſſa ſes biens & ſes prétenſions l'an 1481. Pendant que les légitimes Rois de Naples vivoient en France, Ferdinand Bâtard d'Arragon, que le Pape Eugene IV avoit légitimé, jouïſſoit de cette Couronne. Il la poſſéda juſqu'à ſa mort qui arriva l'an 1404, après un regne de trente-ſix ans.

Il eut pour ſucceſſeur ſon fils ALPHONSE II, qui ne regna qu'un an, non plus que FERDINAND II, fils d'Alphonſe II. Ce dernier n'aiant point laiſſé d'enfans de ſon mariage avec Jeanne ſa tante, ſœur de ſon Pere, FREDERIC ſon Oncle hérita du Royaume de Naples, l'an 1496.

Effort de quelques Rois de France pour y rentrer.

On a vu dans le premier Volume comment CHARLES VIII, Roi de France, fit valoir les prétenſions que le dernier Duc d'Anjou avoit tranſportées à Louïs XI. Il conquit la Royaume de Naples en 15 jours, & entra triomphant dans la Capitale le 13 Mai 1495. Il en partit au bout de quelques jours & le perdit par ſa négligence. Louïs XII fit la conquête de ce Royaume, avec Ferdinand le Catholique; mais les Arragonois chicanerent ſur le partage. Leur mauvaiſe foi & deux batailles que les François perdirent contr'eux obligerent ces derniers à leur abandonner toutes les conquêtes. François I n'ambitionna ſi fort le Milanez, que pour être plus à portée de ſe rendre maître de Naples, mais ſes malheurs l'en empêcherent. Ainſi les Royaumes de Naples & de Sicile demeurerent attachés à l'Eſpagne.

Mazaniello, ſédition

En 1647, il s'éleva à Naples une Sédition au ſujet

NAPLES & SICILE. qu'il excita à Naples.

ſujet d'un Impôt que l'on vouloit mettre ſur le fruit, & ſur les légumes. Thomas Agnello, nommé par corruption Mazanielle, homme de la lie du peuple, pêcheur de profeſſion, âgé de vingt-quatre ans, ſe mit à la tête de la canaille de la ville, & ſe déclara le protecteur des droits du Peuple. Un jour qu'il portoit du poiſſon au marché, on lui en demanda la Douanne, il la refuſa, & comme on voulut le lui arracher, il attroupa une multitude de jeunes gens, avec leſquels il pilla les bureaux de la douanne, qu'ils brulerent enſuite avec tous les regiſtres, & les livres des Commis. Ils coururent de-là mettre le feu aux Hôtels des partiſans qui avoient affermé les impôts. Tout y fut reduit en cendres avec les chevaux, &c. ſans qu'ils vouluſſent permettre qu'on en ſauvât la moindre choſe. Mazanielle ſuivi de ſes adherens alla trouver le Vice-Roi; demanda la caſſation des impôts & qu'on lui remît les originaux des Privileges de Ferdinand & de Charles V, & menaça de faire mourir le Vice-Roi, s'il ne le ſatisfaiſoit. Quelques-uns aiant voulu s'oppoſer à ces Séditieux, Mazanielle les fit arrêter & exécuter. Il donna enſuite ſes ordres pour régler le prix du pain & de la viande. Le Cardinal Philomarini, Archevêque de Naples, fit tous ſes efforts pour appaiſer ce tumulte. Il fit faire des prieres publiques, & s'intrigua fort auprès de Mazanielle, pour pacifier tout. La populace demandoit qu'on abrogeât tous les impôts qui avoient été établis contre les privileges du Roi Ferdinand, & de l'Empereur Charles V; qu'on lui remît ces privileges; qu'il y eût amniſtie de tout ce qui s'étoit paſſé durant cette émeute. A ces conditions, Mazanielle conſentoit de dépoſer l'autorité dont il s'étoit lui-même revêtu. Il n'y avoit point d'autre moyen de le deſarmer, que

NAPLES & SICILE.

d'accorder ce qu'il demandoit. L'Archevêque lui offrit de plus deux cens ducats par mois, en forme de gratification, qu'il refusa généreusement.

Quand on fut convenu des articles, Mazaniello fut mené par l'Archevêque au Vice-Roi, & après avoir mis la derniere main au traité, il retourna parler au Peuple, & lui fit connoître ce qu'il avoit fait, ordonnant à chacun de se conduire desormais avec sagesse & modestie. Il voulut cependant que chacun gardât ses armes, jusqu'à ce que la Cour de Madrid eût confirmé ce dont il étoit convenu avec le Vice-Roi. Quelques-uns ajoutent qu'il ordonna à Fonseque, Chevalier Napolitain, de faire graver sur un marbre ces paroles : MAZANIELLO PRINCE ET CHEF DU PEUPLE, COMMANDE ET ENJOINT A UN CHACUN DE NE PLUS SUIVRE D'AUTRES ORDRES QUE CEUX DU DUC D'ARCOS VICE-ROI. Mazaniello croyoit avoir fait merveilles, lorsqu'il tomba dans un délire. Les uns disent que le Vice-Roi lui fit donner un breuvage pour lui demonter le cerveau : d'autres croient que ce fut un effet naturel de huit jours qu'il avoit passés sans prendre du repos & dans des occupations auxquelles un tête comme la sienne n'étoit point accoutumée. Quoiqu'il en soit, Mazaniello étant dans cet état plus digne de compassion que de haine s'avisa de sortir, & de donner plusieurs ordres, qui ne s'accordoient point avec ceux qu'il avoit donnés auparavant. Ceux qui lui avoient été le plus attachés, s'emporterent contre lui. Quatre Gentilshommes prirent ce temps pour le tuer. Un boucher lui coupa la tête, que l'on mit au bout d'une pique, & son corps fut traîné dans la place, où il servit de spectacle à toute la ville. La France croyant pouvoir profiter de cette occasion, envoia une Flot-

Flotte commandée par le Duc de Guiſe, qui fut reçu dans Naples à bras ouverts. Mais la négligence dont on uſa à ſon égard, au-lieu de le ſoutenir, donna le temps au parti Eſpagnol de regagner les Napolitains, à qui on fit peur de la domination Françoiſe. Ce Duc fut fait priſonnier, & mené en Eſpagne. Ainſi ſe perdit l'occaſion que la France avoit de rentrer dans ce beau Royaume. NAPLES & SICILE.

Après la mort de Charles II, Roi d'Eſpagne, Philippe V, ſon ſucceſſeur, fut mis en poſſeſſion des deux Couronnes de Naples & de Sicile ; mais les affaires des François, étant ſur leur declin en Italie, l'Archi-Duc Charles, depuis Empereur, ſe rendit maître du Royaume de Naples, l'an 1706, en qualité de Roi d'Eſpagne, & le poſſeda juſques à la paix d'Utrecht. Les Alliés en gratifierent le Duc de Savoye qui porta le titre de ROI DE SICILE, mais l'Eſpagne ayant attaqué ce Royaume, les Piémontois appellerent les Autrichiens à leurs ſecours. Le Traité de Londres diſpoſa alors de ce Royaume en faveur de l'Empereur, qui céda au Duc de Savoye le Royaume de Sardaigne, & promit les ſucceſſions de Toſcane, de Parme & de Plaiſance à l'Infant Don Carlos. J'ai fait voir dans le Chapitre de l'Eſpagne les difficultés que fit naître l'Empereur lorſqu'il fut queſtion d'exécuter les engagemens pris au traité de Londres en faveur de cet Infant. Le Miniſtere de Vienne traverſa tant qu'il put la priſe de poſſeſſion des Duchés de Parme & de Plaiſance, & tâcha de rompre les meſures que l'on prenoit pour aſſurer la ſucceſſion de Toſcane dont le dernier poſſeſſeur ne pouvoit vivre encore longtemps. L'Eſpagne pouſſée à bout par ces longueurs, joignit ſes mécontentemens à ceux de la France & de la Sardaigne, & rompit

NAPLES & SICILE. L'infant Don Carlos ſe rend maître du Royaume de Naples.

pit avec l'Empereur en même temps que ces deux puiſſances. Tandis que leurs troupes attaquoient les forces Imperiales dans le Milanez, l'Infant Duc Don Carlos s'avança dans le Royaume de Naples avec une armée d'Eſpagnols. Il étoit accompagné du Comte de Montemar, qui venoit de faire la conquête d'Oran ſur la côte de Barbarie. Le Comte Jules-Viſconti en ſuccedant au Comte de Harac, en qualité de
1733. Viceroi de Naples au mois de Juin 1733, avoit trouvé un peuple très mécontent du Gouvernement; & n'avoit pas remedié aux plaintes.
1734. Cette expédition ſe fit au mois de Mars 1734. A l'aproche de cette armée, le Viceroi après avoir pillé les monts de Pieté, dépôt ſacré, qui avoit été reſpecté dans toutes les guerres precedentes, s'enfuit vers la Pouille. Le 26 Mars l'Infant Duc reçut à Froſinone derniere place de l'Etat Eccleſiaſtique les députés de pluſieurs villes & bourgs, qui vinrent lui faire leurs ſoumiſſions. Le 27 il fut avec ſon armée au Mont Caſſin. L'Abbé qui poſſede une partie de la Province de Labour lui offrit des guides. On n'en avoit pas beſoin. Le Comte de Traun qui avoit trois mille hommes retranchés pour diſputer un paſſage, ne put pas même retenir les peuples qui alloient au devant du Liberateur. On trouva le 9 d'Avril à Averſa les députés de la Capitale dont les privileges furent confirmés. L'Infant Duc fit ſon entrée le 10 de Mai. Les villes d'Amalfi, de Nole, de Salerne, Sorriento, & autres, ſe declarerent pour l'Eſpagne. Le Duc de Caſtro Pignano ſe mit à la pourſuite de Viſconti qui tâchoit de raſſembler aſſez de forces pour chaſſer l'ennemi. Il parvint à raſſembler une armée de neuf mille hommes qu'il retrancha dans les lieux dont l'accès unique du côté des Eſpagnols fut muni de tout ce qui

qui pouvoit arrêter l'ennemi, il avoit derriere lui la ville de Bitonto pour l'appuier. Sur ces entrefaites un exprès d'Eſpagne apporta à l'Infant Duc l'acte de ceſſion du Roi d'Eſpagne pour la Couronne des deux Siciles que le Roi lui transferoit. La proclamation s'en fit d'abord, & cauſa une joye univerſelle dans tout le Royaume. Le Comte de Montemar que le détachement de quatre mille hommes qu'il avoit envoyé à la pourſuite du Viceroi ne ſuffiſoit pas contre un corps de huit à 9 mille hommes, qui attendoit de nouveaux renforts, marcha lui-même à la tête de ſix mille, & attaqua les retranchemens l'épée à la main. L'Infanterie Imperiale après une aſſez vive reſiſtance prit la fuite. Les Eſpagnols firent 14 cens priſonniers, la Cavalerie ſe ſauva en partie vers les montagnes de Calabre, où les païſans la démonterent & la diſſiperent. Le ſuccès de cette battaille ôta aux places de Gayette & de Capoue, l'eſperance d'être ſecourues. La premiere étoit aſſiegée, & la ſeconde bloquée. Gayette capitula le 6 d'Aout, & le Roi qui étoit venu en perſonne en pouſſer le Siege, y entra le 7, ſans s'amuſer à aſſieger Capoue, dont la garniſon fort reſſerrée ne pouvoit manquer de ſe rendre, comme en effet elle capitula le 24 Novembre. On partit pour la Conquête de Sicile, le Comte de Montemar devenu Duc de Bitonto, en mémoire de la bataille qu'il avoit gagnée, & Viceroi de Sicile, y paſſa, & ſoumit cette Iſle ſi heureuſement que le Roi ſe rendit en 1735 à Meſſine, où il fut reconnu & s'alla faire couronner à Palerme, & enfin revint à Naples ſa reſidence ordinaire. Orbitello & les Ports de Toſcane appelés l'état *de Gli Preſidii*, ou des Garniſons, furent également reconquis la même année, & tout ſe preparoit à retirer des mains des Imperiaux tout

NAPLES & SICILE.

Victoire remportée par les Eſpagnols ſur les Imperiaux.

NAPLES & SICILE.

tout ce qu'ils avoient en Italie, lorsque la France s'accommoda avec l'Empereur pour elle & pour ſes alliés. Elle crut faire aſſez pour l'Infant de lui conſerver les deux Royaumes qu'il venoit de conquerir, & l'Etat des Ports de Toſcane. Elle donna au Duc de Lorraine le Grand-Duché de Toſcane dont le Roi des deux Siciles avoit l'expectative, & les Duchés de Parme & de Plaiſance, dont il étoit en poſſeſſion furent cedés à l'Empereur, à qui elle rendit le Milanez excepté une portion dont le Roi de Sardaigne fut obligé de ſe contenter. Les retardemens que l'on apporta à l'exécution de ces ceſſions furent inutiles. La France s'étoit engagée envers l'Empereur qui ſe hâta d'en profiter, & de diſpoſer des biens allodiaux, quoique leurs Majeſtés Catholiques reclamaſſent contre cette diſpoſition. Le Roi des deux Siciles acceda enfin aux préliminaires de Vienne, à l'exemple du Roi ſon pere, par un acte

1736. daté de Naples le 11 Décembre de 1736. Depuis la mort de l'Empereur, ce Prince n'a fait juſqu'à préſent aucune démarche pour troubler la paix de l'Italie. Il épouſa en 1738 Marie-Emilie-Chriſtine de Saxe, Princeſſe de Pologne. Il conclut enſuite un Traité de paix, d'amitié & de commerce avec . . . . . Sultan. Le Traité fut ſigné à Conſtantinople le 7 Avril

1740. 1740.

CHA-

CARTE GENERALE

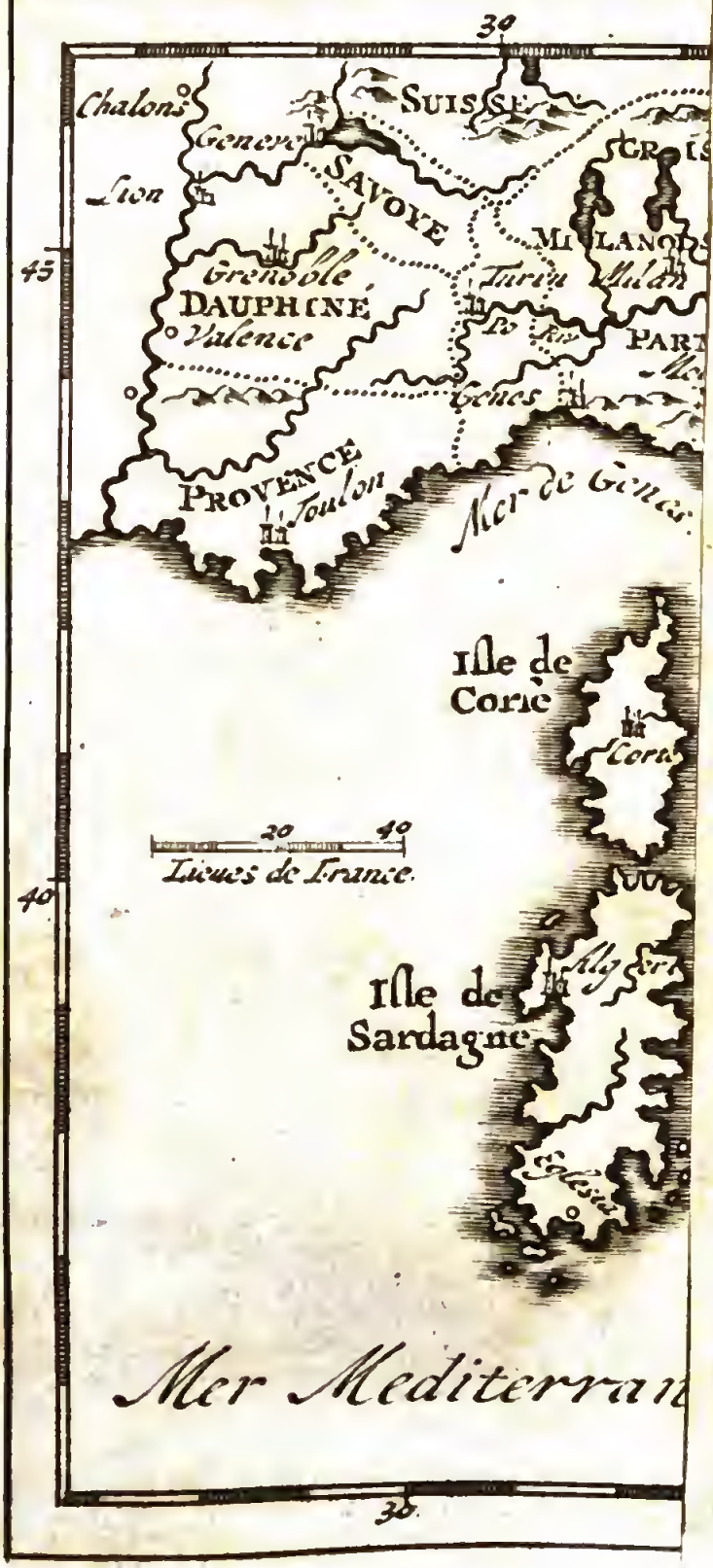

CHAPITRE II.

DU ROI DE SARDAIGNE ET DE LA MAISON DE SAVOYE.

SAVOYE. Son Origine.

LA Maiſon Ducale, & ſouveraine de SAVOYE, eſt ſortie ſelon l'opinion la plus generale de Witikind le Grand, Duc de Saxe, Prince contemporain de Charlemagne; de ſorte que ſon origine lui eſt commune avec la Maiſon Electorale de Saxe. Ce n'eſt point à nous de rechercher ſur quoi eſt fondée cette tradition, nous nous contenterons de commencer à Berauld, ou Bertaud, qui ſelon le ſentiment le plus ſuivi, acheta les Comtés de Savoye, & de Maurienne de Rodolphe, Roi * des Bourguignons, & eut un fils nommé HUMBERT *aux blanches mains*. Celui-ci ayant rendu de grands ſervices à l'Empereur Conrad II, contre Eudès, Comte de Champagne, eut pour ſa récompenſe Saint Maurice, le Valais, & le Païs de Chablais, & mourut vers l'an 1050. Il eut pour fils AMEDE'E I, qui déceda ſans enfans, & OTTON, qui épouſa Adelaïde, fille d'Ulric, Comte de Suſe, & par ce mariage apporta à la Mai-

BERAULD.

HUMBERT aux blanches mains.

AMEDE'E I. & OTTON.

1050.

* Le Royaume des Bourguignons s'appelloit auſſi le Royaume d'Arles. Le Royaume d'Arles comprenoit la Provence, le Lionnois & le Dauphiné, le Royaume de Bourgogne renfermoit la Savoye, les Suiſſes & quelques Païs Voiſins. Boſon, beau-frere de Charles le Chauve, avoit eu le premier; Louïs, fils de Boſon, y joignit le ſecond. *Strav. Syntag. Jur. Publ.* pag. 42.

SAVOYE. AMEDE'E II. 1060.

Maiſon de Savoye, le Marquiſat de Suſe, Turin, le Piemont, & la vallée d'Aouſte. Il prit le titre de Marquis d'Italie, & mourut en 1060.

1077.

Son fils AMEDE'E II, profita habilement des troubles qui agiterent l'Empire ſous Henri VI. Cet Empereur lui demandant paſſage dans ſes Etats pour ſe rendre en Italie, Amedée n'y conſentit qu'à condition qu'il lui cederoit cinq Evêchés des environs. Quelque fâcheuſe que cette propoſition fût à Henri, il n'avoit que ce paſſage, ſes ennemis lui avoient fermé les autres. Il vouloit abſolument ſe relever, avant la fin de l'année, de l'excommunication que le Pape avoit prononcée contre lui. Les Etats d'Allemagne aſſemblés à Trebur ne lui avoient donné que ce temps-là pour s'accommoder avec Gregoire VII, au defaut de quoi ils étoient reſolus de le dépoſer. Ce Prince fut obligé alors de démembrer en faveur d'Amedée un Canton du Royaume de Bourgogne, que quelques-uns croient être le Païs de Bugei. Amedée mourut la même année.

HUMBERT II. 1103.

Après lui regna ſon fils HUMBERT II, qui ſe fit appeller Comte, d'autres diſent, Prince de Piemont. Il décéda après avoir ajouté la Tarentaiſe à ſes autres Etats.

AMEDE'E III.

Son ſucceſſeur fut AMEDE'E III, ſon fils, qui fit la guerre au Comte de Genève, qu'il tua dans un combat. Il rendit de grands ſervices à l'Empereur Henri V, durant ſon voyage de Rome, auſſi-bien que dans les deux Campagnes qu'il fit en Terre-Sainte contre les Infidèles. Il mourut durant la ſeconde, à Nicoſie, ville de l'Iſle de Chypre.

1149. HUMBERT III, dit le Saint.

HUMBERT III, ſon fils, fut ſurnommé le Saint, à cauſe de ſa devotion & de l'empreſſement qu'il témoigna d'entrer tantôt dans l'Ordre de Citeaux, tantôt dans celui des Chartreux.

Sa

Sa Regence ne fut pas fort heureuſe. Fréderic I, irrité de ce que ce Comte avoit pris le parti du Pape contre lui, le dépouilla de Turin, & des environs qu'il donna à l'Evêque de Turin qui lui étoit attaché. Il fallut bien du temps & des peines pour faire revenir à la Maiſon de Savoye, cette importante place qu'elle ne recouvra que dans le ſiecle ſuivant. SAVOYE.

THOMAS I, qui lui ſuccéda l'an 1188, profita de l'exemple de ſon pere. Les malheurs que lui avoit attirés l'inimitié de Fréderic I, lui furent une leçon de s'attacher à Philippe, & à Fréderic II, dont il gagna ſi bien l'amitié, que pour le recompenſer de ſes ſervices, l'un lui donna Quiers & Teſtone dans le Piemont, l'autre le revêtit du titre de Vicaire General du St. Empire Romain dans le Piemont, & dans la Lombardie. THOMAS I. s'attache à l'Empire. 1188. Vicariat de l'Empire attaché à la Maiſon de Savoye.

Son fils AMEDE'E IV, marcha ſur ſes traces & par ſon attachement pour Fréderic II, obtint de cet Empereur que le Chablais & Aouſte ſeroient érigés en Duchés. Son frere Thomas II, Prince appanagé, acheta de la Famille de Provane, la Principauté de Carignan, qui paſſa ainſi à la Maiſon de Savoye. L'Empereur fit auſſi preſent à Thomas du Marquiſat d'Ivrée, mais il n'en jouït jamais, & ſa Maiſon n'en prit poſſeſſion que du temps d'Amedée V. Amedée IV mourut après avoir gouverné 20 ans. 1233. AMEDE'E IV. 1255.

Son fils BONIFACE, fut ſurnommé Roland, parce qu'il étoit extraordinairement robuſte. Sa vie ne fut qu'une ſuite continuelle de malheurs. Guillaume, Marquis de Montferrat, le fit priſonnier & le mena à Turin, où il mourut de miſere & de triſteſſe, quoique le Pape ſe montrât fort zelé à lui procurer ſa liberté. BONIFACE, ſurnommé Roland. 1253.

Comme il n'avoit point été marié, la Savoye échut à PIERRE, fils d'Amedée IV, & oncle PIERRE.

SAVOYE. Berne se donne au Duc de Savoye.

cle de Boniface. Ce Prince vengea son neveu de l'affront que lui avoit fait le Marquis de Montferrat. Il épousa Agnès, fille d'Aimon de Fossigni, qui lui apporta en dot la Seigneurie de ce nom; à la verité il la légua à sa fille; mais elle la rendit à la Maison de Savoye. La ville de Berne se donna à lui volontairement, pour éluder les prétensions de plusieurs voisins qui menaçoient sa liberté. Il mourut sans héritiers, & laissa ses Etats à son frere.

PHILIPPE. 1268.

PHILIPPE qui étoit Archevêque de Lyon & de Vienne, quitta aussi-tôt l'Etat Ecclesiastique, pour épouser Alix de Bourgogne de laquelle il n'eut point d'enfans, ainsi la succession revint à AMEDE'E V, fils de Thomas II.

1279. AMEDE'E V, le Grand. Ses acquisitions & sa sagesse.

Le bonheur qui accompagna ses entreprises, ou plutôt la sagesse qui les conduisit, lui fit donner le surnom de Grand. Son mariage avec Sibile heritiere de Bresse *, de Baugé †, & de Coligni, le mit en possession de ces trois Souverainetés. Il acheta le Revermont de Robert, Duc de Bourgogne. Marguerite, Reine de France, lui légua les Forteresses de Pierre-Châtel, de Seissel & de Montfalcon. L'Empereur Henri VII lui fit aussi present de la Comté d'Asti; mais

* Il ne faut pas confondre la Bresse avec le Bressan, ou le Païs de Brescе, dont nous parlerons dans le Chapitre de Venise. Le Bressan est une Province de la Republique de Venise, située entre le Bergamase, le Crémonois, le Mantouan, le Veronois & l'Evêché de Trente, Brescе en est la capitale. La Bresse est une Province de France entre le Rhône, la Saone, la Bourgogne, & le Païs de Vaux. La Principauté de Dombes dont le feu Duc du Maine étoit Souverain, y est enclavée, quoiqu'elle n'en depende pas.

† Ville de la Bresse; elle a titre de Marquisat, & a été possedée 400 ans par les Sires de Baugé, dont le dernier fut Gui, pere de Sibile.

mais la Maiſon de Savoye n'en eut la véritable poſſeſſion que ſous l'Empire de Charles V. SAVOYE.

Il s'acquit une gloire immortelle à Rhode. Cette Iſle importante avoit été enlevée aux Empereurs Grecs par les Sarrazins, les Turcs s'en étoient rendus maîtres, & les Chevaliers de St. Jean de Jeruſalem, s'y étoient établis & en avoient chaſſé les Turcs, après un ſiege de deux ans. Ces Infidèles tâcherent de la reprendre, & l'auroient alors repriſe en effet ſans le ſecours du Comte de Savoye qui aida puiſſamment à la conſerver. Par reconnoiſſance, le Grand Maître de cet Ordre lui fit preſent de la Maiſon que ces Chevaliers avoient à Lyon *, & dont ils avoient profité après l'extinction des Templiers. C'eſt, dit-on, l'origine de la deviſe des Ducs de Savoye F. E. R. T. expliquée par ces quatre mots Latins, FORTITUDO. EJUS. RHODUM. TENUIT, c'eſt-à-dire, *ſon Courage a ſauvé Rhode.* Sa bravoure au ſiege de Rhode. 1311. Origine de la deviſe des Ducs de Savoye F. E. R. T.

Son Frere Thomas III réunit au Piémont la ville de Turin, qui en avoit été detachée ſi longtemps.

Amedée ſe rendit aimable à tous les autres Souverains, par ſa bonne conduite. Il étoit ordinairement le conciliateur de tous leurs Traités. *Sa Sageſſe le fit regner dans toutes les grandes Cours de l'Europe, ſavoir de l'Empereur, du Roi Philippe de France, & d'Edouard d'Angleterre, & trouver l'art d'être ſi bien avec tous ces Princes, qui étoient fort-mal enſemble, qu'il ſe rendit le perpetuel médiateur des differends que l'intérêt & les jalouſies faiſoient naître parmi eux.* C'eſt ce Eloge de ce Duc.

* La Seigneurie temporelle de la ville de Lyon appartenoit alors à l'Archevêque de cette ville, à qui les Rois d'Arles dont elle avoit longtemps relevé, l'avoient donnée.

SAVOYE. ce qu'en dit un * Ecrivain très éloigné du caractere de flateur. Il mourut après avoir gouverné 45 ans.

1323. EDOUARD. EDOUARD ſon fils n'étant encore que † Sire de Baugé & de Breſſe s'étoit déja ſignalé à la Bataille de Mont-en-Pûele, & après la mort de ſon Pere il fit la guerre à pluſieurs de ſes voiſins; entre autres au Dauphin de Viennois, quoiqu'avec peu de ſuccès. Il ſuivit Philippe de Valois en Flandre, & ſe trouva à la Bataille de Mont-Caſſel l'an 1328. La reconnoiſſance qu'il eut pour les Habitans de Berne, qui lui avoient rendu d'importans ſervices, le porta à rétablir leur ville dans ſa premiere liberté. Il mourut dans le temps que Clemence veuve de Louïs Hutin, Roi de France, travailloit à le reconcilier avec le Dauphin de Viennois. Il ne laiſſa qu'une fille qui épouſa Jean III, Duc de Bretagne.

1328. Il rend la liberté à la ville de Berne.

1329.

AIMON. Son Frere AIMON qui gouverna après lui, fut appellé le Pacifique, à cauſe du peu de penchant qu'il avoit pour la guerre. Il eſt le premier qui ait pris le titre de Comte de Verceil. Sa mort, arrivée après 14 ans de Régence, mit en ſa place AMEDE'E VI, ſurnommé ‡ enſuite le Comte Verd, qui alors étoit à peine âgé de 9 ans.

1343. AMEDE'E VI, ou le Comte Verd.

Ce Prince aggrandit conſidérablement ſes Etats, car il y joignit Cheraſque & Mondevis l'an

* Mezerai en l'année 1316. Edit. 1701.

† Le titre de *Sire* ſe donnoit alors très facilement & ne vouloit dire que Seigneur. On l'a depuis conſacré aux Rois, à l'égard desquels on s'en ſert encore au vocatif. C'eſt ainſi que le titre de Saint Pere & de Sainteté a été autrefois commun à tous les Evêques; il n'y a plus que le Pape à qui on le donne aujourdhui.

‡ Parce qu'en un Tournoi, il parut avec des Armes Vertes, & monté ſur un cheval caparaçonné de verd, le nom de Comte Verd lui demeura.

l'an 1346, & l'année ſuivante, il y ajouta Cheri & Savigliano. Trois ans après la ville de Fribourg dans * l'Uchtland ſe ſoumit à lui, de ſon propre mouvement. Il acheta de ſa parente Catherine, Femme d'Aſon Viſconti, le Païs de Vaux, & l'Empereur Charles IV lui donna le Marquiſat de Saluces dont le Marquis s'étoit revolté contre lui, mais Amedée ne put en jouïr effectivement. Il prit cependant vers l'an 1378, Sainte Agathe & quelques autres Places ſur la Doire; & avec le temps il y ajouta Biel, Coni, & Verace. Il obligea le Roi des Bulgares à remettre en liberté Jean Paleologue Empereur de Grece qu'il avoit fait priſonnier. Le même bonheur l'accompagna dans les guerres qu'il eut contre le Dauphin de Viennois, le Marquis de Montferrat & autres voiſins.

SAVOYE.

1346.

1347.

1359.

1378.

Il inſtitua l'Ordre des Chevaliers de l'Annonciade. Quelques-uns ont pretendu que de ſon temps, & ſous pluſieurs de ſes ſucceſſeurs, cet Ordre s'appelloit ſimplement l'Ordre de Savoye, & que ce fut Charles III, qui lui donna le nom de l'Annonciade dans le ſeizieme ſiecle. Cet excellent Prince mourut près de San-Stephano dans le Royaume de Naples, où il étoit allé au ſecours de Louïs d'Anjou, les uns diſent que ce fut de la peſte, d'autres croyent que ce fut de poiſon, & que les Ennemis avoient empoiſonné les eaux.

Inſtitue l'ordre de l'Annonciade.

1355.

AMEDE'E VII, ſon fils, gouverna avec aſſez de bonheur. Il s'empara de la Comté de Nice. Ville-Franche & Barcelonete lui ſacrifierent leur liberté. Un jour qu'il chaſſoit le ſanglier, il tom-

AMEDE'E VII.

* On appelle ainſi tout le Territoire qui eſt autour de la ville de Fribourg en Suiſſe, & cela ſert à la diſtinguer de Fribourg qui eſt dans le Briſgaw, Contrée du Cercle de Suabe en Allemagne.

SAVOYE. tomba de cheval, ſe briſa la jambe droite ; & mourut de cette bleſſure. On a cru qu'un Médecin étranger dont il ſe ſervoit, fut cauſe de ſa mort, parce qu'il le panſa mal.

1391.

AMEDE'E VIII. Son fils, Amedée VIII, acheta la Comté de Genevois de Humbert VIII, pour quarante-cinq mille Florins d'Or. C'eſt le fondement des prétenſions que les Ducs de Savoye forment ſur la Souveraineté de la ville de Genève, il s'accommoda auſſi de la ville de Rumilli, avec la veuve de Pierre Comte de Genevois. En 1426, l'Empereur Sigiſmond érigea la Comté de Savoye en Duché. Les Hiſtoriens de cette Nation veulent qu'Amedée, ayant aidé Jean Jacques Paleologue à ſe maintenir contre Philippe Stroze Duc de Milan, qui l'avoit depouillé de tout ſon Païs du Montferrat, ce Marquis lui céda pour ce ſervice, Chivas, Brandis, Settimo, &c. & que ne croyant point apparemment l'avoir aſſez bien payé de ce ſervice, il voulut tenir du Duc de Savoye, tout ſon Marquiſat comme un Fief qui en devoit relever à l'avenir. Le Duc Philippe-Marie qui épouſa Marie fille d'Amedée, lui céda Verceil en faveur de ce mariage, & preſque dans le même temps le Comte de Creſcentino ſe rendit ſon Feudataire.

1401.

La Savoye érigée en Duché.

1431.

1432.

Inſtitue l'Ordre de Saint Maurice. Amedée qui avoit toujours aimé le repos & la ſolitude ſe retira dans un lieu paiſible nommé le Prieuré de * Ripaille où il inſtitua l'Ordre de St. Maurice.

Le

* Les Lecteurs qui ſeroient aſſez charitables pour ſe figurer que ce Duc s'étoit jetté dans une retraite auſtere & dans les pratiques d'une penitence laborieuſe, n'ont qu'à lire ce paſſage de Montrelet, pour ſe faire une idée juſte du Prieuré de Ripaille & de la vie que ce Duc y menoit, lorsqu'il y eut pris l'habit

SAVOYE.

Le Concile de Bâle qui venoit de dépoſer Eugène IV, élut le Duc de Savoye, le fit Pape, & l'oppoſa à Eugène, qui vouloit toujours ſe maintenir. Amedée prit alors le nom de FELIX V, mais ſon exaltation n'ayant pas été généralement reconnue & y ayant à craindre que le Schiſme, ſuite ordinaire de ces ſortes de contradictions, n'afligeât dangereuſement l'Egliſe; Felix pour en ôter tout prétexte, ſe démit du Pontificat en faveur de Nicolas V, qui avoit été élu depuis par une autre faction. En recompenſe il fut revêtu de la Dignité de Légat Apoſtolique en Savoye, Piemont, Aouſte, Saluces, Montferrat, Aſt, & dans les Evêchés de Lauſane, de Bâle, de Strasbourg, de Conſtance, &c. Il fut de plus accordé que quand il iroit chez le Pape, celui-ci ne lui donneroit pas à baiſer le pied, mais la bouche, & ſe leveroit pour lui faire plus d'honneur; que Felix conſerveroit les marques de ſa dignité pontificale, excepté le droit de faire porter devant ſoi le Soleil, l'Anneau du Pêcheur, la croix ſur la pantoufle, & le Dais. Il mourut enfin en 1451.

1440. Devient Pape & prend le nom de Felix V. Son abdication.

1449.

1451.

Amedée ſe confinant dans ſa retraite de Ripail-

bit d'Hermite de l'Ordre de Saint Maurice, qui étoit, ſelon l'Auteur que nous venons de nommer (griſe Robe, long Mantel, & Chaperon gris, courte Cornette, d'un pié ou environ & un Bonnet vermeil, la robe ceinte de Ceinture dorée, & par deſſus le mantel, UNE CROIX D'OR, pareille à celle que portoient les Empereurs d'Allemagne. Pour le ſervice de ſa perſonne & de quelques Seigneurs qui s'étoient confinés avec lui, il retint vingt de des ſerviteurs, qui le traitoient, non de racines & de claire eau de fontaine, viandes, & breuvages d'Hermites, mais de viandes exquiſes & de vins delicieux). C'eſt au reſte cette retraite d'Amedée qui a enrichi notre langue de cette façon de parler, *faire ripailles*, pour dire, grand' chere, grand feu & excellens Vins.

SAVOYE. LOUÏS. paille, avoit remis ſes Etats à LOUÏS ſon fils, qui avoit déja épouſé Anne de Luſignan de laquelle il eut une nombreuſe poſtérité. Ce Prince fit noyer dans le Lac de Geneve Guillaume de Balomier Chancelier de ſon Pere, parce qu'il avoit long-temps detourné Felix de s'accommoder avec le Pape Nicolas V, & qu'il s'étoit mêlé de quelques intrigues dont il ne ſe put juſtifier.

La ſucceſſion du Duché de Milan ayant cauſé une extrême confuſion après la mort de François-Marie Viſconti, Louïs prit ce temps pour ſe ſaiſir de * Valence, de Romagnano, & de quelques autres lieux; & mourut à Lyon où il étoit allé voir ſon gendre † Louïs XI, Roi de France. De ſes huit fils, les trois plus jeunes embraſſerent l'état Eccleſiaſtique. Pierre & Jean-Louïs furent ſucceſſivement Archevêques de Tarentaiſe, François, le dernier de tous, eut l'Archevêché d'Aix.

AMEDE'E IX. Louïs épouſe l'héritiere de Chypre. L'Aîné, AMEDE'E IX, ſuccéda aux Etats de la Maiſon de Savoye, le ſecond nommé Louïs Comte de Genevois épouſa Charlotte de Chypre, de laquelle nous avons déja parlé. C'eſt ſur ce mariage qu'eſt fondée la prétenſion de la Maiſon de Savoye ſur ce Royaume parce qu'étant heritiere de cette Iſle, elle tranſporta ſes droits

* Ce nom eſt commun à beaucoup de villes, car il y a Valence en Dauphiné, Capitale du Valentinois avec un Evêché. Il y auſſi Valence Capitale du Royaume de Valence en Eſpagne, & Valence dans la Laumeline, ſur le Pô, au Milanez. C'eſt de cette derniere que l'on parle ici. Les autres lieux du même nom, ne ſont point ſujets à être confondus dans cet endroit.

† Ce Roi avoit épouſé Charlotte de Savoye, lorſqu'il n'étoit encore que Dauphin & fugitif; mais il la maltraita dès qu'il fut Roi.

droits à ſon neveu Charles, troiſieme fils d'Amedée IX. Ce troiſieme & le quatrieme moururent ſans lignée, le cinquieme Philippe ſans terre eſt l'auteur de la branche d'aujourdhui. SAVOYE.

Pour revenir à Amedée IX, ce fut un Prince d'une conſtitution foible & valetudinaire, attaqué même du Mal-caduc. Mais ſa pieté, ſa vertu, ſa tendreſſe pour les pauvres, ſa generoſité à pardonner à ceux qui l'avoient perſécuté, ſon amour pour la juſtice lui aquirent le titre de *Bienheureux*. On dit qu'un jour un Miniſtre étranger lui ayant demandé, s'il n'avoit point quelques chiens de chaſſe; *Oui*, lui répondit-il, *j'en ai*, & *je veux vous les faire voir demain vers le midi*. L'Ambaſſadeur ne manqua pas de venir à l'heure marquée. Amedée le ména dans une grande Cour, où il lui fit voir quantité de tables, autour deſquelles mangeoit une multitude de pauvres. *Voila*, lui dit-il, *les chiens de chaſſe avec leſquels je tâche de courir après le Ciel.* Portrait d'Amedée IX.

Il eut pour ſucceſſeur PHILIBERT premier ſon fils ainé ſurnommé le Chaſſeur qui étant mort ſans enfans céda la place à ſon frere CHARLES I, dit le Guerrier. Celui-ci ne laiſſa qu'un fils appellé CHARLES-JEAN-AMEDE'E, âgé de 9 mois. PHILIBERT. 1482. CHARLES I. 1490. CHARLES-JEAN-AMEDE'E

Le petit Duc, Charles II, ne paſſa point ſa huitieme année, & ainſi la ſucceſſion remonta à PHILIPPE ſans terre, cinquieme fils d'Amedée IX, qui ne jouït guere qu'un an de cette dignité.

A Philippe ſucceda PHILIBERT II, ſurnommé le Bel, qu'il avoit eu de ſon premier mariage, avec Marguerite fille du Duc Charles de Bourbon. Ce Prince qui n'avoit encore que dix-ſept ans, étoit également bien partagé des dons de l'ame & du corps. Après le decès de ſa premiere femme, il s'allia avec la Princeſſe PHILIPPE ſans Terre. PHILIBERT II, le Bel.

SAVOYE. Marguerite fille de l'Empereur Miximilien, qui lui apporta pour ſa dot la Franche-Comté, mais leur mariage ayant été ſtérile, ce Païs retourna à la Maiſon d'Autriche.

Philibert eſt loué de ce que par ſa prudence il maintint ſes Etats en paix durant les plus grands troubles d'Italie. Il avoit deux freres & deux ſœurs. La premiere nommée Louïſe fut mariée à Charles Comte d'Angoulême, leur fils parvint à la Couronne de France & fut François I, le Pere des Savans, la ſeconde épouſa Julien de Medicis. Les fils furent CHARLES III, duquel eſt iſſue la Branche de Savoye d'aujourdhui, & Philippe Duc de Nemours duquel ſont deſcendus les Ducs de ce nom. Philibert n'ayant

1504. CHARLES III. au aucun fruit de ſes deux mariages, CHARLES III, fils de Philippe, mais d'une ſeconde femme, devint Duc de Savoye après lui.

L'alliance qu'il prit avec Beatrix de Portugal, dont la ſœur d'Iſabelle avoit épouſé Charles V, engagea cet Empereur à le mettre en poſſeſſion de la Comté d'Aſti, dont nous avons déja dit que l'Empereur Henri VII avoit fait preſent à un Prince de cette Maiſon. La ville & la ſeigneurie de Cheraſque & l'inveſtiture du Marquiſat de Ceva furent encore des bienfaits de ce même Prince. Mais Charles eut le malheur de ſe brouiller avec François I. Il étoit bien difficile d'être en même temps ami de l'Empereur & du Roi de France. Le Duc tenoit à l'un & à l'autre par des Alliances de Famille très-étroites, mais celle de ſa femme ſœur de l'Imperatrice Iſabelle l'emporta.

Il ſe brouille avec la France. Le Connétable de Bourbon s'étant revolté contre ſa Patrie, Charles III lui donna ſes pierreries à mettre en gage pour faire des levées, comme en effet il leva dix mille Allemands qui contribuerent beaucoup à la célèbre victoi-

victoire de Pavie. François I ne chercha depuis qu'une occasion de lui marquer son ressentiment, & Sforce Duc de Milan la fournit. SAVOYE.

Le Roi lui avoit envoyé un de ses Ecuyers nommé Merveille pour traiter avec lui secretement. L'Empereur le sut, & en fit faire au Duc de Milan de grands reproches, accompagnés de menaces. Pour le satisfaire, quelques gens apostés firent une querelle à Merveille; il se fit une émeute dans laquelle il y eut quelqu'un de tué. Sforce fit là-dessus arrêter Merveille, & pour faire voir à l'Empereur, que ce Gentilhomme n'étoit pas chez lui en qualité de Ministre, ni regardé comme tel, il lui fit trancher la tête de nuit, dans la prison. Histoire de Merveille.

François I demanda reparation du procès fait à son Ministre, reconnu pour tel par le Prince qui l'avoit fait mourir, & se servit de la même occasion pour se vanger du Duc de Savoye, dont il n'étoit pas content. Il lui fit demander passage sur ses terres pour l'armée destinée contre le Milanez. Au refus qu'on lui en fit, il joignit ses prétensions sur la succession de sa Mere Louïse de Savoye, sœur de ce Duc, qu'il avoit déja demandée dès l'an 1518, & sur laquelle il n'avoit pu tirer aucune satisfaction. Sur ce prétexte il fit marcher contre Charles III, une armée commandée par l'Amiral Chabot; qui se saisit en peu de temps de la plupart des villes de ce Prince, & se seroit rendu maître de tout le reste, sans le Cardinal de Lorraine & sans Veli Ambassadeur de France à Rome. Sforce venoit de décéder sans enfans, l'Empereur les amusa de l'espérance qu'il donneroit au second fils de François I, l'investiture du Duché de Milan, ce qui interrompit les opérations de cette guerre. Guerre entre la France & la Savoye. 1537.

D'un autre côté, la République de Berne, pro- Malheurs de ce Duc.

SAVOYE. profitant de la foibleſſe du Duc de Savoye, s'empara de la ville de Lauſane, & d'une bonne partie du Roſgau & du Païs de Vaux. La ville de Frybourg lui envahit la Comté de Romont. La ville de Geneve prit le même temps pour abolir la Religion Catholique Romaine, & s'approprier ce qui étoit à ſa bienſéance. Ainſi cet infortuné Prince ſe vit tout d'un coup dépouillé de ſes Terres & abandonné de ſes ſujets, il ſe retira à Verceil, où il mourut de chagrin de ne pouvoir remettre le pied dans ſes Etats.

1553. EMANUEL-PHILIBERT. Son fils EMANUEL-PHILIBERT avoit paſſé quelque temps de ſa jeuneſſe à la Cour de Charles V. Il rendit de grands ſervices à cet Empereur & à Philippe II, ſon fils, ſur-tout à la journée de * St. Quentin. Il y commanda en qualité de Général de l'Armée Impériale & de Gouverneur des Païs-bas, & défit entierement l'armée de France. Son expérience & ſa réputation étoient ſi grandes, qu'on lui propoſa la charge de Généraliſſime des troupes que Pie V, l'Eſpagne & les Venitiens, envoyerent contre Selim II, mais des raiſons importantes firent qu'il s'en excuſa. La Paix qui fut conclue entre les Couronnes de France & d'Eſpagne à Câteau-Cambreſis, le fit rentrer dans la plus grande partie de ſon Païs. Les François garderent cependant Turin, Pignerol, Ville-Neuve d'Aſti, Quiers & Chivas; ces places ne furent rendues qu'après que les prétenſions ſur la ſucceſſions de Louïſe mere de François I, eurent été reglées. Lorſqu'Henri III, revenant de ſon Royaume de Pologne paſſa par Turin, pour ſe rendre

1574.

* On appelle cette journée tantôt la bataille de St. Quentin, à cauſe qu'elle ſe donna près de la ville de ce nom, tantôt la bataille de St. Laurent, parce qu'elle ſe donna le jour de la Fête de ce Saint.

dre en France, Philibert-Emanuel ménagea ſi bien cette occaſion que ce Roi lui céda, malgré le conſeil de ceux qui l'accompagnoient, le reſte des villes que la France avoit retenues. L'Armée Eſpagnole que le Duc d'Albe menoit dans les Païs-bas, par la Savoye & la Franche-Comté, donna une telle inquietude à la ville de Géneve & aux Proteſtans de Suiſſe, qu'Emanuel-Philibert crut ne pas devoir négliger une conjoncture, ſi favorable. Le ville de Berne lui rendit alors trois Bailliages, Toinon, Gyé & Terni, de ſon côté il renonça aux prétenſions qu'il pouvoit avoir ſur le reſte de ce qu'ils avoient pris. SAVOYE.

Vers l'an 1650, le Pape & quelques Eccléſiaſtiques l'avoient engagé à chagriner les Vaudois, quoique ce peuple ne cherchât qu'à lui obéir & à lui plaire en tout ce qui ne regardoit point ſa Religion. Ces ſujets ne lui demandoient autre choſe que la Liberté de Conſcience. Mais ne pouvent être écoutés, & voyant au contraire qu'on ſaccageoit leurs villages & que tous ceux des habitans des Vallées qui tomboient entre les mains des Soldats, étoient maſſacrés ſans miſéricorde, ils s'abandonnerent au deſeſpoir, prirent les armes, & ſe défendirent ſi bien, qu'ils remporterent quelques avantages ſur les troupes du Duc. Dans ces rencontres périrent Montelié, Maréchal des armées de Son Alteſſe, & Charles Truchſès un des plus irréconciliables ennemis des Vaudois. Le Duc qui n'avoit entrepris cette guerre qu'à regret, & par les ſollicitations preſſantes du Nonce du Pape, & de quelques Prêtres, leur accorda enfin la Liberté de conſcience à de certaines conditions. Il acquit la Principauté d'Oneglia, de Jean Jerome Doria, à qui il donna en échange le Marquiſat de Ciric, à condition qu'il le tiendroit Guerre contre les Vaudois.

SAVOYE. droit comme un Fief de la Savoye. Il acheta auſſi la Comté de Tende.

1580. Après s'être aquis une eſtime univerſelle par ſa ſageſſe, ſa piété, ſon courage, & ſon amour pour les Sciences, il mourut après une Regence de 27 ans. Il avoit épouſé Marguerite de France fille de François I, Princeſſe admirable par ſa conduite & par ſa douceur. Elle contribua beaucoup à l'accommodement des Vaudois, on dit d'elle qu'elle n'avoit guere d'éloignement pour la Religion Proteſtante, & qu'elle envoyoit tous les ans à Geneve une ſomme de quatre mille Florins, pour y aider à faire ſubſiſter ceux qui étoient obligés de quitter la France pour leur Religion.

CHARLES-EMANUEL. Son fils CHARLES-EMANUEL étoit d'une foible conſtitution, mais en récompenſe, il poſſedoit un genie vaſte, élevé & remuant. Voyant Henri III, Roi de France, preſſé de tous côtés par les Ligueurs & les Huguenots, il lui enleva le Marquiſat de Saluces, qui lui tenoit au cœur depuis long-temps. Il prit pour prétexte que Leſdiguieres Général de ces derniers, ayant le Dauphiné à ſa diſpoſition, il étoit à craindre qu'il ne s'emparât de ce Marquiſat & n'y introduiſît ſa Religion.

Il attaque la France.

Médaille inſultante. Ce Duc fit plus, il fit fraper une monnoye tout-à-fait injurieuſe, où d'un côté il étoit repréſenté, & de l'autre étoit un Centaure ayant un arc bandé & une flêche deſſus, & foulant aux pieds une Couronne avec ce mot *Opportune*, c'eſt-à-dire, *à propos*.

Henri n'étoit pas dans une ſituation à ſe vanger de cet affront, il fut obligé de le ſouffrir. Henri IV, ſon Succeſſeur, trouva l'Etat dans un deſordre qui ne lui permit pas de ſonger ſi-tôt au Marquiſat de Saluces. Le Duc tâcha même d'en profiter, tomba ſur la Provence & le Dauphiné

phiné, & s'y rendit maître de beaucoup de lieux, qu'il ne garda guere. Henri IV s'étant délivré de ses ennemis par la Paix de Vervins, pensa sérieusement à recouvrer ce Marquisat. Le Duc employa toute son adresse pour l'endormir, il fit même le voyage de France, mais comme le Roi insistoit toujours sur la restitution, il falut enfin en venir à une rupture. Le Duché de Savoye, la Forteresse de Montmelian, la Province de Bresse ne couterent pas beaucoup de temps à Henri, qui pour effacer le deshoneur que le Duc avoit fait à sa Couronne, par sa monnoye scandaleuse, en fit battre une autre, où d'un côté il étoit representé, & sur le revers on voyoit sa Devise qui étoit un Hercule assommant un Centaure avec sa Massue qu'il tenoit d'une main, & de l'autre il ramassoit une Couronne, avec ce mot: *Opportunius*, c'est-à-dire, *plus à propos*.

SAVOYE.

1595.

1600. Médaille vangée.

Le Pape s'entremit pour faire la Paix. Le Roi garda le territoire de Bresse, Bugey, Valromey, Gex, le Fort l'Ecluse, & quelques places sur le Rhône, comme Aus, Chousi, Voulai, Pont d'Arley, Seissel, Chancey, & Pierre-Châtel. Le Duc eut pour sa part le Marquisat de Saluces, Cental, Mons & Roque-Sparvier.

1601. Paix entre la France & la Savoye.

Quoique tout l'avantage de ce Traité fût pour la France, Charles-Emanuel ne laissa pas d'y trouver le sien: car par le Marquisat de Saluces, il couvroit Turin sa Capitale, au-lieu qu'auparavant elle étoit sujette aux insultes des ennemis, qui pouvoient faire des courses jusqu'à ses portes.

A peine étoit-il sorti de cette guerre, que son humeur inquiete le rejetta dans une autre entreprise. Il voulut se dédommager de ses pertes aux dépens de la ville de Geneve. Après avoir rassuré ses habitans par la proposition qu'il leur

Escalade de Geneve.

SAVOYE. fit d'un nouveau Traité de Commerce, il aſſembla ſourdement des troupes, & les ayant fait avancer durant la nuit, il attaqua la ville à la faveur de l'obſcurité. L'entrepriſe réuſſit d'abord d'une manière à en eſpérer tout le ſuccès imaginable. Une partie de ſon monde étoit déja ſur les murailles, & les Bourgeois endormis dans une paiſible ſécurité ne ſongeoient à rien moins qu'au péril qui les menaçoit. Les Savoiſiens comptoient déja la ville priſe, lorſque l'alarme ayant commencé, la Bourgeoiſie s'éveilla, courut aux armes, & reçut ſi vigoureuſement les ennemis, qui n'étoient pas encore montés en aſſez grand nombre ſur les murailles de la ville, qu'ils furent obligés de s'enfuïr avec perte. Les Genevois pendirent ſans quartier les priſonniers qui leur tomberent entre les mains dans cette action. L'Hiſtoire raconte à ce ſujet un trait d'amour conjugal qui mérite d'être remarqué. Une Dame dont le mari avoit été commandé pour cette funeſte expédition, ayant ouï dire, qu'il étoit pris par les Genevois & deſtiné à périr d'une mort infame, réſolut de ne boire ni manger, qu'elle ne l'eût embraſſé encore une fois. Elle étoit enceinte, on lui refuſa cette grace, & l'Officier fut pendu, ſans qu'elle eût pu l'approcher. Elle s'aſſit devant le lieu où ſon corps étoit expoſé & y demeura ſans vouloit prendre de nourriture, ni ceſſer un moment de le regarder, juſqu'à ce que la mort lui ferma les yeux & la rejoignit à ſon mari.

Hiſtoire memorable.

La France & le Canton de Berne s'intéreſſerent pour la ville de Geneve & obligerent le Duc à s'accommoder avec elle, & à promettre entre autres choſes qu'il ne feroit bâtir aucun Fort plus près qu'à quatre milles de la ville.

1613. Son entre-

La mort de François, Duc de Mantoue, décedé ſans enfans mâles, fit renaître les prétenſions

sions du Duc de Savoie sur le Montferrat, avant qu'on pût se défier de son dessein, il s'étoit déja rendu maître de Trino, d'Alba & de Monte Galvo. La République de Venise & le Grand Duc de Toscane s'étant déclarés en faveur du Duc de Mantoue, Charles-Emanuel fut forcé d'évacuer ces places; mais il retomba dans un autre difficulté.

SAVOYE. prise sur le Montferrat.

Le Gouverneur du Milanez pour les Espagnols le pressa de congédier ses troupes, il le refusa, à moins que les Espagnols ne voulussent congedier aussi celles qu'ils avoient. Il n'en falut pas davantage pour causer une guerre. Le Gouverneur de Milan prit Verceil, où il perdit néanmoins plus de six mille hommes. Il gagna aussi quelques petites villes, & la France ayant enfin offert sa Médiation, la Paix se conclut, à condition que le Duc rentreroit en possession de Verceil & d'autres villes qu'il avoit perdues & qu'il rendroit ce qu'il avoit pris du Milanez & du Montferrat. Le Comte de Botio, qui avoit pris service chez les Espagnols pendant cette guerre, eut la tête tranchée, & ses biens furent confisqués & appliqués au trésor Ducal.

Il se brouille avec le Gouverneur de Milan.

1618.

Peu d'années après ce Prince appuyé de la Cour de France commença la guerre contre les Génois, sur ce qu'ils avoient acheté le Marquisat de Zuccarel, de l'Empereur qui en avoit dépouillé le Marquis de Caretto. Le Duc prétendoit que le possesseur le lui avoit déja cedé auparavant.

Il fait la guerre aux Génois.

1621.

Le commencement de cette guerre lui fut assez favorable. Il battit les troupes Génoises près d'Ottagio, & leur prit plusieurs villes, pendant que le Connétable de Lesdiguieres se rendit maître de Gavi par la lâcheté du Commandant. On croit que si, après ces avantages, on étoit allé droit à Gênes, cette ville auroit fait peu de

SAVOYE. réſiſtance, dans l'épouvante où elle étoit; mais Leſdiguieres, que les Génois avoient gagné par un preſent de cent mille écus, n'agiſſant plus avec la même vigueur, leur donna le tems d'attendre les ſecours que l'Eſpagne leur envoyoit. Les Eſpagnols à la vérité furent obligés de lever le ſiege de Verue en Piémont; mais cette diverſion fut cauſe que les Génois reprirent ce qu'ils avoient perdu, & firent même quelques conquêtes ſur le Duc. La Paix ſe fit à Monçon, l'année ſuivante; chacun y garda ce qu'il avoit poſſedé avant la guerre & le Marquiſat de Succarel demeura aux Génois. Il ſe fit pourtant enſuite un accord par lequel la République de Génes racheta les prétenſions du Duc Savoye, pour cent ſoixante mille écus d'or une fois payés.

Traité de Monçon.

La branche aînée des Gonzagues Ducs de Mantoue étant éteinte en la perſonne du Duc Vincent II, & la ſucceſſion étant venue à celle des Ducs de Nevers, le Duc de Savoye renouvella ſes prétenſions ſur le Montferrat. La Cour de France, qui favoriſoit les droits de Charles de Gonzague-Cleves, I de ce nom, obligea le Duc de Savoye à lui abandonner le Pas de Suze, pour aller au ſecours de Cazal qui étoit aſſiegé par Gonſalve de Cordoue, Gouverneur du Milanez. Comme il faiſoit naître chaque jour quelque nouvelle difficulté, & cherchoit à incommoder les François dans leur marche; ceux ci marcherent vers Pignerol, qu'ils prirent en fort peu de temps. Cette perte cauſa une ſi vive douleur au Duc de Savoye qu'il en mourut après avoir gouverné cinquante ans.

1628.

VICTOR-AMEDE'E Son fils VICTOR-AMEDE'E I s'accommoda l'année ſuivante avec toutes les Puiſſances qui étoient en guerre. Par cette Paix conclue à Cheraſque en Piémont, le Duc de Savoye ſe con-

1630. Traité de

contenta de quinze mille écus d'or de rente pour ſa rénonciation au Montferrat en faveur du Duc de Mantoue & de ſes Succeſſeurs. Et on convint par un écrit ſéparé que pour cet argent il ſeroit mis en poſſeſſion de Trino, de Tricerto, de Palazzolo, & de 80 autres Places, le long du Pô, qui faiſoient une des plus belles parties du Montferrat; il y eut encore un autre Traité particulier du même jour, par lequel il cédoit à la France la belle fortereſſe de Pignerol, avec la Perouſe, Angrone & * Lucerne, ce qui fut fatal à l'Italie. SAVOYE. Cheraſque le 6 Avril. 1631.

Au bout de deux ans le Duc ſe mit en tête de prendre le titre de Roi de Chypre. Les Venitiens en furent ſi mécontens, que la bonne intelligence fut abſolument interrompue entre les deux Etats. La Cour de France ayant envoyé le Maréchal de Créqui avec une armée au ſecours du Duc de Parme; Victor Amedée s'y joignit, & aida à attaquer Valence dans le Milanez; cependant le ſiege ne réuſſit pas. Le Duc de Savoye en rejettoit la faute ſur le Duc de Créqui, lequel avoit, diſoit-il, plus d'application à prendre le plaiſir de la chaſſe, qu'à pouſſer le ſiege. Ce Duc répara ce qu'il croyoit avoir perdu de ſa gloire, en manquant la priſe de Valence, par la part qu'il eut au gain de la bataille de Tornavento, où il repouſſa les Eſpagnols qui avoient déja pénetré juſque dans les retranchemens des François. Il veut prendre le titre de Roi de Chypre. 1633. 1635. 1636.

L'année ſuivante, il remporta près de Spigno une victoire ſignalée ſur Don-Martin d'Arragon Général des Eſpagnols; mais il ne jouït pas 1637.

* Il ne faut pas confondre *Lucerne* petite ville de *Piémont*, Capitale du Comté de ce nom, autrement la Vallée des *Vaudois*, avec la ville de *Lucerne* Capitale du Canton de Lucerne en Suiſſe.

SAVOYE. pas long temps de cette victoire, car il mourut la même année.

La Savoye fit en lui une perte d'autant plus grande que les Espagnols en profiterent pour prendre le Fort Brema & Verceil, & que la tutelle de son fils FRANÇOIS-HIACINTE, qui n'avoit que 6 ans fit naître une querelle entre la Duchesse Douairiere, le Cardinal Maurice & le Prince Thomas François, Prince de Carignan, Oncles du jeune Duc, qui prétendoient tous trois gouverner l'Etat durant sa Minorité.

FRANÇOIS-HIACINTE.

La Duchesse Douairiere pour maintenir ses droits, s'attacha à Louïs XIII son frere. Le Cardinal & le Prince de Carignan se fortifierent de l'Alliance des Espagnols, & accorderent à cette Couronne que les places qui se rendroient à leur parti sans résistance, appartiendroient aux Princes, & que celles qu'il faudroit conquérir à la pointe de l'épée seroient abandonnées à l'Espagne.

La mort de ce Duc, arrivée le 4 Octobre 1638, ne changea rien à leurs mesures, son successeur CHARLES-EMANUEL II n'avoit que quatre ans. Ainsi il s'agissoit toujours d'une tutelle que chacun prétendoit.

1638. CHARLES-EMANUEL II.

Les Espagnols se saisirent de Chivas & de Trino; & les Princes se rendirent maîtres de Chieri, de Moncalier, de Pondesture, d'Asti, de Ville-Neuve-d'Asti, d'Alba, de Verrue, de Crescentino, de Sainte Agathe, de Nice & de * Ville-Franche. Le Prince Thomas surprit la ville

le

* Outre cette ville, qui est à une lieue de Nice, vers l'Orient, les Ducs de Savoye en possedent une autre du même nom, sur le Pô dans le Piémont, un peu au dessus de Saluces. Il y a outre cela 3 autres Ville-Franche en France, l'une dans le Beaujolois entre Lyon & Mâcon; l'autre dans le Roussillon au dessus de Perpignan, sur le Tet, & la troisieme dans le

le de Turin à la faveur de la nuit, & la Ducheſſe ſe ſauva à peine dans la Citadelle avec le Duc ſon fils; mais par bonheur pour elle les deux Princes, & le Marquis de Leganez, Gouverneur de Milan, ſe brouillerent enſemble. SAVOYE.

Celui-ci prétendoit qu'en vertu du Traité, la Citadelle à prendre, devoit appartenir aux Eſpagnols, les Princes lui oppoſoient que cette ville étant la Réſidence des Ducs, elle étoit naturellement exceptée de l'accord. Cette meſintelligence ralentit les attaques, & donna au Comte d'Harcourt Général des François le temps d'accourir au ſecours de cette Ducheſſe. Après avoir fait lever le ſiege de Caſal aux Eſpagnols, il marcha vers Turin & y enferma le Prince Thomas. Le Marquis de Leganez qui vint à ſon ſecours pour le dégager, ne fit que des efforts inutiles, & la ville qui manquoit de vivres ſe ſoumit aux François par accord. 1640.

L'an ſuivant, les François emporterent la fortereſſe de Coni, & les Princes furent obligés de s'accommoder avec la Ducheſſe Douairiere, à condition que la tutelle lui demeureroit & que le Prince Thomas auroit le Marquiſat d'Ivrée & de Biellois, & le Cardinal la Comté de Nice, durant la Minorité du Duc, en qualité d'Adminiſtrateurs. Après cet accommodement ces Princes ne ſongerent plus qu'à retirer des mains des Eſpagnols, ce qu'ils avoient pris. Le Marquis de Pianeſſe les obligea de quitter l'importante place de Verrue, où ils s'étoient rendus les plus forts, & le Prince * de Carignan qui 1641. 1642.

le Rouergue, ſur l'Aveyrou au deſſus de Rodez; ſans parler de Villa-Franca, dans la Vieille Caſtille en Eſpagne.

* Les Hiſtoriens l'appellent tantôt, LE PRINCE THOMAS, tantôt LE PRINCE DE CARIGNAN, il étoit cinquieme fils du Duc Charles Emanuel I, dit le

SAVOYE. qui s'étoit raccommodé avec la France reprit sur eux Asti, Ville-Neuve-d'Asti & Trino. L'an-
1643. née suivante les troupes de Savoye les chasserent de Ste. Agathe, & de la Citadelle d'Asti, où ils étoient entrés par surprise.

Le Duc CHARLES-EMANUEL ayant atteint
1649. l'âge de 15 ans, fut déclaré majeur & se souvint, tant qu'il vécut, des services que la Fran-
1652. ce lui avoit rendus pour garantir ses Etats de l'invasion des Espagnols. L'an 1652, les Espagnols prirent Trino & Crescentino, mais la même année, les Savoisiens rentrerent dans la derniere de ces places & l'autre leur fut rendue en
1658. 1658. La Paix des Pirenées rétablit enfin la tranquilité dans la Savoye.

Le Duc conserva le reste de ses jours une bonne intelligence avec toutes les Puissances voisines, si on en excepte la rupture qu'un Génois
1672. fugitif nommé la Tour fit naître entre lui & la République de Genes; cette querelle n'eut pourtant point de suites par le soin que la France eut d'étoufer cette étincelle qui pouvoit causer un grand embrasement.

Sa passion pour les édifices. La Savoye & le Piémont doivent à ce Duc un grand nombre de superbes édifices. La Ville-Neuve de Turin est un monument de la passion qu'il avoit d'orner son Païs; mais le plus considerable travail qu'il ait entrepris, c'est ce chemin fameux qu'il fit tailler dans un Roc au tra-

le Grand, il fut Grand-Maître de France, & eut de son mariage avec l'héritiere de la Maison de Soissons; 1. Emanuel-Philibert-Amedée qui a continué la branche de Carignan. 2. Louïse Christine, mariée à Ferdinand-Maximilien de Bade. 3. Joseph-Emanuel-Jean, mort sans postérité. 4. Eugene-Maurice Comte de Soissons, Auteur de la branche de Soissons, & Pere du Prince Eugene-François de Savoye, l'un des plus grands Héros de notre siecle.

travers du Mont-Viſo. Cette voute, longue de cinq cens pas Géométriques, aſſez haute & large pour le paſſage des Mulets chargez, facilite le tranſport des Marchandiſes de France en Italie, qui ne ſe pouvoit faire auparavant que par un grand détour, & avec un extrême danger. SAVOYE. Mont Viſo percé.

Comme il étoit un jour au manege, où il voyoit * ſon fils unique faire ſes exercices, le cheval de ce jeune Prince ſe renverſa, le Duc fut ſaiſi d'effroi, & on a cru que cet accident avoit cauſé la maladie dont il mourut peu de temps après. Sa mort. 1675.

VICTOR-AMEDE'E II étoit encore trop jeune pour gouverner lui-même ſes Etats; ainſi la tutelle en fut donnée à ſa mere Marie-Jeanne-Baptiſte de Savoye Nemours †. Lorſqu'il fut en âge de ſe marier, on le fiança avec l'Infante de Portugal, & le Duc de Cadaval étoit déja à Nice avec la Flotte Portugaiſe pour prendre le Duc, lorſqu'il changea tout à coup de penſée & rompit ce mariage. Deux ans après il épouſa Anne-Marie d'Orleans, fille puînée. VICTOR-AMEDE'E II.

* On lui a attribué un autre fils, mais ſans fondement, on a pretendu qu'il étoit Pere du Comte de Sales ci-devant Gouverneur de Chamberi, & enſuite disgracié, dont le fils unique nommé Comte des Lances & Marquis de Vico Nuovo, a embraſſé l'état Eccleſiaſtique & pris les ordres ſacrés. Mais Charles-Emanuel ne l'a jamais reconnu; & comme il naquit neuf mois après le Mariage de ſa mere, il n'y a eu aucune preuve qu'il ne fût pas né de ce mariage. L'eſtime du Duc pour cette Dame n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour croire qu'il fût pere de ce Seigneur. On l'a confondu mal-à-propos avec le Marquis de Sales tué en 1707, devant Toulon. Ils étoient de familles differentes.

† Cette Princeſſe mourut le 15. Mars 1724. Elle étoit née le 11 Avril 1644.

SAVOYE. née de Philippe d'Orleans & d'Henriette-Anne d'Angleterre.

1685. Les Barbets. Lorſque Louïs XIV eut revoqué l'Edit de Nantes, & interdit la Religion proteſtante dans ſes Etats, le Duc de Savoye à ſon imitation réſolut de chaſſer les Vaudois communément appellés les Barbets. Cette entrepriſe couta bien du ſang & de la peine avant que de pouvoir être exécutée.

La grande Alliance s'étant formée contre la France, le Duc y voulut être compris. Le

1690. Traité s'en fit à la Haye, & il y fut ſtipulé par un article ſéparé que les Vaudois ſeroient rétablis dans leurs anciens droits. Les ſecours d'argent & de troupes que les Alliés lui fournirent, produiſirent fort peu d'effet & n'empêcherent point le Général St. Ruth de lui prendre toute la Savoye. Le Maréchal de Catinat

Le 19 Aout 1690. après avoir défait l'armée de ce Duc à Staffarde conquit Carmagnole, Suze, Nice, Ville-Franche & Montmelian & le battit encore à la journée de la Marſaille.

Le bonheur ne ſuivit pas également par-tout les François. Il aſſiegerent Coni, d'où ils furent repouſſés avec perte, & on leur reprit

1691. Carmagnole; le Duc de Savoye pénétra dans le Dauphiné, prit Gap & Ambrun, dont il

1692. emporta les cloches. Il ſe retira ſous prétexte d'une indiſpoſition qui lui ſurvint, & on crut que ſon départ du Dauphiné ſe faiſoit pour ménager la France, qui de ſon côté ne le ménageoit pas beaucoup, puiſqu'elle le dépouilla de Caſal, & du Fort Ste. Brigide près de Pigne-

1693. rol. Il fit enfin une Paix particuliere avec la France, par laquelle on lui rendit, Nice, Suſe, Ville-Franche, Montmelian & Pignerol que l'on raſa. On y joignit les trois Vallées de la Perouſe, Lucerne, & Angronne, avec une ſomme d'ar-

d'argent pour le dédommager des pertes que la guerre lui avoit causées. C'est dans ce Traité que le mariage de Louïs Duc de Bourgogne fils aîné du Dauphin de France fut conclu avec Marie-Adelaïde de Savoye fille aînée de ce Duc. Il fit ensuite un nouvel accord pour chasser les Impériaux de l'Italie, & attaqua le Duché de Milan, où il assiégea * Alexandrie de la Paille, & dont il leva le siege quand les Alliés retirerent leurs troupes d'Italie. Après la mort de Charles II, Roi d'Espagne, Philippe d'Anjou second fils du Dauphin de France que le Testament de ce Roi appelloit à la succession se rendit à Madrid pour prendre possession de ses Royaumes, & la même année il épousa Marie-Louïse-Gabrielle seconde fille du Duc de Savoye, avec qui il avoit déja concerté une Alliance, par laquelle ce Duc étoit déclaré Généralissime de l'armée des deux Couronnes en Italie. SAVOYE. 1701.

L'Empereur Leopold qui prétendit que le Testament de Charles II, ne pouvoit préjudicier aux droits de sa Maison sur la Couronne d'Espagne, fit tous ses efforts pour faire valoir les siens qu'il avoit transportés à l'Archiduc Charles son second fils. Toute l'Europe allarmée d'ailleurs par le danger que couroit sa liberté, si la France & l'Espagne étoient gouvernées par un même Chef, se joignit bientôt à l'Empereur, & appuya les interêts de l'Archiduc.

Louïs XIV, ayant cru avoir quelque lieu de soup- Le 7 Septembre. 1703.

* On la nomme ainsi, parce qu'au commencement ses murailles n'étoient que de bois & de paille enduits avec de la boue. Frederic Barberousse contre qui cette ville tenoit le parti d'Alexandre III, la nomma Alexandrie de Paille, par mépris, cependant il fut obligé de lever le siege, après six mois d'attaque. Elle est Capitale de l'Alexandrin, près du confluent de Tenaro avec le Bormio.

SAVOYE. ſoupçonner que le Duc de Savoye avoit des intelligences ſecrettes, contraires à leur Alliance, ſe rendit maître de ſes troupes. Cette démarche acheva de déterminer ce Prince à paſſer dans le parti des Alliés.

1704. Le Piemont devint le théatre de la guerre, le Duc de Vendôme prit Verceil, un autre Corps de troupes s'empara de Suſe; toute la Savoye fut conquiſe, Montmelian démoli. La ville & Comté de Nice, & la plus grande partie du Piémont étoient occupées par les armes des François. Turin même aſſiégé premierement par le Maréchal de la Feuillade étoit prêt de ſe rendre au Duc d'Orleans, qui étoit venu relever en Italie le Duc de Vendôme, lorſque le Prince Eugene avec une armée qu'il amenoit d'Allemagne, ſurprit le Duc par la célérité de ſa marche, força ſes lignes, & l'obligea d'abandonner dans ſes retranchemens ſon artillerie & quantité de munitions de guerre. La retraite des François, & le malheur qu'ils eurent à Ramelies la même année, donnerent quelque relâche au Duc de Savoye, & lui faciliterent la conquête de la plupart des Païs qu'il avoit perdus.

Le 7 Septembre.

1706.

1707. L'année ſuivante aſſiſté du Prince Eugene, il entreprit de faire une irruption dans la Provence, & après avoir forcé le paſſage du Var, il vint mettre le ſiege devant Toulon que les Flottes d'Angleterre & de Hollande devoient inveſtir du côté de la Mer. Cette Campagne ne produiſit pas tout le fruit qu'on en avoit eſpéré. Toulon ne fut point pris, & le Duc après y avoir jetté quelques bombes, & y avoir perdu quelques perſonnes de diſtinction du nombre desquels étoit le Marquis de Sales, s'en retourna avec ſes troupes. Les François ſe retirerent de la Perouſe peu après.

Dès

SAVOYE. Prétenſions de la Savoye aux Conférences de Gertruidenberg. Du 12 d'Octob. 1706.

Dès la même année le Roi Très Chrétien avoit engagé l'Electeur de Baviere à écrire au Duc de Marlborough & aux Députés des Etats Généraux en Flandre, pour engager une Négociation ; mais l'eſperance que les Puiſſances qui étoient en guerre avoient alors de rendre leur condition meilleure en différant encore quelque temps, fit que cette Négociation ne commença à ſe traiter avec quelque chaleur qu'au Mois de Mai 1709. Ce fut alors que les Préliminaires furent ſignés par les Alliés, dont les Miniſtres étoient aſſemblés à la Haye.

Le Duc de Savoye y demandoit la reſtitution entiere du Duché de Savoye, de la Comté de Nice, & de tous les Païs qui lui appartiennent héréditairement, & que les armées de Sa Majeſté avoient occupés pendant le cours de cette guerre. Le Roi Très Chretien devoit auſſi conſentir que Son Alteſſe Royale jouït des Païs, Etats, & Places que l'Empereur & les Alliés lui avoient cédés ; il demandoit de plus la Proprieté & Souveraineté des villes d'Exiles, de Feneſtrelles, & de Chaumont qu'il occupoit, auſſi bien que la Vallée de Pragelas, juſqu'au Mont Genevre, & autres, de ſorte que ces Monts ſerviſſent de Barriere & de Limites, entre le Royaume de France, & la Principauté de Piémont.

Quelques articles qui étoient contenus dans les Préliminaires propoſés alors par les Alliés, ayant paru trop durs à la France, la guerre fut continuée avec plus de vigueur que jamais, juſqu'à ce que le Congrès s'étant aſſemblé à Utrecht, chacun donna ſes demandes ſpécifiques par écrit. Celles du Duc de Savoye étoient les mêmes que nous venons de rapporter, excepté quelques additions. La Paix générale fut enfin conclue entre les parties intéreſſées, l'11 Avril 1713.

Mars 1712.

Traité d'Utrecht.

Par

SAVOYE. Par le Traité qui regardoit particulierement le Duc, le Duché de Savoye, la Comté de Nice avec leurs dépendances lui furent rendues. Sa Majeſté Très Chretienne lui céda pour toujours la Vallée de Pragelas, avec les Forts d'Exiles, & de Feneſtrelles, & les Vallées d'Oux, de Sezane, de Bardonache, & de Château-Dauphin. De ſon côté le Duc céda au Roi la Vallée de Barcelonette & ſes dépendances; de maniere que le ſommet des Alpes ſert de Limites entre la France, le Piémont, & la Comté de Nice; & les plaines qui ſe trouvent ſur le ſommet de ces Montagnes doivent être partagées, & la moitié avec les eaux qui en tombent du côté du Dauphiné & de la Provence, ſont au Roi; celles du côté du Piémont & de la Comté de Nice appartiennent à Son Alteſſe Royale.

Le Duc devient Roi de Sicile, avec l'expectative de l'Eſpagne. Le Roi d'Eſpagne lui céda le Royaume de Sicile avec les Iſles qui en dépendent. Comme le but des Alliés dans cette guerre avoit été d'empêcher que l'Eſpagne & la France fuſſent jamais unies ſous un même Souverain, il fut conclu qu'au défaut de deſcendans du Roi d'Eſpagne, la ſucceſſion de ſes Etats ſeroit aſſurée à Son Alteſſe Royale de Savoye & à ſes deſcendans Mâles, nés en conſtant & légitime mariage, aux Princes de la Maiſon de Savoye & à leurs deſcendans mâles nés de légitime Mariage. On y confirma la conceſſion que l'Empereur Léopold lui avoit faite par un Traité, de la partie de Montferrat qu'avoit poſſédée le Duc de Mantoue, des Provinces d'Alexandrie, & de Valence, avec toutes les Terres entre le Pô & le Tenaro, de la Lomeline, de la Vallée de Seſſia, & de ce qui étoit ſpécifié dans ce même Traité touchant le Vigevanaſco, ou ſon équivalent, &c.

Du 8 Novembre 1713.

L'Em-

SAVOYE.

L'Empereur Charles VI, qui de Roi d'Eſpagne, competiteur de Philippe V, avoit ſuccedé à la Couronne Imperiale, après la mort de ſon frere l'Empereur Joſeph, arrivée le 17 Avril 1711, conteſta au Duc de Savoye la qualité de Roi de Sicile. Comme Sa Majeſté Imperiale, ni dans le Traité d'Utrecht, ni même dans ceux qu'elle conclut avec la France, à Radſtadt, & à Bade, ne s'étoit point relâchée de ſon droit ſur l'Eſpagne, elle prétendit que les Alliés n'avoient pu diſpoſer d'un Royaume qu'elle croyoit lui appartenir. Cependant le Duc de Savoye prit poſſeſſion de ſes nouveaux Etats de Sicile, que l'Eſpagne lui évacua nonobſtant les marques publiques, que les habitans donnerent, du chagrin qu'ils avoient de ſe voir détachés de la Monarchie Eſpagnole.

La Sicile lui eſt conteſtée.

Le 6 Mars 1714, & le 7 Septembre 1714.

Il prend poſſeſſion de la Sicile.

Le nouveau Roi n'épargna rien pour gagner les cœurs de ſes ſujets. Il en obtint même un don de cent mille écus, marque la plus ſolide de l'inclination qu'ils venoient de concevoir pour lui.

Troubles au ſujet des immunités. 1713.

Le Clergé s'étant brouillé avec le Conſeil de la Monarchie au ſujet des immunités Eccléſiaſtiques, on ordonna à l'Evêque de Cattania de ſortir du Royaume. Cet Evêque avant ſon départ interdit toute la ville & tout le Dioceſe, après quoi il alla ſe jetter aux pieds du Pape, qui ne manqua pas de ſe déclarer pour des droits, dont il eſt le principal conſervateur. Le Magiſtrat du Royaume de Sicile déclara nul l'Interdit publié par l'Evêque, ce qui attira l'excommunication de Rome. L'Archevêque de Meſſine ſuivit l'exemple de l'Evêque, quant à la ſortie du Royaume, enſuite on n'a vit preſque tous les jours que des Moines, & des Prêtres, arriver à Rome, parce que le Vicerói de Sicile avoit fait publier une Ordonnance qui defendoit, ſous

SAVOYE. peine de mort & de confiscation de biens aux Seculiers, & sous peine de bannissement à tous Ecclésiastiques Séculiers & Reguliers, de mettre en exécution l'Interdit du Pape. Ainsi ce Pontife se trouva en peu de temps chargé d'une multitude d'Exilés qui lui coutoient autour de huit mille écus Romains par mois, pour les nourrir. On cherchoit des accommodemens pour terminer cette affaire à l'amiable, lorsque la Flotte Espagnole, que l'on croyoit destinée contre le Royaume de Naples, fit descente en Sicile & s'empara de la plus grande partie de ce Royaume.

Il perd la Sicile. Sa Majesté Catholique avoit, dit-on, tiré promesse du Roi de Sicile, qu'ils joindroient leurs forces ensemble, pour conquerir ce que l'Empereur possedoit en Italie. Elle avoit même engagé ce Prince à vouloir envoyer pour assurance de cette promesse, le Prince de Piemont à Madrid. Il s'en étoit ensuite excusé sur la tendresse de la Reine son Epouse pour son fils, & avoit offert d'envoyer à sa place le Prince de Carignan, ce qui avoit été accepté. Mais soit que Sa Majesté Sicilienne fît réflexion que cette acquisition étoit incertaine & lui couteroit très cher, soit que sur ces entrefaites, elle eût pris des engagemens contraires, elle fit savoir à la Cour de Madrid que sans son consentement, & à son insu le Prince de Carignan étoit passé en France, par les Grisons.

1718. Le Cardinal Alberoni qui avoit la conduite des affaires d'Espagne, crut qu'on le jouoit. Il envoya une armée en Sicile, pour reconquerir ce Royaume; & y réussit si bien qu'il n'y eut bientôt plus quelques places qui tenoient le parti de Savoye.

Les Anglois étant entrés dans les vues de l'Empereur qui avoit déjà perdu la Sardaigne, com-

comme nous l'avons dit ailleurs *, empêcherent que cette Couronne ne conquît entierement la Sicile, qui eſt demeurée à l'Empereur, & comme on avoit accoutumé le Duc de Savoye aux honneurs de la Royauté, les Alliés convinrent qu'on lui donneroit la Sardaigne à titre de Royaume particulier. SAVOYE.

* Voyez au Tome I. le Chapitre de l'Eſpagne.

Cela fit d'abord quelque difficulté. Le Duc de Savoye poſſedoit la Sicile à la charge qu'au defaut d'Heritiers elle reviendroit à l'Eſpagne. Ce droit de reverſion ſe perdoit avec la Maiſon d'Autriche, parce que les biens qui tombent dans cette Maiſon, paſſent aux femmes à l'infini. On offrit de dedommager l'Eſpagne par la reverſion de la Sardaigne, & elle ne trouvoit pas d'égalité à cet échange. On paſſa néanmoins ſur cet article; les obſtacles furent levés, & le Duc de Savoye qualifié Roi de Sicile depuis la Paix d'Utrecht juſqu'à la quadruple Alliance, accepta le titre de Roi de Sardaigne qui lui eſt demeuré. Il devient Roi de Sardaigne.

Ce Monarque ayant obtenu ce but, a eu une attention à ne ſe point laiſſer entraîner par les evenemens qui ont ſouvent mis l'Europe en mouvement. Son application continuelle à profiter des diverſes ſituations des Souverains dont il étoit environné, a maintenu ſes Etats dans une parfaite tranquilité.

Le Prince de Piémont ſon fils unique épouſa en 1722, une Princeſſe de Sultzbach. Ce Mariage fut heureux par la naiſſance d'un Prince, qui fut nommé le Duc d'Aoſte, mais la joye fut courte. La Princeſſe qui lui avoit donné la vie le 7 Mars 1723, la perdit elle-même le 12 du même mois. 1722. 1723.

Cette année eſt une Epoque remarquable pour les Etats de Piémont & de Savoye. Le Roi ſongeoit depuis long-temps à en reformer la Juris- Il dreſſe un nouveau Code.

SAVOYE. prudence tant pour le Civil, que pour le Criminel; à ce deſſein il fit dreſſer un Code contenant ſes nouvelles Loix, qui fut publié en 1723, & on commença à l'obſerver le 16 de Novembre. Le but de ce Code eſt de faire adminiſtrer la juſtice plus promptement & de prevenir les frais exceſſifs des procedures. C'eſt un volume de 644 feuilles, diviſé en cinq parties. La ſixieme dont on differa la publication, concerne les Domaines, les Fiefs, &c.

La mort de la Princeſſe de Piémont, le peu de ſanté dont le Prince avoit joui depuis cette perte, ſa jeuneſſe & l'importance de pourvoir au ſoutien d'une illuſtre famille dont toutes les eſperances étoient réunies dans un enfant, engagerent à menager une nouvelle alliance. Le Prince épouſa donc en ſecondes nôces Polixene de Heſſe-Rhinfels. La mort du Duc d'Aoſte arrivée l'année ſuivante fit encore mieux ſentir combien ce mariage avoit été neceſſaire.

1724.

1725.

Victor Amedée après avoir étendu ſes Etats en terre ferme, & acquis la Couronne de Sardaigne, paſſoit pour le plus habile Politique de toute l'Europe. La ſituation de ſes Etats, ſes forces, ſon habileté faiſoient rechercher ſon alliance. Les Alliés de Seville & l'Empereur la ſolicitoient avec un empreſſement égal, & l'Europe étoit dans l'attente du choix qu'il feroit, lorſque ce Prince ſurprit tout le monde par une reſolution qu'il avoit tenue fort ſecrette.

1730.

Depuis quelques années, il avoit établi dans ſa Cour un Syſtême d'œconomie qui avoit donné lieu à de grandes épargnes. Il y regnoit une regularité édifiante dans les pratiques de Religion & de piété. Il avoit tâché de repandre le même eſprit dans tous ſes Etats.

Il abdique ſes Etats.

Au Mois de Septembre 1730, lorſqu'on s'y attendoit le moins, il fit aſſembler les Prélats, le Grand

Grand Chancelier, les Miniſtres d'Etat, les Chefs des Cours Souveraines, & les Principaux Officiers tant de l'Ordre militaire que du Civil, & leur declara qu'il abdiquoit en faveur du Prince de Piémont ſon fils; qu'il épouſoit la Comteſſe Douairiere de St. Sebaſtien, & ſe retiroit à Chamberi, ne ſe reſervant que cent cinquante mille livres de rentes. Après un adieu très tendre, il laiſſa ſa Couronne & ſa Capitale au nouveau Roi CHARLES-EMANUEL II, Roi de Sardaigne, en vertu du Traité de la Quadruple Alliance.

SAVOYE. Il ſe retire à Chamberi.

CHARLES-EMANUEL II.

Il ne trouva pas dans cette retraite le repos qu'il y avoit cherché: des inquietudes ſuggerées reduiſerent quelque temps après le nouveau Roi à prendre des precautions pour n'être pas le jouet des perſonnes qui abuſoient du nom reſpectable de ſon pere pour troubler le commencement de ſon regne. Victor-Amedée mourut enfin à Montcalier le 31 Octobre 1732, âgé de 66 ans, 5 mois & 16 jours.

Septembre 1731.

Il y avoit alors deux negociations importantes ſur le tapis à Turin. Le Comte Philippe y negocioit pour l'Empereur, & le Comte d'Eſſex, Ambaſſadeur du Roi de la Grande Bretagne, en appuyoit les ſollicitations. Il y avoit long-temps que la cour de Turin, ſe plaignoit de ce que celle de Vienne manquoit à l'execution des anciens engagemens. Dans la ceſſion du Montferrat, elle gardoit les titres & les documens que le Roi de Sardaigne regardoit comme une partie eſſentielle de la ceſſion; & l'affectation de retenir ces Monumens, ne marquoit pas une envie ſincere d'executer les ceſſions purement & ſimplement. Il y avoit des territoires que le Miniſtere Imperial prétendoit faire relever du Milanez, & dont on conteſtoit à la Maiſon de Savoye le ſouverain domaine. La Cour Impe-

SAVOYE. riale toujours lente en pareil cas, faiſoit traîner ces affaires pour faire acheter un peu de relachement ſur les prétenſions qu'elle formoit. Il
1732. parut quelque temps que le Comte de Philippe réuſſiſſoit à ſouhait; & que le Marquis de Vaugrenant Ambaſſadeur de France, qui negocioit auſſi, n'avoit pas lieu d'être fort content du ſuccès de ſes ſoins; mais l'évenement derangea les conjectures. Des Contrebandiers d'Avignon & de Geneve, fournirent occaſion à la France, d'envoyer un Corps de troupes de ce côté-là. La cour de Sardaigne y en envoya auſſi. La mort du Roi de Pologne arrivée le 1 Fevrier 1733, & la rupture qu'elle occaſionna entre l'Empereur & le Roi Très Chretien, donna lieu à de nouveaux arrangemens. Le 26 Septembre le Marquis de Vaugrenant ſigna à Turin un Traité d'Alliance offenſive & defenſive entre les Rois de Sardaigne, de France & d'Eſpagne. Le premier s'y obligeoit non ſeulement de donner paſſage aux deux puiſſances par ſes Etats aux armées de ces deux Monarques, mais même d'y joindre ſes troupes dans les cas ſpecifiés au Traité. L'Eſpagne ne ſigna point d'abord comme partie contractante, mais elle y acceda dès qu'elle ſut que les François avoient véritablement paſſé les Alpes. Le but de Charles-Emanuel, dans cette guerre, étoit ſelon les termes de ſon Manifeſte le retabliſſement d'un juſte équilibre contre l'excès de puiſſance de la Maiſon d'Autriche, qui en abuſoit au préjudice de toute l'Europe, en troublant ſon repos. La Cour de Vienne s'attendoit ſi peu à cette declaration, que quand le Comte de Thaun, Gouverneur du Milanez, ſut que les François paſſoient les Alpes, il envoya offrir au Roi de Sardaigne comme allié & vaſſal de l'Empereur, tous les ſecours pour fermer le paſſage aux François. Il eut pour réponſe qu'ils ne venoient pas com-

Il déclare la guerre à l'Empereur.

me

me ennemis. Le Milanez ne put tenir contre les Alliés. Le Roi de Sardaigne, & le Marechal de Villars, en firent rapidement la conquête. Le Duc de Modene, toujours attaché à la Cour de Vienne, avoit preparé pour les Imperiaux des Magazins dans ſon païs, on y alla, on s'en ſaiſit, pour lui il ſe refugia à Bologne, où il vêcut juſqu'à ce que cet orage fût paſſé. SAVOYE. Ses conquêtes.

Le Roi voyant le Milanez conquis, fit une ordonnance pour y rappeller tout les Vaſſaux & ſujets dans le terme de deux mois, ſous peine en cas de deſobeïſſance de la perte de leurs biens, & retourna enſuite à Turin, d'où il revint le 29 Mars 1734, viſita quelques places, & retourna dans ſa Capitale, pour des affaires qui y demandoient ſa préſence. Il ne tarda pas à revenir à l'armée. Les Imperiaux, trompant la vigilance du General de Coigni, avoient paſſé l'Oglio & penetré dans le Parmeſan. Cependant la Reine de Sardaigne étant tombée malade, le Roi ſon époux aprit qu'elle étoit fort mal, & la tendreſſe conjugale l'obligea de partir le 23 Juin pour la voir. Il ne put être de retour que le 30 au matin, avec le regret de n'avoir pu ſe trouver à la Bataille de Parme qui s'étoit domée la veille. La perte avoit été grande des deux parts. Les Imperiaux ſe rallierent ſous Reggio où étoient leurs magazins, leur artillerie & leurs gros Bagages. Ce n'étoit plus le Comte de Merci qui commandoit l'Armée, il avoit été tué, & le Prince Louïs de Wirtemberg quoique fort bleſſé, en avoit pris le commandement juſqu'à l'arrivée du Comte de Köningſegg. Ce dernier remit les Imperiaux en état non ſeulement de craindre peu les Alliés, mais même d'entreprendre quelque choſe. Il n'en étoit ſeparé que par la Sechia. Le 15 Septembre au point du jour il donna une camiſade au Marechal de Broglio, qui à peine ſe ſauva:

SAVOYE. l'armée ennemie ayant passé en deux colonnes, fit des prisonniers, & prit quelques équipages. Cette affaire n'étoit que le prélude d'une sanglante Bataille, qui se donna le 19 auprès de Guastalla, & dura plus de huit heures avec un feu continuel. Le Roi de Sardaigne y commanda, & paya de sa personne. Il signala en cette occasion son intrepidité & sa prudence. Le Marechal de Villars n'y étoit plus. Il avoit remis au Maréchal de Cogni le commandement des troupes Françoises dont son grand âge le rendoit incapable: arrivé à Turin il y tomba malade, & y mourut le 17 Juin, âgé de 84 ans.

La maladie de la Reine de Sardaigne alla toujours en augmentant, & elle mourut le 13 Janvier
1735. 1735. Le Roi après avoir donné à sa douleur & aux funerailles de cette Princesse le temps qu'il falloit, retourna en Lombardie.

Depuis la Bataille de Guastalla le Comte de Königsegg, qui avoit perdu toute esperance de reprendre ce que l'Empereur avoit perdu, ne songea plus qu'à sauver Mantoue: le Duc de Montemar avoit joint les Alliés après la conquête des deux Siciles. Les Imperiaux se retirerent peu à peu, & n'avoient déja plus rien dans le Mantouan que la Capitale, qui même étoit déja bloquée par les Espagnols, & ne pouvoit guere tenir, manquant de tout.

Les amis de l'Empereur n'avoient pas attendu cette extremité pour présenter des plans de pacification. Ils avoient été rejettés comme insuffisans. Un de ces Plans, concerté entre les Cours de Vienne & de Londres, & communiqué par l'Angleterre aux Etats Generaux qu'elle engagea à le présenter aux Alliés, conjointement avec elle, cedoit au Roi de Sardaigne Tortone & le Tortonese, Novare & le Novarese avec le Vigevanasque, pour être detachés du

Du-

Duché du Milan, & faire à l'avenir un corps avec le Piémont. Ce Plan ne contenoit aucun dedommagement pour Staniſlas, qui devoit renoncer à la Couronne de Pologne, ni pour la France en dedommagement des fraix de la guerre. La ceſſion de la Lorraine à Staniſlas, & celle du Duché de Toſcane à la Maiſon de Lorraine; la reſtitution du Milanez & du Mantouan à l'Empereur, avec les Duchés de Parme & de Plaiſance donnés pour le conſoler des deux Siciles qu'il cedoit au nouveau Roi, donnerent une nouvelle face à ce Plan. La France negocia ſecretement à Vienne pour ſes Alliés, & ſigna le 3 Octobre les fameux Préliminaires. Au-lieu des trois Provinces que le Plan des Puiſſances Maritimes accordoit au Roi de Sardaigne dans le Milanez, la France n'en obtint que deux de l'Empereur, & laiſſa à la Cour de Turin le choix de ces deux ſur les trois qui étoient propoſées. Sa Majeſté prefera le Tortoneſe & le Novareſe. L'Empereur ſignale 6 Juin un acte par lequel il lui tranſportoit ſes droits ſur ces deux Provinces, outre quatre fiefs, ſavoir *San Fedele*, *Torre di Forti*, *Gravedo*, & *Campo Maggiore*, & le 7 de Juillet il ceda un pareil acte de ceſſion pour les terres des Langhes, dont on avoit eu ſoin de mettre la liſte à la fin des Préliminaires. L'acceſſion du Roi de Sardaigne aux Préliminaires ſe fit à Turin le 16 d'Aout 1736. Ce Prince encore trop jeune pour ſe condamner au Célibat jetta les yeux ſur la Princeſſe Elizabeth-Thereſe, ſœur du nouveau Grand Duc de Toſcane, le 5 mars 1737 : le Prince de Carignan l'épouſa par procuration, & le 6 du mois ſuivant la nouvelle Reine étoit déja à Chamberri en Savoye, auprès du Roi ſon Epoux; & le 22 ils firent leur entrée à Turin. Elle mourut le 3 du mois de Juillet 1741.

SAVOYE.

1736.

1737.

1741.

SAVOYE. Ses Etats.

Les Etats du Roi de Sardaigne comprennent l'Iſle de Sardaigne, le Duché de Savoye, la Principauté de Piémont, celle d'Oneglia avec ſes dépendances; la Comté de Nice & le Montferrat. Il n'avoit autrefois qu'une partie de ce Duché, mais l'Empereur l'en inveſtit entierement l'an 1708.

Denrées qu'ils produiſent.

La Capitale de Savoye eſt Chamberi où reſide le Parlement. Le Païs eſt montagneux, mais les Vallées ſont extrêmement fertiles, & produiſent du vin, du froment & autres grains, du chanvre, & du lin en quantité. Le Païs ſur-tout eſt agréable, & abondant. Le Piémont où ſe trouvent la Vallée d'Aoſte, & la Comté d'Aſti, & le Montferrat, ſont les plus agréables lieux du monde & en même tems les plus fertiles. On y recueille du vin, du riz, des grains, du lin, du chanvre, & de la ſoye en abondance. Le Pô qui arroſe cette délicieuſe contrée ſeroit d'une merveilleuſe utilité pour le commerce, ſi les habitans avoient un peu plus d'induſtrie, & moins de pareſſe. Turin eſt la Capitale du Piémont, & la Réſidence ordinaire du Roi. Cette place eſt bien fortifiée, & défendue par un Château, qui paſſe pour un des meilleurs de l'Europe.

Avantages de ſon Païs.

Quoique le Roi de Sardaigne n'ait point la puiſſance de la Maiſon d'Autriche, ni même celle des Venitiens, & qu'il ſoit moins riche que le Grand Duc de Florence, il ne laiſſe pas d'être un des plus puiſſans Princes d'Italie. Il a même cet avantage ſur les autres, que ſon Païs ne peut être facilement envahi, étant couvert par les Alpes en beaucoup d'endroits, & qu'il peut ouvrir, ou fermer le paſſage de l'Italie, ſelon qu'il eſt ami, ou ennemi des François. Sur-tout depuis qu'il a obtenu par le Traité d'Utrecht que les Alpes ſeroient la Barriere naturel-

le

le entre ſes Etats & ceux de cette Couronne. SAVOYE.

Sa nouvelle acquiſition du Montferrat entier lui eſt d'autant plus avantageuſe, qu'il n'y a plus d'apparence que ni le Duc de Lorraine ni le Duc de Guaſtalla, qui ſont les deux Competiteurs du Duché de Mantoue, lui diſputent ſitôt le Montferat; d'autant plus que l'Empereur n'en a point diſpoſé en faveur de l'un ni de l'autre, ni n'en diſpoſera.

Ses interêts ſont d'entretenir une égale amitié entre la France, l'Eſpagne & l'Empereur. Sa Majeſté Imperiale eſt très puiſſante en Italie. Le nouvel Etat deſtiné à D. Carlos forme un nouvel interêt pour le Roi de Sardaigne. Cela fournit quatre Puiſſances dont trois ſeront de la Maiſon de Bourbon, & met le Roi de Sardaigne dans la neceſſité de bien choiſir, en cas de rupture, quel parti il doit embraſſer. Ses voiſins & ſes interêts.

On avoit propoſé de la part du Cardinal Alberoni au Roi Victor-Amedée un projet de conquerir avec leurs forces unies le Milanez, qui étant joint aux autres Etats de ce Prince, eût formé un Royaume à peu près ſemblable à celui de l'ancienne Lombardie. Mais outre que cette entrepriſe, quand même la France y auroit contribué, eût été preſque impoſſible par la contradiction qu'y auroient apportée toutes les Puiſſances qui ſe ſont engagées à maintenir la neutralité d'Italie, la quadruple Alliance & le refus du Roi de Sardaigne l'ont rendu tout-à-fait chimérique.

Les Suiſſes & la ville de Genève avec leſquels il confine, ſont de paiſibles voiſins, qui ne lui feront point de chicane. Les Suiſſes ſe ſont bornés, & pourvu qu'il n'entreprenne rien ſur eux, ils ne ſongeront point à le troubler dans ſes Etats. Avec les Suiſſes.

La ville de Genève ne ſe fie point à lui depuis Avec Genève.

SAVOYE. puis l'eſcalade fameuſe par laquelle Charles-Emanuel I s'efforça de la ſurprendre. Mais outre qu'elle n'eſt point aſſez puiſſante pour ſe meſurer à lui, elle ſera bien contente qu'il la laiſſe joüir de ce qu'elle a. D'un autre côté il ne l'attaqueroit pas impunément, & les Suiſſes, ſur-tout les Cantons Proteſtans, viendroient bientôt au ſecours de leur Alliée.

Avec la Republique de Genes. A l'égard de la Republique de Genes, on a vu ſouvent des démêlés entre elle & les Ducs de Savoye, mais le mauvais ſuccès qu'ont eu les invaſions projettées, a dû inſpirer aux deux partis, une ſincere inclination pour la Paix. La ſituation du Marquiſat d'Onéglia les met en état de ſe nuire l'un à l'autre.

Avec le Pape. Le Duc n'a point d'autre interêt de ménager le Pape, que celui qui lui eſt commun avec les autres Princes d'Italie, & à cauſe de l'aſcendant que l'opinion de la Puiſſance ſans bornes a ſur l'eſprit des peuples de ce climat. Il ne paroît pas néanmoins que Son Alteſſe Royale ait eu trop de ſoumiſſion pour lui, car outre les différends ſurvenus entre la Cour de Rome, & celle de Sicile, dont nous avons parlé, ce Prince en avoit déja un pareil pour les anciens Etats de ſa Maiſon, au ſujets des revenus des bénéfices pendant leur vacance. Le Duc les prétend par le Droit de Régale, non pour ſon propre uſage; mais pour les employer à la réparation des Egliſes, à l'entretien des pauvres, & à d'autres œuvres pieuſes, mais la Cour de Rome n'entre point dans ce détail, & veut en diſpoſer. On a eſſayé de finir cette querelle qui dure depuis très long-tems, les excommunications que le Pape a prodiguées ſur ce ſujet, n'ont ſervi qu'à aigrir la diſpute, & à éloigner l'accommodement.

Avec les Venitiens. Le titre de Roi de Chypre ſera toujours une

ne Pomme de diſcorde entre les Venitiens & la Maiſon de Savoye, & ces deux Etats n'entretiennent plus de correſpondance que dans les cas de beſoin: il eſt ſûr cependant que les Venitiens ne ſouffriroient pas que le Duc de Savoye fût entierement dépouillé par l'une des deux Maiſons d'Autriche & de Bourbon. SAVOYE.

Sa qualité de Feudataire de l'Empire l'oblige à des égards pour Sa Majeſté Impériale. L'Angleterre & la Hollande ſont pour lui des Alliés utiles. Ils lui avoient procuré le Royaume de Sicile & enſuite celui de Sardaigne, & lui peuvent rendre encore de grands ſervices. Le Portugal eſt trop éloigné & n'a rien à demêler avec lui. Pour ce qui eſt de ſon Royaume de Sardaigne, les Puiſſances Maritimes, ſur-tout l'Angleterre pourroient l'incommoder par leurs Flottes. L'Empereur & l'Eſpagne ſe ſouviendront toujours qu'il a été autrefois joint à la Sicile, & qu'il a fait partie de la Succeſſion de Charles II. Avec l'Empire, l'Angleterre, & la Hollande.

DIGRESSION SUR LE MONTFERRAT.

LE MONTFERRAT faiſoit autrefois partie du Royaume des Lombards, & fut enſuite compris dans le Royaume d'Italie, juſqu'à ce qu'enfin vers l'an 967 ALRAM ou ALERAN, qui épouſa Adelaïde, fille de l'Empereur Otton I, le poſſeda avec le titre de Marquis. Il étoit fils de Vittikind IV, Duc de Saxe, & arriere-petit-fils de Vittikind le Grand, dont nous parlons au Chapitre des Ducs Electeurs de Saxe. Ses deſcendans & ſucceſſeurs furent:

GUILLAUME I, vers l'an 980.
BONIFACE I.
GUILLAUME II.

SAVOYE. BONIFACE II épouſa Conſtance, fille d'Amedée II, Comte de Savoye.

GUILLAUME III.

REINER. Il mourut en 1126. Il avoit épouſé Giſele de Bourgogne, fille de Guillaume II, veuve d'Humbert II, Comte de Savoye.

GUILLAUME IV. Il épouſa Judith, fille de Léopold IV, Margrave d'Autriche.

GUILLAUME V, ſurnommé *longue épée.* Il mourut l'an 1170. Il avoit épouſé Sibylle, fille d'Amauri, Roi de Jeruſalem. Il eut pour ſucceſſeur ſon frere.

BONIFACE III aida à prendre Conſtantinople l'an 1202, & fut Roi de Theſſalie. Il ſe maria trois fois, premierement avec Helene; 2. avec Marie, Veuve d'Iſaac Comnene, Empereur de Conſtantinople; 3. avec Eleonor de Savoye, fille d'Humbert III.

GUILLAUME VI. Son frere DEMETRIUS eut le Royaume de Theſſalie.

BONIFACE IV, ſurnommé *le Geant*; épouſa Marguerite de Savoye, fille d'Amedée IV.

GUILLAUME VII, ſurnommé *le Grand.* Il mourut en 1292, après avoir gouverné 38 ans. Il avoit épouſé Beatrix, fille d'Alphonſe X, Roi de Caſtille.

JEAN, ſurnommé *le Juſte.* Il mourut en 1305, après avoir gouverné 13 ans. Son mariage avec Marguerite de Savoye, fille d'Amedée V, ayant été ſterilé, le Montferrat paſſa aux Princes de Grece. YOLAND, ſœur du Marquis Jean, porta ſon droit à Andronic Paleologue II, Empereur de Conſtantinople.

THEODORE PALEOLOGUE I mourut en 1338. Il avoit épouſé Argentine, de la Maiſon des Spinola de Genes, de laquelle il eut outre *Jean* II, qui ſuit; YOLAND qui fut mariée à AIMON, Comte de Savoye. C'eſt de ce

mariage que ſont ſortis les Princes de la Mai- SAVOYE.
ſon de Savoye & de Piemont, & c'eſt le fondement de leurs droits ſur le Montferrat; parce que cette Princeſſe avoit eu en dot les Seigneuries de *Lancie*, de *Ciries*, & de *Caſelle*. Il fut auſſi reglé alors que ſi les Marquis de Montferrat venoient à manquer d'heritiers mâles, le Marquiſat appartiendroit aux Ducs de Savoye, en donnant aux filles la dot en argent. C'eſt cette convention qui a cauſé tant de troubles dans la ſuite du temps. Yoland eſt louée par les hiſtoriens de ſon temps à cauſe de ſa ſageſſe, de ſa pieté, de ſa charité envers les pauvres; en un mot, ils s'accordent à dire qu'elle étoit l'ornement des Princeſſes de ſon ſiecle.

JEAN PALEOLOGUE II mourut en 1371, ayant gouverné 33 ans.

OTTON PALEOLOGUE fut aſſaſſiné ſans avoir eu d'enfans.

JEAN PALEOLOGUE III, frere d'Otton, ne ſe maria point, & mourut en 1381.

THEODORE PALEOLOGUE II, frere d'OTTON, & de JEAN III, ſuccéda à ce dernier. Ce fut à lui que les Genois ſe donnerent, & il prit poſſeſſion de ſa nouvelle dignité le 9 Octobre 1409; mais leur inconſtance ne s'accommoda pas long-temps du parti qu'ils avoient pris. Au mois de Mars 1412 ils chaſſerent George, Marquis de Carreto, ſon Lieutenant, & pour obliger Theodore à renoncer à ſes prétenſions, ils lui donnerent vingt-ſix mille ducats pour racheter leur liberté. Theodore mourut en 1418.

JEAN-JAQUES PALEOLOGUE ſe mêla avec les Venitiens dans la guerre qu'ils eurent contre Philippe Sforce, Duc de Milan. Ce Duc tourna tout l'effort de ſes armes contre le Marquis à qui il prit près de ſoixante places en 1431. Enſuite

SAVOYE. il ſe rendit maître de Caſal, & de tout le reſte du Montferrat, de ſorte que Jean-Jaques fut reduit à ſe retirer chez les Venitiens; mais il fut rétabli par le Traité de Ferrare en 1233; & mourut deux ans après.

JEAN IV mourut en 1464, ſans autre poſterité que deux fils naturels. Son frere lui ſucceda.

GUILLAUME VIII mourut l'an 1483, & laiſſa deux filles ſavoir *Blanche*, mariée à *Charles* I, Duc de Savoye, & *Jeanne*, mariée à *Louis* II, Marquis de Saluces.

BONIFACE V, troiſieme fils de Jean-Jaques, mourut en 1493.

GUILLAUME IX, fils de Boniface, mourut en 1518.

BONIFACE VI mourut ſans poſterité en 1530, & ſa ſucceſſion remonta à ſon oncle.

JEAN GEORGE, fils de Boniface V, & frere de Guillaume IX, avoit pris l'habit Eccleſiaſtique & le quitta pour ſuccéder. Il épouſa Julie, fille du Roi de Naples, & mourut en 1533, ſans avoir conſommé le mariage.

Il reſtoit une ſœur de Boniface VI, nommée MARGUERITE, qui avoit épouſé Frederic Gonzague, Duc de Mantoue, à qui elle porta le Montferrat. Le Duc de Savoye & le Marquis de Saluces prétendirent que le cas porté dans le contract de mariage d'Yoland, étant arrivé, ils devoient ſucceder; mais Charles V donna l'inveſtiture au Duc de Mantoue.

Le Marquiſat de Montferrat fut érigé en Duché l'an 1573 par l'Empereur Maximilien I, en faveur de Guillaume I, Duc de Mantoue & de Montferrat. Ces deux Duchés furent longtemps unis, excepté quelques demembremens que l'on fit de ce dernier au traité de Cheraſque en faveur de la Maiſon de Savoye. Mais Char-

Charles IV, Duc de Mantoue & du Montferrat, s'étant declaré pour la France durant la guerre à laquelle la ſucceſſion d'Eſpagne donna lieu, & ayant été mis au ban de l'Empire en 1708; la Maiſon de Savoye prit ce temps pour demander le Montferrat à l'Empereur Joſeph qui lui en accorda l'inveſtiture. Ce païs lui a été confirmé par la paix d'Utrecht. Ainſi le Montferrat eſt préſentement une annexe du Piémont, & un des Etats du Roi de Sardaigne.

CHAPITRE III.

DE LA REPUBLIQUE DE VENISE.

DE VENISE.

LE rang que la République de Veniſe tient entre les Souverainetés de l'Europe, merite bien que nous recherchions, quelle a été ſon origine, & par quels degrés elle eſt parvenue à cette haute réputation de puiſſance & de ſageſſe, où nous la voyons aujourdhui. L'étendue de païs qu'elle poſſede, la conduite myſtérieuſe de ſon gouvernement, la ſûreté de ſa Capitale, la ſingularité de ſa nation, la beauté de ſon Arcenal, l'un des mieux fournis de l'Europe; tout cela demande que nous commencions par elle l'Hiſtoire ſuccinéte que nous voulons donner de tous les Etats de l'Italie.

Son origine.

VENISE eut de très foibles commencemens. Ce ne fut d'abord qu'un amas de quelques familles effraiées qui fuioient l'avarice & la cruauté des barbares. Vers le milieu du cinquieme ſiecle, le mépris où étoit tombé l'Empire

DE VENISE. pire Romain avoit excité les Huns, les Gépides, & les Oſtrogoths à s'avancer juſques aux portes de l'Italie. Les Huns commandés par leur Roi Attila, y firent irruption. Aquilée qui refuſa de les recevoir, fut entierement raſée. Milan, Pavie, Concordia, Eſte, & Padoue, éprouverent à leur tour l'inhumanité du vainqueur. Dans cet effroi général, les peuples ſe réfugierent dans les Lagunes, & dans les autres Iſles de la Mer Adriatique, où ils ſe crurent plus à couvert des incurſions des barbares. Les premiers qui y arriverent s'établirent à Rialto, & peu de temps après leur nombre étant conſidérablement groſſi, ils peuplerent toutes les autres petites Iſles d'alentour, juſqu'au nombre de ſoixante & douze. Là ils ſe choiſirent des Tribuns qui furent les premiers dépoſitaires de l'autorité ſouveraine, & comme les Curés avoient beaucoup d'influence ſur les reſolutions publiques dans cette premiere forme de gouvernement, où chaque Iſle étoit non ſeulement une Paroiſſe, mais encore une République indépendante, qui n'obéïſſoit qu'à ſon Tribun particulier, de-là eſt venu l'uſage de diviſer encore aujourdhui la ville de Veniſe en ſoixante & douze paroiſſes.

Premier Etat ſous les Tribuns.

S'il eſt vrai qu'avant l'établiſſement de ces peuples, les Iſles qu'ils habiterent, ne relevoient ni de l'Empire d'Occident, ni des Rois Goths, comme le prétendent les Auteurs Venitiens; c'eſt ce que nous ne déciderons point. L'Auteur du fameux livre intitulé *Squitinio* apporte, en faveur de l'opinion contraire, des preuves qui paroiſſent très convainquantes.

Comme ces Iſles ſont fort voiſines l'une de l'autre, on bâtit avec le temps des ponts, pour faciliter la communication, & toutes ces parties venant à ſe réunir ainſi, il s'en forma cette mer-

merveilleuſe ville qui porte aujourdhui le nom de Veniſe. DE VENISE.

Ce nom appartenoit déja à un peuple établi dans le voiſinage dès le temps de l'irruption des Gaulois en Italie. On l'appelloit les Venetes, & ſa premiere origine étoit aux environs de Vannes en Bretagne. Ils conſerverent ce nom en Italie, le donnerent au païs qu'ils occuperent, & enfin à la nouvelle Ville qu'ils fonderent dans ces Iſles.

L'autorité des Tribuns dura juſques vers la fin de VII ſiecle. Les Venitiens laſſés des deſordres que cauſoit la meſintelligence de ces Magiſtrats, élurent pour la premiere fois un Doge qui fut Paulucio-Anafeſto. Il eſt vrai qu'Orſo Ippato ayant été tué, le gouvernement fut confié à des Meſtres de Cavalerie; mais cette nouvelle ſorte de Régence ne dura pas ſix ans, & on en revint à l'Election de Doges. Angelo Participatio fut le premier qui établit ſa réſidence à Rialto. Second Etat ſous les Doges. Paulucio-Anafeſto. Angelo-Participatio.

Charlemagne ayant renverſé le trône des Lombards en Italie, & ſoumis à ſa domination les peuples qui en dépendoient, demeura maître de l'Empire d'Occident. Il eſt certain que dans l'accord qui fut fait entre lui & Nicéphore Empereur d'Orient, pour regler les limites des deux Empires, la République de Veniſe conſerva ſa liberté, & ne fut compriſe dans le partage ni de l'un ni de l'autre. Sa liberté.

Les Venitiens racontent à cette occaſion, que les François ayant voulu les ſubjuguer perdirent toute leur Flotte dans le Canal qui, ſi on les en croit, en a pris ſon nom d'Orſano; mais ceci eſt traité de fable par d'autres Ecrivains. Cependant quoique la ville ſoit toujours demeurée effectivement en poſſeſſion de ſa liberté, il faut avouer que les terres & les biens de la Campagne.

DE VENISE. gne que les Citoiens poſſedoient en Terre ferme, continuerent encore long-temps après, de relever des Empereurs.

Accroiſſement de la République de Veniſe. Cette République dont la Souveraineté avoit été juſques-là reſſerrée dans l'étendue des petites Iſles dont nous avons parlé, s'agrandit avec le temps & fit connoître ſes forces. L'an 903, les Hongrois ayant fait irruption en Italie, vaincu le Roi Berenger & attaqué les Venitiens; ceux-ci qui avoient alors pour Doge Pietro Tribuno ne s'épouvanterent point d'avoir à combattre un ennemi puiſſant & enorgueilli par les voictoires qu'il venoit de remporter, ils lui préſenterent courageuſement le combat, & mirent ſa Flotte hors d'état de tenir la mer.

Pietro Tribuno.

Pietro Orſeolo II. Ils n'eurent pas moins de bonheur dans le même ſiecle ſous le Doge Pietro Orſeolo II, car non ſeulement ils jouïrent librement de tout le commerce de l'Empire Grec, de la Syrie, & de l'Egypte; mais ils gagnerent encore un aſſez vaſte étendue de païs, le long des côtes de la Mer. Les habitans de Dalmatie & d'Iſtrie infestés par les brigandages que commettoient ceux de Narenta, cherchoient une protection qui pût les défendre contre leurs ennemis communs. Après avoir jetté les yeux ſur les puiſſances dont ils étoient environnés, ils crurent devoir préférer les Venitiens. C'eſt ainſi que la République ſe vit accrue des villes de Parenza, Pola, Trieſte, Capo d'Iſtria, Spalatro, Raguſe, Zara, &c. C'eſt auſſi de ce temps-là que les Doges de Veniſe prennent dans leurs titres celui de Ducs de Dalmatie. Zara & quelques autres places ne laiſſerent pas néanmoins de paſſer enſuite au pouvoir de Coloman Roi de Hongrie.

Acquiſition de la Dalmatie.

Croiſade. Baudouin II, Roi de Jeruſalem, ſe voyant à la veille d'être accablé par les Infidelles, dont il étoit inveſti, avoit envoyé implorer le ſecours

1120.

des

des Princes Chrétiens. Ses preſſantes ſollicitations aidées des recommandations du Pape Calixte exciterent le zèle de pluſieurs Puiſſances. Les Venitiens ne furent pas les derniers à ſe croiſer. Le Doge Domenico Michiele engagea la République à envoyer un puiſſant ſecours, & elle eut l'honneur d'avoir le plus contribué à la priſe de Tyr, d'où l'on chaſſa les Infidelles. Pour récompenſe, l'Armée Chrétienne ne fut pas plutôt en poſſeſſion de cette ville qu'on en céda aux Venitiens la troiſieme partie. Cette importante place auroit aſſuré la conquête de la Syrie entiere, ſi la jalouſie & la perfidie de Calo-Jean Empereur de Conſtantinople n'euſſent pas rendu inutiles de ſi beaux commencemens. Michiele obligé de venir au ſecours des Provinces que cet ennemi attaquoit déja, partit avec ſa Flotte & par ſa préſence raſſura celles dont la fidélite & le courage commençoient à s'ébranler; & reprit ſur les Hongrois Zara, Trau, Spalatro, & les autres villes que la République avoit perdues en Dalmatie.

DE VENISE.

Domenico Michiele.

Dalmatie reconquiſe.

Sous le Doge Domenico Moroſini, quelques villes d'Iſtrie qui avoient voulu non ſeulement ſecour le joug, mais auſſi troubler le commerce de la Mer par leurs brigandages, furent reduites, & leur inſolence fut reprimée.

Domenico Moroſini.

Son ſucceſſeur Vital Michiele eut une régence marquée par pluſieurs évenemens, dont la mémoire durera autant que la Republique même.

Vital Michiele.

Ulric Patriarche d'Aquilée, après avoir donné des témoignages publics de la haine qu'il portoit aux Venitiens, tâcha de s'emparer de Grado. A ce deſſein il aſſembla quelques gens armés & prit cette ville qu'il pilla. Comme il s'en retournoit chargé de butin, les Venitiens lui couperent ſa marche, & le firent priſonnier avec douze de ſes Chanoines & un grand nombre de ceux

Origine du combat de Taureaux à Veniſe.

DE VENISE. ceux qui l'accompagnoient. Il fut d'abord relâché à condition d'envoyer tous les ans à Veniſe, un taureau le plus beau qui ſe pourroit trouver, & douze ſangliers. C'eſt l'origine du combat d'Animaux qui ſe donne au peuple tous les ans au Carnaval.

Guerre & perfidie des Grecs.

Emanuel Empereur de Grece étant maître de quelques villes de Dalmatie, qui appartenoient aux Venitiens, chercha à leur ſuſciter des ennemis, pour conſerver ſes conquêtes, & faciliter celles qu'il méditoit encore. Le Doge Vital Michiele marcha contre lui, reprit la plus grande partie des places que l'Etat avoit perdues; mais ſes progrès furent arrêtés par une contagion mortelle qui ſe répandit dans ſon Armée. Les Grecs avoient empoiſonné les eaux, ce qui cauſa une maladie empeſtée, qui fit périr la plus grande partie des troupes. On prétend que de toute l'illuſtre Maiſon des Juſtiniani, il ne reſta alors qu'un ſeul homme, qui même étoit dans un Monaſtère, où il avoit fait ſes vœux. Le Pape pour prévenir l'extinction d'une famille ſi diſtinguée lui donna diſpenſe, afin de rentrer dans le monde & de ſe marier.

Maiſon des Juſtiniani preſque éteinte.

Doge aſſaſſiné.

Le Doge revint à Veniſe avez les triſtes reſtes de ſon Armée, & la contagion qui commença preſque auſſi-tôt dans la ville, y ayant fait de cruels ravages, il s'éleva des murmures, & enſuite des plaintes ouvertes contre ſa conduite, qui ne ſe terminerent que par la mort, qu'un aſſaſſin lui donna, lorſqu'il cherchoit à ſe cacher, pour éviter la furie d'un peuple irrité.

Alexandre III protegé par les Venitiens.

Le Schiſme qui ſe forma ſous le Pontificat d'Alexandre III, engagea les Venitiens dans une guerre dont le ſuccès les couvrit de gloire. L'Antipape Octavien appuyé ouvertement par Frederic Barberouſſe, avoit réduit ce Pontife à chercher ſon ſalut dans la fuite. Alexandre crut

ne

ne pouvoir trouver une plus ſure retraite que chez les Venitiens. DE VENISE.

Le Doge Sebaſtiano Ziani après avoir tenté inutilement toutes les voyes de douceur pour réconcilier l'Empereur & le Pape, fut obligé d'en venir à une guerre déclarée en faveur de ce dernier. La Flotte de l'Empereur fut défaite, & ſon fils Otton ayant été fait priſonnier, il ſe trouva reduit à la triſte neceſſité de conſentir à un accommodement honteux, pour ſe tirer du mauvais pas où il étoit. Sebaſtiano Ziani.

Nous laiſſerons à part la fameuſe entrevue de Veniſe, où ſelon quelques Auteurs Venitiens, le Pontife mit orgueilleuſement le pied ſur le cou de l'Empereur proſterné; parce que beaucoup d'autres Hiſtoriens apportent des raiſons aſſez bien fondées, pour faire douter de la réalité de ce fait *. Fable à ce ſujet.

Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que les Venitiens le regardent encore aujourdhui, comme un des plus beaux ornemens de leur Hiſtoire. Ils ne témoignerent pas moins d'indignation de ce qu'Urbain VIII avoit fait ôter d'un des appartemens du Palais des Papes à Rome, le tableau où cette entrevue étoit repréſentée, qu'ils firent éclater de joye, quand † Innocent X l'y fit remettre. On a voulu dire qu'Alexandre, entre autres marques de ſa reconnoiſſance, donna au Doge Ziani, & à la République, la Seigneurie de la Mer Adriatique dont elle s'attribue encore aujourdhui la Souveraineté.

Orio Maſtropetro Succeſſeur de Ziani eut le cha- Orio Maſtropetro.

* *Heiſſ* dans ſon *Hiſtoire de l'Empire* raconte ce fait d'une maniere plus vraiſemblable, & plus digne de ce Pontife.

† Un plaiſant dit là-deſſus, *quod Urbanus deleverat, Innocentius innocenter reſtituit.*

DE VENISE. chagrin de voir Zara paſſer au pouvoir des Hongrois; mais la gloire de le reprendre fut réſervée à Henri Dandolo.

Henri Dandolo.

Les Diviſions ruineuſes qui troublerent la Famille Imperiale de Conſtantinople, cauſerent enfin ſa perte, & contribuerent à l'agrandiſſement de la Réplique de Veniſe; voici comment cela arriva. Alexis Ange ayant fait crever les yeux à l'Empereur Iſac ſon frere, & s'étant emparé de ſon trône, Alexis fils de ce malheureux Prince appella à ſon ſecours les Venitiens déja aigris par les avanies qu'on avoit faites à leurs Marchands. Cette diſpoſition où ils ſe trouvoient & la compaſſion qu'ils eurent pour le jeune Alexis, engagerent le Doge Henri Dandolo, Boniface Marquis de Montferrat, Baudouin Comte de Flandre, & quelques autres Puiſſances à équiper une Flotte en ſa faveur. On prit Conſtantinople. L'Uſurpateur fut chaſſé, & le trône rendu au jeune Prince & à ſon Pere. Un certain Alexis Murzufle les en dépoſſéda, & n'en joüit pas long-tems, car dès la même année les Confédérés aſſiégerent Conſtantinople, pillerent la ville & proclamerent le Comte Baudouin Empereur de Grece.

1195. Troubles dans l'Orient.

1204.

Baudouin élevé à l'Empire de Grece.

Les Venitiens gagnerent, pour leur part du butin, un tréſor preſque ineſtimable. Entre autres richeſſes, ils eurent douze cuiraſſes d'or, autant de couronnes de même metal, qui outre la beauté de l'ouvrage, étoient ornées d'un grand nombre de pierres précieuſes. On les montre encore aujourdhui à Veniſe dans le tréſor de Saint Marc. Outre cela, Baudouin leur abandonna Modon, Coron, Durazzo, Corfou, & la plupart des autres Iſles de la Mer Adriatique & de l'Archipel. Ils joignirent bientôt à ces acquiſitions celle de Candie. Boniface Marquis de Montferrat, à qui on l'avoit donnée, leur ven-

vendit ſon droit pour quatre-vingt mille marcs d'argent. DE VENISE.

Afin d'épargner la nouvelle dépenſe qu'il eût fallu faire pour prendre, fortifier, & entretenir tant de Places; on jugea à propos de permettre à ceux des Citoiens qui avoient aſſez de bien pour cela, de s'en emparer à leurs dépens, & de s'y établir, à condition de tenir ces Souverainetés, comme autant de Fiefs de la République. Ainſi pluſieurs particuliers ſe tranſporterent à Paros, à Andros, à Micone, à Negrepont, à Tine, à Chio, & en d'autres Iſles de l'Archipel, d'où la plupart furent néanmoins obligés dans la ſuite de ſe retirer ailleurs.

Les brouilleries qui ſurvinrent entre Frédéric II, & Grégoire IX, ayant troublé toute l'Italie, les Venitiens ſe déclarerent pour ce Pape. Ils eurent le malheur que Pietro Tiepolo, fils de leur Doge, fut battu & fait priſonnier par les troupes de l'Empereur qui le fit mourir. D'autre côté, ils ſe rendirent maîtres de Padoue qu'ils délivrerent de la tyrannie d'Eccelin, le plus pernicieux Gibelin qui fût alors dans toute l'Italie. Ils reprirent auſſi Zara ſur les Hongrois qui s'en étoient de nouveau emparés. Guerre entre Frederic II, & Grégoire IX.

La valeur des Venitiens, des Genois & des Piſans ayant le plus contribué à la priſe de Ptolemaïde ou St. Jean d'Acre, ſur les Infidelles, on en donna à chacun de ces peuples un certain nombre de rues & de Palais avec la juridiction territoriale. Comme l'Egliſe de St. Sabba étoit la plus belle, pour ne point faire de jaloux, on reſolut qu'ils en jouïroient en commun. Mais les Genois ayant voulu quelque tems après ſe l'aproprier, & en exclure les Venitiens, ces deux Nations en vinrent aux hoſti- 1256. Guerre entre les Venitiens & les Genois.

DE VENISE. lités & enſuite à * une guerre ſanglante. Les Venitiens prirent Caffa & défirent les Génois à Drepano & en quelques autres occaſions où les Flottes ſe joignirent; mais ils furent fort maltraités par Hubert, & Lampade Doria, Amiraux des Genois. Le dernier de ces deux Combats leur couta ſoixante & dix-ſept galeres qui furent ou brulées ou coulées à fond, outre dix-huit que les Ennemis prirent avec plus de ſix mille priſonniers, entre leſquels ſe trouva André Dandolo Amiral de la Republique. Les Padouans s'entremirent pour procurer la paix, & en vinrent heureuſement à bout.

1284.

1285.

Guerre entre les Venitiens & les Boulonois.

Pendant la guerre dont nous venons de parler, les Venitiens en eurent encore une autre à ſoutenir, contre les villes de Boulogne & d'Ancone. Voici quel en fut le prétexte. La recolte de l'année ayant manqué, la ſortie des grains fut défendue dans les Royaumes de Naples & de Sicile. Les Venitiens ſe voyant privés de cette reſſource, demanderent qu'il leur fût permis d'en acheter à Padoue, à Ferrare, à Treviſe, & en d'autres lieux voiſins; ce qui leur ayant été refuſé, ils mirent, pour s'en vanger, une impoſition ſur tous les vaiſſeaux marchands qui faiſoient voile dans le Golphe Adriatique. Cette nouveauté excita les plaintes des intereſſés. Ceux de Boulogne s'y oppoſerent le plus, & ceux d'Ancone s'étant joints à eux, on en vint à une guerre ouverte. Les Venitiens eurent toujours l'avantage de leur côté, & l'impoſition ne fut point abolie. La Republique à peine délivrée de cet embaras, ſe vit expoſée à de plus grands dangers, par les ſéditions, dont voici l'origine ou le prétexte.

Après

* Cette guerre eſt plus amplement écrite ci-deſſous Chapitre IV, à l'année 1256, *& ſuiv.*

DE VENISE.

Après la mort de Jean Dandolo, le peuple élut pour Doge Jaques Tiepolo, qui voyant le Sénat peu satisfait de ce choix, se retira dans ses terres, pour prévenir les malheurs que cette contradiction pouvoit causer, & y feignit d'être malade, jusqu'à ce que le Sénat eût élu en sa place Pierre Gradenigo.

Jacomo Tiepolo.

Le nouveau Doge changea beaucoup de choses dans le gouvernement; peut-être pour chagriner le peuple, qui avoit voulu revêtir un autre de sa dignité. Car au-lieu que le grand Conseil avoit été jusqu'alors de 470 personnes que l'on choisissoit tous les ans d'entre tout le peuple assemblé, il abolit cette élection, & ordonna que ceux qui avoient été choisis pour remplir ces places dans les quatre dernieres années, seroient tirés à la pluralité des voix dans la *Quarantie Criminelle*, & que ceux qui auroient douze suffrages en leur faveur, formeroient seuls à l'avenir le grand Conseil eux & leurs descendans; que tous les autres sans exception en seroient exclus. C'est cette fameuse réduction qu'on appelle *il Serrar del Consiglio.*

Pietro Gradenigo.

Reduction du grand Conseil.

Il est aisé de comprendre que cela ne se put faire sans qu'il y eût beaucoup de mécontens. Plusieurs dont les ancêtres avoient eu part aux affaires publiques, ou qui y avoient été eux-mêmes employés, ne purent voir sans chagrin un réglement qui les en excluoit pour toujours. Il y eut bientôt une Conspiration formée par *Marino Bocconio* & *Giovane Balduino.* Ils se firent un grand parti dans la populace, & résolurent de massacrer le Doge & le Sénat, & de remettre ensuite les choses sur l'ancien pied. Leur projet fut découvert & ils eurent le châtiment qu'ils méritoient.

Conspiration de Bocconio.

1309. Les Venitiens se

Azon d'Est étant mort, la ville de Ferrare voulut se donner aux Venitiens qui accepterent l'of-

DE VENISE. brouillent avec le Pape.

l'offre avec plaiſir. Clement V, qui ſiégeoit alors, s'y oppoſa vigoureuſement, les choſes mêmes en vinrent à une telle extremité de part & d'autre, qu'il les excommunia & permit à un chacun d'attaquer leurs biens & leurs perſonnes. Les effets & les vaiſſeaux de leurs Marchands furent ſaiſis par-tout, où il s'en trouva; il fallut donc céder à la néceſſité & ſe deſſaiſir du Ferrarois au gré du Pontife qui ſatisfait de la ſoumiſſion, leva l'excommunication qu'il avoit fulminée. Quelques-uns ont voulu dire qu'il donna alors à la Republique le Privilege de ne pouvoir plus être excommuniée à l'avenir, ce qui n'eſt point vraiſemblable. Peut-on croire que ce Pape ait voulu ſe priver lui & ſes ſucceſſeurs d'un pouvoir qu'il venoit d'employer ſi efficacement?

Conſpiration de Tiepolo.

1310.

L'année d'après vit éclorre une nouvelle conſpiration. Les rebelles avoient à leur tête *Bajamonte Tiepolo*, qui pour ſe vanger de ce que le Dogat avoit été refuſé à ſon Pere au préjudice duquel on l'avoit conféré à Pierre Gradenigo, réſolut d'attaquer l'Hôtel de Ville à l'improviſte, & d'y égorger le Doge & tout ce qui s'y trouveroit de Sénateurs avec lui. Outre un grand nombre de gens du bas peuple, ils engagerent dans cette entrepriſe quelques perſonnes de grande qualité qui ne s'accommodoient point de l'état préſent. Il y en eut entre autres des Familles Quirini, Badouari & Barozzi qui y tremperent. La choſe alla ſi loin que le Conjurés prirent les armes, pillerent les Magazins de bled, & s'attrouperent dans la place de St. Marc. Ils y trouverent de la part du Doge & de la Nobleſſe, plus de réſiſtance qu'ils ne croioient, l'action fut vigoureuſe, les conjurés ſe voiant les plus foibles, prirent la fuite, & Bajamonte lui-même fut renverſé a demi mort de deſſus ſon cheval, par une pierre que lui jetta à la tête

Le 5 Juin. Sa mort.

te

te une femme qui étoit à la fenêtre. Ceux qui qui le pourſuivoient l'acheverent auſſi-tôt. Tout ce que l'on put attraper de ſes complices fut decapité ou pendu, & ceux qui eurent l'adreſſe de s'échaper, vêcurent dans une extrême miſere. La maiſon de Tiepolo fut raſée, & le Palais de Marco Quirini changé en boucherie. La femme qui avoit jetté la pierre eut pour recompenſe une penſion viagere, & on décerna que le jour auquel la Conſpiration avoit été étouffée, ſeroit ſelemniſé à l'avenir, comme un jour de fête, dans les Etats de la Republique. C'eſt à cette occaſion que fut établi le formidable Conſeil des Dix, pour faire une exacte recherche des criminels, & leur infliger des peines proportionnées à l'attentat. DE VENISE. Etabliſſement du Conſeil des Dix.

On reſpiroit à peine de ces troubles inteſtins, quand on apprit à Veniſe la perte de Zara en Dalmatie; cette Ville toujours inconſtante, s'étoit donnée de nouveau à la Hongrie. On fit quelque tentative pour la réduire, mais la mauvaiſe foi du Général Dalmaſio rendit l'effort inutile, & il fallut remettre cela à un temps plus favorable. Zara ſe donne aux Hongrois.

1336. Une nouvelle guerre s'alluma entre les Venitiens & les Seigneurs de la Maiſon de l'Eſcale, qui tenoient alors ſous leur domination Verone, Padoue, Vicenze, Parme, Bergame, Breſce, Luque, Treviſe, &c. Le ſujet fut que les Scaligers ne vouloient pas leur accorder la liberté de la navigation ſur le Pô & l'Adige. Florence, Milan, & Jean Roi de Bohême prirent les armes en faveur des Venitiens. Au bout de deux ans les Seigneurs de l'Eſcale, n'ayant eu que de la perte, acheterent la paix à des conditions honteuſes. Dans le Traité, Feltri, Belluno, Ceneda, furent cedées au Roi Jean; Padoue à Ubertino Carrario; Breſce & Bergame aux Milanois; quatre villes du territoire de Luque, aux Florentins; & Guerre entre les Venitiens & les Scaligers.

1358.

DE VENISE. les Venitiens eurent pour leur part Treviſe, Caſtel-Baldo, & Baſſano.

Commerce des Venitiens dans le Levant.

Dans le même temps les Venitiens eurent la liberté de trafiquer en Egypte & en Syrie, ce qui leur valut des richeſſes immenſes; mais dans la ſuite les Portugais les ſupplanterent, & attirerent à eux le commerce des épiceries, comme nous les dirons plus bas.

1350. Guerre entre les Venitiens & les Genois.

Les Armateurs Genois ayant attaqué quelques vaiſſeaux chargés de marchandiſes, pour le compte des Venitiens, & voulu troubler leur commerce dans le Levant, la guerre recommença. Les derniers à la vérité perdirent devant Pera en une ſeule action, quatorze galeres & beaucoup de monde; mais ils eurent bientôt leur revanche. Le Roi d'Arragon ayant joint ſes forces maritimes à leur Flotte, ils défirent celle des Genois, qui perdirent trente-deux galeres, & deux mille hommes, ſans parler de plus de quatre mille cinq cens qui furent faits Priſonniers. Ceux-ci ſe remirent néanmoins, & l'année ſuivante leur Amiral Pagamo Doria, ayant joint la Flotte Venitienne ſur les côtes de la Morée, lui livra un ſi rude combat, qu'il n'en reſta qu'une ſeule galere qui ſe ſauva dans le deſordre. Les Priſonniers entre leſquels étoit l'Amiral Piſani ſe monterent à cinq mille huit-cens ſoixante & dix, & les morts à plus de quatre mille.

1353.

1354.

Conſpiration du Doge Falieri, ſa mort.

Vers le même temps il s'éleva une nouvelle conſpiration que fomentoit même le Doge Marino Falieri. Sa femme qui n'avoit pas la reputation fort bonne, avoit été inſultée par un jeune Gentilhomme nommé Michel Sieno. Quoi que pût faire le mari, pour en avoir une ſatisfaction proportionnée à ſon rang, & à l'affront; tout ce qu'il obtint, ce fut que l'offenſeur ſeroit condamné à un mois de priſon. Cette punition

nition lui parut si legere & si au-dessous de celle qu'il prétendoit, qu'il fit dessein de se venger de ceux qui l'avoient ordonnée. A cet effet il gagna Israël Bertutio & quelques autres qui avoient beaucoup de partisans parmi le menu peuple. Il fut résolu qu'on prendroit le temps que les Nobles seroient assemblés ; qu'on se jetteroit dessus & qu'on n'en épargneroit pas un. Bertrando Bellizaro ayant découvert cet horrible complot au Senat, le Doge fut arrêté & décapité, & on envoya au gibet ceux de ses complices qu'on put attraper. DE VENISE.

Peu de temps après les Républiques de Venise & de Genes firent une trêve de cinq ans. Trêve entre les Venitiens & les Genois.

La premiere prit ce temps-là pour se resaisir d'un grand nombre de Villes de Dalmatie qui s'étoient rendues à Louïs Roi de Hongrie, mais au-lieu d'y réussir, elle fut réduite à faire une paix desavantageuse, par laquelle il fut reglé : Que tout le Païs qui est entre le Golphe Quarnero jusqu'à Durazzo, seroit cédé & annexé au Royaume de Hongrie ; qu'au contraire ce qui est dans le même Golphe & en deça, appartiendroit aux Venitiens, à qui le Roi s'engagea d'évacuer les conquêtes qu'il avoit faites dans l'Istrie & dans la Marche Trevisane. Guerre entre les Venitiens & la Hongrie.

1357.

Il y eut à quelque temps delà une sédition en Candie, & on eut toutes les peines imaginables à la dissiper. Cependant les rebelles furent enfin saisis & châtiés. La ville de Trieste se révolta pour se donner à la Maison d'Autriche. Les Venitiens l'assiegerent sans perdre de temps, repousserent le Duc d'Autriche qui s'y vouloit établir, le contraignirent à s'en retourner avec perte, & forcerent la ville de se rendre aux conditions qu'ils voulurent. Sédition en Candie.

Francesco Carrario Seigneur de Padoue soutenu par Louïs Roi de Hongrie, leur declara la guer- Guerre entre les Ve-

DE VENISE. nitiens & Carrario.

guerre; mais cette levée de bouclier lui fut si funeste, qu'il racheta la paix par une grande somme d'argent.

Il s'en fallut beaucoup que les Venitiens fussent aussi heureux dans la guerre qui recommença, entr'eux & les Genois, qui avoient fait une ligue avec le Roi de Hongrie, le Patriarche d'Aquilée, & ce même Francesco Carrario, sur le prétexte que nous allons dire.

Ligue contre les Venitiens. 1376.

Calo-Jean Empereur de Constantinople, avoit abandonné aux Venitiens l'Isle de Tenedo. Son fils Andronic peu satisfait de cette cession, ranima l'ancienne haine des Genois, qui outre la jalousie de voir leurs rivaux devenir maîtres d'une Isle si importante, avoient encore une nouvelle matiere de ressentiment.

Les Genois disputent la presseance aux Venitiens.

Le Ministre qu'ils entretenoient à la Cour de Chypre, s'étant mis en tête de ne plus céder le pas à celui des Venitiens, prit pour le lui disputer, l'occasion de la cérémonie du Couronnement du Roi. Il voulut sonder adroitement, si son dessein pourroit être favorisé de la Cour, & n'y trouvant point toute l'approbation qu'il souhaitoit, il ne laissa pas de s'obstiner de plus en plus. Il fit donc prendre secrettement les armes à ses domestiques, & résolut d'aller au Château & d'y prendre par force ce qu'il jugeoit bien qu'on ne lui céderoit point autrement. Les Venitiens avertis de son dessein, donnerent d'abord à entendre que les Genois avoient fait partie, pour venir au Palais, avec des armes, & faire violence au Roi. Il n'en fallut pas davantage. Les ordres furent incontinent donnés pour les fouiller, quand ils viendroient, & comme on les trouva effectivement armés, on les jetta par les fenêtres du Château, en bas, où les Soldats les reçurent au bout de leurs piques: tout ce qu'il y avoit de Genois dans

dans l'Iſle, fut égorgé ſans aucun quartier. DE VENISE.

Cette guerre mit la Republique de Veniſe à deux doits de ſa perte. Sa Flotte fut défaite dans un combat naval, & ſans parler de quinze Galeres qui y périrent, les Genois ſûrent ſi bien profiter de l'avantage que cette victoire leur donnoit ſur leurs Ennemis, que ſe joignant à Carrario, ils marcherent droit à Chioſa, l'attaquerent, & l'emporterent d'aſſaut. Malheurs des Venitiens.

A cette nouvelle perte la terreur s'empara des Venitiens, & on tient que ſi les vainqueurs s'étoient alors préſentés devant Veniſe avec leur Flotte, ils s'en ſeroient rendus maîtres ſans réſiſtance. Le Sénat avoit déja déliberé ſi on abandonneroit la ville & ſi on tranſporteroit tout à Candie. Il eſt du moins certain que dans la conſternation generale on fit des démarches baſſes & indignes de la Republique, leſquelles pourtant n'aboutirent qu'à redoubler l'orgueil & l'inſolence du vainqueur, bien loin de procurer la paix à laquelle on aſpiroit. Le Senat envoya ſix Ambaſſadeurs à Carrario & lui donna dans leurs Lettres de creance le titre d'Alteſſe. Ce Seigneur leur repondit, qu'il n'y avoit rien à faire, à moins qu'il n'eût à ſa diſpoſition les quatre chevaux de bronze qui ſont à Veniſe ſur le Pôrtail de l'Egliſe de St. Marc. Priſe de Chioſa, & conſternation des Venitiens.

Ils tenterent auſſi une deputation à Doria l'Amiral Genois, & crurent le gagner en lui renvoyant un grand nombre de priſonniers qu'ils avoient faits ſur lui. Ils ne réuſſirent pas mieux de ce côté. Doria ſe contenta de leur dire fierement, que ſes ſuperieurs ne l'avoient pas envoyé pour avoir compaſſion des Venitiens; mais pour detruire leur ville, les paſſer tous au fil de l'épée ſans diſtinction d'âge ni de ſexe, afin qu'il ne fût plus jamais parlé d'eux: Qu'ils n'avoient qu'à s'en retourner avec leurs priſon- Leurs ſoumiſſions pour avoir la Paix.

DE VENISE. sonniers ; Que dans peu de jours il seroit le maître à Venise, & qu'alors il sauroit bien sans eux delivrer son monde. Le General des Cordeliers fit aussi tous ses efforts auprès du Roi de Hongrie, il se jetta à ses genoux pour lui demander la paix, & revint sans avoir pu rien obtenir.

Un heureux desespoir les tire d'embarras.

Les Venitiens ne recevant que des rebufades de tous côtés, firent de necessité vertu. Resolus de tenter les derniers moyens, ils leverent à la hâte une Armée, & équiperent le mieux qu'ils purent, une Flotte assez forte pour tenir la Mer. Ils délibererent sur les moyens de se tirer du peril où ils étoient, & n'en trouverent point d'autre que de reprendre Chiosa. Si on en croit quelques Historiens, dans cette deliberation il fut dit que si on manquoit ce coup, on quitteroit Venise & on transporteroit la République à Candie. Quoiqu'il en soit, ils risquerent la chose, & la fortune se tourna de leur côté. Pierre Doria l'Amiral des Genois perit dans un combat, le Port de Brondolo fut fermé, les Genois en voulant faire une sortie, furent vaincus & contraints de mettre eux-mêmes le feu à douze de leurs Galeres, de peur qu'elles ne tombassent au pouvoir de leurs ennemis. On en rechapa deux ou le feu n'avoit pas encore si bien pris, qu'on ne pût l'éteindre, & les Venitiens en gagnerent encore dix autres. Après cette victoire si imprévue, le siege de Chiosa n'eut plus de si grandes difficultés, les habitans se rendirent par famine à discrétion, & il s'y trouva plus de trois mille Genois qui furent faits prisonniers. La rançon que l'on en tira paya une partie des frais de la guerre. Les Genois prirent à la vérité quelques places en Istrie, Carrario soumit une partie considérable de la Marche Trevisane, dont la Capitale

Ils se rétablissent de leurs pertes.

le fut cedée à Leopold Duc d'Autriche, par les Venitiens, qui ne pouvant la ſecourir, aimerent mieux la lui abandonner, quoiqu'à regret. On peut dire néanmoins que les Genois n'eurent plus que du malheur ſur Mer, & qu'ils ne ſe releverent point après la perte de Chioſa. Amédée VI, Comte de Savoye, ayant offert ſa médiation, elle fut acceptée & la paix ſe fit aux conditions ſuivantes: Que le Roi de Hongrie ne donneroit point retraite aux Corſaires dans les ports de Dalmatie. Que la garniſon de Tenedo ſortiroit: Que le Comte de Savoye y en entretiendroit une aux dépens des Venitiens & des Genois pendant deux ans, leſquels expirés on démoliroit la Citadelle: Que ni l'une ni l'autre Nation ne pourroit plus traſiquer juſqu'au Don, afin d'éviter les jalouſies funeſtes que ce commerce avoit cauſées: Que les Venitiens rentreroient en poſſeſſion de ce qu'on leur avoit pris en Iſtrie & en Dalmatie: Que le Patriarche d'Aquilée garderoit Trieſte; que du reſte à ſon égard, les choſes demeureroient ſur le pied où elles avoient été avant la guerre; & qu'enfin Carrario rendroit Cavarſera & Marano, en échange de quoi on lui évacueroit Torre del Curan, &c.

DE VENISE.

Traité de Paix.

Cette Paix n'aſſoupit point le reſſentiment des Venitiens contre Carrario. Ils engagerent Jean Galéaz Duc Milan, & le Duc de Padoue à ſe liguer avec eux contre lui. Ils le firent priſonnier, & par la même occaſion ils rentrerent en poſſeſſion de Treviſe qu'il avoit tiré peu auparavant des mains du Duc d'Autriche.

Ligue avec le Duc de Milan.

1386.

L'Iſle de Corfou qui avoit quelque temps dépendu des Rois de Naples, ſe donna à la République, & Ladiſlas y conſentit, moyennant une ſomme de trois mille Ducats.

La ville de Vicenze prit le même parti pour ſe mettre à couvert des embuches que le jeune

Vicenze acquiſce aux Venitiens.

DE VENISE. Carrario tendoit à ſa liberté. C'eſt la premiere ville d'Italie que les Venitiens ayent acquiſe en terre ferme, & c'eſt auſſi pour cette raiſon qu'elle ſe qualifie de Fille Ainée de la République de Veniſe. Auſſi-tôt que les Venitiens eurent accepté cettte donation, ils la firent notifier à Carrario par un heraut qui fut chargé de lui déclarer, qu'il eût à faire ceſſer toutes les hoſtilités. Carrario lui fit couper le nés & les oreilles, & le renvoya dire à ſes maîtres, qu'ils devoient ſe mêler de leurs Lagunes & de leur pêche, ſans s'ingérer des affaires des Princes. La guerre fut donc rallumée, Verrone & Padoue furent ſubjuguées, & Carrario lui-même avec ſon frere & ſon fils, tomba entre les mains des Venitiens, qui les firent étrangler dans la priſon, ſans avoir aucun égard à toutes les ſupplications qu'ils firent pour ſauver leur vie. Le Marquis de Ferrare qui avoit tenu leur parti, fut mis à la raiſon. On le contraignit de livrer le Poleſin pour ſureté de 80000 Ducats qu'il s'obligea de payer; il s'engagea de ne plus faire de ſel à Commachio, & de recevoir à Ferrare, de la main des Venitiens, un Magiſtrat qui devoit connoître des différends qui pourroient ſurvenir entre les ſujets de la Republique de Veniſe.

Triſte fin de Carrario.

1406. Les Venitiens racheterent de Ladiſlas Roi de Hongrie, Zara & quelques autres villes de Dalmatie pour la ſomme de cent mille Ducats. Cette particularité ſe trouve dans l'Hiſtoire de Veniſe; mais celle de Hongrie n'en convient aucunement.

Nouvelles acquiſitions de la Republique de Veniſe.

Patras & Lépante leur furent cédées par ceux qui les poſſédoient; mais ils ne trouverent pas la même complaiſance dans l'Empereur Sigismond, qui leur fit la guerre au ſujet de Sebenico, & de quelques autres lieux de Dalmatie. Leur bonne fortune voulut cependant qu'ils priſſent non

ſeu-

DE VENISE.

seulement Sebenico, mais aussi Trau, Spalatro, Clissa, Lezina, Curzola, Udino, & autres places de l'Istrie & du Frioul.

1424.

L'Empereur des Grecs leur céda Thessalonique, il aima mieux la voir entre leurs mains qu'en celles des Turcs, contre lesquels il desespéroit de la pouvoir défendre.

Ils font la guerre aux Milanois.

A quelque temps de-là ils s'embarquerent dans la guerre que les Milanois avoient contre les Florentins & embrasserent les intérêts de ces derniers, sans se soucier des avertissemens de Thomas Mocénigo. Ce Doge au lit de la mort leur avoit conseillé de ne point songer à étendre leurs conquêtes en terre ferme, mais de s'appliquer plutôt à augmenter leurs forces maritimes; que pour cette raison il n'étoit nullement d'avis qu'après sa mort ils élussent Francesco Foscaro, parce qu'il savoit bien que ce Seigneur étoit d'un sentiment opposé; que pour lui il étoit persuadé que les conquêtes qu'ils pourroient faire en terre ferme leur seroient plus nuisibles qu'avantageuses, & qu'elles leur attireroient sur les bras toutes les autres Puissances de l'Italie. Cette guerre sembla quelquefois terminée par une apparence de Paix & néanmoins elle recommença toujours, avec un succès assez partagé; quoiqu'à la fin l'avantage fût du côté des Venitiens; car à la paix qui mit fin à ces troubles, Bresce, Bergame, Peschiera, Legnano, Riva, & Ravenne, &c. leur demeurerent, pendant que d'un autre côté le Sultan Amurath leur envahissoit la ville de Thessalonique & quelques autres.

Thomas Mocenigo, ses conseils.

Francesco Foscaro.

Paix avec Milan.

1441.

L'année suivante ils firent l'acquisition d'Antivari en Albanie, la Maison d'Angeli à qui ce poste apartenoit, leur en fit une donation volontaire, & ils prirent Dolcigno par la force.

Acquisition d'Antivari.

1442.

A peine la Paix qu'ils avoient conclue avec les Milanois avoit duré cinq ans, qu'il fallut en-

Philip. Mar. Visconti, sa

DE VENISE. trer dans une nouvelle guerre au ſujet de Fran-
mort, Fran- çois Sforce, qui après avoir ſervi ſous les Ve-
çois Sforce lui ſuccede. nitiens, s'étoit reconcilié avec Philippe-Marie Viſconti Duc de Milan ſon beau-pere, & comme durant la guerre, ce dernier vint à mourir ſans laiſſer d'autres enfans qu'une fille naturelle nommée Blanche, que Sforce avoit épouſée,
1454. il prit poſſeſſion du Duché de Milan & s'y maintint malgré toutes les oppoſitions des Venitiens. Il fit enfin la paix avec eux, & leur laiſſa Breſce, Bergame & Crema; pour lui il eut toutes les autres places qui avoient appartenu à l'Etat de Milan.

Ils font la guerre à Mahomet II. Sultan Mahomet II obligea auſſi les Venitiens à eſſayer leurs forces contre lui; il leur prit Argos, Corinthe, & Negrepont. Paulo Erizzo qui commandoit dans cette derniere forteresſe ſe rendit par capitulation, malgré laquelle le barbare ne laiſſa pas de le faire ſcier par le milieu du corps, ſous prétexte qu'il avoit bien ſtipulé pour ſa tête, mais qu'on n'avoit fait aucune mention du tronc de ſon corps. Il eſt certain que les Turcs étoient enragés de la réſiſtance vigoureuſe qu'il leur avoit faite durant le ſiege, où ils avoient perdu quarante mille hommes de leurs meilleures troupes.

Paix avec le Turc. Les Venitiens firent tous leurs efforts pour repouſſer un ſi terrible ennemi, mais découragés par les pertes continuelles qu'ils faiſoient, ils aimerent mieux mettre à couvert ce qu'ils avoient encore que de l'expoſer à une guerre ſi ruineuſe.

La paix ſe conclut donc, & il y fut ſpécifié que les Turcs garderoient Scutari en Albanie, Tenaro dans la Morée, & l'Iſle de Lemnos. Et la République s'engagea de payer tous les ans huit mille ducats pour la liberté du commerce dans la Mer noire.

Acquiſition des Iſles de Les mauvais ſuccès de cette guerre furent bien ré-

réparés par l'acquiſition de l'Iſle de Vegia en Dalmatie; ceux à qui elle étoit ne pouvant s'y maintenir contre les Hongrois, aimerent mieux en rendre maîtres les Venitiens. Cette aquiſition fut ſuivie de celle de Chypre dont ils eurent la Souveraineté de la maniere que nous allons dire. DE VENISE. Vegia & de Chypre.

Jean Roi de Chypre ne laiſſa en mourant qu'une fille légitime, nommée Charlotte, qui fut mariée en premieres noces à Jean Duc de Conimbre en Portugal, & en ſecond lieu à Louïs Prince de Savoye: Jean avoit outre cela un fils naturel nommé Jaques qu'il avoit fait promouvoir à l'Archevêché de Nicoſie. La Princeſſe Charlotte & ſon Epoux avoient un droit inconteſtable à la ſucceſſion, c'étoit même la derniere volonté du Roi. Mais Jaques dont nous venons de parler ne s'en embaraſſa pas beaucoup. Le Prélat qui outre le défaut de ſa naiſſance étoit ſoupçonné d'avoir avancé les jours de ſon pere, gagna l'appui des Mammelucs & promit de payer tous les ans au Soudan d'Egypte un tribut de huit mille ducats pour le Royaume de Chypre (d'autres diſent qu'il ne fit que payer cette dette à laquelle ſon ayeul avoit été obligé de s'engager étant priſonnier des Mammelucs). Quoiqu'il en ſoit, Jaques ſupplanta la Princeſſe Charlotte, & épouſa Catherine Cornara qui fut adoptée par la Republique, en conſidération de ce mariage. Hiſtoire de Jaques, Roi de Chypre.

Il n'en eut qu'un fils de même nom que lui, & mourant peu de tems après, il le déclara ſon ſucceſſeur, lui ſubſtituant ſa mere Catherine Cornara. Comme le jeune Prince ne ſurvêcut guere à ſon pere, la République qui avoit eu ſes vues en adoptant la Reine, lui envoya auſſi-tôt ſon frere George Cornaro pour la réſoudre à abdiquer ſa couronne en faveur des Venitiens. Les Venitiens forcent la Reine de Chypre à leur céder ſa couronne.

DE VENISE. tiens. Il mit tout en uſage pour extorquer d'elle cet aveu, & elle temoigna aſſez publiquement la violence qu'on lui avoit faite pour l'y obliger, en diſant hautement qu'elle ne ſe démettoit de ſa dignité de Reine qu'avec un extrême regret. C'eſt une circonſtance dont les Auteurs Venitiens ne diſconviennent point. A ſon arrivée à Veniſe, on lui donna en reconnoiſſance de ſa liberalité, la ville d'Aſola dans la Marche Treviſane. C'eſt ainſi que les Venitiens eurent le Royaume de Chypre, nonobſtant les proteſtations de la Maiſon de Savoye à qui la Princeſſe Charlotte avoit porté ſon droit. Elle eut beau demander que l'on examinât les droits de part & d'autre à l'amiable, les Venitiens n'y firent aucune attention & ne donnerent point d'autre reponſe que ce paſſage du Roi Prophete : * *Le Ciel appartient au Seigneur, mais il a donné la terre aux enfans des hommes*; paſſage qui certainement ne décidoit guere la queſtion dont il s'agiſſoit.

Ils ont la guerre contre le Duc de Ferrare.

1480.

Il ſe forma une nouvelle ligue contre les Venitiens. Hercule Duc de Ferrare fut le prémier qui la commença. Ce Prince ne s'accommodoit point du Magiſtrat que ceux-ci avoient coutume d'envoyer dans ſa capitale, il ôtoit les privileges qui avoient été depuis long-temps accordés à leurs ſujets, & vouloit retablir les Salines de Comachio, ce qui étoit bien oppoſé aux vues des Venitiens, dont le but ſembloit être de ſe rendre peu-à-peu abſolus dans cet Etat, & de ſe frayer par-là un chemin à la Monarchie univerſelle de l'Italie. Le Roi de Naples, la Republique de Florence, & le Duc de Milan ſe joignirent au Duc de Ferrare, les Venitiens nean-

* Pſeaume 113. ſelon la Vulgate, verſet 25. ou Pſ. 115. ſelon l'Hebreu, verſet 17.

neanmoins ayant trouvé moyen de détacher le Duc de Milan de cette Alliance, ſoutinrent la gageure avec aſſez de bonheur; & après une guerre de quatre ans, le Duc fut contraint de leur céder Rovigo, & le Poleſin. En échange il eut la liberté de rétablir les Salines de Comachio. DE VENISE.

Charles VIII, Roi de France, ayant pris poſſeſſion du Royaume de Naples au préjudice d'Alphonſe, les Venitiens ſe liguerent avec le Roi, le Pape, l'Empereur Maximilien, le Roi d'Eſpagne, & le Duc de Milan, pour mettre ſur le Thrône Ferdinand fils d'Alphonſe & chaſſerent les François du Royaume de Naples. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que cette importante négociation fut menagée avec tant de ſecret, malgré le grand nombre de perſonnes à qui il fallut en faire part, que le celebre Comines, qui étoit alors Ambaſſadeur de France à Veniſe, n'en eut pas la moindre connoiſſance, qu'après la conclusion du Traité. Lorsque la Republique le lui fit notifier, il fut comme frappé d'un coup de foudre; & n'étant plus le maître de ſon étourdiſſement, il demanda ſi du moins on ne donneroit pas au Roi ſon Maître le paſſage pour ſortir d'Italie avec ſes troupes. Retabliſſent Ferdinand, Roi de Naples. Comines ſurpris.

Charles en ſe retirant avec la plus grande partie de ſon armée trouva près de la Riviere de Taro l'armée des Alliés qui lui preſenta le combat. Il y perdit ſon bagage qui fut pillé; mais il paſſa, après une grande perte de monde de part & d'autre. Ferdinand profita de ſon abſence, & recouvra le Royaume. Retraite des François hors de l'Italie.

Les Venitiens eurent pour les fraix de la guerre les Ports d'Otrante, de Mola, de Brindes, de Trani, & de Polignano. Ce fut à peu près dans ce même temps que Piſe, s'étant d'elle-même détachée de l'Etat de Florence, dont elle Profit que les Venitiens tirerent de cette guerre.

DE VENISE. elle avoit dependu juſqu'alors, la Republique s'en empara dans l'eſperance de ſe frayer par là un chemin à la conquête de la Toſcane. Mais ce deſſein échoua, & Piſe retourna à ſes premiers Maîtres.

Ils ſe liguent avec la France contre Sforce.

Louïs XII étant parvenu à la Couronne de France, par la mort de Charles VIII, voulut faire valoir ſes prétenſions ſur le Duché de Milan, du Chef de Valentine Viſconti ſon ayeule. Il commença par engager les Venitiens dans ſes interêts. Le Traité fut conclu contre l'avis de quelques Sénateurs qui ne croyoient pas que la Seigneurie dût prendre aucun engagement contre Louïs Sforce, qui étoit alors en poſſeſſion de ce Duché. Mais quoique cette Alliance leur fût avantageuſe, parce qu'ils y gagnoient Cremone, & cette étendue de Païs qu'enferment les Rivieres de l'Adda & du Serio, on ne laiſſa pas de s'étonner qu'ils préferaſſent le voiſinage d'une Couronne puiſſante à celui d'un Prince dont les forces n'étoient point capables de leur cauſer de l'inquiétude. Ils pouvoient bien s'attendre que ſi le Roi étoit une fois bien affermi dans le Milanez, il ne pourroit voir ſans regret qu'il y manquât une partie ſi conſidérable, dont les revenus étoient eſtimés dès ce temps-là à cent mille Ducats. Qu'alors il ne manqueroit ni de prétextes, ni de moyens pour l'y réunir. L'entrepriſe eut d'heureux ſuccès. Le Duc perdit ſon Païs en moins de trois ſemaines, & eut bien de la peine à ſe ſauver en Allemagne avec ſa famille.

Danger de cette Alliance.

Sforce chaſſé du Milanez. Aout 1499.

Guerre contre les Turcs.

1437.

Pendant que les Venitiens étoient occupés à cette guerre, les Turcs leur tomberent ſur les bras. Le Sultan Bajazet II, prit Lepante, Modon, Coron, & quelques villes de la Morée, qu'il garda par le Traité de Paix, & les Venitiens conſerverent par le même Traité Cefalonie; mais

mais ils rendirent aux Turcs Sainte Maure dont ils étoient maîtres. DE VENISE.

Ils se consolerent un peu de cette perte par l'esperance qu'ils eurent de s'en dédommager ailleurs. La fortune en effet leur en présenta une occasion favorable. Le Pape Alexandre VI venoit de mourir subitement. Son fils naturel Cesar Borgia, Duc de Valentinois, ne menoit plus qu'une vie languissante depuis qu'il avoit été empoisonné. Les Venitiens le voyant hors d'état de leur resister, le depouillerent des villes de Rimini, de Faënza, & de quelques autres. Jules II, successeur d'Alexandre, eut beau proteſter contr'eux, & leur demander la restitution de ces Places, parce qu'elles étoient de l'Etat Ecclesiastique; il n'en put rien obtenir, ils rejetterent même avec fierté la médiation de l'Empereur Maximilien, & la proposition que leur fit le Pape de donner à des Patriciens, dont la nomination seroit au choix de la Republique, l'investiture des villes contestées pour les tenir à titre de Fiefs de l'Eglise.

Mort du Duc de Valentinois utile aux Venitiens.

1503.

Ils se brouillent avec Jules II.

L'Empereur Maximilien prit la resolution de passer en Italie, sous prétexte de s'y faire couronner; quoique dans le fond ce ne fût que pour y exécuter les desseins dont il étoit convenu avec le Pontife. Dans cette vue, il voulut mener avec lui une armée, pour laquelle il envoya demander passage aux Venitiens, dont la réponse fut que Sa Majesté Impériale pouvoit passer par quel endroit de l'Etat il lui plairoit, pourvu qu'elle renvoyât ses troupes. Ce refus auquel Maximilien ne s'étoit pas attendu, l'obligea de déclarer la guerre plutôt qu'il n'eût fait. Son armée fut défaite par le General Alviano près de la Vieve. Les Venitiens prirent Goritz, Trieste, & Port-Naon, qui se donna à eux. Rebuté par ces mauvais succès, ce Prin-

Maximilien prend le parti de Jules contre les Venitiens.

Trêve avec l'Empereur.

ce

DE VENISE. ce fut reduit à conclurre une trêve de trente ans, d'abandonner proviſionellement à ſes Ennemis les villes qu'ils avoient conquiſes; mais il leur en garda un reſſentiment dont ils ſentirent bientôt les effets.

Orgueil funeſte aux Venitiens. Le bonheur qui avoit juſqu'alors accompagné les armes des Venitiens, leur avoit tellement enflé le courage qu'ils ne ſe croyoient plus obligés de garder des menagemens pour les autres Puiſſances de l'Europe; mais ils firent une prompte & fâcheuſe experience du danger qu'il y a de braver tous ſes voiſins. Le Pape, l'Empereur, le Roi de France, celui d'Eſpagne, le Duc de Ferrare & le Marquis de Mantoue, firent entr'eux un Traité que l'on appella la ligue de Cambrai, du nom de la ville où elle fut concertée.

Ligue de Cambrai. Tous ces Princes étoient mécontens de la conduite des Venitiens à leur égard. L'Empereur ne pouvoit regagner que par la guerre les villes dont nous venons de parler; le Pape ne pouvoit ſe reſoudre à laiſſer plus long-temps entre leurs mains Ravenne, Cervia, Rimini, & Faënza; le Roi de France étoit fâché d'avoir à partager avec eux le Milanez; le Roi d'Eſpagne ne voyoit qu'à regret qu'ils ſe fuſſent rendus maîtres des meilleures villes maritimes de la Pouille; le Duc de Ferrare ne pouvoit digerer la perte du Poleſin & de Rovigo. Il eût été facile de rendre ce Traité inutile, ſi on s'y fût pris de bonne heure.

Faute des Venitiens. Les Venitiens pouvoient donner ſatisfaction à quelqu'un des Alliés, & le détacher de la Ligue. Le Pape ſe ſeroit contenté de réunir à l'Etat de l'Egliſe Rimini & Faënza, qui en avoient été arrachées, on croit même que s'ils lui avoient rendu cette derniere Place, il ſe ſeroit relâché à l'égard de l'autre; mais la proſpe-

DE VENISE.

perité leur avoit donné une ſi haute idée de leurs propres forces, qu'ils ſe croyoient en état de faire tête à toutes les ligues qui ſe pourroient former contr'eux. Ils ne ſe desabuſerent que par l'experience. L'orage fondit de tous côtés à la fois. Le Roi de France leur livra le combat près de Vaila. Ils y perdirent environ huit mille hommes, & Alviano leur General y fut fait priſonnier. Le Pape les excommunia, l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, & le Duc de Ferrare les attaquerent auſſi chacun de ſon côté. Breſce & Cremone ſe rendirent aux François.

Ils ſont attaqués de tous côtés.

1509.

Effrayés par des commencemens ſi malheureux, & reconnoiſſant trop tard la faute qu'ils avoient faite, ils eſſayerent de détacher l'Empereur, & lui offrirent de lui céder tout ce qu'ils avoient de païs en Terre-ferme & de payer à lui, & à ſes ſucceſſeurs à l'Empire, une ſomme de cinquante mille Ducats tous les ans. Il rejetta leurs offres avec hauteur.*

Ils tâchent de flechir l'Empereur.

Cette tentative manquée, ils convinrent de donner à l'Eſpagne les ports qu'ils avoient dans la Pouille, à l'Empereur Verone, Padoue, & Vicenze. Peu s'en fallut qu'ils n'abandonnaſſent auſſi Treviſe. Ils s'accorderent auſſi avec le Pape moyennant la reſtitution de Ravenne, de Cervie, de Faënza, de Rimini, & des autres Places appartenantes à l'Etat de l'Egliſe. Ils renoncerent de plus au droit de nommer aux Evêchés & aux Benefices, dont ils avoient prétendu jouïr auparavant.

Ils s'accommodent avec l'Eſpagne.

Avec le Pape.

Après tant de malheurs, ils ne laiſſerent pas de ſonger à regagner ce que le mauvais ſuccès de cette guerre leur avoit fait perdre. André * Gritto, qui commandoit leurs troupes, chaſſa de

* Il fut fait Doge en 1523.

DE VENISE

Padoue repris.

de Padoue, une mechante garniſon que Maximilien y avoit laiſſée. La nouvelle en ayant été portée à Veniſe, on y fit éclater une extrême joye, & on y décerna une fête qui ſe celebre encore tous les ans, pour conſerver la memoire d'un évenement ſi favorable. Ce bonheur fut ſuivi de la reddition de Legnano. Maximilien voulant reprendre Padoue fut obligé de lever le ſiege qu'il commandoit en perſonne. Le Duc de Ferrare de ſon côté ruïna leur Flotte dans une action, où ils perdirent deux mille hommes, outre un grand nombre de priſonniers, quantité de galeres & autres vaiſſeaux. Ils furent repouſſés avec perte de devant Verone qu'ils avoient voulu aſſieger; car quoiqu'ils fuſſent entrés en négociation avec l'Empereur, & qu'ils lui euſſent propoſé par le canal du Pape Jules II, la ſomme de deux cens mille Ducats pour l'inveſtiture de Padoue, de Verone & de Treviſe, & d'en payer la rente, ces Traités ne s'étoient point conclus.

Succès des Venitiens contre l'Empereur Maximilien.

Guerre de Ferrare.

Jules II étant entré en guerre avec la France au ſujet du Duc de Ferrare, les Venitiens prirent cette occaſion de ſe relever. Leurs premiers efforts ne furent pas heureux, quoiqu'ils ſe fuſſent reſſaiſis du Breſſan, excepté Bergame & la Citadelle de Breſce. Cette derniere Place leur fit une vigoureuſe reſiſtance, & Gaſton de Foix les chaſſa de la ville dont ils étoient deja maîtres. Mais les François ayant perdu cet excellent General à la bataille de Ravenne, & étant forcés de quitter l'Italie, Crême revint aux Venitiens. A la fin ils conclurent auſſi leur accord avec la France, & rentrerent dans Legnano. De-là étant allés à Vicenze, ils y trouverent Raimond de Cardone qui leur tailla en pieces cinq mille hommes. Malgré cette perte,

Mort de Gaſton de Foix.

1513.

ils

ils prirent beaucoup de places dans le Frioul, & la ville de Breſce. DE VENISE.

La France ayant enfin interpoſé ſa médiation, la Paix ſe conclut entr'eux & Maximilien; à condition que chacun garderoit ce qu'il poſſedoit alors dans le Frioul; que l'Empereur rendroit Verone, & les païs qui en dépendent, excepté Riva, & Roveredo. Qu'en échange on lui payeroit deux cens mille Ducats en trois ans, ſavoir la France une moitié, & les Venitiens l'autre. C'eſt ainſi que la Republique ſortit de cette guerre qui lui couta plus de cinq millions de Ducats; & qu'elle reprit la plupart de ce qu'elle avoit perdu, excepté les ports de la Pouille, & ce qui appartenoit à l'Egliſe. Nous avons deja dit qu'elle avoit évacué les uns aux Eſpagnols & l'autre au Pape.

Paix entre l'Empereur & les Venitiens. 1516.

Le repos que cette Paix donna à Veniſe ne fut guere interrompu par la part qu'elle prit aux démêlés de Charles V, avec François I. Mais cette longue Paix fut enfin troublée par la guerre que Sultan Soliman lui déclara. On croit que ce fut un ouvrage de la politique d'André Doria, Amiral des Imperiaux. Pour attirer des ennemis aux Turcs qui étoient alors en guerre avec Charles V, ſon Maître, ce ruſé Genois enleva quelques vaiſſeaux des Turcs dans le Golphe Adriatique, & fut bien aiſe qu'ils cruſſent que les Venitiens étoient d'intelligence avec lui. On dit même que non content de cet artifice, il écrivit à Peſaro, General de la Republique une Lettre, où entre autres choſes il lui donnoit avis de l'approche de la Flotte Turque ajoutant qu'il étoit temps de donner deſſus. Il eut ſoin que cette Lettre tombât entre les mains des Infidelles. Elle produiſit l'effet qu'il en avoit eſperé. Soliman qui d'ailleurs

Guerre contre le Turc. 1537.

Artifice d'André Doria.

DE VENISE. leurs avoit d'autres ſujets de mécontentement, ne balança plus à déclarer la guerre aux Venitiens, comme nous venons de dire, & les dépoſſeda de quatorze Iſles de l'Archipel. Chio, Pathmos, Egine, Nio, Stampalie, & Paros furent de ce nombre. Il conquit avec le même bonheur Nadin & Laurano en Dalmatie. Les Venitiens s'apperçurent que l'adroit Doria, après leur avoir attiré cette guerre, étoit bien aiſe de leur en laiſſer porter tout le fardeau, & ne ſongeoit point à attaquer les Turcs. Ils prirent donc le parti d'envoyer à Conſtantinople Louïs Badouaro, en qualité d'Ambaſſadeur, pour négocier la Paix. Ses inſtructions portoient de conclure à quelque prix que ce fût, quand même il faudroit abandonner toutes les conquêtes que les Turcs avoient faites. Mais qu'il n'en devoit venir là qu'après avoir eſſayé, ſi on ne pourroit pas acheter la Paix à prix d'argent; qu'en cas que l'on ne put rien faire par cette voye, il devoit offrir Malvaſia & Napoli de Romanie; que ſur-tout il devoit bien ſe garder de parler de ces villes qu'il n'eût perdu toute eſpérance de s'accommoder pour de l'argent. Quelques Mercenaires de la Chancellerie de Veniſe ayant trafiqué ce ſecret, Badouaro arriva à Conſtantinople, & ſelon ſes inſtructions propoſa d'abord la Paix, & fit quelques offres d'argent. Les Turcs lui reprocherent qu'il n'agiſſoit pas avec eux de bonne foi; qu'il avoit tort de faire le fin, qu'ils ſavoient bien de quelles propoſitions il étoit chargé; qu'il valoit mieux commencer par-là. Il eut beau feindre, ils lui firent connoître qu'ils ſavoient ſes ordres, auſſi-bien que lui, ils en dirent même tant de particularités que pour ſortir de la confuſion où il étoit, il conclut le Traité & céda les deux villes & les quatorze Iſles, outre Nadin & Laurano, & une grande ſomme d'ar-

Pertes des Venitiens.

Ils envoyent un Ambaſſadeur à Conſtantinople.

Ses inſtructions.

Secret trahi & vendu aux Turcs.

Paix desavantageuſe.

1539.

d'argent, qu'il fallut payer aux Turcs pour avoir la paix. Les François ayant enlevé Marano à Ferdinand, Roi des Romains, le Doge Pierre Strozzi s'en accommoda avec eux pour la Republique, moyennant trente mille Ducats. DE VENISE. 1539. Pietro Strozzi.

La guerre se ralluma entre les Venitiens & les Turcs pour un sujet assez singulier. Jean Miquez, Juif Portugais de Nation, avoit dès sa jeunesse embrassé la Religion Chretienne; mais parce que l'Inquisition lui faisoit toujours peur, il se rendit à Anvers où il se fit aisément connoître de tout ce qu'il y avoit de personnes de distinction. Il eut même beaucoup d'accès à la Cour de Marie, Reine de Hongrie, Gouvernante des Païs-Bas. A quelque temps delà il fut obligé de s'enfuir pour éviter les mauvaises affaires qu'il s'étoit attirées, en débauchant une fille de qualité. Il choisit la ville de Venise pour sa retraite, & dans le sejour qu'il y fit, il s'avisa de demander qu'on cédât aux Juifs quelqu'une des Isles voisines. La réponse qu'il eut n'ayant pas répondu à ses esperances, il partit pour Constantinople, bien resolu de desservir les Venitiens à la premiere occasion qu'il en trouveroit. Là il retourna au Judaïsme, & épousa une riche Juive nommée Mendezie. Ses grands biens & son humeur agreable lui aquirent des amis, par le moyen desquels il se fit des liaisons dans le Serrail, du vivant de Soliman II. Il s'insinua même dans les bonnes graces de Selim, dont il gagna si bien la confiance, que ce jeune Prince qui n'avoit deja que trop de penchant à la débauche, étant devenu Sultan après la mort de son pere, mit le Portugais dans toutes ses parties de plaisir. Toujours piqué au vif de ce que les Venitiens lui avoient refusé une Isle, Miquez ne perdoit pas une occasion d'aigrir Selim contre eux, & de l'exciter

Autre guerre avec les Turcs. 1570.

Histoire de Jean Miquez.

DE VENISE. à la conquête de l'Isle de Chypre. Tantôt il lui faisoit entendre qu'ils ne fortifioient Nicosie que pour le braver; tantôt il prenoit le ton de plaisanterie: & prioit Selim d'épargner un peu la malvoisie & de songer que l'extrême quantité qu'ils en buvoient ensemble, rapportoit trop d'argent aux Venitiens. A force de lui redire de pareilles choses, Selim échauffé de vin lui promit un jour le Royaume de Chypre. Il est vrai que sur les remontrances de ses principaux Ministres, retractant le don qu'il lui avoit fait de cette Couronne, il se contenta de le faire Duc de Naxe & d'Andros, & pour l'y installer, en depouilla le Duc qui étoit de la famille des Crispes. Ce qui donna le plus de force aux persuasions de Miquez, ce fut l'ambition que Selim avoit de faire bâtir une Mosquée & un Hopital. On lui avoit remontré que, depuis le commencement de l'Empire, aucun de ses prédecesseurs ne l'avoit fait, qu'après la conquête de quelque Province.

Ligue contre les Turcs.

Les Venitiens de leur côté firent une Ligue avec le Pape Pie V & Philippe II. Roi d'Espagne. Toutes leurs mesures ne purent empêcher que les Infidelles, ne fissent une descente en Chypre, & ne prissent d'assaut la ville de Nicosie dont les fortifications n'avoient pu être achevées. Jean André Doria Amiral de la part des Espagnols refusa absolument de rien tenter; ainsi la conjonction des deux Flottes causa plus de mal que de bien. Les Turcs prirent aussi Antivari, & Dulcigno en Dalmatie. L'année suivante ils assiegerent Famagouste, dont ils se rendirent maîtres après un siege de dix mois. Cette place ne se rendit que par composition, & après avoir fait perir plus de vingt mille hommes des assiegeans; mais la capitulation fut mal tenue, car le vainqueur tailla en pieces la garnison. Antoine

Nicosie prise par les Turcs.

Inaction des Espagnols.

1570.

1571.

toine Bragadin Provediteur de St. Marc, qui avoit défendu la ville, fut écorché tout vif par les barbares. Quelques-uns ont voulu dire qu'il s'étoit attiré ce traitement, en faisant massacrer tout ce qu'il avoit de prisonniers Turcs, avant que de se rendre. Quoiqu'il en soit, il souffrit cette affreuse mort avec une constance digne d'un Heros Chretien. DE VENISE. Mort d'Antoine Bragadin. Chypre prise par les Turcs.

Selim commençoit à regarder l'Isle de Chypre comme une porte qu'il s'étoit ouverte dans la Chretienté, & comptoit de porter bientôt ses armes victorieuses jusques dans le cœur de l'Italie. Mais Sebastien Venier, Amiral des Venitiens, & Marc Antoine Colonne, qui commandoit les galeres du Pape, seconderent si bien Don Juan d'Autriche General des Puissances Confedérées, dans le combat qui se donna près de Lepante, que cet ambitieux Sultan perdit bientôt les esperances dont il se flattoit. Les Chretiens prirent cent trente galeres aux Ennemis & en brulerent ou coulerent à fond quatre-vingt. Ils tuerent plus de trente mille Turcs, en firent cinq mille prisonniers & delivrerent vingt mille Chretiens de l'esclavage. De leur côté ils perdirent huit ou dix mille hommes, & quinze galeres. Les forces Ottomanes étoient si diminuées après ce combat, que si on eût profité de la victoire sans donner aux vaincus le temps de se remettre de ce desordre, on eût pu tirer de grands avantages de la consternation où ils étoient, & écraser cette orgueilleuse puissance. La jalousie & la mesintelligence des Alliés fit qu'ils se separerent sans rien entreprendre davantage. La Flotte Espagnole refusa d'agir & de combattre des ennemis déja à demi-detruits. Projets de Selim. Bataille de Lepante. 1571. Jalousie des Espagnols.

La conduite que cette Nation tint alors fit croire qu'elle n'avoit jamais songé serieusement

DE VENISE. à en venir à une action. Il semble que son but n'étoit que d'embaraſſer les Venitiens dans une guerre de grande depenſe & de la prolonger par l'inaction. Don Juan refuſa long-temps de livrer le combat, & ne prit ce parti qu'après avoir allegué beaucoup d'excuſes, & avoir vu que toutes les voix l'emportoient ſur la ſienne. Quand on porta à Philippe II, la nouvelle de cette victoire, il ſe contenta de dire d'un grand ſens froid: *Mui atrevido fu Don Juan*, c'eſt-à-dire *Don Juan a beaucoup riſqué*: Ce qui eſt attribué par quelques-uns à cette tranquilité phlegmatique dont il ſe piquoit. Les Venitiens rebutés de l'irreſolution des Eſpagnols & des difficultés qu'ils apportoient à tout ce que l'on propoſoit, aimerent mieux s'accommoder avec le Turc, que dependre plus long-temps de ces Alliés. Ils firent la Paix, & abandonnerent aux barbares par le Traité la delicieuſe Iſle de Chypre, avec Dulcigno & Antivari dans la Dalmatie.

Paix avec les Turcs.

1573.

La Republique étant ſortie de cet embarras jouït d'une aſſez grande tranquillité, juſqu'au commencement du ſiecle ſuivant. Pour bien entendre l'importance des troubles qui s'éleverent entre elle & le Siege de Rome, il faut entrer un peu plus dans le détail, que nous n'avons fait juſques ici.

Hiſtoire de l'Interdit de Veniſe.

La Seigneurie ayant remarqué que les Eccléſiaſtiques acqueroient peu-à-peu une grande partie du territoire de la Republique, qui devenoit preſque inalienable entre leur mains, & inutile à l'Etat à cauſe des immunités dont ils ſe prévalent, fit un Decret par lequel il leur étoit défendu d'acquerir aucuns fonds, ſans la permiſſion du Senat. Il y eut encore une défenſe de bâtir aucune Egliſe, de fonder de nouveaux Monaſteres, ni de donner, céder, vendre, tranſi-

1603.
1605.

ger

ger ſous quelque nom, ni de quelque maniere que ce fût, aucun bien immeuble aux gens d'Egliſe. Ceux-ci voyant leur avarice & leur ambition bridées par ces Decrets, remuerent Ciel & Terre, pour les faire annuler. DE VENISE.

Le Pape Paul V, homme turbulent de ſon naturel, s'étoit mis en tête d'abaiſſer ſous ſa Thiare toute puiſſante tous les Potentats de l'Univers. Il vouloit, diſoit-il, remettre l'autorité du St. Siege ſur le pied floriſſant d'où l'indolence de Clement VIII, ſon Prédeceſſeur, l'avoit fait déchoir. Il trouva dès la premiere année de ſon Pontificat une occaſion de commencer ſes chicanes, ſur la Regence de Naples. Il voulut faire auſſi une querelle aux Ducs de Savoye & de Parme, mais n'y ayant pas rencontré toute la facilité, qu'il ſouhaitoit, il aima mieux eſſayer ſon autorité ſur les Republiques de Genes & de Lucques. Le peu de réſiſtance qu'il y trouva l'enhardit à faire un pareil eſſai ſur les Venitiens. Il falloit un pretexte pour exiger d'eux une obéïſſance aveugle, l'occaſion le fournit bientôt. Portrait du Pape Paul V.

Il y avoit dans les priſons de Veniſe deux Prêtres dont l'un nommé Scipion Sarrazin Chanoine de Vicenze avoit fait un affront cruel à une de ſes parentes qui n'avoit pas voulu répondre à ſa paſſion ; l'autre appellé Brandolin Valdmarin Abbé de Nerveſe, étoit accuſé d'avoir empoiſonné ſon pere, ſon frere, & quelques autres perſonnes. On le chargeoit encore d'avoir abuſé de ſa propre ſœur, & commis quantité d'autres crimes. Il n'y avoit pas longtemps que la Juſtice avoit fait mourir un Chanoine, convaincu d'avoir forcé une fille d'onze ans, & de l'avoir enſuite égorgée. Rome regarda l'empriſonnement des uns & le ſupplice de l'autre comme une violation des Immuni- Pretexte de l'Interdit. 1605.

DE VENISE. tés Eccléſiaſtiques, & prit cette occaſion de demander aux Venitiens, la caſſation des Decrets & le tranſport des priſonniers, du Tribunal ſeculier, à celui de leur Juge naturel, c'eſt-à-dire à ſon jugement. Ils eurent beau faire tous leurs efforts pour s'excuſer, en conſervant toujours & leur dignité, & leur liberté; le Pontiſe s'aheurta de plus en plus, de ſorte que ſur le refus qu'ils firent de lui obéïr, il mit la Republique en Interdit. Les Jeſuites, les Capucins, & les Théatins qui obéïrent aux ordres de Rome, furent chaſſés de l'Etat. Le reſte du Clergé demeura fidelle à la Patrie & fit ſes fonctions à ſon ordinaire.

L'Excommunicat on injuſte eſt mepriſée.

Le Pape s'étoit imaginé que la foudre qu'il venoit de lancer, alloit attirer aux Venitiens l'horreur & le mépris de tous les Princes. Ses Nonces voulurent du moins faire exclure des cérémonies de Religion, les Miniſtres publics des Venitiens, dans toutes les Cours où ils ſe trouvoient; mais les Souverains leur continuerent les mêmes marques d'eſtime & d'amitié, malgré les Intrigues de la Cour de Rome. Paul voyant enfin que la démarche qu'il avoit faite, n'avançoit pas ſes deſſeins & ne ſervoit qu'à décréditer les armes dont il venoit de ſe ſervir, par le peu de cas qu'on en faiſoit, ſouhaita fort de ſortir du bourbier où il s'étoit jetté: La France lui aida par ſa médiation.

Dificulté de réparer la faute de Paul V.

La dificulté étoit, qui feroit les premiers pas. Le Pape avoir trop fait pour commencer le raccommodement, les Venitiens ne vouloient pas ſe relâcher ſur leurs libertés. D'ailleurs étant les offenſés, ils prétendoient que ce n'étoit pas à eux de faire ſatisfaction. Le Cardinal de Joyeuſe accommoda cette affaire, en obtenant que les Venitiens remettroient à ſa Majeſté très Chrétienne les deux priſonniers, ſans préjudice de la li-

liberté & de l'indépendance de l'Etat, & que dans le même temps il leveroit l'Interdit, comme il en étoit autorisé par le Pape. On contesta même sur la manière de le lever, & on prit toutes les précautions imaginables, pour qu'il n'en pût être jamais conclu que l'absolution avoit été nécessaire, & par conséquent l'Interdit juste & canonique. Ainsi finit cette fameuse dispute où la Republique soutenue par la fermeté du Senat & par les excellentes plumes de ses Theologiens, vit sa liberté triomphante des entrepriſes de ses Ennemis. Les Decrets subsistèrent toujours dans leur vigueur. Les Capucins & les Théatins eurent permission de revenir; mais les Jesuites qui avoient fait déja plusieurs intrigues fort desagréables au Senat, furent exclus de l'Amnistie, & ce ne fut que sous Alexandre VII, qu'ils remirent le pied dans l'Etat de Venise, à des conditions qui les chagrinerent extremement, surtout ils furent très sensibles à celle qui ne permet à aucun Jesuite d'être plus de trois ans dans les terres de la Republique. DE VENISE.

Il est assez remarquable qu'en un Païs tel que l'Italie, le Senat ait trouvé une obéissance si prompte dans les Ecclesiastiques. On doit l'attribuer à la severité de ses loix, car excepté les Religieux dont nous avons parlé, il n'y eut point d'Ecclesiastique qui voulût se soumettre à l'Interdit. Le Grand Vicaire de Padoue fut le seul qui témoigna quelque incertitude; il fut assez hardi pour dire au Podesta, qu'il feroit ce que le St. Esprit lui inspireroit; le Podesta lui ayant repondu que le même Saint Esprit avoit déja inspiré au Conseil des Dix de faire pendre tous le desobéissans, il ne balança plus & ne demanda point d'autre inspiration que celle-là pour se determiner. Cause de la soumission des Ecclesiastiques à Venise.

Les Venitiens jouïrent d'une longue tranquilité Histoire des USCOQUES.

DE VENISE. lité jusqu'au demêlé qu'ils eurent avec l'Archiduc Ferdinand à l'occasion des Uscoques. C'étoient des fugitifs, (car leur nom ne signifie point autre chose), qui se retirant des places que les Turcs avoient prises dans la Dalmatie & dans les autres lieux d'alentour, s'étoient établis à Segna, & aux environs, sous la protection de l'Autriche. Ils n'en vouloient d'abord qu'aux Turcs, dont ils attaquoient les sujets par Terre & par Mer. Dans la suite, ils ne mirent plus de difference entre l'ami & l'ennemi. Le Golphe Adriatique n'étoit sûr ni pour l'Infidelle, ni pour le Chretien; & les Venitiens n'étoient pas plus épargnés que les autres; mais ces Corsaires prenoient tous les vaisseaux qu'ils pouvoient, quelque pavillon qu'ils portassent. Outre la perte qu'ils causoient, on craignoit à Venise, que la Porte ne prît delà un prétexte d'envoyer une Flotte dans le Golfe, au préjudice de la Souveraineté des Venitiens.

Plaintes contre les Uscoques. On en fit de grandes plaintes à l'Archiduc qui promit bien de les reprimer; mais ce ne furent que des paroles sans effet. Les Venitiens leur donnerent la chasse, & en firent pendre autant qu'ils en prirent; Cependant on n'en diminuoit pas le nombre pour cela; ils étoient toujours renforcés par une multitude de scelerats, qui venoient chercher parmi eux l'impunité de leurs crimes; de sorte qu'en peu de temps les Uscoques ne furent plus qu'un ramas des plus hardis voleurs, qui pouvoient gagner Segna. Après bien des démarches inutiles qu'on fit auprès de l'Archiduc, le Sénat fit bloquer les passages par où ils étoient le plus à craindre, & les réduisit à la derniere famine. La Maison d'Autriche étoit alors en guerre avec le Turc. Cette considération empêcha la République d'agir avec autant de vigueur qu'elle eût fait dans un autre temps;

de

de peur de cauſer une guerre ouverte, qui fût favorable aux Infideles, & attirât aux Venitiens la haine & le blâme de toute la Chrétienté. Cependant à force qu'on repreſenta aux Princes de la Maiſon d'Autriche que toute l'Italie étoit ſcandaliſée de la protection qu'ils donnoient à des ſcélérats, ou plutôt après qu'on eut envoyé un certain nombre de Galeres, qui fermoient le chemin aux Uſcoques, & coupoient les vivres & le commerce aux ſujets Autrichiens, la Cour Impériale, ſans laquelle on ne pouvoit rien conclure, conſentit à finir cette querelle. DE VENISE.

On envoya un Commiſſaire à Segna pour en tranſporter la plus grande partie des Uſcoques & châtier les plus criminels. Il s'aquita de ſa commiſſion en homme ſage; mais ſon éloignement donna beau jeu à ſes ennemis de l'accuſer d'intelligence avec les Venitiens, & d'une cruauté qui privoit la Maiſon d'Autriche de braves Soldats, qui en étoient le plus ferme appui, c'eſt ainſi qu'on parloit d'une poignée de bandits qui deshonoroient leurs Souverains, par l'impunité de leurs crimes. La Cour en regarda de mauvais œuil le Commiſſaire, qui fut aſſaſſiné par les voleurs dans ſon Château. Commiſſaire nommé pour reprimer les Uſcoques. Sa fin malheureuſe.

Ceux qu'il avoit déja diſperſés revinrent d'abord. A leur retour ils proteſterent qu'ils vouloient obſerver l'accord que le Commiſſaire avoit fait avec les Venitiens, & qui conſiſtoit en 6 articles, ſavoir: Que les Uſcoques ne pourroient naviguer que dans le canal de la Morlaquie entre Segna & Scriſſia: Qu'ils ne pourroient approcher des Iſles de la République, ni débarquer ſur ſes Terres: Qu'il ſeroit libre aux autres ſujets Autrichiens de naviguer par tout avec des vaiſſeaux deſarmés, & que le commerce ſeroit rétabli comme auparavant: Qu'ils ne ſe- Traité concernant les Uſcoques.

DE VENISE. ſeroient point viſités en paſſant devant le Fort de St. Marc, entre l'Iſle de Veglia & le territoire de Bucariza; que les ſujets de la République bannis de l'Etat, ou fugitifs de ſes Galeres ne ſeroient point reçus à Segna, ni dans tous les autres lieux de cette Côte: & qu'enfin les Uſcoques bannis par le paſſé, pour offenſes faites à la Republique, pourroient être châtiés en quelque temps qu'elle les trouvât dans ſon Etat ou ſur Mer ou ſur Terre.

Le Uſcoques recommencent leurs brigandages.

S'ils euſſent tenu parole & obſervé ces Articles, Veniſe eût été delivrée de la depenſe que lui coutoit cette canaille; depenſe qui eût ſuffi pour une guerre ouverte; mais ils recommencerent bientôt leurs courſes avec des bateaux armés. Ils n'attaquoient au commencement que les Turcs: Enſuite cette proye ne leur ſuffiſant pas, ils reprirent leur ancienne habitude de ne reſpecter perſonne. Les Venitiens qui n'avoient plus les mêmes raiſons de patience & de retenue, la perdirent enfin & envoyerent une armée dans le Frioul. Ils n'y eurent pas à la verité beauconp de bonheur, ils aſſiegerent la fortereſſe de Gradiſca qu'ils ne purent point prendre. Ils y perdirent leur Général Pompée Juſtiniani, qui fut emporté d'un coup da canon; la ville étoit toujours reſſerrée de plus en plus, & il étoit à craindre que cette guerre n'eût des ſuites ruïneuſes, ainſi la Paix ſe conclut enfin, à condition que les places du Frioul ſeroient rendues de part & d'autre; que les Barques des Uſcoques ſeroient brulées, & que la plupart d'entr'eux ſeroient tranſportés à Carlſtadt & en d'autres villes frontieres, loin de la Mer.

Mort de Pompée Juſtiniani.

Conſpiration des Eſpagnols contre Veniſe.

Veniſe ſe vit preſque dans le même temps en un extrême danger par la conſpiration de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, Alphonſe de la Gueva, Marquis de Bedmar. Ce Seigneur, le Duc d'Oſ-

ſune,

fune, Viceroi de Naples & Pierre de Tolede, Marquis de Ville-Franche, Gouverneur de Milan, avoient fait partie enſemble de délivrer l'Eſpagne, du ſeul obſtacle qui s'oppoſoit à ſes vues ſur toute l'Italie. Bedmar avoit déja pris ſes meſures avec les perſonnes qu'il avoit ſubornées dans Veniſe même, pour mettre le feu à l'Arcenal & à la ville en pluſieurs lieux à la fois, & faire entrer à la faveur de la confuſion que cet incendie exciteroit indubitablement, des troupes choiſies que le Viceroi de Naples devoit envoyer à propos. On étoit de plus convenu que les conjurés ſe joindroient auſſi-tôt à ces Soldats, hacheroient en pieces les principaux Senateurs, & mettroient la ville au pillage; qu'en même temps, le Gouverneur de Milan s'empareroit de toutes les places fortes des Venitiens en Terre ferme, avec l'armée qu'il avoit ſur pied dans le voiſinage. On comptoit beaucoup ſur les intelligences qu'il avoit déja dans les villes de Creme & de Breſce, & qui s'étoient engagées de les lui livrer. DE VENISE.

Il eſt ſurprenant qu'une conſpiration dont tant de perſonnes ſe mêlerent, ait pu échaper à la connoiſſance de ce nombre infini d'Eſpions, à qui il eſt preſque impoſſible de dérober ſes actions les plus ſecrettes. Il eſt pourtant vrai qu'elle fut conduite avec tant de ſecret, que le formidable Conſeil des Dix, ſi bien inſtruit d'ailleurs de tout le moindre détail des démarches que peuvent faire les Citoyens, n'en fut averti que la veille du jour qu'on devoit l'exécuter. Un certain Jaffier qui après avoir conſenti à la conjuration, ne put ſoutenir l'horreur de l'affreuſe barbarie qu'ils devoient exercer le lendemain, alla découvrir le complot, & en même temps deux Gentilshommes François, du Dauphiné, qui en avoient ouï parler confuſément, eurent la

DE VENISE. la generosité d'aller à Venise donner eux-mêmes avis au Sénat de ce qu'ils avoient appris, & ils arriverent dans l'instant même que Jaffier commençoit à déclarer ce qu'il savoit. L'Ambassadeur se sauva à Milan & les complices de son entreprise, dont on se put saisir, eurent le châtiment qu'ils meritoient. La République respecta le Droit des Gens, & se contenta de demander au Roi d'Espagne le rappel de son Ministre; mais il n'osa pas demeurer plus longs-temps dans la ville, & ne se crut point en surcté au milieu d'un peuple qu'il avoit si cruellement offensé. Ainsi Venise fut delivrée du plus grand danger où elle se soit vue depuis sa fondation. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il se soit trouvé des Historiens qui ont traité cette conspiration de chimere, & qui se soient fait scrupule de croire qu'un homme qui est mort Cardinal, ait été capable d'un si detestable projet.

Entreprise des Espagnols sur la Walteline.

1619. Depuis ce temps-là les Venitiens se sont appliqués à maintenir la liberté de l'Italie, & à se garantir des desseins de Rome & de Madrid. Les Espagnols tacherent de rendre maîtres de la Walteline, & trouverent beaucoup d'opposition de la part des Venitiens, interessés à ne pas laisser entre leurs mains un passage aussi important que celui-là. C'est par ce même principe qu'ils se mêlerent dans l'affaire de la succession du Duc de Nevers, au Duché de Mantoue. Lorsque

1628. le Pape Urbain VIII, depouilla Odoard Duc de Parme du Duché de Castro, ils embrasserent

1641. les interêts d'Odoard. Comme ces évenemens n'ont presque point de rapport à l'Histoire de Venise, nous n'en parlerons point, & passerons tout d'un coup à la guerre qu'elle eut de nouveau contre le Turc.

Guerre de Candie. Les Chevaliers de Malte rencontrant quelques vais-

vaiſſeaux Turcs, qui faiſoient voile vers la Mec- DE VENISE.
que, les attaquerent, & après un ſanglant com-
bat en prirent deux, où ils trouverent un butin 1641.
eſtimé plus de ſix millions. On publia qu'on avoit pris ſur l'un de ces vaiſſeaux une des Maîtreſſes du Grand Seigneur, & ſon fils, qui ayant enſuite embraſſé la Religion Chrétienne fut connu ſous le nom de Pere Ottoman. On reconnut enſuite que le jeune homme n'étoit rien moins que ce qu'on l'avoit cru. Les Maltois ſe retirerent en Candie, dans un port abandonné, où ils partagerent leur proie ente eux. Sultan Ibrahim ſur ce ſeul prétexte s'en prit aux Venitiens. Il tint d'abord ſon deſſein fort ſecret, & fit ſemblant de n'avoir en vue que l'Iſle de Malte. Les Venitiens le crurent auſſi, malgré les avis qu'ils reçurent de leur Baile à Conſtantinople, & de leur Ambaſſadeur en France, le fameux Jean Baptiſte Nani, qui leur mandoient l'un & l'autre que les Turcs méditoient la conquête de Candie. Si le Sénat ne ſe fût pas obſtiné à rejetter ces avis, on eût pu à temps pourvoir ce Royaume de troupes & de vivres, & prendre des meſures pour en empêcher la perte; mais on ne crut la choſe, que quand il n'y
eut plus de remede. La Flotte Ottomane ſe mit 1645.
en mer, & tomba tout à coup ſur Candie, s'empara d'abord du Fort de St. Théodore, & enſuite de la Canée, après un Siege de deux mois. L'une & l'autre de ces places n'avoit que fort peu de garniſon. L'année d'après les Turcs prirent Retimo. Les Venitiens pour faire quelque
diverſion ſe jetterent ſur la Dalmatie, & les 1647.
chaſſerent de la Forteresſe de Cliſſa. Les Turcs
toujours appliqués à la conquête de Candie mi- 1648.
rent le Siege devant la Capitale, & dès la prémiere année y perdirent vingt mille hommes de
leurs meilleures troupes. L'année ſuivante ils 1650.

DE VENISE. y eurent tant de morts & de bleſſés que leur Général fut contraint de changer le Siege en blocus. Les Venitiens de leur côté chargerent la Flotte Turque avec tant de vigueur dans la Baye de Foya qu'ils mirent le feu à neuf vaiſſeaux de guerre, à une galere & à quatre bâtimens. Ils en prirent trois, rendirent la liberté à cinq cens Chrétiens; & taillerent en pieces quelques mille Turcs. Dans le cours de cette guerre Lazare Mocenigo Général de la Republique les battit encore, leur prit douze vaiſſeaux, leur en brula cinq & fit quinze-cens priſonniers. Les Venitiens remporterent encore une autre victoire la même année, où les Turcs perdirent onze vaiſſeaux, qui furent brulés & trois autres qui tomberent au pouvoir des Venitiens à qui ils les avoient enlevés. Mais leur défaite fut encore plus entiere l'année ſuivante. Le Général Marcello leur préſenta le combat proche les Dardanelles. Ce ſage & intrepide Général n'eut pas le temps de jouir de ſa victoire. Un boulet de canon l'ayant emporté, le Provéditeur qui commandoit ſous lui prit ſa place, gagna treize Galeres, ſix grands vaiſſeaux & cinq Mahonnes. Le reſte de la Flotte Turque fut ou brulé ou coulé à fond, à la reſerve de quelques Galeres, avec leſquelles le Capitan Bacha prit la fuite. Cinq mille eſclaves Chretiens recouvrerent la liberté & il y perit plus de dix mille Turcs. Cette victoire fit tomber Tenedo & Stalimene au pouvoir des Venitiens.

Lazare Mocenigo, ſes victoires.

1655.

Marcello, ſes victoires. Sa mort.

1657. Le Général Mocenigo n'eut pas moins de ſuccès. Il ne ſe contenta pas de ruiner la Flotte des Algeriens, & de leur bruler quatre vaiſſeaux; il attaqua peu de temps après la Flotte Ottomane, en preſence du Grand Viſir, enleva trois vaiſſeaux, en brula ſix, & fit échouer ſur la côte quelques galeres, à force de leur donner la chaſ-

ſe:

ſe: il n'en ſeroit pas demeuré-là, s'il n'eût pas peri dans l'action. Les galeres du Pape & celles de Malte ſe retirerent après la mort de ce Général, & les Turcs reprirent ſans beaucoup de peine Stalimene & Tenedo.

1677. Siege de Candie.

Comme leur deſſein étoit d'employer quelque temps leurs principales forces dans la Transſilvanie où Ragotzki avoit recommencé de remuer, cela donna quelque relâche aux Venitiens. Le blocus de Candie continuoit toujours: mais la Paix qui ſe fit entre l'Empereur & la Porte, laiſſa retomber tout le fardeau de la guerre ſur la République. Le ſiege fut repris plus vigoureuſement qu'il n'avoit été commencé. Le Grand Viſir ne s'en voulut fier qu'à ſoi-même, il le commanda en perſonne, & fit faire les attaques avec tant de furie, que les aſſiegés après avoir perdu tous les dehors de la place, eſſayé envain une courageuſe ſortie avec les ſecours que le Duc de Beaufort & le Maréchal de Navailles y avoient menés, ne pouvant plus conſerver une place qui avoit ſoutenu deux ans & demi de ſiege, céderent enfin aux Turcs le peu de terrain, qui leur reſtoit encore.

Priſe de Candie le 27. Sept. 1679.

On a remarqué qu'en ce ſiege on tira plus de cent mille coups de canon ſur la ville, que ſept Bachas, quatre-vingt Colonels & Officiers de marque, & dix mille quatre-cens Janiſſaires furent tués dans les attaques, ſans les autres Soldats d'une milice inferieure. Selon le calcul de quelques autres, les aſſiegés perdirent vingt-neuf mille huit-cens hommes, & les Turcs ſoixante & dix mille Soldats, & trente mille tant païſans, qu'eſclaves employés pour les travaux.

Paix avec les Turcs.

Les Infidelles charmés d'une conquête auſſi glorieuſe que celle-ci, croyoient pouvoir ſe repoſer avec honneur de leurs longues fatigues. Les Venitiens n'avoient plus d'eſpérance de réparer

la

DE VENISE. la perte qu'ils venoient de faire. Ainſi la Paix n'eut pas de grandes difficultés. Suda, Spinalonga, Carabuſa, en Candie; Cliſſa & quelques autres places de Dalmatie, demeurerent aux Venitiens, & toute l'Iſle de Candie, excepté les places que l'on vient de dire, fut abandonnée aux Turcs. Cette Paix fut obſervée juſqu'en 1684. que les Hoſtilités recommencerent.

Autre guerre contre les Turcs. du 26 Avril 1684.

Les Turcs venoient de lever le ſiege de Vienne, Marc Antoine Juſtiniani avoit été élu Doge, les Venitiens crurent devoir profiter d'une occaſion ſi favorable pour ſe joindre aux Chrétiens victorieux, & contribuer à l'abaiſſement de l'ennemi commun. Leur Flotte eut ſon rendez-vous proche de l'Iſle de Corfou, où François Moroſini Capitaine Général & les autres Chefs réſolurent unanimement d'attaquer l'Iſle de Sainte Maure, qui étoit une retaite des Pirates de Barbarie, depuis que les Turcs s'en étoient emparés. La Flotte ayant canonné la ville, les troupes du Pape, de Malte, & de Toſcane s'emparerent en même temps des Fauxbourgs, & la ville capitula. Moroſini débarqua enſuite ſes troupes du côté de Dragomeſtro, & n'y trouvant point de réſiſtance brula quelques villages, après quoi il retourna à ſa Flotte, & ſe rendit maître de Preveza, d'où dépendoit la conſervation de Sainte Maure, & où l'armée Chrétienne s'amuſa inutilement tout le reſte de cette Campagne.

Progrès des Venitiens.

1685.

Les * Morlaques recommencerent l'année ſuivante à fatiguer les Turcs par leurs incurſions. Comme elles favoriſoient les Venitiens par les diver-

* Ce ſont des Peuples qui habitent les montagnes de Croatie vers le Golfe Adriatique, & qui pour ſe vanger de la cruauté des Turcs ſe ſont donnés aux Venitiens. Ils n'ont point de paye, mais on leur donne quelque argent pour chaque tête de Turc, qu'ils apportent aux Officiers Venitiens.

DE VENISE.

diverſions, on mit à leur tête Paulo Michiele, Noble Venitien, qui s'en ſervit pour repouſſer les Infideles, qui avoient aſſiegé Duaro. Dès que la Flotte fut équipée, elle fit voile pour Coron, qui fut priſe & ſaccagée après quarante-ſept jours de tranchée ouverte. Les Chevaliers de Malte y ſignalerent leur valeur. Les galeres du Pape & celles de Malte s'en retournerent enſuite, & la Flotte Venitienne privée de ce ſecours n'entreprit rien davantage.

1686.

La Campagne de 1686, fut encore plus favorable aux Venitiens. Moroſini aiant appris que le Capitan Bacha avoit mis le ſiege devant Chicliſſa, pour ſe dédommager des pertes paſſées, partit en diligence. La terreur de ſon nom fit lever le ſiege, enſuite aidé du Comte de Koningsmarck, il prit les villes de Novarin, du nouveau Novarin, de Modon & de Napoli de Romanie. Les Venitiens acheverent de conſterner les Turcs par l'entrepriſe qu'ils firent de penetrer dans les Dardanelles. Ces Barbares avoient cru ce paſſage abſolument impénetrable, cependant l'entrepriſe réuſſit, & fut ſuivie de la reddition de Patras, de Lepante, de Corinthe, d'Athenes, & de Caſtel Nuovo. Lorſqu'on reçut cette nouvelle à Veniſe, on y fit de grandes rejouïſſances trois jours de ſuite; le Senat fit ériger une ſtatue de Bronze à Moroſini avec une inſcription pour immortaliſer ſa memoire, & on augmenta la penſion de tous les Officiers qui s'étoient diſtingués.

1687. Conquête de la Morée.

Le Doge étant venu à mourir dans ce temps-là, Veniſe ne crut pouvoir mieux diſpoſer de cette dignité qu'en faveur de Moroſini. La Corne Ducale lui fut envoiée, & l'engagea à juſtifier le choix de la République par quelque nouvelle conquête. Il fit des efforts extraordinaires pour s'emparer de Negrepont, qui pourtant

Moroſini eſt élu Doge.

1688.

ne

DE VENISE. ne réuſſirent point. Le Procurateur Jérôme Cornaro eut plus de bonheur en Dalmatie & en Albanie, où il commandoit l'Armée Venitienne. Il avoit forcé Clin de ſe rendre à diſcretion, & chaſſé les Turcs du Fort de Narino qui eſt à la pointe du Port de Narenta. Il eût pouſſé plus loin ſes conquêtes; mais la Flotte n'aiant pu le joindre à cauſe des vents contraires, il s'en retourna à Spalatro, où il mit ſes troupes haraſſées en quartier d'Hiver. Le Doge Moroſini tomba malade, & les Medecins ayant declaré que rien ne le pourroit guerir qu'un changement d'air, il s'en retourna à Veniſe, où il fut reçu au Palais de St. Marc, avec toutes les marques d'affection qu'il avoit lieu d'attendre d'une patrie reconnoiſſante. Il laiſſa le Proveditеur General Cornaro, pour continuer le blocus de Malvaſia qu'il avoit commencé avant ſon départ. Vers le printemps le blocus fut converti en Siege, & la ville ſe rendit par compoſition. Les Venitiens eurent encore quelques avantages en Dalmatie; mais ils furent un peu balancés par la perte de Valier.

Moroſini retourne à Veniſe.

1690.

Bravoure & Mort de Valier.

Cet Amiral avoit été commandé avec le vaiſſeau St. Marc pour aller à Milo, faire la collecte du tribut de cette Iſle qui ſe monte à dix mille écus par an. Il eut le malheur de rencontrer en chemin dix vaiſſeaux de guerre d'Alger commandés par Mezzo-Morto, fameux Pirate. Les Venitiens ne purent éviter le combat. Après une défenſe vigoureuſe le feu prit malheureuſement aux poudres du St. Marc, & le fit ſauter en l'air. L'Amiral ſe défendit encore long-temps; mais ayant enfin perdu ſon gouvernail, Valier emporté d'un coup de Canon, & ſon Lieutenant bleſſé à mort, il fut abordé & enfonça dans la Mer, pendant que les Turcs s'amuſoient à le piller. La Banniere de St. Marc fut

fut encore malheureuſe en deux autres combats. Les Turcs dont ces victoires avoient ranimé le courage, allerent attaquer Chio. Les Generaux Venitiens l'abandonnerent la nuit, ſans donner à une partie de leurs troupes qui étoient en campagne pour la garde de l'Iſle, le temps de s'embarquer avec eux, de ſorte qu'elles tomberent dans l'eſclavage. Les Turcs commencerent par faire pendre quatre Miſſionnaires Italiens, & abolirent enſuite le Rite Latin, en faveur des Grecs à qui ils rendirent leurs biens.

DE VENISE. 1695. Priſe de Chio.

L'Empereur ayant reſolu de faire la Paix avec les Turcs, les Venitiens firent auſſi la leur en même temps, par la mediation de Guillaume III, Roi de la Grande Bretagne. Les articles en furent ſignés le 16 Janvier 1699, à Carlovitz, village ſitué ſur le Danube, près de Peterwaradin.

Paix de Carlovitz, 1699.

Ce qui regardoit les Venitiens fut ainſi reglé; Qu'ils demeureroient en poſſeſſion de ce qu'ils avoient gagné dans la Morée. Que Lepante ſeroit évacuée par la Republique; le Château de Romelie demoli, auſſi-bien que Preveſa. Que les Iſles de Sainte Maure, de Leucade, & d'Engia reſteroient. Que les Iſles & les Mers de l'Archipel, ſeroient au Turc. Qu'il n'exigeroit point de tribut pour l'Iſle de Zante. Que les Forts de Chnin, Sing, Ciclut & Gabella dans la Dalmatie, demeureroient aux Venitiens. Qu'on tireroit des lignes droites depuis la Fortereſſe de Chnin, juſqu'à celle de Vertica, & de Vertica à celle de Sing, de celle de Sing à celle de Duaro, nommée Zaduaria, delà à Vergoraz & delà aux fortereſſes de Ciclut & de Gabella, pour la ſeparation des confins. Que la Seigneurie de Raguze ſeroit annexée à l'Empire Ottoman; & qu'il ſeroit nommé des Commiſſaires pour regler quelques autres points moins importans.

Le 27 Janvier 1700.

Un

DE VENISE. Un an après, le Chevalier Soranzo que le Senat avoit choisi pour l'Ambassade de Constantinople y fit son entrée publique & eut son audience du Grand Seigneur.

Le 7 Fevrier.

Les Venitiens demeurent neutres durant la guerre d'Espagne. 1710.

La Republique a sagement conservé la Paix au milieu des troubles dont l'Europe a été agitée à l'occasion de la succession d'Espagne. Elle n'est point sortie des Loix d'une prudente neutralité. Il est vrai qu'il parut une espece de rupture entre elle & la Cour de France. Cette derniere avoit choisi le Cardinal Ottoboni Venitien, pour remplir la charge de Protecteur de la Nation Françoise à Rome; la Republique s'y opposa, sur ce que ses Loix défendent qu'un Citoyen après avoir été chargé de ses affaires, passe au service des autres Cours. La France s'étant obstinée dans son choix, & le Cardinal l'ayant accepté, toute sa famille fut privée des Privileges de la Noblesse & exilée de l'Etat, les Ambassadeurs furent rappellés de part & d'autre, & tout sembloit s'acheminer à de plus grands ressentimens. Mais l'affaire n'eut pourtant pas d'autres suites, & on en demeura dans les termes d'un simple refroidissement. L'année suivante sur les dispositions qui sembloient très prochaines à une Paix, entre les hauts Alliés & cette Couronne, les Venitiens rechercherent la France, & envoyerent un Noble à Paris pour y renouer l'ancienne bonne intelligence. La Seigneurie avoit encore deux autres motifs. Les Armateurs François troubloient le commerce du Golfe, & l'obligeoient de faire convoyer tous ses Marchands par des vaisseaux de guerre, dépense dont elle étoit bien aise de se délivrer. En second lieu elle n'auroit pas été fâchée d'avoir l'honneur de la Médiation. Il y eut un pareil refroidissement entre elle & la Cour de Madrid, à l'occasion de ce qu'elle reconnut enfin l'Em-

Le Cardinal Ottoboni nommé pour être Protecteur de la France à Rome.

Les Venitiens se brouillent avec la France à ce sujet. 1711.

Recherchent l'amitié de cette Couronne.

1712.

l'Empereur Charles VI, en qualité de Roi d'Eſpagne. Quoiqu'on n'eût point accepté les offres de ſa Médiation, elle ne laiſſa pas d'envoyer au Congrès d'Utrecht, demander des reparations des Domages cauſés pendant la guerre, mais on n'eut pas beaucoup d'égard à cette prétenſion. DE VENISE.

Dès le commencement de l'année 1715, les Venitiens avertis que le Turc faiſoit de grands armemens qui pouvoient bien être deſtinés contr'eux, ſe hâterent de ſe mettre en état de défenſe. Ils ne furent pas long-temps dans l'incertitude, & le Sultan leur déclara effectivement la guerre, quoique l'Empereur, qui avoit encore la France ſur les bras, eût fait dire par ſon Ambaſſadeur à la Porte Ottomane, que ſi les Venitiens étoient attaqués, il ne pouvoit ſe diſpenſer de les ſecourir. Le Pape & les Chevaliers de Malte joignirent leurs forces à celles de la Republique, cependant ils ne purent empêcher la perte de la Morée, & ils n'en auroient pas été quittes pour ſi peu; mais Sa Majeſté Imperiale ayant envoyé ſes armées en Hongrie contre ces Infideles, cette puiſſante diverſion donna lieu aux Venitiens de reſpirer. La Flotte du Grand Seigneur attaqua l'Iſle de Corfou, & après y avoir débarqué une armée aſſez forte, y entreprit le ſiege de la Capitale qui eſt la ſeule ville fortifiée qu'il y ait dans toute l'Iſle. Le courage & l'habileté du General de Schuylenbourg, qui s'y étoit enfermé, ſauva la Place. Entre autres marques de reconnoiſſance que l'Etat donna à ce General, il y eut un Décret, par lequel on lui decerna une Statue dans la Place de Corfou. Tout le fort de cette guerre étant tombé ſur la Hongrie, ne fait rien à l'Hiſtoire de Veniſe, excepté quelques combats ſur Mer qui ne décidoient preſque rien,

Autre guerre contre les Turcs.

1715. Perte de la Morée.

1716. Le General de Schuylenbourg ſauve Corfou.

DE VENISE. rien, & quelques Places tantôt priſes & tantôt perdues, il ne s'eſt rien paſſé de fort memorable juſqu'à la Paix qui a rendu à la Republique ſa premiere tranquilité. Les Articles en furent ſignés à Paſſarovitz le 21 de Juillet 1718.

1718. Paix de Paſſarovitz.

Depuis cette époque la Republique a évité de prendre part aux guerres de ſes voiſins. Elle ne s'eſt nullement departie de la neutralité, lorsque l'Empereur perdoit le Milanez & le Mantouan, & lorsqu'enſuite il attaqua les Turcs qui le reduiſirent à faire une paix très desavantageuſe.

Naturel des Venitiens.

Les Venitiens ne paſſent pas pour avoir la ſubtilité & la délicateſſe d'eſprit qui brille dans les Florentins; ils ont néanmoins beaucoup de prudence & de jugement, & en ont donné de grandes marques dans des conjonctures dangereuſes; puisqu'ils ont trouvé le moyen d'affermir leur liberté depuis tant de ſiecles, au-lieu que les Florentins avec tout leur bel eſprit n'ont pu les imiter. Auſſi la conſervent-ils cette liberté avec une circonſpection ſcrupuleuſe. Dès que quelqu'un d'entr'eux leur paroit avoir plus d'autorité qu'ils n'en veulent dans un particulier, ils ont grand ſoin de l'écarter & de l'envoyer à Peſchiora, ou à Legnano, ou en quelque autre lieu ſemblable, de peur que le Peuple de Veniſe ne s'attache trop à lui. Ils ſont pointilleux & d'un naturel ſi ſenſible, que la moindre raillerie peut cauſer une haine immortelle, qu'ils ſavent pourtant diſſimuler adroitement juſqu'à ce qu'ils trouvent une occaſion de ſe vanger. La Nobleſſe la trouve aiſément dans le Grand Conſeil, lorsqu'il eſt queſtion de diſpoſer des charges. Ils ſont fort menagers dans leur domeſtique, & ils épargnent autant qu'ils peuvent pour fournir au jeu, & aux autres plaiſirs auxquels ils ſe livrent ſans nulle reſerve.

Com-

Comme les Courtiſanes publiques ſont permiſes, & que les parens, principalement les Nobles, laiſſent à leurs enfans une liberté exceſſive, ſans parler de la complaiſance des domeſtiques pour toutes les paſſions de leurs maîtres, il eſt aiſé de juger de la vie libertine que mene une jeuneſſe qui n'eſt retenue par aucun égard. DE VENISE.

L'Etat de Veniſe merite une attention particuliere, tant par rapport à ſa Capitale qu'à cauſe de la ſituation de ſes Etats, dont quelques-uns ſont le boulevart de la Chretienté. Sa Capitale eſt grande & bien peuplée, ſon aſſiete la met à couvert d'inſulte, car du côté de Terre-ferme, elle eſt ſituée au milieu des * Lagunes, qui s'étendent tout à l'entour, juſques à quelques mille pas de largeur, & en rendent l'abord très difficile. Il y a des endroits ſi peu profonds qu'on a été obligé d'en marquer le paſſage par des pieux qu'il eſt aiſé d'arracher en cas de beſoin, de ſorte qu'une armée étrangere ſe perdroit aiſément dans cet endroit. La ville n'épargne ni ſoin ni dépenſe pour empêcher qu'elles ne ſe rempliſſent du ſable que la Brente y charie, parce qu'en ce cas Veniſe ſeroit à découvert de ce côté; ſans parler de l'air que ces marecages rendroient encore plus mal ſain. Elle a auſſi peu à craindre du côté de la Mer; parce que l'eau eſt trop baſſe dans les ouvertures par où la Mer ſe jette dans les Lagunes, pour que des bateaux chargés y puiſſent paſſer. Il n'y a que celle du Lido qui ait quelque profondeur, mais ce paſſage eſt gardé par un bon Château. Situation de Veniſe. Des Lagunes.

Les

* Les Lagunes ſont un terrain bas de cinq ou ſix milles de large, que la Mer a inondé, & au milieu duquel étoient quelques Iſles qui forment la ville de Veniſe, ſans compter un grand nombre d'autres petites qui ne ſont guere plus élevées que la ſuperficie de l'eau.

DE VENISE. Etats de la Republique.

Les Païs que la Republique poſſede en Terre-ferme, ſont le Treviſan, le Padouan, le Vicentin, le Veroneze, le Bergamaſc, la Breſce, le Cremaſc & le Poleſin. Elle a encore une grande partie du Frioul, de l'Iſtrie, de la Dalmatie & de l'Albanie, outre les Iſles de Corfou, Zante, Cérigo, Tinnes, Curzola, & Cefalonie. Ces Païs ſont fertiles en blé, Vin, Huile, &c. ſur-tout en ſoie.

Ses Revenus.

On a calculé que Veniſe & les Iſles des environs rapportent tous les ans à l'Etat, y compris le produit du ſel, 3000000. de Ducats.

Le Treviſan.	280000.
Le Padouan.	400000.
Le Vicentin.	200000.
Le Veronez.	360000.
Le Bergamaſc.	300000.
Le Cremaſc.	160000.
Le Breſſan.	1200000.
Le Poleſin.	140000.
Le Frioul.	50000.
La Dalmatie, l'Iſtrie, l'Albanie, & les Iſles.	800000.
Sans la Morée.	
Total.	6890000. de Duc. *

On n'y comprend point les confiſcations, ni les ſommes caſuelles, ni l'argent qui ſe tire en cas de beſoin, de la vente des grandes Charges, des Titres de Nobleſſe, ni les contributions extraordinaires que l'on fait payer aux Juifs, ni les Décimes qui ſe levent ſur le Clergé.

On compte au contraire que les dépenſes ordinai-

* Mr. de St. Didier fait monter les revenus aſſurés de cette Republique à plus de dix-huit millions de nos livres; au reſte notre Auteur veut parler de Ducats d'argent qui valent quarante-huit, ou cinquante ſous de notre monnoie, ſelon Amelot de la Houſſaie, dont il a emprunté ce calcul.

dinaires de l'Etat, en temps de Paix, ne vont point à 4000000 de ducats. Ce qui fait que quand la République eſt long-temps en Paix, elle peut aiſément remplir ſes Coffres. DE VENISE. Son économie.

Avant la guerre de Candie, il y avoit, dit-on, dans le Tréſor de St. Marc, entr'autres richeſſes, quatorze à quinze Millions d'Argent content, & une chaine d'or que quarante Crocheteurs pouvoient à peine porter, & que l'on faiſoit voir au peuple tous les ans dans la place de St. Marc, à certains jours de ſolemnité. On la faiſoit tendre pour cela, le long du portique du Palais, qui eſt ſur la place, dont elle tenoit les deux faces, & la Republique y ajoutoit tous les ans quelques anneaux de l'or de l'épargne. La guerre de Candie a épuiſé tout cela.

La principale force des Venitiens eſt la Marine. Ils peuvent armer en très peu de temps plus de quarante Galeres, & quantité de Galeaſſes & d'autres Vaiſſeaux. Leur Arcenal eſt renommé par l'Artillerie & par la quantité prodigieuſe d'armes que l'on y tient toujours prêtes pour le beſoin, de ſorte qu'on peut tout d'un coup équiper une Flotte & armer une multitude de ſoldats. Le nombre des ouvriers qu'on y entretient en temps de paix, ne paſſe point cinq cens pour l'ordinaire; mais en temps de guerre on l'augmente juſqu'à deux mille. La moitié des revenus que l'on tire du Breſſan eſt emploiée à l'entretien de l'Arcenal, & la Republique n'a rien plus à cœur que le ſoin de le voir toujours bien fourni. Ses Forces. Son Arcenal.

Quant au commerce des Venitiens, il faut avouer qu'il eſt bien dechu depuis quelque temps. Autrefois qu'ils avoient ſeuls le commerce d'Alep & d'Alexandrie, ils en tiroient les épiceries qu'ils vendoient aux autres Na- Son Commerce.

DE VENISE. tions de l'Europe, au prix qu'ils vouloient. A preſent que d'autres peuples les ont ſupplantés, on prétend que les revenus de cet Etat ſont diminués de plus de trois Millions d'écus. Les Manufactures de Glace & de Cryſtal que Louïs XIV établit dans ſon Royaume, & la défenſe qu'il fit d'y en tranſporter de celles qui ſe faiſoient à Veniſe, cauſerent une grande perte à la Republique, auſſi-bien que les Edits qui défendirent les points de Veniſe. Cette ſorte de Marchandiſes ne ſe débite preſque plus qu'aux Allemands, aux Turcs, & aux Armeniens, que les Venitiens ménagent beaucoup par cette raiſon.

Son Gouvernement. Pour ce qui regarde le Gouvernement, il eſt tout entre les mains de la Nobleſſe; car les Citadins, & les Nobles de Terre ferme ne ſont, à proprement parler, que des ſujets, qui ne ſont point admis aux grandes dignités de l'Etat. Les Citadins peuvent pourtant parvenir à de certaines places que les Nobles Venitiens regardent comme au deſſous d'eux. Telles ſont les charges de Secretaire, de Réſident & autres ſemblables. Le Chancelier eſt auſſi tiré de leur Corps.

La Nobleſſe Venitienne. La Nobleſſe Venitienne eſt compoſée de ces Familles que le Doge Pierre Gradenigo appella pour compoſer le Grand Conſeil, auxquelles on en ajouta trente autres qui étoient diſtinguées par leurs ſervices, ou par les ſommes qu'elles avancerent durant la ſanglante guerre contre les Genois, & ſoixante & dix autres qui acheterent la nobleſſe durant la guerre de Candie, & à qui on la vendit d'autant plus volontiers que les malheurs publics avoient rendu l'argent rare & néceſſaire.

Quoique ces Familles ſoient réputées toutes égales, étant toutes également écrites dans le Livre

Livre d'Or, on ne laiſſe pas d'avoir égard à l'antiquité de la Nobleſſe, lorsqu'il s'agit de diſpoſer de charges un peu conſidérables, & on préfere les Familles de la premiere inſtitution à celles qui n'ont été reçues que le ſiecle paſſé. DE VENISE.

Il y a auſſi des Familles étrangeres qui ſont incorporées dans le corps des Nobles Venitiens, ſavoir celle de VALOIS, la Maiſon Royale de BOURBON, la plupart des Princes d'Italie, tous les Neveux des Papes depuis Innocent VIII, les Familles de Richelieu, Joyeuſe, Mazarin, d'Argenſon, &c. Ceux qui ſont de ces Familles, lorsqu'ils ſe trouvent à Veniſe, ont droit de ſe trouver au grand Conſeil & d'y donner leur ſuffrage; mais parce qu'ils n'y reſident pas, ils ne ſauroient prétendre aux dignités, comme ils ne ſont pas auſſi obligés d'obſerver les Loix ſi rigoureuſement que les autres. Maiſons Etrangeres qui ont le titre de Nobles Venitiens.

C'eſt la raiſon pour laquelle la Republique a ſagement reglé qu'aucun Noble ne doit recevoir ni préſens, ni penſions des Puiſſances Etrangeres, ni poſſeder des biens dans les terres de leur domination, moins encore ſe marier lui ou ſes Enfans hors du Païs, ni avoir de commerce avec les Miniſtres étrangers ou avec leurs Domeſtiques. Elle a voulu empêcher par-là que la Nobleſſe ne s'attache à d'autres Princes, & n'épouſe leurs intérêts au préjudice de l'Etat, que l'argent ne paſſe dans les Païs Etrangers, & que ſon ſecret ne ſoit trahi. Il eſt pourtant permis de prendre des Alliances avec les Nobles de Terre ferme, qui ſont dans les Païs de la Republique. Il eſt auſſi défendu aux Nobles de s'allier, avec les Secretaires, les Avocats, les Notaires, les Medecins, les Marchands d'étofe de ſoye, & de glaces, en un mot avec les Famille Citadines, ce qui ſeroit pourtant un moyen de relever certaines Familles Nobles, mais Contrainte où vit la Nobleſſe Venitienne.

DE VENISE. pauvres, juſqu'à n'avoir pas même le néceſſaire. S'il leur arrive de contracter de pareils mariages, leurs enfans ſont déchus des droits de la Nobleſſe. Le droit d'aineſſe eſt compté pour rien parmi les Nobles; les freres partageant tous également.

DU DOGE. Le Chef de la Republique eſt le Doge qui eſt choiſi par une élection libre, qui pourtant prefere ordinairement quelqu'un des Procurateurs de St. Marc, ou quelque perſonnage Illuſtre, qui ait ſervi utilement la République dans les Ambaſſades ou dans le Commandement de la Flotte ou de l'Armée. Quoiqu'on lui donne le Tittre de Sérenité, que toutes les Lettres aux Potentats & les Decrets de la Régence ſoient écrits en ſon nom, & la Monnoye frappée à ſon coin, il n'eſt pourtant en effet que le premier Citoyen d'une Republique libre, ſoumis, comme le dernier des ſujets, à la ſeverité des Loix qui ont ſur lui droit de vie & de mort. On a vu le Doge Marin Falier décapité par ordre de la Republique, & François Foſcaro depoſé à cauſe de la decrepitude de ſon âge, ſans égard aux grands ſervices qu'il avoit rendus à la Patrie. Le Doge ne peut ſortir de la ville, ni voyager dans le Païs, ſans la permiſſion des Senateurs qui lui ſont donnés pour examiner ſes actions & ſes démarches. Sa Penſion eſt d'onze mille trois cens écus que la Republique lui fait payer. Tant qu'il eſt en charge ſes enfans & ſes freres ſont exclus des Ambaſſades, & de tous les emplois, qui demandent quelque confiance.

Sa Penſion.

DU GRAND CONSEIL. Toute l'autorité eſt dans le Senat & le Grand Conſeil, qui eſt compoſé de cent vingt perſonnes nommées les Prégadi, parce qu'elles ſont invitées de s'y trouver; du Doge, & des ſix Senateurs qui ſont comme ſon Conſeil; des Procurateurs de St. Marc, des Sages grands de

Terre

Terre ferme, des Sages des Ordres, des quarante Conſeillers de la Quarantie Criminelle, du College des dix, & des Sous-Pregadi, (ces derniers n'ont point de ſuffrage). C'eſt à ce grand Conſeil qu'appartiennent les Affaires d'Etat. Tous les Nobles Venitiens, qui ont l'âge de vingt-cinq ans paſſés y ont droit de Seance & de ſuffrage. Il a le pouvoir de remplir les places vacantes & de former de nouvelles Loix. DE VENISE.

Le Conſeil des Dix & les trois Inquiſiteurs, dont deux ſont tirés du Conſeil des Dix & le troiſieme du Conſeil du Doge, doivent veiller à la ſureté de l'Etat, & à punir les crimes de Leze-Majeſté. Sa ſeverité & la maniere courte & prompte, dont ce Conſeil uſe envers les criminels tient aſſez des anciens Jugemens de Weſtphalie. Quiconque a le malheur de tomber entre ſes mains, eſt regardé comme un homme perdu ſans reſſource. Cette Inquiſition Politique entretient un nombre incroyable d'Eſpions, qui lui font rapport de tout ce qui ſe paſſe à Veniſe; de ſorte qu'il eſt preſque impoſſible que la moindre choſe leur échappe, quelque précaution qu'on prenne pour la tenir ſecrette. Nous ne parlerons point des autres Tribunaux de Veniſe, cela nous méneroit trop loin, & on peut conſulter ceux * qui en ont donné des deſcriptions. CONSEIL DES DIX.

La Republique confine avec le Pape par le Poleſin. Il s'en faut bien que l'Etat Eccleſiaſtique ſoit d'une force à ſe meſurer à elle; cela n'empêche point qu'elle n'en ait toujours quelque défiance. Les armes ſpirituelles dont la De ſes intérêts à l'égard du Pape.

* Les meilleurs en François ſont ST. DIDIER; *De la Ville & de la Republique de Veniſe.* 12. & AMELOT DE LA HOUSSAIE: *Hiſtoire du Gouvernement de Veniſe.* 3 Vol. 12.

DE VENISE. la Cour de Rome a coutume de ſe ſervir, ne font que trop d'impreſſion ſur les Catholiques *Ultramontains*, & les Venitiens le ménagent autant qu'ils peuvent par cette raiſon. On a vu néanmoins par la vigueur avec laquelle ils ont ſoutenu le fameux Interdit, que la frayeur qu'ils avoient autrefois des foudres du Vatican eſt bien diminuée ; & elle ne les empêcheroit pas de s'oppoſer à lui s'ils voyoient que ſa puiſſance temporelle s'augmentât trop. Ils marquerent aſſez de ſurpriſe, quand il ſe rendit maître des Duchés d'Urbin & de Ferrare. Quand Urbain VIII voulut dépouiller le Duc de Parme du Duché de Caſtro, ils prirent ouvertement le parti du Duc & obligerent le Pape à le lui rendre. Ils prennent toutes les meſures imaginables pour que la Cour de Rome ne ſe mêle point de leur gouvernement, comme ils en donnerent bien des preuvres ſous le Pontificat de Paul V. Pour couper pié à toutes les intrigues qu'elle pouvoit former par le moyen des gens d'Egliſe, ils les ont tous exclus des Conſeils & emplois qui ont rapport au Gouvernement politique ; & lorſqu'il eſt queſtion de déliberer ſur des matieres où le Pape eſt intereſſé, tous ceux dont les fils ou les freres poſſedent des Prélatures, ſont obligés de ſortir du Conſeil. La Republique voudroit bien avoir la Collation des Evêchés vacans, qu'elle fut obligée d'abandonner à Jules II, mais elle n'a pu rien obtenir juſqu'à preſent, & tout ce qu'on lui accorda dans le XVI ſiecle, ce fut qu'elle auroit la nomination du Patriachat de Veniſe & d'Aquilée. Au ſujet de ce dernier auquel l'Empereur prétend avoir droit de nommer, les Venitiens ont la prudence de ne le laiſſer jamais devenir vacant ; car auſſi-tôt que le Patriarche eſt inſtalé dans ſa dignité, il ſe choi-

Du Patriarchat d'Aquilée.

choisit lui-même un Coadjuteur qui lui succede. DE VENISE.

Les Venitiens ont lieu de craindre que l'Empereur trop puissant dans l'Italie, ne fasse revivre les anciennes prétensions de l'Empire sur Padoue, Treviſe, Vicenze, Vérone, &c. Ils n'ont rien à redouter du reste de l'Allemagne, au contraire leur interêt demande qu'ils soient toujours amis de l'Empire & de l'Empereur, à cause des secours qu'ils en peuvent esperer en cas de guerre contre les Turcs. Nous avons vu que la diversion que l'Empire a faite dans les deux dernieres guerres que la République a soutenues contre les Infidelles, lui avoit facilité la conquête de la Morée, & sauvé l'Etat de la ruïne dont il étoit menacé sans les victoires du Prince Eugene; mais la Paix de Passarowitz les a privés de la Morée. Mais le nouveau commerce que l'Empereur vient d'établir au port de Trieste dans le voisinage de Venise, est d'autant plus préjudiciable aux Venitiens que ce Prince est maître du Milanez, du Mantouan & des Royaumes de Naples & de Sicile. Une puissance si formidable ne peut manquer de leur causer une jalousie, qu'ils dissimulent prudemment. Mais s'il se lioit une partie pour en resserrer les bornes, les Venitiens entendent trop bien leurs interêts pour n'y pas contribuer de bon cœur. A l'égard de l'Empereur & de l'Empire.

Tant que l'Espagne a possedé le Milanez, ç'a été un dangereux voisin pour Venise. Cette Couronne ne pouvoit souffrir que la République se fût emparée d'une si belle partie de ce Duché. Ses entrepriſes sur les Etats de l'Italie, son trop grand accroissement ont toujours trouvé de la part du Senat toute la résistance possible, comme dans l'affaire de la Valteline & plusieurs autres de cette nature. On n'a point oublié à Venise la conjuration du Marquis de la A l'égard de l'Espagne.

DE VENISE. Cueva; mais à préſent que l'Empereur eſt maître de preſque tout ce que la Monarchie Eſpagnole avoit autrefois en Italie, l'Eſpagne eſt ſi reculée, que la Republique n'a preſque plus rien à démêler avec elle, que par rapport à ſon commerce.

A l'égard de la France. Ses interêts par rapport à la France ont toujours été de ménager cette Couronne, & de procurer que la balance entre la Maiſon d'Autriche & celle de Bourbon fût toujours dans un équilibre, d'où dépend la liberté de l'Italie & la ſureté de Veniſe en particulier. C'eſt pour cette raiſon que ſous le Regne d'Henri le Grand, elle contribua à maintenir ce Monarque contre les brigues des Eſpagnols. C'eſt auſſi pour cela que dans les Conclaves, les Cardinaux Venitiens ont ordre de ſe joindre avec ceux de la Faction Françoiſe, pour l'Election d'un nouveau Pape, afin de contrebalancer la Faction Autrichienne.

Quant au Roi de Sardaigne, tant qu'il n'a été que Duc de Savoye, il a eu toujours quelque demêlé avec la République à cauſe de ſa prétenſion ſur le Royaume de Chypre. Ils ne s'accordoient point le Doge & lui pour les titres. Le Doge en lui écrivant inſeroit bien dans le corps de la Lettre le mot *d'Alteſſe*, mais la ſuſcription n'avoit que ceux d'*illuſtriſſime* & d'*excellentiſſime*. Le titre de *Roi* & de *Majeſté*, que ne lui refuſent point aujourdhui les autres Puiſſances a levé cette difficulté, & les Venitiens n'ont plus de motifs qui puiſſe alterer la bonne harmonie. Au contraire le Roi de Sardaigne fait en Italie, une figure qui doit le leur rendre reſpectable.

Le tranſlation du Duc de Lorraine en Toſcane, & ſon mariage avec l'heritiere de Charles VI laquelle enferme la République de bien des côtés, doit porter les Venitiens à de grand menage-

mens,

mens, & pour cette puiſſance qui les incommoderoit beaucoup en cas de guerre, & pour les amis dont les ſecours ſeroient neceſſaires ſi cette même puiſſance attaquoit leur République. DE VENISE.

Le Roi des deux Siciles a des places importantes ſur le Golphe, & l'amitié des Venitiens lui peut être utile pour le commerce qu'il veut établir dans ſes Etats; mais les Venitiens de leur côté ont interêt de ne pas rompre avec lui. En cas de guerre, il pourroit incommoder beaucoup leur commerce du Levant.

Nous avons aſſez vu que Veniſe & Genes ſont deux rivales irréconciliables, & ce qui les aigrit encore davantage, c'eſt le refus que fait la premiere de ſouffrir que l'autre aille de pair avec elle. Elle la rémercia même d'un ſecours conſidérable, qui lui fut offert durant la guerre de Candie, à condition ſeulement que les deux Républiques ſeroient traitées également. A l'égard de la République de Genes.

Comme elle n'a point d'intérêt avec les autres Etats de l'Italie, que d'en conſerver la liberté, elle entretient avec eux une parfaite union.

Les Ligues Griſes & les Suiſſes ſont beaucoup de cas de ſon amitié, qu'elle cultive auſſi de ſa part, afin qu'en cas de beſoin elle puiſſe y lever des troupes; de leur côté ils ſont bien aiſes, d'avoir un paſſage libre ſur ſes Etats pour leurs nouvelles levées. A l'égard des Suiſſes.

Le commerce des Epiceries que les Portugais s'étoient approprié, lui avoient donné de la haine pour cette Nation; mais à préſent que les choſes ont ſi fort changé, rien n'empêche que cette Couronne & Elle ne puiſſent vivre paiſiblement à l'avenir. A l'égard des Portugais.

L'Angleterre & la Hollande, ont toujours eſtimé ſon Alliance, parce que l'interêt de ces trois Etats eſt le même; ſavoir la conſervation de l'équilibre entre les Maiſons d'Autriche & de A l'égard des autres Nations Chrétiennes.

DE VENISE. Bourbon. Les Couronnes du Nord n'ont preſque rien à démêler avec elle, excepté la Pologne, à cauſe du Turc.

A l'égard du Turc. Le voiſin le plus redoutable de tous pour les Venitiens, c'eſt le Turc. C'eſt ſur eux ordinairement que tombe ſa colere contre les Chrétiens; & quoiqu'ils puiſſent toujours compter ſur les galeres du Pape, & ſur les ſecours de Malte, ils évitent néanmoins, autant qu'ils peuvent, tout ſujet de rupture avec lui.

Ils aiment mieux qu'il leur en coute des preſens, pour le Viſir & pour les autres Miniſtres de la Porte, quand ils peuvent éviter par-là une guerre où il y a plus à perdre qu'à gagner. Il y a pourtant quelque apparence que les Turcs ne ſe remettront pas ſi-tôt de la guerre ruïneuſe qui a fini par le Traité de Paſſarovitz, ſur-tout ſi l'Empereur, la Pologne, & les Venitiens demeurent fermes dans l'Alliance défenſive, qu'ils ont faite entre eux contre cet ennemi commun. Les Venitiens ne l'attaqueront pas les premiers, il eſt trop de leur interêt de le ménager à cauſe de leur commerce de Turquie, qui leur rapporte des ſommes conſidérables.

Suite Chronologique des Doges de Venise jusques à l'année 1741.

DE VENISE.

Le Dogat fut d'abord établi à Heraclée, & le premier Duc étoit né dans cette ville alors très floriſſante. Les premiers Ducs étoient élus, mais Souverains & fort differens des Doges d'aujourdhui.

Elu l'an		Mort l'an
697	PAUL LUCE ANAFESTO.	717
717	MARCEL TEGALLIANO.	726
726	ORSO IPATO.	737
737	MESTRES DE CAVALERIE pendant environ 5 ans.	742
742	THEODAT IPATO. On lui creva les yeux & on l'exila.	752
752	GALLA. Il eut le même ſort que ſon Prédeceſſeur.	753
753	DOMINIQUE MONEGARIO, ou Monegazzo, aveuglé & chaſſé.	758
758	MAURICE GALBAIO, s'aſſocia ſon fils Jean, & mourut.	781
781	JEAN GALBAIO, s'aſſocia auſſi ſon fils, on les chaſſa.	804
804	OBELERIC ANTENORIO, & ſes deux freres, chaſſés.	809
809	ANGE PARTICIPATIO.	827
827	JUSTINIEN PARTICIPATIO, fils.	829
829	JEAN PARTICIPATIO, frere de Juſtinien; il mourut Moine. Il avoit été dépoſé par une ſédition.	836
836	PIERRE GRADENIGO, s'aſſocia ſon fils, & fut aſſaſſiné.	864

DE VENISE. Elu l'an		Mort l'an
864	ORSO PARTICIPATIO, l'Emp. Baſile le fit Grand-Ecuier.	881
881	JEAN PARTICIPATIO, ſon fils & ſes freres Pierre & Orſo.	887
887	PIERRE TRIBUN.	909
909	ORSO BADOARO, il eſt mort en odeur de Sainteté.	932
932	PIERRE CANDIEN.	939
939	PIERRE BADOARO.	941
941	PIERRE CANDIEN II, fils de Pierre Candien.	952
952	PIERRE CANDIEN III, fils, perit dans une ſédition.	976
976	PIERRE ORSEOLO, mort en odeur de Sainteté.	978
978	VITAL CANDIEN abdiqua & ſe fit Religieux.	979
979	TRIBUNO MEMO abdiqua & ſe fit Religieux.	991
991	PIERRE ORSEOLO II, fils du Doge de même nom.	1009
1009	OTTON ORSEOLO, fils, chaſſé.	1024
1024	PIERRE BARBOLAN, ou Centravic. Le Patriarche d'Aquilée, frere d'Otton Orſeolo, fit prendre Pierre, l'enferma dans un Monaſtere, & ſe ſaiſit du Dogat juſqu'au retour de ſon frere qui venoit de mourir. Ayant appris la nouvelle de ſa mort, il mit en ſa place Dominique Orſeolo qui fut chaſſé au bout de trois jours.	1034
1034	DOMINIQUE FIABANICO. Il fit ordonner que les Doges ne prendroient plus de Collegues.	1044
1044	DOMINIQUE CONTARINI.	1060
1060	DOMINIQUE SILVIO chaſſé.	1083

1083 VI-

Elu l'an		Mort l'an DE VENISE.
1083	VITAL FALIER.	1096
1096	VITAL MICHIELE.	1101
1101	ORDELAFO FALIER.	1120
1120	DOMINIQUE MICHIELE.	1131
1131	PIERRE POLANI.	1148
1148	DOMINIQUE MOROSINI.	1156
1156	VITAL MICHIELE II.	1173
1173	SEBASTIEN ZIANI.	1178
1178	ORIO MALIPIERO, ou MASTROPETRO.	1192
1192	HENRI DANDOLO.	1205
1205	PIERRE ZIANI, fils de Sebaſtien, il abdiqua.	1228
1228	JAQUES TIEPOLO.	1248
1248	MARIN MOROSINI.	1252
1252	REGNIER ZENO.	1268
1268	LAURENT TIEPOLO.	1275
1275	JAQUES CONTARINI abdiqua.	1280
1280	JEAN DANDOLO. Ce fut ſous lui que l'on commença à battre la monnoie d'or qui a pris de ce Duc le nom de Ducat.	1290
1290	PIERRE GRADENIGO.	1302
1302	MARIN GEORGIO.	1313
1313	JEAN SORANZO.	1329
1329	FRANÇOIS D'ANDOLO.	1339
1339	BARTELEMI GRADENIGO.	1342
1342	ANDRE' DANDOLO.	1354
1354	MARIN FALIER, décapité à cauſe de ſa tyrannie	1355
1355	JEAN GRADENIGO.	1356
1356	JEAN DELFIN.	1361
1361	LAURENT CELSI.	1365
1365	MARC CORNARO.	1368
1368	ANDRE' CONTARINI.	1383
1383	MICHEL MOROSINI.	1384
1384	ANTOINE VENIER.	1400

DE VENISE.

Elu l'an		Mort l'an
1400	MICHEL STENON.	1413
1413	THOMAS MOCENIGO.	1423
1423	FRANÇOIS FOSCARI.	1457
	Ce Doge avoit rendu des ſervices très importans à ſa Republique qui pour ſa recompenſe le dépoſa à l'âge de 84 ans à cauſe de ſa Vieilleſſe, il mourut peu de jours après de chagrin & d'infirmité.	
1457	PASCAL MALIPIERO.	1462
1462	CHRISTOFLE MORO.	1471
	Depuis lui les Doges ne commandent plus les armées.	
1471	NICOLAS TRONO.	1473
1473	NICOLAS MARCEL.	1474
1474	PIERRE MOCENIGO.	1475
1475	ANDRE' VENDRAMINO.	1477
1477	JEAN MOCENIGO.	1485
1485	MARC BARBARIGO.	1486
1486	AUGUSTIN BARBARIGO, frere.	1501
1501	LEONARD LOREDANO.	1521
1521	ANTOINE GRIMANI.	1523
1523	ANDRE' GRITI.	1539
1539	PIERRE LANDO.	1545
1545	FRANÇOIS DONAT.	1553
1553	MARC ANTOINE TREVISAN, mort en odeur de Sainteté. C'étoit le pere des Pauvres.	1554
1554	FRANÇOIS VENIER.	1556
1556	LAURENT PRIULI.	1559
1559	JEROME PRIULI, ſon frere.	1567
1567	PIERRE LOREDANO.	1570
1570	LOUÏS MOCENIGO.	1577
1577	SEBASTIEN VENIER.	1578
1578	NICOLAS DA PONTE.	1585
1585	PASCAL CIGOGNA.	1595
1595	MARIN GRIMANI.	1606
		1606 LEO-

Elu l'an		Mort l'an DE VENISE.
1606	LEONARD DONAT.	1612
1612	MARC ANTOINE MEMMO.	1615
1615	JEAN BEMBO.	1618
1618	NICOLAS DONAT, le peuple ne l'approuva point, & Donat ne gouverna qu'un mois.	
1618	ANTOINE PRIULI la même année.	1623
1623	FRANÇOIS CONTARINI.	1625
1625	JEAN CORNARO.	1630
1630	NICOLAS CONTARINI.	1631
1631	FRANÇOIS ERIZZO.	1646
1646	FRANÇOIS MOLINO.	1655
1655	CHARLES CONTARINI.	1656
1656	BERTUCCIO FALIER.	1658
1658	JEAN PEZARI.	1659
1659	DOMINIQUE CONTARINI.	1675
1675	NICOLAS SAGREDO, son Election n'eut pas lieu, parce que le peuple ne l'approuva point.	1676
1676	LOUÏS CONTARINI.	1684
1684	MARC ANTOINE JUSTINIANI.	1688
1688	FRANÇOIS MOROSINI.	1694
1694	SILVESTRE VALIER.	1700
1700	MARC ANTOINE MOCENIGO.	1709
1709	JEAN CORNARO.	1722
1722	ALOIZO MOCENIGO.	1732
1732	CARLO RUZZINI.	1735
1735	ALOISIO PISANI.	1741
1741	PIERRE GRIMANI.	

CHAPITRE IV.

DE LA REPUBLIQUE DE GENES.

GENES. Son ancienneté.

LA ville de GENES étoit déja connue du temps de la ſeconde guerre Punique, puiſque Magon frere du fameux Annibal la détruiſit, & qu'elle fut preſque auſſi-tôt rebâtie par les ſoins de Spurius Lucretius. Depuis ce temps-là Genes fut toujours ſous la domination des Romains. Après la décadence du l'Empire d'Occident cauſée par l'invaſion des Goths, elle fut ſoumiſe à ces peuples, juſqu'à ce que Narsès eut renverſé le nouveau Royaume qu'ils s'étoient formé en Italie, & appellé les Lombards à leur place, qui en conquirent une partie conſidérable.

Ce changement couta cher à la ville de Genes. Rotharis Roi des Lombards la ſaccagea de maniere qu'il n'y laiſſa qu'un monceau de pierres. Charlemagne en fit relever les ruïnes, & tant que l'Empire reſta aux François, elle fut toujours gouvernée par un Comte particulier.

Son état ſous les Comtes.

Le premier fut Audemar parent de cet Empereur, (d'autres diſent qu'il étoit né à Genes, & ſorti d'une Famille de Francs). Il eſt du moins certain que c'étoit un heureux & habile guerrier. Il gagna une victoire navale ſur les Sarrazins, & conquit l'Iſle de Corſe.

Vers l'an 931 ou 935

L'Etat de Genes eut beaucoup à ſouffrir dans le dixieme ſiecle, lorſque les Sarrazins firent deſcente en Italie avec une armée formidable. Il prirent Genes après une longue & vigoureuſe

reuſe réſiſtance, paſſèrent tous les hommes au fil de l'épée & emmenerent en Afrique les femmes & les enfans pour en faire des eſclaves. La ville ſe rétablit bientôt de cette perte. GENES.

Ses habitans ſe mirent à negocier ſur mer, & devinrent en peu de temps ſi puiſſans, & ſi fiers, qu'ils refuſerent enfin d'obéïr à leurs Comtes. Ils les dépouillerent de toute l'autorité qu'ils avoient, & ne voulurent plus ſe gouverner que par un Conſeil formé des principaux Citoiens. Ils en élurent tous les ans quelques-uns, pour préſider à ce Conſeil, mais le nombre de ces Chefs ne fut point d'abord fixé. Ils en prenoient tantôt plus, tantôt moins. Sous cette ſorte de Gouvernement la Republique ſe rendit très puiſſante ſur Mer; & au commencement du douzieme ſiecle, elle fut en état d'envoyer de grands ſecours à Baudouin Roi de Jeruſalem, contre les Infidelles, & contribua à la priſe de Céſarée, & à celle de Tripoli. Sous un gouvernement Republicain. 1096.

Ce fut à la conquête de cette premiere place, qu'un Genois, nommé Guillaume Embriaco, ſauta le premier ſur les murs de la ville, & eut pour ſa part du butin le *fameux* * *baſſin l'Emeraude*, que l'on montre encore aujourdhui à Genes. Baudouin donna aux Genois par reconnoiſſance deux rues de Jeruſalem & de Jaffa, avec une partie de la Douanne qu'on établit à Ceſarée, à Alep, & à Ptolemaïde.

Le

* Il y a une ancienne tradition, qui veut que ce ſoit ce même baſſin, où l'Agneau Paſchal fut ſervi à la derniere Cene que JESUS-CHRIST celebra avec ſes Diſciples. On y en montre encore un autre de Calcedoine, où l'on prétend que la tête de Jean Baptiſte fut préſentée à la fille d'Herodias. Le Lecteur prendra, s'il lui plaît, ces traditions pour ce qu'elles valent.

GENES.

Guerre des Genois & des Piſans.

1125.

Le ſiecle ſuivant, il s'éleva une ſanglante guerre, entre les Genois & ceux de Piſe, au ſujet de l'Iſle de Corſe. Ces derniers s'en étoient approprié une partie, & prétendoient au droit de diſpoſer des Evêchés de cette Iſle. Les Piſans eurent tout le deſavantage poſſible, leur Capitale fut aſſiégée par Mer & par Terre; & ils ne ſe tirerent de cette guerre funeſte, que par un Traite ignominieux. Entre autres articles, ils s'obligerent que les maiſons de Piſe ne pourroient être plus hautes que d'un étage.

Ces ſortes de Traités qui flétriſſent une Nation, ne ſubſiſtent, que juſqu'à ce que le plus foible, qui conſent alors à recevoir un joug ſi dur, ſe trouve en état de le ſecouer. Auſſi les Piſans ſe releverent-il au bout de trois ans des conditions qu'on leur avoit impoſées.

1136. Preſent du Pape Luce II, aux Genois.

1144.

Les Genois aiderent aux Arragonnois à prendre Almerie & Tortoſe, & en 1144 le Pape Luce II affranchit leur Republique d'une contribution qu'elle avoit coutume de payer tous les ans au Siege de Rome, à cauſe de l'Iſle de Corſe qu'elle poſſédoit. Cette contribution conſiſtoit en deux Marcs d'or.

Frederic I, après la réduction de Milan, ayant ſoumis à ſa domination le Royaume de la Bourgogne Trans-jurane força les Genois de ſe ſoumettre à lui, malgré la longue réſiſtance qu'ils lui firent. Ils ne purent même calmer l'orage dont ils étoient menacés, qu'en payant mille Marcs d'argent, en faiſant ſerment de fidélité, & en diſcontinuant les Fortifications qu'ils avoient commencé d'élever autour de leur ville.

Autre guerre contre les Piſans.

1175.

L'Iſle de Sardaigne fut un prétexte de guerre entre les Genois & les Piſans, qui vouloient ſe l'approprier. Ces deux peuples continuerent de

de ſe la diſputer les armes à la main, juſqu'à ce qu'enfin Frederic I les mit d'accord, en ordonnant qu'elle ſeroit partagée entre eux, ſur le pied qu'ils l'avoient déja poſſedée en commun. GENES.

Genes gouvernée par un Podeſta.

On avoit déja fait quelque changement dans la forme du gouvernement de Genes. Au-lieu de Conſuls, on avoit mis à la tête de la Republique une ſorte de Magiſtrat appellé Podeſta, quoiqu'à dire vrai, il n'y eût rien de fixé par les Loix touchant ſon autorité, puiſqu'on en revenoit tantôt aux Conſuls & tantôt au Podeſta, ſelon qu'on s'étoit bien ou mal trouvé de celui qui ſortoit de charge.

Autre guerre contre les Piſans.

Les Piſans s'étant mis en tête d'avoir auſſi leur part de l'Iſle de Corſe & d'y faire des conquêtes; la guerre ſe renouvella entre ces deux Puiſſances. Elle fut ſanglante & dura dix-ſept ans, juſqu'à ce qu'enfin ces Republiques convinrent d'une trêve de 5 années. Ce fut durant cette guerre que le Marquis de * Gavi tranſporta aux Genois pour la ſomme de quatre-cens mille livres, tout le droit qu'il avoit ſur cette Seigneurie. La Republique rompit auſſi avec celle de Veniſe, en faveur du Comte de Mallée, qui vouloit envahir l'Iſle de Candie ſur cette derniere. Mais cette guerre fut bientôt amortie par un trêve de 5 ans, qui fut prorogée pluſieurs fois.

1195.

1212. Marquiſat de Gavi.

Ils embraſſent le parti du Pape contre l'Empereur.

La meſintelligence de l'Empereur Frederic II avec le Pape Grégoire IX, ne permit pas aux Génois de garder la neutralité. Ils s'attacherent aux interêts de ce dernier, & les Piſans embraſſerent ceux de l'Empereur. Le commen-

1241.

* Gavi eſt une petite ville à 6 lieues de Genes, ſur les confins du Montferrat & du Milanez. Elle eſt très importante par ſa ſituation.

GENES. mencement de cette guerre leur fut fatal. Frederic leur prit Savone & son fils naturel Henri, qui étoit Roi de Sardaigne, battit leur Flotte, fit prisonniers les Legats du Pontife & plusieurs Prélats qui s'y étoient embarqués. Ils reparerent pourtant cette perte & ne contribuerent pas peu à faire changer la face des affaires d'Italie, & à y ruïner celles de l'Empereur.

Accommodement tenté.

Après sa mort, les Etats voisins chercherent les moyens de finir les longues querelles des Genois & des Pisans, par un accommodement stable & solide. Il s'y trouva du commencement beaucoup de difficultés, mais la plus grande regardoit les deux places de Lerice & de Trebiano. Ces derniers ne s'en vouloient point dessaisir & les autres ne pouvoient se resoudre à les leur abandonner. Les Florentins furent choisis pour arbitres, & les adjugerent aux Genois; mais la partie qui se croyoit lézée dans ce jugement, ne voulut point y aquiescer, & la guerre recommença. Florence & Luques favoriserent les Genois. La Flotte de Pise fut entierement ruïnée & Lerice se rendit à ses véritables maîtres.

1256.

L'an suivant apporta une nouvelle maniere de gouvernement à la Republique de Genes. Le Podesta fut dépose, le peuple reprit toute l'autorité qui avoit été jusques-là entre les mains de la Noblesse, & la donna à Guillaume Boccanegra sous le nom de Capitan.

Podesta déposé, Capitan établi.

Les Genois se brouillerent de nouveau avec les Venitiens à l'occasion de l'Eglise de St. Saba, de St. Jean d'Acre. Chacun la prétendoit entiere comme nous avons déja dit. Le Pape choisi de part & d'autre pour décider leur différent avoit prononcé qu'ils la possedassent en commun. Les Genois peu contens de sa sen-

Guerre des Genois avec les Venitiens.

ten-

tence, se munirent de la protection du Comte de Monfort Gouverneur de la place, & à la faveur de quelques Soldats s'emparerent de force du lieu contesté entr'eux & les Venitiens. Ceux-ci au premier avis qu'ils eurent de cette violence, équiperent une Flotte, dont ils donnerent le commandement à Laurent Tiepolo. Ce Général attaqua les Genois qui perdirent vingt-cinq Galeres, après cette victoire il fit voile à St. Jean d'Acre, & tomba sur le quartier des Genois, qu'il saccagea. GENES.

Le Pape menagea une trêve entre ces deux Républiques. Les conditions furent que tant qu'elle dureroit, les Genois s'abstiendroient d'aller à St. Jean d'Acre, & que ceux-ci leur rendroient deux mille de leurs prisonniers sans rançon; mais cette trêve ne dura guere. Michel Empereur de *Trebisonde ayant chassé Baudouin de Constantinople s'attira l'appui des Génois en leur donnant la ville de Smyrne, & †Pera, & comme d'un autre côté les Venitiens favorisoient Baudouin, cela donna lieu de recommencer la guerre. 1255.

Le Capitan Boccanegra fut dépouillé de sa dignité, & la Noblesse se resaisit du gouvernement. Ce fut environ dans ce temps-là que les dangereuses Factions des Guelphes & des Gibelins prirent naissance. Les familles des Grimaldi & des Fiesques embrasserent la premiere, les Doria Nouveaux troubles à Genes. 1261. Les Guelphes & les Gibelins.

* C'étoit Michel Paleologue, non pas Empereur de Trebisonde comme le dit l'Auteur Allemand, mais Tuteur des enfans de Ducas II qui avoit regné à Andrinople. Il s'empara ensuite de l'Empire d'Andrinople en faisant mourir ses Pupiles, après s'être servi de leur nom, pour envahir l'Empire de Constantinople.

† Pera est à present un des Faubourgs de Constantinople; les Ambassadeurs des Princes Chretiens y logent tous.

GENES. Doria & les Spinola ſe joignirent à l'autre. Ces derniers ſe rendirent les plus forts, & chaſſerent de Genes leurs adverſaires, qui ſe refugierent à la Cour du Roi de Naples. Le Pape vint à bout d'appaiſer ces troubles, & obtint que les Exilés pourroient retourner dans leur Patrie.

Autre guerre. La guerre ſe ralluma l'an 1280, entre les Génois, les Venitiens, & les Piſans. Les prémiers n'eurent pas long-temps ce double ennemi ſur
1280. les bras; car ayant pris cinq Galeres ſur les Venitiens, ils leur renvoyerent les priſonniers ſans rançon & cette action les deſarma. Genes débaraſſée & n'ayant plus à tenir tête à deux Puiſſances à la fois, employa tous ſes efforts contre les Piſans; les Flottes ſe joignirent; le
1284. combat fut ſanglant & déciſif. Les Genois coulerent à fond ſept Galeres, en prirent vingt-huit. Le nombre des morts ſe monta à cinq mille, & celui des priſonniers à dix ou onze mille. Ce qui fit dire à quelques railleurs *qu'il y avoit alors plus de Piſans à Genes qu'à Piſe même.* Les vaincus
1290. ne purent jamais ſe relever de cette défaite, ni empêcher la perte d'Elbe & de Livourne, & n'obtinrent enfin la paix qu'à condition de céder tout ce qu'ils poſſédoient dans l'Iſle de Corſe, & une grande partie de la Sardaigne, avec une ſomme d'argent pour les fraix de cette guerre; il fallut auſſi promettre que de quinze ans ils ne mettroient en Mer aucun vaiſſeau de guerre.

Guerre recommencée contre les Venitiens. La paix avec les Venitiens n'avoit pas duré ſi long-temps, & ces derniers avoient livré l'année d'auparavant un combat naval, avec perte de quatre-vingt-cinq vaiſſeaux, & de ſept mille hommes. L'Amiral des Venitiens tomba entre les mains des ennemis; mais ceux-ci n'eurent pas la ſatisfaction qu'ils ſe propoſoient d'avoir, de le mener en triomphe, & d'en faire un agréable

ble ſpectacle aux Citoyens. La douleur d'être vaincu & reſervé à cet affront ſe tourna en un ſi grand deſeſpoir, qu'il ſe caſſa la tête contre la muraille. La ville de Padoue employa utilement ſa médiation, pour réconcilier les deux Républiques. Celle de Veniſe fut contrainte de promettre que de treize ans elle n'enverroit point de Galeres en Syrie. GENES. Paix avec les Venitiens.

Les ſéditions recommencerent à Genes, & les Spinola furent encore obligés de ſortir des Terres de l'Etat. L'Empereur Henri VII calma tout à la vérité par ſa préſence, & la tranquilité qu'il retablit, charma ſi fort les Génois, que pour lui marquer leur reconnoiſſance, ils lui firent un préſent de cent mille Ducats, & & un autre de vingt mille à l'Impératrice. A ſon départ il leur laiſſa Ugotin pour les gouverner; mais peu de temps après un Moine nommé Bernard Politien de l'Ordre des Dominicains, ayant empoiſonné cet Empereur, en lui donnant la communion, les troubles de Genes recommencerent; les Guelphes reprirent enfin le deſſus, & tranſporterent la Souveraineté de Genes à Robert Roi de Naples, premierement pour dix ans, & enſuite pour ſix autres; mais les Gibelins firent des efforts, & vinrent à bout de les chaſſer.

L'Empereur Henri empoiſonné par une hoſtie, le 24 d'Août. 1313.

Ils élurent Simon Boccanegra pour Duc de Genes. Celui-ci abattit le parti des Guelphes, & fit exclure la Nobleſſe du gouvernement. Cela dura peu, la Nobleſſe l'obligea lui-même à ſe demettre de ſa dignité, & on ne vit plus pendant quelque temps qu'une funeſte alternative du gouvernement des Nobles & de celui du peuple, juſqu'à ce que tout fut pacifié par le Duc de Milan, qu'il prirent premierement pour leur arbitre, & enſuite pour leur Souverain.

Boccanegra Doge de Genes. 1344.

Les

GENES. Les Genois rompirent encore avec les Venitiens, & eurent du desavantage devant Negrepont. Ils y perdirent cinq Galeres avec leur Amiral & quatre mille combatans, dont néanmoins ils racheterent la plupart. Les Venitiens eurent leur tour. Leur Flotte combinée avec celle d'Arragon fut entierement défaite par l'Amiral Pagamo Doria. Trente de leurs Galeres, & dix-huit de celles d'Arragon furent prises par les Genois; mais la chance tourna de nouveau l'année suivante. Ces derniers virent leurs ennemis se rendre maître de trente Galeres & emmener quatre mille cinq-cens prisonniers. Il est vrai, qu'ils eurent bientôt leur revanche, car ils défirent la Flotte Venitienne & firent plus de cinq mille prisonniers entre lesquels se trouva l'Amiral Pisani, sans parler des morts, dont le nombre n'étoit guere moindre. La Paix qui termina cette guerre se fit à condition que les prisonniers seroient relâchés de part & d'autre: Que les Genois ne pourroient point envoyer de vaisseaux de guerre dans le Golfe, ni les Venitiens entre Pise & Marseille: Que *Scala di Tara* seroit interdite aux uns & aux autres durant trois ans.

Autre guerre contre les Venitiens. 1352.

1353.

1354.

Ils font la Paix, 1355.

1360. La même année, Calo-Jean, Empereur de Grece, fit present aux Génois de l'Isle de Lesbos, & cinq ans après lassés de la domination du Duc de Milan, ils chasserent de leur ville le Gouverneur qu'il y tenoit, se choisirent un Duc, & firent un accord avec celui de Milan, par lequel leur Duc s'obligeoit de payer tous les ans quatre mille Ducats au Milanez, & d'entretenir quatre cens hommes d'Infanterie à son service.

Les Genois reprennent leur liberté.

Autre guerre contre les Venitiens. Nous avons déja dit que le couronnement du jeune Roi de Chypre avoit donné occasion à une guerre entre lui & les Genois, parce que le Bai-

Baile ou Miniſtre des Venitiens, & celui des Genois ſe conteſtant le pas, ce Prince s'étoit déclaré pour les Venitiens; celui des Genois l'ayant voulu prendre de force & ayant même armé ſes gens pour cela, les Tuteurs du jeune Roi, avertis par les Venitiens, avoient fait jetter par les fenêtres autant de Genois qu'il en étoit venu au Château. GENES.

La Republique ne fut pas plutôt informée de cette action, qu'elle envoya une Flotte formidable, qui prit Nicoſie, & Famagouſte, & obligea le Roi à leur faire la ſatisfaction qu'ils demanderent. Les articles furent qu'il ſe mettroit ſous la protection des Genois; qu'en douze ans il leur payeroit deux millions douze mille quatre-cens florins d'or, pour les fraix de la guerre, outre quatorze mille Ducats de tribut; qu'ils auroient Famagouſte pour nantiſſement de la premiere ſomme; & que pour le tribut il leur donneroit une caution ſuffiſante. Roi de Chypre ſoumis aux Genois.

Cette guerre reveilla l'animoſité naturelle des deux Republiques de Genes & de Veniſe; mais ce qui y contribua le plus, ce fut la donation que Calo-Jean Empereur de Grece fit à cette derniere de l'Iſle de Tenedo. Son fils qui la donna aux Genois acheva de tout gâter, car les Venitiens s'en ſaiſirent les premiers. Ces deux peuples en vinrent aux mains, pour décider à qui elle demeureroit. Les avantages que l'un eut ſur l'autre durant cette guerre, furent ſi balancés, qu'on eût pu dire d'eux, ce qu'on a dit autrefois des deux rivales, *Rome & Carthage*: que *celle des deux qui avoit vaincu, n'avoit pas été fort éloignée de perir elle-même.*

De leur côté les Venitiens perdirent quinze Galeres, & les ennemis firent deux mille cinq cens priſonniers; & pour comble de malheur

GENES. Pierre Doria, l'Amiral des Genois, ſe rendit maître de Chioza & de Malamocco. On peut dire que Veniſe depuis ſa fondation n'avoit jamais été en ſi grand danger, qu'elle fut alors. La hauteur avec laquelle Doria reçut les ſupplications que lui fit cette République, fut cauſe de ce genereux deſeſpoir qui la ſauva & montra qu'il eût mieux valu les accepter, que d'attendre ce changement de fortune, qui borna les Genois à obtenir par le Traité de Paix: que les priſonniers ſeroient rendus de part & d'autre ſans rançon; qu'on rentreroit chacun dans ce qu'on poſſedoit de païs avant la guerre; & que l'Iſle de Tenedo demeureroit aux Venitiens, en démoliſſant le Fort.

1379.

Nouveaux troubles à Genes,

Genes n'en fut pas plus tranquile pour cela. Elle fut déchirée par les Factions des Adorni & des Fregoſes. Chacune de ces deux familles puiſſantes & rivales prétendoit également à l'honneur de conduire ſeule les affaires. Leurs cabales fatiguerent tant la Republique qu'elle ne trouva point de meilleur ſecret pour les accorder, que de ſe donner à Charles VI, Roi de France.

Les Genois ſe donnent à la France.

On convint que ce ſeroit au Roi de confirmer le Duc, ou tel autre Magiſtrat que la Republique auroit élu; que célui-ci feroit au Roi le ſerment de fidélité; que tous les Décrets ou Reglemens ſe feroient au nom du Roi & au nom de ceux qu'il auroit nommés & qu'on lui payeroit tous les ans quatre mille florins d'or. Ce Roi obtint de plus qu'il pourroit donner un Gouverneur François, qui auroit deux voix dans le Conſeil. De la part des Genois il fut promis qu'ils lui jureroient foi & hommage, & le ſerviroient contre tous ſes ennemis. Il fut expreſſément marqué dans le Traité, que ce ſeroit ſans préjudice des droits que l'Empire pouvoit avoir ſur

1396.

cette

cette ville, & que les vaiſſeaux Genois porteroient les Armes de l'Empire d'un côté & celles de France de l'autre. GENES.

La bonne conduite du Maréchal de Boucicaut, que le Roi leur avoit donné pour Gouverneur, ne les empêcha pas de penſer à ſe donner un nouveau maître, quoiqu'il leur eût aquis le Port de Livourne. Ils prirent le temps qu'il étoit occupé ailleurs à faire la guerre au Duc de Milan, maſſacrerent les François, & ſe donnerent au Marquis de Montferrat; ſans faire cette reflexion que Porto Venere, Lerice, & Sarſanello reſtoient au pouvoir de la France, qui afin de leur marquer ſon mepris, en fit preſent aux Florentins. Leur revolte. 1408. Ils ſe donnent au Marquis de Montferrat.

Au bout de quatre ans ils ſe laſſerent d'obéir au Marquis de Montferrat, qui s'accorda avec le Duc qu'ils ſe choiſirent entr'eux, & renonça à toutes ſes prétenſions ſur leur Etat, moyennant vingt-ſix mille Ducats. En faveur de cet accord, les Florentins leur rendirent les trois Places dont nous venons de parler. Les factions ſéditieuſes des Gibelins & des Guelphes, recommencerent, la deſunion qui partageoit la Republique épuiſa tellement le tréſor public que pour avoir de l'argent il fallut vendre Livourne aux Florentins, qui en donnerent cent mille Ducats. Les Genois eurent enſuite un nouvel ennemi à combattre. Alphonſe le Superbe, Roi d'Arragon, prit Calvi dans l'Iſle de Corſe, & aſſiegea St. Boniface; les Genois accoururent au ſecours de cette importante ville & repouſſerent le Roi avec perte, après quoi ils reprirent Calvi. Ils rachetent leur liberté.

L'humeur inconſtante de cette Nation ne lui permit pas long-temps de s'accommoder de ſes Ducs. Sa liberté qui ne ſervoit qu'à la rendre la proye d'un certain nombre de familles, lui devint à charge, & elle ſe donna au Duc de Milan. Ils ſe donnent encore au Duc de Milan.

GENES. lan. Les conditions furent les mêmes, qui avoient été reglées avec la France. Les Genois s'apperçurent bientôt de la faute qu'ils avoient faite. Ce nouveau maître qu'ils venoient de se donner ne voulut pas leur permettre de fortifier quelques places qui leur appartenoient, comme Ovada, Pieve, & quelques autres; mais il voulut encore detacher, à leurs depens, le Roi d'Arragon, de l'Alliance qu'il avoit faite avec Florence, & pour cela il lui abandonna Calvi & Saint Boniface dans l'Isle de Corse, & lui livra Lerice & Porto Venere, pour assurance que ces deux premieres places lui seroient évacuées. Il les engagea aussi contre les Venitiens, dans une guerre où ils n'eurent que du malheur.

Ce qui acheva de les degouter de lui, ce fut la conduite qu'il tint à leur égard dans la guerre qu'il fit à Alphonse Roi d'Arragon, les Genois avoient battu la Flotte de ce Monarque & l'avoient fait lui-même prisonnier, le Duc de Milan le fit conduire dans sa capitale & lui rendit sa liberté, sans leur en donner la moindre part; ils en eurent un tel depit, qu'ils chasserent sa garnison de la ville & de la Citadelle.

1456. Ils reprennent leur liberté.

Les Familles des Fregoses & des Adornes, avoient néanmoins besoin d'un maître qui contrepesât leur autorité. Dès que la Republique reprenoit sa liberté, leur ambition la rejettoit en de nouveaux embarras, ainsi à peine put-elle passer deux ans, sans chercher quelque Prince qui la débarassât des troubles où l'exposoient leurs intrigues.

1458 Ils se donnent à la France, puis égorgent tous les

Au commencement de l'année 1458 les Genois se soumirent à Charles VII Roi de France, & ensuite à Jean Duc d'Anjou, & néanmoins ils se revolterent contre René son successeur, chasserent de Genes tous les François, & en égorgerent

rent plus de deux mille cinq cens. Louis XI, Roi de France, transporta tous les droits qu'il avoit sur Genes & Savone, à François Sforce Duc de Milan, à condition qu'il tiendroit ces deux villes comme fiefs de sa Couronne.

GENES. François. Louis XI les donne au Duc de Milan.

Sforce ne perdit point de temps & se rendit au plutôt le maître de cette ville, qui tant qu'il vêcut fut assez contente de sa conduite. Mais les Genois furent très malheureux sous Galeaz, son fils; non seulement par la dureté avec laquelle il les traita, mais encore par la perte de Caffa, & de toutes les autres places qu'ils possédoient sur la Mer Noire, & qui furent envahies par les armes de Mahomet II. Cela fut cause qu'après la mort de ce Duc, ils reprirent leur liberté. Ils rompirent peu après avec les Florentins, au sujet de Serezana, sur laquelle ces derniers formoient quelques prétensions, ils leur enleverent même Pietra-Santa & Serezanella. Cette guerre fut bientôt étoufée par les soins du Pape, & Pietra-Santa demeura aux Florentins, à condition qu'ils renonceroient à Serezanella, & à Serezana, mais l'accord ne fut pas de longue durée, ceux-ci tirerent la restitution de Serezanella en longueur; & se saisirent même de Serezana. Cette derniere Place revint pourtant aux Genois par la trahison du Gouverneur que Charles VIII y avoit laissé, & qui la leur vendit vingt mille Ducats.

1475. Ils reprennent leur liberté.

1496.

Cette Republique se soumit encore une fois aux Ducs de Milan, mais un an après, Louïs XII, Roi de France, ayant depouillé Louis Sforce, Genes rentra ainsi sous la domination Françoise. Au bout de huit ans la populace se revolta, hacha en pieces la garnison du Château contre la promesse qu'on lui avoit donnée, de la laisser librement sortir, & se choisit pour Duc un Teinturier en soye nommé Paul de Novi. Louis XII mar-

1498. Ils se donnent encore aux Ducs de Milan, puis reviennent a la France.

1499.

GENES. marcha en perſonne avec une armée formidable, & rompit les troupes que les Genois avoient recueillies pour lui oppoſer, dont il y eut trois mille cinq cens hommes de tués.

Sedition châtiée. Les Rebelles réduits à implorer ſa miſericorde, l'obtinrent à des conditions aſſez dures. Paul de Novi & ſes principaux complices eurent la tête tranchée, & la ville perdit tous ſes anciens privileges. Le Roi ſe reſerva la nomination d'un Gouverneur François de nation, pour mieux conſerver la Souveraineté qui devoit toujours appartenir à la Couronne, il ordonna, qu'ils feroient ſerment de fidelité à ce Gouverneur. Que toutes les amendes & confiſcations qui ſeroient impoſées pour hereſie, crime de lèſe-Majeſté, meurtres, &c. ſeroient au profit de ſa Majeſté; qu'il auroit la diſpoſition de toutes les Prélatures qui dépendoient de Genes; que la monnoye ſeroit marquée de ſes armes avec celles de la ville; que les Galeres Genoiſes porteroient les armes de France dans leur Pavillon. Les François diſent que depuis ce temps-là les Genois écrivoient toujours à Louis XII, avec ce titre, * *Au Roi très Chrétien notre Sire*, avec cette ſouſcription, *de Votre Majeſté les très fidelles Sujets.*

1514. Octavien Frégoſe Duc de Genes. Tout cela ne les empêcha point de chaſſer encore la garniſon Françoiſe, & de razer le Fort Lanterne. Ils ſe choiſirent Octavien Frégoſe, qui prit le titre de Duc & s'accommoda avec François I, qui lui ceda cette dignité, & le déclara *Adminiſtrateur de tout l'Etat de Genes, pour la Couronne de France*, à laquelle Fregoſe jura foi & hommage, & donna une place forte pour otage de ſa conduite.

Les

* *Regi Chriſtianiſſimo, Domino noſtro*, & au bas, *Fidelliſſimi ſubjecti.*

GENES.

Les Genois furent fidelles à la France; juſqu'à ce que Proſper Colonne, & le Marquis de Peſquaire vinrent ſe preſenter devant la ville. Elle demanda d'abord à capituler; mais parce que les poſtes étoient mal gardés, pendant que l'on travailloit au Traité, les Eſpagnols prirent le moment favorable, pour s'en emparer ſans beaucoup de perte, & mirent tout au Pillage. Fregoſe fut du nombre des Priſonniers. André Doria qui étoit encore en ce temps-là au ſervice de France reconquit l'Etat de Genes à cette Couronne. Et il y a apparence qu'elle l'auroït conſervé ſans les dégoûts que François I donna à ce General.

Genes priſe par les Eſpagnols.

1521.

Le Roi voulut rendre Savone une ville de commerce & y établir des Magazins de Sel, ce qui auroit été prejudiciable à la ville de Genes, pour laquelle Doria ſe ſentoit cette tendreſſe ſi naturelle aux gens de bien pour leur Patrie. Outre cela on tint mal à Doria ce qu'on lui avoit promis. On l'obligea de rendre les priſonniers qu'il avoit faits au combat naval donné devant Naples; il eut beau preſſer pour faire changer de reſolution à ces deux égards, le Roi conſeillé par le Connétable de Montmorenci, à qui il avoit fait preſent de la Douanne de Savone, perſiſta dans ſes ſentimens.

Doria rebuté ſe joignit aux Imperiaux avec ſes galeres, & ſe preſenta devant Genes. Il n'avoit pas avec lui plus de cinq cens hommes d'Infanterie; mais la Flotte Françoiſe ayant pris la fuite, lui laiſſa le port libre. Theodore Trivulce Maréchal de France, & Gouverneur de Genes conſerva le Château quelque temps, & fut obligé de ſe rendre enfin faute de vivres, & le Château fut raſé auſſi-tôt.

Eſt délivrée par André Doria.

1527.

Quelques-uns vouloient que Doria prît la Souveraineté, mais il la refuſa & ſe contenta de l'hon-

Doria refuſe la Souveraineté.

GENES. l'honneur d'avoir rendu la liberté à ſa Patrie. On fit un nouveau reglement, où il fut arrêté que les anciennes Familles Nobles ſeroient fixées à vingt-huit; auxquelles on en a ajouté dans la ſuite vingt-quatre autres de nouveaux Nobles qui font la ſeconde Claſſe. On ſuprima ces noms odieux de Guelphes & de Gibelins, qui avoient cauſé tant de deſordres.

Conquetes des Genois. Les Genois prirent Savone, en demantelerent les murailles, & comblerent le Port. Ils ſe rendirent maîtres d'Ovada, de Novi, & de Gavi; Et depuis ce temps-là ils eurent le bonheur de garder leur liberté & de jouïr d'une longue Paix.

Conjuration des Fieſques. Le 1 Janvier 1547. Vers le milieu du même Siecle Jean Louïs de Fieſque, Comte de Lavagne, qui ne pouvoit voir ſans jalouſie, l'élevation de la Maiſon de Doria, trama une dangereuſe conſpiration. Toutes les meſures étoient priſes avec beaucoup de prudence & de ſecret, les Doria ne ſe doutoient de rien, & il étoit déja maître du lieu où ſont les Galeres. Janetin Doria étant ſorti au bruit que ſes Domeſtiques avoient entendu, & croiant qu'il ne s'agiſſoit que de quelque querelle entre les Matelots, avoit été tué; & le Comte de Fieſque étoit à la veille de triompher de ſes Ennemis, lorsque voulant paſſer d'une Galere à l'autre, dans l'obſcurité, il tomba dans la Mer, tout armé. La peſanteur de ſes armes fut cauſe qu'il fut noié d'abord: ſa mort délivra les Doria d'un implacable rival, & tous les Genois d'un Citoyen reſolu de ſe rendre leur Souverain. Son parti & ſa famille tomberent en décadence.

Deſſeins de Charles V. ſur la Republique de Genes. L'Empereur prit ce prétexte pour conſeiller à André Doria d'élever une Citadelle pour ſa ſureté; mais il fit réponſe que ſa vie n'étoit pas aſſez précieuſe, pour que ſa conſervation pût l'engaga-

gager à rien faire qui fût préjudiciable à la liberté de ſa Patrie. Cet artifice n'ayant pas réuſſi à cet habile Politique, il prit une autre voye pour intereſſer les Genois dans ſon parti. Ce fut d'emprunter aux principaux d'entr'eux de grandes ſommes d'argent, & de leur donner pour aſſurance de ces emprunts certains droits & revenus qu'il avoit dans le Royaume de Naples, avec des terres ſituées dans quelques-uns de ſes Etats; & comme lui & ſes Succeſſeurs ſe ſont bien gardés de rembourſer cet argent, ils les tiennent toujours par cet interêt. GENES.

Lorſque l'Empereur Charles V & Henri II, Roi de France, furent en guerre, les Genois ſe rangerent du parti Impérial. Henri donna ordre à de Termes qui étoit alors dans le Siennois, de paſſer dans l'Iſle de Corſe, où il gagna quelques poſtes. Les Genois firent d'inutiles efforts pour l'en chaſſer, & ils n'y rentrerent que par la Paix de Câteau-Cambreſis, où la France s'obligea de leur rendre tout ce qu'elle leur avoit pris dans cette Iſle. 1553. 1559.

Ils ſongerent à ſe rendre maîtres de Final. Cette ville appartenoit à la Maiſon de Carreto, & leur étoit très avantageuſe par ſa ſituation. Ils l'envahirent effectivement. Mais l'Empereur Ferdinand à qui les Caretti s'en plaignirent ordonna aux Genois de la rendre, & enfin après bien des longueurs & des chicanes, après même avoir refuſé au commencement de reconnoître l'autorité Imperiale, ils furent forcés d'obéïr. Ils veulent envahir Final. 1563.

Pendant ce démêlé il s'excita de nouveaux troubles dans l'Iſle de Corſe. San Pietro Baſtelica Sieur d'Ornane, Corſe de Nation, avoit été long-temps Colonel dans le ſervice de France, les mécontentemens que lui avoient ſouvent donné les Genois, l'avoient porté à continuer Hiſtoire de San Pietro.

GENES. la guerre dans cette Isle en faveur du Roi. Après la paix de Câteau-Cambresis, il y retourna & la fit revolter, quoiqu'il n'eût pas plus de vint-cinq hommes avec lui. Les Genois ayant trouvé le secret de s'en defaire, la tranquilité fut rétablie.

Divisions entre les Nobles. Nous avons déja parlé d'un reglement * qui s'étoit fait pour réunir l'ancienne Noblesse & la nouvelle. La premiere s'étoit accoutumée peu-à-peu à mepriser l'autre & à prendre pour soi les plus riches fondations & les charges les plus

1573. honorables. Les brouilleries s'échaufferent à tel point qu'une grande partie de l'ancienne Noblesse sortit de Genes, s'empara de Novi, d'Ovada & de quelques autres places. Il falut que le Pape, l'Empereur, & le Roi d'Espagne se mêlassent du racommodement de ces deux Partis. On abolit les noms de Portique de St. Luc, & de celui de Notre-Dame, qui étoient des Noms de faction, parce que c'étoit dans ces lieux qu'elles s'assembloient. On défendit aux nouveaux Nobles de prendre d'autres noms que ceux de leur famille, on leur permit aussi-bien qu'aux autres, d'exercer le Négoce & les Metiers; & il fut reglé que les places du grand Conseil, & les Dignités honorables, seroient données aux Nobles, sans distinction d'ancienneté ou de nouveauté. Après cela, Genes jouït d'un

1624. calme assez profond, jusqu'à l'année 1624, qu'il s'y excita un nouvel orage à l'occasion que nous allons dire.

Guerre avec le Duc de Savoye. La Republique avoit acheté le Marquisat de Zuccarel, de la Chambre Imperiale qui en avoit depouillé le possesseur pour quelque Felonie. Le Duc de Savoye, qui prétendoit avoir eu de lui avant sa disgrace, le droit de preference, s'opposa à leur achat & prit encore un autre pretexte pour les chagriner.

Pen-

* Voyez ci-dessus pag. 200.

GENES.

Pendant la guerre de la Savoye avec l'Espagne, quelques jeunes gens avoient joué une Farce où paroissoient les Espagnols & les Savoisiens, avec des habits convenables à leur Nation. Après un combat imaginaire, celui qui representoit le Duc de Savoye étoit fait prisonnier, & mené dans la ville comme en triomphe. La Republique de Genes desavoua cette impertinence, & fit même fustiger ceux qui en étoient les auteurs. Le Duc ne se contentant point de cette satisfaction, fit un Traité avec la France, & convint avec cette Couronne qu'après la conquête de Genes, toute la côte jusqu'à Savone, appartiendroit à la France, & que le Marquisat de Zuccarel & le reste seroit annexé aux Etats du Duc.

Guerre pour une Farce.

Le Connétable de Lesdiguieres fut envoyé en Italie avec une armée, & après la jonction se jetta sur l'Etat des ennemis avec une telle vigueur qu'il leur prit Ottagio, Albenga, Novi, Vintimille, Gavi, &c. On croit que si le Connétable eût continué d'agir, & qu'il n'eût point été gagné par les Genois, c'étoit fait de leur Republique. Mais il leur donna le temps de se remettre, & d'attendre le secours que leur amenoit le Gouverneur de Milan, avec lequel ils regagnerent toutes leurs Places & prirent de plus Oneglia, & quelques autres qui appartenoient au Duc de Savoye, qu'ils forcerent de consentir à une Trêve.

Progrès de la France & de la Savoye.

Un Genois nommé Vacher, homme de basse naissance, mais riche, causa de la jalousie aux Nobles qui n'étoient pas en état d'égaler sa magnificence. Pour s'ôter de devant les yeux un objet si desagreable à leur orgueil, ils resolurent de lui faire quelque affront qui l'empêchât de se presenter davantage dans leur compagnie. Dans une assemblée à St. Cyr, ils lui dirent quelques

Vacher, sa magnificence.

GENES. paroles outrageantes, & parlerent même de ſa femme d'une maniere ſcandaleuſe. Vacher s'en étant plaint au Magiſtrat, & n'en ayant pu tirer de ſatisfaction, non plus que de quelques dettes qu'il prétendoit, ſe determina à faire un coup de deſeſpoir, & à exterminer toute la Nobleſſe. Il s'aſſura de la protection du Duc de Savoye, mais lorsque le complot étoit ſur le point de s'executer, un nommé Radini, le decouvrit. Vacher & trois autres de ſes complices furent arrêtés. Ce fut envain que l'Eſpagne interceda pour leur ſauver la vie. Le Duc de Savoye avoua même qu'il étoit le principal Auteur de ce projet. La Seigneurie de Genes fit décapiter Vacher & les trois autres criminels. Le Duc de Savoye en fut ſi irrité, qu'il vouloit d'abord faire le même traitement à quatre des principaux Genois, qui étoient priſonniers entre ſes mains. Mais on l'appaiſa, & la paix fut conclue à condition que les Places & l'artillerie ſeroient rendues de part & d'autre; que Zuccarel demeureroit aux Genois, & qu'ils payeroient au Duc cent ſoixante mille Ecus d'Or à certains termes.

Sa mort.

La Tour excite une nouvelle guerre

1672.

La Savoye & les Genois, ne ſongeoient plus à renouveller leurs anciennes querelles, lorsqu'un nommé La Tour, qui étoit exilé de Genes, engagea le Duc Charles-Emanuel à recommencer les hoſtilités. Ce Duc ne réuſſit pas à la verité car après qu'il eut enlevé aux Genois, qui ne s'attendoient point à cette rupture, Pieve & quelques autres Places; ceux-ci les reprirent & ruïnerent ſon armée près de Vecchio, ſous la conduite du Marquis Catalan. Il y eut ſix cens hommes de tués & treize cens Priſonniers, entre leſquels ſe trouvoit le Marquis de Parelle. Ils ſe rendirent auſſi les maîtres d'Oneglia, que le Duc reprit dès qu'il eut rétabli ſes troupes. La France s'étant intereſſée pour procurer la

Paix

Paix, elle fut conclue & on ſe rendit les conquêtes de part & d'autre. GENES.

Louïs XIV étant parvenu à ce degré de puiſſance, qui fit armer toute l'Europe pour l'affoiblir, il y a lieu de s'étonner qu'une République comme celle de Genes ait été aſſez hardie pour le braver. C'eſt pourtant ce qu'elle fit. Ce Roi indigné de ce qu'à ſon préjudice elle avoit fait un Traité d'Alliance avec l'Eſpagne, & faiſoit bâtir quatre Galeres pour le ſervice de cette Couronne, ne reçut des Genois que des réponſes fieres & ſi peu proportionnées à leur Etat, qu'il envoya le Marquis de Segnelai, avec une Flotte devant cette ville, & la fit bombarder. Une grande partie en fut ruïnée, & réduite en cendres. Comme on avoit compté ſur quelques intelligences qu'on avoit dans la ville, on voulut faire une deſcente; mais ceux que l'on avoit pratiqués ne ſe trouvant pas en état de tenir parole, l'entrepriſe échoua, & les François y perdirent même le Chevalier de Léri, l'un de leurs meilleurs Officiers de Marine.

Bravade des Genois.

1684.

Bombardement de Genes.

La République réduite à accepter les conditions les plus humiliantes, fit ſa paix par la mediation du Pape, & s'obligea de deſarmer les Galeres, qu'elle venoit de faire bâtir; de donner au Comte de Fieſque, ſatisfaction ſur ce qu'il prétendoit qu'on lui retenoit des biens qui avoient appartenu à * Jean Louïs de Fieſque, Comte de Lavagne, & de lui payer proviſionnellement en attendant une exacte recherche du tout, la ſomme de cent mille Ecus; & d'envoyer

* Le Comte Jean Louïs avoit été ſollicité par la France d'employer ſon credit contre Doria, & de regagner l'Etat de Genes à cette Couronne. Quoiqu'en effet il ne travaillât que pour ſoi-même, ſes parens ne laiſſerent pas de faire valoir au Roi qu'ils s'étoient perdus pour le ſervice de la France.

GENES. voyer le Doge avec quatre des principaux Senateurs en France, faire soumission au Roi, ce qui fut executé. On dit que ce Doge étant de retour à Genes, quelqu'un lui demanda ce qu'il avoit vu de plus rare à Paris & à la Cour, & qu'il répondit plaisamment; le Doge de Genes.

Depuis ce temps-là les Genois ont tâché de vivre en bonne intelligence avec tous les Souverains, & ils ont gardé une exacte neutralité durant les guerres qui ont troublé toute l'Europe. Ils n'ont eu aucune part mémorable aux grands évenemens arrivés à la fin du siecle passé & au commencement de celui-ci.

Vaisseaux Genois arrêtés par les Anglois.

1710.

1711.

Pendant la derniere guerre, ils eurent une chaude allarme au sujet de leurs vaisseaux que les Anglois prirent en sortant de Cadix, & qui furent menés à Port-Mahon. Ceux-ci prétendoient qu'ils étoient chargés pour des Marchands François, la capture étoit riche & très préjudiciable aux Genois. La charge fut en effet confisquée & vendue; leur inquiétude redoubla sur ce que le Roi de France avoit déclaré de bonne prise tous les vaisseaux des Etats neutres d'Italie, qui se trouveroient transporter des Officiers, ou soldats des troupes des Alliés. Mais la députation qu'ils firent à ce Monarque les tira de cette peine, & en même temps ils obtinrent à Londres, qu'on leur rendroit les trois vaisseaux avec leur charge & l'équivalent de l'argent dont on pouvoit avoir déja disposé.

Aquisition de Final.

1713.

Immédiatement après la Paix d'Utrecht, la Republique fut mise en possession de Final, que l'Empereur lui avoit vendu, & le Duc de Savoye en retira la garnison qu'il y avoit, à la place de laquelle il y entra trois cens Corses.

De son Territoire.

Le Païs qu'occupe la Republique de Genes est fort étroit, & s'étend le long des Côtes de la

la Mer. La plus grande partie eſt en Montagnes & ne vaut rien pour y ſemer du grain; de là vient que la Republique eſt obligée d'en faire apporter des Païs étrangers. En récompenſe on y recueille quantité de ſoyes, d'huiles, & de fruits dont on fait d'excellentes confitures. GENES.

Ce ſeroit ici le lieu de parler de l'Iſle de Corſe que la Republique de Genes poſſede depuis ſi long-temps. Mais l'etat incertain où eſt la Souveraineté de cette Iſle, engage à la traiter * ſéparément.

Quant à l'humeur des Genois, on aſſure qu'ils ont tous les défauts qu'on attribue aux Italiens, & quelqu'un a défini l'Etat de Genes : † *un Peuple ſans Foi, des Montagnes ſans Bois, une Mer ſans Poiſſon, & des Femmes ſans Pudeur.* Ils ſont fort enclins à la nouveauté & au changement. A cela prés ils ſont bons ménagers, & ont acquis de grandes richeſſes par le commerce. Caractere des Genois.

Le Gouvernement de Genes eſt entierement Ariſtocratique, il y a pourtant un DOGE; mais outre qu'il ne fait que prêter ſon nom aux décrets du Grand Conſeil, il ne poſſede cette dignité que deux ans, au bout deſquels on lui dit au nom de la Republique: *puiſque votre Alteſſe a fait ſon temps, Votre Excellence peut ſortir ‡ du Palais & s'en retourner dans ſa maiſon.* On donne au Doge douze Senateurs qui lui ſont ſubordonnés avec titre de Gouverneurs. Ce ſont eux qu'on appelle la Seigneurie. Cette Dignité ne dure que deux ans, non plus que celle de Doge, Du DOGE. Il eſt Electif & ne gouverne que deux ans.

* Voyez à la ſuite de ce Chapitre.

† Le Proverbe Italien eſt, comme le raporte l'Auteur Allemnd, *Montagne ſenza Legni, Mare ſenza Peſci, Homini ſenza Fede, Donne ſenza Honore.*

‡ Tant qu'il eſt Doge il eſt logé au Palais de la Republique.

GENES

Doge, enſuite de quoi ils ſont faits Procurateurs pour deux ans, & le Doge pour toute ſa vie. Celui-ci peut encore être élu Doge dans la ſuite, mais il faut néceſſairement qu'il y ait douze ans d'intervale.

DU GRAND CONSEIL.

Toute l'autorité de la Republique réſide dans le GRAND CONSEIL, compoſé de quatre cens perſonnes, choiſies d'entre les anciens Nobles & les nouveaux. C'eſt à lui de décider de toute la conduite de l'état des affaires qui ſont de quelque importance.

Revenus de l'Etat de Genes.

Pour ce qui eſt des revenus de l'Etat de Genes, c'eſt fort peu de choſe, & les meilleurs appartiennent à l'Ordre Militaire des Chevaliers de St. George *. La Nobleſſe & les Marchands poſſedent d'immenſes richeſſes, de ſorte qu'en cas de beſoin la Republique peut trouver chez eux de grandes ſommes à emprunter, moyennant un médiocre interêt. Ainſi on a raiſon de dire; que la *Republique eſt la plus pauvre; & que les particuliers ſont les plus riches de toute l'Italie.*

Source des Richeſſes de Genes.

Ce n'eſt pas ſeulement par les richeſſes de ſes habitans que Genes eſt puiſſante. Le commerce maritime ſuplée aux bornes étroites de ſon territoire. Elle y employe utilement les biens immenſes qui ſont en depôt dans ſa banque. Ses Banquiers font continuellement circuler

* Cet Ordre a été inſtitué par Frederic IV, Empereur, lors qu'il paſſa par Genes, pour aller recevoir à Rome la Couronne Imperiale. Les Chevaliers portent à leur cou une chaine d'or, où pend au bout une croix d'or émaillée de rouge; & à leurs Manteaux, elle eſt en broderie. Il ne faut pas le confondre avec l'Ordre de St. George inſtitué par Rodolphe de Habsbourg, ni avec celui de St. George d'Alfama en Arragon, non plus qu'avec l'Ordre de St. George, autrement appellé l'Ordre de la Jarretiere en Angleterre.

ler les grandes ſommes qu'y mettent toutes les familles riches des Etats voiſins, parce qu'elles y ſont avantageuſement & en ſureté. Cela fait que preſque toute l'Italie prend interêt à la conſervation de Genes, & une infinité de familles des autres Etats ſeroient ruinées, ſi la banque de Genes venoit à manquer, ce qui en même temps entraineroit la perte de toute la Republique. GENES.

Ses voiſins ſont la Maiſon d'Autriche, à cauſe du Duché de Milan, le Grand Duc de Toſcane, & le Roi de Sardaigne. L'Empereur à qui le Milanez appartient aujourdhui, ne renouvellera point les anciennes prétenſions de l'Empire ſur l'Etat de Genes, & demandera au contraire la conſervation de cette Republique, tant qu'elle ne ſe liguera point avec ſes Ennemis. Ses voiſins & ſes interêts avec l'Empereur.

Il ſeroit plus à craindre pour elle que l'Eſpagne, dont Final qu'elle a acheté, a été detaché, ne voulût lui diſputer cette acquiſition, mais outre qu'elle n'eſt pas en état de rien entreprendre de ce côté-là, il y a de l'apparence que les Puiſſances qui veulent la reſſerrer dans les bornes de la Paix d'Utrecht pourvoiront à la ſureté des Genois. Avec l'Eſpagne.

Le Duc de Lorraine devenu Grand Duc de Toſcane & Mari d'une Princeſſe heritiere du Milanez, qui y joint encore les Duchés de Parme & de Plaiſance ſeroit à craindre pour les Genois en cas de guerre, & ils ont interêt de menager quiconque poſſede la Toſcane & le Milanez. Avec le Grand Duc.

Le Roi des deux Siciles qui poſſede les ports de la Toſcane, a ſur les Genois l'avantage que Charles V ſe procura en prenant d'eux des ſommes pour leſquelles il leur donne des biens dans le Royaume de Naples. Ces biens ſont un otage qui retient les principaux ſujets de la Republique. Ils ne ſe brouilleroient pas volontiers Avec le Roi des deux Siciles.

GENES. tiers avec un Roi dont ils ſont les feudataires.

Avec le Roi de Sardaigne. Le Roi de Sardaigne comme Prince de Piemont eſt auſſi un voiſin reſpectable; Outre cela ſes prétenſions ſur le Marquiſat de Zuccarel, & ſur quelques autres territoires que Genes poſſede, peuvent faire naître de nouvelles brouilleries, ſans celles qu'ils ont déja eues au ſujet des limites entre Rezzo & Cenoa, &c. Par le paſſé la Maiſon de Savoye a fait aſſez connoître qu'elle ne cherchoit qu'une occaſion d'y mettre le pied.

Avec le Milanez. Il eſt de l'interêt de Genes de ſe conſerver l'amitié du Prince qui eſt maître du Milanez, puiſque c'eſt preſque le ſeul voiſin qui puiſſe la mettre en ſureté de ce côte-là.

Avec le Pape. Elle doit auſſi ſe menager avec le Pape. Outre l'interêt qui lui eſt commun à cet égard avec les autres Etats d'Italie, la forme de ſon Gouvernement l'expoſe aux intrigues de la Cour de Rome, qui peut ſe faire quantité de creatures dans le Grand Conſeil.

Avec les Venitiens. Elle ne doit pas s'endormir au ſujet de la Republique de Veniſe. Les anciennes animoſités ne ſont pas encore bien éteintes. La ſuperiorité que les Venitiens prétendent, n'eſt point du gout des Genois, & cauſera toujours de la mesintelligence entre ces deux Peuples.

Durant la guerre de Candie, les derniers firent offrir un ſecours conſiderable de troupes & d'argent, en cas qu'ils vouluſſent demeurer d'accord que les deux Republiques fuſſent traitées également. Les Venitiens aimerent mieux refuſer ces offres dont ils avoient un très grand beſoin, que d'accorder une choſe ſi éloignée de leur prétenſion. Auſſi ont-ils toujours empêché juſqu'à préſent que le Miniſtre des Genois n'ait ſon audience à Rome dans la grande Salle du Vatican.

Les

GENES. Avec les autres Puiſſances d'Italie. Avec la France.

Les autres Potentats d'Italie ne ſont point en état de rien entreprendre contre Genes. Elle doit auſſi menager la France, & il ne faut pas douter qu'elle ne ſe ſouvienne long-temps de la maniere dont elle en a été traitée. Le voiſinage de Marſeille & de Toulon, lui rend cette Couronne redoutable. L'Angleterre & la Hollande, ſont éloignées à la verité, mais leurs forces maritimes, & ce que la premiere poſſede dans la Méditerranée & à Gibraltar ſemblent les raprocher. Son interêt veut qu'elle recherche leur amitié, à cauſe du bien ou du mal qu'elles lui peuvent faire, par raport à ſon commerce.

Avec l'Angleterre & la Hollande.

Les Puiſſances du Nord n'ont rien à demêler avec l'Etat de Genes. Elles en ſont trop ſeparées & ont peu de commerce dans la Mediterranée.

DIGRESSION SUR L'ISLE DE CORSE.

Situation de la Corſe.

Le Royaume de Corſe conſiſte en une Iſle de ce nom, ſituée dans la Mediterranée, & qui a la Sardaigne au Midi, & la côte de Genes au Nord. Elle peut avoir environ ſoixante mille d'Italie en ſa longueur & 325 de tour. Elle eſt couverte de bois & de montagnes, ce qui lui donne un air ſauvage. Elle eſt coupée en ſa longueur par une chaine de hautes montagnes. La partie qui eſt au midi de cette chaine vers le Cap *Bonifacio*, s'appelle *Ultramontaine*, *au-delà des Monts*. Celle qui eſt au Septentrion vers le Cap *Corſo*, eſt nommée *en deça des Monts*. L'Iſle eſt auſſi ſeparée en ſa largeur de l'eſt à l'oueſt; la partie Orientale s'appelle *Banda di dentro*, le côté intérieur; l'occidentale eſt *Banda di fuori*, le côté extérieur.

Sa diviſion.

Ses productions.

Cette Iſle produit des bleds & des vins dont on fait

CORSE. fait beaucoup de cas en Italie. Elle abonde en gibier de toute eſpece, oiſeaux de proye, chiens de chaſſe & de garde; chevaux forts, & legers, quoique petits; bœufs, moutons & chevres. Ses côtes & ſes rivieres fourniſſent beaucoup de poiſſons exquis. Elle fait un grand commerce de ſel, de poiſſon ſalé, de miel, & de cire; elle a des mines de fer & des forges. Elle n'a point de loups; mais elle a des renards d'une force, & d'une voracité extraordinaires.

Langue & mœurs des habitans. La Langue des Corſes eſt une mêlange du Grec, de l'Italien, de l'Eſpagnol, du François, & autres langues des peuples voiſins, on dit qu'elle eſt riche & énergique. Generalement ceux qui la parlent ſont ignorans, le Clergé n'a rien là-deſſus à reprocher aux gens du monde. La pareſſe des uns & des autres eſt incroyable. Ils pourroient ameliorer leurs terres par le travail, & acheter à ce prix une vie moins dure & moins agreſte; mais ils preferent une oiſiveté accompagnée des maux de l'indigence, à des richeſſes & des commodités qui leur couteroient de la peine à acquerir. Delà les vols ſi frequens parmi eux. On les accuſe d'être irreconciliables dans leurs haines, & de ne ſavoir ce que c'eſt que pardonner. Ils ſont accuſés d'être enclins au faux temoignage; & la ſuperſtition eſt encore ſi en uſage chez eux, qu'ils ont conſervé l'ancien uſage des Payens de conſulter ſur l'avenir les entrailles des animaux.

Evêchés de l'Iſle. Ils ont cinq Evêques ſavoir d'Aleria, d'Ajazzo, de Calvi, ſuffragans de Piſe, de Nebio, aujourdhui Sanfiorenzo, de Mariana & d'Accie, ſuffragans de Genes. L'Evêque d'Aleria a 28000 livres de revenu, & eſt le plus riche; celui de Sanfiorenzo qui eſt le plus pauvre en a quatre mille, les mille livres font environ quatre cens guldes de Hollande, en comptant chaque livre

livre à huit sous monnoye de Hollande. Il y a vingt-quatre ou vingt-cinq monasteres, ou couvens, avec bon nombre de Curés & de Prêtres, mais le Clergé manque de lumiere & de zèle. CORSE.

L'Isle de Corse possedée anciennement par les Etrusques, fut occupée par les Carthaginois qui l'abandonnerent aux Romains dans la premiere guerre punique. Ceux-ci la possederent jusqu'à la décadence de leur Empire. Les Sarrazins qui infesterent la Méditerranée au VII Siecle, prirent la Corse, en chasserent la plupart des habitans qui passerent en Italie. Lanza Anciſa puissant Sarrazin se fit Roi de Corse, & eut cinq successeurs qui y regnerent l'espace de 166 ans. Nugolo le dernier fut contemporain de Charlemagne. Hugues Colonne, & quelques autres Nobles Romains à la sollicitation du Pape Etienne IV, entreprirent la conquête de cette Isle, & prirent d'abord Aleria. Hugues se fit appeller Comte de Corse. Ils défirent Nugolo qui alla attendre à Mariana un secours d'Afrique. Le Pape Pascal engagea le Comte de Barcelone à secourir Hugues qui avec ce renfort chassa Nugolo de toute l'Isle, malgré le secours venu d'Afrique. Hugues laissa son fils Bianco dans l'Isle, & alla à Rome remercier le Pape qui lui confirma le titre de Comte & Seigneur de Corse, à condition qu'il releveroit de la Cour de Rome, & que l'Isle seroit toujours sous l'obeïssance du saint Siege Apostolique. Par qui elle a été possedée.

Hugues mourut à Rome. Bianco son fils eut une peine infinie à se soutenir contre les Sarrazins qui étoient demeurés dans l'Isle après la fuite de leur Roi. Nugolo revint même à Porto Vecchio, se mit à leur tête & ravagea l'Isle. Mais Bianco l'ayant pris dans une embuscade, le tua. Abdalla, son fils, tâcha de le vanger, mais Bianco secouru par l'Empereur retablit les affai-

CORSE. affaires des Chretiens. Le Pape envoya auſſi un puiſſant ſecours; & on força les Sarrazins à ſe ſoumettre au Pape, à donner double dixme de ce qu'ils recueilloient, & même à donner le dixieme de leurs enfans.

Cette condition les chagrina plus que le reſte. Abdalla profitant de leur douleur, reparut en Corſe; mais mal ſecondé il ne fit rien & ſe retira. Bianco travailla à Rome pour faire moderer les tributs. Ses ſujets l'en aimerent davantage, & ſon Iſle ſe peupla de Chretiens. Ses ſucceſſeurs jouïrent de ſon petit Etat. Un d'eux, nommé Henri, obtint par ſes bons offices l'abolition de la dixme des hommes, & fut tué par ſes ennemis. Après ſa mort les Nobles établirent une eſpece d'anarchie, & tirannîſerent le peuple. Le Pape Gregoire imploré par le peuple qu'ils opprimoient, & voyant que les Nobles appelloient à leur ſecours, ou les Piſans, ou les Genois, y envoya enfin le Marquis de Maſſa de Maremne, qui ſe rendit maître de l'Iſle, & la gouverna juſqu'à 1077 qu'il mourut. Les Piſans avoient bâti Bonifacio. Dès que le Marquis fut mort, les Genois les en chaſſerent, & y mirent de nouveaux habitans de leur nation, qui s'accommoderent fort mal avec les naturels du païs; la confuſion recommença, le Pape y envoya un Seigneur Romain de la Maiſon de Savelli, qui gouverna ſix ans. Les Corſes à qui il devint odieux, le firent revoquer, & quatre autres que le Pape leur envoya ſucceſſivement eurent le même ſort.

Elle eſt donnée aux Piſans par le Pape.

En 1091, le Pape Urbain II donna la Corſe aux Piſans comme un fief par une bulle qui eſt encore à Florence. L'offre fut acceptée, & les Piſans s'obligerent à une redevance annuelle. Ils gouvernerent l'Iſle avec ſageſſe, la rendirent floriſſante & paiſible. Vers le commencement

du

du XII Siecle, les Genois s'étant erigés en Republique, s'établirent dans la Pieve ou Paroiſſe de Valle, & harcelerent ceux qui étoient attachés aux Piſans. Ces troubles cauſerent des dépenſes, il fallut y remédier par des Impôts qui rendirent les Piſans odieux. Un ſiecle ſe paſſa dans ces embarras. Ils donnerent le titre de Comte de Corſe à Sinucello un des deſcendans de ce Comte Henri dont j'ai parlé; & en 1245, il entreprit de ſe rendre maître abſolu de toute l'Iſle. Pluſieurs de ſes compatriotes le traverſerent, il les defit l'un après l'autre, en 1264 il fut reconnu Gouverneur General de Corſe, & mit une capitation. Un riche Corſe s'y oppoſa, forma un parti, & cauſa des troubles inteſtins qui duroient encore long-temps après. Le Gouverneur trop foible pour faire tête à ſes Ennemis, s'adreſſa aux Genois vers l'an 1289, & leur fit prêter l'hommage par les Corſes, comme à leurs Seigneurs directs. Cela ne retablit point la tranquilité, & les Genois maîtres de l'Iſle qu'il leur avoit ſoumiſe en partie, le ſacrifierent à ſes Ennemis, & le firent venir priſonnier à Genes, où il mourut. Les Piſans n'y pouvant retablir leurs affaires delabrées, rendirent la Corſe & la Sardaigne à Urbain IV, qui en gratifia Alphonſe, Roi d'Arragon; ce dernier en prit poſſeſſion, mais il garda peu la Corſe, les Genois l'en chaſſerent en 1354. Divers Seigneurs devinrent les tyrans de leurs Cantons. Le peuple opprimé ſe fit un chef nommé Sambuccio en 1359, celui-ci mit quelques Seigneurs à la raiſon & démolit leurs châteaux, mais ne pouvant ſe maintenir ſans un appui il ſe donna aux Genois, qui y envoierent Jean Boccanegra pour Gouverneur. Ses ſucceſſeurs ne purent arrêter l'humeur indocile des Seigneurs, un Henri de la Rocca, ſe fit Comte de Cor- CORSE.

CORSE. Corſe, & fit ſi bien qu'il ne reſta plus aux Genois que Calvi, Bonifacio, & St. Colomban. Les envieux de ſes ſuccès ſe joignirent aux Genois, avec qui il fut aux priſes juſqu'à ſa mort qui arriva en 1401. Deux partis les *Rouges* & les *Noirs* diviſerent l'Iſle, & ſubſiſtent encore parmi les Corſes. Les François, les Ducs de Milan, à qui les Genois ſe donnerent ſucceſſivement, prirent part aux troubles de l'Iſle. Les Corſes étoient braves juſqu'à la témérité. La Republique les employa avantageuſement dans ſes armées durant la guerre qu'elle eut contre le Duc de Savoye en 1672. Leur valeur feroce devoit être un motif pour elle de les menager. Elle eût pu adoucir leurs mœurs en tant de Siecles qu'elle avoit eu la poſſeſſion de ce païs. Mais elle ne ſongea qu'à les humilier chez eux, en les privant des reſſources qui auroient pu leur rendre la vie agréable. Elle les ſurchargea d'impôts, & ſous prétexte de mettre l'Iſle en ſureté, elle y éleva quantité de petits forts pour tenir la Nation en bride. Ils demandoient la permiſſion de faire du ſel. Elle leur fut opiniatrément refuſée. Vers l'an 1725 ils ſolliciterent de l'adouciſſement aux levées des taxes que l'on tiroit ſous divers pértextes. Il y en avoit une entre autres, établie pour rembourſer quelques dépenſes extraordinaires qui avoient été faites durant une année de cherté. Les Corſes prétendoient que depuis qu'on percevoit cette taxe, le rembourſement étoit fait il y avoit deja longtemps, & demandoient qu'elle fût ſupprimée. Le gouvernement Genois ne répondit que par des refus, & affecta même de marquer un dur mépris pour la Nation Corſe.

Lorsque l'Empereur eut vendu Final aux Genois, ceux-ci y mirent garniſon. Un ſoldat Corſe ayant fait une legere faute, fut condamné au

che-

cheval de bois. La populace ſe moqua de lui, & pouſſa la mauvaiſe plaiſanterie juſqu'à inſulter les ſoldats, ſes camarades, qui étoient préſens. Ceux-ci voulurent arrêter cet outrage. La choſe alla ſi loin qu'ils firent feu pour écarter cette canaille & en tuerent, ou bleſſerent quelques-uns. Le Senat fit prendre ces Corſes, & les condamna à être pendus. Leurs parens en Corſe avec d'autres mécontens prirent les armes, & s'étant attroupés demanderent l'abolition des taxes, le retabliſſement du gouvernement de l'Iſle ſur l'ancien pied; qu'on retirât les garniſons étrangeres, & que l'on rendît un terrain ſitué dans les montagnes entre Liamone & Tavignani, qui appartenoit à la Nation en commun, & que les Genois s'étoient approprié. Lorsque cet embraſement éclata en 1729, Felix Pinelli étoit Gouverneur. Voici quelle étoit alors la forme du gouvernement de la Corſe. CORSE.

Les Genois y envoyoient de deux en deux ans un Gouverneur. Ils avoient outre cela quatre Commiſſaires, ſavoir à Ajazzo, à Calvi, à Bonifacio, & à Aleria, & chacun d'eux ne reconnoiſſoit dans ſon département d'autre ſuperieur que le Gouverneur, auquel on pouvoit appeller des ſentences de ces quatre Commiſſaires, & des ſiennes au Senat à Genes en dernier reſſort. Le Gouverneur étoit borné lui-même par un Conſeil de douze Corſes naturels qui fixoient chaque année le prix des vivres. Outre cela, la Nation avoit d'ailleurs le privilege d'élire tous les ans un certain nombre de Députés pour faire ſes affaires à Genes. Deux étoient chargés de l'adminiſtration generale, & avoient ſous eux douze Plenipotentiaires ou Sindics, qui avoient ſoin du détail. Enfin, dès qu'un Gouverneur ſortoit de charge, les Genois envoyoient deux Sénateurs, avec plein-pouvoir

CORSE. d'examiner ſa conduite juſques dans les moindres choſes.

Ces précautions qui paroiſſent ſi propres à prévenir les abus & les injuſtices, ne produiſirent pas cet effet. Mille griefs qui demeuroient impunis furent aux Corſes un motif pour prendre les armes. Ajoutons qu'en même temps ils ne furent point fâchés de ſe délivrer des forts qui les tenoient dans l'eſclavage, & dont on leur faiſoit payer fort cher l'entretien.

Ceux d'au-delà les Monts déclarerent les premiers qu'ils prenoient les armes pour ſecouer le joug des Genois, ſous lequel ils gemiſſoient depuis ſi long-temps. Renforcés par les habitans de diverſes Paroiſſes du côté d'Accia, ils marcherent vers Aleria qu'ils ſommerent. Il forcerent cette ville, maſſacrerent tous les ſoldats étrangers qu'ils y trouverent; & delà ils allerent à la Baſtia dont ils inſulterent les Fauxbourgs. Mr. Mari, Evêque d'Aleria, qui y étoit, fut député pour conferer avec Pompiliani, leur Chef, qui lui remit leurs demandes. L'Evêque promit d'en écrire à Genes, & d'en donner la réponſe dans le terme de trois ſemaines, à condition qu'ils ſeroient tranquiles durant ce temps-là. Ils ſe retirerent en effet. Le Gouverneur prit ce temps de tranquilité pour envoyer lever les taxes au-delà des Monts. Les mécontens regarderent cette demarche comme une infraction de la trêve, & maltraiterent les Commiſſaires. Le Sénat s'en plaignit au Podeſta des Corſes. Il excuſa la Nation, en diſant que ce n'étoient que quelques rebelles d'au-delà des Monts, qui s'étoient ſoulevés, & qu'on ne les devoit pas confondre avec le reſte de la Nation qui étoit tranquile.

La Republique y envoya Jerôme Veneroſo, qui en avoit été Gouverneur, & qui s'étant fait aimer,

mer, ſembloit plus propre que perſonne à calmer l'orage. Le Préſident de la Baſtia tâcha d'attirer dans la ville Pompiliani, Chef des mécontens, ſous la fauſſe promeſſe de la lui livrer. Pompiliani donnoit dans le piege, mais un ſoupçon, qui lui vint fort à propos, fut cauſe qu'il ſe contenta d'envoyer ſon Lieutenant. On le fit entrer & on l'égorgea. Cette partie manquée rendit l'accommodement plus difficile. CORSE.

Veneroſo étant arrivé à la Baſtia, alla trouver Pompiliani, & l'exhorta à prendre des ſentimens pacifiques. Celui-ci l'exhorta à ſon tour à ſe mettre à leur tête; propoſition ridicule. N'ayant pu gagner le chef, Veneroſo preſcrivit aux mécontens un terme pour quitter les armes, en leur promettant ſatisfaction ſur leurs griefs, après quoi il n'y auroit plus de pardon à eſperer. Perſonne n'obéït, & Veneroſo déclara au Sénat qu'il n'y avoit rien à attendre que par les voyes de la rigueur & de la force. Il retourna à Genes, & fut ſuivi de Pinelli, & des autres Officiers qui avoient fait leur temps.

On avoit cru que le départ de Pinelli calmeroit l'émotion des Corſes. Franceſco Gropalo lui ſuccedoit, il ne pouvoit rien diminuer des Impoſitions, les Corſes ne les payoient qu'à regret. Les Chefs des mécontens entretenoient parmi leurs gens une bonne diſcipline, & ne ſembloient animés que de l'eſprit de liberté. Leur deſintereſſement mis en parallele avec l'avidité des Magiſtrats que Genes envoyoit, fut avantageux au parti, qui ſe groſſit conſiderablement; & bientôt les Genois furent reduits à la Baſtia, Ajazzo & Calvi, trois places qu'ils fortifierent, ſans oſer paroitre en raſe campagne. Les mécontens avoient trois Corps, dont un étoit d'environ douze mille hommes. Un vaiſſeau étranger leur apporta des munitions, qui

CORSE. intriguerent d'autant plus le Sénat que l'on ſoupçonnoit plus d'une puiſſance de favoriſer ces troubles.

L'Empereur avoit aſſemblé quelques troupes en Italie pour y traverſer l'inſtallation de l'Infant Don Carlos, qu'il ne vouloit permettre qu'à des conditions très difficiles à accepter. Les choſes s'étant ajuſtées, & toutes ces troupes n'étant plus néceſſaires dans le Milanez, la République en demanda quatre mille hommes. Douze mille auroient à peine ſuffi, mais l'économie Genoiſe crut que ce petit nombre ſeroit aſſez. Les Corſes qui craignoient beaucoup plus la colere de l'Empereur qu'un renfort ſi mince, firent des demandes pour montrer qu'ils ne cherchoient autre choſe que l'équité. Ils vouloient le redreſſement de leurs griefs, & la permiſſion d'ériger une Académie dans leur Iſle, & de faire du ſel. On rejetta ces propoſitions. Ils ſe ſervirent de bâtimens qui portoient pavillon François pour faire venir des munitions. Les galeres Genoiſes voulurent les viſiter. Le Conſul de France s'en plaignit. Ils ſe trouverent aſſez forts pour attaquer la Baſtia. Les Impériaux arriverent aſſez à temps pour en faire lever le Siege. Mais la guerre qui ſe fit entre les Impériaux, & les Corſes, n'étoit nullement avantageuſe aux premiers, le ſuccès en étoit ſouvent douteux, & les Inſulaires fondoient tout à coup ſur les poſtes & ſur les partis, & après avoir fait leur coup ſe retiroient dans leurs montagnes, où ils tenoient bon. Les Allemands diminuoient en nombre, on en fit venir deux mille autres.

Les Corſes ſe tenoient ſur la défenſive, & ſe choiſirent Don Louïs de Giafferi pour Gouverneur. On lui donna un Conſeil de douze Patriotes. Il paſſa à Livourne, où il achetta ce qui

qui manquoit à ſon parti. Il tâcha même de convaincre le General Wachtendonck, qui juſques-là avoit commandé les Impériaux, de l'équité de ſa cauſe, on fut ſourd aux offres qu'il faiſoit de quitter les armes, moyennant la conſervation des anciens privileges, & l'abolition des nouvelles taxes. Mr. de Wachtendonck avoit juſques-là menagé les troupes Impériales, & agi avec beaucoup de moderation. Le Prince Louïs de Wirtenberg, arrivé avec de nouvelles troupes, enfla le courage des Genois. Ils prétendirent une ſoumiſſion ſans reſerve; qu'on leur remît les Chefs pour les punir, & qu'on les dédommageât des frais de la guerre. CORSE.

Les hoſtilités commencerent ſerieuſement. Les avantages que les Allemands remportoient leur coutoient fort cher, la diviſion ſe mit entre les Officiers, & le Prince de Wirtenberg avoit bien de la peine à les accorder. Les terres ſe ruïnoient, les arbres fruitiers étoient abbatus; les deux partis s'ennuyoient également d'une guerre ſi onereuſe, & ſoupirerent après la paix. Le General Wachtendonck en fit les premieres ouvertures. On négocia ſous les auſpices des Plenipotentiaires Impériaux; & la baſe de l'accommodement fut un entier oubli du paſſé de part & d'autre, les ôtages furent donnés de part & d'autre. Les Plenipotentiaires Genois & les Corſes convinrent d'une paix, dont l'Empereur étoit garant. Un des principaux articles fut qu'il y auroit à la Baſtia une chambre Impériale, à laquelle il y auroit appel dans les cas où la Republique n'obſerveroit pas exactement les articles du traité. Cette chambre devoit être compoſée d'un Préſident, d'un Vice-Préſident, d'un Secretaire, & de ſix Conſeillers nommés par l'Empereur; de deux Commiſſai-

CORSE. res, l'un au choix de la Republique, & l'autre de la part des Corſes.

La ſignature du traité n'étoit pas encore ſeche quand le Marquis Raffaëli, Secretaire des Chefs des Corſes, comptant peu ſur l'oubli du paſſé dans les Genois, & ne voulant pas s'expoſer à leur vangeance, diſparut; & la Republique en prit occaſion de dire qu'il avoit emporté avec lui des papiers, qui auroient pu ſervir à prouver la connivence des principaux Genois avec ſes maîtres. Cette plainte faiſoit voir l'envie qu'on avoit eue de ſaiſir ces papiers, & l'uſage qu'on en vouloit faire. Le Sénat fit arrêter d'abord quatre Corſes, ſavoir D. Louïs Giafferi, Jerôme Ciaccaldi, tous deux Plenipotentiaires qui avoient negocié le traité, & Simon Aſtelli, & Simon Raffaëli, frere du Marquis; on les mit d'abord en priſon à la Baſtia, d'où ils furent bientôt tranſportés à la tour de Genes.

Cet arrêt fit beaucoup de bruit, le General Wachtendonck, & autres Officiers Generaux s'en plaignirent. Ils déclarerent que cette conduite ſeroit fort desagréable à Sa Majeſté Impériale, & prévirent qu'elle alloit faire recommencer les troubles.

En effet les Corſes qui avoient encore de la confiance au Baron de Wachtendonck, lui écrivirent pour l'avertir que ſi dans un mois, à compter du 26 Juillet, les quatre Seigneurs priſonniers à Genes, n'étoient pas relâchés, & remis en poſſeſſion de ce qui leur étoit promis par le traité, ils ſauroient bien ſe vanger des nouvelles contraventions d'une Republique qui ne meritoit pas d'avoir les Corſes pour ſujets. Les priſonniers furent tranſportés dans la Fortereſſe de Savonne au mois d'Octobre, & le Sénat

nat voulut juſtifier ſa conduite à leur égard. L'Empereur crut ſon honneur engagé par ſa garantie à faire reparer un manque de bonne foi ſi criant, & les fit mettre en liberté, le 22 Avril 1733; le 8 du mois ſuivant on les obligea d'aller faire leurs ſoumiſſions en plein Sénat; après quoi la plupart ſe diſperſerent en differens ſervices. Il y eut enſuite un *Reglement de Regence* en XVII Articles, & pour lui donner plus de poids, il fut inſeré dans l'acte de garantie, & l'Empereur le confirma. CORSE.

Les principaux points étoient „ l'abolition „ de certains impôts; que la Republique n'exi- „ geroit rien des habitans ſous prétexte des „ fraix de la guerre; que les Corſes ſeroient „ admis aux honneurs & aux Dignités Séculie- „ res & Eccléſiaſtiques, de même que les au- „ tres ſujets de la Republique; que les charges „ de Capitaines des ports à la Baſtia, & à A- „ jazzo, ſeroient conferées à des Corſes de Na- „ tion. Que la Nobleſſe Corſe ſeroit conſide- „ rée à Genes ſur le même pied que celle des „ autres Domaines de la Republique, & qu'il „ y auroit à Genes un Avocat General Corſe, „ pour porter au Sénat les plaintes & les re- „ quêtes de ceux qui ſeroient opprimés."

L'Empereur promettoit de faire en ſorte que les Corſes goutaſſent en ſureté, & en abondance, les fruits de la benignité de la Republique, & que ceux à qui le gouvernement de Corſe ſeroit confié à l'avenir, ne fiſſent aucune contravention à ce nouvel établiſſement; que ſi, contre toute attente, pareille choſe arrivoit, il s'engageoit à obliger la Republique à y apporter un prompt remede, ſi elle ne le faiſoit pas d'elle-même après qu'elle en auroit été requiſe avec des repréſentations reſpectueuſes. Mais tout cela ne devoit avoir lieu qu'autant que les Cor-

CORSE. ſes garderoient à leurs Souverains la fidelité qui leur étoit due. Cet acte ayant été publié dans toutes les villes & les bourgades, les Impériaux s'embarquerent le 5 Juin, & leur General arrivé à Genes le 7, en partit peu après pour l'Allemagne.

Les troubles ne ceſſerent pas pour cela. Giafferi, Ciaccaldi & Aſtelli, retournerent dans leur patrie, où ils trouverent qu'un nouveau Commiſſaire General avoit ranimé le feu de la diviſion par des ſeverités imprudentes & mal ſoutenues; & vers le commencement de 1734 un corps de ſept mille Corſes, commandé par Maldini prit la ville de Corſe & ſon Château, la garniſon qui étoit de ſept cens hommes capitula au bout de dix jours. Ils firent tant de progrès cette année que les Genois parlerent d'un nouvel accommodement. Les Inſulaires n'en voulurent point, à moins que les cours de France, d'Eſpagne & de Turin, n'en vouluſſent garantir le traité. La garantie de l'Empereur ne leur paroiſſoit pas ſuffiſante, parce qu'alors ce Prince attaqué en Italie n'étoit guere en état de faire exécuter ce qui avoit été promis ſous ſa mediation.

1734.

1735. L'an 1735, ils convoquerent une aſſemblée generale, à laquelle ils inviterent chaque paroiſſe d'envoyer des Deputés, afin de faire un corps de loix qui remediât aux desordres de l'Anarchie que cette revolution introduiſoit. Ils étoient maîtres de la campagne, & avoient reduit les Genois à ſe renfermer dans les places fortes, leurs troupes naturellement braves, s'étoient aguerries en une infinité de rencontres. Dans cette aſſemblée ils elurent trois nouveaux Generaux, & trois Marechaux de Camp. Un Avocat d'entre eux, nommé Sebaſtien Coſta, fut déclaré Auditeur General, un Capitaine Corſe de

de Nation, mais au ſervice de Naples, leur a- CORSE.
mena des Officiers que l'amour de la nouveauté avoit engagés à quitter le ſervice d'Eſpagne, & ils reçurent des armes & des munitions. Un complot fut tramé pour livrer aux Genois un des Chefs. Le malheureux, qui s'y étoit engagé, fut découvert & on l'empala. Il leur manquoit de l'artillerie pour faire des Sieges. Ils fondirent des cloches & en firent du canon. Ils offrirent la ſouveraineté de leur Iſle à l'Eſpagne, qui ne l'accepta point, perſonne ne voulut s'engager pour eux dans une guerre contre les Nations dont la Republique implorerroit le ſecours. Se voyant refuſés par-tout, ils voulurent s'ériger en Republique, & firent un reglement qui paſſa en loi à l'aſſemblée generale du 30 Janvier 1730, en voici les principaux Articles en abregé.

„ I. Le Royaume ſe met ſous la protection „ de la Ste. Vierge. II. On abolit tous les „ reſtes du gouvernement Genois, & on ordonne „ que les Loix & les Statuts, en ſeront brulés „ publiquement. III. On caſſe tous les Notaires, & on les retablit ſous la nouvelle autorité. IV. On frappe de nouvelle monnoye „ au nom des Primats qui en fixeront la valeur. „ V. On confiſque les terres & les fiefs des Genois, & les Etangs & la culture des terres, „ & la pêche des Etangs ſeront affermées par „ les Primats. VI. Une Jonte, ou Conſeil, „ diſpoſera des emplois & des charges, qu'il „ faudra accepter ſous peine d'être traité en rebelle, & condamné à mort avec confiſcation „ des biens. Même peine infligée a quiconque mépriſera ou tournera en ridicule les titres donnés par le nouvel établiſſement. VII. „ Même rigueur contre quiconque inſinuera de „ traiter avec les Genois, ou détournera le

CORSE. „ peuple de s'en tenir aux préſentes déliberations. VIII. André Ciaccaldi, Jacynte Pauli, & Don Louïs Giafferi, déja élus Generaux, ſont déclarés Primats du Royaume. On leur donne le titre d'Alteſſe Royale, à eux & aux Chefs tant de la Diete que de la Jonte. IX. La Diete generale ſera traitée de Sereniſſime. Chaque ville & chaque village y enverra un Député. Douze Députés ſuffiront pour repréſenter tout le Royaume, & ces Députés pourront déliberer & décider de toutes les affaires, des taxes, des Impôts, & auront le titre d'Excellence &c. X. La Jonte, ou le Conſeil ſouverain ſera de ſix Corſes, qui fixeront leur Domicile au lieu qui ſera déterminé; la Diete generale pourra les changer de trois en trois mois ſi elle le juge à propos. La Diete ne pourra être convoquée que par ordre des Primats. XI. Il ſera établi un Conſeil de guerre de quatre perſonnes, dont les déliberations devront être approuvées par la Jonte. XII. On établira un Magiſtrat de l'abondance de quatre perſonnes pareillement, ſubordonnées à la Jonte, afin de pourvoir à la ſubſiſtance du peuple & regler le prix des denrées. XVI. La Jonte dreſſera un nouveau Côde de Loix auxquelles tous les peuples du Royaume ſeront ſoumis. L'Article XX donne aux deux Secretaires d'Etat la charge de veiller ſur le repos du Royaume, & principalement ſur les traitres à la patrie, *ou ſoupçonnés d'être tels, avec pouvoir de leur faire le procès en ſecret & de les condamner*".

Felix Pinelli, ce Gouverneur ſous qui les troubles avoient éclaté, fut renvoyé de nouveau pour relever Grimaldi. Il commença par faire mettre le feu à quelques grains des Corſes, il y eut

y eut néanmoins un armiſtice dont on convint. CORSE.
L'un & l'autre parti en avoit également beſoin pour recueillir les biens de la campagne. Mais il fut rompu, & le fils de Pinelli ayant voulu s'avancer à la tête de douze cens hommes, donna étourdiment dans une embuſcade, où il demeura priſonnier avec la moitié de ſes gens. Son pere propoſa un nouvel armiſtice pour avoir la facilité de délivrer ſon fils. Les Corſes à qui ſix ſemaines ſuffiſoient pour moiſſonner, & mettre leurs grains à couvert, y conſentirent: le Jeune Pinelli, & quelques autres priſonniers Genois furent rendus. Le Sénat mécontent du ſacrifice que le Commiſſaire General avoit fait à la liberté de ſon fils, le rappella, ſous prétexte de ſa trop grande ſévérité, & nomma en ſa place le Marquis Lorenzo Impériali qui s'en excuſa, & le Chevalier Rivarole, qui ne s'en chargea qu'avec répugnance.

Au commencement de 1736, les Corſes pro- 1736.
poſerent de mettre bas les armes aux conditions ſuivantes: „ I. Que les droits de la Republi-
„ que ſur l'Iſle ne conſiſteroient plus qu'à y é-
„ tablir des Provediteurs pour recevoir les
„ contributions, maintenir les Privileges du
„ peuple, & décider les affaires militaires &
„ criminelles. II. Que la Republique renon-
„ ceroit à la connoiſſance des affaires civiles
„ du Païs, & conſentiroit à l'établiſſement d'un
„ Sénat, à la Baſtia, uniquement compoſé de
„ Corſes, indépendant de celui de Genes, &
„ dans lequel ſeroient décidées toutes les affai-
„ res de l'Iſle. III. Que l'on fixeroit le nom-
„ bre de troupes que la Republique y pourroit
„ avoir, & les places qu'elles occuperoient". Le Sénat rejetta ces offres, fit faire de nouvelles levées, & preſſa le départ du nouveau Commiſſaire General, qui arriva à la Baſtia au mois de

CORSE. Fevrier. Les rejouïſſances qu'occaſionna ſon arrivée durant trois jours, parurent à Giafferi un temps favorable pour ſurprendre cette place. Il manqua ſon coup & ſe retira. L'avanture du jeune Pinelli fit craindre une embuſcade en le pourſuivant. L'Evêque d'Aleria avoit fulminé une excommunication contre les Ennemis de la Republique, & ne ſe croiant point en ſureté à la Baſtia, où il s'étoit refugié, il avoit paſſé à Genes. Giafferi chagrin du mauvais ſuccès de ſon entrepriſe ſur la Baſtia, alla bruler le Palais de ce Prélat. Le Commiſſaire Rivarole fit parler d'accommodement à ſon tour. Ses propoſitions furent rejettées. La priſe d'Aleria par les Corſes, l'importance de divers poſtes dont ils s'étoient ſaiſis, & les ſecours qu'ils recevoient de munitions & de proviſions, leur relevoient le courage.

On ſoupçonna diverſes puiſſances, & ſur-tout l'Eſpagne de les favoriſer ainſi ſous main, il leur étoit avantageux qu'on les crût plus protegés qu'ils n'étoient. Mais ces ſecours étoient negociés par les agens que les Corſes avoient à Livourne & en d'autres ports voiſins, & même à Genes. Tous les principaux Seigneurs de la Regence n'avoient pas le même interêt à la reduction des Corſes. Ces troubles ſervoient de motif à des levées de deniers dont le peuple portoit principalement le poids; &, ce qui n'arrive que trop ſouvent, l'interêt particulier prevaloit ſur l'inteterêt general.

Entre les Agens étoit à Livourne le Chanoine Orticone, homme de tête, en qui la nation avoit une extrême confiance. Il ne ſortoit qu'en plein jour, bien accompagné, & la nuit bien enfermé & bien gardé dans ſon appartement, il ſe garantiſſoit du fer de ſes ennemis. Le Baron de Neuhoff, né d'une famille du Comté de la Marck,

où

où elle subsiste, avoit couru en divers Etats de l'Europe, & y avoit fait la figure qu'y font ordinairement des voyageurs titrés qui n'ont pour tout revenu qu'un merite assez brillant pour leur faire des amis ; mais à qui en récompense la naissance sert de prétexte à une dépense qui les a bientôt endettés. Né en Allemagne, élevé en France, il avoit été en Portugal, de-là en Espagne, où il s'étoit marié, de-là porté par son inquiétude en Italie, il avoit été arrêté pour dettes à Genes. Il avoit servi, & se trouvoit à Livourne, où le Chanoine Orticone eut occasion de le connoître. Il s'intrigua fort pour la liberté des quatre Corses que les Genois avoient arrêtés. C'étoit un homme de tête & de main, plein d'ambition, capable de risquer sa vie, n'ayant que cela à perdre, homme de naissance; il parut au Chanoine un excellent sujet pour les Corses. CORSE.

Orticone nignoroit pas que les Primats toujours portés à la jalousie, & ne cedant les uns aux autres que dans l'esperance de les mettre d'accord, il leur envoya le Baron de Neuhoff. La barque qui le portoit fut conduite à Tunis. Le Baron fit connoître les avantages qu'il pouvoit procurer aux Tunisiens en leur menageant les Corses pour alliés, & en leur ouvrant les ports de cette Isle comme à des amis. Il en obtint dix pieces de Canon, quatre mille fusils ou arquebuses, jusques à des souliers, & une grande somme d'argent. Le Capitaine d'un batiment Anglois qui étoit à Tunis, se chargea de le conduire en Corse, & vers le 15 de Mars il aborda au port d'Aleria.

A l'arrivée du Seigneur Theodore, c'est ainsi que le Baron se faisoit nommer, tout courut à lui. Il fit mettre deux pieces de canon devant la porte du palais où il logeoit, & se fit une gar- Arrivée de Théodore en Corse.

CORSE. de de quatre cens hommes. Il nomma quatre Colonels, forma vingt-quatre Compagnies, fit diſtribuer les armes & les ſouliers qui étoient dans le vaiſſeau. Il choiſit Jacynthe Paoli un des trois Generaux Primats du Royaume. On ne parla plus que des puiſſans ſecours qui devoient le ſuivre. Les Corſes le regardoient comme un Liberateur que le ciel leur envoyoit. Il fit aſſembler toutes les familles, leur fit jurer entre elles une amitié inalterable, ſous peine de mort pour quiconque la romproit. Deux Corſes, l'un de la faction des Rouges & l'autre de celle des Noirs, s'étant batus pour une ancienne querelle, il les fit pendre ſur le champ; cela fit impreſſion, & toute la Nation ne parut plus qu'une famille qui le regardoit comme ſon pere.

Il eſt couronné. Le 15 Avril 1736 ils le couronnerent, après lui avoir fait jurer une Capitulation de dix-huit Articles. Une couronne de Laurier, & une ceremonie Militaire l'érigerent en Roi. Ils le menerent en pleine campagne, l'éleverent ſur leurs épaules, & le proclamerent Roi. Il reçut leur ſerment de fidelité.

Les Genois publierent le 9 Mai contre lui un Manifeſte, où ils faiſoient un detail de ſa vie, fort capable de lui attirer le mepris public. Il y repondit par un Manifeſte, où il menageoit très peu les Genois. Il ordonna à toutes les Communautés de l'Iſle de ſe joindre à lui, ſous peine de confiſcation de biens, & même de mort, en cas de deſobeiſſance. Il fit repandre à la Baſtia un Manifeſte, par lequel il invitoit les habitans à ſe tirer du joug des Genois. Il fit dire au Commiſſaire General Rivarole qu'il lui donnoit dix jours pour ſortir librement de l'Iſle. Il fit bloquer la Baſtia, fit moiſſonner les environs, & mit de groſſes contributions ſur les terres des principaux habitans. Les habitans du territoire de Ca-

Calenza ayant balancé s'ils prendroient ſon parti ou celui de Genes, il leur écrivit en leur donnant l'option ou de ſe determiner pour lui ſur le champ, ou d'être pourſuivis à feu & à ſang. Ils ſe ſoumirent. Il honora du titre de Comtes & de Marquis quelques-uns des principaux de ſa cour, & inſtitua un Ordre de Chevalerie qu'il nomma l'Ordre de la Delivrance. Il tâcha de s'attirer de nouveaux ſujets en accordant la liberté de conſcience, & ſurtout des Grecs & des Juifs pour le commerce. Il reduiſit les Genois à n'avoir plus dans l'Iſle que la Baſtia, San Fiorenzo, Calvi, San Bonifacio & deux autres fortereſſes; encore tenoit-il ces places bloquées de ſi près, qu'elles étoient obligées de tirer de Genes leurs vivres, leurs bois & même leur eau. CORSE.

Les Genois s'étoient approprié la chaſſe & la pêche. Ils avoient forcé les habitans à s'éloigner des côtes, afin de leur ôter la facilité de vendre leurs denrées à d'autres qu'à leurs Commiſſaires qui les achetoient à la moitié de leur valeur. Ils ne leur permettoient point d'avoir des artiſans, afin de les mettre dans la neceſſité d'acheter d'eux fort cher une infinité de choſes. Le ſel dont ils auroient pu fournir les Etrangers, étoit interdit; ils ne pouvoient pas même en faire pour leur propre uſage. Les Etangs & les Rivieres étoient affermés à des Catalans. Théodore changea tout cela. Il permit à tous les habitans de chaſſer, de pêcher, de faire du ſel. Il leur avoit promis de puiſſans ſecours qui n'arrivoient point. Au mois de Novembre il aſſembla tous les chefs, & leur declara la reſolution qu'il avoit priſe d'aller en perſonne hâter ces ſecours. Il fit de leur conſentement une ordonnance pour la Regence du Royaume en ſon abſence. Elle eſt du 14 Novembre 1736. Il ſe deguiſa en Abbé, & paſſa à Livourne, où il diſparut. Chacun forgea des conjectures. Les Genois

CORSE. Genois triompherent de cette abſence dans leurs Manifeſtes, qui ne furent pas ſans replique de la part des mécontens. Ceux-ci perſiſtoient dans leur attachement pour leur Roi, & le déclarerent par un acte du 1 Decembre 1736. L'abſence du chef ne les empêchoit pas de remporter ſouvent de grands avantages ſur leurs ennemis. En 1737 ceux-ci mirent à prix la tête de Théodore. Ils ne ſavoient néanmoins ce qu'il étoit devenu. Il paſſa à Turin, & ſe rendit à Paris, d'où il vint en Hollande par la Normandie. Il fut quelques jours à la Haye, caché chez un Juif, & alla enſuite à Amſterdam, où un ancien Créancier le fit arrêter. On le tira néanmoins d'affaires, & il ſortit de priſon. Il trouva même le ſecret de faire partir quelques bâtimens chargés de proviſions pour ſon Iſle, & de commencer une Compagnie de Marchands qui firent les avances, & il les fit rembourſer en marchandiſes du païs pour le retour.

1737.

Troupes que la France envoye en Corſe. 1738.

Les Genois s'adreſſerent à la France qui en 1738 envoya le Comte de Boiſſieux avec trois mille hommes. Debarqué à la Baſtia, il y fit venir les Deputés des Corſes, eut avec eux des conferences, où il fut trouvé bon que le Commiſſaire General des Genois n'aſſiſtât point. Il les pria de lui donner une liſte de leurs griefs; leur dit qu'il avoit ordre du Roi ſon maître de mettre tout en œuvre pour retablir la paix & la tranquilité dans l'Iſle, & d'offrir pour cela tous les ſecours néceſſaires. Le memoire fut remis. Il y eut un traité conclu entre le General François, & les Sieurs Giaferi & Orticone Plenipotentiaires des Corſes. La negociation fut conduite avec un très grand ſecret. Pendant que l'on étoit occupé à y mettre la derniere main, le Baron de Droſt neveu du Roi Théodore arriva en Corſe. Le Comte de Boiſſieux le pria de

ſe

se retirer. Au mois de Septembre Théodore abor- CORSE.
da lui-même avec des armes & des munitions. Il se fit de ce côté-là quelques mouvemens en sa faveur, mais les Corses retenus par les ôtages qu'ils avoient donnés & qui étoient envoyés en France, & par les vives menaces que leur fit le Comte de toute l'indignation de la France, rompirent toute les mesures du Baron. Ses partisans firent courir le bruit qu'il étoit demeuré dans l'Isle, pendant que ne sachant plus où vivre en sureté, il se rendit à Naples, où le gouvernement ne jugea point à propos de lui donner retraite. Le Comte de Boissieux exigea des Insulaires une declaration par laquelle ils remettoient leur sort entre les mains du Roi très Chretien, & laissoient à la decision de son souverain arbitre leurs biens, leur vie & leur honneur. Ils la donnerent, mais avec cette expression remarquable *contre notre propre Volonté & comme allans à la mort.* Il leur remit quelque temps après un reglement cacheté, & declara qu'avant que de l'ouvrir il falloit lui donner des suretés que le Baron Théodore n'étoit plus dans l'Isle ni aux environs; en second lieu, que les peuples devoient le recevoir & s'y soumettre avec une obéissance aveugle, avant que de savoir ce qu'il contenoit d'avantageux ou de desavantageux pour eux & pour le Royaume. Ce Reglement avoit été signé par le Prince de Lichtenstein de la part de l'Empereur, & par Mr. Amelot Secretaire d'Etat au nom du Roi très Chretien; & contenoit huit Articles que voici. „ I. Amnistie generale, rappel de ban-
„ nissement & de Galere pour tous ceux qui au-
„ roient encouru ces peines, pour cause de re-
„ bellion dont il ne sera plus parlé dans la sui-
„ te: chacun doit être retabli dans tous ses biens
„ & honneurs, à condition d'accepter préala-
„ blement l'Amnistie, & de se soumettre au re-
„ glement. „ II.

Théodore est obligé de quitter l'Isle.

CORSE. „ II. On ordonne qu'il ſera fait un deſarme-
„ ment general de tous les habitans de l'Iſle,
„ avec peine de mort ſans remiſſion, contre
„ tous ceux qui après ce temps-là ſeront trouvés
„ avoir des armes.

„ III. Les Impôts, les ſubſides & les gabel-
„ les qui n'ont pas été payés pendant le cours
„ de la revolte ſont remis aux habitans. Il ne
„ leur en ſera rien demandé ni pour aucun au-
„ tre droit du Souverain. Les nouvelles char-
„ ges & impoſitions ne ſeront exigées que de-
„ puis le commencement d'Octobre dernier.

„ IV. Le Commiſſaire General de la Repu-
„ publique de Genes en Corſe ne pourra plus,
„ comme par le paſſé, envoyer aux Galeres les
„ delinquans ſur les informations priſes con-
„ tre eux; il aura ſeulement le droit de les faire
„ conduire en priſon & de faire enſuite travail-
„ ler à inſtruire leurs procès, qu'il devra envo-
„ yer à Genes, afin qu'ils y ſoient décidés ſelon
„ les regles de la Juſtice.

„ V. Le Tribunal ſupreme de l'Iſle ſera com-
„ poſé de trois Auditeurs étrangers qui ne pour-
„ ront être ni Genois ni Corſes. Ces derniers
„ jugeront ſans appel & en dernier reſſort tou-
„ tes les cauſes qui n'excederont pas la valeur
„ de cinq cens Livres. (Ils n'avoient ce droit
„ auparavant que juſqu'à la concurrence de vingt
„ cinq Livres).

„ VI. On érigera en differens endroits de
„ l'Iſle des Colleges & autres lieux d'Etudes
„ dans lesquels on inſtruira la Jeuneſſe. Les
„ Eccleſiaſtiques Corſes ſeront élevés à la di-
„ gnité Epiſcopale de même que les autres ſu-
„ jets de la Republique, laquelle promet que
„ dans les cas où il y aura en Corſe des Evêchés
„ ou des benefices vacans, elle propoſera au
„ Pape des ſujets de l'Iſle pour les remplir.

„ VII.

„ VII. La Republique ſera obligée pendant CORSE.
„ le terme de cinq ans de nommer chaque an-
„ née quatre familles Corſes pour être honorées
„ de la Nobleſſe, & jouïr des honneurs & des
„ prerogatives attachées à ce rang; en ſorte
„ que par cette création, on établira en Cor-
„ ſe vingt familles Nobles.

„ VIII. Les aſſaſſinats & les meurtres ſeront
„ deſormais punis de mort. La Republique
„ s'engage de ne jamais accorder de grace ni d'A-
„ ſyle à quiconque ſera coupable d'un crime de
„ cette nature.

On ne donna que quinze jours pour accepter l'Amniſtie & le reglement. La Province de Balagna s'y ſoumit; mais quand le Comte de Boiſſieux voulut deſarmer les Pieves, il y trouva une reſiſtance qui couta du ſang de part & d'autre. Il les traita de rebelles & les menaça du fer & du feu. Les hoſtilités recommencerent, & ils ne menagerent plus les François. Le Comte de Boiſſieux mourut à la Baſtia au commencement de 1739. Le Marquis de Maillebois, qui 1739.
lui ſucceda, ſoumit enfin l'Iſle par ſa prudence & par ſa valeur, & reduiſit les reſtes des mecontens à attendre de la Cour de France la deciſion de leur ſort.

L'éloignement que les habitans ont, pour rentrer ſous la domination Genoiſe eſt ſi grand, qu'ils preferent la mort la plus cruelle à la ſoumiſſion que la Republique leur demande. Il eſt bien vraiſemblable que ſi la France les vouloit remettre ſous l'ancien joug, elle n'y réuſſiroit qu'auſſi long-temps qu'elle employeroit ſes forces à les y contraindre. La Republique qui n'ignore pas combien il eſt difficile qu'elle jouiſſe jamais paiſiblement de cette Iſle, paroit aſſez diſpoſée à s'accommoder avantageuſement de la poſſeſſion onereuſe qui lui en reſte encore. On aſſure

CORSE. assure qu'il y a des mesures prises pour cela, mais comme elles ne sont pas encore connues du public, il faut attendre qu'on les lui ait declarées. Peut-être ce mystere ne sera-t-il declaré qu'après la reconciliation de l'Espagne avec l'Angleterre.

REMARQUES SUR LA REPUBLIQUE DE LUCQUES, ET SUR CELLE DE ST. MARIN.

I

DE LUCQUES.

DE LUCQUES. CEtte Republique est très petite, puisqu'elle ne consiste qu'en sa Capitale avec un territoire peu étendu, enclavé dans les Etats du Grand Duc de Toscane, dont elle est independante. Elle se mit en liberté l'an 1430, & l'a conservée depuis ce temps-là.

La Ville est ancienne, & éprouva toutes les révolutions de l'Empire d'occident. Dans le long interregne, où l'Italie fut partagée entre une infinité de petits Souverains, Lucques eut la même destinée. Un des plus fameux de ces petits Tirans fut Kastruccio Castracani qui en 1317 s'empara de la ville de Lucques sa patrie, & se fit confirmer par l'Empereur Louis de Baviere, le pouvoir supreme, sous le titre de Duc de Lucques. Il en eut la possession jusqu'à sa mort, qui arri-

arriva l'an 1330. Louis de Baviere vendit alors ce Duché à Gerard Spinola Genois. Martin de l'Escale, Seigneur de Verone, s'en accommoda ensuite. Les Florentins l'acheterent avec le temps, & les Pisans en voulurent aussi avoir leur part. L'Empereur Charles IV à qui les Lucquois s'adresserent, les mit en liberté l'an 1370. Ils furent encore subjugués par un citoien, nommé Paul Giunisi, mais cela ne dura que jusqu'à l'an 1430. Ils rentrerent alors dans une parfaite independance qui dure encore. DE LUCQUES.

Le gouvernement est aristocratique. Au-lieu de Doge, comme chez les Venitiens & les Genois, il y a à Luques un Gonfalonier, choisi d'entre les Nobles, il n'est que deux mois en charge, il a une garde de cent hommes, & loge dans le palais de la Republique. Il a pour adjoins dans l'administration des affaires, neuf Conseillers, dont le pouvoir ne dure que deux mois comme le sien, mais ni lui ni eux ne peuvent rien entreprendre d'important sans la participation & l'aveu du Grand Conseil qui est composé de vingt-six citoyens.

En 1626 les troubles qui survinrent en Italie à l'occasion de la succession de Mantoue, furent cause que la Republique fit abattre les vieilles murailles de la ville pour la fortifier à la moderne. Il y a onze Bastions & un Arsenal pour armer vingt mille hommes, en cas de besoin. Il y a peu d'Etats mieux policés que celui-là. Il y a des loix fort severes contre les fainéans & les vagabons. Le Magistrat y encourage les fabriques, sur-tout celles de soye qui font une des richesses de ce petit Etat. L'industrie de ses habitans a fait donner à Lucques le surnom d'industrieuse.

Comme la foiblesse de la Republique ne lui permet guere de s'intriguer dans les affaires publi-

publiques, toute l'attention du Magiſtrat ſe borne à procurer l'abondance & la tranquilité au dedans, & à menager l'amitié de ſes voiſins au dehors.

II.

DE LA REPUBLIQUE DE ST. MARIN.

ST. MARIN. On appelle ainſi un petit Etat libre ſitué dans le Duché d'Urbin, & environné de l'Etat Eccleſiaſtique. Il conſiſte en une petite ville aſſez pauvre, ſituée ſur une Roche, avec ſix ou ſept villages au bas, & quelques châteaux; tous les habitans peuvent monter à environ ſix mille ames. Cette Republique ſe vante d'avoir conſervé ſa liberté depuis l'an 600, c'eſt-à-dire durant l'eſpace d'environ onze Siecles. Le gouvernement en eſt Ariſtocratique. Il s'en fallut peu l'an 1639 qu'elle ne perdît ſon independance par une intrigue.

Cette ville, ou ſi l'on veut, cette Republique avoit eu la precaution de ſe mettre ſous la protection des Papes & ſous celle des Empereurs, afin d'être toujours ſure de l'amitié de l'un des deux partis, ſelon qu'ils étoient les plus forts en Italie.

Quelques perſonnes que leur conduite avoit mis hors d'état de vivre dans leur patrie, entreprirent d'en changer la forme du gouvernement, afin d'y pouvoir rentrer. Ils ſe plaignirent au Cardinal Alberoni, & lui depeignirent leurs Magiſtrats comme des tyrans. Ce Prelat qui étoit alors Legat de la Romagne, leur fit eſperer la protection du St. Siege, & crut avoir trouvé une occaſion d'unir ce petit Etat au patrimoine de St. Pierre. Ils lui avoient fait entendre que le peuple de St. Marin gemiſſant ſous l'appreſſion, ſe

donneroit volontiers à ſa Sainteté, & ce fut ſous ces couleurs que la choſe fut repreſentée au Pape. Il ne s'agiſſoit, diſoit-on, que d'aller prendre poſſeſſion de la ſouveraineté & de recevoir le ſerment des habitans. Le Cardinal Alberoni ſe rendit chez eux, il fut reçu par quelques habitans revoltés qui devoient lui livrer la Republique. Les chefs l'envoyerent complimenter, on s'apperçut de ſon deſſein, & on voulut y mettre obſtacle. Il avoit fait approcher des gens de guerre, à qui les mutins firent ouvrir une porte de la ville. ST. MARIN.

Il ſe fit conſigner les clefs de la ville & du château par les Capitaines de l'Etat. On les lui remit en proteſtant contre cette violence. Il mit garniſon dans l'une & dans l'autre. Il voulut exiger le ſerment de fidelité, quelques-uns s'enfuirent pour n'y être pas forcés. On pilla quelques Maiſons de ceux qui refuſoient de ſe ſoumettre. Le Dimanche 25 Octobre le Cardinal tint chapelle publique, & à l'évangile il ſomma les Magiſtrats de venir prêter le ſerment au Pape. Un d'eux le fit, d'autres plus courageux firent ſerment d'être fideles à la patrie. On uſa de rigueur pour les y reduire. Le Pape fut enfin averti de cette opreſſion; & voyant que la ſoumiſſion de la Republique n'étoit rien moins que volontaire, il ordonna au Cardinal de remettre les choſes dans leur ancien état, & ſe deſiſta de toute pretention ſur un peuple libre.

CHA-

CHAPITRE V.

DU GRAND DUCHE' DE TOSCANE.

TOSCANE. FLORENCE étoit autrefois une ville libre & Imperiale, mais elle racheta, dit-on, sa liberté de l'Empereur Rodolphe I pour la somme de six mille Ducats: de savoir si ce fut une entiere independance & une exemption pleine & absolue pour ne plus relever de l'Empire, ou si ce ne fut simplement qu'une liberté qui ne l'affranchissoit que de certains Magistrats incommodes, tels que les Empereurs en envoyoient en ce temps-là dans les villes d'Italie sous les noms de Capitaines & de Podesta, c'est ce que nous n'examinerons point ici. Nous voulons tout aussi peu nous arrêter aux guerres qu'elle a eues contre ses voisins. Nous nous attacherons uniquement à remarquer comment de Republique qu'elle étoit, elle est venue au pouvoir de la Maison de MEDICIS, avec les Villes qui forment aujourdhui le Grand Duché de Toscane.

On sait que cette famille étoit déja fort distinguée & très puissante à Florence depuis longtemps. Côme l'ancien, surnommé le pere de la patrie, la gouvernoit en qualité de Gonfalonier, dignité que son pere avoit possedée. Ses grands biens & l'usage liberal qu'il en faisoit, lui avoient gagné le cœur de ses concitoyens, & l'envie de quelques-uns d'entre les principaux qui prevoyoient bien les suites fâcheuses qui en devoient resulter pour la liberté publique. Il se forma des partis. Renaud Albizi se mit à leur tê-

te,

re, bien réſolu de renverſer une famille dont l'élevation lui ſembloit trop dangereuſe & trop funeſte à l'Etat. Il ne put néanmoins rien entreprendre durant la vie de Nicolas d'Uzano. TOSCANE.

Celui-ci étoit un homme paiſible qui s'oppoſa toujours aux deſſeins d'Albizi, moins par amitié pour Côme, que par la conſideration des maux que ce projet pouvoit attirer. Ce ſage Citoyen jugeoit qu'il étoit trop difficile de détruire une puiſſance pareille à celle des Médicis. Si on entreprenoit la choſe, & qu'elle ne réuſſît point, il étoit à craindre que Côme qui s'étoit toujours conduit avec beaucoup de modération, ne ſe ſentît obligé par-là de prendre des meſures également favorables à ſa ſureté, & funeſtes à la liberté de la Patrie; & même, en cas qu'on en vînt à bout, Rinaldo devenoit trop conſidérable dans l'Etat & eût pu ſonger à garder lui-même l'autorité, dont Côme auroit été dépouillé, de maniere que la République n'eût fait que changer de maître. **Sageſſe de Nicolas d'Uzano.**

Cette conſidération retint d'Uzano tant qu'il vecut; mais après ſa mort, Renaud ſe ligua avec quelques-unes des principales Familles, qui ne voyoient la grandeur de Côme qu'avec une extrême jalouſie. **Conjuration de Renaud d'Albizi.**

Leur bonheur ayant voulu que Bernand Guadagni qui étoit de leur Faction, fût élu Gonfalonnier, ils ſe ſervirent de cette occaſion pour faire mettre Côme en priſon. Leur deſſein étoit de le faire mourir; & il n'échappa de ce danger que par un préſent de mille Ducats avec lequel il adoucit le Gonfalonnier, qui ſe contenta de l'exiler. **Côme eſt exilé.**

Il n'y avoit pas encore un an que ſes ennemis triomphoient de ſon abſence, quand le peuple mécontent de leur conduite rapella Côme, qu'il reçut avec les marques les plus ſinceres d'une joie publique. Ce fut alors qu'il lui don- **Son rapel.**

TOSCANE. na les beaux noms de Pere du peuple & Liberateur de la Patrie. Albizi, Peruzzi, Barbadon, Strozzi, & quantié d'autres furent chaſſés honteuſement de l'Etat, & Côme jouït paiſiblement des plus grands honneurs juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1464.

1464.

Son Eloge. On dit de lui qu'il n'abuſa jamais de ſon pouvoir ni de ſon credit, qu'il n'entreprit jamais rien d'important, ſans l'avoir communiqué aux autres Magiſtrats ; qu'il ne fit jamais rien pour ſon interêt particulier ; que jamais il ne brigua les dignités, qu'il les refuſa même quand on les lui offroit ; qu'il faiſoit accueil à tout le monde, toujours prêt d'ouvrir ſa bourſe à ceux qui lui expoſoient leurs beſoins ; & qu'enfin il embellit Florence de pluſieurs Edifices ſomptueux. On compte qu'en Egliſes, Chapelles, Palais, & Maiſons de Plaiſance, il avoit depenſé plus de quatre cens mille Ducats. Auſſi ſimple en ſes habits & à ſa table, que magnifique dans ce qui regardoit le Public, il étoit ſi tendrement cheri de ſes compatriotes, que la Republique ordonna que le titre de pere de la Patrie ſeroit gravé ſur ſon tombeau : titre d'autant plus glorieux qu'il ne le devoit qu'à l'amour du peuple.

PIERRE. PIERRE d'un temperament foible & maladif, & d'un mérite bien inferieur à celui de ſon pere, ſut pourtant maintenir ſon autorité contre Acciaivoli, Soderini, & quelques autres qu'il fit exiler. Il mourut en 1472, & laiſſa deux fils LAURENT & JULIEN.

1472.

LAURENT & JULIEN. On vit bientôt éclorre une conſpiration dont les Chefs étoient les Pazzi & les Salviati, animés ſous main par le Pape Sixte IV, qui ne pouvoit digérer que Laurent eût été aſſez hardi pour prêter du ſecours à Nicolas Vitelli, que ce bon Pape vouloit opprimer & dépouiller de ſon bien, & plus encore par le deſir qu'il avoit de don-

donner Florence à quelqu'un de ſes parens. Il ne pouvoit l'eſpérer, tant que les Medicis y conſerveroient leur aurorité. TOSCANE.

Les conjurés firent donc partie pour aſſaſſiner les deux freres un Dimanche à la Meſſe. Julien percé de coups expira auſſi-tôt. Laurent, quoique bleſſé, ſe ſauva dans la Sacriſtie qu'il ferma, & évita ainſi une mort certaine. Pendant ce temps-là Salviati Archevêque de Piſe étoit à l'Hôtel de ville, avec les gens de ſa Faction. Le peuple, dans cette émotion, courut vanger le ſang de Julien, & lui immola les conjurés qu'il pendit aux fenêtres de l'Hôtel de ville, ſans en exepter l'Archevêque qui fut pendu avec ſes habits Pontificaux. Bernard Bandini qui avoit donné le premier coup, voyant que l'affaire prenoit un mauvais train pour lui, ſe tira de la preſſe, & s'enfuit à Conſtantinople. Il y eût été en ſureté, ſi Bajazet, qui avoit quelques affaires de commerce à traiter avec les Florentins, ne l'eût pas fait arrêter & conduire à Florence, où il eut le même châtiment que ſes complices. Ainſi fut étoufée cette conſpiration qui ne ſervit qu'à affermir l'autorité de Laurent. Il s'éleva cependant un nouvel orage à quoi on ne s'attendoit pas. Conſpiration. JULIEN aſſaſſiné.

Sixte étoit au deſeſpoir de voir ſon deſſein échoué; outre cela il avoit un extrême chagrin que la dignité Eccléſiaſtique eût été ſi peu reſpectée, & que l'Archevêque eût été pendu avec ſes habits, comme par une eſpece de dériſion. Pour en tirer ſatisfaction, il ne ſe contenta pas d'excommunier les Florentins; mais encore il fit une alliance avec Ferdinand Roi de Naples pour leur faire la guerre. Ils déclarerent pourtant qu'ils n'avoient rien à démêler avec la République de Florence, & qu'ils ne demandoient autre choſe, ſinon que l'on chaſſât Laurent. Ligue du Pape & du Roi de Naples contre Laurent de Medicis.

TOSCANE. Les Florentins pénetroient le motif de cette demande, & ils n'eurent garde de se priver eux-mêmes d'un tel Citoyen. La guerre suivit de près leur refus, & elle fut si malheureuse pour eux, que Laurent ayant perdu toute ressource, fit un coup de desespoir.

Paix des Florentins & du Roi de Naples. Il alla trouver le Roi de Naples son ennemi, le gagna si bien qu'il en obtint une Paix honorable, avec la restitution de ce que les Napolitains avoient conquis. Le Pape fut obligé après cela de rabattre de ses prétentions. Ainsi les Florentins se tirerent de cette guerre, sans y avoir rien perdu que Serezana dont les Genois s'étoient emparés, & qu'il fallut leur laisser quelque temps; ils ne laisserent pas de le reprendre ensuite, avec Pietra Santa qu'ils leur enleverent de plus.

Depuis ce temps-là Laurent vêcut en paix, & mit toute son application à maintenir la tranquilité en Italie, sur-tout entre le Roi de Naples, & Louïs Sforce Duc de Milan, & à mettre les frontieres de sa Patrie en état de défense. Il fortifia Fiorenzuola contre les Boulonnois, * Poggio Impériale contre les Siennois, Pietra Santa, & Serezana contre les Genois.

Son amour pour les Savans. La passion qu'il avoit pour les Sciences & les beaux Arts, fit qu'il contribua à leur perfection. Il recueillit une riche Bibliotheque fournie d'un très grand nombre des Manucrits Grecs qu'il fit venir de Turquie par le moyen de Jean Lascaris qui fit deux fois le voyage de Constantinople. Il donnoit des pensions à quantité de Savans

* On l'appelle autrement Poggio Bonzi, il est près de la Riviere d'Elsa, au Couchant de la ville de Sienne: il y a un autre Poggio qu'on appelle Reale parce qu'il est dans la Terre de Labour dans le Royaume de Naples.

vans & mourut regretté de ſes Citoyens l'an 1492. On a dit qu'il y avoit de la faute de ſon Médecin, que l'on trouva quelques jours après noyé dans un puits; ſoit qu'il s'y fût jetté par deſeſpoir, ſoit que Pierre de Medicis fils & Succeſſeur de Laurent, l'y eût fait précipiter, comme quelques-uns l'ont cru.

TOSCANE. Sa mort. 1492.

Il s'en falut bien que PIERRE marchât ſur les traces de ſon pere. Sa fierté lui attira bientôt des ennemis. Laurent qui connoiſſoit ſon caractere, avoit dit pluſieurs fois à ſes plus intimes confidens que ſon fils détruiroit par ſa mauvaiſe conduite, ce que ſes Ancêtres & lui avoient eu bien de la peine à menager. L'evenement ne juſtifia que trop ſa prédiction. Dès qu'il fut mort, Pierre non content de l'autorité qu'on lui abandonna, affecta la Souveraineté, & pour avoir quelque protection dans une entrepriſe auſſi difficile que celle-là, s'attacha au Roi de Naples. Son pere avoit eu la prudence de garder une exacte neutralité entre ce Roi & le Duc de Milan, le fils ſe trouva mal de n'avoir pas ſuivi une ſi ſage maxime.

PIERRE de Medicis.

Sforce voyant que l'Alliance des Florentins avec ſon ennemi, le rendroit trop formidable, prit la réſolution de lui attirer ſur les bras un ennemi puiſſant. Pour cet effet, il engagea le Roi de France Charles VIII à marcher avec ſes troupes contre Alphonſe. Auſſi-tôt qu'elles entrerent en Italie, Pierre de Medicis voulut au commencement s'oppoſer à leur paſſage, & prendre le parti du Roi de Naples; mais Charles marchant droit à lui, rabattit ſi bien ſa fierté, qu'il ſe rendit en perſonne au Camp du Roi, fit avec lui un accord honteux, par lequel il renonçoit à l'Alliance du Napolitain, s'obligeoit de payer aux François deux cens mille Ducats & de leur laiſſer les forteresſes de Serezana,

Guerre entre la France & le Royaume de Naples.

Malheurs de Pierre de Medicis.

TOSCANE. zana, Serezanella, Pietra Santa, Pise & Livourne, tant que dureroit la guerre de Naples.

Cette nouvelle ayant été apportée à Florence, lui fit tant d'ennemis, que le lendemain voulant à son ordinaire aller à l'Hôtel de ville pour se trouver au Conseil, on lui en refusa la porte & on le traita d'ennemi de la Patrie, surquoi il ne crut pouvoir prendre de meilleur parti, que de s'enfuir avec ses freres hors de la ville. Leurs biens furent confisqués. Cet exil de Pierre de Medicis ne finit qu'avec sa vie qu'il perdit dans la riviere du Gariglan dans le Royaume de Naples, où il se noia.

Exil de Medicis.

1503. Les Florentins pâtissoient de sa mauvaise conduite. Charles VIII, non content des places qu'il s'étoit fait donner, avoit fait avancer son armée vers Florence, où étant entré il grossit ses pretentions, & voulut absolument avoir la Souveraineté de cet Etat. Il y avoit déja quelques jours qu'on étoit en conference sur ce sujet, avec quelques Députés de la Republique, quand l'un d'entr'eux, nommé Pierre Caponi, lassé d'entendre lire les conditions exorbitantes quon leur prescrivoit, les déchira en présence du Roi, & dit fierement *que puisque Sa Majesté leur demandoit l'impossible, elle n'avoit qu'à faire battre le Tambour & qu'ils feroient sonner le Tocsin.* Le Roi étourdi d'une fermeté à laquelle il ne s'attendoit point, leur fit meilleur marché, & se contenta de conditions plus raisonnables. L'accord cependant ne fut guère bien observé, car au-lieu que les Places dont nous avons parlé, devoient revenir aux Florentins après la guerre de Naples, les Commandans de Serezana & de Serezanella les vendirent aux Genois. Celui de Pietra Santa s'accommoda avec les Luquois. La forteresse de Pise fut aussi trafiquée aux habitans qui ne vouloient plus de la domination Flo-

Charles VIII veut regner sur les Florentins.

La fermeté d'un Florentin sauve l'Etat.

ren-

rentine, de ſorte qu'il en couta bien de la peine, & une longue guerre pour faire rentrer cette ville dans ſon devoir ; ce qui arriva en 1509. TOSCANE. 1509.

La Famille de Medicis étoit toujours exilée; on avoit fait, à la vérité, quelques tentatives pour la rétablir, mais pas une n'avoit réuſſi. Le Cardinal de Medicis ayant enfin gagné l'armée d'Eſpagne, commandée par le Viceroi Raimond de Cardone, s'empara de Prato, obligea les Florentins d'exiler Pierre Soderini, le plus redoutable ennemi de ſa Famille, & qui s'étoit fait donner à vie la charge de Gonfalonnier, que perſonne ne poſſedoit jamais que pour deux mois. Il obtint de plus que la Famille de Medicis rentreroit dans la ville & dans la jouïſſance de ſes biens qui avoient été confiſqués; Que la compenſation en ſeroit réglée ſur ce qu'en avoient donné aux coffres publics ceux qui en avoient été mis en poſſeſſion. Ils ne s'arrêterent pas en ſi beau chemin, ils ſe ſaiſirent de l'argent comptant qui étoit amaſſé ſelon la coutume à l'Hôtel de ville, le partagerent entre les gens de guerre, & obligerent la Bourgeoiſie de laiſſer la Regence à cinquante perſonnes, dont on laiſſoit la nomination au Cardinal, de ſorte que les Medicis reprirent une plus grande autorité que jamais. Les Medicis rétablis à Florence. 1511.

Ils furent néanmoins encore long-temps à attendre que leur bonheur ſe rétablit. Le Pape Clement VII qui étoit de cette Maiſon, s'étant brouillé avec l'Empereur Charles V, Pierre Salviati fit prendre les armes aux Florentins, qui dans la ſédition qu'il excita, ſe rendirent maîtres de l'Hôtel de ville & déclarerent Hippolite & Alexandre de Medicis ennemis de la Patrie & leur biens devolus au Fiſc. Un des Conſeillers ayant demandé *ſi le Pape Clement devoit* Nouvelles ſéditions contr'eux. 1527.

TOSCANE. *voit être auſſi compris dans la proſcription?* un autre répondit, *que cela n'étoit que trop raiſonnable.*

Cette premiere tempête ne dura guere. Les Généraux des Venitiens & des François ſe hatererent d'aller au ſecours d'Hippolite avec l'élite de leurs troupes. Sur la premiere nouvelle qu'ils eurent de ce tumulte, ils marcherent vers Florence & obligerent les ſéditieux à caſſer le Decret qu'ils venoient de publier.

Chaſſés de nouveau. A peine avoient-ils obéï, qu'on aprit la priſe de Rome par les Impériaux, & que le Pape étoit aſſiegé au Château St. Ange. La ſédition recommença, & le peuple briſa auſſi-tôt les ſtatues des Papes Leon & Clement. Ces furieux arracherent les armoiries des Medicis, de tous les lieux où on les avoit miſes, effacerent du Tombeau de Côme l'épitaphe où il étoit traité de Pere du Peuple, & chaſſerent de la ville, Hippolite & Alexandre. Cette fougue fut bientôt reprimée. Clement ſe raccommoda avec Charles V, & l'engagea même à envoyer le Prince d'Orange pour prendre Florence.

Liberté de Florence abolie & ſon érection en Duché. L'Empereur voyoit bien que tant que cette ville conſerveroit ſa liberté, elle auroit toujours plus d'inclination pour la France que pour l'Eſpagne. Il étoit bien aiſe de lui donner un maître qui fût redevable de ſon autorité à la Maiſon d'Autriche. La Bourgeoiſie ſe voyant vivement preſſée & n'ayant aucun ſecours à attendre, ſe rendit à l'Empereur. ALEXANDRE, qui avoit épouſé Marguerite fille naturelle de Charles V, fut auſſi-tôt declaré Duc de Florence; & la ville déchue de ſa liberté.

ALEXANDRE DE MEDICIS.

I. Duc de Florence. Ce nouveau Duc ſe deshonora & ſe perdit par ſa cruauté & par ſon impudicité. Les Dames les plus diſtinguées n'étoient pas en ſureté. Les Religieuſes ne pouvoient plus ſe

1530.

fier

TOSCANE.

fier à leurs grilles. Cette conduite lui attira la haine publique; juſque là que Laurent de Medicis un de ſes plus proches parens, pouſſé par Philippe Strozzi zelé Republicain, reſolut d'en délivrer la Patrie. Pour mieux venir à bout de ce deſſein, il marqua de l'attachement pour le Duc, entra dans tous ſes plaiſirs, lui fournit même des objets nouveaux pour ſes débauches, & lui chercha les plus belles femmes dont il pût lui procurer la jouïſſance. De cette maniere il ſe mit ſi avant dans ſa confidence, qu'Alexandre ſe ſervoit de lui dans toutes ſes intrigues amoureuſes.

1531.

Ses débauches. Conjuration de Laurent de Medicis & de Philippe Strozzi contre ce Duc.

Un jour il vint lui annoncer qu'une certaine Dame qu'il pourſuivoit envain depuis long-temps, s'étoit enfin déterminée à couronner la conſtance de ſon amour; qu'il venoit de la réſoudre à un tête à tête avec lui, & qu'elle vouloit venir la nuit prochaine à la Maiſon de Laurent. Le Duc tranſporté de joye à cette nouvelle, attendit le ſoir avec impatience & s'y rendit avec tout l'empreſſement imaginable. Il ſe mit au lit, où il attendoit ſa maîtreſſe qui devoit, lui diſoit-on, venir dans un moment, cependant elle n'arrivoit point, il s'aſſoupit, alors Laurent aidé d'un coupe-jarret nommé Scoruncunculo qu'il avoit apoſté, lui ôta la vie. Le coup étant achevé, ils le tinrent ſecret & prirent toutes les meſures pour qu'il ne leur arrivât rien, quand la choſe viendroit à éclater. CÔME couſin du feu Duc fut mis à la place. Quelques précautions qu'euſſent apporté les aſſaſſins d'Alexandre pour ſe mettre à couvert, leur crime ne demeura pas impuni. Laurent après avoir vêcu quelque temps dans l'exil, fut enfin tué par un Officier qui étoit au ſervice de Côme. Philippe Strozzi n'eut pas un deſtin plus favorable, car Côme l'ayant

Il eſt aſſaſſiné.

1537.

Aſſaſſins punis.

TOSCANE. fait arrêter, comme il jugea bien qu'il ne pouvoit éviter la mort; avant que d'entrer dans la cachot, il demanda à voir ſes enfans pour la derniere fois. Il exigea d'eux qu'ils fuſſent ennemis irreconciliables de la Maiſon de Médicis; qu'après ſa mort ils le déterraſſent, & que puiſqu'il n'avoit pas eu le bonheur de vivre dans un païs libre, ils portaſſent ſes os à Veniſe, où ils puſſent du moins repoſer en liberté. Enſuite il ſe poignarda en diſant ce Vers de Virgile:

Philippe Strozzi ſe poignarde.

* *Qu'il naiſſe de ma cendre un illuſtre Vengeur.*

CÔME I. Côme de ſon côté ſe conduiſit avec tant de ſageſſe & de bonheur qu'il paſſa pour un des plus illuſtres Princes de ſon temps. Sitôt qu'il ſe vit revêtu de la dignité de Duc & de la Puiſſance ſouveraine, il rechercha l'amitié de Charles V. par le mariage de Marguerite veuve de ſon frere; mais n'ayant pu l'obtenir, il épouſa Eleonor fille de Pierre de Tolede, Viceroi de Naples.

Se fait donner la Principauté de Piombino, & l'Iſle d'Elbe. Il s'intrigua ſi bien auprès de l'Empereur, que la Principauté de Piombino & l'Iſle d'Elbe furent ôtées aux Appiani qui les tenoient à titre de Fiefs de l'Empire, pour les lui donner, ſous pretexte qu'il pouvoit mieux les fortifier & empêcher qu'elles ne fuſſent envahies par les François ou même par les Turcs, dont la Flotte commandée par le fameux Corſaire Barberouſſe, infeſtoit alors la Méditerranée. Avec le temps Philippe II, à qui ſon pere avoit donné l'inveſtiture de Sienne, comme d'un Fief de l'Empire, s'ennuia de la longue guerre que cet Etat lui avoit cauſée avec la France; & ſongea à le céder au Pape Paul IV & aux Carafes ſes parens. Côme

* Exoriare aliquis noſtris ex oſſibus ultor.
Æneid. lib. IV.

me à qui cet Etat donnoit depuis long-temps dans la vue, feignit que le Pape le vouloit détacher des Eſpagnols & qu'il n'étoit pas fort éloigné lui-même de ſe joindre aux François, & de cette maniere engagea Philippe à lui laiſſer la Seigneurie de Sienne, pour payement des ſommes que ſon pere & lui avoient empruntées du Duc de Florence. L'Eſpagnol ſe reſerva * Orbitello, Porto Hercole, Porto Telamone & Monte Argentaro. Le reſte vint à Côme à titre d'Arriere-Fief de la Couronne d'Eſpagne, à condition qu'il rendroit aux Appiani ce qui appartenoit à cette Famille, excepté Porto Ferraio dans l'Iſle d'Elbe. Quelques Hiſtoriens diſent de plus, qu'il fut encore ſtipulé que chaque Duc de Florence à ſon avenement à la Régence payeroit dix mille écus à l'Eſpagne.

TOSCANE.

Aquiert la Seigneurie de Sienne.

Pour éterniſer la memoire de la bataille de Marcian dans le Siennois, qui s'étoit donnée le 2 d'Aout, jour conſacré à St. Etienne Pape & Martyr, & qui avoit affermi la Maiſon de Medicis dans la Toſcane, Côme inſtitua l'Ordre de St. Etienne, Pape, que Pie IV confirma auſſitôt, avec divers privileges, entre autres celui de ne pas obliger les Chevaliers au celibat.

Inſtitue l'Ordre des Chevaliers de St. Etienne.

Privileges de cet Ordre.

Côme avoit joui d'un bonheur aſſez ſuivi, mais il le vit troublé par une affliction bien ſenſible. † Ses deux fils Jean & Garcie étant à la

Ses malheurs domeſtiques.

L 6 chaſſe 1561.

* Ce que les Eſpagnols ſe reſerverent s'appelle, *Stato delli Preſidii*, l'Etat des Secours.

† L'Auteur Allemand a tiré cette Hiſtoire de Monſieur de Thou, mais c'eſt une fable qui a été inſerée dans le livre de Mr. de Thou après ſa mort & elle ne ſe trouve point dans les éditions qu'il a lui-même données, où il ſe contente de dire que *Côme perdit en un même jour deux de ſes fils, Jean qui étoit Cardinal & Garcie, & que bientôt après Eleonor de Tolede leur Mere mourut auſſi, ſoit d'un mal d'eſtomac qu'elle avoit naturellement foible, ſoit du chagrin qu'elle eut de la mort de ſes enfans.*

TOSCANE. chaſſe eurent querelle. Après quelques paroles offenſantes qu'ils ſe dirent, Garcie tira ſon poignard, & perça ſon frere, qui mourut ſur le champ. Ils étoient ſeuls alors, l'aſſaſſin ayant bientôt rejoint ceux de ſa ſuite, quelques-uns s'apperçurent de l'abſence de Jean, ils le chercherent, le trouverent mort, porterent cette affreuſe nouvelle au Duc leur pere, & lui demanderent ſes ordres. Côme leur défendit d'en parler, & la nuit il fit apporter le corps dans ſon Palais & appeller Garcie, qui ne put nier le crime qu'il venoit de commettre. Alors cet infortuné pere lui enfonça, dit-on, dans le ſein, le même poignard dont il s'étoit ſervi, fit ſemer le bruit qu'ils étoient morts tous deux d'une maladie contagieuſe, & leur fit faire de magnifiques funerailles.

Acquiert le titre de Grand Duc.

Les Ducs de Florence & de Ferrare, s'étoient ſouvent diſputé la préſéance. * Pie V, pour finir leurs conteſtations & aſſurer l'avantage au premier, le déclara Grand Duc. Le Ferrarois chagrin de cette déciſion, recuſa l'autorité du Pontife, qu'il eût bien reconnue, ſi elle lui eût été favorable. Il en appella à l'Empereur Maximilien II, qui non content de proteſter contre cette érection, voulut prendre connoiſſance de l'affaire, & fit citer Côme en qualité de Vaſſal de l'Empire. Le Grand Duc fut obligé

* *Schurtzfleiſch* un des plus ſavans hommes dans la connoiſſance de l'Ancienne Allemagne croit que le Pape Sixte vouloit donner le Titre de Roi à ce Duc; que Maximilien s'y oppoſa, parce qu'il prétendoit être Empereur & Roi d'Italie en même temps, & qu'il n'appartenoit qu'à lui ſeul de donner des dignités ſouveraines; & que le milieu que l'on trouva enfin, fut que le Duc de Florence ſe contenteroit du titre de Grand Duc, *De jure Auguſti in Italiam*, §. XXVI.

gé de comparoître par ſes Plenipotentiaires, après avoir proteſté néanmoins que c'étoit ſans préjudice des libertés du Duché de Florence. Cette affaire traina en longueur, & Côme n'en vit point la fin, car il mourut après avoir langui quelque temps d'une paralyſie qui ſe jetta ſur ſa langue & ſur ſa main droite. TOSCANE. 1574. Sa mort.

FRANÇOIS. de Medicis.

FRANÇOIS ſon fils aîné & ſon ſucceſſeur finit à la Cour Imperiale le démêlé, & Maximilien lui confirma le titre qui étoit le ſujet de la querelle. Sa Régence n'eut preſque rien de louable que cette confirmation & l'achat qu'il fit de la Principauté de Capiſtran, dans le Royaume de Naples, en faveur de ſon fils Antoine. Cette Principauté qui vaut vingt-ſept mille écus de rente eſt revenue dans la ſuite aux Grands Ducs de Toſcane. On dit que ce fut par ſon conſeil que ſa ſœur Iſabelle femme de Paul Jourdain des Urſins, Duc de Bracciano, & Eleonor Comteſſe de Ville Franche ſa belle-ſœur, furent étranglées la nuit par leurs maris, ſous prétexte qu'elles menoient une vie libertine avec quelques Cavaliers. Il mourut lui-même peu de temps après d'une mort aſſez digne de ces conſeils, s'il eſt vrai qu'il en fût coupable. 1587.

Son Mariage avec Blanche Capel. Caractere de cette Dame.

Du vivant même de ſa premiere femme Jeanne d'Autriche, il étoit devenu éperdument amoureux de Blanche Capel, Dame d'une des premieres familles de Veniſe. Elle en étoit partie avec un jeune Florentin qui l'avoit emmenée en ſon Païs, & François étant devenu veuf l'épouſa. Cette Ducheſſe ne ſongea plus qu'à aſſurer la ſucceſſion à ſes enfans, & comme le Cardinal Ferdinand Frere de ſon Mari lui ſembloit le plus grand obſtacle qu'elle eût à apprehender, elle reſolut de s'en defaire à petit bruit. Elle engagea donc le Grand Duc à prier à un feſtin le Cardinal qui ne voulant pas s'en excuſer ſur

TOSCANE. le champ, fut obligé de s'y trouver. Il s'apperçut que la Grande Ducheſſe avoit toujours été elle-même à la cuiſine; cette circonſtance lui donna quelque ſoupçon, il ſe mit à table, feignit d'être incommodé, & ne voulut goûter de rien. Entre autres mets la Ducheſſe lui ſervit d'une tourte & le pria de lui en dire ſon ſentiment, & que du moins il en goutât un peu. Comme il s'obſtinoit à la remercier, le Grand Duc qui ne ſavoit rien de la choſe, voulant lui ôter tout ſoupçon, coupa un morceau de la tourte, qu'il mangea fort vite. La Ducheſſe effraiée mangea l'autre morceau, & ils moururent l'un & l'autre la même nuit.

Défiance ſalutaire.

Leur fin malheureuſe.

1587. Le Cardinal FERDINAND de Médicis devient Grand Duc. Sage conduite de ce Prince.

FERDINAND renvoya le Chapeau de Cardinal pour prendre la Couronne de Grand Duc, & ſe maria deux ans après avec Chriſtine Fille de Charles II, Duc de Lorraine. Ce Prince merita l'eſtime de toute l'Europe, par la ſageſſe qui conduiſoit toutes ſes actions. Dès le commencement de ſa Régence il nettoya le Païs d'une multitude innombrable de Bandits qui s'y étoient tellement fortifiés, qu'ils ſe bâtiſſoient des maiſons où ils vouloient. Il leur fit donner la chaſſe, & detruiſit leurs retraites. Il équipa des Galeres & quelques Gallions pour aller en courſe ſur les Corſaires Turcs dans la Mediterranée; outre pluſieurs vaiſſeaux qu'il leur enleva ou coula à fond, il les chaſſa d'Hippone en Afrique, de Previſe dans la Morée & de quelques autres places qu'il fit razer. Peu s'en falut que ſa Flotte ne prît Famagouſte en Chypre. Dans l'accord qui avoit été fait autrefois avec Charles IV, il avoit été reglé que toutes les Places fortes de Toſcane, ne ſeroient confiées qu'à des Eſpagnols de Nation; Ferdinand ſe délivra de ce joug, & ſe défit des Eſpagnols inſenſiblement.

Dans les guerres de la Ligue, après la mort fu-

funeſte d'Henri III, Roi de France, il fournit ſous main de l'argent à Henri IV, quoique ce Roi fît alors profeſſion publique de la Religion Proteſtante. Et ſi dans la ſuite il fit entrer ſes garniſons dans les l'Iſles d'If, & de Pomegues, ce ne fut que pour prevenir les Eſpagnols, & il les rendit enſuite au Roi, moyennant le rembourſement de deux cens mille écus qu'il lui devoit. Il avoit une merveilleuſe application à conſerver la liberté de l'Italie, c'eſt pourquoi Henri IV ayant cédé au Duc de Savoye, contre un équivalent le Marquiſat de Saluces, qui étoit le principal paſſage qu'euſſent les François pour entrer en Italie, Ferdinand lui fit offrir quatre cens mille Ducats pour l'engager à rompre ce Traité & à ne point faire la Paix que le Marquiſat ne fût rendu à la France. Ce ſage Prince mourut enfin regreté de ſes Sujets, & de tous les Princes de l'Europe. Il y en avoit peu qu'il n'eût aidé de ſes Conſeils, ou de ſes Tréſors.

TOSCANE. Il aide Henri IV contre les Eſpagnols.

Sa mort. 1609.

Son fils CÔME II lui ſucceda. La foibleſſe de ſon temperament étoit reparée par la vivacité de ſon eſprit & par l'étendue de ſon genie. Charles Emanuel Duc de Savoye, s'étant mis en tête de dépouiller Ferdinand Duc de Mantoue, Côme ſe déclara en faveur de ce dernier, lui envoya vingt mille hommes d'Infantrie & 3 mille de Cavalerie, qui n'aiant pu trouver d'autre paſſage, s'en ouvrirent un à main armée par le Duché de Modene.

CÔME II envoye du ſecours au Duc de Mantoue. 1613.

Durant les troubles de Boheme, Ferdinand II eut beſoin du ſecours de Côme, qui lui donna quelques Compagnies de Cuiraſſiers dont cet Empereur tira de bons ſervices. Le Comte de la Tour, s'étant preſenté devant la ville de Vienne, Ferdinand qui n'avoit qu'une garniſon d'environ quinze cens hommes d'Infanterie, avec deux cens chevaux, ne ſe trouva pas état de mettre

Il aſſiſte l'Empereur Ferdinand II. 1618.

TOSCANE. tre la Bourgeoiſie à la raiſon. Les factions commençoient, il avoit tout à craindre de la ſédition, lorſque la Cavalerie Florentine étant entrée ſous des drapeaux déguiſés & paſſant au milieu de l'Armée des Bohemiens entra dans la ville, effraya les mécontens & mit Ferdinand en état de les deſarmer. Côme mourut l'an 1620, & laiſſa ſon Etat à ſon Fils.

Sa mort.

1620. FERDINAND II. Sa prudence.

FERDINAND II ſut ſe conduire avec prudence dans des conjonctures très délicates. Il épouſa Victoire petite-fille de François-Marie, der-Duc d'Urbin, qui lui apporta les biens Allodiaux, les Terres, meubles & en un mot tout l'heritage de la famille d'Urbin. On dit que les meubles ſeuls ſe montoient à plus de deux millions.

Son équité. Quelques-uns voulurent lui mettre en tête de ſe ſaiſir du Duché d'Urbin & de Sinigaglia, mais il ne les voulut pas écouter; & laiſſa réunir cet Etat à celui de l'Egliſe dont il étoit un Fief dévolu au Siege de Rome par la mort de François-Marie.

Il ſoutient le Duc de Parme & les Venitiens.

Dans les guerres entre la France & la Maiſon d'Autriche, il obſerva une exacte neutralité, quoique de temps en temps il eût occaſion de ſe déclarer, ſur-tout lorsque les François aſſiegerent Orbitello, & prirent Piombino & Porto-Longone. Quand Urbain VIII voulut dépoſſeder Odoard, Duc de Parme, du Duché de Caſtro, il s'y oppoſa; & eut beaucoup de part à la reſtitution de ce Duché qui ſe fit par le Traité de paix. Il ſecourut auſſi les Venitiens, lorsque les Turcs aſſiegeoient Candie; il y envoya des troupes & des munitions, il ne put néanmoins voir la fin de ce ſiege. Il mourut en 1668, & eut pour ſucceſſeur ſon fils aîné CÔME III.

1668.

Côme III. ſon Mariage & ſes enfans.

Il n'y avoit pas long-temps que ce Prince avoit voyagé dans la plupart des Etats de l'Europe, lorsque ſon pere mourut. Il épouſa Mar-

gue-

guerite-Louïſe fille de Gaſton Jean-Baptiſte Duc d'Orleans, & couſine germaine de Louïs XIV. Ce mariage ne fut pas heureux: la Ducheſſe revint en France où elle a vêcu, au Fauxbourg St. Antoine, & y eſt morte en 1721, dans un âge fort avancé. De ce mariage étoient nés deux fils, ſavoir Ferninand & Jean-Gaſton; & une fille nommée Marie Anne-Louïſe. L'ainé étoit né le 9 d'Aout 1663, il épouſa le 25 de Novembre 1688, Violante Beatrix Sœur de Maximilien-Marie-Emanuel Electeur de Baviere, & mourut le 31 Octobre 1713. Marie-Anne-Louïſe, née le 11 d'Aout en 1667, épouſa Jean-Guillaume Electeur Palatin, duquel elle n'a point eu d'Enfans. Elle eſt Veuve depuis l'an 1716. François-Marie leur oncle frere du Grand Duc avoit été fait Cardinal en 1686, à l'âge de 26 ans. Vers la fin de 1702, il fut nommé Protecteur des affaires de France & d'Eſpagne à Rome, où il faiſoit ſa Reſidence, mais voyant que Jean Gaſton ſon neveu, marié depuis treize ans, n'avoit point de poſtérité; il quitta le chapeau de Cardinal, & épouſa en Juillet 1709, Eleonor de Gonzague, fille du Duc de Guaſtalla, afin de prevenir l'extinction de ſa famille: une Hydropiſie de poitrine l'en empêcha, & il mourut le 3 Fevrier 1711 âgé de 51 ans. La Princeſſe ſa Veuve épouſa huit ans après le Prince Philippe de Heſſe-Darmſtadt Gouververneur du Mantouan. Côme III mourut le 31 d'Octobre 1723. Il avoit regné près de 54 ans. Il eut pour ſon Succeſſeur JEAN GASTON, né le 24 Mai 1671, il épouſa en Juillet 1697, Anne-Marie-Françoiſe, fille de Jules-François Duc de Saxe-Lawenbourg & Veuve de Philippe Guillaume, Comte Palatin du Rhin. Comme ce mariage fut ſterile, & que la ſucceſſion de cette Maiſon venoit naturellement à celle de

TOSCANE.

Par-

TOSCANE. Parme, qui avoit pour chef un Duc qui n'avoit point d'enfans, & un Prince ſon frere qui n'étoit point marié, on pourvut à aſſurer les Etats des deux Maiſons à Don Carlos fils de Philippes V, Roi d'Eſpagne & d'Elizabeth Farneſe Princeſſe de Parme, comme on a déja vu dans l'Article de l'Eſpagne. La mort d'Antoine Farneſe ſans enfans, ouvrit la Succeſſion des Etats de Parme & de Plaiſance dont il étoit le dernier poſſeſſeur, & l'Infant reconnu pour ſon Heritier en prit poſſeſſion après tous les delais que le Miniſtere de Vienne tâcha de multiplier. Il s'agiſſoit d'attendre tranquilement la mort du Grand Duc dont la ſanté étoit fort équivoque. On avoit pris avec ce Prince des meſures qui paroiſſoient immanquables, & l'Infant Duc de Parme avoit été reconnu Grand Prince hereditaire de Toſcane par un hommage ſolemnel. Le Miniſtere de Vienne le trouva mauvais, & écrivit en maître au Grand Duc. Sous pretexte que Florence avoit reconnu la Souveraineté de l'Empereur & de l'Empire, la Cour de Vienne étendoit la dependance à toute la Toſcane. On avoit fort écrit de part & d'autre aſſez inutilement. La guerre qui ſurvint à l'occaſion de la couronne de Pologne décida contre l'Empereur. Il ne lui reſtoit plus que la ſeule ville de Mantoue, lorſqu'il fit ſa paix avec la France.

Il y avoit long-temps que la France avoit ſongé à éloigner d'elle la Maiſon de Lorraine, en la mettant en Italie. Le IV Article du traité de partage propoſoit de donner le Duché de Milan au Duc de Lorraine en échange des Duchés de Lorraine & de Bar qu'il cederoit au Dauphin. Dans les Preliminaires de Vienne de 1735, les deux Puiſſances Contractantes convinrent d'ôter à l'Infant Duc l'expectative du Grand Duché de Toſcane & de la donner au Duc de Lorraine en de-

dedommagement de ſes Etats qu'il devoit ceder au Roi Staniſlas. Le Duc de Lorraine fut obligé d'y conſentir. On lui fit enviſager que cet Etat eſt de plein pied avec les Duchés de Parme & de Plaiſance, que les preliminaires venoient de donner à l'Empereur, & avec les Duchés de Milan & de Mantoue que l'on rendoit à la Maiſon d'Autriche dont on lui faiſoit épouſer l'heritiere. Jean Gaſton, après avoir vu diſpoſer ainſi de ſes Etats en faveur d'une Maiſon etrangere, mourut le 9 Juillet 1737 âgé de 67 ans. TOSCANE.

Il a eu pour ſucceſſeur François-Etienne de Lorraine, né le 8 Decembre 1708, qui a de ſon Mariage avec Marie-Madeleine d'Autriche fille ainée de l'Empereur Charles VI, un Prince né cette année & qui eſt Archiduc d'Autriche.

Le Grand Duché de Toſcane comprend l'ancien Etat & les acquiſitions nouvelles. Le premier renferme le Duché de Florence & le Piſan. Les autres ſont la Seigneurie de Sienne, & ce que le Grand Duc poſſede en l'Iſle d'Elbe; & quelques autres lieux qu'il n'a que depuis peu; dans ces Païs le Grand Duc prétend que Florence & Piſe ſont des Etats indépendans & libres, ce que l'Empire lui conteſte. Il tient la Seigneurie de Sienne comme un Arriere-Fief des Eſpagnols. Il occupe encore Radicofano, & Borgo San Sepolcro, comme un Fief de l'Egliſe, & le Pape prétend au contraire, que le Pape Eugene ne les a engagées aux Florentins que pour 12000 Florins d'or, ainſi qu'il eſt en droit de s'en reſſaiſir, en rembourſant cette ſomme. D'un autre côté, il a Filaterra dans la Marche Lunegiane qui eſt un Fief de la Cour de Rome. Etats du Grand Duc.

Son Païs eſt orné de quantité de villes aſſez belles & bien bâties, on vante ſur-tout celle de Florence. Le Duc Albert de Saxe diſoit ordinaire- Avantages de ſon Païs.

TOSCANE. rement qu'à cauſe de ſa beauté on n'y devroit pas laiſſer entrer tous les jours les étrangers, mais qu'il *ne la faudroit laiſſer voir que les Fêtes & les Dimanches.* Il s'y fait un grand commerce de Draps & d'étoffes d'or & de ſoye, car le négoce & la Nobleſſe n'y ſont pas incompatibles.

Sienne. Le Siennois n'a point de plus grande richeſſe que l'Agriculture. La pureté, & la délicateſſe de la Langue Italienne qu'on y parle avec un agrément tout particulier, y attire beaucoup d'étrangers.

Piſe. Piſe a été jadis une ville fameuſe par ſon commerce, & a même équipé de grandes Flottes; mais depuis qu'elle eſt au pouvoir des Florentins, elle eſt bien déchue de ſon état riche & floriſſant. Une grande partie de ſon territoire manque d'habitans, nonobſtant la bonté du Terroir, la ville même eſt fort dépeuplée.

Livourne. Livourne eſt le meilleur Port de Mer qu'ait le Grand Duc, toutes les Nations y négocient; & les preliminaires de Vienne ont reglé que ce ſeroit toujours. Les autres lieux moins conſiderables nous tiendroient trop longtemps, & nous les paſſerons ſous ſilence en faveur de la brieveté.

Ses revenus. Ces Etats rapportent au Grand Duc un revenu conſiderable qu'on fait monter à trois millions d'écus ou environ; ſans parler de l'interêt qu'il retire de l'argent qu'il donne aux Banquiers à faire valoir, & de deux gros vaiſſeaux qu'il entretient, pour le tranſport des marchandiſes. Ces revenus ſont ménagés avec tant d'économie qu'en temps de Paix il n'en dépenſe pas la moitié. C'eſt pourquoi il n'y a peut-être point de Prince Chretien qui ait plus d'argent comptant que lui.

Ses forces. Il a toujours des troupes pour le ſervice de terre. On les fait monter à 30000 hommes, quoiqu'il n'y ait guere d'apparence qu'il en entretienne tant;

tant durant la paix. Il a auſſi des Magazins à Piſe & dans l'Iſle d'Elbe, où l'on trouve tout ce qui eſt néceſſaire pour équiper une fort belle Flotte. On voit aſſez par ce détail que le Grand Duc eſt un des plus conſiderables Potentats d'Italie, il a outre cela un grand avantage, c'eſt que ſon Païs eſt preſque par-tout entouré de hautes montagnes, ou touche à la Mer, ce qui fait qu'on ne peut facilement l'attaquer. TOSCANE.

Comme l'Etat de Florence conſine en beaucoup d'endroit à l'Etat de l'Egliſe, il eſt de l'interêt du Grand Duc de vivre en bonne intelligence avec le Pape. Auſſi voit-on que ces Princes ont toujours témoigné un extrême dévouement pour le Siege de Rome, & que s'il venoit à être attaqué, Florence ne manqueroit pas de le ſecourir ouvertement ou ſous main; ſi au contraire cette Cour vouloit opprimer quelque Prince d'Italie, le Grand Duc s'y oppoſeroit, comme il fit, lorſque le Pape Urbain VIII voulut ôter Caſtro au Duc de Parme. Ses voiſins & ſes interêts. Avec le Pape.

A l'égard de la Maiſon d'Autriche, le mariage du Grand Duc d'aujourdhui avec l'heritiere de cette maiſon change entierement l'ancienne diſpoſition. Avec la Maiſon d'Autriche.

La Maiſon de Medicis a toujours paru amie de l'Eſpagne, ſans pourtant ſouhaiter qu'elle devint trop puiſſante en Italie, & elle s'eſt au contraire efforcée de maintenir l'équilibre entr'elle & la France. Delà vient qu'elle ſecourut ſecretement cette derniere Couronne durant les guerres civiles qui l'avoient fort affoiblie, afin qu'elle ne fût point opprimée par la premiere. Dans la conjoncture preſente, cela eſt different. La Toſcane otée à un Infant d'Eſpagne pour la donner au Prince qui la poſſede eſt un triſte ſouvenir qui s'effacera difficilement, & cette Couronne n'épargnera rien pour menager Avec l'Eſpagne & la France.

TOSCANE. ger une reverſion de cet Etat & de ceux de Parme & de Plaiſance.

Avec les Venitiens & les autres Etats de l'Italie. Le Grand Duc entretient une étroite correſpondance avec la Republique de Veniſe, & elle ne ſe brouillera point avec lui, à moins qu'il ne commençât quelques hoſtilités contre celle de Lucques, ce que les Venitiens ne ſouffriroient pas. Les autres Puiſſances de l'Italie ne doivent pas lui cauſer de l'inquiétude, ſur-tout depuis ſon union à la Maiſon d'Autriche.

Avec le Portugal, &c. Le Portugal n'a preſque rien à démêler avec lui, non plus que l'Angleterre & la Hollande, ſi on en excepte ce qui regarde le commerce de Livourne. Il ſeroit inutile de parler des Princes du Nord, l'éloignement eſt trop grand.

CHAPITRE VI.

DES DUCHE'S DE PARME, DE PLAISANCE ET DE CASTRO.

DE PARME. LEs villes de PARME & de PLAISANCE, après la deſtruction de l'Empire d'Occident, eurent une deſtinée commune avec les autres villes de l'Emilie. L'Empire d'Orient qui avoit conſervé une ombre de Souveraineté en Italie, la voyoit enfin reduite à une portion de la grande Grece, ou, comme nous dirions aujourdhui, du Royaume de Naples, & à l'Exarchat de Ravenne. Les Lombards, peuple venu du fond de la Germanie, s'étoient fait dans l'Italie un Royaume qui ne ſubſiſte plus aujourdhui, bien

bien que le païs qu'ils occupoient en porte encore le nom. Rome, Bologne, Parme, Plaiſance, Ferrare, &c., & quantité d'autres Villes, qui n'étoient pas aſſez puiſſantes pour ſe garantir ſeules de l'invaſion des barbares, s'érigerent en Republiques indépendantes, & formerent entre elles une ligue dont le Pape étoit le Chef & le Protecteur. Voilà la premiere origine de l'autorité temporelle du St. Siege ſur ces Villes, pour ne point citer ici la donation de Conſtantin tant de fois alleguée & rejettée. DE PARME.

Les Lombards ayant voulu abſorber ces Villes comme ils avoient fait le reſte de l'Exarchat, Pepin, Roi de France, força Aſtolphe leur Roi à rendre ces villes au St. Siege. Parme & Plaiſance furent compriſes dans la reſtitution. Charlemagne ayant vaincu les Lombards & renverſé le trône de leur Monarchie, fit une nouvelle donation au St. Siege, & ſe regla ſur celle de Pepin qu'il confirma & amplifia. Parme, Plaiſance, & toute l'Emilie en étoient. Les Schiſmes & les autres maux que l'Italie avoit ſoufferts, donnerent lieu à quantité de petits Tyrans de ſe former une domination qu'ils tâcherent d'agrandir & d'affermir. Pluſieurs de ces nouvelles dominations furent de courte durée, & paſſerent à peine à la troiſieme Génération; mais l'invaſion des Viſconti à Milan fut celle qui eut les plus dangereuſes ſuites pour la liberté de l'Italie. Luchin & Jean, fils de Mathieu, ſurnommé le Grand, & freres de Galeas I, obtinrent de Benoît XII, l'inveſtiture de Plaiſance, pour eux & pour leurs ſucceſſeurs à l'infini. Les Plaiſantins même, depuis quelques années, avoient éprouvé qu'ils ne pouvoient ſe maintenir ſous l'obéiſſance du St. Siege, parce que les Papes qui reſidoient alors à Avignon ne pouvoient les défendre de l'u-

DE PARME. l'uſurpation des Viſconti, pour qui rien n'étoit ſacré, & qui bravoient tous les droits qu'ils pouvoient violer impunément.

Dans une aſſemblée generale de la Ville tenue le 7 Octobre 1339, ils reſolurent de députer quelqu'un de leurs Citoyens avec le caractere d'Orateur au Pape Benoît XII, pour lui faire connoître en leur nom, qu'ils avoient perdu l'eſperance de vivre en paix, & en ſureté dans leurs villes, ſi on ne cedoit le gouvernement de Plaiſance, & ſi on ne mettoit la ville & ſon territoire ſous la protection des Viſconti.

Dans le même temps, Jean & Luchin envoyerent auſſi à Avignon au même Pape des Ambaſſadeurs, avec ordre de s'unir aux Plaiſantins. Le Pape fut touché du malheureux état, où ſe trouvoit la Lombardie dominée par les Viſconti, qui étoient très puiſſans, & de celui où étoit l'Etat Eccleſiaſtique, opprimé par les uſurpations de pluſieurs familles, qui s'étoient ſoulevées contre le St. Siege depuis le temps de Fréderic II, & dont les forces, & la témérité étoient augmentées depuis que les Papes avoient tranſporté leur Cour au de-là des Alpes. Il ſe rendit aux inſtances des Plaiſantins & des Viſconti, & nomma ceux-ci ſes Vicaires perpétuels, à condition qu'eux & leurs ſucceſſeurs payeroient tous les ans au St. Siege dix mille florins, ou, comme diſent quelques-uns, parce qu'il y comprenoit quelques autres villes, cinq mille florins d'or. Le Pape voulut que dans l'inveſtiture on inſerât la clauſe qui lui conſervoit le ſouverain Domaine à quelque titre qu'il lui appartînt, *Sive ex donatione, ſive ex præſcriptione, vel alio titulo quocunque.* Ce mot de *preſcription*, marque que dès ce temps-là il y avoit déjà longue poſſeſſion en faveur du St. Siege. Galeas II & Bernabo, neveux de Jean & de

de Luchin, poſſederent à même titre qu'eux les villes de Parme & de Plaiſance; c'eſt-à-dire, comme Vicaires perpétuels du St. Siege. DE PARME.

Le Concile de Conſtance tenu en 1414, ordonna d'un conſentement unanime qu'on exécuteroit exactement la Conſtitution qu'avoit donnée Charles IV, Empereur, pere de Sigismond, qui étoit préſent au Concile. On y ordonna que les Royaumes, les Provinces, les villes, que quelque perſonne que ce fût, Eccléſiaſtique ou Séculiere, même Empereurs, Rois ou Papes, auroient, ou par témérité, ou par violence, ou par quelque tromperie, aliené ou envahi ſous le Pontificat de Gregoire XI, & après ſa mort, juſqu'alors, ſeroient reſtitués au St. Siege, ou à quelque autre Egliſe que ce fût, qui en auroit été dépouillée; caſſant & annulant toutes ſortes de Conceſſions, demembremens, Inféodations, faites par les Papes & par les Empereurs, &c.

Il eſt facile de voir que le Concile en parlant des uſurpations, ou conceſſions faites avant Gregoire XI, n'y a point compris celles de Parme & de Plaiſance, cedées par Benoît XII; mais en ratifiant les anciennes conceſſions privilegiées il ajoute, à condition que ceux qui poſſedoient ces fiefs, n'en fuſſent pas déchus avant le Pontificat de Gregoire XI, & qu'ils euſſent payé & payaſſent encore les cens, ou les redevances dues en vertu de leurs inveſtitures. Or Galeas & Bernabo, fils de Luchin, & Philippe-Marie, fils de Jean Galeas, étoient dans le cas de l'excluſion, & n'avoient ceſſé de payer les cens & les redevances depuis l'an 1376, dans lequel temps le Pape Gregoire trop facile, les remit en poſſeſſion de Parme & de Plaiſance, juſqu'au temps que le Concile donna ſa Conſtitution.

Bernabo, dont nous avons deja tant parlé, fut em-

DE PARME. empoiſonné par ſon neveu Jean Galeas, qui ne put poſſeder ſes Etats qu'au même titre que ſes prédéceſſeurs. Jean Galeas obtint de l'Empereur Venceſlas une inveſtiture pour l'Etat de Milan. Il n'y eſt queſtion ni de Parme, ni de Plaiſance, qui n'en étoient pas, & même quand par ſurpriſe elle en auroit fait mention, elle ne lui donnoit aucun droit ſur ces deux villes, puiſqu'elle fut annulée par le Corps Germanique, & par la Conſtitution du Concile.

Jean Marie, ſon fils aîné, vêcut en vrai tyran, & ſes domeſtiques effrayés des maſſacres que ſa cruauté lui faiſoit commettre, l'aſſaſſinerent lui-même, & en délivrerent le Païs l'an 1402. Le Corio dit de lui qu'il alloit toutes les nuits par la ville chercher avec autant d'ardeur l'occaſion de répandre le ſang humain, que les chaſſeurs en ont de répandre celui des bêtes fauves dans les bois.

Philippe Marie, ſon frere, ne tint ces deux villes que fort peu de temps, parce que Vignate s'empara de Plaiſance l'an 1404. Il en fut chaſſé bientôt après par Philippe Arcello Plaiſantin, & celui-ci en fut dépoſſedé à ſon tour par le même Vignate l'an 1405. Viſconti enſuite s'en empara; mais Vignate ayant corrompu Antoine Noſtenduno, ſon Capitaine, la reprit une autre fois, & la conſerva quelque temps par la force. L'Empereur Sigismond la lui enleva dans la ſuite, & la lui rendit bientôt après, en vertu d'un accord qu'ils avoient fait à Cremone.

Mais auſſi-tôt que Sigismond eut repaſſé les Alpes, Vignate fut aſſez ſimple pour ſe laiſſer aller aux ſollicitations de Viſconti, qui le preſſoit de ſe rendre à Milan, ſous prétexte d'établir entre eux une parfaite correſpondance, & de convenir d'un accommodement qui ſeroit a-

van-

vantageux à tous les deux. Il s'y rendit comme on l'en ſollicitoit. Viſconti l'y reçut avec les marques apparentes d'une ſincere amitié & le logea dans ſon Palais comme un hôte qu'il conſideroit; mais au milieu d'un repas il le fit ſaiſir & conduire à Pavie, & ordonna qu'on l'enfermât dans une cage où le malheureux perit. DE PARME.

Philippe Marie fut le dernier de la maiſon de Visconti, & eut pour Succeſſeur François Sforce qui n'avoit d'autre droit que celui de Blanche-Marie ſa femme, fille naturelle de Philippe Marie; & par conſequent excluſe par les enfans de Valentine ſœur ainée de Jean Marie & de Philippe Marie. Elle avoit épouſé Louis de France Duc d'Orleans, dont elle avoit eu deux fils, ſavoir, Charles Duc d'Orleans pere de Louis XII, Roi de France, & Jean Comte d'Angoulême, Pere de François I. Voilà l'origine des droits de ces deux Princes ſur le Milanez, droits fondés ſur la nature & ſur l'équité. Mais François Sforce les éluda par les ſecours de l'Empereur dont il acheta la protection.

Après la mort du tyran Jean Marie, Parme ſecoua le joug des Visconti en ſe ſoumettant volontairement à Otton Terzo, & à Pierre Roſſi qui appellés par le peuple & reconnus pour Souverains en 1404, en reçurent les clefs de la ville, & le bâton de commandement après avoir juré l'un & l'autre de vivre en freres. Ils firent ce ſerment avec une ceremonie ſacrilege & le violerent preſque auſſi-tôt. Deux mois après Otton chaſſa Roſſi, & tous ceux qui le favoriſoient. Nicolas Marquis d'Eſte dont Otton tramoit ſecretement la perte, le fit aſſaſſiner l'an 1409. Son fils encore enfant, né le 6 de Decembre 1406, fut cependant reconnu par ceux de Parme pour ſon Succeſſeur par les ſoins de

DE PARME. Charles Fogliani ſon ayeul maternel, qui le fit porter à l'hôtel de ville & nomma Jaques Terzo ſon oncle, pour recevoir des Parmeſans le ſerment de fidelité pour lui ; mais peu de temps après les mêmes peuples, ſoit qu'ils craigniſſent que le fils ignorant les auteurs de la mort de ſon pere, ne la vangeât un jour ſur eux, ſoit pour quelque autre raiſon, ſe donnerent volontairement à Nicolas Marquis d'Eſte, après avoir abbattu les armoiries qu'avoient élevées les Terzi & les Visconti.

Le Marquis d'Eſte gouverna Parme l'eſpace de 27 ans, & l'an 1412, il y fonda les Facultez de Droit, de Philoſophie, & de Medecine avec la permiſſion & l'autorité du Pape. L'an 1420, Philippe Marie s'empara de la ville de Parme, mais ce ne fut pas pour longtemps, car on trouve que le Marquis d'Eſte la poſſeda depuis pendant pluſieurs années. Cependant ce Marquis après 27 ans de jouïſſance la remit à ce Duc qui en jouit juſqu'à ſa mort.

Dans ces divers changemens on ne voit pas que l'Empire ni le St. Siege y ayent pris part, ni qu'ils ſe ſoient donnés de grands mouvemens pour s'aſſûrer de leurs Droits. On a vu dans l'article de France les efforts que Louis XII fit pour ſe ſaiſir du Milanez qui lui appartenoit du chef de ſon ayeule Valentine de Visconti. Ce fut à l'occaſion des guerres cauſées par cette ſucceſſion que le St. Siege rentra en poſſeſſion de Parme & de Plaiſance.

François Sforce trouva d'autant plus de facilité à ſucceder à ſon beau-pere que les fils de Valentine & du Duc d'Orleans n'étoient guere en état de faire valoir leurs droits. Mezerai qui met cette mort en 1447, parle ainſi des troubles que cette ſucceſſion cauſa. „ La do-
„ mination des Viſcontes à Milan, après avoir
„ duré

„ duré 170 ans, finit cette année, par la mort DE PARME.
„ du Duc Philippe. Cet Etat fut recherché par
„ divers pretendans de droit ou de bienſeance,
„ ſavoir l'Empereur Frederic, le Duc de Savoye,
„ les Venitiens, Alphonſe Roi de Naples, &
„ Charles Duc d'Orleans. Comme il appartenoit
„ veritablement à ce dernier, ſuivant les termes
„ du contract de Valentine ſa mere, il y paſſa
„ avec des troupes : mais les Milanois ayant
„ deſſein de ſe mettre en liberté, il n'en put rien
„ avoir que ſa Comté d'Aſt. Depuis, ces peuples
„ ayant ſouffert durant quelques années beau-
„ coup de peines & d'agitations entre les divers
„ partis qui les vouloient ſubjuguer, ils tombe-
„ rent, pour ainſi dire, de la poeſle au feu, en
„ acceptant pour leur Duc François Sforce
„ ſoldat de fortune, mais grand Capitaine qui
„ avoit épouſé la bâtarde du Duc Philippe. "
La principale raiſon eſt que cela arriva ſous le regne de Charles VII, Roi de France, qui avoit aſſez d'occupation à reprendre ſur les Anglois les Provinces qu'ils avoient envahies ſous le regne de Charles VI.

Après la mort du Duc Philippe Marie, dernier de la maiſon de Visconti, les Plaiſantins firent reflexion ſur la foibleſſe où avoit été l'Egliſe Romaine ſous Eugene IV, qui venoit auſſi de mourir & dont le Pontificat avoit été fort traverſé tant par Visconti, que par les autres Tyrans qui dechiroient impitoyablement l'Italie; ils voyoient auſſi le projet des Milanois qui alloit à former un Gouvernement Républicain dont apparemment ils n'auroient pas moins à ſouffrir, qu'ils avoient ſouffert des Visconti & autres ſemblables Uſurpateurs; ajoutez la haine inveterée qui étoit entre l'une & l'autre ville. Les Plaiſantins, dis-je, voyant les affaires en cette ſituation, ſecouerent la domination de Milan,

DE PARME. & comme ils ne se sentoient pas assez forts pour tenir tête à leur ancienne rivale, ils prirent le parti de se donner à la Republique de Venise qui mit dans Plaisance une bonne garnison; mais François Sforce qui n'étoit pas encore Duc de Milan, attaqua la Place & chassa les Venitiens après un Siege de quarante jours; Siege que les Historiens d'Italie ont comparé aux fameux Sieges de Sagonte, de Syracuse & de Tyr.

Les Parmesans de leur côté avoient les mêmes vues; mais François Picinnini, General des Milanois, ayant intercepté quelques Lettres du Rossi arrêta par-là l'effet de leurs deliberations. Parme demeura sous la dependance de la nouvelle Republique & passa bientôt après avec elle au pouvoir de François Sforce avec toutes les Villes qu'elle avoit alors sous son obeïssance.

Ce Prince & son fils Galeas Marie qui lui succeda au Duché de Milan, trouvant Parme & Plaisance sous la domination des Visconti, en jouïrent comme eux sans trop s'informer à quel titre l'aquisition en avoit été faite. Sous ces deux Princes ni le Pape, ni l'Empereur ne songerent guere à reclamer l'un les deux villes qui lui appartenoient, l'autre le souverain Domaine de l'Empire sur le Milanez. On n'étoit alors occupé que de la rapidité des conquêtes de Mahomet II, & le Pape & l'Empereur travailloient à reprimer les vastes progrès d'un ennemi qui les menaçoit également. Il ne fut donc point question d'investitures, de part ni d'autre. François Sforce laissa ces Etats independans du Pape & de l'Empire à Galeas Marie son fils aîné l'an 1466.

Ce fils suivit le même plan de politique que son Pere & gouverna ses Etats dans une independance absolue, mais il fut assassiné dix ans après; & son fils Jean Galeas qui n'avoit que huit

huit ans, eut pour Tuteur Louis le More frere de Galeas Marie & fils de François Sforce. Ce dernier qui étoit homme d'une diſſimulation profonde & d'une ambition ſans frein, commença par s'emparer de toute l'autorité ſous les titres precieux de Tuteur, de Curateur & enſuite d'Adminiſtrateur des Etats de ſon neveu. Il lui donna enſuite uu poiſon lent, & s'aſſura de deux appuis pour s'aſſurer du fruit de ſon crime. Il craignit que le Roi de Naples beaupere du jeune Duc qu'il ſupplantoit, n'en prît vengeance; il ſollicita Charles VIII, Roi de France, à faire revivre les droits de Charles d'Anjou ſur le Royaume de Naples, & l'engagea par toutes ſortes de promeſſes à paſſer en Italie, & ſans perdre de temps il negocia auprès de Maximilien une inveſtiture qu'il paya bien cher, & qui n'empêcha point Maximilien d'en accorder enſuite une pareille à Louis XII, Petitfils de Valentine. DE PARME.

Le Roi ayant trouvé les Villes de Plaiſance & de Parme entre les mains de Louis le More, ne douta point qu'elles ne fuſſent membres du Milanez; & s'en empara en 1499, auſſi bien que du Duché dont il venoit de depouiller Louis le More qu'il conduiſit en France, où ce malheureux politique finit ſes jours. Ce fut en 1505, que l'inveſtiture fut accordée à Louis XII, & quatre ans après Maximilien lui en fit expedier une ſeconde peu differente de la premiere.

Malgré ces Actes Maximilien, & le Pape Jules II, ne voyoient pas de bon œil l'établiſſement des François en Italie. Ils ſe ligurent enſemble pour l'en chaſſer & firent une confederation que le Pape ſigna ſolemnellement à Rome dans l'Egliſe de Ste Marie del Popolo le 5 Octobre 1511. Un des articles de ce Traité portoit que Jules devoit recouvrer tous les Fiefs

DE PARME. envahis au prejudice du St. Siege & Parme & Plaiſance s'y trouverent compris. De ſon côté Jules s'obligea d'entretenir à ſa ſolde 400 chevaux & 2000 hommes de pied & de fournir tous les mois 20000 écus d'or. Il tint parole, & dès l'année ſuivante il ſe trouva avoir à ſes frais 800 hommes d'armes, autant de Cavalerie legere & 8000 hommes de pied. Ce fut dans ce temps que ſe donna la bataille de Ravenne où les Confederés eurent le deſſous; mais Gaſton de Foix General de l'armée de Louis XII, y perit. Maximilien fils de Louis le More fut mis par ordre de Jules II, en poſſeſſion du Duché de Milan, & les Villes de Plaiſance & de Parme furent ſoumiſes au St. Siege.

Jules II mourut en 1513 & eut pour Succeſſeur Leon X; & deux ans après François I ſucceda en France à Louis XII. Il avoit les mêmes droits que ce Prince à la ſucceſſion de Valentine de laquelle il étoit deſcendu auſſi bien que lui. Dès la premiere année de ſon Regne il fut aſſez heureux pour ſe reſſaiſir du Milanez, & obligea le Pape Leon X à lui ceder Parme & Plaiſance, & lui accorda pour dedommagement un droit par lequel tout le ſel qui ſeroit conſumé dans le Milanez ſeroit tiré de Cervia au profit du Pape, qui ne pouvant s'oppoſer à cette invaſion, crut mettre ſes droits en ſureté par une Bulle du 25 Mai de la même année. La victoire que les Confederés du Pape remporterent ſur les troupes Françoiſes dépouilla François I, de l'Etat de Milan, & fit que Parme & Plaiſance retournerent ſous la domination du Pape l'an 1521.

Charles V accorda à Sforce l'Inveſtiture du Milanez en 1523, ſans y comprendre ni Parme ni Plaiſance, ni même faire mention d'aucune prétenſion que l'on eût qu'elles dependiſſent de

ce

ce Duché. Les Hiſtoriens qui font mention de cette Ligue de Leon X, & de Charles V, s'accordent à dire qu'une des conditions fut que Parme & Plaiſance reſteroient au St. Siege & qu'il les poſſederoit avec les mêmes droits qu'il les avoit poſſedés auparavant. Cette derniere expreſſion ne decidoit rien ; car le St. Siege qui prétend avoir la proprieté de ces Villes de plein droit, l'entendit favorablement à ſes pretentions; & dans la ſuite les partiſans de Charles V lui trouverent un autre ſens. Leon X, Hadrien V & Clement VII, jouïrent à pur & à plein de cette reſtitution, & les guerres que ce dernier eut avec Charles V, ne nuiſirent point aux droits du St. Siege, qui poſſedoit encore ces deux villes en 1545, & tous les Etats qui en dependent. DE PARME.

Paul III occupoit alors le St. Siege. Comme c'eſt à ce Pontife que commence la Souveraineté des Ducs de Parme & de Plaiſance, telle qu'elle eſt établie aujourdhui, je joindrai ici quelques details ſur l'origine de la Maiſon Farneſe dont il fut le reſtaurateur.

La Maiſon Farneſe tire ſon origine d'un Château nommé Farnetto près d'Orviette en Toſcane ſelon quelques-uns, & ſelon d'autres avec plus de vraiſemblance, de Caſtel Farneſe dans le petit Etat de Caſtro. Pierre Farneſe I étoit Conſul d'Orviette en 127, ſes deſcendans parvinrent ſouvent aux dignités par leur merite, & pluſieurs d'entre eux commanderent en qualité de Generaux les troupes de diverſes Republiques qui étoient alors en plus grand nombre qu'à preſent. Pierre-Louis Farneſe, Seigneur de Montalte, celui dont tous les Hiſtoriens parlent le moins, eut de ſon mariage avec Jeanne Gaëtan de Sermonete trois enfans qui furent, 1 ALEXANDRE, 2 Barthelemi, & 3 JULIE. Origine de la Maiſon Farneſe.

DE PARME.

ALEXANDRE FARNESE.

ALEXANDRE se sentant du genie & de l'inclination pour le manege de la Cour de Rome s'y insinua sous le Pontificat d'Alexandre VI. sa liberalité & ses talens, lui firent avoir de l'emploi, & on fut si content de ses essais qu'il fut honoré d'une Legation à Ancone. Cet Emploi qui ne decidoit pas assez son état, le laissoit encore dans l'incertitude s'il se marieroit, ou s'il prendroit les Ordres sacrés. Une fille de qualité de la maison des Raffini le determina; mais comme la Legation étoit un obstacle & qu'il faloit opter & renoncer à l'une ou à l'autre, il prit le parti de conserver cette dignité & de tenir le mariage secret. La Dame mourut après avoir eu deux fils, PIERRE LOUIS FARNESE, & ALEXANDRE, & une fille nommée CONSTANCE.

Ses Enfans.

La Legation étant finie l'Abbé Farnese revint à Rome accablé de dettes. Le Pape les paya, le combla de faveurs, & l'éleva au Cardinalat. On chercha les causes d'une fortune si rapide & on crut les trouver dans les charmes de Julie Farnese, & dans l'humeur libertine d'Alexandre VI. Alexandre Farnese n'avoit que vingt-cinq ans lorsqu'il fut honoré de la pourpre en 1493, & il y avoit quarante ans qu'il en étoit revêtu lorsque le Pape Clement VII mourut. Il fut élu pour lui succeder & prit le nom de Paul III. Il employa les 15 ans de son Pontificat à avancer les interêts du St. Siege, mais il n'oublia point ceux de ses enfans.

Il est élu Pape sous le nom de Paul III.

Ses ancêtres avoient prêté diverses sommes aux Papes, & la Chambre Apostolique ne s'étoit pas pressée de les acquiter. Sa famille possédoit Nepi & Frascati. Ce dernier lieu étoit d'autant plus à la bienséance des Papes qu'étant aux portes de Rome & independant de leur autorité temporelle, il servoit de retraite à tous les mal-

in-

intentionnés. Paul III les ceda au St. Siege à perpetuité, & éteignit les dettes & les pretentions que sa famille pouvoit former, mais pour l'en dedommager amplement il fit entendre que la sureté & le bien du St. Siege demandoient qu'on donnât pour toujours l'investiture de Parme & de Plaisance à un Prince qui y residât actuellement, & qui se reconnût Vassal du St. Siege; qu'ainsi on effaceroit les prejugés que pourroit causer la longue possession des Visconti & des Sforces. L'affaire fut examinée dans un Consistoire, & à la reserve de deux ou de trois Cardinaux, elle passa d'un consentement unanime. DE PARME.

En conformité de ce decret, on donna le 12 d'Aout de la même année 1545, l'investiture des Etats de Parme & de Plaisance au Duc Pierre Louïs & à ses descendans mâles à perpetuité. Le Prince Octave son fils alors âgé de 20 ans, & le Prince Alexandre encore enfant, âgé de quelques mois, y étoient compris, & aqueroient par-là même un droit actuel en vertu de ladite investiture. Le Duc Pierre-Louïs en prit possession dans la Cathedrale de Plaisance le 19 du même mois, & fut reçu par le Cardinal Marino Grimani Legat Apostolique en presence de l'Evêque de Plaisance aux acclamations du Clergé & du peuple. PIERRE-LOUIS FARNESE premier Duc de Parme.

PIERRE-LOUIS ne trouva pas des Sujets disposés à se soumettre au joug d'une Police telle qu'il vouloit l'établir. La Noblesse accoutumée à l'orgueil & à l'independance, à cause de l'éloignement du Souverain dont elle éludoit facilement l'autorité, s'étoit aquis une espece de tyrannie sur le peuple. Les Legats qui y avoient exercé le pouvoir souverain de la part du St. Siege, avoient eux-mêmes nourri cet abus. Persuadés qu'une domination de peu d'années, auxquelles on bornoit leur Legation, ne suffisoit

DE PARME. fiſoit pas pour remedier à ce deſordre, ces Prélats aimoient mieux s'accommoder avec la Nobleſſe, & ne la troubloient point dans l'exercice d'une puiſſance uſurpée, charmés d'ailleurs qu'elle les laiſſât à leur tour tirer de leur Legation tout le profit qu'ils pouvoient. Cette connivence mutuelle étoit aux depens du peuple; & fut cauſe de la perte de Pierre-Louïs.

A peine eut-il pris poſſeſſion de ſes nouveaux Etats qu'il s'appliqua ſerieuſement à établir un bon ordre & une juſte ſubordination. Le peuple recevoit tous les jours des inſultes de la Nobleſſe ſans en pouvoir tirer aucune raiſon. Le Duc tâcha d'y remedier. Il deſtina certains jours de la ſemaine pour donner audience aux grands & aux petits indifferemment, & d'ordinaire en preſence des Nobles du premier rang. Au-lieu de renvoyer les ſuplians aux Tribunaux inferieurs qui n'avoient preſque plus d'autorité pour contenir la Nobleſſe dans les bornes de la juſtice, il jugeoit lui-même ſans appel, & faiſoit exécuter ſes arrêts ſans aucun égard ni acception de perſonne.

Il fortifie Plaiſance.

Plaiſance, qui n'avoit autrefois pour toute deffenſe que des baſtions de terre, venoit d'être entourée de murailles; mais elle n'avoit point de fortereſſe qui pût la garantir des Ennemis tant du dehors que du dedans. Le Duc fit bâtir la citadelle qu'on y voit maintenant & pouſſa l'ouvrage avec tant de ſoin, que dans l'eſpace de trois mois la muraille fut élevée juſqu'au cordon avec de grands & vaſtes foſſés, & elle fut regardée alors comme une des meilleures fortereſſes d'Italie.

La Nobleſſe qui regardoit ſes uſurpations comme un droit aquis, n'eut pas de peine à regarder le Duc comme un tyran; quatre d'entre

Il eſt aſſaſſiné. les rebelles conſpirerent contre lui & l'aſſaſſinerent

rent le 10 Septembre 1547. On dit qu'il en avoit été averti par un homme qui ſe mêloit de predire l'avenir, qui l'aſſura même qu'en regardant attentivement la monnoye qu'il avoit fait frapper, il y trouveroit le lieu où il devoit être attaqué & le nom des conjurés. Sur cette monoye il y avoit ces mots, P. ALOIS. FARN. PARM. ET. PLAC. DUX. Le mot PLAC. abregé de Placentia, marquoit premierement le lieu qui étoit la Ville de Plaiſance: & ces quatre lettres PLAC. priſes ſeparément, étoient les lettres initiales des noms des quatre Conjurés; à ſavoir Palavicini, Lando, Anguiſciola, & Confalonieri. Ces meurtriers n'étoient pas ſans protection; ils ſe diſperſerent & firent par-tout un portrait affreux du Prince qu'ils avoient aſſaſſiné, l'un d'eux fournit à l'illuſtre Hiſtorien de Thou, les noires couleurs dont il a fletri la mémoire de ce Prince. DE PARME.

D'un autre côté il y a bien de l'apparence que le Marquis de Gonzague, Gouverneur du Milanez pour Charles V, & ennemi juré de la Maiſon Ferneſe, étoit complice de la conjuration. Au temps de l'éxécution les milices Imperiales étoient preſque aux portes de Plaiſance, & elles y furent introduites par les conjurés; de ſorte que la Ville reſta au pouvoir de Charles V, tant qu'il continua de gouverner l'Empire. Les Plaiſantins depêcherent au Pape un Courier pour proteſter de leur ſoumiſſion; mais Gonzague les obligea de faire ſerment à l'Empereur. Dans la ſuite on pretendit que la proteſtation au Pape n'étoit qu'un ſimple compliment, & que le ſerment de fidelité étoit libre & fait de plein gré. Le Pape eut beau faire; l'Empereur ne ſe deſſaiſit point de Plaiſance; mais dans ſon Teſtament il chargea Philippe II, ſon fils & ſon Succeſſeur au Royaume d'Eſpagne, à qui il avoit

DE PARME. conferé le Milanez, d'examiner la juſtice & de faire droit. Il y declare lui-même qu'il avoit voulu faire cette reſtitution au Duc Octave, mais qu'il en avoit été retenu pas diverſes conſiderations qu'il y explique. Nous verrons dans la ſuite comment ſe fit cette reſtitution.

Pierre Louïs avoit épouſé Hieronime Urſini fille de Louïs Comte de Petigliani de laquelle il eut, 1. ALEXANDRE qui fut Cardinal & mourut l'an 1589, âgé de ſoixante & neuf ans. 2. OCTAVE qui ſucceda. 3. HORACE Duc de Caſtro tué au Siege de Heſdin en 1555. 4. RAINUCE qui fut Cardinal & Archevêque de Naples, & 5. Victoire qui fut mariée à un Duc d'Urbin.

OCTAVE. Après l'aſſaſſinat du Pere, OCTAVE ne put ſuccéder qu'au Duché de Parme, celui de Plaiſance étant occupé par les armes de l'Empereur. Il en rendit les devoirs en qualité de Feudataire du S. Siege, au College des Cardinaux, durant la vacance du Siege après la mort du Pape Paul III ſon ayeul. Ce fut Alexandre Farneſe chargé de ſa procuration, qui s'en aquita l'an 1550, & paya le cens porté par l'inveſtiture. Il prêta encore le même ſerment de fidelité entre les mains de Jules III, pour le Duché de Parme ſeulement. Son mariage avec Marguerite fille naturelle de Charles V, lui facilita la reſtitution de Plaiſance. Il rentra en effet en poſſeſſion de cette Ville l'an 1556; Philippe II avoit deja exécuté la volonté de l'Empereur ſon pere, mais à des conditions un peu onereuſes à un Souverain qui pretendoit être independant de Philippe. Car en rendant la Ville & le territoire de Plaiſance à Octave, on exigea de lui qu'il envoyeroit Alexandre ſon fils unique à Milan, on ſe reſerva le Château de Plaiſance, où Philippe laiſſoit une garniſon qu'Octave devoit payer. On a même pretendu qu'il reçut de Philippe II,

Philippe II lui rend la Ville de Plaiſance.

com-

comme Souverain du Milanez une inveſtiture DE PARME.
ſecrette pour les Duchés de Parme & de Plaiſance. Mais cette inveſtiture que l'on ne trouve nulle part en original, étant demeurée ſecrete, ſupoſé qu'elle ait exiſté, n'eſt pas d'une force égale aux actes publics d'hommage & de ſoumiſſion que fit Octave aux Papes Paul IV, Pie IV, Pie V, & Gregoire XII, qu'il reconnut comme ſes Souverains Seigneurs. Cependant, ni l'Empire ni les Rois d'Eſpagne poſſeſſeurs du Milanez ne ſe departirent point de leurs pretentions ſur le Souverain Domaine de ces deux Villes.

Le Prince Alexandre qui, comme nous avons dit, avoit été envoyé dans le Milanez, s'attacha au ſervice de Philippe II, à qui il rendit de très grands ſervices. Il devint en peu de temps un des plus grands Capitaines de ſon ſiecle, & le Roi d'Eſpagne le conſideroit avec juſtice comme un des plus fermes appuis de ſa Couronne. Octave ſon pere profitant d'une occaſion ſi favorable, fit faire de très vives inſtances pour obtenir l'évacuation du Château de Plaiſance. Le Roi y étoit aſſez porté; mais le Conſeil s'y oppoſa. Ses Miniſtres le regardoient comme une Conquête faite par le droit de la guerre. A la fin pourtant Philippe malgré les oppoſitions de ſon Conſeil, remit l'examen de cette affaire au Cardinal de Granvelle, au premier Commandeur de Caſtille & à Jean d'Idiaques ſon Secretaire d'Etat. Perſuadé de bonne foi qu'il avoit un droit réel ſur ces Villes, il vouloit que la reſtitution du Château fût faite au Prince, comme une faveur perſonnelle & une recompenſe des grands ſervices qu'il avoit rendus à la Couronne. Le Prince au contraire étoit dans la reſolution de laiſſer plutôt le Château entre les mains du Roi, que de ſouffrir qu'il ne fût pas reſtitué à ſon pere. Après une longue conteſtation, le Roi goutant enfin

DE PARME. enfin les ſages reflexions d'Alexandre, & voulant reſtituer le Château de Plaiſance à qui il appartenoit, comme il s'y ſentoit obligé, & ſatisfaire en même temps les juſtes deſirs du Prince qui preferoit à ſon interêt particulier l'amour qu'il devoit à ſon pere, reſolut enfin de faire cette reſtitution au Duc Octave qui mourut peu de temps après, c'eſt-à-dire l'an 1586, âgé de ſoixante-deux ans.

ALEXANDRE. Il eut pour Succeſſeur ce même Alexandre Farneſe ſon fils unique, dont la vie fait une partie eſſentielle de l'Hiſtoire d'Eſpagne & de celle des Provinces unies. Ses guerres de Flandres & ſur-tout le Siege d'Anvers le couvrirent d'une gloire que Strada, qui l'a pris pour ſon heros, Grotius & quantité d'Hiſtoriens du premier ordre, ont pris ſoin d'immortaliſer.

Il avoit épouſé Marie fille d'Edouard, Duc de Guimaranez en Portugal. Cette Alliance eſt très remarquable, parce que c'eſt du Chef de cette Princeſſe que les Ducs de Parme ont fondé leurs pretentions ſur le Portugal. Voici comment. Après la mort d'Henri qui avoit quitté le chapeau de Cardinal pour regner, le Duc de Parme auroit dû naturellement lui ſucceder. Edouard frere d'Henri avoit laiſſé deux filles, dont l'aînée étoit Marie Ducheſſe de Parme, & la ſeconde Catherine mariée à Jean Duc de Braganze dont le petit-fils chaſſa les Eſpagnols. Alexandre mourut l'an 1592; & laiſſa de ſon mariage RAINUCE I, EDOUARD qui fut Cardinal, & MARGUERITE qui fut mariée à Vincent I, Duc de Mantoue, & qui s'étant trouvée naturellement incapable de devenir femme, ſe retira dans un Monaſtere.

RAINUCE. RAINUCE I ſucceda à ſon Pere l'an 1592, & l'année ſuivante il reconnut la Souveraineté du St. Siege par un ſerment de fidelité qu'il prê-

ta

ta à Rome par ſon Ambaſſadeur le 6 Septembre 1593. Le bruit des inveſtitures ſecretes étoit déjà repandu, il en fut averti & ne put ſouffrir qu'on le ſoupçonnât du crime de félonie envers le Saint Siege. Il écrivit deux Lettres le 14 d'Octobre 1594, ſur ce ſujet. Elles ſont très vives. L'une qui eſt toute de ſa main, eſt adreſſée au Pape Clement VIII, & l'autre qui eſt beaucoup plus longue & plus forte, eſt adreſſée au Commiſſaire de la Chambre Apoſtolique. Il deteſte dans ces Lettres ce faux bruit comme injurieux à la memoire de ſon pere, de ſon ayeul, & à ſa propre reputation, & comme préjudiciable au Souverain Domaine du St. Siege qu'il reconnoit lui-même ſans aucune ambiguité & ſans aucune reſtriction. Il conſerva toujours ces ſentimens juſqu'à la mort, & paya regulierement le Cens d'année en année. DE PARME.

Il avoit tâché, dès l'année 1580, douze ans avant la mort de ſon Pere, de faire valoir ſes droits ſur la Couronne de Portugal; mais Philippe II étoit ſon Concurrent, & à portée d'obtenir par la force une préference que les Portugais auroient donnée vraiſemblablement à Rainuce, s'il avoit eu des forces ſuffiſantes pour faire tête aux Caſtillans que les Portugais haïſſoient déja.

Il mourut l'an 1622, & avoit épouſé Marguerite Aldobrandin, niece du Pape Clement VIII, de laquelle il eut 1. Alexandre qui fut ſourd, & muet de naiſſance: 2. ODOARD, qui ſuccéda: 3. François-Marie, qui fut Cardinal: 4. Marie, qui épouſa François, Duc de Modene; & 5. Victoire, qui, après la mort de ſa ſœur, épouſa le même Duc. Il avoit outre cela un fils naturel nommé Octave, qui lui cauſa de grands chagrins: il l'en punit en le faiſant enfermer dans un lieu d'où il ne ſortit jamais.

ODOARD ſucceda à ſon pere l'an 1622, & dès ODOARD.

DE PARME. dès le 5 de Juin de la même année il fit prêter au Pape le ſerment de fidelité. Il n'eut pas pour l'Eſpagne le même attachement qu'avoit eu ſon ayeul, il fit une ligue avec Louïs XIII, Roi de France, contre Philippe IV, Roi d'Eſpagne. On fit entrer des troupes Françoiſes dans les Duchés de Parme & de Plaiſance; Odoard fit armer ſes Sujets, & ayant uni ſes forces avec celles des François, il en vint à une rupture & à une guerre ouverte avec Philippe. Diverſes puiſſances s'intereſſerent à en prévenir les ſuites, mais ce fut inutilement. Les Eſpagnols craignant que les choſes n'allaſſent plus loin qu'on ne devoit l'attendre d'une guerre avec un Prince dont les forces étoient ſi diſproportionnées, n'omirent rien pour empêcher que cette rupture n'éclatât; ils s'unirent à l'Empereur Ferdinand III, Seigneur Souverain du Milanez, & par conſéquent intereſſé à défendre le Fief & le Feudataire, & de concert avec lui par les preſſantes ſollicitations de leurs Ambaſſadeurs, ils engagerent le Pape Urbain VIII, à interpoſer ſon autorité en qualité de Seigneur Souverain du Duc Odoard, pour arrêter ſon humeur guerriere, & pour l'obliger à mettre bas les armes, & à renoncer à la ligue avec les François, alleguant qu'il n'étoit pas moins de ſon interêt particulier que de celui de toute l'Italie de s'y oppoſer.

Ces inſtances qui furent faites de la part de deux puiſſans Monarques, parurent très raiſonnables au Souverain Pontife, qui ſe conformant à leur ſentiment, envoya deux Brefs coup ſur coup à Odoard, où il l'exhortoit d'entendre aux propoſitions de paix, & voyant que le Duc ſans égard à la premiere & à la ſeconde remontrance, ne vouloit pas renoncer à ſes engagemens, il joignit l'autorité aux exhortations, & paſ-

DE PARME.

paſſant plus avant comme ſon ſouverain Seigneur, il le traita en Feudataire contumace, publia contre lui un Monitoire rigoureux, & y fit inſerer mot à mot les deux Brefs qu'il lui avoit envoyés pour faire connoître à tout le monde, la maniere gracieuſe dont il avoit averti le Duc en qualité de pere commun, & que ce n'étoit que par neceſſité qu'il lui parloit en Souverain. Le Pape irrité n'en demeura pas-là : les Ambaſſadeurs de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne continuant leurs plaintes, ne manquerent pas de l'aigrir de plus en plus. Urbain voulut enfin en venir au dernier remede; mais le Gouverneur de Milan fit plus que le Pape ne vouloit. Il envoya contre le Duc une armée Eſpagnole avec ordre de mettre tout au pillage; ce qui fut promptement exécuté avec une rigueur dont il reſte encore des veſtiges, quoiqu'il y ait deja près d'un ſiecle. Le Duc n'ayant pas tiré des François tout le ſecours qu'il s'en étoit promis, fit ſon accommodement avec l'Eſpagne par la médiation des Florentins.

Sa diſpute avec le Pape pour le Duché de Caſtro.

Urbain VIII, mécontent au dernier point de l'humeur guerriere & inquiete d'Odoard, tâcha de le dépouiller du Duché de Caſtro. Le Pontife avoit encore un reſſentiment particulier. Les Barberins ne pouvoient pardonner au Duc de Parme le refus qu'il avoit fait d'épouſer leur ſœur, & le Pape épouſa leur haine. Odoard ayant beſoin d'argent emprunta de groſſes ſommes ſur l'hypotheque de ſon Duché de Caſtro. Le Pape charmé d'avoir un prétexte pour le chagriner, ſe ſervit de cet emprunt pour réunir ce Duché au St. Siege. Le Duc averti du deſſein du Pape, commença par s'aſſurer de l'Alliance du Grand Duc de Toſcane, de la Republique de Veniſe & du Duc de Modene, & ſe mit en état de conſerver par la force les droits

DE PARME. droits dont on vouloit le depouiller; il déclara la guerre au Pape & entra avec toutes ſes forces unies dans les terres de l'Egliſe. La France aſſoupit cette querelle, après une longue negociation qui fut terminée par un Accord le 21 Mars 1644, il mourut deux ans après en 1646. Il avoit eu de ſon mariage avec Marguerite de Medicis, fille de Côme II: 1. RAINUCE II, qui lui ſucceda: 2. ALEXANDRE FARNESE, Gouverneur des Païs-bas Hollandois depuis l'an 1680, juſqu'à l'an 1682, & qui mourut en 1689, ſans poſterité: 3. Horace né l'an 1636, mort en 1656: 4. PIERRE né en 1644, mort en 1677: 5. Marie Madeleine, morte dans le Celibat & Catherine qui fut Religieuſe.

RAINUCE II. Il perd le Duché de Caſtro.

La regence de Rainuce II fut longue & aſſez heureuſe, ſi l'on en excepte le malheur qu'il eut de perdre le Duché de Caſtro. Urbain VIII étoit mort dès l'an 1644, ſon Succeſſeur Innocent X, agiſſant ſur les mêmes principes, profita de la premiere occaſion que le hazard lui fournit. Il avoit envoyé à Caſtro un Evêque qu'il avoit choiſi & ſacré pour cette ville, & ce Prélat ayant été tué dans une émeute du peuple, le Pape pour vanger cet attentat, fit marcher des troupes qui ſe ſaiſirent du Duché de Caſtro & de l'Etat de Ronciglione, qui appartenoient au Duc de Parme, il les confiſqua & les réunit au Domaine de la Chambre Apoſtolique, ce que les Italiens appellent *incamerare*.

Les choſes demeurerent en cet état juſqu'à la fameuſe affaire des Corſes. Les ſuites fâcheuſes de l'inſulte qu'ils avoient faites à l'Ambaſſadeur de France, la ſatisfaction que Louïs XIV en prétendoit, tout ſe termina par le Traité de Piſe ſous le Pontificat d'Alexandre VII. L'Article I & le XIV accordent au Duc de Parme un terme pour le rembourſement de l'emprunt & le

Pape

Pape s'oblige de donner main-levée du Duché de Caſtro & de le deſincamerer. Le Pape ratifia & promit l'execution du Traité. Les ſommes furent pluſieurs fois offertes & preſentées en nature pour les payemens; on refuſa conſtamment de les recevoir de peur d'être obligé de reſtituer un bien dont la Cour de Rome ne vouloit pas ſe deſſaiſir. Il n'y a point de chicanes qu'elle n'ait miſes en œuvre pour éluder cette reſtitution qu'elle n'a point encore faite. Cette privation eſt d'autant plus ſenſible aux Ducs de Parme, que c'eſt le premier appanage de leur Maiſon. C'eſt dans ce Duché qu'eſt le Caſtel Farneſe dont j'ai déja parlé. DE PARME.

Rainuce II fut marié trois fois: 1. avec Marguerite de Savoye, fille de Victor Amedée I, ce mariage fut ſterile: 2. avec Iſabelle d'Eſte, fille de François, Duc de Modene, de laquelle il eut: 1. Marguerite-Marie-Françoiſe, qui épouſa François II, Duc de Modene: 2. Odoard II, qui lui auroit ſuccedé, s'il n'étoit pas mort avant lui: 3. Iſabelle. Après la mort de ſa ſeconde femme il épouſa, 3. Marie d'Eſte, ſœur de ſa ſeconde femme Iſabelle, de laquelle il eut François Farneſe & Antoine, qui lui ont ſuccedé. Il avoit marié Odoard, ſon fils aîné, avec Dorothée-Sophie de Neubourg, fille de Philippe Guillaume, Electeur Palatin. Ce mariage ſe fit en 1690, & il en naquit une Princeſſe nommée Eliſabet le 25 Octobre 1692. Odoard étant mort le 5 Septembre de l'année ſuivante, Rainuce, ſecond fit épouſer la Princeſſe Douairiere à ſon ſecond fils François, & mourut le 8 Décembre 1694.

FRANÇOIS FARNESE éleva la fille de ſon frere, comme s'il en eût été le pere; il n'eut point d'enfans de la Veuve d'Odoard. Le Roi d'Eſpagne ayant perdu ſa premiere femme, qui étoit FRANÇOIS.

DE PARME. étoit de la Maiſon de Savoye, rechercha en mariage la Princeſſe Elizabet de Parme; à la poſterité de laquelle les nouveaux Traités aſſurent la ſucceſſion éventuelle de cet Etat, & celle du Grand Duc de Toſcane. Nous parlons ailleurs aſſez amplement de ces Traités. Nous remarquerons ſeulement que lorſque ces affaires ſe négocioient le Duc François vivoit encore: le Duc Antoine, ſon frere, avoit toujours refuſé de ſe marier. On attribuoit ces refus à une averſion pour le mariage, & ce n'étoit que par la crainte qu'il avoit que la modicité de ſon appanage ne fût pas ſuffiſante pour ſoutenir une depenſe telle que ſa qualité la demandoit, & il préféroit un céiibat tranquile à un établiſſement onereux; mais François, ſon frere aîné, étant mort en Fevrier 1727, il ne ſe vit pas plutôt Souverain qu'il épouſa la Princeſſe Henriette de Modene, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il mourut le 20 Janvier 1731, & l'Infant D. Carlos lui ſuccéda immédiatement.

On peut voir par ces détails ſurquoi ſont fondées les prétenſions du Pape & de l'Empereur, ſur le Souverain Domaine de ces deux Duchés. Le traité de Londres a décidé en faveur des droits de l'Empereur. Le Pape aura beau proteſter. C'eſt une déciſion dont on ne reviendra point. Mais ce qui eſt à remarquer c'eſt qu'avant le traité de Londres, le St. Siege jouïſſoit de la Souveraineté de ces deux Duchés. Le Duc d'Orléans, Regent de France, & ſon Miniſtre l'Abbé Du Bois, qui fut enſuite Cardinal, ôterent au Pape ce fief pour le donner à l'Empereur, parce qu'il offroit d'en donner les Inveſtitures que le Pape n'auroit pas manqué de refuſer, & lorſque par le ſuccès de la derniere guerre en Italie, on pouvoit rétablir les choſes ſur l'ancien pied, le Cardinal de Fleuri trouva bon

bon de donner à la Maiſon d'Autriche, la propriété de ces deux Duchés, & ôta ainſi au St. Siege toute eſperance d'y revenir.

CHAPITRE VII.

DU DUCHE' DE MANTOUE & DU DUCHE' DE MODENE.

I.

DU DUCHE' DE MANTOUE.

DE MANTOUE.

MANTOUE eſt une des plus anciennes villes de l'Italie. La brieveté ne nous permet pas de rapporter ici les viciſſitudes qu'elle éprouva durant les guerres civiles des Romains, & d'ailleurs cela ne fait rien à notre ſujet. Après la chute de l'Empire Romain, elle fut la proye des Lombards, qui furent détruits par Charlemagne. Mais, comme nous le diſons ailleurs, les conquêtes, que ce grand Prince méditoit dans le voiſinage, & ſes ſucceſſeurs aiant été les héritiers de ſes Etats, ſans l'être de ſon courage & de ſes vertus, la plupart des villes de l'Italie devinrent le partage d'un grand nombre de petits Seigneurs, qui s'emparerent chacun de quelques villes. Ils les gouvernerent avec une Souveraineté abſolue qui dégenera en Tyrannie. Un de ces Tyrans gouvernoit Mantoue, vers l'an 1328, lorſque LOUÏS de Gonzague, s'étant fait donner le titre de Capitan, l'en chaſſa. On lui déféra la Seigneurie de la ville qu'il venoit de délivrer, & l'Empereur Char-

LOUIS de Gonzague.

DE MANTOUE.

Charles IV, ſe fit un plaiſir de la lui confirmer à titre de Vicaire de l'Empire. Il en jouït trente-deux ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à ſa mort, qui arriva l'an 1360, le quatre-vingt-troiſieme de ſon âge. Il avoit eu quatre fils; 1. GUI de Gonzague qui lui ſucceda dans la dignité de Capitaine de Mantoue. 2. Philippin, l'un des grands Capitaines de ſon temps: 3. Feltrin de Gonzague, duquel eſt deſcendue la famille de Novellara; 4. Conrad, qui eut une nombreuſe poſtérité. GUI mourut l'an 1369, & eut pour ſucceſſeur Louïs II, ſon fils.

1369.

Mantoue érigé en Marquiſat. 1433.

JEAN-FRANÇOIS, ſon petit-fils, qui ſuccéda l'an 1407, à François I, ſon pere, dans la charge de Capitan, fut élevé vingt-ſix ans après, c'eſt-à-dire, l'an 1433 à la dignité de Marquis de Mantoue par l'Empereur Sigismond, qui érigea ce Marquiſat en ſa faveur. Il en jouït juſqu'à l'an 1444, qui fut celui de ſa mort. Son fils LOUÏS III gouverna juſqu'en 1478, & eut de ſon mariage avec Barbe de Brandebourg, fille du Marggrave Jean, ſurnommé le Chimiſte, cinq fils & deux filles. 1. FREDERIC I, qui lui ſuccéda. 2. François de Gonzague, qui reçut la pourpre de Cardinal l'an 1464, & mourut en 1483. 3. Louïs de Gonzague, qui fut Evêque de Mantoue en 1483, & mourut l'an 1511. 4. Barbe, qui épouſa Evrard I, Duc de Wirtemberg. 5. Dorothée, qui fut mariée à Galeas Marie, Duc de Milan. 6. JEAN-FRANÇOIS de Gonzague, duquel ſont iſſus les Princes de la Maiſon de Sabionetta & de Bozzolo * & enfin Rodolphe de Gonzague, dont

* La Maiſon de Sabionetta & de Bozzolo eſt éteinte depuis l'an 1703, en la perſonne de Jean-François dernier Prince de Bozzolo. Celle de Caſtiglione ſubſiſte encore, & a pour Chef Ferdinand de Gonzague, Prince de Caſtiglione.

dont ſont deſcendus les Princes de Caſtiglione. DE MANTOUE.

FREDERIC I eſt loué dans l'Hiſtoire pour ſa piété, ſa généroſité, ſon amour pour les Belles Lettres. Son gouvernement fut moins brillant que celui de ſon Pere qui s'étoit ſignalé par ſa prudence & par ſon habileté à concilier les interêts des Princes d'Italie, qui le regardoient comme leur arbitre; mais ſi FREDERIC I n'eut pas les qualités qui aquierent une réputation brillante, il eut au moins celles qui font les bons Princes. Ses fils étoient, 1. François II, qui lui ſucceda en 1482. 2. Sigiſmond, Evêque de Mantoue, qui reçut le chapeau de Cardinal en 1500, & mourut en 1525. 3. Jean de Gonzague, qui eut une nombreuſe poſterité. FREDERIC I.

FRANÇOIS II s'attacha aux Venitiens durant les guerres d'Italie, au commencement du ſeizieme ſiecle. Il ſe ſignala au combat qui ſe donna ſur le bord du Taro, & en pluſieurs autres occaſions où il donna de grandes preuves de ſa bravoure. Louis XII le mit à la tête de ſes troupes l'an 1513, mais François s'étant apperçu qu'on n'avoit pas en lui toute la confiance qu'il demandoit, & que la France le ſoupçonnoit d'entretenir des intelligences avec le grand Capitaine Gonzales, contre lequel il devoit agir, il feignit une maladie, & prit ce prétexte feint pour ſe demettre du commandement qu'on lui avoit confié. Il commanda enſuite les troupes de l'Empereur Maximilien I, celles de Louis le More, Duc de Milan, puis celles de l'Egliſe, ſous le Pontificat de Jules II. Il eut même le malheur d'être fait priſonnier par les Venitiens, qui le mirent à la tête de leurs armées. Le Pape honora ſon mérite en lui conferant la dignité de Gonfalonnier de l'Egliſe. Il avoit pris alliance avec Iſabelle fille d'Hercule I, Duc de Ferrare, de laquelle il eut Frederic II qui lui ſucceda. 2. FRANÇOIS II.

DE MANTOUE. Hercule qui fut fait Cardinal en 1527 & mourut l'an 1463, & 3. FERDINAND duquel descendent les Princes de Guastalla, dont nous parlerons ensuite.

FREDERIC II. FREDERIC II est celui qui éleva la Maison de Gonzague à son plus haut degré de gloire & de puissance. Son mariage avec Marguerite, fille de Guillaume VIII, dernier Marquis de Montferrat, apporta cette belle succession à la Maison de Gonzague.

Lorsque l'Empereur Charles V eut declaré la guerre à Clement VII, qu'il tenoit même assiegé dans le Château St. Ange, Fréderic II entra dans la ligue qui se fit alors pour la délivrance de ce Pape; mais il se raccommoda bientôt avec l'Empereur, qui passant par Mantoue quelque temps après, & voulant s'attacher pour toujours ce Marquis, érigea le Marquisat de Mantoue en Duché. L'amitié de l'Empereur ne fut pas inutile à Frederic de Gonzague. Guillaume Marquis de Montferrat, son beaupere, en mourant l'an 1518 avoit laissé un fils nommé Boniface, qui vêcut jusqu'à l'an 1530, & qui ne se voyant point de posterité avoit institué pour son héritier Jean George son Oncle. Celui-ci quoiqu'engagé dans l'état Ecclésiastique, le quitta pour recueillir la succession, & rechercha en mariage Julie, fille de Frederic Roi de Naples. Mais ce mariage ne fut point consommé, & Jean George mourut au bout de trois ans.

Mantoue érigée en Duché.

1530.

Le Montferrat a-quis au Duc de Mantoue.

La Maison de Savoye prétendit le Montferrat, du chef d'Yolante, de laquelle nous parlerons plus bas dans l'article du Montferrat, & du chef de Blanche de Montferrat, qui avoit épousé Charles I, Duc de Savoye. Le Marquis de Saluce y prétendoit aussi du chef de Jeanne sœur de Blanche. Mais l'Empereur mit garnison dans

1533.

les

les places du Marquiſat vacant, & en revêtit le Duc de Mantoue. Frederic mourut l'an 1540, & laiſſa quatre fils; 1. FRANÇOIS III, qui lui ſucceda, & mourut ſans avoir eu d'enfans de ſon mariage avec Catherine, fille de l'Empereur Ferdinand I. 2. GUILLAUME qui ſucceda à ſon frere l'an 1550. 3. Louis de Gonzague, Duc de Nevers en France. 4. Frederic, Evêque de Mantoue & Cardinal. De Guillaume & de Louis ſe formerent deux branches dont la Cadette porta le nom de Gonzague-Nevers.

DE MANTOUE. FRANÇOIS III.

GUILLAUME I n'avoit que quatorze ans, quand ſon frere ainé mourut. Il fut élevé ſous la tutelle de ſa mere & de ſon oncle le Cardinal Hercule. Il épouſa enſuite Eleonor d'Autriche, ſœur de Catherine, de laquelle il eut Vincent I. Il mourut l'an 1587. En ſa faveur l'Empereur Maximilien I érigea le Montferrat en Duché.

GUILLAUME I. Erection du Montferrat en Duché.

VINCENT I s'aquit une eſtime univerſelle par ſa piéte & par l'amour qu'il porta aux perſonnes doctes. Ce fut lui qui inſtitua l'Ordre des Chevaliers du Précieux Sang. Il fut marié deux fois; la premiere avec Marguerite fille d'Alexandre Duc de Parme, la ſeconde avec Eleonor fille de François, Duc de Florence. Il en eut trois fils qui hériterent de ſes Etats ſucceſſivement; 1. François IV; 2. Ferdinand, & 3. Vincent II.

VINCENT I. Ordre du précieux Sang.

FRANÇOIS IV fut Duc de Mantoue, & de Montferrat, après la mort de ſon pere, arrivée en 1612, & mourut la même année, laiſſant de ſon mariage avec Marguerite de Savoie, Marie qui épouſa enſuite Charles II de Gonzague-Nevers.

FRANÇOIS IV.

FERDINAND qui étoit Cardinal, céda ſon Chapeau à ſon frere, ſe maria deux fois & n'eut point de poſterité. Il mourut l'an 1626, & eut

FERDINAND.

DE MANTOUE. VINCENT II. pour ſucceſſeur le Cardinal VINCENT II qui quitta la pourpre à ſon tour, pour épouſer Iſabelle de Gonzague, fille de Ferdinand Duc de Bozzolo.

Il ne jouit de ſes Etats qu'un an, & ſa mort cauſa de grands troubles, comme nous en touchons ailleurs quelque choſe. Comme la branche aînée des Ducs de Mantoue s'éteignoit en lui, celle de NEVERS prétendit avec juſtice de ſucceder.

BRANCHE DE NEVERS. On ſe ſouvient que nous avons dit ci-deſſus que Frederic II, premier Duc de Mantoue, eut un fils nommé Louis. Il vint en France, & épouſa Henriete de Cleves, héritiere de François de Cleves II, Duc de Nevers & de Rhetelois, ſon frere. Il eut d'elle Charles I, & mourut l'an 1595 après avoir été longtemps honoré de la confiance d'Henri IV, Roi de France, & s'être ſignalé au ſervice des Rois prédéceſſeurs d'Henri.

CHARLES I. CHARLES I de Gonzague-Cleves, Duc de Nevers, avoit rendu des ſervices importans à la Couronne de France, & comme il avoit du genie pour les négociations, cette Cour l'avoit employé utilement. Il étoit occupé à Rome pour ſes interêts, lorsqu'il apprit la mort du Duc Vincent II. Il partit auſſi-tôt pour ſe ſaiſir de la ſucceſſion ; mais l'attachement qu'il avoit témoigné pour la France, lui attira des contradictions de la part de l'Empereur Ferdinand II, du Roi d'Eſpagne, & du Duc de Savoye. La France prit ſes interêts avec tant de chaleur, qu'elle l'établit dans ſes Etats après bien des difficultés, & l'y affermit par le Traité de Cheraſque l'an 1631. Il mourut l'an 1637.

CHARLES II. Son fils CHARLES II mourut l'an 1631, c'eſt-à-dire, ſix ans avant ſon pere, & laiſſa CHARLES III qui ſuccéda à ſon ayeul, & Eleonor, qui fut mar-

mariée à l'Empereur Ferdinand III. De ce mariage sortit Eleonor, qui épousa Michel Roi de Pologne, & en secondes noces Charles-Leopold, Duc de Lorraine, qu'elle fit pere de Léopold Duc de Lorraine. C'est sur cette consanguintié que ce Duc fonde ses prétensions sur le Duché de Mantoue. CHARLES III prit alliance avec Isabelle Claire, fille de Leopold, Archiduc d'Autriche, de la branche du Tirol. Il en eut CHARLES IV, & mourut l'an 1665.

DE MANTOUE.

Prétensions du Duc de Lorraine sur le Mantouan sur quoi fondées

CHARLES III.

CHARLES IV.

Ce Prince se declara pour la France l'an 1700, & fit fortifier Casal & Guastalla, aux depends & pour le service de cette Couronne, à laquelle il abandonna même sa capitale. L'Empereur le mit aussi-tôt au Ban de l'Empire. La décadence des affaires des François en Italie, lui fut fatale, & il fut réduit à se retirer dans l'Etat de Venise, où il mourut l'an 1708. Il ne laissa point d'autres enfans qu'un fils naturel nommé Don Carlo de Gonzague, auquel on fait une pension sur la succession de Mantoue, & deux filles qui ont pris le voile. Lorsque les François évacuerent l'Italie, sa veuve qui étoit de la Maison de Lorraine d'Elbœuf, se retira en France, & mourut à Paris sur la fin de l'an 1710. La succession de Mantoue fut contestée entre les Ducs de Guastalla & de Lorraine, mais l'Empereur les mit d'accord en prenant possession du Mantouan, où il mit un Gouverneur, Celui qui en a aujourdhui l'administration est Henri Land-Grave de Hesse-Darmstadt. Le Montferrat fut donné au Duc de Savoye, dont la famille poursuivoit cette riche depouille depuis longtemps.

MAISON DE GUASTALLA.

Ducs de GUASTALLA.

FRederic premier, Duc de Mantoue, eut un troiſieme fils nommé FERDINAND, comme nous l'avons déja dit. Ce Prince ſe diſtingua par les vertus militaires. Il épouſa Iſabelle de Capoue, fille de Ferdinand Prince de Molfetta, de laquelle il eut ſix fils. Les deux plus remarquables, qui eurent lignée, furent CESAR I de Gonzague, Prince d'Amalfi, & Ottavio, duquel la poſterité finit l'an 1617 en la perſonne de ſon petit-fils de même nom. CESAR I mourut jeune, & laiſſa FERDINAND II, qui s'allia avec Victoire Doria fille de Jean André Doria, Prince de Melfi de laquelle il eut CESAR II, ANDRE', & Vincent qui étoit Vice-Roi de Sicile, l'an 1681, & mourut à Madrid l'an 1694 dans une extrême vieilleſſe. De Ceſar II & d'Iſabelle des Urſins, fille de Paul Jourdain, Duc de Bracciano, naquirent FERDINAND III qui ne laiſſa que deux filles, & VESPASIEN qui fut Vice-Roi de Valence en Eſpagne. Il ne laiſſa auſſi qu'une fille qui épouſa Thomas de la Cerda Grand d'Eſpagne. Ainſi la ſucceſſion de Guaſtalla revint à la poſterité d'André. Son fils VINCENT de Gonzague, ne put néanmoins en avoir la jouïſſance qu'en 1692. La Branche de Sabioneta & de Bozzolo, ayant manqué en 1703, l'Empereur donna l'inveſtiture de cet Etat au Duc de Guaſtalla, pour le conſoler apparemment du Duché de Mantoue qu'il lui refuſoit. Vincent mourut âgé de quatre-vingts ans, l'an 1714. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils ainé Antoine Ferdinand, né en 1687, lequel n'eſt pas encore marié. Son autre fils eſt Joſeph-Marie, né en 1690, leur ſœur Louïſe a épouſé François-Marie de Medicis, frere du Grand Duc Côme III,

III, ci-devant Cardinal, duquel nous avons parlé dans le ſecond Chapitre de ce Volume.

MAISON DE SABIONETA ET DE BOZZOLO.

MAISON DE SABIONETA ET DE BOZZOLO.

EN parlant des fils de LOUIS III de Gonzague, nous avons nommé JEAN-FRANÇOIS & RUDOLPHE qui formerent les Branches de SABIONETA, de BOZZOLO & de CASTIGLIONE. Nous allons traiter de ces deux branches, & commencerons par celle de Sabioneta & de Bozzolo.

JEAN FRANÇOIS fut Comte de Sabioneta. Il épouſa Antoinette del Balzo, fille de Pyrrhus Duc d'Andria. Il en eut trois fils, ſavoir, 1. Louïs I, Comte de Sabioneta, qui ſervit l'Empereur Maximilien; 2. Frederic Seigneur de Bozzolo, ce dernier épouſa Jeanne Urſini & n'eut point de poſterité; & 3. Pyrrhus Seigneur de Gazzolo & de St. Martin, mort en 1529. C'eſt de ce PYRRHUS que deſcend la Branche de St. Martin. Revenons à la premiere Branche qui eſt celle de Sabioneta.

LOUIS I épouſa Françoiſe de Fiesque, de laquelle il eut 1. Jean-Frederic Comte de Sabioneta qui épouſa Louiſe Palavicin; ce mariage fut ſterile; 2. LOUIS II, Comte de Sabioneta, & 3. Pyrrhus, Cardinal, mort en 1529.

LOUIS II, Comte de Sabioneta, ſurnommé Rodomont, épouſa Iſabelle Colonne de laquelle il eut Veſpaſien de Gonzague, Duc de Sabioneta, qui mourut l'an 1591. Veſpaſien eut trois femmes, & ne laiſſa qu'une fille, nommée ISABELLE, qui fut ſon héritiere, & épouſa Louïs Caraffe, Prince de Stigliano. Elle mourut en 1637, & n'eut qu'un fils Antoine, Duc de Mondragone, qui mourut avant elle; mais il avoit épouſé Helene Aldobrandin & en avoit eu une fille

MAISON DE SABIONETA ET DE BOZZOLO.

nommée Anne, Princeſſe de Stigliano. Cette Princeſſe heritiere de Stigliano, & qui prétendoit l'être auſſi de Sabioneta, du chef de ſon Ayeule, épouſa Philippe-Ramire de Guzman Duc de Medina de Las-Torres, qui pour faire valoir ces prétenſions, plaida juſqu'à l'extinction de toute la Maiſon de Sabioneta & de Bozzolo; mais ces procedures finirent en 1708 par l'inveſtiture qu'en obtint Antoine-Ferdinand de Guaſtalla.

PYRRHUS, dont nous avons parlé ci-deſſus, étoit Seigneur de Gazzolo & de St. Martin. Son fils aîné CHARLES, Comte de St. Martin, General de l'Empereur Charles V épouſa Emilie de Gonzague de laquelle il eut 1. Scipion de Gonzague, Cardinal, mort en 1593; 2. Pyrrhus de Gonzague General de l'Empereur; 3. Annibal de Gonzague Evêque de Mantoue; 4. FERDINAND, Comte de St. Martin, & Jule Ceſar Comte de Bozzolo, mort en 1605.

FERDINAND, Comte de St. Martin, fut General de l'Empereur Maximilien II, & mourut en 1603. De ſon mariage avec Iſabelle de Gonzague, fille d'Alphonſe Comte de Novellara, il laiſſa 1. SCIPION, Prince de Bozzolo; 2. Alphonſe, Marquis de Pomato, mort en 1669; 3. Charles, tué par ſes propres gens en 1637, 4. LOUIS, qui fut Gouverneur de Raab, & mourut en 1660; 5. Camille General des Venitiens, mort en 1658; & 6. ANNIBAL, Prince de l'Empire & Grand-Maître de la Maiſon de l'Imperatrice Eleonor. De ces ſix Princes, trois eurent poſterité, ſavoir Scipion, Louïs, & Annibal.

Ce dernier n'eut qu'un fils nommé Charles-Ferdinand, né en 1637 & mort en 1652, & une fille Marie-Iſabelle qui fut mariée premierement avec Claude Comte de Colalto, & en ſecondes no-

ces

ces, avec Sigismond Helfried de Diderichſtein. Elle mourut en 1702. MAISON DE SABIONETA ET DE BOZZOLO.

LOUIS n'eut qu'un fils, nommé Charles-Ferdinand, qui mourut en 1665 ſans heritiers.

SCIPION fils de Ferdinand diſputa la ſucceſſion de Sabioneta, & laiſſa ce procès à ſes enfans qui n'en virent point la fin. Il eut trois fils, ſavoir, Ferdinand Prince de Bozzolo, qui mourut ſans enfans en 1672. Charles Prince de St. Martin, qui mourut en 1666, & Jean-François, dernier Prince de Bozzolo, qui mourut en 1703 ſans poſterité. Avec lui s'éteignit celle de Jean-François de Gonzague; & la ſucceſſion de cette Maiſon paſſa à la Branche de Guaſtalla.

MAISON DE CASTIGLIONE.

RUDOLPHE de Gonzague, l'un des fils de Louis III, fut Seigneur de CASTIGLIONE & de SOLFERINO. Il fut General des Venitiens, & fut tué à Taro en 1494. Il avoit épouſé Catherine de la Mirandole dont il eut 1. LOUIS de Gonzague, & 2. Jean-François. Ce dernier eut beaucoup d'enfans.

LOUIS de GONZAGUE Seigneur de Caſtiglione & de Solferino, ſervit les Venitiens, & fut tué en 1521. Il eut de Paule d'Anguiſciola trois fils, Ferdinand de Gonzague, Alphonſe de Gonzague aſſaſſiné en 1592, & Horace qui mourut ſans enfans.

Ferdinand de Gonzague, premier Marquis de Caſtiglione, ſervit l'Eſpagne & eut quatre fils, 1. LOUIS né en 1568, mort en 1592, & canoniſé en 1621; 2. RUDOLPHE Marquis de Caſtiglione, aſſaſſiné en 1593; 3. FRANÇOIS, & 4. CHRISTIAN. Ces deux derniers furent tiges de deux branches.

MAISON DE CASTIGLIONE.

François de Gonzague Prince de Caſtiglione épouſa Bibienne de Pernſtein, de laquelle il eut 1. Louis de Gonzague Prince de Caſtiglione, dont la fille unique fut mariée à Charles Doria Duc de Turſis; 2. FERDINAND de Gonzague qui de ſon mariage avec Olimpe Sfortia, eut deux filles, ſavoir Aloiſia ou Louiſe mariée à Frederic de Gonzague, & Bibienne mariée à Charles Philibert d'Eſte; 3. JEANNE qui épouſa George Adam Comte de Martinitz. Ainſi a fini cette branche.

CHRISTIAN, Comte de Solferino, épouſa Marcelle Maleſpine. Leur fils unique Charles de Gonzague, fut Prince de Solferino, & enſuite de Caſtiglione après la mort de ſon Couſin Ferdinand, arrivée en 1675. Il eut pour fils 1. Ferdinand de Gonzague, Prince de Caſtiglione, né en 1649, qui de ſon mariage avec Laure fille d'Alexandre II, Duc de la Mirandole, a eu pluſieurs enfans; 2. François de Gonzague qui en 1716 épouſa à Madrid Iſabelle de Ponce de Leon Veuve du Duc d'Albe. 3. Louïs, Jeſuite; 4. & Chriſtierne de Gonzague. Il eut outre cela une fille nommée Louïſe, qui a été mariée au Comte Hippolite Maleſpine.

MAISON DE NOVELLARA.

L'Origine de cette Branche doit ſe prendre plus haut, & il faut remonter juſqu'à FELTRIN de Gonzague, quatrieme fils de Louïs de Gonzague, Chef de toute cette illuſtre famille. Il mourut en 1371, & laiſſa trois fils, 1. ODOARD de Gonzague; 2. GUI de Gonzague, & 3. GUILLAUME de Gonzague. Ce dernier eut quelques enfans. Mais on ne s'accorde pas ſur ſes deux freres. Quelques Genéalogiſtes font deſcendre d'Odoard les Princes de la Maiſon de Novellara d'au-

d'aujourdhui; d'autres les font deſcendre du Prince Gui ſon frere. MAISON DE NOVELLARA.

Quoiqu'il en ſoit, Odoard, ou ſon frere Gui, eut pour fils Jaques de Gonzague, qui fut pere de François de Gonzague Seigneur de Novellara.

JEAN PIERRE, fils de François, fut premier Comte de Novellara. Alexandre de Gonzague ſon fils fut Pere d'Alphonſe & de Camille. Le premier, ſavoir Alphonſe I, épouſa Victoire de Capoue, dont il eut Camille Comte de Novellara, & Iſabelle qui fut mariée à Ferdinand de Gonzague, Prince de Bozzolo. Du mariage d'Alphonſe II, avec Richarde Cibo fille de Charles Prince de Maſſa & de Carrara, naquirent CAMILLE Comte de Novellara en 1649, & Catherine qui a épouſé Juſtiniani Prince de Baſſano.

II.

DU DUCHE' DE MODENE.

CE n'eſt pas mon deſſein de parcourir entierement les deſcendans d'ASON d'ESTE. L'Hiſtoire de cette illuſtre famille demanderoit pluſieurs grands volumes, c'eſt une matiere qui ne peut être renfermée dans un eſpace auſſi reſſerré que celui qui lui eſt deſtiné dans cet ouvrage. La Maiſon d'Eſte poſſeda longtemps les Duchés de FERRARE & de MODENE. DE MODENE.

Thibaut d'Eſte, fils d'Aſon I, fut gratifié du titre de Marquis d'Eſte par l'Empereur Otton I. L'an 970, Boniface ſon fils ajouta aux biens paternels Mantoue, Verone, Lucques, Plaiſance, & Parme.

Sa fille unique la fameuſe MATHILDE d'Eſte, héritiere d'un ſi beau Païs, y ajouta encore Piſe, Spolette, Ancone, & la Toſcane; MATHILDE.

DE MODENE. Ainſi elle ſe vit en poſſeſſion d'une grande partie de l'Italie. Elle fut mariée premierement à Godefroi le Boſſu Duc de Flandre, enſuite à Aſon d'Eſte ſon couſin, dont elle ſe fit ſéparer. Elle épouſa en troiſiemes noces Guelphe V, Duc de Baviere, qu'elle quita encore. Son attachement pour Gregoire VII fit tort à ſa reputation, & les Ennemis de ce Pape, qui s'en fit beaucoup par ſes demêlés avec l'Empereur d'Allemagne, publierent qu'elle entretenoit avec Gregoire un commerce ſuſpect. En mourant elle laiſſa tous ſes biens au Siege de Rome, & cette liberalité lui attira les éloges du Clergé & les maledictions de ſes heritiers. Les Empereurs ont toujours conteſté la validité de cette donation, que les Papes ont bien fait valoir en toute occaſion.

ASON II, petit fils d'Albert, frere de Thibaut, épouſa Cunigonde fille & heritiere de Guelphe II, Duc de Baviere. De ce mariage ſortit Guelphe IV, Duc de Baviere, Tige des Ducs de BRUNSWIC & d'HANOVER d'aujourdhui. Après la mort de cette Princeſſe, Aſon épouſa Ermengarde, fille de Hugues Comte du Maine en France, de laquelle il eut Foulques d'Eſte, & de ce ſecond mariage ſont iſſus les Ducs de FERRARE. Un des deſcendans de Foulques, ſavoir NICOLAS III, Marquis d'Eſte & de Ferrare, Seigneur de Modene, de Reggio, de Forli, & de la Romagne, prit trois alliances: 1. avec Cecile de Carrara. 2. avec Pariſine Malateſta, & 3. avec Richarde fille de Thomas III, Marquis de Saluces. Il eut de ces trois mariages LIONNEL, BORSO, Hercule, & Sigiſmond.

LIONNEL. LIONNEL Marquis d'Eſte & de Ferrare mourut ſans poſterité, quoiqu'il eût été marié deux fois. BORSO ſon frere que d'autres prétendent être ſon fils, fut créé Duc de Modene par l'Empereur Fréderic III, & le Pape Paul II lui conféra

fera le titre de Duc de Ferrare. L'Hiſtoire nous depeint Borſo comme un Prince ſage, courageux, liberal & ami des Sciences. Il mourut dans le célibat, l'an 1471, l'année d'après l'Erection des deux Duchés. HERCULE ſon frere lui ſucceda, & c'eſt de lui que deſcendent les Ducs de Modene d'aujourdhui. SIGISMOND eſt tige de la Maiſon des Marquis de St. Martin. DE MODENE.

HERCULE s'allia avec Eléonor d'Arragon, fille de Ferdinand, Roi de Naples. Le Pape Sixte IV, & les Venitiens lui ſuſciterent des embarras, dont il ſe tira par ſa bonne conduite. Il mourut l'an 1505, & laiſſa entr'autres deux fils qui ſe diſtinguerent entre les Princes de ce temps-là; à ſavoir Alphonſe, qui comme aîné ſuccéda aux Etats de la Maiſon d'Eſte & Hipolite qui fut Cardinal. Ce dernier s'étant ſenti dès l'enfance un extrême penchant pour l'Etat Eccléſiaſtique, Jean Cardinal d'Arragon, ſon oncle maternel, lui reſigna l'Evêché de Strigonie, quoiqu'il ne fût alors âgé que de huit à neuf ans tout au plus. Alexandre VI le revêtit de la pourpre de Cardinal. Il avoit fait de grands progrès dans les Sciences, & la ſageſſe qui éclatoit dans ſes conſeils lui attira la confiance des plus puiſſans Princes de ſon temps, & les éloges d'un grand nombre d'Ecrivains. Il paſſa preſque toute ſa vie à voyager. Il mourut en 1520. HERCULE.

ALPHONSE I s'engagea dans la guerre des Florentins dont il commanda les troupes en 1508. Il rechercha l'amitié du Pape Alexandre VI, en épouſant ſa fille Lucrece de Borgia; mais Jule II, ſucceſſeur de Pie III, aiant enrepris de perdre la Maiſon d'Eſte, lui enleva Modene & Reggio. Leon X, qui fut exalté après la mort de Jule II, ne put pardonner à Alphonſe d'avoir autrefois commandé l'armée des Florentins, & n'ou- ALPHONSE I. 1505.

DE MODENE. n'oublia rien pour le chagriner. Le Duc eut toutes les peines du monde à éviter les embûches de cet irréconciliable ennemi, après la mort duquel, il prit le temps de la vacance du St. Siege, pour se saisir de Reggio, de Rubiera, & de quelques autres villes. Adrien VI ne vêcut pas assez longtemps & étoit d'ailleurs trop desintereſſé & trop homme de bien, pour lui faire une querelle; mais comme il y avoit tout lieu de croire que Clement VII, qui fut ensuite élu, ne laisseroit pas tranquilement passer cette action de vigueur, Alphonse s'assura de la protection de Charles V, avec qui il s'allia, à condition que ce Monarque le protegeroit contre la Cour de Rome. Lorsque les troupes Imperiales tenoient le Pape assiegé dans le Château Saint Ange, Alphonse enleva Modene, & par le Traité qui se fit ensuite entre Charles V, & Clement VII, il fut reglé que le Pontife donneroit l'investiture de Ferrare à Alphonse, lequel garderoit Modene & Reggio, comme Fiefs de l'Empire, & qu'il jouïroit de la ville de Carpi. L'Empereur avoit aussi promis à ce Duc de lui donner la fortereſſe de Novi, avec une de ses filles; mais le mariage ne se fit point, & Alphonse paia pour cette place soixante mille écus à l'Empereur auquel il s'attacha. Il le servit ensuite dans les guerres d'Allemagne. Il avoit épousé en premieres noces Anne Sforce, fille de Galeas-Marie Duc de Milan; ensuite il prit Lucrece, fille du Pape Alexandre VI, & après la mort de cette Princesse, il se maria secrettement avec Laure Eustochia, fille d'une famille bourgeoise de Ferrare. Cette derniere circonstance est à remarquer pour la suite de cette histoire.

Ses enfans. Le premier mariage fut sterile; du second sortirent 1. HERCULE II, qui succéda: 2. Hipolite, Archevêque de Milan, & Cardinal, l'un des grands

grands hommes de ſon temps *: 3. François Marquis della Maſſa, qui ne laiſſa qu'une fille nommée Marfiſe. Du 3. mariage qui fut clandeſtin, naquit Alphonſe d'Eſte, Marquis de Montechio. DE MODENE.

HERCULE II mourut en 1558. De ſon mariage avec Renée, fille de Louïs XII, Roi de France, il avoit eu 1. ALPHONSE II, qui fut ſon ſucceſſeur, & 2. Louïs qu'on appella le Cardinal de Ferrare. Henri II le nomma à l'Archevêché d'Auch, que ſon oncle avoit poſſedé, & Paul IV le fit Cardinal. Il fut deux fois en France, en qualité de Légat, & ſe trouva aux Etats de Blois en 1578. L'un des plus integres Hiſtoriens † de ce temps-là l'appelle *le tréſor des Pauvres, & l'ornement du Sacré College.* HERCULE II.

Alphonſe II ſe voiant ſans enfans, avant que de mourir, inſtitua pour ſon héritier César d'Eſte, fils d'Alphonſe d'Eſte, Marquis de Montechio. Le Pape Clement VIII prit cette occaſion pour réunir le Duché de Ferrare à l'Egliſe. Il prétendit que le pere de César d'Eſte étant né d'un mariage clandeſtin, ſon fils ne pouvoit ſuccéder à ce Fief, & depuis ce temps-là le Ferrarois eſt demeuré reuni à la Chambre Apoſtolique. ALPHONSE II. 1597.

César eut Modene & Reggio, dont l'Empereur Rudolphe II lui donna l'inveſtiture. Il en jouït trente ans, & mourut en 1628, laiſſant de ſon mariage avec Virginie de Medicis, fille de Côme I, Grand Duc de Florence, ALPHONSE III, ou plutôt I, Duc de Modene, qui lui ſuccéda: 2. Aloiſio d'Eſte, Marquis de Montechio & de Scan- CESAR.

* Et des plus riches Beneficiers, car il étoit Archevêque de Milan, d'Auch, d'Arles, & de Lyon, Evêque d'Autun, Abbé de Flavigni, &c.

† De Thou dans ſon Hiſtoire, Liv. 84. à l'année 1586.

DE MODENE. Scandiano, dont la fille unique Hippolite épouſa Borſo d'Eſte ſon oncle paternel. 3. Laure, mariée à Alexandre Pie, Duc de la Mirandole, & Borſo d'Eſte qui eut de ſa niece, Louïs Marquis de Scandiano; Foreſto qui porta enſuite le même titre, Céſar Ignace Marquis de Montechio, mort ſans lignée l'an 1713, & Angelique Catherine mariée à Philibert Emanuel, Prince de Carignan.

ALPHONSE III, ou I. ALPHONSE III avoit épouſé Iſabelle de Savoie, fille du Duc Charles-Emanuel. Cette Princeſſe qui étoit d'une piété extraordinaire, mourut en 1626, & voulut être enterrée en habit de Capucine. Le Duc qui l'aimoit très tendrement fut ſi touché de ſa mort, qu'il en prit un dégout du monde. Les Etats de ſon Pere dont il hérita deux ans après, ne furent point capables de l'y retenir. Il entra chez les Capucins, après avoir remis ſes Etats à FRANÇOIS ſon fils aîné, & fit les vœux de Religion. Il mourut Capucin l'an 1644, âgé de 53 ans. Son nom de Religion étoit Frere Jean-Baptiſte.

Il meurt Capucin.

FRANCOIS I. 1629. FRANÇOIS I ſuccéda à ſon pere en 1629. Sa ſageſſe lui ſervit beaucoup dans les conjonctures dangereuſes où il ſe vit. Les guérres qui troublerent l'Italie de ſon temps, ne ſervirent qu'à faire connoitre ſa bravoure & ſes autres belles qualités qui lui firent déferer le commandement de l'armée des Princes conféderés d'Italie, en 1643, & en 1656 il avoit commandé l'armée de France, qui fit le ſiege de Valence ſur le Pô, en Lombardie. Il prit trois Alliances, la premiere avec Marie Farneſe, fille de Rainuce Duc de Parme, de laquelle il eut ALPHONSE II, Duc de * Modene, ſon ſucceſſeur. Iſabelle & Marie, qui

* Pluſieurs regardoient les Deſcendans d'Alphonſe, fils de Laure Euſtochie, comme une Maiſon nouvelle, & Digitized by Google

qui épouſerent ſucceſſivement Rainuce II, Duc de Parme; Amauri qui mourut au ſiège de Candie, & Eleonor, Religieuſe aux filles de Ste. Therèſe à Modene. Il épouſa en ſecond lieu Victoire Farneſe ſœur de Marie, ſa premiere femme. De ce ſecond mariage naquit Victoire, laquelle ne vêcut que ſept ans. Sa troiſieme femme fut Lucrece Barberin, fille de Thadée, Prince de Paleſtrine, de laquelle il eut Renaud. DE MODENE.

ALPHONSE II ſuivit les traces de ſon pere, & commanda pluſieurs fois les Armées de France en Italie. Il ne poſſeda ſon Duché que quatre ans, & mourut d'une goute remontée l'an 1662. Il avoit épouſé Laure Martinozzi, fille de Jérôme Martinozzi, Romain, & de Marguerite Mazarin, ſœur aînée du fameux Cardinal Mazarin. De ce mariage ſortirent 1. Marie Beatrix Eleonor, mariée à Jaques II, Roi d'Angleterre, morte à St. Germain en Laie en 1718. 2. FRANÇOIS II, qui ſuccéda au Duché de Modene. ALPHONSE IV ou II. FRANÇOIS II.

Ce Prince n'avoit alors que deux ans, & il fu élevé ſous la Tutelle de la Ducheſſe ſa mere. Il épouſa en 1692 Marguerite-Marie-Françoiſe Farneſe, fille de Rainuce II, avec laquelle il ne vêcut que deux ans; il mourut l'an 1694 ſans laiſſer de poſterité.

RENAUD, ſon oncle, avoit reçu le chapeau de Cardinal l'an 1686; mais il le quitta après la mort de ſon neveu. Il s'attacha à la Maiſon d'Autriche, & épouſa en 1695 Charlotte Felicité, fille de Jean Fréderic, Duc d'Hanover, belle-ſœur de l'Empereur Joſeph. Cet engagement le determina dans la derniere guerre. En RENAUD.

1702

& non pas comme une continuation de l'ancienne Maiſon de Modene, qu'ils conſiderent comme éteinte avec Alphonſe II en 1597.

DE MODENE. 1702 il livra la forteresse de Berfello aux Imperiaux; mais les François lui en marquerent leur ressentiment l'année d'après, & le dépouillerent de ses Etats. Lorsque leurs affaires furent ruinées en Italie, il fut rétabli en 1706.

Ses enfans

De son mariage avec Charlotte Felicité d'Hanover, il eut 1. Benedicte-Ernestе-Marie, née le 18 Aout 1697. 2. François-Marie, qui lui a succedé, né le 2 Juillet 1698. 3. Amelie-Josephe née le 25 Juillet 1699. 4. Jean Fréderic né le 1 Septembre 1700; & 5. Henriette née le 27 Mai 1702, mariée en 1725 au Duc Antoine de Parme.

Ce Prince voyant le Duc d'Orleans, Regent de France, devenu l'arbitre de l'Europe, rechercha son alliance, & maria son fils aîné avec Charlotte-Æglé de Valois, fille de ce Duc. Cette Princesse ayant passé en Italie avec le Prince son époux, fut sans le vouloir la source d'une mesintelligence entre son beaupere & son mari. Ces querelles domestiques, dont le veritable motif n'a jamais été publié, furent cause que le Prince & la Princesse furent longtemps absens de Modene, & voyagerent en diverses villes d'Italie.

Ce Prince, comme ami & Vassal de l'Empereur, prit part à la derniere guerre d'Italie; son païs en souffrit beaucoup. Il se mit à couvert de l'orage en se retirant à Bologne, d'où après la paix il retourna à Modene. Il y mourut le 26 Octobre 1737, âgé de 83 ans.

INTERETS DE DIVERS PRINCES D'ITALIE.

Interêt des Princes d'Italie.

LES INTERETS de divers Princes de l'Italie, sont d'en maintenir la tranquillité. Ils ne sont point assez puissans pour esperer qu'ils puis-

puiſſent s'accroître par la guerre. Les voiſins dont ils ſont environnés leur ſont trop ſupérieurs; mais ils peuvent augmenter leurs Etats par des Alliances, de la maniere que la plupart des familles d'Allemagne en ont uſé, en attirant à elles par des mariages, les ſucceſſions de quantité de petits Seigneurs dont il y a un très grand nombre en Italie. DE MODENE.

L'Italie eſt riche en petits Souverains, comme les Ducs de Monaco de la Maiſon de Grimaldi, fondue en celle de Matignon en France, les Ducs de Maſſa, la Maiſon de Cibo, le Prince de Melfi, le Duc de Turſis de la Maiſon de Doria, de celle de Buoncompagno, & quantité d'autres, qui n'ont que peu ou point d'influence ſur les revolutions auxquelles l'Europe a été ſujette depuis le commencement de ce ſiecle.

CHAPITRE VIII.

DE LA PUISSANCE TEMPORELLE DU PAPE.

IL n'eſt point queſtion dans ce Chapitre de l'autorité du Pape dans les matieres qui appartiennent à la Religion. Tout le monde ſait que le ſaint Siege poſſede des Etats qui ne reconnoiſſent point d'autre Souverain. C'eſt en cette qualité, que les diverſes branches du Chriſtianiſme ne peuvent lui conteſter, que nous l'allons examiner dans ce Chapitre. J'expliquerai quels ſont ces Etats, comment il les a aquis, comment il les gouverne, ſes interêts par rapport aux autres Puiſſances, & ceux de ces DU PAPE.

DU PAPE. ces mêmes Puiſſances à ſon égard. Je traiterai cette matiere ſincerement, ſans paſſion, & je tâcherai que ce ſoit ſur de bons guides; & ſi je ne puis me diſpenſer de parler des prétenſions que quelques Papes ont oſé former ſur l'autorité temporelle des Rois, ce ſera ſans m'appeſantir ſur ce Syſtême odieux, dont on eſt heureuſement revenu dans preſque tous les Païs de l'Europe.

Quoique toute l'antiquité ſe ſoit accordée à regarder l'Evêque de Rome, comme le ſucceſſeur de St. Pierre, & ſon Siege comme le centre de l'unité, le point de vue ſous lequel nous l'enviſageons ici ne nous oblige point à remonter ſi haut. Il ſuffit de commencer à l'an 312, époque remarquable par l'édit que l'Empereur Conſtantin & Licinius, ſon Collegue, donnerent enſemble à Milan pour faire ceſſer les perſecutions auxquelles les Chrétiens avoient été expoſés depuis la premiere predication de l'Evangile. Comme Rome étoit la Capitale de l'Empire, & de l'idolatrie en même temps, ſes Evêques étoient encore plus expoſés que les autres à toutes les vexations que ſouffroit l'Egliſe. St. Euſebe tenoit alors la Chaire de St. Pierre. De XXXI Pontifes qui l'avoient remplie avant lui, St. Zephyrin étoit le ſeul qui fût ſorti de ce monde par une mort naturelle, tous les trente autres avoient été immolés, comme autant de victimes. Tous ces Papes étoient bien éloignés de poſſeder des richeſſes; ils n'avoient herité de St. Pierre que ſes chaines. Toujours à la veille d'être trainés au Martyre, ils ne theſauriſoient que pour le Ciel.

La converſion de Conſtantin mit les choſes ſur un pied tout different. L'Egliſe devint floriſſante, & cet Empereur porta très loin ſa veneration pour les Evêques. Non content de les

tirer

tirer de l'oppreſſion, il les combla de faveurs, DU PAPE.
& leur donna des marques éclatantes de ſa liberalité. Il leur remettoit de grandes ſommes pour les diſtribuer aux fideles qui étoient dans l'indigence, & les depenſes qu'il fit en Afrique & en d'autres Provinces éloignées, font connoître qu'il ne negligea point l'Egliſe de Rome, qui étoit ſous ſes yeux. Je n'ai garde de mettre au nombre de ſes liberalités qui ſont réelles, la fable de ſa fameuſe donation à l'Egliſe Romaine. Dans des temps d'ignorance, on a pu ſuppoſer cette chimere, pour appuyer une poſſeſſion dont on ne connoiſſoit pas alors la veritable origine. Mais pourquoi dans un ſiecle auſſi éclairé que le nôtre renouveller une ſuppoſition ſi mal concertée; après qu'un des plus vertueux Evêques de France *, en parle ainſi dans ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique: „ Pour la „ donation de cet Empereur, la fauſſeté en eſt „ ſi évidente, & ſi bien juſtifiée par les impertinences de ſa tiſſure, & par les fautes contre la Chronologie, & contre l'Hiſtoire, dont „ elle eſt toute remplie; que je croirois abuſer „ de la patience des lecteurs, ſi je m'amuſois „ à la refuter".

Ce Prince voulut que l'autorité ſpirituelle des Evêques s'exerçât en liberté, & il employa ſouvent le pouvoir ſuprême de ſa dignité pour les rendre reſpectables à ſes ſujets. Il ſuivit même leurs Conſeils pour s'oppoſer aux progrès de l'hereſie. Mais il ne ſe défit de la Puiſſance temporelle, ni au temps où l'on ſuppoſe qu'il reçut la Batême des mains du Pape Sylveſtre; ni lorſqu'il quitta le ſejour de Rome pour la ville de Byſance, dont il fut le nouveau fondateur, &

* Antoine Godeau, Evêque de Vence, *Hiſt. Eccleſ. L.* 4. à l'an 324.

DU PAPE. & à laquelle il donna son nom. Il commanda en maître toute sa vie dans l'ancienne & dans la nouvelle Capitale de l'Empire. Il partagea l'Empire entre ses enfans, & mourut l'an 337. Constantin qui étoit l'aîné eut l'Espagne, la Gaule, & tout ce qui est au-deçà des Alpes à notre égard. Constantius le second eut l'Asie, l'Orient, & l'Egypte. Constant qui étoit le plus jeune, eut l'Italie, l'Afrique, la Sicile & l'Illyrie. Constantin le Grand avoit aussi des Neveux, à deux desquels il fit une assez bonne part de sa succession, savoir Dalmace à qui il donna le titre de Cesar avec la Thrace, la Macedoine & l'Achaye; & Hannibalien qui eut le titre de Roi avec la Cappadoce, le Pont & l'Armenie. Mais ces deux neveux n'en jouïrent guere. Les soldats les sacrifierent peu après avec leur pere, en protestant qu'ils ne vouloient point d'autres maîtres que les fils de leur Empereur. En effet ceux-ci profiterent de l'évenement; Constantius prit la Thrace & la Cappadoce, & Constantin eut l'Achaye & la Macedoine. Constantius eut ensuite une guerre contre les Perses ses voisins; tandis que Constantin son frere étoit entré en different avec Constant touchant l'Afrique & l'Italie. Constant dissimula sa haine pendant trois ans, & l'an 340, sous prétexte d'envoyer du secours à Constantius contre les Perses, il fit marcher des troupes qui surprirent Constantin, & le tuerent près d'Aquilée, alors l'Empire fut reduit à deux parties, parce que Constant joignit à la partie qu'il avoit heritée, celle qui étoit à Constantin son frere. Il fut tué lui-même, après avoir été supplanté par Magnence qui s'empara de l'Empire.

Jules, frere de Constantin, pere de Dalmace & d'Hannibalien, qui furent tués comme lui,

lui, avoit encore deux autres fils, ſavoir Gallus & Julien. Ils avoient été épargnés par mépris, le premier à cauſe qu'il étoit malade, & qu'on le croioit fort près de ſa mort, & l'autre parce qu'il avoit à peine huit ans. Un Evêque les fit élever dans la Cappadoce, on eut ſoin de les inſtruire, on leur fit même prendre l'emploi de lecteurs dans l'Egliſe. Après la mort de Conſtant l'an 350, Conſtantius, ſon frere, qui reſtoit ſeul des trois fils de Conſtantin, choiſit Gallus pour lui confier l'Orient, pendant qu'il iroit mettre à la raiſon l'uſurpateur Magnence. Gallus avoit alors vingt-cinq ans. L'Empereur non content de lui conferer la dignité de Céſar, lui donna ſon nom, & on le trouve appellé Conſtantius, de même que ſon bienfaiteur. Ce jeune Prince choiſit ſa Cour à Antioche, & jouït à peine quatre ans de ſon pouvoir. Les Juifs ſe ſouleverent dans la Paleſtine. Il eut quelques avantages ſur eux, & enſuite ſur les Perſes. Ces bons ſuccès l'enorgueillirent. Devenu cruel & inſolent, il fut accuſé de ſe vouloir faire Empereur. Conſtantius qui étoit fort jaloux de ſon pouvoir, l'attira en Occident, le fit arrêter, ſon procès fut fait, & il eut la tête coupée à Flanone, ville d'une Iſle de l'Iſtrie. Il avoit regné depuis l'an 351 juſqu'en 354. DU PAPE.

Julien, ſon frere, le voyant Céſar, avoit quitté ſa retraite de Cappadoce, & étoit venu en Grece pour y continuer ſes études. On lui fit un crime de ce voyage; il ſe juſtifia; on le fit venir à Côme près de Milan, il vit l'Empereur qui lui permit de retourner en Grece, & il alla étudier à Athenes. Il y avoit déja trois ans qu'il avoit pris du goût pour le Paganiſme. Batiſé dès l'enfance, il fut Chretien juſqu'à vingt ans; l'Aſie commença à lui gâter l'eſprit par les ſuperſtitions, la Grece acheva & le confirma dans l'Ido-

DUPAPE. l'Idolatrie. Conſtantius avoit eu le bonheur de remporter une grande victoire ſur Magnence en Septembre 351, & cet uſurpateur ayant encore été vaincu dans les Gaules, s'étoit lui-même ôté la vie à Lyon, après un regne de trois ans & demi. Tandis que Julien étudioit à Athenes, & diſſimulant ſon amour pour le Paganiſme, affectoit de paroître encore Chretien, Conſtantius ſe livroit aux Ariens, & par une faveur declarée facilitoit les progrès de cette hereſie. Vers la fin de l'an 355, les Barbares ravagerent les Gaules; Conſtantius rappella Julien, le fit Céſar, & l'envoya pour les reprimer, tandis que lui-même demeureroit en Italie, pour ne pas trop s'éloigner des autres parties de l'Empire. Julien vainquit pluſieurs fois les Barbares, & les repouſſa au-delà du Rhin. Ce ſuccès le rendit ſuſpect à l'Empereur qui étoit lui-même en Aſie. Ce Prince défiant lui envoya demander une partie de ſes troupes pour les employer
360. contre les Perſes. Ces ſoldats étoient nés la plupart dans les Gaules, où ils avoient leurs femmes & leurs enfans. Ils ſe mutinerent, prirent les armes, & declarerent Julien Auguſte, malgré lui, à Paris, où il faiſoit ſon ſejour ordinaire. Julien paſſa dans la Pannonie, & s'arrêta à Naiſſe, pendant que ſes forces s'aſſembloient. Ce fut-là qu'il leva le maſque & fit profeſſion ouverte du Paganiſme. La mort de Conſtantius en 361, lui fit preſſer le voyage de Conſtantinople, où il fut declaré Empereur. Heureuſement ſon regne fut court; car bien qu'il eût de très belles qualités, ſon apoſtaſie & l'application continuelle qu'il donnoit au retabliſſement du paganiſme, lui avoit donné une grande averſion pour les Chretiens qu'il tâcha de pervertir par toutes ſortes de voyes. Jovien, ſon ſucceſſeur, ne regna pas aſſez pour remedier

dier à ces maux, puiſqu'il ne jouït de l'Empire que ſept mois & quelques jours. Valentinien, à qui la dignité Imperiale fut decernée, choiſit ſon frere Valens pour Collegue, & alla établir ſa reſidence à Milan, où Conſtantius avoit eu la ſienne. Valens eut Conſtantinople pour ſa Capitale. Valentinien mourut en 375, & ſa liaiſon avec St. Ambroiſe marque l'orthodoxie de ſa foi; mais ſon frere Valens fut protecteur de l'Arianiſme.

DU PAPE. 364.

Concluons de ce détail deux choſes qui ſont à remarquer. Depuis que Conſtantin le Grand ſe fut dégouté de Rome, par les obſtacles que les Payens apportoient au plan qu'il avoit formé d'y abolir les anciennes ſuperſtitions, il s'attacha à faire fleurir ſa nouvelle ville, & y attira de nouveaux habitans qu'il tira de Rome & des Provinces. Ses ſucceſſeurs embellirent Conſtantinople, & Rome fut negligée. Les Empereurs qui regnoient en Occident préférerent le ſejour de Milan, que les Prefets d'Italie differens du Prefet de Rome, avoient orné, & d'où ils étoient plus à portée de donner leurs ſoins aux Gaules, à l'Eſpagne, & aux autres Païs de leur Domination. Rome perdoit de jour en jour ſon ancienne ſplendeur. Son Siege conſervoit toujours ſa dignité entre les autres Egliſes; mais il s'en falloit bien que le Pape eût alors une autorité temporelle ſur la ville où il reſidoit. Conſtantius Arien, Julien infecté du Paganiſme, Jovien Catholique à la verité, mais occupé dans l'Orient depuis ſon Election juſqu'à ſa mort, ne ſongerent à rien moins qu'à agrandir le pouvoir temporel de l'Egliſe Romaine.

L'exemple de Conſtantin avoit operé. Ses liberalités envers les Egliſes avoient excité le zèle des riches Chretiens. Les temples conſa-

DU PAPE. crés au vrai Dieu furent bâtis & ornés avec magnificence. On pourvut à leur entretien, & à celui des Miniſtres ſacrés par des donations conſiderables, & avec le temps les Evêques affranchis de l'indigence eurent des rentes, des terres, des châteaux. Mais c'étoient des richeſſes ſans autre autorité que la ſpirituelle. Pour arriver aux premiers fondemens de l'autorité temporelle du St. Siege, il faut deſcendre juſqu'à l'Empire de Léon l'Iſaurique, ſurnommé l'Iconoclaſte. Juſqu'à cette époque, Rome ſoumiſe aux Empereurs, avoit de leur part un Gouverneur comme les autres villes, & ce Gouverneur relevoit lui-même d'un ſuperieur à qui les ordres de l'Empereur étoient addreſſés.

Sous l'Empire de Juſtin II, les Lombards, Germains d'origine, qui avoient demeuré depuis longtemps dans la Pannonie, c'eſt-à-dire, dans une partie de l'Autriche & de la Hongrie, en ſortirent au printemps de 568. Ils entrerent dans la Venetie. Alboin leur Roi y prit Vicenze & Verone, laiſſa Padoue & Mantoue ſur le côté; paſſa dans ce qu'on appelle aujourdhui le Milanez, entra à Milan au mois de Septembre 569, & attaqua Pavie qu'il prit après un Siege de trois ans. La peſte avoit peu auparavant ravagé ce même Païs, & la famine étoit alors en Italie. Il fut tué par l'artifice de ſa femme en 572, trois ans & demi après ſes conquêtes en Italie.

Le Gouverneur d'Italie reſidoit à Ravenne, d'où il donnoit ſes ordres aux autres villes, qui étoient encore ſoumiſes à l'Empereur. Rome en étoit une, comme on a dit, & avoit ſon Gouverneur comme les autres. Ces villes compoſoient un Etat que l'on appella l'Exarcat, & le Gouverneur General étoit appellé Patrice, & enſuite *Exarque*. C'étoit ce que nous appellerions

rions aujourdhui un Viceroi. L'autorité de ces Patrices étoit soutenue par des corps de troupes qui campoient aux environs de Rome, ou de Ravenne ; & ces troupes avoient servi quelque temps à repousser les irruptions des Barbares. Les Herules avoient commencé, les Ostrogoths avoient suivi. Belisaire les avoit affoiblis, Narsès en avoit achevé la defaite, & avoit eu le gouvernement d'Italie pour recompense. Les Romains peu contens de lui, avoient porté l'Empereur à le rappelier. Narsès piqué d'une si noire ingratitude, avoit appellé les Lombards, qui y fonderent un Royaume. Les Rois Ostrogoths avoient choisi Ravenne pour leur capitale, & Longin qui succeda à Narsès y resida aussi. Les Lombards étoient Ariens, & il y avoit beaucoup de Payens avec eux. Ils firent leur capitale de Pavie. DU PAPE.

Les successeurs d'Alboin aussi guerriers & aussi entreprenans ne se bornerent pas à ses conquêtes, ils en entreprirent de nouvelles. Differens chefs ou Ducs de cette Nation se jetterent dans les Gaules & dans les Etats de Gontran Roi de Bourgogne, mais il furent surpris & defaits par un General de Gontran, & obligés de livrer Aoste & Suse. On ne leur accorda même la paix qu'à condition d'un tribut annuel que deux de leurs Rois payerent, & dont leurs successeurs s'affranchirent. Rechassés en Italie, ils ne songerent plus qu'à la conquerir. Les Empereurs y tenoient des Generaux, à qui, outre les troupes ordinaires, ils envoyoient de temps en temps des renforts, mais l'Empire attaqué par les Sarazins fut hors d'état de continuer ces secours. Les Lombards prirent le dessus, & pour achever de les fortifier, Agilulfe l'un de leurs Rois abjura l'Arianisme vers l'an 593. Ses successeurs étendirent leur domination & leurs conquêtes jusqu'aux

DU PAPE. portes de Rome, en soumetant la Toscane; & enfin il ne resta plus à l'Empire d'Orient en toute l'Italie que Rome & son territoire, Ravenne, la Pentapole, la Pouille & la Calabre. L'autorité de l'Empereur diminuoit peu à peu. Tout se sentoit de l'éloignement du Souverain, & de la foiblesse du gouvernement. Les commandans des villes & les officiers particuliers se croyoient en droit d'expliquer les ordres de l'Exarque suivant leurs interêts & leur caprice: la jalousie du commandement entretenoit ces divisions, & la crainte seule des Lombards les tenoit unis en apparence, quoiqu'ils fussent suspects & odieux les uns aux autres. Cette desunion ne donnoit pas au peuple une idée fort avantageuse de la Cour qui n'y pouvoit remedier.

Ce fut dans ces circonstances que Léon l'Isaurien entreprit de detruire les Saintes Images. Cet homme né dans la plus basse condition, étant encore jeune avoit trouvé par hazard deux Juifs qui furent surpris de sa bonne mine, & lui predirent qu'il seroit Empereur. Pour preuve qu'ils lui parloient sincerement, ils demanderent qu'il leur promît avec serment de leur accorder ce qu'ils lui demanderoient lorsqu'il seroit sur le trône. Il s'y engagea sans peine. Il quitta sa profession d'Anier, s'enrola, se distingua dans l'armée par sa valeur, s'éleva aux dignités par des occasions favorables sous plusieurs Empereurs, & devint Empereur lui même en 717. Les deux Juifs qui lui avoient promis cette dignité vinrent le trouver, & lui demanderent l'aboliton de l'Idolâtrie. Il traitoit d'Idoles les images que les Chretiens avoient dans leurs Eglises. Il tint parole, mais avec precaution, & en 727 quand il se crut bien affermi sur le trône, il commença par Constantinople, où cette nouveauté excita de grands troubles. Il voulut faire la même chose en Italie, sur-

tout

tout dans Rome, & forcer le Pape à être iconoclaſte comme lui. Il envoya à Paul, qui étoit alors Exarque, des Edits ſolemnels par leſquels il proſcrivoit le culte des images, ordonnoit qu'on les efaçât de toutes les Egliſes, & declaroit rebelles tous ceux qui ne defereroient pas à ces conſtitutions Imperiales. Il éprouva combien la Majeſté ſans la force eſt impuiſſante. Son pouvoir en Italie ne ſe trouva pas proportionnée au ſtyle imperieux de ſes Edits, & le Pape Gregoire II qui étoit alors ſur la chaire de St. Pierre fut aſſez puiſſant à Rome, pour y en empêcher la publication. Ce Pape mourut vraiſemblablement ſur ces entrefaites, & ſon ſucceſſeur Gregoire III fut éiu environ un mois après; delà vient que quelques-uns les confondent, ſur-tout les Grecs. On doute auquel des deux étoit addreſſée la Lettre que Leon écrivit. Ce Prince accoutumé à être obéi ſans replique dans l'Orient, entra en fureur quand il ſut que ſes ordres n'avoient pas été executés à Rome. Il en écrivit au Pape en Souverain irrité, & le menaça de le faire enlever comme un rebelle & de l'envoyer en exil. La réponſe fut pleine d'une fermeté pontificale. Gregoire le fit ſouvenir que pendant dix ans il avoit cru comme l'Egliſe, & que tout à coup au-lieu de conſulter le Patriarche Germain que Léon avoit au contraire perſecuté, après n'avoir pu le ſuborner, il s'étoit livré à Théodoſe Evêque d'Epheſe; c'étoit un des Prélats qui par complaiſance étoient entrés dans l'eſprit de l'Empereur. Il explique l'uſage des ſaintes images, diſculpe d'Idolatrie ceux qui les honorent. L'Empereur avoit demandé qu'on aſſemblât un Concile. Le Pape répond qu'il ne lui ſemble pas à propos. „ C'eſt vous, dit-il, qui „ perſecutez les images, arrêtez & vous tenez en „ repos, le monde ſera en paix, & les ſcanda- „ les ceſſeront. Suppoſez que le Concile eſt aſ- „ ſem-

DU PAPE.

731.

DU PAPE. „ ſemblé, où eſt l'Empereur pieux pour y prendre Séance ſelon la coutume, recompenſer „ ceux qui parleront bien, & pourſuivre ceux „ qui s'écartent de la Verité? Les Egliſes jouiſſoient d'une paix profonde, quand vous avez „ excité les combats & les ſcandales. Ceſſez, „ & il n'eſt point beſoin de Concile". Il le prend encore par ſon propre interêt, en lui repreſentant que tout l'occident eſt revolté contre lui depuis qu'on y a appris les violences qu'il a fait exercer à Conſtantinople: „ on a renverſé vos images; „ on les a foulées aux pieds. Les Lombards „ & autres peuples du Nord ont fait des courſes „ dans la malheureuſe Decapole, & ont pris Ravenne même, d'où ils ont chaſſé vos Magiſtrats & en ont mis de leur part. Ils veulent „ traiter de même vos places les plus proches „ de nous, & Rome auſſi, ſans que vous puiſſiez nous defendre. Voilà ce que vous vous êtes „ attiré par votre imprudence.

Les revoltes dont parle cette Lettre, étoient un effet aſſez naturel de l'horreur qu'inſpiroit aux peuples les violences que Léon employoit pour faire recevoir ſon hereſie. Rome & les autres villes d'Italie qui lui obéiſſoient encore, la temoignerent par le renverſement de ſes Statues. Les Lombards & d'autres peuples qui ne reconnoiſſoient point ſon autorité firent de même. Son Exarque voulut executer l'ordre à Ravenne, tout ſe ſouleva contre lui. Luitprand Roi des Lombards ſaiſiſſant cette occaſion, aſſiegea la ville & la prit. Gregoire II, qui vivoit alors, fit ce qu'il put pour prévenir la perte de l'Italie, & défendre les villes Imperiales contre les entrepriſes des Lombards. Il engagea même les Venitiens chez qui l'Exarque s'étoit refugié, à le ſecourir, en reprenant Ravenne, comme ils firent. Léon fut moins touché de ce ſervice que de la contradiction.

tion qu'il trouvoit à ſes Edits. Le Pape étoit aimé à Rome comme un bon pere. Il étoit en grande conſideration non ſeulement dans cette ville, mais dans toute l'Italie. Ses prédeceſſeurs avoient rendu leur ſiege reſpectable, non ſeulement par leur pieté & par la prééminence de leur ſiege, mais encore par l'excellent uſage des revenus qu'ils tiroient de differens endroits de la Chretienté. Ils les employoient à l'ornement des Autels & au ſoulagement des pauvres. Ceux de Rome & de toute l'Italie y trouvoient un azyle & un ſecours aſſuré dans une charité ſans bornes, qui attiroit aux Papes la veneration & l'attachement de tous les citoyens de Rome. Autrefois Conſtantius en avoit tiré le Pape Martin; mais les temps étoient changés. Léon ſentoit qu'il ne lui ſeroit pas aiſé d'agir en maître au milieu d'un Peuple qui avoit autant d'averſion pour lui que de tendreſſe pour le Pape. Trois hommes ennemis de Gregoire, étoient diſpoſés à le tuer. Marin Gouverneur de Rome eut ordre de les favoriſer. Leur conſpiration contre le Pape fut decouverte par les Romains, à qui le Pontife étoit très cher, ils en firent mourir deux & l'autre ſe fit moine. L'Exarque eut commiſſion de ſe defaire du Pape, & d'en ſubſtituer un autre plus complaiſant à ſes volontés. L'Exarque voulut ſe joindre à Luitprand contre le Pape qui l'avoit fait chaſſer de Ravenne; ce Prince qui entendoit ſes interêts, ne donna point dans ce plan, & commanda au contraire à ſes troupes de ſoutenir les Romains. Ceux-ci ainſi fortifiés deconcerterent les meſures que l'Exarque avoit priſes pour être le plus fort à Rome. Il ne le fut pas même à Ravenne, le peuple en fureur le maſſacra dans une ſedition. Le Gouverneur de Naples & ſon fils eurent le même ſort: le ſoulevement alla ſi loin que tous les peuples DU PAPE.

DU PAPE. de l'Italie, où l'Empereur avoit voulu faire executer ſes Edits, propoſerent d'élire un nouvel Empereur, & de le conduire à la tête d'une Armée à Conſtantinople. Les Grecs accuſerent le Pape d'avoir ménagé ce mécontentement general. Il faut convenir qu'il ne croyoit pas que l'on pût obéir en conſcience à l'édit, mais loin d'encourager la revolte, dont il ne vouloit être ni l'auteur, ni le complice, il detourna cet orage, & exhorta les peuples à conſerver la fidelité qu'ils devoient à leur Souverain.

Les Empereurs Grecs tiroient de grandes Contributions de l'Italie, dont une partie étoit employée à payer les troupes qu'ils y entretenoient pour le conſervation de leur autorité & la defenſe du païs. Les peuples chagrins contre la Cour de Conſtantinople refuſerent ces tributs, dont un Prince heretique ſe ſervoit pour entretenir & augmenter les troupes deſtinées à les opprimer. Le ſoldat que ce refus privoit de ſa paye fut reduit à la miſere ; & deteſta les nouvelles opinions qui en étoient la cauſe. Il en deſerta une partie, & il y en eut qui promirent de ſervir contre l'Empereur.

L'argent que la Cour ne recevoit plus, fut employé à fortifier quelques places. On ne doutoit pas que l'Empire ne fît un dernier effort pour s'en reſſaiſir, & les Lombards étoient toujours à craindre *. Cette double crainte engagea ces villes à former entre elles une aſſociation dont le Pape fut le chef. Le Lombard crut profiter de cette occaſion. Deux Lombards dont l'un étoit Duc de Benevent & l'autre Duc de Spolete, voulurent ſe rendre peu à peu independans de ſa couronne. Il marcha contre eux ; le Duc de Bene-

* Quelques Hiſtoriens Grecs mettent tous ces evenemens ſous Gregoire II, à qui Gregoire III ſucceda en 731.

nevent voulut s'enfuir en Grece & fut noyé en chemin; le Duc de Spolete s'enfuit à Rome. Le Roi des Lombards le demanda. Le Pape voulut soutenir le droit d'Azyle; le Roi alla camper auprès du Rome, après avoir deja pris quelques places sur sa route & ravagé les terres de l'Eglise. DU PAPE.

Le Pontife n'eut point d'autre resource que d'appeller la France à son secours. La premiere race regnoit encore. Leur foiblesse fit naître à plusieurs de leurs sujets l'envie de se saisir d'une Authorité qu'ils voyoient assez mal soutenue. Quelques-uns échouerent, soit qu'ils manquassent dans le choix des moyens, soit que l'attachement des peuples pour leurs Souverains ne fût pas encore assez affoibli pour les voir tranquillement détroner. Une famille deja illustre par ses alliances avec la maison Royale, puissante par ses Grands biens & par la multitude de ses vassaux, feconde en hommes aussi prudens que belliqueux, vint à bout d'écarter toutes les maisons rivales & de se mettre sur un trône dont elle s'étoit rendue le soutien.

Pepin de Herstal le plus puissant & le plus riche Seigneur du Royaume d'Austrasie, étoit déja Maire du Palais. Il y joignit la qualité de Maire du Palais du Royaume de Neustrie après la mort d'Ebroïn. Il succedoit en cette derniere charge à un homme de tête, sa conduite sage & & prudente, sa valeur & sa pieté le rendirent aimable à toute la Nation, qu'il gouvernoit de maniere qu'il ne lui manquoit de la Royauté que le nom. Charles Martel son fils, plus actif & aussi heureux que lui, herita de ses dignités & de son pouvoir; c'est à lui que Gregoire III s'adressa. Ce Prince étoit le Héros de son temps; il venoit de triompher dans les plaines de Tours d'une multitude innombrable de Sarrazins qui étoient passés d'Espagne en France & en inondoient les Provinces

DU PAPE. jusqu'à la Loire. Gregoire lui écrivit des Lettres fort pressantes, & lui offrit la dignité de Patrice & de Consul honoraire, dont il croyoit apparemment pouvoir disposer en vertu de l'autorité que les villes confederées lui avoient conferée. Le Prince François ne fut pas fort touché de ces instances, il étoit allié de Luitprand, qui l'avoit même puissamment assisté dans la guerre contre les Sarrasins. Il se contenta de lui en écrire & de le prier par ses Ambassadeurs d'épargner les terres qui appartenoient à l'Eglise de Rome, & qu'on apelloit alors les Justices de St Pierre. L'an 741 le Pape, l'Empereur Léon, & Charles Martel moururent. Zacharie successeur de Gregoire eut occasion de s'attacher étroitement les Rois de France, & de les mettre dans ses interêts. Charles Martel avoit trois fils, Carloman, Pepin & Griffon. Avant que de mourir il avoit partagé entre les deux ainés tout le corps de la Monarchie Françoise, comme il leur avoit partagé son patrimoine. Carloman, quoique sous le titre de Maire du Palais, devoit gouverner l'Austrasie, la Suabe & la Thuringe. Pepin, sous le même titre, avoit pour sa part la Neustrie, la Bourgogne, la Septimanie & la Provence. Griffon n'eut que peu de chose. Vers l'an 745 Carloman quitta le monde, quoiqu'il eût des enfans, il se fit Moine au mont Cassin. Griffon prit les armes, sous pretexte du mauvais partage qu'on lui avoit fait, il perdit même ce peu par sa defaite, & se refugia en Baviere. Pepin réunit sous son administration toute la Monarchie Françoise.

Depuis environ cinquante ans que son ayeul & son pere avoient gouverné la France avec une autorité sans bornes, une sageſſe toujours superieure aux évenemens, & une valeur toujours heureuse, les Grands & le peuple s'étoient accoutumés à cette domination, & les peuples s'é-

s'étoient insensiblement disposés à lui donner le titre de Roi lorsqu'il le souhaiteroit ; en effet dans ce haut degré de Puissance, il en avoit la réalité, & il ne lui manquoit plus que le nom. Tout avoit été preparé par ses prédécesseurs. Ils avoient gagné l'affection des peuples, les soldats toujours vainqueurs sous leur conduite n'auroient pas souffert que d'autres les commandassent. Quoique la necessité de leurs affaires les eût quelquefois contraints de se servir des biens Ecclésiastiques, leur zèle à maintenir la Religion dans sa pureté, & à l'étendre chez les Nations Idolâtres, empêcha que ce mécontentement ne dégenerât en haine & en antipathie. Ils avoient eu soin de faire des alliances avec les Puissances étrangeres, & comme l'autorité des Papes pouvoit être d'un grand poids pour attirer l'amour des sujets, Pepin se les attacha par des bienfaits, & par la protection qu'il leur donna. DU PAPE.

Tel étoit l'état ou Pepin avoit trouvé les choses, lorsque son frere Carloman, & lui, succéderent à Charle-Martel leur pere : ils mirent sur le trône Childeric, Prince qui restoit encore du sang de Clovis. On lui donne le surnom d'insensé, soit qu'il le fût effectivement, soit qu'on le fît acroire au peuple. Lorsque Carloman se consacra à la vie Monastique, il le fit avec un si grand détachement, qu'il ne prit aucune mesure pour ses enfans, & crut avoir assez fait pour eux en les remettant avec toute son autorité entre les mains de leur oncle.

Pepin se voyant sans rival, resolut enfin d'executer ce que son pere & son ayeul n'avoient osé entreprendre. Ayant pris toutes ses mesures au dedans & au dehors, au mois de Mars 750, il convoqua à Soissons l'assemblée, ou le Parlement de la Nation. Tous convinrent de

DU PAPE. lui donner le titre de Roi. Quelques-uns, ou d'eux-mêmes, ou de concert avec lui, qui vouloit que ſon Election fût autoriſée de toutes les manieres poſſibles, demanderent que l'on conſultât le Pape, & que l'exécution du Décret de l'aſſemblée, fût differée juſqu'à ſa réponſe. On s'en remit au Prince de la maniere de dreſſer la conſultation, & du choix de ceux qui la devoient porter.

Juſques-là Rome n'avoit guere été conſultée que par des Eccléſiaſtiques ſur des matieres de foi ou de diſcipline, ou tout au plus par quelques Princes pieux qui lui demandoient l'éclairciſſement de leurs doutes en des cas où le droit leur paroiſſoit équivoque. Il étoit entierement nouveau que toute une Nation s'addreſſât au Pape, pour diſpoſer d'une Couronne. Ce n'eſt pas que les François s'imaginaſſent que le Pape eût aucun droit d'ôter la Couronne à Childeric pour la donner à Pepin, il ne s'agiſſoit que de calmer par ſa déciſion favorable les ſcrupules de quelques ſujets, & de leur fermer la bouche pour l'avenir. Pepin d'ailleurs étoit bien perſuadé que le Pape Zacharie ne blâmeroit pas entierement l'uſage que toute la Nation alloit faire de ſon ancien droit en le couronnant, puiſque ſes Prédéceſſeurs avoient trouvé bon que les villes d'Italie ſe tournaſſent en République ſans égard pour les Empereurs d'Orient.

Pepin nomma pour cette ambaſſade ſon neveu Fulrad, Abbé de St. Denis, & Richard, Evêque de Wurtzbourg. La conſultation étoit propoſée en ces termes. *Lequel eſt le plus digne de regner*, ou celui qui travaille utilement pour la défenſe & la conſervation de l'Etat, & fait toutes les fonctions de la Royauté ſans avoir le titre de Roi, ou celui qui porte ce titre, & n'eſt capable d'en faire aucun exercice? Les

En-

Envoyés furent bien reçus. La réponſe fut telle qu'on en étoit vraiſemblablement convenu avant que de la demander en forme. Boniface, Légat du Pape, couronna & ſacra le nouveau Roi pour mieux marquer encore l'entiere approbation du St. Siege. C'étoit la premiere fois que l'on ajoutoit le ſacre au couronnement en France. Peut-être auſſi les Evêques de France furent-ils bien aiſes de laiſſer à un étranger une fonction qui pouvoit avoir quelque choſe d'odieux du vivant de Childeric. Quelques Auteurs Ultramontains ont fait uſage de ces circonſtances, pour avancer: 1. Que la Couronne de France dans la ſeconde Race eſt un don du St. Siege, & 2. qu'un Légat Apoſtolique, peut exercer par-tout les fonctions pontificales privativement à l'Evêque Dioceſain. DU PAPE.

Le Légat Boniface étoit Anglois, homme reſpectable par ſes mœurs, & par ſon zèle pour la propagation de la foi. Il ſoutint avec éclat la commiſſion dont il étoit chargé. Il aſſembla des Conciles, il y preſida, & accoutuma les peuples à ne point s'étonner que l'autorité du Siege de Rome s'augmentât, pendant que la leur s'affoibliſſoit.

La nouvelle Republique Romaine ſubſiſtoit, mais pour avoir toujours dans ſes interêts quelqu'un plus puiſſant que le Pape, elle ſe diſoit encore partie de l'Empire. Le Gouverneur de Ravenne ſe nommoit Exarque, & quoique les Empereurs d'Orient y euſſent perdu leur autorité, à Rome & à Ravenne dans tout l'Exarcat, & la Pentapole, ils n'étoient pas fâchés d'y conſerver une ombre de ſouveraineté. Luitprand cependant avoit repris les armes, & ſuivoit ardemment le deſſein general de ſa Nation. Le Pape qui craignoit qu'il n'aſſiegeât Rome, & qui connoiſſoit l'impuiſſance de l'Empire Grec,

DU PAPE. voyoit que les François ne pourroient le ſecourir qu'après que le mal ſeroit fait. Il alla trouver le Roi des Lombards à Terni, & ménagea ſi bien ſon eſprit qu'il obtint la paix pour l'Empereur, & engagea le Lombard à rendre quatre villes dont il s'étoit emparé durant la guerre précédente. Ce Pontife mourut vers l'an 752. Etienne, qui lui ſuccéda, mourut au bout de deux jours, & fut remplacé par un autre Etienne.

Luitprand étant mort dès l'an 744, avoit eu pour ſucceſſeur ſon neveu Hildebrand, qu'il avoit aſſocié à la Royauté de ſon vivant. Mais à peine ſept mois s'étoient écoulés que les Lombards le firent deſcendre du trône pour y mettre Rachis, Duc de Frioul. Ce Prince, pour confirmer la Nation dans l'idée avantageuſe qu'elle avoit de lui, ſe jetta ſur la République & en ravagea les terres. Le Pape Zacharie fit plus que de l'adoucir, il le convertit entierement. Rachis fut ſi touché de repentir qu'il embraſſa l'état Monaſtique, & ſon exemple fut ſuivi par ſa femme Theſie & par Rattrude leur fille. Aſtolphe, frere de Rachis, lui ſuccéda en 750, & employa les deux premieres années de ſon regne à s'affermir ſur le trône, & à reconnoître les forces de ſon Etat & la diſpoſition de ſes voiſins. Il fit même une treve de quarante ans avec la Republique. Mais il ne tarda guere à la rompre. Inſtruit de la foibleſſe d'Eutichius Exarque de Ravenne, il tomba tout à coup ſur cette ville ſans aucune déclaration de guerre, & la prit; le reſte de l'Exarcat fut envahi de même, & toutes les places ouvrirent leurs portes au Vainqueur.

Le Pape Etienne effrayé de la rapidité de ces conquêtes, depêcha couriers ſur couriers pour demander du ſecours à l'Empereur, & fit entrer à Rome tout ce qu'il put tirer des autres gar-

garnisons des places qui le reconnoissoient pour Chef. Astolphe, à qui ces précautions ne pouvoient être fort agréables, envoya sommer les habitans de Rome de le reconnoître pour leur Souverain, & de lui payer pour tribut, comme ils avoient payé à l'Exarque un sou d'or par tête; & il fondoit ses prétensions sur ce que cette ville autrefois la Capitale du monde, faisant alors partie de l'Exarcat de Ravenne dont il étoit maître, devoit en suivre le sort & reconnoître sa domination. Pour déterminer plus promptement les citoyens de cette grande ville à lui en ouvrir les portes, il entra à la tête de son armée dans son territoire, ravagea la campagne, mit le feu de tous côtés, & pilla les maisons & les châteaux, sans épargner ceux du Pape qu'on appelloit, comme on a déja dit, les Justices de St. Pierre. DU PAPE.

On attendoit avec impatience à Rome les secours de Constantinople, il ne vint qu'un Ambassadeur, Jean le Silenciaire, qui étoit chargé d'aller trouver le Roi des Lombards, pour se plaindre de l'infraction de la treve, & reclamer l'Exarcat avec toutes ses dépendances. Astolphe ne voyant qu'un simple négociateur sans les forces nécessaires pour appuyer ses plaintes, prit le parti d'amuser l'Empereur, & les habitans de Rome, en envoyant un Ambassadeur à Constantinople. Cependant il tint la ville bloquée, esperant de l'afamer. Le Pape ordonna des prieres publiques, & des processions, où il se trouva à la tête de son Clergé. Il monta en chaire, & par un discours pathétique il représenta l'état malheureux de l'Italie, l'impuissance & l'éloignement des Empereurs Grecs, l'ambition & la ferocité des Lombards, & le peril sur-tout où l'on étoit de tomber sous leur domination. Il traça les malheurs & les suites affreuses d'une ville emportée

DU PAPE.

tée d'assaut, & quand il vit l'assemblée émue, il s'écria que la volonté du Ciel étoit qu'ils s'adressassent à Pepin, fils d'un pere illustre, qui par sa seule consideration avoit autrefois délivré Rome des armes du Roi Luitprand. La proposition fut applaudie & executée. Etienne envoya en France un Diacre chargé d'une Lettre pour Pepin. Il l'exhortoit à venir délivrer Rome de la tyrannie des Lombards, & le conjuroit de lui envoyer des Ambassadeurs à la faveur desquels il pût passer en France, & l'instruire lui-même de l'état où se trouvoit l'Italie. Par une autre Lettre adressée aux Grands de la Nation il les prioit de lui être favorables auprès du Roi.

Pepin fit passer un Italie Chrodegand Evêque de Mets & le Duc Auctaire. Ils virent d'abord Astolphe, & le prierent d'accorder une suspension d'armes, & que pendant le treve le Pape & les principaux de Rome se rendissent à Pavie pour terminer les differends à l'amiable. Astolphe qui ne vouloit point s'attirer un ennemi tel que Pepin, fit lever le blocus & consentit à une entrevue avec Etienne. Les envoyés de France allerent à Rome, & y trouverent un Officier de l'Empereur qui avoit apporté de Constantinople au Pape une commission pour aller avec lui à la Cour de Lombardie redemander l'Exarcat & la Pentapole. Le Pape & les Envoyés partirent ensemble de Rome; quand ils furent proche de Pavie, Astolphe envoya avertir le Pape qu'il ne fût pas si hardi que de lui parler de rendre Ravenne, l'Exarcat & les autres places. Etienne repondit avec fermeté qu'aucune crainte ne l'empêcheroit de l'exhorter à rendre à chacun ce qui lui appartenoit. L'Envoyé de l'Empereur étant arrivé à Pavie, fit de vives instances pour cette restitution: le Pape de son côté fit ses remontrances, tout fut inutile

le. Les Envoyés de Pepin voyant qu'ils ne gagnoient rien, se renfermerent à demander un passeport pour mener le Pape en France. Cette proposition mit le Roi dans une extrême colere. Sa surprise fut d'autant plus grande que ce voyage cachoit des desseins dont les suites ne pouvoient lui être avantageuses. Il tâcha envain d'en détourner le Pape, il fut obligé d'y consentir, & le passeport fut expedié. Le Pape partit aussi-tôt, & traversa la Lombardie en diligence pour n'être point arrêté, il arriva heureusement sur les terres de France. DU PAPE.

Pepin envoya au devant de lui Fulrad, son Archichapelain, & le Duc Rothard. Charles son fils ainé suivit après, & conduisit le Pontife au Château de Pont-yon en Champagne, où étoit le Roi. Etienne fut reçu à la Cour avec un grand respect, il offrit à Pepin de magnifiques présens & en distribua aux principaux Seigneurs de la Cour. Il eut le lendemain une audience publique, où il se prosterna avec tout son Clergé, & dans la posture de supliant; il refusa de se relever, que le Roi & les principaux Seigneurs ne lui eussent promis la protection qu'il venoit chercher. Ils conférerent ensuite en particulier sur leurs interêts communs. Le Pape & le Roi avoient alors besoin l'un de l'autre. On vient de voir combien le Roi étoit necessaire au Pape pour le proteger contre les Lombards. D'un autre côté Pepin n'étoit pas sans inquiétude au sujet de son successeur. Les François à la verité l'avoient couronné, mais ils ne s'étoient pas encore expliqués sur sa posterité, & quoique dans la premiere race la couronne eût été hereditaire, la forme du gouvernement sembloit avoir été changée par la deposition de Childeric, & il craignoit que les François ne preferassent à ses enfans le 6. Janvier. 754.

ceux

DU PAPE. ceux de ſon ainé. Pepin ſous prétexte de renouveller ſon ſacre, ſouhaita que ſes deux fils Charles & Carloman fuſſent ſacrés auſſi par le Pape. Il prit ce temps, dans la perſuaſion où il étoit que la veneration des François pour le Pontife, & les prieres & les conſeils d'Etienne les porteroient à reconnoître les deux jeunes Princes pour ſes ſucceſſeurs.

Etienne rendit volontiers ces offices à Pepin; & cet interêt reciproque forma entre eux une alliance très étroite. Pepin donna parole que quand il auroit retiré l'Exarcat & la Pentapole des mains des Lombards, il ne les rendroit ni aux Empereurs d'Orient, ni aux Lombards. Il en fit même dès lors une donation anticipée, que les Princes ſes enfans ſignerent conjointement avec lui. Le Pape ſe retira à l'Abbaye de St. Denis, & le Roi à Quierſi où il tint l'aſſemblée du mois de Mars. On fut ſurpris d'y voir arriver Carloman frere ainé de Pepin, Moine du mont Caſſin. Les Lombards, maîtres de ce Monaſtere & des environs, avoient obligé ce Prince à ſe rendre en France pour traverſer les deſſeins du Pape dont le voyage étoit ſuſpect à Aſtolphe. Ce Prince, en obéïſſant à ſes ſuperieurs, n'étoit point fâché de revoir la France & ſes enfans que Pepin tenoit dans une obſcurité indigne de leur naiſſance. Il repreſenta au Roi ſon frere & aux Principaux Seigneurs François les ſuites funeſtes d'une guerre dans un païs éloigné, l'incertitude du ſuccès; Il ajouta, faute de ſavoir ce qui ſe paſſoit entre ſon frere & le Pape, que cette guerre ne regardoit que l'Empereur de Conſtantinople ſouverain des Etats de l'Italie, à laquelle il ne croyoit pas que le Pape prétendît rien de plus que les Juſtices de St. Pierre, & quelques places que les Lombards avoient priſes. Il obtint qu'avant que de declarer la guerre

re au Roi de Lombardie on lui enverroit des Ambaſſadeurs. DU PAPE.

Ces Ambaſſadeurs allerent en effet à Pavie & y negotierent. Aſtolphe pour le bien de la paix conſentit de ſe deſiſter de ſes prétenſions ſur le Duché de Rome, comme membre de l'Exarcat. Il offrit de ne plus inquiéter les Romains pour le tribut, mais il prétendoit garder l'Exarcat & la Pentapole. La guerre fut reſolue, & comme Carloman qui étoit venu en France pour traverſer la negociation du Pape, étoit à craindre par le pouvoir qu'avoient ſur lui ſes ſuperieurs ſoumis au Lombard, le Pape & le Roi de concert le firent enfermer dans un Monaſtere de Vienne où il mourut la même année. Ses enfans diſparurent en même temps, & cette conjoncture rendit ſuſpecte la mort de leur pere arrivée ſi à propos.

Le Pape fut malade à St. Denis. Il guerit avec des circonſtances qu'il trouva miraculeuſes. On prépara tout à Saint Denis pour la ceremonie que Pepin ſouhaitoit. Le Pape le ſacra de ſa main avec la Reine Berthe, ſa femme, & les Princes Charles & Carloman, leurs enfans, & fulmina une excommunication contre les François qui après la mort de ce Roi propoſeroient pour lui ſucceder des Princes ou des Seigneurs qui ne ſeroient pas de ſon ſang; & pour l'engager lui & les Princes ſes fils, à embraſſer la defenſe de Rome contre les Lombards, il les proclama Patrices de Rome. Pepin ne laiſſa pas d'envoyer des Ambaſſadeurs à Aſtolphe juſqu'à trois fois, pour l'engager à reſtituer à l'Empire & à l'Egliſe de Rome les places & les Châteaux dont il s'étoit emparé. L'Empire n'étoit nommé là que par une précaution politique, au cas que l'entrepriſe échouât.

Aſtolphe, qui de ſon côté ne pouvoit ſe perſuader que les François vouluſſent ſerieuſement lui

DU PAPE. lui ôter ſes conquêtes pour les rendre à la Cour de Conſtantinople, declara qu'il prétendoit les conſerver. Il fit jetter quelques corps de troupes pour defendre les defilés des Alpes. Pepin preſſé par le Pape, ſe mit en marche, força les paſſages, entra dans la plaine, portant l'effroi par-tout, & aſſiegea Pavie la Capitale & la plus forte place de Lombardie, où Aſtolphe s'étoit lui-même enfermé avec ſes meilleures troupes. Le ſiege fut long, l'attaque & la defenſe étoient également opiniâtres. Aſtolphe craignant de ſuccomber, à la fin, entra en negociation. Le Pape fut le mediateur. On convint qu'il remettroit entre les mains de Pepin l'Exarcat, & qu'il rendroit au Pape les Juſtices de St. Pierre; & pour gage de l'execution de ſa parole, il donna quarante des principaux Seigneurs en ôtage. Pepin repaſſa en France avant que les neiges lui fermaſſent les chemins des Alpes; il fit reconduire le Pape à Rome par le Prince Jerôme, fils naturel de Charles-Martel, & par Fulrad Abbé de St. Denis.

Aſtolphe ne ſe crut plus obligé au traité de Pavie lorsqu'il vit Pepin éloigné. Irrité contre le Pape qui lui avoit attiré un ſi puiſſant ennemi, il differa d'executer la reſtitution promiſe, & quand il vit que l'hiver ne permettroit plus aux François de revenir ſur leurs pas, il ramaſſa des troupes, inveſtit Rome, & fit ſommer les habitans de lui livrer le Pape, ſous prétexte qu'il avoit attiré les François en Italie. Il crut que les Romains intimidés lui ſacrifieroient Etienne, il ſe trompa, ils s'attacherent au Pontife, & lui aiderent à ſoutenir les attaques d'Aſtolphe juſqu'à ce qu'ils puſſent recevoir les ſecours des François. Etienne avoit rappellé Pepin par des Lettres très preſſantes. Ce Prince crut qu'il y alloit de ſon honneur à forcer le Lombard d'exe-

755.

cuter

cuter un traité fait avec lui. Il repaſſa les Alpes, battit Aſtolphe, fit lever le ſiege de Rome, forma celui de Pavie, & força ce Roi à capituler à telles conditions qu'il plairoit à Pepin. Des Ambaſſadeurs de l'Empereur venus à Marſeille, avoient apris que le Roi aſſiegeoit Pavie, & s'étoient rendus auprès de lui. Ils furent préſens à la negociation des deux Rois. DU PAPE.

La donation que Pepin avoit faite en France de l'Exarcat de la Pentapole & de leurs dependances en faveur du Pape, n'étoit plus un myſtere. Les Miniſtres de l'Empereur en étoient inſtruits. Après avoir félicité ce Monarque ſur l'heureux ſuccès de ſes armes, ils repreſenterent que l'Exarcat & la Pentapole faiſoient partie de l'Empire: qu'à la verité les Lombards au préjudice d'un traité de Paix, & pendant que l'Empereur étoit occupé à combattre les Sarrazins & les ennemis du nom Chretien, s'étoient emparés de ces Provinces ; mais qu'il étoit trop juſte pour vouloir enrichir le Pape & un ſujet de l'Empire des depouilles de ſon Souverain. Pepin repondit qu'il n'avoit paſſé les Alpes que pour delivrer le Pape des vexations des Lombards, qu'il avoit voué à St. Pierre toutes ſes conquêtes, que Dieu avoit beni ſes armes, & qu'il croiroit meriter ſon indignation s'il manquoit à ſes vœux & à ſa promeſſe. Ce fut avec une réponſe ſi ſeche qu'il renvoya ces Ambaſſadeurs.

Il mit enſuite Aſtolphe hors d'état de manquer une ſeconde fois de parole, il exigea ſur le champ l'execution du traité de Pavie, & qu'on livrât à ſes Commiſſaires l'Exarcat & la Pentapole ; & voulut avoir Commachio & la troiſieme partie du treſor Royal pour les fraix de la guerre; il ſtipula de plus que lui & ſes ſucceſſeurs à perpetuité ſe reconnuſſent vaſſaux de la couronne de France, & payaſſent l'ancien tri-

DU PAPE. tribut de douze mille sous d'or, dont ils s'étoient affranchis sous le regne de Clothaire II. Astolphe fut reduit à accepter ces conditions pour sauver le reste de ses Etats. Il livra en effet vingt-deux places à l'Abbé Fulrad, Commissaire de Pepin, qui en porta les clefs sur le tombeau de St. Pierre, avec la donation que faisoit ce Prince de tout le domaine utile de ces places.

Astolphe avoit differé sous divers prétextes de livrer Faenza, Imola, Ferrare, Osmo, Ancone, Humaxa & leurs dependances; & il y tenoit encore des troupes nombreuses en garnison; en attendant une conjoncture favorable pour rentrer dans celles qu'il avoit été forcé de livrer; mais la mort prevint l'execution de ses desseins. Il se tua d'une chute de cheval à la
756. chasse. Il commençoit déja à faire de nouvelles tentatives, & il avoit amassé en Toscane une armée sous les ordres de Didier son Connétable.

Didier se voyant à la tête d'une armée, & ne trouvant personne du sang d'Astolphe qui pût prétendre à la couronne, prit la qualité de Roi. Les Ducs Lombards députerent à Rachis au mont Cassin & l'inviterent à remonter sur le trône. Il étoit Moine, cependant il étoit tenté de profiter de leurs ordres. Les Ducs armerent en sa faveur. Didier eut recours au Pape, & promit que s'il vouloit appuyer ses interêts auprès du Roi de France, il restitueroit les places qui étoient encore demeurées sous le domination du Roi son prédecesseur. Le Pape donna dans le piege, & renvoya Rachis dans son Monastere. Ce Prince obéit pieusement, & Didier fut reconnu Roi de Lombardie. Le Pape Etienne mou-
757. rut le 26 Avril de l'année suivante. Le Diacre Paul son frere lui succeda, & pressa Didier d'exécuter ses promesses. Ce Prince ingrat ne se crut point obligé à remplir ses engagemens. Le Pape

pe s'en plaignit à Pepin qui alla doucement dans cette affaire. Il en avoit d'autres qui détournoient ailleurs ſon attention; & il marcha contre les Saxons qui s'étoient ſoulevés. Dès qu'il fut ſorti de France, on fit courir des bruits en Italie, comme ſi ſon voyage eût été malheureux. Didier ravagea les terres de la Pentapole, s'empara du Duché de Spolete, & chargea le Duc de chaines. Delà il mena ſes troupes à Benevent dont le Duc s'étoit retiré à Otrante; & il créa ſon neveu Arigiſe Duc de Benevent. Il envoya à Naples pour negocier avec un Miniſtre de l'Empereur. Les Romains effrayés de ces circonſtances furent conſolés par Pepin. Ce Roi inſtruit des nouveaux troubles d'Italie ſe hâta de terminer l'affaire des Saxons qu'il attaqua bruſquement avec ſuccès, & revint en France. Son retour influa ſur la conduite de Didier. Ce Prince s'appaiſa tout à coup, & vint à Rome pour s'accommoder avec le Pape; & pour l'amuſer il dit qu'il étoit prêt de rendre les places, pourvu que Pepin rendît les ôtages qu'on lui avoit donnés. En même temps il faiſoit courir le bruit en France qu'il étoit à Rome, & faiſoit des offres raiſonnables, qu'il ne tenoit qu'au Pape de s'accommoder. Le Pape n'étoit guere en état de deſabuſer la Cour de France, il ne le pouvoit que par des Ambaſſadeurs, & tous les paſſages leur étoient fermés par Didier. Il feignit d'aquieſcer au deſir du Roi touchant les ôtages, fit même des Lettres pour y exhorter Pepin, & les communiqua au Lombard qui en fut content. Cela ſervit à faire paſſer librement en France l'Evêque George, & le Prêtre Etienne, qui en étoient chargés, avec Robert un de ceux que Pepin avoit laiſſés à Rome pour l'exécution du traité. Ils avoient d'autres Lettres qui expoſoient le veritable état des affaires. Pepin averti

DU PAPE. 758.

DU PAPE. verti de tout envoya des Ambaſſadeurs, à qui Didier promit de rendre les places au mois d'avril; il en reſtitua en effet quelques-unes, & perſuada ſi bien le Pape de ſa ſincerité, qu'il en écrivit à Pepin. Cette affaire traina encore toute l'année ſuivante: le Pape envoya au mois d'Avril des Officiers pour prendre poſſeſſion des places. Ils firent un voyage inutile, à leur retour, les environs de Rome furent pillés par les Lombards. Le Pape en écrivit à Didier, & en eut une réponſe pleine de menaces. Paul l'envoya à Pepin. On publioit en même temps pour effrayer les Romains, qu'il y avoit en mer une flotte nombreuſe que les Grecs envoyoient pour ſe reſſaiſir de Rome. Cette conduite des Lombards duroit en-

762. core en 762, lorsque Didier amuſant toujours le Pape, chercha à menager une diverſion qui occupât Pepin ailleurs. Il avoit marié une ſes filles avec Taſſillon de Baviere, il le fit revolter. J'ai rapporté ailleurs * le ſuccès de cette revolte. Le Pape Paul I n'avoit pas encore rendu l'eſprit,

768. lorſque Toton Duc de Nepi fit ſacrer Pape ſon frere Conſtantin qui étoit Laïque. Il écrivit à Pepin, qui crut quelque temps ſon élection canonique. Ce faux Pontife avoit ſoin par le ſecours de ſes freres, de fermer ſi bien les paſſages, qu'on ne pouvoit être informé ailleurs des mauvaiſes voyes qu'il avoit miſes en œuvre pour uſurper cette dignité. Deux citoyens Romains, Chriſtophle & Sergius ſon fils ſe firent des intelligences dans Rome, demanderent au Roi des Lombards des troupes pour chaſſer le Duc de Nepi & Conſtantin. Le premier fut tué & l'autre pris. Sergius ſongeoit à le faire depoſer, quand quelques-uns proclamerent Pape un Prêtre appellé Philippe. Chriſtophle fit voir que cette élection tumultueuſe étoit nulle. Appuyé par les Lombards

* Voyez au premier Vol. le Chapitre de la France.

bards, il alla pour chaſſer Philippe du Palais de Latran dont il avoit pris poſſeſſion. Celui-ci ne diſputa point le terrain. Il s'en retourna paiſiblement à ſon Monaſtere d'où on l'avoit tiré. Etienne III fut élu unanimement; & tandis qu'on l'alla chercher à ſon Egliſe de Ste. Cecile, d'autres allerent à la priſon où étoit Conſtantin à qui ils creverent les yeux, après l'avoir degradé. On traita de même celui qui avoit procuré l'inſtallation de Philippe. DU PAPE.

Chriſtophle & ſon fils gouvernoient en maîtres. Ils craignirent que le Roi des Lombards ne ſe payât du ſervice rendu, en ſe rendant abſolu dans Rome: ils porterent Etienne à ſe lier avec Pepin, comme avoient fait ſes prédéceſſeurs; mais ce Prince mourut la même année. Il avoit partagé ſes Etats entre ſes deux fils. Charles ſon fils ainé avoit l'Auſtraſie, comme plus capable de tenir dans le reſpect les Slaves, les Saxons, les Allemands & les Bavarois. Par cette diſpoſition il ſe trouvoit le plus proche de l'Italie, étoit plus en état d'y donner ordre aux troubles que Pepin y prévoyoit. Carloman devoit avoir la Neuſtrie qui étoit ſoumiſe, & qui ne demandoit point de ſi grands talens. Il partagea entre eux l'Aquitaine, afin que l'ainé eût interêt à la conſerver. Cette diſpoſition étoit fort ſage, mais on la changea. On rappella celle que Charles-Martel avoit faite entre Pepin & Carloman. L'ainé eut le partage de ſon pere, & fut couronné à Noyon, & ſon cadet eut le partage de ſon oncle, & ſe fit couronner à Soiſſons. Charles fut donc Roi de Neuſtrie, & eut la Bourgogne, l'Aquitaine & la Provence, l'Auſtraſie avec ſes dependances fut à Carloman contre la diſpoſition de Pepin. Le Pape pria Charles d'envoyer au Concile de Rome: douze Prélats s'y rendirent, l'Antipape Conſtantin y fut interrogé & condan-

DU PAPE. né. On y degrada tous les Evêques, les Prêtres, & les Diacres qu'il avoit faits.

La diviſion ſe mit entre les deux freres. Didier la fomenta adroitement. Il fit aſſurer Carloman qu'il pouvoit compter ſur ſes troupes, ſur celles du Duc de Baviere ſon gendre & du Duc d'Aquitaine ſon allié, tous grands vaſſaux de la Couronne de France. Tout ſe diſpoſoit à une rupture, lorsque Berthrade Veuve de Pepin entreprit de les réunir. Elle ſavoit que Didier avoit beaucoup de credit ſur Carloman. Le Roi Lombard avoit un fils, Adalgiſe, & deux filles. Luitberge étoit mariée au Duc de Baviere. Pour intéreſſer Didier elle reſolut de le tenter en donnant ſa fille Giſele, ſœur des deux Rois pour femme à Adalgiſe, & en faiſant épouſer à Charles ſon fils aîné Hermengarde fille du Roi Lombarbard. Charles avoit déja une autre femme qu'on lui fit repudier ſelon l'uſage de ce temps-là. Le Pape Etienne prévit les conſequences de cette union, il s'y oppoſa envain. Le mariage d'Hermengarde fut conclu, Berthrade paſſa en Italie, & menagea une eſpece d'accommodement avec Didier. Elle amena avec elle en France la nouvelle Reine, mais le mariage de Giſele avec Adalgiſe n'eut point lieu.

Didier ſe voyant bien avec la France, chercha les moyens de brouiller cette puiſſance avec le Pape, & lui en ôter la protection. Etienne partageoit ſa confiance entre deux de ſes officiers, l'un étoit ce même Chriſtophle qui avoit éteint la faction de l'Antipape Conſtantin. Il étoit Primicier de l'Egliſe, & comme lui & ſon fils Sergius avoient rendu de grands ſervices, ils s'en prévaloient trop au gré du Pape, & il trouvoit qu'ils vouloient le gouverner trop impérieuſement. Ils lui repréſentoient ſans ceſſe qu'à l'exemple de ſes prédéceſſeurs il devoit faire des inſtances auprès

près des Rois de France pour obliger Didier à évacuer les places. Leur intention étoit bonne, mais le Pape étoit fatigué de leurs conseils. Un autre favori, nommé Paul Afiarte son Camerier, qui avoit beaucoup de pouvoir sur son esprit, profita de cette disposition & prit le dessus dans la faveur. DU PAPE.

Didier instruit de son credit, le mit dans ses interêts, & ils convinrent de se defaire d'un ennemi commun. Didier fit dire au Pape qu'il seroit bien aise de visiter l'Eglise & les tombeaux des Saints Apôtres qui étoient hors de l'enceinte de Rome. Le Camerier prevint Etienne, & lui représenta que c'étoit une belle occasion pour retirer des mains de ce Prince par les voyes de la douceur les places qui étoient encore en sa puissance. Le Pontife repondit aux Envoyés de Didier que s'il venoit dans le dessein de restituer à l'Eglise ce qu'il retenoit, il seroit le bienvenu; mais le Primicier & son fils, persuadés que ce voyage de devotion cachoit d'autres projets, conseillerent au Pape de ne se pas laisser surprendre par ce Prince; & comme Rome étoit alors plutôt sans maître qu'en liberté, Christophle & son fils qui y avoient la principale autorité firent entrer dans la ville differens corps de troupes qu'ils tirerent des nouveaux Etats du Pape. Le Camerier de son côté fit prendre les armes à ses partisans, sous prétexte de veiller à la conservation de son maître. Tout étoit en armes dans la ville, le Primicier pour defendre l'entrée aux Lombards & le Camerier pour n'être point surpris par son ennemi. Cependant Didier arriva avec un corps d'armée; escorte peu convenable à un Pelerinage & à un voyage de devotion; & il demanda une entrevue au Pape. 770.

Le Primicier n'en étoit pas d'avis; il fit ce

DU PAPE.

qu'il put pour en detourner le Pontife, mais l'avis du Camerier prévalut. Etienne sortit de Rome, se rendit dans l'Eglise de St. Pierre & de St. Paul, il entra en conference avec le Roi des Lombards, & tout se passa en des plaintes reciproques. Didier temoigna être offensé de la defiance du Pape & des citoyens de Rome, qui à son arrivée avoient pris les armes. Etienne lui reprocha l'inexecution de la parole qu'il avoit donnée à son prédécesseur de restituer les places de l'Exarcat. Pendant qu'ils traitoient de leurs prétensions réciproques, on vint avertir le Pape que le Primicier & le Camerier, chacun à la tête de leur parti, étoient prêts d'en venir aux mains: que les principaux citoyens de Rome s'étoient déclarés pour le Camerier sur ce qu'il leur avoit persuadé que le Primicier par son attachement pour les François empêchoit la réunion du Pape avec le Lombard, & qu'il étoit cause par ses mauvais conseils des ravages que ce Prince faisoit sur leurs terres & dans la campagne. Tout le peuple prévenu par ces bruits demandoit la mort du Primicier. Le Pape rentra dans Rome pour arrêter ce desordre. Crhistophle, Sergius son fils, Dodon Envoyé du Roi Carloman, avec quelques autres François encore armés, allerent trouver ce Pontife pour lui reprocher ses liaisons avec le Lombard. Ces reproches faits à contre-temps, eurent le même effet que la flaterie du Camerier. Le Pape indigné de leur hardiesse s'unit encore plus étroitement avec Didier. Il alla le trouver une seconde fois, & après avoir conferé ensemble, Etienne envoya dire au Primicier & à son fils qu'il leur donnoit le choix de s'enfermer pour le reste de leurs jours dans un Monastere, ou de se rendre incessamment à l'Eglise de St. Pierre pour se justifier devant lui & devant le Roi des Lombards des differens crimes dont on les accusoit. Le

Le pere & le fils refuſerent d'abord l'un & l'autre parti ; mais on ne ſut pas plutôt dans Rome que le Pape les avoit ſacrifiés au Roi des Lombards, que tous leurs amis les abandonnerent : ils tomberent même entre les mains des Lombards, comme ils tâchoient de s'enfuir. Didier les renvoya au Pape qui leur fit entendre qu'ils ne pouvoient ſauver leur vie qu'en prenant l'habit religieux, & il fallut qu'ils promiſſent de le prendre. On s'aſſura d'eux & le Camerier de concert avec le Roi de Lombardie, craignant qu'ils ne regagnaſſent la confiance du Pape, leur fit crever les yeux. Chriſtophle en mourut peu de jours après. Son fils fut mis à mort peu de temps avant le decès d'Etienne, & le Camerier fit exiler tous leurs amis & tous leurs parens. DU PAPE.

Après cette ſanglante tragédie, le Pape & le Lombard ſe ſeparerent, également contens l'un de l'autre. Le Pape ſur-tout étoit perſuadé par les promeſſes & les Sermens de Didier qu'on alloit lui rendre d'abord les places redemandées tant de fois. Il le croyoit ſi bien qu'il en écrivit à Charles Roi de France & à la Reine Berthrade, & donna de grandes louanges à Didier. Il marque dans ſes Lettres que ſon très cher fils l'excellent Roi des Lombards, que Dieu conſerve, lui a remis pleinement & entierement les Juſtices de St. Pierre. Il reconnoît qu'il l'a ſauvé & tout le Clergé de Rome des mauvais deſſeins du Primicier & de ſon fils, & que c'eſt à lui ſeul qu'il eſt redevable de la vie. C'eſt ainſi que le Camerier faiſoit faire à ſon maître les demarches les plus favorables aux intentions de Didier. 771.

Ce Prince qui en tout cela n'avoit eu pour but que de brouiller le Pape avec la Cour de France, crut y avoir réuſſi par la maniere dont

DU PAPE. le Pontife avoit traité le Primicier & ſon fils qui étoient fort attachés à cette Couronne. Il leva le maſque, & le Pape lui demandant avec inſtance l'execution des promeſſes qu'il lui avoit faites dans l'Egliſe de St. Pierre, il lui manda qu'il étoit bien informé que les Rois des François & Carloman ſur-tout ſe diſpoſoient à paſſer en Italie. Le Pape reconnut trop tard la faute qu'il avoit faite en ſe jettant dans les pieges que ce Prince lui avoit tendus. Carloman mourut le 4. Decembre, & le Pape le ſuivit le 1. Fevrier 772.

772. La mort de Carloman & celle d'Etienne changerent de nouveau la face des affaires, & remirent les François aux mains avec les Lombards. Charlemagne, car c'eſt le même que le Roi Charles fils de Pepin dont on a parlé juſqu'à préſent, s'empara de tous les Etats de ſon frere. La Reine ſa femme alla chercher un aſyle pour elle & pour ſes enfans. Adrien ſucceda au Pape Etienne: plus habile que ſon prédéceſſeur & conduit par une faction oppoſée, il tint une conduite toute differente. Il rappella les amis du Primicier, & tous ceux que Paul Afiarte ce dangereux Camerier avoit exilés. On lui fit ſon procès; & comme il s'enfuioit il tomba entre les mains du Magiſtrat de Ravenne, & expia par ſa mort celle de Chriſtophle & de Sergius. Il s'agiſſoit de rétablir la bonne harmonie entre le Pape & Charlemagne. Un incident y donna lieu. Le mariage concerté par Berthrade, de la fille de Didier avec Charles, avoit été accompli. Mais les infirmités ſecretes de la Princeſſe la rendoient incapable de devenir mere. La repudiation en fut une ſuite, & Didier pour ſe venger de cet affront, retira dans ſes Etats & à ſa Cour Hunaud Duc d'Aquitaine qui s'étoit revolté contre Charlemagne, & la Veuve de Carloman qui après la perte

perte des Etats de son mari menoit ses enfans avec elle, dans la crainte qu'on ne les traitât de même que Pepin avoit fait autrefois les fils de l'ancien Carloman leur grand oncle. DU PAPE.

Le Roi des Lombards, pour brouiller le Pape avec le Roi de France, lui fit offrir la restitution des places de l'Exarcat dont il étoit toujours question, à condition qu'il couronneroit les enfans de Carloman; mais Adrien instruit par l'exemple de son prédécesseur, evita le piege & après s'être fait un merite auprès du Roi de France du refus de couronner ses neveux, il implora son secours contre leur Ennemi commun & le conjura de faire executer pleinement la donation de Pepin au St. Siege, à laquelle il avoit lui-même souscrit. Charlemagne vit bien que Didier cherchoit à exciter une guerre civile en France, pour l'empêcher de tourner ses armes contre lui. Il resolut de le prévenir en portant la guerre dans ses Etats. Il marcha à la tête de ses troupes, força les passages avec peine, & étant entré dans la Lombardie assiegea en même temps Pavie & Verone; cette derniere place étoit defendue par Adalgise fils de Didier. La Veuve de Carloman & ses fils y étoient. La place resista mal, Adalgise s'enfuit, les habitans ouvrirent leurs portes. La Veuve de Carloman fut livrée avec ses enfans dont les Historiens ne nous apprennent point le sort. On conjecture seulement qu'ils furent confinés dans des Monasteres. 773.

Pavie se defendit mieux. Didier la defendoit avec Hunaud Duc d'Aquitaine. Charlemagne laissant le siege sous la conduite de Bernard son oncle fit un voyage à Rome. Dès son entrée en Italie les habitans de Spolette, de Rieti & d'Ancone, étoient venus assurer le Pape de leur fidelité. Sa présence à Rome fut encore 774.

DU PAPE. plus avantageuſe au St. Siege. Il y celebra les fêtes de Paques, & y gagna la tendreſſe des Romains. Le Pape le pria de confirmer la donation de Pepin. Elle fut lue, il l'aprouva, la ſigna & la fit ſigner par les Evêques, les Abbés, les Ducs, & les Comtes qui étoient à ſa ſuite. Ils la porterent tous enſemble ſur l'autel & enſuite ſur le tombeau de St. Pierre, après quoi ils la remirent à Adrien avec de terribles ſermens de l'entrenir en toutes ſes parties. Charles retourna au ſiege de Pavie après avoir fait à l'Egliſe un ſi magnifique préſent. C'étoit la même donation que Pepin avoit faite autrefois au Pape Etienne, mais elle n'avoit jamais été exécutée. Pepin avoit donné la proprieté, ſon fils en donna la jouiſſance. Bien que le gouvernement de Rome n'eût guere de ſoumiſſion pour les ordres des Empereurs d'Orient, on ne laiſſoit pas de reconnoître encore en eux une ombre d'autorité. Il en étoit fait mention dans les actes publics, & on datoit par les années de leur regne. Lorſque la donation de Pepin fut faite, Conſtantin Copronyme étoit Empereur de Conſtantinople. Quelques mémoires ayant rapporté que l'Exarcat & la Pentapole avoient été donnés à l'Egliſe ſous l'Empire de Conſtantin, cela jetta dans l'erreur, on prit pour le donateur une ſimple date; & ce qui proquo donna lieu vraiſemblablement à la fameuſe donation de Conſtantin. De même, il avoit été fait mention de l'Empereur dans l'inſtallation d'Adrien au Pontificat. On n'en parla point dans l'acte de confirmation par Charlemagne, & on regarda les droits de l'Empire comme ſuranés & éteints: en effet, il ne s'agiſſoit que du Lombard qui les avoit uſurpés, & des mains de qui on les retiroit.

Le retour de Charles à ſon armée devant Pavie,

vie, acheva ce que le famine avoit déja commencé dans la place. Les habitans se soulevererent, & massacrerent le Duc d'Aquitaine, qu'ils regardoient comme le boutefeu de cette guerre, & la cause des miseres qu'ils souffroient. Le Roi des Lombards craignant qu'ils ne le livrassent à Charlemagne, aima mieux lui ouvrir lui-même les portes, & se remit lui, sa femme & ses enfans à la discretion du vainqueur. J'ai remarqué ailleurs * qu'il fut relegué à l'Abaie de Corbie où il mourut. Le Roi s'étant fait reconnoitre & couronner Roi de Lombardie, mit le Pape en possession des Places que les Lombards avoient usurpées sur la Republique Romaine. Quelques Modernes ne s'accordent pas sur la nature du Domaine que Pepin & son fils donnerent sur l'Exarcat, la Pentapole, le Duché de Rome & autres Etats. Quelques-uns veulent qu'ils s'en reserverent la Souveraineté & n'en donnerent que le Domaine utile; d'autres soutiennent que la donation fut pure & simple, & que les donateurs ne se reserverent qu'un protectorat. Comme les originaux de ces Donations ne subsistent plus, on aporte de part & d'autres des probabilités, & on cherche dans l'Histoire des faits qui confirment l'un & l'autre sentiment, & on les y trouve. Il est certain que si le Roi de Lombardie avoit été un voisin formidable pour les Papes, Charlemagne étoit pour eux une puissance bien respectable. Roi de Lombardie & d'une vaste Monarchie, il venoit d'enrichir l'Eglise, & de la mettre en possession paisible d'un Etat considerable. La reconnoissance & la politique demandoient également que les Papes lui abandonnassent chez eux une autorité dont il

DU PAPE.

* Tome I. au Chapitre *de la France*, à l'article de *Charlemagne*.

DU PAPE. il uſoit ſi avantageuſement pour leurs interêts.

On prit avec lui les mêmes meſures qu'on avoit priſes autrefois à l'égard des Empereurs pour la confirmation des Papes. En 796 Adrien étant mort, tous les ſuffrages ſe réunirent le même jour en faveur de ſon ſucceſſeur qui fut Léon III. Il envoya auſſitôt des Legats à Charlemagne, qui ſe preparoit à envoyer un riche preſent des dépouilles des Huns qui venoient d'être defaits. Les Légats lui apporterent les clefs de la Confeſſion de St Pierre, & l'étendart de Rome, avec de riches preſens: hommage que rendoit le nouveau Pontife. Ils prierent le Roi d'envoyer quelque Seigneur de ſa Cour qui reçût en ſon nom le ſerment de fidelité. La Lettre du Roi à Léon eſt remarquable. Entre autres choſes, après avoir dit qu'il envoye Angibert, comme la perſonne qui avoit le plus de part à ſa confiance, il ſe ſert de ces termes; „ Voyez enſemble tout „ ce qu'il y a à faire pour l'exaltation de la „ ſainte Egliſe de Dieu, pour l'affermiſſement „ de votre Dignité & pour l'honneur de mon „ Patriciat. Je veux entretenir avec vtore Sainteté la même alliance que j'avois faite avec „ votre bienheureux predeceſſeur. Afin que la „ benediction Apoſtolique m'accompagne toujours, & que le St. Siege ſoit toujours defendu. „ Car c'eſt à moi de ſoutenir avec le ſecours de „ la Grace divine la Sainte Egliſe de Jéſus Chriſt „ en tous lieux: c'eſt à moi de la defendre aux „ dehors contre les incurſions des infideles par „ la force des Armes, & de la fortifier au dedans en y maintenant la foi Catholique; & c'eſt „ à vous, ô très St. Pere, à elever les mains à Dieu „ avec Moïſe pour nous aider dans les combats, „ afin que Dieu étant notre conducteur, le peuple Chretien ait toujours la victoire ſur les En-

796.

„ nemis

„ nemis de ſon ſaint nom & que celui de Jeſus- DU PAPE.
„ Chriſt ſoit adoré ſur la terre". Voilà quel étoit en effet le genie de Charlemagne, un grand zèle pour l'Egliſe, beaucoup de reſpect pour la religion, & un ſoin continuel pour la propagation & pour le maintien de la foi.

La maniere ſage & moderée dont Léon vivoit depuis ſon inſtallation, les grandes charités qu'il faiſoit de ſes revenus, ſa piété exemplaire, ſon grand zèle pour la foi, ſa douceur & ſa grande patience devoient lui gagner les cœurs. Il ſe trouva pourtant deux ennemis qui conjurerent contre lui. L'un étoit Paſcal neveu du Pape Adrien & Primicier de l'Egliſe. Il n'avoit pu voir élever Léon au Pontificat ſans jalouſie. Aſſez habile pour diſſimuler ſon chagrin, il eſperoit de ſupplanter celui qu'on lui avoit preferé. L'autre étoit Campule, Sacellaire, c'eſt-à-dire Tréſorier, auſſi parent d'Adrien. Tous deux avoient fait enſemble une Société pour detruire Léon. Cela n'étoit pas aiſé, mais l'exemple encore recent de Conſtantin les encourageoit. Ils ſe ſentoient ſecrettement appuyés par Grimoald Duc de Benevent dont la mere Amalberge fille de Didier l'excitoit ſans ceſſe à le vanger, & qui d'ailleurs étoit toujours en differend avec Vinigiſe que Charlemagne avoit fait Duc de Spolette, ils avoient concerté l'entrepriſe avec Maurus, Evêque de Nepi. Le 25 Avril jour auquel ſe faiſoit une proceſſion ſolemnelle, Leon dès le matin ſortit du Palais de Latran pour ſe rendre à l'Egliſe de St. Laurent où le Clergé devoit s'aſſembler. Il étoit à cheval, ſuivi de beaucoup de peuple, il trouva en chemin Paſcal qui n'avoit point ſes habits de ceremonie, & qui s'excuſa ſur une feinte indiſpoſition. Campule en fit autant; & tous deux ſuivirent le Pape juſques devant la porte du Monaſtère de St. Silveſtre.

DU PAPE. Là quelques gens mêlés au peuple exciterent une rumeur. Des aſſaſſins qui étoient cachés ſe jetterent en même temps ſur Léon. On le vit tomber de cheval, le peuple s'enfuit, & il ne reſta auprès du Pape que Paſcal & Campule, qui firent ſemblant de le ſecourir. Mais bientôt aſſiſtés des aſſaſſins ils lui déchirerent les vêtemens, tâcherent de lui crever les yeux & de lui arracher la langue. Peut-être que voyant ſortir beaucoup de ſang de ſa bouche & de ſes yeux, ils crurent l'avoir rendu muet & aveugle. Ils le laiſſerent en cet état. Quand les aſſaſſins l'eurent quitté, Paſcal & Campule s'aprocherent de lui & le mirent dans l'Egliſe de St. Silveſtre ſous pretexte de le faire panſer, & lui firent de nouvelles violences pour lui arracher les yeux : ils lui donnerent enſuite des coups de baton devant l'Autel, juſqu'à ce qu'ils le virent tomber & le laiſſerent quelque temps baigné de ſang, pendant qu'ils alloient conſulter avec l'Evêque de Nepi leur complice ſur ce qu'il reſtoit à faire pour l'exécution de leur projet. La nuit ils le tranſporterent au Monaſtere de St. Eraſme : comme on le conduiſoit il recouvra l'uſage de la vue & de la parole. Anaſtaſe le Bibliothecaire l'attribue à un miracle, & c'en ſeroit un, s'il étoit vrai qu'on lui eût crevé les yeux & coupé la langue, mais il eſt vraiſemblable que le mal qu'on lui avoit fait aux yeux & à la langue, en voulant les lui arracher, l'avoit empêché quelque temps de voir & de parler, mais qu'enfin cette douleur étant diminuée, la vue & la parole lui étoient revenues. Il eſt certain que Dieu le protegea en cette occaſion ; & il eſt ſurprenant que l'ayant eu ſi long-temps en leur pouvoir ils n'ayent pu venir à bout de leur deſſein. Albin un de ſes Cameriers trouva moyen de le tirer du Monaſtere de St. Eraſme, & le conduiſit à St. Pierre où il le cacha juſqu'à

qu'à ce que Vinigiſe Duc de Spolette le vint prendre pour le mener à Spolette. Paſcal & Campule, à qui le Pape avoit échapé, furent au deſeſpoir & publierent qu'il étoit coupable de crimes enormes, & ne s'étoit enfui que parce qu'il craignoit d'être convaincu. Les plus honnêtes gens de Rome ſe rendirent à Spolette auprès de lui, & il en partit avec eux pour aller en France trouver Charlemagne. Ce Monarque avoit mis Pepin un de ſes fils pour gouverner la Lombardie. Ce Prince avoit deja ordre de ſon pere de recevoir le Pape avec tout l'honneur imaginable; Hildebolde Archevêque de Cologne & le Duc Auchere allerent au devant de lui, & l'amenerent à Paderborn où le Roi le reçut avec de grandes marques d'Amitié. DU PAPE.

Peu de jours après ſon arrivée à la Cour, on y reçut de la part de ſes Ennemis un libelle contenant pluſieurs chefs d'accuſation. Ils avoient cru que la qualité des crimes qu'ils lui imputoient, & la promeſſe qu'ils faiſoient de les lui prouver, auroit donné d'étranges impreſſions de lui; mais la violence de leur procedé rendit leur calomnie ſuſpecte, & la conduite paſſée de Léon faiſoit tellement preſumer ſon innocence, que leur libelle fut regardé comme un crime dont il lui falloit faire juſtice.

Le Roi nomma Hildebolde & un autre Archevêque, avec quatre Evêques & trois Comtes pour examiner l'affaire; & lorſque Léon quitta Paderborn pour retourner à Rome, un grand nombre d'Evêques de France ſe joignirent, pour lui faire honneur, à ceux que Charles lui avoit donnés pour juges.

Le Pape & ceux qui l'accompagnoient reçurent toutes ſortes d'honneurs dans toutes les villes où ils paſſerent. Lorsqu'ils approcherent de Rome, le Clergé, les Seigneurs, le Senat, les

DU PAPE. Milices & tous les Colleges des François, des Friſons, des Saxons & des Lombards qui étoient à Rome, vinrent au devant d'eux juſqu'à Pontemole, portant des Etendards & chantant des hymnes. Le Pape fut conduit de la ſorte à St. Pierre où il officia, & le lendemain jour de St. André il entra dans la ville, ſuivi de toute cette multitude.

Tout cela avoit plus l'air d'un triomphe que de l'arrivée d'un accuſé. Paſcal & Campule devoient ſentir le peu de cas que l'on faiſoit de leur calomnie. Ils oſerent néanmoins la ſoutenir. Les Juges examinerent pendant toute une ſemaine, & tous les efforts de ces deux hommes ne ſervirent qu'à mieux faire connoître leur impoſture dont ils ne purent donner la moindre preuve, mais on en trouva aſſez de leur attentat ſur la perſonne du Pape & du conſeil qu'ils avoient tenu avec Maurus Evêque de Nepi leur complice. Ils furent envoyés au Roi ſous bonne garde, & Léon demeura paiſible dans ſon ſiege, en attendant que Charles jugeât le procès que ſes Commiſſaires avoient inſtruit. La faction de Paſcal & de Campule ſubſiſtoit, & y entretenoit de ſourdes pratiques. Grimoald commençoit à troubler l'Italie: Charles eût bien voulu s'y tranſporter, il ne le put que l'année ſuivante.

800. Au mois de Novembre 800 ſon armée étoit déja à Ravenne, où elle ſejourna ſept jours; c'étoit une eſpéce de repit que l'on donnoit au Duc de Benevent pour faire des propoſitions. Ce terme paſſé, l'armée marcha juſqu'à Ancone. Pepin la mena dans le Duché de Benevent pour y faire du degât. Charles marcha du côté de Rome avec Charles ſon fils aîné, & la plus grande partie des Prelats & des Seigneurs de France. Le Pape vint au devant de lui juſqu'à Nomentum, à douze milles de Rome: ſon entrée

juſ-

jusqu'à l'Eglise de St. Pierre fut un veritable triomphe. Elle se fit le 23 Novembre après toute une semaine de rejouissances & de prieres. Charles fit assembler le Senat & le peuple Romain, & declara les motifs de sa venue, un des principaux étoit de finir l'affaire du Pape Léon. On y travailla sans relache en sa presence, & dans tout ce qui fut fait alors, aussi bien que ce dans ce qu'avoient fait Hildebolde & les autres Commissaires, il ne se trouva aucune preuve. Le Roi voulut néanmoins que pour la consequence l'affaire fût examinée dans les formes. Il fit assembler les Archevêques, les Evêques, les Abbés & tous les Seigneurs François & Romains dans l'Eglise de St. Pierre. Il y a deux relations assez differentes de cette assemblée. Anastase l'Historien des Papes dit que les Evêques refuserent de juger Léon; qu'ils s'écrierent qu'étant le chef de toutes les Eglises, il étoit leur juge à tous, & ne pouvoit être jugé par qui que ce fût, de maniere qu'ils ne voulurent pas entendre parler d'examiner l'affaire. Les annales de Moissac, dont l'auteur vivoit alors, pretend au contraire que l'affaire fut fort examinée, qu'outre les enquêtes qui se firent pendant quinze jours, le Roi voulut que les accusateurs fussent entendus en pleine assemblée, que Pascal & Campule y parurent pour leur confusion, que ce qu'ils dirent acheva de faire paroître leur calomnie, & que le Pape demeura pleinement justifié. Le Roi néanmoins, pour détruire tout soupçon, conseilla à Léon de se purger par serment; ce qui fut fait. DU PAPE.

Sur ces entrefaites, on publia la mort de Constantin, qu'Irene avoit tenu quelque temps cachée. Charles avoit été déclaré Patrice, & en cette qualité il avoit fait de très grandes choses. Le Pape & les Romains songerent à lui donner un autre titre. Ils savoient que les Grecs regardoient

DU PAPE. doient le Patriciat comme une dignité ſubordonnée à la Souveraineté Imperiale, & que ce ſeul titre ſembloit ſoumettre ceux qui le portoient à la juriſdiction de la Puiſſance qui ſeule ſe croyoit en droit de le conferer. Le nom de Romains leur perſuadoit qu'ils avoient le pouvoir de nommer un Empereur, ſur-tout dans une conjoncture où l'Empire vacant par la mort de Conſtantin ſe trouvoit entre les mains d'une femme qui en étoit indigne à cauſe de ſon crime, & incapable à cauſe de ſon Sexe. Ils tinrent une aſſemblée ſur ce ſujet. Le Clergé, la Nobleſſe & le peuple jugerent tous unanimement que Charles qui tenoit déja Rome, où l'Empire avoit pris naiſſance & où les premiers Ceſars & quantité d'autres Empereurs avoient tenu leur ſiege, devoit bien être nommé Empereur: il poſſedoit toutes les Gaules, une partie de l'Eſpagne, la Germanie, la Pannonie, & la Lombardie. Ils jugeoient qu'après toutes les Nations qu'il avoit ſoumiſes à la Foi, tous les Chretiens le verroient avec plaiſir prendre le nom d'Empereur.

Charles ne fut point ébloui de cette gloire, il penſoit plus ſolidement; il comptoit pour rien un titre qui ne lui donnoit rien qu'il ne poſſedât déja. Auſſi témoigna-t-il au Pape Adrien qui le ſollicitoit de le prendre, tant de répugnance, qu'il ne voulut pas ſeulement en écouter la propoſition. Léon étant venu à la charge, le Roi lui répondit de maniere qu'il fut obligé durant quelques jours de quiter cette matiere, comme s'il n'y penſoit plus. La fête de Noël aprochoit, & Charles vouloit la celebrer à Rome; on fit des préparatifs pour cela. Pepin vint auſſi pour y aſſiſter. Le jour de Noël le Pape pria le Roi de prendre l'habit Romain, Charles qui n'aimoit pas à s'habiller autrement qu'à la Françoiſe, en fit beaucoup de difficulté; mais

mais comme il avoit déja accordé une pareille demande à Adrien dans une semblable fête il se rendit. Il parut donc à l'Eglise avec une longue tunique, & un de ces manteaux trainans qu'on appelloit Chlamydes, la joye des Romains parut excessive à cette vue. La surprise du Roi fut grande quand s'étant mis à genoux, & s'inclinant pour adorer il sentit que le Pape lui mettoit une Couronne sur la tête. Le peuple aussi-tôt cria, *vie & victoire à Charles Auguste, couronné de Dieu, grand & pacifique Empereur des Romains.* Ce cri fait par un million de voix qui s'éleverent au dedans, & au dehors de l'Eglise recommença jusqu'à à trois fois, & Charles se vit Empereur sans le vouloir; il en parut non seulement surpris, mais choqué, & il déclara hautement que s'il eût prévu le dessein du Pape il ne seroit pas venu ce jour-là à l'Eglise. DU PAPE.

Dès qu'on l'eut proclamé Empereur, il fut selon l'ancienne coutume adoré par le Pape même qui ensuite présenta la Couronne Royale à Pepin, fils aîné de l'Empereur, & en même temps lui confera l'onction sacrée. Peu de jours après on fit le procès à Pascal & à Campule, & à tous ceux qui avoient attenté à la personne du Pape. Les coupables s'accusoient les uns les autres, & par leurs reproches firent connoître que leur nombre étoit plus grand, & eux plus coupables qu'on ne l'avoit cru. Ils furent condamnés à perdre la vie; mais le Pape qu'ils avoient si cruellement outragé fit tant d'instances pour eux qu'on la leur conserva. L'Empereur, qui ne vouloit pas les laisser à Rome, les envoya en France, où ils furent retenus jusqu'à leur mort.

Charlemagne passa tout l'hiver à Rome, à regler les affaires de l'Eglise, de l'Italie & de Rome.

DU PAPE. Rome. Il renvoya Pepin dans le Benevent pour continuer la guerre, qui dura assez longtemps. Tel fut le commencement du nouvel Empire d'Occident fondé par Charlemagne, & qui dura 112 ans sous neuf Empereurs François. Louïs IV qui fut le dernier, atteignit à peine l'âge de gouverner. Il mourut sans posterité, & avec lui finit l'Empire fondé par Charlemagne. Les Allemands après sa mort se donnerent un Roi de leur Nation sans s'embarasser de l'Empire. La France partagée alors entre plusieurs Rois, & souvent déchirée par les guerres qu'ils se faisoient l'un à l'autre, n'étoit guere en état de chercher de l'occupation ailleurs. La race de Charlemagne à qui la Germanie avoit échapé depuis l'an 912, conserva une ombre de la dignité Royale en France jusqu'à la fin du regne de Charles le Simple. Ce Prince étant mort après seize mois de regne, l'an 987 sans laisser de postérité, fut remplacé par Hugues Capet, tige de la troisieme race qui regne encore aujourdhui.

Le titre d'Empereur n'étoit pas generalement abandonné. Lambert, Duc de Spolete, Berenger, Duc de Frioul, Louïs, Roi de Provence, Raoul, Roi de Bourgogne, & Hugues, Comte de Provence, furent successivement couronnés & qualifiés Empereurs. Ce dernier abandonné par les Italiens, se retira à Arles avec ses tresors. Il avoit un fils nommé Lothaire qu'il destina pour être son successeur à l'Empire; mais il n'en eut que le titre. Les Romains qui n'avoient decerné l'Empire à Charlemagne, que pour avoir en lui un protecteur puissant qui les délivrât de la tyrannie de leurs voisins se lasserent de couronner des Princes, à qui l'Empire ne servoit que d'un titre à les opprimer, & non pas à les défendre, ils retablirent leur Repu-

bli-

blique & créerent des Conſuls ſans s'embaraſſer de Lothaire. Cependant ils ne purent éviter le joug d'un autre Berenger, Marquis d'Yvrée, & petit-fils du Vieux Berenger, par ſa mere. Il fut proclamé à Verone, Lothaire ayant été empoiſonné l'an 950. Alix, ſa veuve, poſſédoit Pavie. Berenger voulut la forcer à lui ceder cette place capitale du Royaume de Lombardie, dont il s'étoit fait couronner Roi. On ne parloit alors que des victoires qu'Otton avoit remportées dans l'Allemagne Septentrionale. Alix l'implora. Otton vola à ſon ſecours, la délivra & l'épouſa. Elle lui porta pour dot les prétenſions de Lothaire ſur la Lombardie. Il les fit valoir, & ſe fit couronner à Pavie l'an 951. Berenger s'accommoda avec lui, & l'année 952 il étoit Gouverneur des Etats d'Otton en Italie. Ennemi du Pape & des Evêques, il les perſecuta en toute occaſion, ſecondé par ſon fils Adalbert, & devint le tyran de Rome. La choſe alla ſi loin que le Pape eut recours à Otton, qui fit lui-même le voyage d'Italie pour y mettre ordre en 962.

DU PAPE.

950.

952.

Le Pape Jean XII crut devoir lui faire la même récompenſe que Léon III avoit faite à Charlemagne, & trouver en lui un veritable protecteur. Mais Otton couronné Empereur ne tarda guère à le faire repentir d'avoir donné à ce Prince un titre dont il ſe ſervit pour regner deſpotiquement à Rome.

Il eſt vrai qu'il fit rendre au Pape les Domaines de la ville de Rome, de ſon Duché, de l'Exarcat & de la Pentapole, le Duché de Benevent, en un mot ce que Pepin & Charlemagne avoient donné au St. Siege. Mais ce fut avec une clauſe onéreuſe : *ſauf en tout notre Puiſſance, & celle de notre fils & de nos deſcendans.* Cette reſerve fut un prétexte de mille abus, dont il donna

DU PAPE. donna lui-même l'exemple. Au-lieu de la protection qu'avoient donnée à Rome Charlemagne & ſes ſucceſſeurs, Otton prit pour modele, la ſuperbe domination des Grecs. On lui en témoigna du mécontentement, le Pape porta impatiemment un joug qu'il n'avoit jamais ſongé à s'impoſer. Otton avoit la force en main. Il fit faire le procès au Pape par des Evêques gagnés ou intimidés, le dépoſa, fit élire un autre Pape, & cauſa tant dans l'Egliſe que dans l'Italie, une extrême confuſion; on vit alors des Papes inſtallés, & maintenus par les armes des Allemands, & Benoît V, que le Clergé Romain avoit élu après Jean XII, traîné au fonds de l'Allemagne, & relegué à Hambourg où il mourut.

Les miſeres du Siege de Rome avoient commencé depuis longtemps. La Puiſſance temporelle que Pepin & Charlemagne y avoient attachée, étoit un objet de la convoitiſe & de l'ambition des hommes, & donna lieu à des uſurpations violentes. Le mal augmenta lorsque les ſucceſſeurs de Charlemagne ne furent plus en état de tenir la main pour que les Elections fuſſent libres & canoniques. Rome étoit en proye aux Princes d'Italie, qui y gouvernoient toutes les affaires à leur gré, auſſi longtemps que leur Puiſſance duroit. Il n'eſt pas ſurprenant que dans ces temps déplorables, il ſe ſoit quelquefois trouvé des Papes qui deshonoroient leur caractere par leur conduite ſcandaleuſe. Il y en a quelques-uns dont la vie a été ſi publiquement mauvaiſe qu'il y auroit de la témérité à vouloir les juſtifier. Le Clergé opprimé n'étoit pas ſouvent le maître de choiſir canoniquement un bon ſujet. Les Princes mépriſoient la forme des Elections, & élevoient par la force au Pontificat des Eccléſiaſtiques ambitieux qui montoient

toient à cette dignité à prix d'argent & par des services bas & honteux. Eſt-il étonnant que des gens portés d'une maniere ſi profane ſur le Siege Apoſtolique y aient vêcu indignement? Jean XII lui-même qui couronna Empereur le Roi Otton, étoit fils d'Alberic, Marquis de Toſcane: le grand crédit de ſa famille lui avoit procuré le Pontificat à dix-huit ans. Sa vie ne fut pas fort exemplaire, & Otton ne trouva que trop de facilité à le dépoſer, quoiqu'il lui dût la Couronne Imperiale. DU PAPE.

C'eſt proprement au couronnement d'Otton I, que commence le nouvel Empire d'Allemagne. Conrad I, & Henri Loiſeleur, pere d'Otton, étoient de veritables Rois de Germanie. L'Empire n'étoit plus qu'un nom qui ſe conſervoit encore en Italie. Otton, devenu Roi d'Italie, par ſon couronnement à Pavie en 951, ne devint Empereur que quand le Pape Jean XII lui confera la Couronne & la dignité Imperiale en 962. Otton II, ſon fils, la reçut du Pape Jean XIII en 968 à Milan; & Otton III ayant apris que le Pape Gregoire V avoit été chaſſé de Rome par le Conſul Creſcentius, l'alla rétablir. Henri II que l'on a ſurnommé le St., ſucceſſeur d'Otton II, retablit de même le Pape Benoît VIII, que des factieux avoient chaſſé. Ce Pontife le couronna dans l'Egliſe de St. Pierre l'an 1012. Conrad II fut couronné à Rome l'an 1027 par le Pape Jean XIX, qu'il avoit rétabli contre une faction de ſéditieux. Henri le Noir, ſon fils, reçut auſſi à Rome la Couronne Impériale l'an 1046 des mains du Pape Clement II, qu'il fit élire après l'extinction du ſchiſme. 968.

Après la mort de Jean XIX, on avoit ordonné en ſa place ſon neveu Théophilacte, qui fut élu à force d'argent. Il occupa le St. Siege onze

DU PAPE. ze ans, & près de cinq mois, & se deshonora par sa vie infame, tant qu'enfin les Romains poussés à bout par ses scandales, par les rapines, & les meurtres qu'il commettoit, ne purent plus le souffrir, & le chasserent de Rome vers le fête de Noël 1044, la douzieme année de son Pontificat. L'Evêque de Sabine acheta le Pontificat Romain, se fit appeller Silvestre III, & n'en jouït que trois mois. Benoît chassé de Rome étoit de la Maison des Comtes de *Tusculum*. Le pouvoir de ses parens si voisins de Rome, lui facilita les moyens d'y rentrer. Mais comme il y menoit toujours la même vie, & qu'il étoit generalement abhorré & mépriſé, il convint de se retirer moyennant une somme d'argent qu'on lui paya pour s'en délivrer. Il eut pour successeur le Pape Gregoire VI, du 28 Avril 1045; c'étoit un homme de bonnes mœurs. Comme il trouva tout en desordre, il tâcha d'y remédier. Le temporel de l'Eglise Romaine étoit dissipé, tous les patrimoines éloignés étoient occupés par des usurpateurs; & à la reserve de quelque peu de villes proche de Rome, & des oblations des fideles, il ne lui restoit presque rien pour sa subsistance. Dans toute l'Italie les grands chemins étoient si remplis de voleurs, que les Pelerins ne pouvoient marcher en sureté, s'ils ne s'assemboient en assez grandes troupes pour être les plus forts: aussi peu de gens entreprenoient-ils ce voyage; à Rome même tout étoit plein d'assassins & de voleurs. On tiroit l'épée jusques sur les Autels & sur les tombeaux des Saints Apôtres, pour enlever les offrandes, sitôt qu'elles y étoient mises, & on les employoit en festins & à l'entretien des femmes perdues.

Le Pape Gregoire employa d'abord les exhortations, en représentant l'horreur de ces cri-

crimes, & promettant de pourvoir aux besoins de ceux qui y étoient poussés par la pauvreté. Il écrivit aux usurpateurs des Patrimoines de l'Eglise, & les somma de les rendre, ou de prouver juridiquement le droit qu'ils avoient de les retenir. Voyant que les exhortations ne produisoient point d'effet, le Pape fulmina l'excommunication ; mais elle ne fit qu'irriter les coupables. Ils vinrent en armes autour de Rome avec de grandes menaces, & penserent même tuer le Pape. Ainsi il fut réduit à employer aussi la force de son côté, à amasser des troupes, des armes & des chevaux. Il commença par se saisir de St. Pierre, & tuer ou chasser ceux qui pilloient les offrandes, il retira quelques terres de l'Eglise, & rétablit la sureté des chemins. Les Pelerins s'en rejoüissoient, mais les Romains accoutumés au pillage, disoient que le Pape étoit sanguinaire, & indigne d'offrir à Dieu le sacrifice, étant complice de tant de meurtres. Les Cardinaux eux-mêmes approuverent les discours du Peuple. Henri III surnommé le Noir, vint d'Allemagne pour remedier au schisme. Benoît IX & Sylvestre III prenoient toujours le titre de Pape. Grégoire VI devenoit odieux à son tour, ils se prévaloient de ces troubles. On ne doutoit point que Benoît & Sylvestre ne fussent simoniaques, & comme Benoît s'étoit fait payer pour ceder le Pontificat à Grégoire, on prétendoit qu'il étoit entré dans le St. Siege par simonie. Les choses en étoient là, quand Henri III arriva à Pavie, Grégoire l'y alla trouver & fut bien reçu Vers la fête de Noël, Henri fit tenir un Concile à Sutri. Le Pape s'y rendit, comptant bien qu'il y seroit reconnu seul Pape legitime; mais à l'examen, l'affaire tourna autrement, il s'y demit du Pontificat après l'avoir possedé un peu plus

DU PAPE.

DU PAPE. plus d'un an & demi, & eut pour ſucceſſeur Suidger Evêque de Bamberg. C'eſt le même que Clement II. Ayant été ſacré le jour de Noël, il couronna le même jour Henri III, & l'Impératrice Agnès. L'Empereur retourna en Allemagne au Printemps ſuivant. Le Pape l'y ſuivit & y mourut au mois d'Octobre 1047. Le Clergé Romain auroit bien voulu que l'Empereur lui eût donné pour Pape Halinard Archevêque de Lyon, car ce Prince qui nommoit à tous les Evêchés d'Allemagne, avoit obtenu du Clergé Romain que l'on n'éliroit point de Pape ſans ſa permiſſion, & avoit même donné une grande ſomme d'argent pour cela. Halinard s'abſtint d'aller à la Cour juſqu'à ce qu'il y eût un autre Pape.

Benoît IX rentra de nouveau dans le St. Siege le 8 Novembre 1047, & s'y maintint juſqu'au 17 Juillet de l'année ſuivante 1048. Enfin touché de repentir, il renonça à ſa dignité par le conſeil d'un homme de bien. Auſſi-tôt que Benoît eut abdiqué, Poppon Evêque de Brixen, que l'Empereur avoit choiſi en Allemagne & envoyé à Rome, fut couronné Pape. Il s'appella Damaſe II, & ne jouit de ſa dignité que 23 jours: le ſiege fut vacant durant ſix mois. Dans une Diete de Worms, l'Automne ſuivant, on élut Pape tout d'une voix Brunon Evêque de Toul, qui fit tous ſes efforts pour fuir cette dignité & y fut élevé malgré lui, ſous le nom de Léon IX. Cette élection faite en Allemagne par une Diete d'Evêques & de Seigneurs ſeculiers, ſans concurrence du Clergé Romain, lui parut ſi peu canonique, qu'étant forcé d'accepter, il declara qu'il n'acceptoit qu'à condition que le Senat & le Peuple Romain y conſentiroient. Il arriva à Rome l'an 1049, en véritable Apôtre, & fut introniſé le 12 Fevrier. Il ne trouva rien dans les Coffres de la Chambre Apoſtolique, & tout ce qu'il

qu'il avoit apporté avec lui étoit consumé tant en frais du voyage qu'en aumônes. Ceux qui étoient venus avec lui, voyant cette pauvreté, songeoient à se retirer. La veille de leur depart il vint des Deputés de la noblesse de Benevent avec de magnifiques présens. La reputation des vertus du nouveau Pape attira à Rome un nombre extraordinaire de Pelerins qui mettoient quantité d'offrandes à ses pieds. Il n'en prenoit rien pour lui, ni pour les siens, & tout étoit pour les pauvres. DU PAPE.

La grande playe de l'Eglise, sur-tout en Italie, avoit été la Simonie. Il voulut declarer nulles les ordinations des Simoniaques, ce qui causa un grand tumulte. Il alla ensuite en Allemagne, & celebra la fête de St. Pierre au mois de Juin avec l'Empereur à Cologne, il visita son ancien troupeau de Toul, & tint un Concile à Reims au mois d'Octobre. Ce Concile, celui qu'il tint à Mayence la même année en présence de l'Empereur, celui de Rome au mois d'Avril 1050, entre autres objets avoient pour but l'extirpation de la Simonie. Léon IX mourut au mois d'Avril 1054.

Les Romains envoyerent à l'Empereur Henri Hildebrand, Soudiacre de l'Eglise Romaine, avec charge d'élire en Allemagne au nom du Clergé & du Peuple Romain, celui qu'il jugeroit digne de remplir ce siege. On sent bien que ce détour étoit pour sauver les droits du Clergé de Rome à qui seul appartenoit cette Election que l'on prévoyoit bien que l'Empereur ne manqueroit pas de faire; mais on y ajouta une raison peu honorable à ce même Clergé, parce qu'il ne s'en trouvoit point dans l'Eglise Romaine. Il se tint une assemblée à Mayence, dans laquelle Hildebrand fit élire par les Evêques, Gebhardt Evêque d'Eichtstedt proche parent de l'Em-

DU PAPE. l'Empereur, ſuivant l'intention des Romains. Le nouveau Pape fut intronisé à Rome en 1055, & fut nommé Victor II. Il tint le St. Siege deux ans, trois mois, & garda ſon Evêché d'Eichſtedt juſqu'à la mort. L'an 1056 l'Empereur le pria de venir en Allemagne à une nombreuſe aſſemblée qui devoit ſe tenir, il s'y rendit au mois de Septembre, & fut temoin de la mort de l'Empereur qui arriva le mois ſuivant. Il avoit trente-huit ans, & laiſſa pour ſucceſſeur un fils de cinq ans, qui fut Henri IV. Victor II retourna en Italie, & mourut en Toſcane au mois de Juillet 1057.

1056.

1057.

L'enfance de Henri IV enhardit les Romains à faire eux-mêmes un Pape. Ils élurent l'Abbé du mont Caſſin qui ſe trouvoit à Rome, auſſi-tôt qu'ils eurent nouvelle de la mort de ſon prédéceſſeur. Ce vertueux Pontife entreprit la reforme du Clergé & la reunion de l'Egliſe Greque avec la Latine, mais il ne vêcut point aſſez, puiſque ſon Pontificat ne dura point huit mois entiers. On le nommoit comme Pape Etienne IX. Il étoit de la maiſon de Lorraine, & frere du Duc Godefroi un des plus grands Princes de ce temps-là: il fut d'abord Archidiacre de Liege, le Pape Léon IX l'en tira pour l'emmener en Italie & le fit Chancelier de l'Egliſe Romaine. Pour le Duc Godefroi il avoit été longtemps brouillé avec Henri III, pour ſon Patrimoine, dont Henri avoit donné une partie à d'autres, parce qu'il ne vouloit point avoir de vaſſal auſſi puiſſant que l'eût été ce Duc s'il eût poſſedé la haute & la baſſe Lorraine. Godefroi ſe joignit à ſon Couſin Baudouin de Flandres, & fit longtemps la guerre à l'Empereur: le Pape Léon IX les reconcilia à ſon premier voyage en Allemagne, ce fut en cette occaſion que le Pape emmena Frederic qu'il fit Cardinal.

Sur

Sur ces entrefaites Boniface Marquis de Tof- DU PAPE.
cane, poſſeſſeur d'une partie de la Lombardie, & du Mantouan, avoit été aſſaſſiné par un bandit. La Marquiſe Béatrix ſa Veuve fille de l'Empereur Conrad le Salique, & ſœur de Henri III, offrit à Godefroi de l'épouſer, pourvu qu'il aſſurât le Mariage de ſon fils Godefroi le boſſu avec la Princeſſe Mathilde qu'elle avoit eue du Marquis Boniface. Le Duc étoit veuf, & ſaiſit cette occaſion. Ce double Mariage qui faiſoit paſſer de ſi beaux Etats dans la Maiſon de Godefroi, allarma les Princes d'Italie, ils firent comprendre à l'Empereur qu'un homme tel que Godefroi pouvoit enlever l'Empire à ſa Maiſon. Henri III marcha en Italie avec une armée pour en chaſſer le Duc, qui ſe retira en Lorraine après avoir pourvu à la ſureté de la Ducheſſe qu'il laiſſa à Mantoue. Béatrix alla trouver ſon frere pour juſtifier ſon mariage. Prevenu contre elle, il l'arrêta & reſolut de l'emmener en Allemagne. Le Cardinal Frederic rapporta de ſa Legation de Conſtantinople des ſommes immenſes. Henri en prit de l'ombrage, & Fréderic qui étoit très homme de bien, ne voulant point être le prétexte des troubles que pouvoit cauſer le ſoupçon de l'Empereur, s'alla rendre Moine au mont Caſſin, où peu après il fut Abbé.

Le Duc Godefroi n'eut pas tant de menagement pour la colere de l'Empereur, il lui fit la guerre ouvertement, reprit les places qu'Henri lui avoit autrefois retenues, & ne mit bas les armes qu'après la mort de Henri. Le Pape Victor, qui étoit en Allemagne, retablit la tranquillité dans l'aſſemblée qui ſe tint à Cologne.

Godefroi ayant reconquis la Baſſe Lorraine, revint en Italie avec ſa femme. Le jeune Boniface frere de la Princeſſe Mathilde étant mort,

DU PAPE. toute cette riche succession, venoit à la jeune Princesse destinée au fils de Godefroi, nommé Godefroi le bossu. Le Cardinal Fréderic étant devenu Pape, songea à mettre l'Empire dans sa famille. Il n'en eut pas le temps. Le Moine Hildebrand, dont j'ai déja parlé, lui étoit attaché comme à son Abbé; & comme Etienne le connoissoit pour homme de tête, il avoit tant de confiance en lui, qu'il l'avoit envoyé en Allemagne pour des affaires de la derniere importance, & ordonné qu'en cas que durant l'absence de ce Legat il vînt lui-même à mourir, on attendît jusqu'à son retour à élire un autre Pape. Etienne étant mort à Florence le 29 Mars 1058, Grégoire fils d'Alberic Comte de Tusculum & Girard de Galere s'assemblerent de nuit avec quelques-uns des plus puissans de Rome, suivis d'une troupe de gens armés, & élurent pour Pape Jean Evêque de Veletri qu'ils nommerent Benoît. Le Cardinal Pierre Damien voulut s'opposer à cette Election avec quelques autres Cardinaux. On se moqua d'eux, & ils furent obligés de se cacher. Hildebrand revenant de son Ambassade, aprit l'Election & s'arrêta à Florence, d'où il écrivit aux mieux intentionnés des Romains qui lui envoyerent leur consentement sans reserve. Godefroi Duc de Lorraine & de Toscane appuya la nouvelle élection. Hildebrand élut Gerard Evêque de Florence, qui prit le nom de Nicolas II. La Cour de l'Imperatrice Agnès approuva ce second choix, & chargea le Duc Godefroi de mener Nicolas à Rome. Il y fut reçu au mois de Janvier 1059. L'Antipape Benoît quitta la Thiare, vint se soumettre, & fut privé des fonctions Episcopales & même de la Prêtrise. Nicolas II garda son Evêché de Florence étant Pape, & mourut à Florence au mois de Juin 1061: ce fut sous son Pontificat que se fit l'accommodement

1059.

dement du St. Siege avec les Normands qui occupoient une partie du Royaume de Naples. DU PAPE.

Etabliſſement des Normands dans le Royaume de Naples.

Les Normands s'y étoient établis par une eſpece de hazard, une troupe de Pelerins de cette Nation en revenant de la Terre Sainte, s'étoient arretés à Salerne pour s'y delaſſer. Pendant qu'ils y étoient une flotte de Sarraſins vint piller la ville. Les Normands prirent les armes, chaſſerent ces Barbares, & firent un grand butin ſur eux, en conſervant à leurs hôtes celui qu'ils étoient prêts de leur abandonner: charmé de leur valeur, on voulut les arrêter, & on les accabla de careſſes. L'amour de la patrie les rappelloit, & quand ils y furent de retour, ils firent naître à leurs compatriotes l'envie de s'aller établir dans ce païs-là. Des familles nobles s'y rendirent, s'y établirent, & parvinrent aux plus grands honneurs. Ils ſe rendirent maîtres de la Pouille, de la Calabre, ſur leſquelles le Pape formoit des prétenſions: le demêlé fut vif, & l'Egliſe employa contre eux les armes Spirituelles, au defaut des autres armes qu'elle n'avoit pas pour les ſoumettre. Les Normands qui vouloient enfin ſe reconcilier avec le Pape, prierent par des Députés Nicolas II de faire un voyage dans la Pouille pour y recevoir leurs ſoumiſſions & les reconcilier à l'Egliſe. Il y alla, ils ſe préſenterent à lui, & remirent en ſa libre diſpoſition les biens & les terres de St. Pierre dont ils s'étoient emparés. Le Pape de ſon côté les releva de l'excommunication, & parce que dans cette partie d'Italie ils étoient les plus puiſſans & les plus capables de le ſecourir, il leur ceda à la reſerve de Benevent, toute la Pouille & la Calabre, dont ils firent ſerment de fidelité. Il confirma à Richard la principauté de Capoue, dont il s'étoit emparé ſur les Lombards, & à Robert Guiſcard le Duché de la

DU PAPE. Pouille & de Calabre dont il étoit auſſi en poſſeſſion, & Robert lui promit une redevance annuelle, & ſe rendit vaſſal du St. Siege. Telle eſt l'origine du droit du Pape ſur le Royaume de Naples. Ces conceſſions ſe firent l'an 1059, le Pape les employa utilement à delivrer Rome des tyrans du voiſinage. Ils ravagerent les terres de Preneſte, de Tuſculum & de Nomento, dont les habitans étoient rebelles au Pape leur Seigneur; & ayant paſſé le Tibre ils ruinerent Galere & tous les Châteaux du Comte Gerard, qui étoit un inſigne brigand; & en peu de temps, ils n'étoierent les environs de Rome de quantité de petits Seigneurs, toujours prêts à la premiere occaſion de parler & d'agir en maîtres, juſqu'à diſpoſer du ſiege & de la perſonne des Papes.

1061. Nicolas II étant mort, il y eut une grande diviſion entre les Romains pour lui nommer un ſucceſſeur. Ils envoyerent en Allemagne au jeune Roi Henri & à l'Imperatrice Agnès, Etienne Prêtre Cardinal avec des Lettres au nom du St. Siege. Mais on ne lui voulut point donner audience, & il rapporta ſes Lettres fermées. Hildebrand devenu Archidiacre, ayant tenu conſeil avec les Cardinaux, reſolut au bout de trois mois de vacance, de ne plus attendre la réponſe de la Cour, de peur que la diviſion ne ſe fortifiât, & fit élire Anſelme Evêque de Luques, Milanois de Nation, qui fut nommé Alexandre II. Ils eſperoient qu'il ſeroit agréable à la Cour, parce qu'il y étoit fort connu. Le Cardinal Didier, Abbé du Mont Caſſin, étoit venu à Rome avec Robert Guiſcard Prince de la Pouille, & ils appuyerent l'élection, comme Robert y étoit obligé par un des Articles de ſon ſerment de fidelité, & Alexandre fut couronné le 30 Septembre 1061, & tint le St. Siege onze ans & demi; mais ce ne fut point ſans traverſes. Le Royaume d'I-

talie,

talie, c'eſt ainſi que l'on appelloit alors la Lombardie qui étoit gouverné par Guibert de Parme, homme noble que l'Imperatrice en avoit fait Chancelier. Il excita les Evêques de Lombardie contre l'Election d'Alexandre, & n'eut pas de peine. La plupart de ces Prélats étoient Simoniaques & concubinaires, & leur Clergé étoit infecté des mêmes vices. Ils s'aſſemblerent, & reſolurent à ne point recevoir de Pape qu'un Evêque de Lombardie, capable de ſe prêter à leurs foibleſſes. Cette reſolution étant priſe, quelques-uns d'entre eux porterent une couronne au jeune Roi, & repréſenterent à l'Imperatrice ſa mere, qu'il devoit avoir la dignité de Patrice auſſi-bien que l'Empereur ſon pere. Lorsqu'ils furent arrivés à la Cour on tint une Diete à Bâle, où aſſiſterent les Evêques de Lombardie. Le Roi y fut couronné de nouveau, & nommé Patrice des Romains. On regarda comme nulle l'élection d'Alexandre, parce qu'il avoit été élu & inſtallé ſans attendre le conſentement de la Cour, & on fit élire Cadalus ou Cadaloüs Evêque de Parme, ſous le nom d'Honorius II, par les deux Evêque de Verceil & de Plaiſance concubinaires publics. Leur nouveau Pontife étoit auſſi dans le même cas. Cependant ayant amaſſé beaucoup d'argent & des troupes, il marcha tout à coup vers Rome au mois d'Avril 1062. Il y avoit déja gagné des partiſans & ſur-tout les Capitaines de la ville. Il livra une bataille, où bien des Romains furent tués, mais Godefroi Duc de Toſcane étant venu au ſecours de Rome, Cadaloüs ſe trouva ſi preſſé qu'il ne put ſauver même ſa perſonne qu'à force de prieres & de preſens. Il retouna à Parme ſans abandonner ſes deſſeins.

DU PAPE.

1062.

Les Romains ne pouvoient être que très piqués que la Cour eût voulu appuyer l'Antipape Honorius. Godefroi Duc de Toſcane les avoit ouver-

DU PAPE. ouvertement protegés, & il étoit à craindre qu'avec cet apui ils n'abandonnaſſent entierement le jeune Roi. La Cour envoya à Rome Annon Archevêque de Cologne, qui donna lieu au Concile de Mantoue. Alexandre avec les Evêques & les Cardinaux s'y rendit, Cadaloüs y étoit cité, mais il n'y vint point. L'Election d'Alexandre fut purgée & declarée valide. Les Evêques de Lombardie qui lui avoient été oppoſés, ſe reconcilierent avec lui, & Cadaloüs fut unanimement condamné comme Simoniaque.

Après le depart d'Annon, Cadaloüs alla en cachette à Rome, & ſurprit la partie de la ville appellée de St. Léon, & s'empara de St. Pierre. Tout le peuple y accourut en foule. Les Soldats de l'Antipape furent effrayés, & ſe diſperſerent. Cencius fils du Prefet le reçut au château St. Ange, & lui promit par ſerment de le defendre. Il y demeura deux ans, à cauſe des Serviteurs d'Alexandre qui environnoient le château, & il n'en ſortit enfin qu'en payant à Cencius cent livres d'argent. Il s'enfuit parmi les pelerins, pauvre, depouillé de tout, & ſe retira au bourg de Barette. Il vêcut peu après cela, mais il ne ceſſa point juſqu'à la fin de ſe porter pour le vrai Pape & de traiter Alexandre d'Antipape. Henri Archevêque de Ravenne perſiſta encore quelque temps dans le Schiſme.

1073. Alexandre mourut au mois d'Avril 1073, & eut pour ſucceſſeur ce même Hildebrand qui avoit acquis depuis longtemps la principale autorité dans l'Egliſe Romaine. Le lendemain de ſon Election il écrivit au Roi Henri, qui étoit en Baviere, & par ſes Deputés il lui fit dire qu'on l'avoit élu malgré lui, & le prioit inſtamment de ne pas conſentir à l'élection; lui declarant que s'il demeuroit Pape, il étoit reſolu de ne pas laiſſer impunis les crimes manifeſtes dont ce Prince étoit chargé. Cette menace regardoit la Simonie.

Les

Les Evêques Allemands & Lombards qui connoissoient le zèle & la fermeté d'Hildebrand craignirent son extrême severité. Ils delibererent & conseillerent au Roi de casser cette Election. Le Prince envoya un Comte à Rome pour demander aux Seigneurs Romains pourquoi ils avoient fait un Pape sans le consulter, & pour obliger l'élu à renoncer à sa dignité, s'il ne rendoit pas bonne raison de sa conduite. Le Comte ayant tout examiné, le Roi envoya à Rome Gregoire de Verceil pour confirmer l'Election. Ce qui toucha le plus Henri, ce fut que Hildebrand n'étant qu'Archidiacre, retarda son ordination de deux mois, dans l'esperance que la Cour s'y opposeroit. C'est ici que commence le grand reproche qu'on a fait aux Papes de s'attribuer une autorité de jurisdiction sur le temporel des Rois. Ce Pape est Gregoire VII. DU PAPE.

Ce Pape avoit naturellement un grand courage, & la discipline monastique dans laquelle il avoit été élevé avec une extrême regularité, lui avoit inspiré un zèle ardent de purger l'Eglise des vices dont il la voyoit infectée, particulierement de la Simonie & de l'incontinence du Clergé. Mais dans un siecle si peu éclairé il n'avoit pas toutes les lumieres necessaires pour regler son zèle, & prenant quelquefois de fausses lueurs pour des verités solides, il en tiroit sans hesiter les plus dangereuses consequences. Son grand Principe étoit qu'un superieur est obligé à punir tous les crimes qui viennent à sa connoissance, sous peine d'en être complice. Sur ce fondement dès qu'un Evêque lui étoit dénoncé comme coupable de quelque crime, il le citoit à Rome, & s'il ne comparoissoit pas pour la premiere fois il le suspendoit de ses fonctions, à la seconde il l'excommunioit, & si l'Evêque persistoit dans sa contumace, le Pape le deposoit, defendoit à son Caractere du Pape Grégoire VII.

DU PAPE. Clergé & à ſon peuple de lui obéïr ſous peine d'excommunication. Il leur en donnoit un autre lui-même. On eſt effrayé de voir dans ſes Lettres les cenſures pleuvoir de tous côtés, tant d'Evêques depoſés par-tout en Lombardie, en Allemagne, en France.

Le plus grand mal c'eſt qu'il voulut ſoutenir les peines ſpirituelles par les temporelles qui n'étoient pas de ſa compétence. D'autres l'avoient déja tenté. Les Evêques imploroient le ſecours du bras ſeculier pour forcer les pecheurs à la penitence, & les Papes avoient commencé plus de deux cens ans auparavant à regler le droit des couronnes. Gregoire VII ſuivit ces nouvelles maximes & les pouſſa encore plus loin, prétendant ouvertement que comme Pape il étoit en droit de depoſer les Souverains rebelles à l'Egliſe. Il fonda cette prétenſion ſur l'excommunication. On doit eviter les Excommuniés ſuivant l'Apôtre, n'avoir aucun commerce avec eux, ne pas leur parler, ne pas même leur donner le bonjour. (St. Jean Epit: II. 10 & 11). Gregoire VII en concluoit qu'un Prince excommunié doit être abandonné de tout le monde; qu'il n'eſt plus permis de lui obeïr, de recevoir ſes ordres, de l'approcher, qu'il eſt exclus de toute ſocieté avec les Chretiens. Il eſt vrai * que Gregoire VII n'a jamais fait aucune deciſion ſur ce point: Dieu ne l'a point permis. Il n'a prononcé formellement ni dans aucun Concile, ni par aucune Decretale que le Pape a droit de depoſer les Rois, mais il l'a ſuppoſé pour conſtant, comme d'autres maximes auſſi peu fondées qu'il croyoit certaines. Il a commencé par les faits & par l'execution.

Plein

* L'abbé Fleuri, dans un Diſcours ſur l'Hiſtoire Eccleſiaſtique.

Plein de ces principes, il y conforme sa conduite avec toute la rigueur d'un superieur qui entreprend de reformer un monastere, & qui compte de trouver des Moines accoutumés à l'obeissance. Gregoire n'éprouva point la même docilité à la Cour. Il eut affaire à un jeune Roi chargé de crimes, tels que la Simonie & autres defauts crians. Il le cite à Rome pour rendre compte de sa conduite, Henri ne comparoît point. Après plusieurs citations il l'excommunie. Le Roi mepriſe la censure; le Pape le declare dechu de la Royauté, absout ses sujets du ferment de fidelité, leur defend de lui obeïr, leur permet ou même leur ordonne d'élire un autre Roi. Qu'en arriva-t-il? des seditions, des guerres civiles dans l'Etat, des Schismes dans l'Eglise. Henri deposé n'étoit pas si miserable qu'il ne lui restât un parti, des troupes, des places, il fit la guerre à son competiteur, qui étoit Rodolphe Duc de Suabe que ses Ennemis avoient élu. Chacun des deux Rois avoit des Evêques de son côté, & ceux du parti de Henri ne manquerent pas de pretextes pour l'accuser d'être indigne de sa place. Gregoire avoit procedé d'une maniere rigoureuse contre Guibert Archevêque de Ravenne; & l'avoit deposé. Celui-ci lui rendit bien la pareille, car profitant des grands troubles qui étoient entre le Pape & Henri, il engagea le parti de ce dernier à déposer Gregoire VII, & se fit élire Pape lui-même sous le nom de Clement III l'an 1080. DU PAPE. 1080.

Gregoire avoit en Italie une puissante protection, savoir Mathilde Comtesse de Toscane. Nous avons vu qu'elle avoit épousé Godefroi le Bossu Duc de Lorraine. Ce Prince ne pouvoit pas quitter absolument ses Etats pour demeurer perpetuellement en Italie, & Mathilde ne vouloit point quitter son païs pour vivre dans celui

DU PAPE. du Duc, qui néanmoins étoit retenu en Lorraine tant pour la gouverner dans les temps critiques, que par ſon attachement pour Henri. On le nommoit auſſi Gozzelon diminutif de Godefroi. Il fut tué à Anvers en 1076, ſa veuve qui n'avoit que trente ans & des biens immenſes, regardoit le Pape comme un ancien ami de ſa maiſon. Maitreſſe de la plus grande partie de l'Italie, & la plus puiſſante des autres Seigneurs du païs, elle accouroit auſſitôt que Gregoire avoit beſoin de ſecours ; & lui rendoit les mêmes devoirs qu'à un pere ou à un Seigneur.

Gregoire aidé de ſes Normands & de divers Seigneurs de Toſcane vaſſaux de Mathilde, reſolut d'aller à Ravenne contre l'Antipape Guibert. Il s'étoit laiſſé entrainer à une prevention plus ancienne que lui, ſavoir que Dieu devoit faire éclater ſa juſtice en cette vie. Delà vient que dans ſes Lettres il promettoit à ceux qui ſeroient fideles à St. Pierre, la proſperité temporelle, en attendant la vie eternelle ; & menaçoit les rebelles de la perte de l'une & de l'autre. Dans la ſeconde Excommunication contre le Roi Henri, il adreſſe la parole à St. Pierre & le prie d'ôter à ce Prince la force des armes & la victoire, afin ajoute-t-il de faire voir à tout le monde que vous avez tout pouvoir au ciel & ſur la terre. Il croyoit ſans doute que Dieu, qui connoiſſoit la bonté de ſa cauſe & la droiture de ſes intentions, exauceroit ſa priere. Mais Dieu ne fait pas des miracles au gré des hommes, & il ſemble qu'il voulut confondre la temerité de cette prophetie : les troupes de Mathilde furent batues en Lombardie. Il ſe donna une ſanglante bataille dans l'Evêché de Naumbourg au mois d'Octobre 1080. Henri s'enfuit & ſon bagage avec quatorze Evêques qui l'avoient ſuivi furent pris

Bataille dans l'Evêché de Naumbourg.

pris par les Saxons qui combatoient pour Rodolphe. Mais Rodolphe lui-même y fut tué, quoique le Pape lui eût promis la victoire, & sa mort valut une victoire à Henri qui tout excommunié, tout maudit qu'il étoit, remporta l'avantage de ce combat. Ainsi la maxime de Gregoire se tournoit contre lui-même, & à juger par l'évenement on pouvoit croire que la cause de Henri n'étoit point desagréable à Dieu. Loin de corriger ce Prince, il ne fit que lui donner occasion de commettre de nouveaux crimes. Il excita des guerres cruelles qui mirent en feu l'Allemagne & l'Italie; il donna lieu à un Schisme dans l'Eglise. DU PAPE.

Henri n'avoit pas encore reçu la couronne Imperiale. Les Romains lui avoient promis avec serment en 1083 à l'insu du Pape, qu'ils obligeroient le Pontife à le couronner, ou qu'ils éliroient un autre Pape. Le terme de leur promesse étant échu, ils le declarerent à Gregoire; ajoutant qu'ils n'avoient pas promis un couronnement solemnel avec l'onction, mais simplement qu'il lui donnât une Couronne. Le Pape consentit à les acquiter de leur serment. Ils manderent à Henri de venir recevoir la Couronne Imperiale. Il entra au Palais de Latran avec l'Antipape Guibert le 21 Mars 1084. Le Pape se retira au château St Ange. La plupart des Nobles Romains lui demeurerent fideles. Le Dimanche suivant, Dimanche des Rameaux, Henri fit introniser Guibert sous le nom de Clement III, & Guibert lui donna la Couronne Imperiale le jour de pâque. 1083. 1084.

Pendant qu'il tenoit le Pape assiegé au château St. Ange, autour duquel Henri avoit fait élever une muraille, il y avoit encore des forteresses qui tenoient pour Gregoire; mais sa principale ressource étoit Robert Guiscard. Ce Prin- Le Pape assiegé au Château St. Ange.

DU PAPE. ce étoit en Grèce où il faiſoit la guerre à l'Empereur Alexis avec beaucoup de ſuccès. Le Pape le ſollicitoit depuis deux ans de repaſſer en Italie pour le ſecourir, mais quand il ſut que les Lombards ſollicitoient Henri de ſe liguer avec eux pour reprendre la Pouille ſur les Normands, il revint; & laiſſa à Boémond ſon fils la conduite de ſon armée pour continuer la guerre en Grèce. Quand l'Empereur Henri ſut qu'il étoit arrivé à Otrante, il ne ſe ſentit pas en état de lui reſiſter, il quitta Rome & ſe retira en Lombardie. Robert arriva à Rome au mois de Mai 1084; & comme le parti de l'Empereur qui y étoit le plus nombreux, lui voulut reſiſter, il pilla la ville & en brula une grande partie. Il tira Gregoire du château St. Ange, & le remit au Palais de Latran; & ſortant de Rome il ramena en peu de temps pluſieurs châteaux & pluſieurs villes à l'obeiſſance du Pape. Le Pape après quelque ſejour à Rome, alla au mont-Caſſin, où il s'arrêta quelque temps, & de-là à Salerne, où il demeura juſqu'à ſa mort ſous la protection du Duc Robert, étant défrayé par l'Abbé du mont-Caſſin avec les Evêques & les Cardinaux qui l'avoient
1085. ſuivi. Il y mourut le 25 Mai 1085. Robert Guiſcard mourut le 17 Juillet de la même année. Gregoire avoit occupé le St. Siege près de douze ans.

On l'avoit extremement noirci durant ſa vie. Les Prelats Simoniaques ou Concubinaires, tous les partiſans de Henri employerent ſouvent la calomnie contre ſes mœurs qui étoient irreprochables. Son zèle pour la pureté des mœurs, & pour le retabliſſement de la diſcipline Eccleſiaſtique étoit très grand, & ſes intentions étoient très pures à cet égard, mais ſon caractere inflexible étoit cauſe qu'il négligeoit de mettre l'huile du Samaritain dans les playes qu'il tâchoit de guerir. Accou-

coutumé à l'obéïſſance Monaſtique il eût voulu la trouver dans le Roi Henri & dans les Evêques, & ſa rigide ſeverité cauſa de grands maux que la douceur auroit evités. DU PAPE.

Tant que l'Epiſcopat n'avoit été qu'un emploi penible ſans richeſſes, ſans revenus, il falloit ſouvent faire violence à ceux que le Clergé éliſoit; mais lorsque Conſtantin, Clovis & Charlemagne eurent donné l'exemple & que les Prelatures furent richement dotées, il ſe trouva plus de ſujets que l'on n'en vouloit. Les Barbares qui renverſerent l'Empire Romain étoient, ou Payens ou Heretiques. Ils ſe convertirent, à la verité, les uns plutôt les autres plus tard, mais en embraſſant le Chriſtianiſme, il ne quitterent pas entierement leurs anciennes mœurs. Clovis en eſt un exemple. Ils mepriſoient les Sciences & les arts, & gatêrent les Romains leurs ſujets ſur cet article. La religion conſerva les Lettres. Mais il n'y avoit que les Moines & un petit nombre d'Eccleſiaſtiques qui s'appliquaſſent aux Etudes. Dans les commencemens les Barbares, quoique Chretiens, n'étoient pas admis dans le Clergé, mais au ſeptieme ſiecle ils entrerent auſſi dans les ordres. Accoutumés à chaſſer, à porter les armes, leur état d'Eccleſiaſtiques ne leur paroiſſoit point un obſtacle, il fallut que des Conciles interdiſſent aux Clercs de porter les armes, de chaſſer, & de nourrir des chiens pour la chaſſe. Le droit féodal vint à s'établir, & comme les Prélats avoient des terres conſiderables, ils ſe trouverent feudataires des Donateurs. Sous les deux premieres races des Rois de France & bien avant dans la troiſieme, la guerre ne ſe faiſoit point par des troupes enrollées & ſoudoyées comme à preſent, mais par ceux à qui les Princes & les Seigneurs avoient donné des terres à la charge de ſervice. Les Evêques & les Ab-

DU PAPE. Abbés étoient dans ce cas. De-là vient qu'on les trouve ſouvent dans les armées à la tête d'un corps de troupes.

Les Evêques avoient eux-mêmes des vaſſaux obligés à ſervir ſous leurs ordres pour des fiefs, qui relevoient de leur Egliſe, & quand l'Evêque lui-même étoit mandé par le Roi, il devoit marcher en perſonne. Charlemagne trouva ce droit établi, mais il diſpenſa les Evêques du ſervice perſonnel, pourvu qu'ils envoyaſſent leurs vaſſeaux. Ce reglement fut mal obſervé, & on voit après comme devant des Evêques armés, combattans, pris, & tués à la guerre. La politique de Charlemagne eut beaucoup de part aux liberalités qu'il fit aux Evêques & aux Abbés, car en ſe les attachant par ſes dons, il s'aſſuroit des vaſſaux plus fideles que les autres. Le Clergé devenu puiſſant avoit encore les armes ſpirituelles, dont il ne manquoit pas de ſe ſervir contre les ennemis du Roi qu'il avoit interêt de ſoutenir. Chacun aſpira aux dignités Eccléſiaſtiques. On tenta par de groſſes ſommes ceux qui en diſpoſoient; & la Simonie devint commune.

Les Elections avoient duré très longtemps, chaque Egliſe choiſiſſoit ſon Evêque, chaque Monaſtere choiſiſſoit ſon ſuperieur. Mais quand les Evêchés & les Abbayes furent de grands fiefs, qui avoient eux-mêmes des vaſſaux puiſſans, les Souverains ſentirent combien il leur importoit que ces places fuſſent remplies par des perſonnes bien intentionnées pour l'Etat, & pour la famille Royale. Ils s'approprierent les nominations, & nommerent eux-mêmes aux Prélatures. Regardant le temporel de ces dignités comme d'autres fiefs, ils en donnerent l'inveſtiture, en donnant au nouveau Prélat la croſſe & l'anneau avant ſa conſecration. C'eſt ainſi

que

que St. Rambert, Archevêque de Breme, reçut l'inveſtiture de Louïs le Debonnaire, avec le bâton Paſtoral; & St. Romain, Evêque de Rouen, reçut l'inveſtiture de même de Clovis II; c'étoit un uſage general. Dès qu'un Evêque étoit mort on portoit ſon anneau, & ſa croſſe au Souverain, qui les donnoit à celui qu'il choiſſoit pour ſucceſſeur. DUPAPE.

Gregoire VII ſavoit les grands abus qui ſe faiſoient dans les Cours, ſur-tout à celle d'Allemagne, ou le jeune Henri, ſous prétexte de la nomination dont l'uſage étoit bien plus ancien que lui, ne nommoit aux Evêchés que ceux qui lui en donnoient le plus. Il crut couper le mal dans ſa racine, en diſputant à Henri IV. le droit de nommer, & de donner les inveſtitures. Il prétendit qu'il n'appartenoit pas à un Laïque de diſpoſer de l'Epiſcopat. Il ne voulut donc plus ſouffrir que les Laïques, quoiqu'ils fuſſent Empereurs, ou Rois, donnaſſent les Inveſtitures des Evêchés & des Abbayes, & il excommunia tous ceux qui la donnoient, & tous ceux qui la recevoient. Ses prédéceſſeurs avoient bien tâché de retrancher les abus des Inveſtitures, & ſur-tout la Simonie; mais Gregoire vouloit ramener la liberté des Elections, & prit occaſion de ces abus, pour abolir les Inveſtitures. Voila l'état de la queſtion entre lui & Henri; & le motif des grands troubles qui cauſerent ſucceſſivement la dépoſition de l'un & de l'autre, les guerres ſanglantes, & le déplorable ſchiſme dont l'hiſtoire fournit les détails.

On impute à Gregoire VII d'avoir donné l'exemple des prétenſions des Papes ſur le droit de regler la conduite des Souverains. L'imputation eſt injuſte. Il en trouva des exemples, & il les ſuivit. Dès le Pontificat de Zacharie, un Légat fut envoyé par ce Pape auprès d'Odillon, Duc

DU PAPE. Duc de Baviere. Gagné par ce Duc, il alla défendre à Pepin & à Carloman, Ducs François, de faire la guerre à Odillon, feignant d'agir par les ordres de Zacharie. Les François se moquerent de lui, le combat se donna, les Bavarois furent défaits. Les vainqueurs envoyerent chercher ce Légat, & Pepin lui parla ainsi. „ Nous venons d'apprendre que vous n'êtes ni „ St. Pierre, ni son Légat. Vous nous dites „ hier que le Pape nous défendoit de faire la „ guerre aux Bavarois, nous vous repondimes „ que ni St. Pierre, ni le Pape n'avoit pu vous „ donner une pareille commission. Vous voyez „ bien que si saint Pierre n'avoit pas cru notre „ cause juste, il ne nous auroit pas secourus: „ soyez donc sûr que c'est par l'interceſſion de „ St. Pierre, & par le Jugement de Dieu, au„ quel nous nous sommes rapportés, que la Ba„ viere, & les Bavarois sont soumis à l'Empire „ des François".

Sur la fin du VIII Siecle le pouvoir du Pape s'accrut beaucoup. Etienne III, qui ne s'accommodoit pas du mariage que la veuve de Pepin vouloit faire de la fille de Didier avec Charlemagne, se servit de toute son autorité pour l'interdire, le mariage ne laissa pas de se conclurre. Lothaire étant mort, Charles le Chauve se disposoit à prendre possession de ses Etats. Adrien II s'y opposa, il en écrivit à ce Prince, aux Evêques & aux Grands. Il menaça d'excommunication; il manda à Hincmar de ne point communier avec Charles s'il continuoit à vouloir se rendre maître des Etats de Lothaire. On n'eut aucun égard en France à ces Remontrances. Charles & Hincmar répondirent aux Lettres d'Adrien d'un style propre à le convaincre, qu'on étoit persuadé qu'il ne devoit prendre aucune part dans ce qui n'étoit que temporel.

rel. Dans l'onzieme Siecle les Papes porterent les choſes plus loin. Alexandre II cita le Roi Henri IV à Rome pour y rendre compte de ſa conduite; Gregoire VII, ſon ſucceſſeur, encherit encore ſur cette imperieuſe ſeverité. Henri IV ne fut pas le ſeul qui l'éprouva, la France eut ſon tour. Il trouvoit que Philippe I ne menoit pas une vie fort reglée, il le menaça de l'excommunier lui, & quiconque le regarderoit comme Roi. DU PAPE.

Les fils de Berenger, Comte de Barcelone, étoient en guerre. Gregoire leur fit ordonner ſous peine d'excommunication de faire une tréve, en ſorte que celui qui refuſeroit *ne pourroit avoir, à l'avenir, nulle victoire, nulle proſperité en ce monde.* Il étoit ſi perſuadé que la Puiſſance temporelle étoit ſoumiſe à la Puiſſance Eccléſiaſtique, qu'il dit aux Peres du Concile de Rome: *Vous pouvez ôter & accorder ſelon les merites, ſur la terre, les Empires, les Royaumes, les Principautés, les Duchés, les Marquiſats, les Comtés & les poſſeſſions de tous les hommes.* Ce préjugé du Pape étoit une erreur; mais il y étoit de bonne foi. Son intention n'étoit pas d'en abuſer pour s'enrichir. L'uſage qu'il ſe propoſoit étoit de corriger les vices par des châtimens éclatans & exemplaires.

Urbain II mécontent de la conduite de Philippe I, ne ſongea point à le dépoſer; mais il le traita comme un précepteur traiteroit un écolier. Il lui défendit de porter ſur ſa tête la Couronne Royale, tant qu'il vivroit dans le deſordre, & le bon Prince avoit la docilité de demander au Pape avec de grandes inſtances la permiſſion de porter la Couronne. On a vu dans le Chapitre de la France la ſoumiſſion avec laquelle le Roi Robert ſupporta l'excommunication fulminée contre lui, parce qu'il avoit épou-

DU PAPE. épouſé une couſine au quatrieme degré du conſentement des Evêques de France. Les Bourgeois de Wezelay avoient maltraité l'Abbé du Monaſtere de ce lieu: le Pape Etienne III, qui le protegeoit, écrivit à l'Archevêque de Sens, aux Evêques de Langres, de Paris & de Troyes, d'empêcher que ces bourgeois ne fuſſent reçus aux foires, qui ſe celebroient dans les Dioceſes de ces Evêques. Il voulut qu'ils ordonnaſſent à leurs Dioceſains de ſe ſaiſir de leurs biens & de leurs perſonnes. Il écrivit la même choſe au Duc & aux Grands de Bourgogne. Anaſtaſe IV, ſon ſucceſſeur, donna les mêmes ordres à l'Archevêque de Sens, & à ſes Suffragans. Il en écrivit auſſi à Louïs VII, Roi de France. Adrien IV, ſucceſſeur d'Anaſtaſe, n'eut pas moins de ſévérité contre les Bourgeois de Wezelay. Les premiers Empereurs Chrétiens laiſſoient au Clergé Romain le choix du Pape; mais ils s'en attribuoient la confirmation. J'ai fait voir que les Allemands voulurent diſpoſer du Pontificat. Innocent III prétendit être en droit d'examiner ſi celui qu'on éliſoit pour Empereur méritoit d'être élevé à cette ſuprême dignité; & il ſuppoſoit que c'étoit le Siege Apoſtolique, qui avoit accordé aux Electeurs le droit d'Election; fait dont de ſavans hommes ont montré la fauſſeté *.

Ce Pape qui d'ailleurs étoit ſavant, pour ſon temps, & d'une grande piété, s'imagina de la meilleure foi du monde que non ſeulement il pouvoit excommunier les Rois & les dépoſer; mais qu'il avoit même le droit d'en inſtituer. Il fit Calojean, Roi des Bulgares, & lui donna

* Voyez LEIBNITZ, Préface du Code diplomatique; & le Pere NOEL ALEXANDRE, *Diſſertation* XVII, ſur le IX & X Siecle.

ni permiſſion de faire graver monnoye à ſon coin. Il ordonna aux Princes de s'emparer des biens des Hérétiques, & tout cela fondé ſur ce principe qu'il débite, ſavoir, que le ſucceſſeur de St. Pierre étoit propoſé par Dieu pour gouverner non ſeulement l'Egliſe, mais tout le Siecle; *Sed totum Sæculum.* DU PAPE.

Ces préjugés n'étoient pas venus aux Papes tout à coup, mais par degrés, & les uns ayant lâché quelques ſentimens ſujets à une interprétation hardie, les autres en tiroient des conſequences, ſelon les cas qui ſe préſentoient; & comme les Papes ſont des hommes, quelques-uns d'entre eux ont été plus ou moins enclins à étendre les bornes de leur domination au-delà de celles que le veritable eſprit de la Religion leur preſcrit. La moleſſe de quelques Princes, la Politique de quelques autres, l'ignorance & même la piété peu éclairée de leurs Conſeils, aidoient ſouvent à accrediter ces préjugés & ces opinions. Ce ne fut qu'à la renaiſſance des bonnes études, & en remontant aux ſources dans la ſaine antiquité, que l'on trouva des armes pour combattre ces abus qu'un long uſage ſembloit autoriſer.

Boniface VIII eſt un de ceux qui abuſerent le plus de l'autorité ſpirituelle. Le Roi de Danemarc avoit fait mettre en priſon l'Archevêque de Lunden. Le Pape prit connoiſſance de cette affaire, condamna le Roi à payer une groſſe amende à l'Archevêque, & menaça le Prince d'une plus ſevere punition s'il ne ſe ſoumettoit. Tout le monde ſait la hauteur avec laquelle il traita Philippe le Bel, il menaça de le depoſer avec autant de facilité que ſi c'eût été quelque jeune garçon; *ſicut unum garcionem.* Il ſuſpendit la faculté, que les Docteurs avoient de donner les licences. Enfin il decida dans la Bulle

unam

DU PAPE. *unam Sanctam*, que le Pape réunit les deux glaives, ſavoir le ſpirituel & le temporel: la raiſon qu'il en donne eſt admirable: ſelon lui, celui qui nie que le Pape a en ſon pouvoir le glaive temporel; ne fait point aſſez d'attention à la parole du Seigneur qui dit: mettez votre Epée dans le fourreau. Il avance dans une autre Bulle que nier le pouvoir du Pape ſur le temporel, c'étoit retomber dans l'héréſie des Manichéens, parce que c'étoit admettre deux Principes. Ce Pape avoit pouſſé ſes idées dans un grand excès. Les François de ce temps-là tomberent dans un autre excès, par la vangeance qu'ils exercerent ſur la perſonne même de ce Pape qui fut la triſte victime de ſes prétenſions.

Dès Papes qui ſe croyoient en droit de dépoſer des Souverains, en regardoient comme une ſuite celui de conferer les Etats d'un Prince excommunié à un autre. Ainſi Nicolas V mécontent d'Amedée, donna la Savoye au Roi de France. Par le même préjugé le Pape Jule II excommunia Jean d'Albret, Roi de Navarre, & jetta l'interdit ſur ſon Royaume, à la ſollicitation de Ferdinand V, qui cherchoit ce prétexte pour s'en emparer, comme il fit. Une autre ſuite du préjugé des Papes touchant l'autorité de leur Siege ſur tous les biens temporels de la terre, c'eſt l'opinion où l'on étoit qu'ils pouvoient donner les Empires nouvellement découverts. Ils diſpoſerent des Iſles Canaries en faveur de Louïs de la Cerda, comme on peut voir dans le Chapitre de l'Eſpagne. Martin V, Nicolas II, & Calliſte III, donnerent aux Portugais toutes les terres qu'ils pourroient découvrir depuis les Canaries juſqu'aux Indes. Alexandre VI accorda à Ferdinand & Iſabelle toutes les terres qu'ils découvriroient en Amérique. On eſt ſurpris de voir les Eſpagnols

fonder gravement leur priſe de poſſeſſion de ces terres ſur une donation de cette nature, comme ſi le droit de découverte & de conquête ne ſuffiſoit pas, & ſignifier ſerieuſement aux Princes de ce Païs que leurs Etats ne leur appartenoient plus, parce que le Pape en a diſpoſé en leur faveur. Il eſt certain que les Eſpagnols d'aujourdhui ſont bien revenus de cet excès de credulité. DU PAPE.

Il ſeroit aiſé de groſſir cette liſte hiſtorique des prétenſions de quelques Papes; mais il faut ajouter qu'ils n'ont pas toujours trouvé beaucoup de docilité dans ceux à qui s'addreſſoient leurs déciſions incompetentes. Paſcal II avoit écrit au Comte de Flandres de perſecuter les Clercs de Liege, qui étoient pour l'Empereur Henri. Ceux-ci compoſerent une Lettre, dans laquelle ils entreprirent de faire voir l'injuſtice de la propoſition du Pape. Ils y prouvent que l'Epée de l'Egliſe eſt toute ſpirituelle, & qu'avant Gregoire VII il n'y avoit jamais eu d'exemple que les Papes euſſent dépoſé les Princes.

Guillaume, Duc de Pouille, mourut ſans enfans. Roger, Comte de Sicile, fut reçu Duc par les habitans du Païs. Honoré II lui défendit, ſous peine d'excommunication, de ſonger à ce Duché. Roger fit tout ce qu'il put pour flechir ce Pape: il ne put réuſſir, & même il fut excommunié. Roger ſurpris du procedé violent d'Honoré, reſolut d'oppoſer de bonnes armes à de foibles menaces. Il leva une armée, le Pape en leva auſſi une; mais il fut battu, & reconnut Roger pour Duc.

Adrien IV avoit écrit à l'Empereur Fréderic I, dans des termes qui inſinuoient qu'il avoit reçu l'Empire du Pape. Cette Lettre choqua fort les Allemands qui s'en plaignirent à ſes Légats. Un d'eux ayant dit: Eh! de qui donc l'Empe-

DU PAPE. pereur tient-il l'Empire ſi ce n'eſt du Pape? ce diſcours échaufa ſi fort les Allemands que le Comte Othon eût tué ſur le champ le Légat, ſi l'Empereur ne s'y fût oppoſé. Fréderic fit part de ce qui s'étoit paſſé entre le Légat & lui, par une Lettre qu'il rendit publique, dans laquelle il ſoutient que l'Empire ne dépend point du Pape. Les Archevêques & Evêques d'Allemagne écrivirent à Adrien que toute l'Allemagne avoit été ſurpriſe de ſa Lettre, & qu'ils ne pouvoient l'approuver. Adrien prit le bon parti, ne pouvant revoquer ſa Lettre, il recrivit qu'on en avoit mal entendu les expreſſions; & cette explication rétablit le calme, & ramena les eſprits.

L'an 1203 Innocent III voulut empêcher Philippe-Auguſte de profiter d'une victoire qu'il avoit remportée ſur Jean ſans terre, en le contraignant de faire une trève. Le Roi après avoir reçu cet ordre, fit réponſe que le Pape n'avoit pas droit de connoître des differends des Princes; & le Duc de Bourgogne, & le Comte de Nevers & de Soiſſons s'engagerent à faire la guerre au Pape, au cas qu'il voulût uſer de violence contre Philippe.

On ne peut mieux ſe ſoutenir contre les entrepriſes des Papes que fit Fréderic II, & par ſes armes & par ſes écrits. Le Pape Gregoire IX l'ayant dépoſé, voulut faire élire un autre Empereur. Mais les Princes d'Allemagne refuſerent de publier la Sentence de Dépoſition chez eux, & ils recrivirent au Pape que ce n'étoit point à lui à ſubſtituer un Empereur à la place d'un autre. Le Pape fit part à la France du jugement qu'il avoit rendu contre Fréderic. Les Barons aſſemblés, lui répondirent: „ qu'il „ étoit bien hardi; qu'il paſſoit ſon pouvoir; „ que l'Empereur valloit mieux que lui, qu'ils „ s'in-

„ s'informeroient s'il étoit Catholique, & qu'ils DU PAPE;
„ se declareroient contre celui, qui ne pense-
„ roit pas d'une maniere orthodoxe, fut-ce mê-
„ me le Pape". Cette réponse couvrit les Légats de confusion.

Le Pape lança un interdit sur la Sicile. Frédéric défendit de l'observer sur peine de la perte de tous les biens. Il ordonna de bruler quiconque apporteroit des Lettres du Pape ou les exécuteroit.

Gregoire IX eut pour successeur Innocent IV, qui hérita de son inimitié avec Fréderic. Il tâcha de détacher de son parti ceux qui étoient pour lui. Mais il n'y put réussir entierement. Un Historien rapporte * que lorsque ce Pape eut ordonné qu'on publieroit par toute la France l'excommunication, un Prêtre de Paris chargé de publier cette Sentence dans sa Paroisse, s'en acquita de la maniere suivante. Son peuple étant assemblé il tint ce discours. „ J'ai re-
„ çu ordre, dit-il, d'excommunier l'Empereur
„ Fréderic; je ne sais pas pour quel sujet;
„ mais je sais que l'Empereur & le Pape sont
„ en très mauvaise intelligence ensemble. L'un
„ des deux a tort, je ne sais pas lequel. Autant
„ que mon pouvoir s'étend, je déclare excom-
„ munié celui des deux qui a tort, & j'absous
„ celui qui a le bon droit pour lui". La simplicité de ce bon homme marque assez qu'il n'étoit pas fort persuadé du droit du Pape dans cette querelle. Mais il est remarquable qu'au-lieu d'excommunier nommément l'Empereur selon la Bulle, il déclaroit le Pape lui-même excommunié, s'il avoit tort.

Boniface VIII voulut se mêler de donner un Roi à la Sicile. Il y envoya des Légats char-
gés

* MATHIEU PARIS. pag. 575.

DU PAPE. gés de Bulles. Les Siciliens en ayant été avertis leur tinrent ce discours par la bouche de Pierre de Anlalon, qui avoit une épée nue à la main : „ Les Siciliens ne cherchent point la „ paix avec des parchemins; mais avec l'Epée, „ & je vous ordonne de quiter entierement la „ Sicile sous peine de mort".

Venons à des exemples plus recens de la sage opposition qu'on a faite à ces dangereuses prétensions. Pie IV avoit cité Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, à Rome, & déclaré qu'au cas qu'elle ne comparût point ses biens seroient confisqués, & abandonnés au premier occupant. La France fut très choquée de cette témérité, Catherine de Medicis chargea l'Evêque de Rennes, son Ambassadeur de faire entendre au Pape qu'il n'avoit nulle autorité ni Jurisdiction sur ceux qui portent le titre de Roi ou de Reine, & que ce n'étoit pas à lui de donner leurs Etats & leurs Royaumes, en proye au premier occupant. Le Pape profita de ces remontrances, & se contenta de déclarer la Reine de Navarre excommuniée.

Lorsque Sixte V eut excommunié & dégradé le Roi de Navarre & le Prince de Condé, le Parlement fit des Remontrances au Roi pour lui faire comprendre que cette Bulle ne meritoit que du mépris, parce que le Pape s'y attribuoit un droit qui ne lui appartient point. Une partie du Regne d'Henri IV, Roi de France, est pleine des exemples de fermeté donnés par les Parlemens, à l'occasion des entreprises des Papes contre ce Roi. Ils firent bruler les Bulles qui venoient de Rome, firent défense sous peine de crime de Leze-Majesté à tous les Prélats, Vicaires, & autres Ecclésiastiques d'en publier aucune copie, & à toutes personnes d'y obéïr, d'en avoir, & retenir. Ils ordonnerent que le

Nor-

Nonce qui les publieroit ſeroit pris au corps & mis en priſon. DU PAPE.

Cette oppoſition des François aux prétenſions de la Cour de Rome a toujours été vigoureuſe, ſur-tout depuis qu'on a joint la Théologie poſitive & l'étude de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & des Peres à la Théologie Scolaſtique; & bien que la plupart des autres Nations, qui ont conſervé la Religion Catholique Romaine, ayent encore pour le St. Siege des déferences qu'on n'a point en France, par exemple en ce qui regarde les pouvoirs, que les Nonces s'attribuent au prejudice de la juriſdiction Epiſcopale du Lieu; les Puiſſances les plus zelées pour l'honneur du St. Siege ne laiſſent pas de montrer de la vigueur, quand elles croyent que les pretentions de la Cour de Rome ne ſont pas conformes à la juſtice. Elle ſavent fort bien rappeller de Rome leurs Eccleſiaſtiques, & tarir les ſources du treſor Pontifical, en fermant la Nonciature, & ne l'ouvrant qu'après que l'accommodement eſt fait. Oppoſition des François aux prétenſions de la Cour de Rome.

Revenons aux Etats que le St. Siege poſſede. On a vu que Pepin & Charlemagne avoient donné ces Etats, & qu'Otton confirma cette donation en les reſtituant à l'Egliſe. Dans les temps de ſchiſme & de calamités elle les perdit, & les recouvra dans des temps plus heureux. Le grand attachement que la Comteſſe Mathilde avoit pour le St. Siege, lui valut de grandes richeſſes. Cette Princeſſe qui poſſeda de très beaux Païs en Italie plus de cinquante ans, ſe voyant veuve & ſans enfans, fit une donation de tous ſes biens à l'Egliſe. Quelques Auteurs nient cette donation, & ſe fondent ſur le ſilence de quelques Ecrivains, qui auroient pu en parler & n'en diſent rien. Mais cet argument negatif eſt ſans force, parce qu'il y a des

DU PAPE. Ecrivains contemporains qui en parlent comme d'un fait très assuré, & d'une maniere uniforme.

Il y avoit vingt ans que les Papes en jouïssoient quand Fréderic Barberousse les dépouilla de tout ce qu'ils possedoient. Le Pape Adrien IV protesta contre l'usurpation, & fit tous ses efforts pour obtenir la restitution de ce qui avoit été usurpé. Fréderic répondit que l'Empire avoit ses droits sur ces Etats, & que ces droits devoient être mis en balance avec ceux que le St. Siege prétendoit y avoir, & qu'il vouloit s'en rapporter à des arbitres. Au traité de paix que l'Empereur & le Pape firent à Venise, & qui a été brodé par des Historiens Romanesques, Fréderic consentit à restituer à l'Eglise Romaine les terres qu'il lui avoit enlevées; mais il en excepta les biens de Mathilde. Le Pape qui vouloit retablir promptement la tranquilité en Italie consentit à tout, à condition que l'on choisiroit des arbitres, qui décideroient sur le droit que chaque partie prétendoit y avoir. Fréderic ne se pressa point de faire instruire ce litige, il garda les biens de Mathilde par provision. Le Pape Lucius III l'an 1185, & Urbain III l'an 1186, firent des instances inutiles pour cela. Urbain parla fortement, Fréderic affecta à l'exterieur une grande patience. Il vouloit assurer l'Empire à son fils Henri, & il lui importoit pour cela de ne se point brouiller avec le Pape. Quand il vit que sa dissimulation ne gagnoit rien, il s'emporta, & Fréderic mourut peu après. Henri VI marcha sur les traces de son pere, & se maintint dans l'usurpation des Etats de Mathilde. Cet Henri étoit un monstre de cruauté. Il dépouilla par artifice Guillaume, Roi de Sicile, se fit couronner à Palerme. Il conduisit Guillaume en Allemagne, lui fit crever les yeux, & le condamna

1186.

à mou-

à mourir dans une prison. Sur de simples soupçons il faisoit jetter dans la Mer, ou empaler, ou rotir au feu. Il fit couronner un Seigneur avec une couronne de fer ardent qu'on lui enfonça, & attacha sur la tête avec des clous. Il ne regna que sept ans; & mourut empoisonné par sa femme, le 28 Septembre 1197, laissant après lui Fréderic, qui quoique enfant avoit pourtant été fait Roi des Romains par les Princes que Henri força de l'élire. Mais ces mêmes Princes ayant recouvré leur liberté après la mort d'Henri, casserent tout ce qu'ils avoient fait en faveur de Fréderic, & procederent à une nouvelle élection: leurs suffrages se partagerent entre Philippe, frere de Henri, & Othon, fils de Henri, Duc de Saxe & de Baviere. Ainsi il se trouva trois Elus pour un. DU PAPE.

Innocent III, qui en 1198 avoit succedé à Celestin III, jugea qu'il étoit du droit & du devoir de son Siege de prendre connoissance de toutes ces Elections, avant que d'en confirmer une, & de sacrer un des trois Elus. Après de longues contestations il fut resolu que Philippe regneroit; il étoit appuyé par le Roi de France. Le Pape l'excommunia & fit élire Othon, qui fut défait. On convint qu'il ne regneroit qu'après la mort de Philippe. On rejetta Fréderic à cause de sa trop grande jeunesse. Philippe fut tué à Bamberg l'an 1208.

Othon, toujours protegé par le Pape, imploroit toujours son appui avec de grandes promesses, durant tout le temps qu'il en eut besoin. L'an 1201 il fit au Pape Innocent un serment formel d'obeïssance que les Allemands d'aujourdhui appellent un serment de protection. Il promit outre cela sa protection Imperiale à l'Eglise Romaine & aux Papes, & s'obligea de les maintenir dans la possession de leurs Etats, nom-

DU PAPE. mant bien expreſſément l'Exarcat, & les biens de la Comteſſe Mathilde. Mais bien loin de tenir parole, il tâcha de dépouiller le Pape de la ville de Rome, & des autres terres du St. Siege, lorsqu'il vint à Rome pour ſe faire couronner. Il s'empara de la Marche d'Ancone, & de la Toſcane. Innocent tâcha de le ramener à ſon ſerment, il ne gagna rien. Il appella le jeune Fréderic, Roi de Sicile, & l'exhorta à paſſer en Allemagne, ſous prétexte que ſon Election pouvoit encore lui donner des droits au trône; il lui forma un parti puiſſant, de maniere qu'on commença à le reconnoître pour Empereur élu. Ce Prince confirma au St. Siege la poſſeſſion de l'Exarcat, & du Patrimoine de
1213. Mathilde. Il munit cet Acte du 10 Juillet 1213 du conſentement des Princes. Après la mort d'Innocent, Fréderic reçut la Couronne Imperiale d'Honorius III, l'an 1220, en ratifiant les promeſſes qu'il avoit déja faites, & nommément celles qui regardoient le Patrimoine de Mathilde. Mais ſitôt qu'il n'eut plus rien à eſperer du Pape, il lui ôta une partie de ce Patrimoine, & tous les autres Païs qu'il put. Le Pape Honorius l'excommunia. Les guerres que Fréderic eut enſuite contre Honorius & Gregoire IX, ſon ſucceſſeur, furent une ſuite de ce qu'il uſurpoit les terres du Pape.

Fréderic mourut en 1250, ſon fils Conrad IV, qu'il avoit aſſocié à l'Empire dès l'an 1235, lui ſucceda, & ne lui ſurvêcut que quatre ans. Les querelles de Fréderic avec le St. Siege donnerent lieu aux Princes d'Allemagne de ſe choiſir d'autres Empereurs: l'an 1248 ils élurent & couronnerent Guillaume Comte de Hollande, qui fut tué en 1256. Richard Comte de Cornouailles, Alphonſe Roi de Caſtille furent appellés à la Couronne Imperiale: c'étoit une veritable

ritable anarchie, qui ne finit que par l'Elec- DU PAPE.
tion de Rodolphe de Hapsbourg. Ce Prince à qui la Maiſon d'Autriche, qui vient de s'éteindre, devoit les commencemens de ſa grandeur, apprit aux Empereurs ſes ſucceſſeurs, par ſon exemple, à ſe diſpenſer du voyage de Rome, pour y recevoir la Couronne Imperiale. Mais le 1 Novembre 1275, il ſigna & fit ſigner aux 1275.
Grands de l'Empire, un Diplôme * par lequel il confirmoit aux Papes, toutes les donations des Empereurs, ſes predeceſſeurs, à l'Egliſe, promettant & jurant que ni par lui-même, ni par aucune perſonne en ſon nom, il ne s'empareroit jamais en tout ou en partie des Terres appartenantes au St. Siege, & qu'il n'y exerceroit aucun acte de Jurisdiction, non pas même ſur les Terres de ſes Vaſſaux.

Le Pape, Gregoire X, qui ſiégeoit alors, étant mort l'année ſuivante avant l'éxecution du Diplôme, Innocent V, Adrien V & Jean XXI ſe ſuccederent, & ne vecurent guère qu'un an. Tous les trois enſemble ne purent faire autre choſe qu'écrire à Rodolphe ſur ce ſujet pour l'engager à remplir ſes engagemens. Il le fit de bonne grace, il envoya l'an 1278 frere Conrad General des Cordeliers pour ſon Procureur, & le chargea de mettre la derniere main à cette affaire avec les Cardinaux. Le 4 Mai il declara devant le Pape Nicolas III qu'il cedoit au St. Siege au nom de Rodolphe l'Exarcat & la Pentapole, ſans faire aucune mention de l'Emilie, parce qu'elle n'étoit point nommée dans les actes anterieurs paſſés par Rodolphe. Les Romains n'inſiſterent point parce que par un long uſage l'Emilie étoit regardée comme faiſant partie de l'Exarçat. Un incident

* Ce Diplôme eſt dans les Annales de Raynald, avec la ratification, à l'année 1275.

DU PAPE. cident fit encore differer l'execution. L'Empereur avoit envoyé auſſi en Italie Rodolphe ſon Secretaire pour travailler au recouvrement des droits de l'Empire. C'étoit un de ces Miniſtres, qui croyent bien ſervir leurs Souverains, en paſſant leurs ordres, pour leur procurer des avantages quoiqu'injuſtes. Celui-ci obligea les Boulonois à prêter le ſerment de fidelité, & l'éxigea d'eux par force l'an 1275. L'Empereur le deſavoua, & caſſa
1278. genereuſement en 1278 tous les ſermens que ce Secretaire avoit extorqués. L'Emilie étoit devenue un nouvel obſtacle, les Allemands pretendoient qu'elle n'étoit point compriſe dans l'Exarçat. Un nouveau Diplôme de Rodolphe en date du 14 Fevrier 1279 y remedia. La ville de Ravenne, l'Emilie, & autres villes ou contrées y ſont expreſſément nommées. Les actes de Rodolphe furent confirmés par Albert I, ſon fils, le 17 Juillet de l'an 1303; par Henri VII à Lauſane le 2 Octobre 1310, & à Rome le 6 Juillet 1312; par Charles IV, le 27 Avril 1347 ſous le Pontificat de Clement VI; l'an 1355 ſous Innocent VI, & l'an 1368 ſous Urbain VI. Sigiſmond les confirma auſſi en faveur d'Eugene V le 31 Mai 1433, auſſi bien que Frederic III pour le Pape Nicolas V l'an 1452. Ajoutons Louis de Baviere qui les confirma auſſi le 11 Janvier 1344.

Dans les temps de troubles des familles puiſſantes uſurperent la Souveraineté de pluſieurs villes, & ſe formerent des Duchés qui ne ſe reconnoiſſoient feudataires des Papes que quand ceux-ci étoient aſſez bien appuyés pour les mettre à la raiſon. Mais à meſure que ces familles s'éteignoient les Papes ont réuni ces Duchés à leurs Domaines. C'eſt ainſi que les Duchés d'Urbin, de Ferrare & autres ont été incorporés dans l'Etat immediat de ſa Sainteté. Je parle ſuffi-

suffisamment de Parme & de Plaisance, dans l'article qui regarde ces deux Duchés. DU PAPE.

Il n'est pas de mon sujet de parler ici de la nomination aux Evêchés en certaines Provinces, des annates, de la juridiction sur les biens Ecclesiastiques, en quelque païs qu'ils soient situés; des exemptions données par les Papes à certains monasteres, & autres matieres de Discipline. Le Pape jouit de ces avantages comme Pontife, & non pas comme Souverain; & c'est dans ce dernier point de vue que je le considere dans cet ouvrage.

Les païs soumis à l'autorité temporelle du Pape sont compris sous le nom de l'Etat Ecclesiastique. On le divise en plusieurs petites Provinces qui sont la Campagne de Rome, le Patrimoine de St. Pierre, le Duché de Castro, l'Orvietan, le Perugin, l'Ombrie ou le Duché de Spolette, la Sabine, le Duché d'Urbin, la Marche d'Ancone, la Romagne qui comprend le Bolognese & le Duché de Ferrare. Outre ces Provinces, le Pape possede le Duché de Benevent qui est enclavé dans le Royaume de Naples, & le Comtat d'Avignon qui a été demembré du Comté de Provence avant que ce Comté fût réuni à la Couronne. Des Etats du Pape.

Le Pape a pour voisin le Roi de Naples, avec qui il a un extrême interêt de vivre en bonne intelligence; car quoique ce Monarque recoive l'investiture du Pape, il ne laisse pas de regner souverainement dans ses Etats, & en cas d'une mesintelligence entre les deux puissances, les forces du Pape tiendroient peu contre celles d'un Roi des deux Siciles.

L'Etat Ecclesiastique confine aux Venitiens, au Mantouan & au Modenois par la Romagne. Il touche par le Duché d'Urbin, le Perugin, &c. à la Toscane. Tous ces voisins ont des interêts differens.

DU PAPE. ferens. Les Venitiens cultivent avec le Pape une bonne harmonie, mais avec une defiance perpetuelle des entrepriſes de la Cour de Rome. Cependant ces deux Puiſſances ont interêt de ſe menager mutuellement à cauſe des ſecours qu'ils peuvent ſe donner mutuellement, en certains cas. Les Ducs de Modene ſont très attachés aux Empereurs, & ſe reconnoiſſent pour Vaſſaux de l'Empire. Dans les guerres que la maiſon d'Autriche a eues en Italie depuis le commencement de ce ſiecle, les Empereurs ſe ſont emparés du Mantouan, au prejudice de la maiſon de Guaſtalla, qui ne conſiſte plus qu'en un ſeul Prince qui n'a point de poſterité. Selon la diſpoſition de feu l'Empereur Charles VI, le Mantouan, le Milanez, le Parmeſan & le Plaiſantin doivent faire un Etat ſuivi, hereditaire dans ſa maiſon. En ce cas ces quatre Duchés, joints au grand Duché de Toſcane, qui a été donné à ſon gendre, forme une puiſſance d'autant plus reſpectable pour le Pape que la Toſcane, eſt limitrophe à ſes Etats, & que la Toſcane ſelon le plan projeté ſera poſſedée par une maiſon qui a outre cela de vaſtes Etats en Hongrie, en Allemagne, aux Païs-Bas, & en Boheme. Mais les nuages, qui s'élevent depuis la mort de Charles VI, ne laiſſent pas aſſez de jour pour voir bien clairement ſi cette mort ne donnera point lieu à de nouveaux arrangemens très differens de ceux ſur leſquels la Cour de Vienne a compté juſqu'à preſent. L'interêt preſent du Pape eſt d'engager les Puiſſances intereſſées en cette ſucceſſion à ne point troubler la tranquilité de l'Italie. En cas de troubles, il a beſoin d'une grande circonſpection pour ne point trop marquer de predilection pour un parti, ou d'oppoſition pour l'autre. Il ne doit prendre aucune part aux querelles des Princes armés. Il n'y a rien à gagner pour

pour lui & beaucoup à perdre, dans une guerre. Un interêt permanent c'eſt celui de procurer l'abondance & une exacte juſtice dans les païs de ſa domination, la diſette cauſe les revoltes, qui font des ravages avant qu'on y ait remedié, ſur-tout dans un gouvernement de Prêtres.

DIGRESSION SUR LES CARDINAUX.

DES CARDINAUX. Origine de cette Dignité.

LEs Cardinaux ne ſont point de véritables Princes, à moins qu'ils ne le ſoient de naiſſance. Cependant ils prétendent le pas après les Têtes couronnées, & veulent précéder les Electeurs mêmes. Voici l'orgine de leur Dignité. Cardinal & principal ſignifient la même choſe, témoin les vents Cardinaux & autres façons de parler. Il y avoit autrefois dans Rome, & dans les autres grandes villes, des Egliſes que nous appellons aujourdhui Paroiſſiales; on les appelloit alors Cardinales. C'étoit celles où l'on batizoit, & le Prêtre qui deſſervoit une telle Egliſe s'appelloit Prêtre Cardinal. De même on faiſoit diſtinction entre les Diaconies ou Hopitaux, ſelon les différens quartiers de la ville, & les principales Diaconies s'appelloient Diaconies Cardinales, & les Diacres qui les adminiſtroient s'appelloient Diacres Cardinaux. Les Evêques ſe diſtinguerent enſuite par le titre de Cardinal, qui fut principalement donné aux ſix d'entr'eux qui s'aſſembloient pour l'Election du Pape. Mais il faut remarquer que ce titre de Cardinal ne les élevoit qu'entre leurs égaux, & qu'un Evêque qui n'étoit point Cardinal étoit preferé à un Diacre Cardinal.

Leur office.

L'office de ces Cardinaux conſiſtoit principalement à élire le Pape & à l'aſſiſter de leurs conſeils. Dans les huit premiers ſiecles, ils n'avoient qu'une petite part à l'Election. Les Em-

DES CARDINAUX.

pereurs, le Clergé & le Peuple y contribuoient le plus; & lorsqu'il y avoit quelque chose d'important à décider, on assembloit des Conciles Nationaux de toute l'Italie. Il y avoit alors peu de Cardinaux; mais ensuite les choses changerent de face. Le Clergé s'empara de l'Election du Pape, & d'un autre côté les Papes jugeant qu'il étoit de leur Dignité d'être toujours entourés d'Evêques, multiplierent les Evêchés de l'Italie, & il n'y eut bientôt plus de Bourgade qui n'eût son Evêque particulier. La résidence parut inutile, & la seule Eglise paroissiale de Saint Jean de Latran à Rome eut sept Cardinaux Evêques, assistans du Pape, lesquels à cause de cette assistance furent appellés Collateraux; à savoir, Ostie, Porto, Sainte Rufine, Albano, Sabine, Frascati, & Palestrine; l'Eglise de Sainte Marie Majeure avoit sept Cardinaux Prêtres, & d'autres Eglises de Rome en avoient à proportion.

Comment ils se sont élevés.

Les brigues du Clergé aiant causé de grands desordres, le droit d'élire le Pape fut reservé aux Cardinaux qui peu à peu se firent une espece de Loi de n'en plus faire que de leur corps. Pour ne pas trop faire murmurer les autres Nations, on confera la dignité de Cardinal à quelques Evêques & Prélats hors de l'Italie. Le premier Concile Général de Lyon distingua les Cardinaux par un Chapeau rouge. Le credit des Papes s'étant accru, le grand nombre des affaires qu'on portoit à Rome, & où il s'agissoit souvent de la destinée des Rois & des Etats, demanda un plus grand nombre de Créatures auprès du Pape. Sa confiance pour les Cardinaux, & la part qu'ils avoient au gouvernement de l'Eglise, leur attirerent une grande consideration; on les appella Princes de l'Eglise, dans le même sens qu'on a appellé Aristote le Prince des Philosophes, & on

on les accoutuma à prendre ce titre serieusement. Un Cardinal Prêtre se prefera à un simple Evêque; un Cardinal Diacre lui contesta le pas & l'emporta. En un mot on regarda un Cardinal, quel qu'il fût, comme un homme qui n'avoit plus qu'un pas à faire, pour monter à la premiere Dignité de l'Eglise. DES CARDINAUX.

Le Titre d'EXCELLENCE qu'on leur avoit donné depuis plusieurs siecles, ne leur suffisant plus, ils prirent celui d'EMINENCE, qui se donnoit alors aux Princes d'Italie, qui à leur tour prirent celui d'ALTESSE. Chaque Monarque aiant voulu avoir part à l'Election d'un Pontife, il falut selon les occurrences donner le Chapeau rouge à quelques-uns de leurs Sujets: & les Ordres Religieux obtinrent bientôt qu'il y auroit toujours quelque Cardinal de leur Ordre. Ainsi le nombre des Cardinaux se multiplia: mais de peur que le trop grand nombre n'avilisse leur dignité, on l'a fixé à soixante-douze, en mémoire, dit-on, des septante Disciples du Seigneur. Ce qui met les Cardinaux au-dessous de tous les Souverains, c'est que nous n'en voyons pas un qui ne renvoie le Chapeau de Cardinal, quand son tour est venu de succéder à la plus petite Principauté. Leur Titre.

CHAPITRE IX.

De l'ISLE de MALTHE.

L'Isle de Malthe qui est une Souveraineté independante, a trop de part aux guerres que les Chrétiens font aux Infidelles, pour être passée sous silence: la singularité de son gouverne-

DE L'ISLE DE MALTHE.

ment merite d'être connue, & quoiqu'elle ne faſſe point partie de l'Italie, puiſqu'elle devroit plutôt appartenir à l'Afrique dont elle eſt plus proche que de l'Europe, nous ne laiſſerons pas d'en parler ici. Nous avons en cela plus d'égard à ſon gouvernement, qu'à ſa poſition.

Lorſqu'après une violente tempête le Vaiſſeau qui portoit Saint Paul à Rome * y prit terre, elle étoit habitée par des Barbares; c'étoient aparemment des Afriquains qui y vivoient ſous la dependance des Romains. La décadence de l'Empire donna lieu aux Barbares de s'en emparer entierement, & les Sarrazins qui, comme on a vu dans les Chapitres précedens, s'étoient rendus maîtres de la Sicile, s'établirent auſſi dans l'Iſle de Malthe qui leur étoit très néceſſaire. Elle demeura comme une annexe du Royaume de Tunis, juſqu'à ce que Roger le Normand, Comte de Sicile, en chaſſa ces Infidelles, & la ſoumit aux Rois ſes Succeſſeurs. Elle paſſa enſuite avec la Sicile au pouvoir des Eſpagnols, & Charles I qui fut le cinquieme Empereur de ce nom, la détacha de cette Monarchie, pour la donner à l'Ordre des Chevaliers qui la poſſede à préſent.

Cet Ordre, dont le veritable nom eſt l'Ordre des Chevaliers de St. Jean de Jeruſalem, & où les Perſonnes les plus qualifiées ſe font une gloire de pouvoir être admis, fut bien peu de choſe au commencement. Quelque temps avant le voyage de Godefroi de Bouillon dans la Terre Sainte, certains Marchands de la Ville de Melphi dans le Royaume de Naples, qui négocioient dans le Levant, eurent permiſſion du Caliphe d'Egypte de bâtir à Jeruſalem une Maiſon pour eux & pour ceux de leur Nation, qui viendroient en

* Act. Apoſt. Cap. XXVIII.

en pelerinage dans la Paleſtine. Ils achetoient cette permiſſion par un tribut annuel. Quelque temps après ils bâtirent encore deux Egliſes, de la Vierge & de Ste. Madelaine, l'une pour les hommes & l'autre pour les femmes, & y recevoient les Pelerins avec charité. Ce ſuccès encouragea quelques autres à s'emploier aux mêmes œuvres de zèle & de piété; on fonda une Egliſe ſous l'invocation de St. Jean, avec un Hopital, où l'on avoit ſoin de traiter les Malades, & d'y recevoir ceux que la devotion attiroit dans ce Païs. Le B. Gerard natif de Martigues en Provence, étoit directeur de cet Hopital en 1099, quand les Chrétiens conduits par le même Godefroi de Bouillon prirent Jeruſalem. DE L'ISLE DE MALTHE.

La reputation de Gerard, & les témoignages que chacun rendoit de ſa bonne & pieuſe conduite, engagerent les Rois de Jeruſalem à donner des ordres pour un établiſſement ſi utile. Ceux qui deſſervoient cet Hopital, & que l'on appella quelque temps les Freres Hoſpitaliers, prirent un habit uniforme. Il étoit noir, avec une croix à huit pointes ou patée; ils firent les trois vœux ordinaires de Religion, ſous la Regle de St. Auguſtin, & y en ajouterent un quatrieme, par lequel ils s'engageoient de recevoir, traiter & defendre les Pelerins. La fondation eſt de l'an 1104.

Cette derniere obligation les engageoit à eſcorter les Pelerins dans les paſſages les plus dangereux. Ils s'accoutumerent peu à peu à la guerre, par les combats qu'il faloit livrer de temps en temps aux bandes de Voleurs qui infeſtoient les chemins, & leur Ordre devint inſenſiblement un Ordre Militaire, & d'Hoſpitaliers ils devinrent Chevaliers. Leur but fut toujours le même, à ſavoir d'aſſurer la liberté des chemins, & de

DE L'ISLE DE MALTHE.

de donner la chaſſe aux Infidelles & aux ennemis de la Religion Chretienne. Les liberalités des Rois & des Princes de l'Europe firent que cet Ordre s'augmenta conſiderablement; & fut en état non ſeulement de faire des entrepriſes où il aquit la reputation de bravoure; mais même de faire des conquêtes; & il rendit de très grands ſervices aux Rois de Jeruſalem.

Gerard étant mort en 1118, on lui donna pour Succeſſeur Remondo Podio * Florentin, qui, à proprement parler, fut le premier Grand Maître de l'Ordre, & poſſeda cette dignité trente-deux ans. Nous nous contenterons de nommer tout de ſuite ſes Succeſſeurs, en marquant ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable ſous leur Magiſtere.

En 1099	Le B. GERARD,	durant 19 Ans.
1118	RAIMOND du PUI,	32
1160	AUGER de BALDEN,	3
1163	ARNAUD de COMPS,	4
1167	GILBERT ASSAILLI ou de Salli,	2
1169	GASTON ou CASTE,	3 ou 4 mois.
1169	JUBERT ou JOBERT,	10
1179	ROGER de MOLINS,	8
1187	GARNIER de NAPOLI,	10 mois.

Saladin profitant des diviſions qui étoient entre les Princes Chrétiens, les attaqua & ſe rendit maître de Jeruſalem en 1187. La Profeſſion des Chevaliers les obligea de ſuivre la deſtinée des Princes vaincus, & ils perdirent peu à peu leurs conquêtes, tant qu'enfin il ne leur reſta plus que Margat où ils s'étoient réfugiés.

En

* Ou Raimond du Pui.

En 1188 ERMENGARD d'APT, 4 Ans DE L'ISLE DE MALTHE.

L'an 1191 les Chevaliers conquirent la Ville de Saint Jean d'Acre * après un siège de trois ans.

En 1192 GEOFROI de DUISSON, 2 Ans.

La même année l'Ordre aiant perdu la Forteresse de Margat, se retira à Saint Jean d'Acre où il subsista près de cent ans, malgré les attaques continuelles que lui livroient les Sarrazins qui fournirent de grandes épreuves à la bravoure des Chevaliers.

En 1194 ALFONSE, Portugais, durant quelques mois.

1194	GEOFROI de RAT,	12 Ans.
1206	GUERIN de MONTAIGU,	24
1230	GERIN,	14
1244	BERTRAND de COMPS,	4
1248	PIERRE de VILLEBRIDE,	3
1251	GUILLAUME de CHÂTEAUNEUF,	9
1260	HUGUES de REVEL,	18
1278	NICOLAS de LORGE,	10
1288	JEAN de VILLIERS,	6

En 1291, les forces des Sarrazins prévalurent à la fin sur la valeur des Chevaliers qui se virent contraints d'abandonner Saint Jean d'Acre, ils se retirerent dans l'Isle de Cypre auprès de Gui de Lusignan Roi de Jerusalem. La retraite qu'il leur donna & les secours qu'ils tirerent des autres Princes Chrétiens, les remirent en état de se relever des pertes que l'Ordre avoit faites, & ils songerent même à faire la conquête de diverses Isles. En

* C'est l'ancienne Ptolemaïs.

DE L'ISLE DE MALTE.

En 1294	ODON ou EUDES de PINS,	2 Ans.
1296	GUILLAUME de VILLARET,	12
1308	FOULQUES de VILLARET,	9

Entre les Iſles que l'Ordre avoit conquiſes, celle de Rhode aiant paru un ſejour commode, on l'y établit entierement.

En 1317	MAURICE de PAGNAC,	6 Ans.
1323	LEON de VILLENEUVE,	23
1346	DIEU-DONNE' de GOSON,	7
1353	PIERRE de CORNILLAN,	2
1355	ROGER de PINS,	10
1365	RAIMOND BERANGER,	8
1373	ROBERT de JULIERS,	3
1376	JEAN FERDINAND de HEREDIA,	20
1396	PHILIBERT de NAILLAC,	25
1421	ANTOINE FLUVIANI,	16
1437	JEAN de LASTIC,	17
1454	JAQUES de MILLI,	7
1461	PIERRE-RAIMOND ZACOSTA,	6
1467	BAPTISTE URSIN,	9
1476	PIERRE d'AUBUSSON, Cardinal,	27
1503	EMERI d'AMBOISE,	9
1512	GUI de BLANCHEFORT,	1
1513	FABRICE de CARRETE,	8
1521	PHILIPPE de VILLIERS de L'ISLE-ADAM,	13

Après un ſiege où les Chevaliers firent des prodiges de valeur, Soliman II, Empereur des Turcs, ſe rendit Maître de Rhode. Le Grand-Maître ſe retira en Candie, & enſuite en Sicile, & la contagion s'étant miſe dans ſon armée, il fut contraint de ſe remettre en mer & d'aller côtoier le Royaume de Naples. Il s'arrêta quelque temps à Orviette par l'ordre du Pape Hadrien VI, qui le fit venir à Rome. Ce Pape étant

tant mort peu après, eut pour ſucceſſeur Clement VII, qui donna à L'Iſle-Adam, & à ſon Ordre, la Ville de Viterbe pour retraite, juſqu'à ce qu'ils euſſent trouvé un lieu plus commode. Enfin l'Empereur Charles V leur fit préſent de l'Iſle de Malthe, à condition qu'ils y auroient toujours un nombre ſuffiſant de Vaiſſeaux pour faire la guerre aux Turcs, & qu'ils ſe tiendroient ſous la protection des Rois d'Eſpagne, ſes Succeſſeurs. En 1530 ce Monarque ſe rendit en perſonne en Sicile, où il expedia à cet Ordre des Lettres Imperiales de Donation. Il y ajouta les Etats de Goze & de Tripoli. C'eſt en mémoire de ce bienfait que le Grand-Maître de l'Ordre envoie tous les ans ſept Faucons au Roi d'Eſpagne. DE L'ISLE DE MALTHE.

En 1534 PETRIN du PONT, durant 22 jours.
1534 DIDIER de St. JAILLE, 2 Ans.
1536 JEAN de HOMEDEZ, 17
1553 CLAUDE de la SANGLE, 4
1557 JEAN de la VALETTE PARISOT. 11

Soliman qui les avoit chaſſés de Rhode voulut encore ſur la fin de ſes jours leur enlever Malthe qu'il fit aſſiéger le 18 Mai 1565. La Valette ſe deffendit avec un courage invincible, & força les Infidelles de lever le ſiege. Les Barbares après y avoir perdu quatre mois de temps, ſoixante & dix-huit mille coups de canon, quinze mille Soldats & huit mille Matelots, ſe retirerent avec la confuſion de n'avoir pu triompher de lui; depuis ce temps-là la Ville & l'Iſle furent fortifiées d'une maniere à ne rien craindre. Ce fut ce même Grand-Maître qui fit bâtir la Ville Neuve qui porte aujourdhui ſon nom.

En 1568 PIERRE du MONT, 4 Ans.
1572

DE L'ISLE DE MALTHE.

1572 JEAN de la CASSIERE, 9.
1582 HUGUES de LOUBENS de VERDALE, Cardinal. 13.
1595 MARTIN GARCIAS, 6.
1601 ADOLPHE de VIGNACOURT, 21.
1622 ALOISIO MANDEZ VASCONCELLOS, 7 mois.
1623 ANTOINE de PAULE, 13.
1636 JEAN PAUL LASCARIS, 21.
1657 MARTIN de REDIN. 3.
1660 ANNET de CLERMONT de CHATTES GESSAN, 3. mois.
1660 RAPHAEL COTONER, 3.
1663 NICOLAS COTONER, frere de Raphaël, 17.
1680 GREGORIO CARAFFE. 11.

En 1659 étant Général des Galeres de Malthe, il eut beaucoup de part à la victoire des Dardanelles. Ce fut lui qui commença la deroute des Infidelles, & avec les ſept Galeres qui compoſoient ſon Eſcadre, il prit huit Galeres Turques, & trois Galéaſſes qu'il emmena en triomphe à Malthe.

1691 ADRIEN de VIGNACOURT, 6.
1697 RAIMOND de PERELLOS de ROCAFULD, Balli de Negrepont, Eſpagnol. 22
1720 MARC ANTOINE ZONDODARI Sienois, 2.
1722 ANTOINE MANOEL de VILLHENA Portugais.
1736 RAIMOND DESPUIG Mayorquin.
1741 EMANUEL PINTO Portugais.

L'Ordre de Malthe, ou de Jean de Jeruſalem, comprend trois Etats: Le premier eſt celui des Chevaliers: le ſecond celui des Chapc-

pelain: le troiſieme celui des Servans-d'Armes. Il y a des Prêtres d'Obédience qui deſſervent dans les Egliſes; des Freres Servans-d'Office, ou Serviteurs, & des Donnés ou demi-Croix: Mais ils ne ſont pas proprement du Corps de l'Ordre, qui ne renferme que les trois Etats ou Rangs que je viens de dire. Cette diviſion fut faite en 1130 par le Grand-Maître Raimond du Pui. Les Chevaliers ſont nobles de quatre races, du côté paternel & maternel & portent les armes. On a vu ſouvent des fils de Rois, & des Princes, honorer ce rang. Les Chapelains ou Prêtres Conventuels ſont nobles, ou du moins de famille conſiderable. Les Dignités Eccléſiaſtiques, comme l'Evêché de Malte, le Prieuré de l'Egliſe de S. Jean, & autres Prieurés de l'Ordre, leur ſont affectés & il y en a eu de ce rang qui ſont enſuite parvenus au Cardinalat. Les Servans-d'Armes ſont nobles, (mais non pas de quatre races) ou du moins iſſus d'une Famille élevée au-deſſus du commun. On a vu depuis peu de ce rang, un Vice-Amiral de France, à ſavoir le Chevalier Paul, qui après avoir été Servant-d'Armes fut reçu enſuite Chevalier de Grace, comme il ſe pratique en faveur de ceux qui ont merité ce titre par leurs belles actions. DE L'ISLE DE MALTHE.

Le Gouvernement eſt Monarchique & Ariſtocratique; car le Grand-Maître eſt Souverain de l'Iſle de Malthe, & de ſes appartenances. Il fait battre monnoie, accorde des graces & des remiſſions aux criminels, donne des Proviſions des grands Prieurés, des Bailliages, & des Commanderies: tous les Chevaliers de l'Ordre, quelque autorité qu'ils aient, lui doivent obéïr en tout ce qui n'eſt point contraire à la Regle & aux Statuts de la Religion. Voila la Monarchie. Dans les grandes affaires, le Grand-Mai-

DE L'ISLE DE MALTHE.

Maître & le Sacré Conſeil ont enſemble une autorité abſolue, ce qui fait l'Ariſtocratie, ou Gouvernement des Principaux; car le Grand-Maître y a ſeulement deux voix par ſa prééminence.

Le Conſeil eſt Ordinaire ou Complet: Au Conſeil ordinaire aſſiſtent le Grand-Maître, comme Chef, & les Grands-Croix, qui ſont l'Evêque de Malthe, le Prieur de l'Egliſe, les Baillifs Conventuels, les Grands-Prieurs, & les Baillifs Capitulaires, dont je parlerai dans la ſuite. Le Conſeil Complet eſt compoſé des Grands-Croix & des deux plus anciens Chevaliers de chaque Langue. Les Langues ſont les differentes Nations dont l'Ordre eſt compoſé, au nombre de huit: ſavoir, Provence, Auvergne, France, Italie, Arragon, Allemagne, Caſtille, & Angleterre. Ces huit Langues ont leurs Chefs à Malthe, que l'on nomme Piliers & Baillifs Conventuels. Le Chef ou Pilier de la Langue de Provence, qui eſt la premiere, parce que Gerard Fondateur de l'Ordre étoit Provençal, a la Charge de Grand-Commandeur. Le Pilier de la Langue d'Auvergne eſt Grand-Maréchal. Celui de France eſt Grand-Hoſpitaliter. Le Chef de la Langue d'Italie a la Charge d'Amiral. La Langue d'Arragon a pour Pilier le Grand-Conſervateur, qu'on nommoit autrefois Drapier. Celle d'Allemagne a le Grand-Bailli. Celle de Caſtille, le Grand-Chancelier. La Langue d'Angleterre, qui ne ſubſiſte plus, à cauſe du Schiſme dans la Religion, avoit pour Chef le Turcopelier, ou General de l'Infanterie.

Le plus ancien Chevalier du Couvent, de quelque Langue qu'il ſoit, entre au Conſeil Ordinaire: & les deux autres plus anciens Chevaliers, au Conſeil Complet, pour repréſenter cette Langue & ſon Pilier.

Dans

Dans chaque Langue il y a pluſieurs Grands-Prieurés, qui ſont dans la Langue de France, ceux de France, d'Aquitaine & de Champagne. Dans la Langue de Provence, ceux de S. Gilles & de Toulouſe; & dans celle d'Auvergne, le Grand-Prieuré d'Auvergne. Il n'eſt pas néceſſaire de faire ici le dénombrement des autres Grands-Prieurés qui ſont en Italie, en Eſpagne & en Allemagne. DE L'ISLE DE MALTHE.

Outre les Grands-Prieurés il y a encore dans chaque Langue des Baillifs Capitulaires, qui ſont ainſi nommés, parce qu'ils ont ſéance après les Grands-Prieurs dans les Chapitres Provinciaux. La Langue de France a deux Bailliages, dont les Titulaires ſont le Bailli de la Morée, ou Commandeur de Jean de Latran à Paris, & le Grand-Treſorier ou Commandeur de S. Jean en l'Iſle proche de Corbeil. La Langue de Provence a le Bailliage de Manosque; celle d'Auvergne le Bailliage de Lyon.

Chaque Grand-Prieuré a un nombre de Commanderies, dont les unes ſont deſtinées aux Chevaliers, & les autres indifferemment aux Chapelains & aux Servans-d'Armes. Dans le Grand Prieuré de France, il y a trente-ſix Commanderies pour les Chevaliers, & dix pour les Servans-d'Armes & les Chapelains: outre la Commanderie Magiſtrale, que le Grand-Maître de l'Ordre tient par ſes mains, ou donne à tel Chevalier qu'il lui plaît. Ces Commanderies ſont appellées Commanderies de Juſtice, ou Commanderies de Grace, ſelon la maniere de les obtenir. On les nomme Commanderies de Juſtice, quand on les poſſede par droit d'ancienneté ou par *Ameliorissement*. L'ancienneté ſe compte du temps de la reception, mais il faut auſſi que celui qui prétend une Commanderie, ait fait cinq années de réſidence à Malthe, & qua-

DE L'ISLE DE MALTHE.

quatre Caravanes ou voyages sur Mer. L'*Amelioriſſement* est lorsqu'après avoir fait des réparations dans une Commanderie dont on jouït, on en prend une de plus grand revenu.

Les Commanderies de Grace ont ce nom, quand elles sont données par le Grand-Maître, ou par les Grands Prieurs, par un Droit qui appartient à leur Dignité. Le Grand-Maître (outre la Commanderie qu'on appelle Magistrale) a droit de donner une Commanderie de cinq en cinq ans dans chaque Grand-Prieuré. Chaque Grand-Prieur a aussi le droit de donner une Commanderie de cinq en cinq ans. Il n'importe si la Commanderie vacante est de celles qui sont affectées aux Chevaliers, ou de celles qui appartiennent aux Servants-d'Armes: Le Grand-Maître ou le Grand Prieur la peut donner à tel Frere qu'il lui plaira, de quelque rang qu'il soit, cela étant indifferent, quand la promotion est de Grace.

Les Chevaliers de Malthe sont reçus dans l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, en faisant toutes les preuves requises par les Statuts, ou avec quelque dispense. La Dispense s'obtient du Pape par un Bref, ou du Chapitre Général de l'Ordre, & est ensuite enterinée au Sacré Conseil. Les Dispenses ordinairement se donnent pour quelques quartiers où la Noblesse manque, principalement du côté maternel. Les Chevaliers sont reçus d'Age, ou de Minorité, ou Pages de Son Eminence le Grand-Maître. L'Age requis par les Statuts est de seize ans complets, pour entrer au Noviciat à dix-sept ans, & faire profession à dix-huit ans.

Celui qui souhaite d'être reçu dans l'Ordre doit se présenter en personne au Chapitre, ou à l'Assemblée Provinciale du Grand Prieuré, dans l'étendue duquel il est né. A l'egard du Grand-Prieuré de France, le Chapitre se tient

au

au Temple à Paris le lendemain de la S. Barnabé, c'eſt-à-dire, le 12. Juin, & dure huit jours. L'Aſſemblée ſe fait à la S. Martin d'Hiver, au moins de Novembre. Le Préſenté doit apporter ſon Extrait Baptiſtaire en forme authentique, & légaliſé par l'Evêque, ou ſon Grand-Vicaire; le Mémorial de ſes preuves, contenant les Extraits des Titres, qui juſtifient la Légitimation & la Nobleſſe du Préſenté, & des quatre Familles du côté paternel & maternel, c'eſt-à-dire, du Pere & de la Mere, des Ayeuls & des Biſayeuls. Ces preuves doivent aller au-de-là de cent ans, ainſi il faut quelquefois remonter juſques aux triſayeuls, & quartayeuls. Avec le Baptiſtaire & le Mémorial, le Préſenté doit apporter le Blazon & les Armes de ſa Famille, peint avec ſes émaux & couleurs ſur du velin. Le Préſenté ayant été admis, la Commiſſion pour faire ſes preuves lui eſt délivrée par le Chancelier du Grand-Prieuré. Si le Pere, ou la Mere, ou quelqu'un des Ayeuls eſt né dans un autre Grand-Prieuré, le Chapitre donne une Commiſſion Rogatoire pour y faire les preuves néceſſaires. De L'ISLE de MALTHE.

Les preuves de la Nobleſſe ſe font par Titres & Contrats; par témoins & par Epitaphes, Litres * & autres Monumens. Les Commiſſaires font auſſi une Enquête, ſi les Parens du Préſenté n'ont point dérogé à leur Nobleſſe par marchandite, trafic, ou banque. Surquoi il y a un privilege pour les Gentilhommes des Villes de Genes, de Florence, de Sienne & de Luques, qui ne dérogent point en exerçant la marchandiſe en

* Grande bande ou ceinture noire autour d'une Egliſe ou d'une Chapelle en dedans & en dehors, ſur laquelle ſont peintes les Armoiries du Seigneur du lieu après ſon decès.

DE L'ISLE de MALTHE.

en gros. Après que les preuves ſont faites, les Commiſſaires, qui y ont travaillé, les rapportent au Chapitre ou à l'Aſſemblée ; & ſi elles ſont trouvées bonnes & valables, elles ſont envoyées à Malthe ſous le Sceau du Grand-Prieuré. Le Préſenté étant arrivé à Malthe, ſes Preuves ſont examinées dans l'Aſſemblée de la Langue, de laquelle eſt le Grand-Prieuré, où il s'eſt préſenté: & ſi elles ſont approuvées, il eſt reçu Chevalier, & ſon ancienneté court de ce jour, pourvu qu'il paye le Paſſage, qui eſt de deux cens cinquante écus d'or, & qu'il faſſe Profeſſion auſſi-tôt après le Noviciat: autrement il ne compte ſon ancienneté, que du jour de ſa Profeſſion, ſi l'on ſuit les Statuts & les Réglemens, mais l'uſage eſt que le retardement de la Profeſſion ne nuit point à l'ancienneté. On ne peut néanmoins obtenir aucune Cammanderie, ſans l'avoir faite. On paye ordinairement le Paſſage au Receveur de l'Ordre, dans le Grand-Prieuré. Les Preuves ſont quelquefois rejettées à Malthe: En ce cas on rendoit autrefois la ſomme qui avoit été payée, mais depuis peu il a été ordonné par de nouveaux Décrets, qu'elle demeureroit acquiſe au Tréſor. Outre les deux cens cinquante écus d'or, pour le Tréſor de l'Ordre, le Nouveau Chevalier paye auſſi le droit de la Langue. Ce droit eſt reglé ſuivant l'état & le rang, où le Préſenté eſt reçu. Ceux qui ſe préſentent en Minorité, c'eſt-à-dire, au-deſſous de ſeize ans, ſont reçus en vertu d'une Bulle du Grand-Maître, que ſon Eminence leur accorde, ſuivant le pouvoir qui lui en eſt donné par le Pape, ou par le Chapitre Général. Ils ſont ordinairement reçus à ſix ans; quelquefois par une grace ſpéciale, à cinq, à quatre, & même à un an. Leur ancienneté court du jour porté par leur Bulle de Minorité,

pour-

pourvu que leur Paſſage ſoit payé un an après. On obtient d'abord le Bref du Pape, à Rome: puis on pourſuit l'expédition de la Bulle, à Malthe: & le tout coute environ quinze piſtoles d'or. Le Paſſage de mille écus d'or pour le Tréſor, avec cinquante écus d'or, pour la Langue, ce qui fait près de quatre mille Livres. On ne les rend point, ſoit que les Preuves ſoient refuſées, ſoit que le Préſenté change de réſolution ou meure avant ſa reception. Le Privilege du Préſenté de Minorité, eſt qu'il peut demander une Aſſemblée extraordinaire pour y obtenir une Commiſſion, afin de faire ſes Preuves, ou pour les préſenter, ſans attendre le Chapitre, ou l'Aſſemblée Provinciale. Il peut aller à Malthe dès l'âge de quinze ans, pour y commencer ſon Noviciat, & faire enſuite Profeſſion à ſeize ans. Mais il n'eſt obligé d'y être qu'à vingt-cinq ans, pour faire Profeſſion à vingt-ſix au plus tard, à faute de quoi il perd ſon ancienneté, & la commence du jour de ſa Profeſſion. Dès que ſes Preuves ſont recues, il peut porter la Croix d'Or, que les autres ne doivent porter qu'après avoir fait les vœux. A l'égard des Chevaliers Pages, le Grand Maître en a ſeize, qui le ſervent depuis douze ans juſques à quinze, & à meſure qu'il en ſort de ſervice, d'autres y entrent en leur place. Après avoir obtenu de ſon Eminence leur Lettre de Page, ils doivent ſe préſenter au Chapitre, ou à l'Aſſemblée Provinciale, pour obtenir Commiſſion de faire leurs Preuves à l'âge d'onze ans. Les Preuves faites, ils vont à Malthe, pour entrer en ſervice depuis douze ans juſques à quinze accomplis. A quinze ans ils commencent leur Noviciat, pour faire leur Profeſſion à ſeize. Leur paſſage eſt de deux cent cinquante écus d'or: & ne ſe rend point ſi les Preuves ſont

De l'Isle de Malthe.

DE L'ISLE de MALTHE.

refuſées à Malthe, non plus qu'aux autres Chevaliers, Leur ancienneté court du jour qu'ils entrent en ſervice. Si les places des Pages étoient remplies, de ſorte qu'ils ne puſſent y entrer: ils perdroient leur Privilege, & leur ancienneté commenceroit ſeulement à ſeize ans complets.

Ceux qui ſont reçus Chapelains & Clercs Conventuels, ou Servans d'Armes, ſont quelquefois Gentilhommes; mais n'étant pas Nobles de quatre Races, du côté paternel, & du maternel, ils ne peuvent être admis dans le rang des Chevaliers. On peut voir de deux Couſins, ou d'un Oncle & d'un Neveu, l'un Chevalier & l'autre Servant-d'Armes, parce que l'un des deux Frere ſe ſera mes-allié. Un Gentilhomme même de quatre Races, qui aura toutes les qualités requiſes pour être Chevalier, s'il veut être Eccléſiaſtique & recevoir les Ordres, il ne peut être que du rang des Chapelains: parce que tous les Chevaliers doivent porter les armes contre les Infidèles. Les Eccléſiaſtiques, qui font le ſecond Etat ou Rang de l'Ordre de Malthe, ſont ordinairement reçus Diaco, ou Clercs Conventuels, pour ſervir dans l'Egliſe de Malthe, depuis dix ans juſqu'à quinze. Ils obtiennent à cet effet une Lettre de ſon Eminence. Leur Préſentation ſe fait à neuf ans: & le Préſenté doit apporter ſon Extrait Baptiſtaire légaliſé: ſa Lettre de Diaco, & ſon Mémorial contenant les Extraits & les dates des Titres, qui juſtifient ſa Légitimation, & la qualité de ſon Pere & de ſa Mere, & de ſes Ayeuls & Ayeules, paternels & maternels. Il ne faut point de Blazon: ſi ce n'eſt que le Préſenté étant Gentilhomme voulût montrer ſes Armes. Ses Preuves doivent faire connoître, qu'il eſt né de parens honorables, & qui ne ſe ſont pas mêlés d'Art, ni Profeſſion mé-

méchaniques & baſſes. On reçoit dans ce Rang les fils des Docteurs aux Droits, des Avocats, des Médecins, des Procureurs, des Notaires, des Banquiers, des Marchands en gros demeurans dans les Villes, des Laboureurs qui cultivent leurs terres & vivent honorablement & d'autres perſonnes, qui ſont au-deſſus du commun Peuple. Leur ancienneté court du jour de leur reception à Malthe. Leur paſſage eſt de cent écus d'or. Ceux qui ont plus de quinze ans, & ſouhaitent d'être reçus Chapelains Conventuels, doivent obtenir un Bref du Pape, paſſé ou enteriné à Malthe, & enſuite ſe préſenter pour faire leurs Preuves. Leur paſſage eſt de deux cens écus d'or, outre le droit de la Langue. De L'ISLE de MALTHE.

Les Servants-d'Armes font leurs Preuves comme les Chapelains. L'âge pour ſe préſenter, eſt de ſeize ans complets: le paſſage eſt de deux cens écus d'or, outre le droit de la Langue.

Les Prêtres d'Obédience ſont reçus ſans Preuves, & ſans aller à Malthe. Ils ſont ainſi appellés, parce qu'ils obéiſſent au Grand-Prieur, ou au Commandeur, qui les reçoit pour deſſervir dans les Prieurés, ou dans les Cures de l'Ordre. Ils portent la Croix blanche ſur le Manteau, & jouiſſent des Privileges de la Religion. Il y a des Gentilhommes de ce nombre.

Les Servants-d'Office ſont employés à Malthe, au Service de l'Hopital, & à de ſemblables fonctions. Il y a auſſi des Donnés ou demi-Croix, qui ſont mariés, & portent une Croix d'or à trois branches. La Croix d'or des Chevaliers en a quatre, & celle des Chapelains, & des Servants-d'Armes eſt de même; mais il ne la portent, que par une permiſſion, qu'ils obtiennent du Grand-Maître. Tous les Chevaliers & Freres, de quelque Rang, Qualité, ou Di-

De l'Isle de Malthe.

gnité qu'ils soient, sont obligés, aussi-tôt qu'ils ont fait leur vœux, de porter sur le Manteau, ou sur le Juste-au-Corps, du côté gauche, une Croix octogone (ou à huit pointes) de toile blanche cirée, qui est la véritable marque de leur Profession, la Croix d'or n'étant qu'un ornement extérieur. Cette coutume s'observe exactement à Malthe, & presque par tout ailleurs. Lorsque les Chevaliers tant Novices que Profès, vont combattre contre les Infidèles, ils portent sur leur habit une sobre-veste rouge en forme de Dalmatique, ornée par devant & par derriere d'une grande Croix blanche, sans pointes, qui marque les Armes de la Religion. L'habit ordinaire du Grand-Maître, est une sorte de soutane de tabis ou de drap, ouverte par le devant, & liée d'une ceinture, d'où pend une grosse bourse, pour marquer la charité envers les Pauvres, suivant l'institution de l'Ordre. Par dessus ce Vêtement, il portent une maniere de robe de velours, au-lieu de laquelle il prend un Manteau à bec, qui est fort long, quand il va à l'Eglise dans les jours solemnels. Au devant de la Soutane sur l'estomac, & sur la robe vers la manche gauche, il y a une Croix de toile blanche à huit pointes, comme sont toutes les Croix, que portent ceux de l'Ordre.

Les Païs que possede cet Ordre sont outre l'Isle de Malthe, celle de Gozo, de Comino, Cuminot & Limose, sans compter les terres considerables, qui dépendent des Commanderies, en Espagne, en France, en Italie, & en Allemagne.

Depuis que la Confession d'Augsbourg s'est introduite en Allemagne, les Princes qui en embrassant cette Religion, se sont approprié les revenus Ecclesiastiques, se sont arrogé le droit de conferer les Commanderies qui se trouvoient

dans

dans leurs Provinces, & de conferer l'Ordre de St. Jean de Jeruſalem, à des hommes mariés, qui portent la Croix de Malthe; mais l'Ordre ne les connoît point, & à le bien prendre ils ne ſont point de l'Ordre, quoiqu'ils ſe faſſent un honneur d'en porter la Croix à la boutonniere. DE LA MAISON DE RADZIVIL.

MEMOIRES,

DE LA

SERENISSIME MAISON

DE

RADZIVIL (†).

LA Maiſon de Radzivil eſt ſans contredit la plus conſidérable de toutes celles des Princes de Lithuanie. Tous les Hiſtoriens conviennent qu'elle tire ſon origine de Narimond Grand-Duc de Lithuanie, petit-fils de Palemon, qui ayant abandonné Rome ſa patrie, vint s'établir, avec d'autres citoyens, ſur les terres de Lithuanie. Narimond eut un fils, que ſa nourrice eut ſoin d'élever ſecrettement,

(†) Ces Mémoires ſont tirés du Livre du R. P. *Gaſpard Nieſiecki*, écrit en Polonois, & qui a pour Titre: *Corona Polonica Leop.* 1740. *Fol. Tom. III. pag.* 309. *Artic.* RADZIVIL. On a reçu trop tard ces Mémoires, pour pouvoir les placer dans le Chapitre de la Pologne, auquel il appartiennent. On pourra le faire dans une nouvelle Edition.

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

ment, pour le ſouſtraire à l'ambitieuſe cruauté de ſes Oncles, qui ne cherchoient qu'à lui ravir le Duché & la vie. Le ſort & la deſtinée de ce jeune enfant fut ignoré de tous, excepté du Grand-Prêtre des Payens. Celui-ci touché de compaſſion pour cet infortuné pupile, ſongea à lui faire recouvrer un bien qui lui venoit de droit de ſucceſſion, & que ſes Proches avoient l'injuſtice de lui arracher : Voici comme il s'y prit. Sachant que Vitenès qui étoit alors Grand-Duc de Lithuanie, venoit ordinairement chaſſer en un certain lieu, il y fut placer l'enfant dans le nid d'un Aigle, où ſelon d'autres il attacha le berceau aux branches d'un arbre. L'évenement repondit à ſes eſpérances. Vitenès entre dans la forêt, trouve l'enfant, l'adopte pour ſon fils, & le nomme *Lizdeyko*, à cauſe du nid de l'Aigle, trouvé au même endroit. Enfin il en prend tout le ſoin, & lui fait donner toute l'éducation que l'on donne à un Prince. Le Grand-Duc fut informé dans la ſuite, de la ruſe du Grand-Prêtre, qui lui en aprit lui-même toutes les circonſtanees. En un mot il ſut que Lizdeyko étoit ſon neveu, & lorſque celui-ci fut en âge, il lui donna ſa fille en mariage. Environ l'an 1305, cette Princeſſe eut de Lizdeyko, un fils nommé Wirzil. De celui-ci naquit Sirputius, qui eut Woyszundus. Laski dit que ce Woyszundus fit avec ſon fils Radzivil, un traité d'alliance perpétuelle entre le Duché de Lithuanie, & le Royaume de Pologne.

NICOLAS I. Radzivil, fils de Woyszundus, fut Grand-Maréchal de Lithuanie. Il commandoit l'Armée ſous Jagellon, Grand-Duc de Lithuanie, dans l'expédition de ce Prince contre le Palatinat de Sandomir. Alors le débordement de la Viſtule, rendant le paſſage de cette Riviere difficile aux troupes, il fit avancer le pré-

prémier ſon cheval dans les eaux, traverſa le fleuve, & engagea par ſon exemple toute l'Armée à le ſuivre. L'an 1384, étant auprès de la Ville de Zawiehoz, au ſiege d'une fortereſſe du même nom, il aprit à Jagellon une maniere d'attaquer les Places au défaut du canon, dont la Lithuanie ne connoiſſoit point encore l'uſage. DE LA MAISON DE RADZIVIL.

L'an 1419, après la défaite de Jeremferdeius, Prince des Tartares, & de toute ſon Armée auprès du Volga, il livra l'Empire à l'ennemi, & à ſon adverſaire. C'eſt le prémier de l'illuſtre Maiſon des Radzivils, qui embraſſa la Religion Chrétienne à Cracovie, & il reçut le batême avec Jagellon, Roi de Pologne. Il prit le nom de Nicolas, nom qu'il ordonna que tous les ainés de ſa famille portaſſent dans la ſuite: ce qui s'eſt obſervé juſqu'aujourdhui. Sous Jagellon & ſous Vitolde, Ducs de Lithuanie, il défit les Tartares, les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, & les Ruſſes. Enfin étant Grand-Général de l'Amée, il s'opoſa vigoureuſement aux Livoniens, & les repouſſa pluſieurs fois. Ce Prince auſſi grand dans la guerre qne dans la paix, laiſſa deux fils, Pierre Radziwilowits, Vice-Chambellan de Lithuanie, Staroſte d'Eikſzyſc, qui mourut vers l'an 1499; &

NICOLAS II. Radziwilowits, ſurnommé Priſcus, ou l'Ancien, Palatin de Smolenſco, de Vilna, Grand-Chancelier de Lithuanie. Celui-ci, après la mort de Rumboude, lui ſuccéda dans la Dignité de Grand-Maréchal de Lithuanie, en 1440. Cette même année il élut Caſimir fils de Jagellon, & l'établit Grand-Duc de Lithuanie, de l'avis des Seigneurs de Lithuanie, avec leſquels il conféra à ce ſujet; & on n'eut point d'égard au Traité d'alliance, entre le Royaume de Pologne & le Duché de Lithuanie. Peu de tems après, Caſimir depêcha en Hongrie

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

vers Uladiſlas Roi de Pologne, pour tâcher de lui faire aprouver cette élection; mais cette démarche fut inutile. L'année ſuivante les Tartares de Precop voyant leur Prince mort, prierent Caſimir de remettre ſur le Trône Acigereius, qui avoit été exilé en Lithuanie. Nicolas eut le commandement de l'Armée, & fut envoyé en Tartarie pour rétablir ce Prince; ce qu'il fit avec beaucoup de ſuccès.

Après la ſanglante défaite des nôtres auprès de Varne, où Uladiſlas Roi de Pologne & de Hongrie fut tué par les Turcs, Caſimir députa Nicolas à la Diete d'Election pour un nouveau Roi de Pologne, qui fut convoquée en 1445 à Petricow. Celui-ci ne contribua pas peu par ſon rang, & par le crédit qu'il avoit auprès des Seigneurs Polonois, à faire tomber le choix ſur Caſimir. Néanmoins il ſurvint, après une Diete terminée en 1451, quelque diſpute entre les Polonois & les Lithuaniens; & Nicolas & les principaux Seigneurs de Lithuanie échangerent contre d'autres, les Armoiries de Pologne, qu'ils s'étoient ſpécialement reſervées pour eux & leurs Deſcendans.

L'Arbre Généalogique marque qu'il naquit l'an 1391, & qu'il mourut l'an 1508. Il fit bâtir à Vilna, dans la Cour de ſon Palais une Egliſe à l'honneur de St. George, qui fut deſſervie par des Peres Carmelites, auxquels pour cet effet il fit conſtruire un Monaſtere. Il fit auſſi contribuer tous les principaux Seigneurs de Lithuanie, pour achever promptement la Baſilique des Peres Bernardins. C'eſt dans cette Baſilique que repoſent ſes cendres. Il voulut qu'elles y fuſſent miſes après ſa mort, à laquelle il ſe réſigna d'une maniere exemplaire, par les exhortations de ſon cher fils, l'Evêque Albert. Ses quatre fils, tous Sénateurs, honorerent ſes funé-

funérailles par une piété ſinguliere. Non ſeulement ils porterent eux-mêmes le corps de leur pere ſur leurs propres épaules, mais ils voulurent auſſi l'inhumer. Il avoit eu d'Anne Mondvidie alliée très proche de la Famille du Roi Jagellon, deux filles dont l'une, appellée Sophie, épouſa Haderſzbon Primat de Hongrie; & l'autre nommée Anne fut mariée à Conrad Zemovits, Prince de Mazovie. La prémiere après la mort de ſon mari, épouſa en ſecondes noces Bathori, Prince de Tranſilvanie & Palatin de Hongrie. Ses quatre fils étoient, Nicolas, Albert, George & Jean, qui tous du vivant de leur pere étoient Sénateurs de Lithuanie. DE LA MAISON DE RADZIVIL.

NICOLAS III. fils aîné de Nicolas II. fut Grand-Echanſon de Lithuanie, Staroſte de Bielſco, Palatin de Troki & de Vilna, Chancelier de Lithuanie, Duc de Goniadz & de Medela, Seigneur de Chorewina. L'an 1452, il fut envoyé en qualité d'Ambaſſadeur vers le Prince des Tartares pour demander raiſon du Traité enfreint par les courſes qu'ils faiſoient dans la Podolie. Il eut le malheur d'être volé en chemin, il perdit tous ſes équipages, & ne put ſauver que ſa vie. De retour en ſa Patrie, il fut trouver Izachmet Prince des Tartares, qui étoit reſté en Lithuanie depuis ſa défaite par les Tauricains, & en obtint toute la ſatisfaction qu'il déſiroit. Le Roi Alexandre faiſoit grand cas de ſa ſincérité & de ſa prudence: il approuvoit ſur-tout le ſoin qu'il prit de renouveller l'an 1449, le Traité d'Alliance & d'Union, entre le Duché de Lithuanie & la Couronne de Pologne. Cette Union, en effet, étoit d'un grand ſecours dans un temps où le Roi de Pologne & Uladiſlas Roi de Bohême & de Hongrie étoient comme accablés de la guerre des Turcs. Il étoit pour lors d'une grande conſéquence que la

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

Patrie fût exempte de diſcordes inteſtines. Cette même année Conſtantin étant Duc d'Oſtrog, Nicolas marcha avec un petit nombre des ſiens contre les Troupes des Moſcovites qui étoient beaucoup plus nombreuſes, leur livra la bataille avec une préſence & une égalité d'eſprit admirables, & eut le bonheur de la gagner. Peu de temps après le Roi Jean Albert mourut à la Diete de Petricow; & comme il en étoit Nonce, avec Albert Tabor Evêque de Vilna & Jean Zabizezinski Maréchal de Lithuanie, il diſpoſa puiſſamment les eſprits des Seigneurs Polonois en faveur du Roi Alexandre. Il fut toujours fort honoré & gracieuſé des Rois de Pologne; mais leurs faveurs ne furent jamais capables de rallentir ſon zèle pour le bien & la liberté de ſa Patrie. Illinicius en éprouva heureuſement les effets, lorſqu'en 1505 on lui fit perdre injuſtement la Staroſtie de Lidze parmi les troubles & les factions de Glinski, qui éclaterent alors. Nicolas qui étoit déja Grand-Echanſon de Lithuanie, fut créé pour lors Palatin de Troki à la place de Zabizezinski maſſacré par Glinski. Outre cela le Roi le mit encore en poſſeſſion l'an 1509, des biens de Goniadz & de Raygrod, & lui en accorda le droit héréditaire. En Sénateur habile & aidé d'un bon conſeil, il pénétra ſi bien les vues d'Hélene fille de l'Empereur de Ruſſie & veuve du Roi Alexandre, que lorſque l'an 1511, à la ſollicitation de quelques-uns, elle tâchoit de ſortir ſecretement de Vilna pour ſe retirer avec des richeſſes immenſes dans la Moſcovie, il apprit auſſitôt ſon évaſion, la ſuivit, l'atteignit dans ſa fuite, & la ramena dans la Ville.

L'an 1512, les Rois Chrétiens ayant convoqué une Diete générale à Presbourg, il fut du nombre de ceux qui y accompagnerent Sigiſmond, & tou-

toujours à côté du Roi. Cette nombreuse suite qu'on dit avoir été de plus de mille, étoit habillée à la Russienne ou à la Tartare. Il ne parut pas avec moins d'honneur & d'éclat au Congrès des Etats d'Allemagne, tenu à Ausbourg, où l'Empereur Maximilien connoissant les admirables vertus de Nicolas, le créa Prémier Prince du St. Empire entre les Seigneurs de Pologne, lui ordonna de quitter les anciennes Armoiries des Duchés de Goniadz & de Medela, pour leur en substituer d'autres qu'on venoit d'ériger depuis peu, savoir, l'Aigle Noire avec les aîles & les pieds écartés de part & d'autre, le gozier ouvert, la langue avancée, & la tête tournée à gauche, couronnée d'une Mitre Ducale, & la poitrine couverte d'un bouclier dans lequel sont trois corps mis en travers. Nicolas qui n'affectoit rien moins que cette Dignité, hésita longtemps à l'accepter, mais l'Empereur lui envoya les Lettres Patentes de Prince par Laurent Midziebloski Gouverneur de Vilna. Ces Lettres contiennent des Eloges infinis de la Maison des Radzivils, qualifient leur famille de très noble, en les traitant même de Freres & d'Alliés, sans doute à cause de leur consanguinité avec le Duc de Mazovie, de qui l'Empereur étoit allié. Malgré cela, Nicolas auroit refusé le titre de Prince, si la République elle-même ne le lui eût pas confirmé dans la Diete de Brefc. Mais ce titre ne fut pas d'une longue durée, pour cette branche de Radzivil. Il prit fin avec les fils de Nicolas, dont trois survêcurent à leur pere, mais qui moururent tous sans laisser d'enfans. Il avoit épousé la Princesse Sophie Nasylowska. Il vêcut 70 ans, & plus, mais on n'a jamais pu découvrir positivement en quelle année il étoit

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

mort. Il fut inhumé à Vilna dans la Baſilique dédiée à St. Staniſlas.

NICOLAS IV. Duc de Goniadz & de Medela, Evêque de Samogitie, étoit fils de Nicolas III. Pouſſé d'une généroſité extraordinaire, il donna Knyszyn, Bien héréditaire, au Roi Sigiſmond. J'ignore en quel temps, & comment il gouverna ſon Egliſe Cathédrale. Naramowski nous dit ſeulement qu'il eut quelques démêlés avec ſon Chapitre & même avec ſon frere Jean, Staroſte de Samogitie. Son frere Staniſlas mourut fort jeune; mais ſes trois ſœurs furent mariées, la prémiere, qui ſe nommoit Elizabeth, à George Oſethowicz Duc de Sluckz, la ſeconde à Zabrzezinski, Grand-Maréchal de Lithuanie, & la troiſieme enfin au Duc de Dubrowicz. Il ſavoit pluſieurs Langues: mais rien ne lui attira plus d'eſtime & de vénération, qu'une vertu ſincere & un zèle courageux à défendre la Foi Catholique. S'il arrivoit que ſes occupations l'empêchaſſent d'aſſiſter à la Meſſe, ou d'avoir ſoin des pauvres, il s'en puniſſoit tout le jour, en mortifiant ſon corps par l'abſtinence du boire & du manger; il ſe contentoit alors de pain ſec, & d'eau pure; & c'eſt la regle qu'il a tenue juſqu'à ſa mort.

JEAN II. Duc de Goniadz & de Medela, prémierement Grand-Echanſon de Lithuanie, enſuite Staroſte Général de Samogitie, étoit le troiſieme fils de Nicolas III. Palatin de Vilna, Chancelier de Lithuanie. Ayant épouſé Anne de la Maiſon de Koſcienia, il en eut trois filles à la fois qu'il maria toutes dans diverſes Familles. La prémiere épouſa Staniſlas Kiszka, Palatin de Polocsko, Général des Armées de Lithuanie. La ſeconde nommée Petronie fut mariée à Staniſlas Dowoyna Palatin de Polocsko. La troi-

troiſieme enfin appellée Catherine ou Elizabeth à Nicolas Sieniawski Palatin de Ruſſie, & Grand Régimentaire de Pologne. Il mourut l'an 1542 & fut enterré à Kieydan. DE LA MAISON DE RADZIVIL.

Je ne ſaurois paſſer ſous ſilence l'action brave & héroïque, par laquelle il déconcerta les projets d'Albert Marquis de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, qui ſe préparoit à la guerre dans le deſſein d'arracher la Samogitie au Grand Duché de Lithuanie. En effet dans le temps que les Troupes d'Albert faiſoient le dégât par des courſes qui n'étoient que comme les préludes d'une bataille, & de plus grands ravages, Jean fit marcher tout à coup quelques Eſcadrons de Cavalerie de ſa Principauté, fond à l'improviſte ſur ces Coureurs, taille les uns en pieces, met les autres en déroute, & étonne ſi fort Albert, qu'il jugea à propos de diſcontinuer la guerre. Ceci ſe paſſa l'an 1560.

ALBERT I. qui fut d'abord Evêque de Lufuc, & enſuite de Vilna, étoit le ſecond fils de Nicolas II. Palatin de Vilna. Il ſuccéda à Tabor dans ſon Evêché de Vilna, l'an 1505. Sa grande libéralité envers les pauvres lui mérita le ſurnom d'Aumonier. De retour de Rome, où le Pape Jule lui avoit fait un grand accueil, il s'appliqua à extirper dans les principaux lieux de ſon Domaine, tous les reſtes de la ſuperſtition Payenne. Il briſa de ſes propres mains toutes les Idoles. Il obtint de la faveur des Rois pluſieurs beaux Privileges pour ſon Egliſe, qu'il eut ſoin de faire inſérer avec les anciens dans un même Volume, pour être confirmés par le Siege Apoſtolique. Il embellit extraordinairement l'Egliſe Cathédrale, où il mit tout dans un très bel ordre, en y prépoſant pluſieurs Prêtres de

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

de bonnes mœurs, & d'une vie reguliere, dont il étoit lui-même un modele.

Ce fut lui qui fonda & fit conſtruire le Monaſtere des Peres de l'Ordre de St. Bernard. Il ne ſe paſſoit point de jours qu'il ne donnât lui-même à manger à plus de 300 pauvres ; & il ne ſe mettoit point à table qu'il ne les eût tous contentés. Cette ſainteté de vie le faiſoit reſpecter de tout le monde ; ſon pere même l'avoit en telle vénération, qu'il ne manquoit point de ſe trouver à l'Egliſe, lorſque ſon fils y célébroit le ſervice Divin. Ce fut lui auſſi qui convoqua le Synode de Vilna, & qui y préſida. En un mot il mena la vie des Juſtes, & mourut de leur mort, l'an 1519 dans la Ville de Werki.

GEORGE I. ſurnommé Victor, Caſtellan de Vilna, Général des Troupes de Lithuanie, deuxieme fils de Nicolas II, Duc de Birze & Dubinki, étoit un Prince généreux & magnanime. L'an 1507, il aſſiſta à la Diete du Couronnement de Sigiſmond I. en qualité de Nonce, & y parut accompagné des ſiens avec tant d'éclat, qu'il ne le cédoit à aucun des autres Seigneurs. Entre autres vertus, ſa valeur lui aquit beaucoup de gloire; il en donna des preuves dans plus de trente batailles qu'il livra à différens ennemis, & dont ſon courage & ſa fortune le firent toujours ſortir victorieux. L'an 1511, il fut avec George Oſelkowicz Duc de Sluczk à la pourſuite des Tartares qui revenoient de Kiovie chargés de butin ; il les atteignit au bout de vingt milles, les chargea, les battit, & leur enleva leur proye. L'année ſuivante accompagné du Duc d'Oſtrog, & de ſix mille des ſiens, il rencontra aux environs de Wiſznicz Mendigereius Prince des Tartares, dont l'Armée étoit forte de plus de 20 mille hommes. Le combat fut rude

&

& dura juſqu'à la nuit ; la défaite des Tartares fut ſi grande que le Kan & ſes fils eurent bien de la peine à ſe ſauver. Les nôtres de leur côté ne perdirent que cent hommes. Deux ans après il tourna ſes forces contre Celadin, qui commandoit l'Armée Moſcovite, & étant ſecondé du Duc d'Oſtrog, il gagna cette fameuſe bataille dans les plaines ſituées entre Orſow & Dombrowna, où l'Armée ennemie qui étoit de 40000 combattans, fut pour la plus grande partie taillée en pieces, & entierement ruinée. Celadin y fut fait priſonnier avec dix Palatins. L'an 1519, étant pour lors Palatin de Kiovie, & Staroſte de Grodeck, Nicolas fit une invaſion dans la Pruſſe, pour uſer de repréſailles contre Albert Marquis de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique qui en avoit fait une en Pologne ; celui-ci fut obligé de demander la Paix au Roi Sigiſmond I, qui lui fut accordée pour quatre ans. Mais tandis que la Patrie jouïſſoit de la Paix d'un côté, elle étoit troublée de l'autre.

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

Les Tartares, Peuples accoutumés à ne vivre que de rapines & de brigandages, firent l'an 1522 une irruption dans la Podolie, & dans la Province de Podgorze avec une Armée de 34 mille hommes. Auſſitôt Conſtantin Duc d'Oſtrog, & George qui étoit alors Palatin de Trock, marchent contre ces Barbares, arrêtent leurs progrès, les pourſuivent l'eſpace de plus de 40 milles au-delà de la Ville de Kiovie, & leur tuent 24 mille hommes, du nombre deſquels fut Ibrahim Pacha ou Gouverneur de la Province de Precop. Cette victoire redonna la liberté à 80000 priſonniers. En un mot la valeur & la fortune de Radzivil lui donnerent tant de renommée, que perſonne ne fut jugé plus digne que lui d'avoir le commandement des Troupes de

Li-

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

Lithuanie. C'eſt pourquoi après la mort de Conſtantin Duc d'Oſtrog, le Roi Sigiſmond voulant ſe prêter en cela aux ſuffrages & aux vœux d'un chacun, le fit Général en Chef de l'Armée, & le créa Caſtellan de Vilna. Il ne démentit point la bonne opinion qu'on avoit de ſon mérite, & fit voir dans les guerres qu'il eut à ſoutenir contre les Ruſſes, que le deſtin de la Patrie ne pouvoit être en de meilleures mains. L'an 1535, il réduiſit ſous notre obéiſſance la Ville de Homla, dans laquelle il y avoit une garniſon de Moſcovites. Il prit d'aſſaut la Fortereſſe de Starodub dans le Duché de Seberie, quoiqu'Owczyna Duc des Moſcovites fût venu au ſecours de cette Place avec une Armée de 60000 hommes. La Ville fut réduite en cendres, & le grand nombre de priſonniers qu'on fit, ſurpaſſoit celui de nos Troupes. Baſile Empereur des Ruſſes voyoit avec peine tant de glorieux ſuccès, mais il n'oſoit rien entreprendre contre un Héros qui ſembloit commander à la victoire, & qui mourut enfin au milieu de tant de trophées, moins accablé d'années, que chargé de palmes & de lauriers. Il finit héroïquement cette derniere ſcene de la vie, il s'y étoit préparé de bonne heure, & pour mieux vaquer à la piété & aux affaires de ſa conſcience, il avoit coutume de ſe retirer tous les ans dans quelque Monaſtere depuis la Fête des Rameaux juſqu'à celle de Pâques. Il avoit épouſé Barbe Wolska de Podhaiec, fille, ſi je ne me trompe, de Nicolas Caſtellan de Sandomir, de laquelle il eut deux filles, dont l'une nommée Anne épouſa le Prince de Holſanie : l'autre qui s'appelloit Barbe fut mariée à Staniſlas Gaſtold Palatin de Troki qui vêcut peu. Cette jeune veuve, qui inſpira de l'amour à Sigiſmond I. dit Auguſte, par ſa ſageſſe & par ſa beauté, épouſa

ſa ce Roi en ſecondes noces. L'an 1550, elle fut couronnée Reine à Cracovie avec beaucoup de pompe & de magnificence. Mais elle ne jouit pas longtems de ſa Royauté; elle mourut l'année ſuivante, & fut enterrée à Vilna dans l'Egliſe Cathédrale.

NICOLAS V. dit le Roux, Duc de Birze & de Dubinki, étoit fils de George Caſtellan de Vilna, dont nous venons de parler. Dès l'an 1544, il étoit Grand-Echanſon de Lithuanie. Mais outre cette dignité, le Roi Auguſte lui donna à perpétuité la Ville de Hieydanow avec toutes ſes dépendances. Il fut en dernier lieu Palatin de Vilna & Chancelier de Lithuanie; il hérita de ces deux Dignités après la mort de Nicolas le Noir, ſon couſin germain du côté paternel. Mais après le décès de Gregoire Chodkicwicz, étant parvenu à la Dignité de Grand-Général d'Armée de Lithuanie, l'Empereur Charles V. le créa Prince du St. Empire. Il eut la plus grande part aux expéditions Militaires. Le Roi Auguſte voulant porter la guerre en Livonie contre Guillaume de Furſtenberg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, Nicolas fut chargé de la conduite de l'Armée. Il pénétra dans la Livonie, & mit toute la Province à feu & à ſang. Guillaume fut contraint de demander la Paix au Roi, & l'obtint par la médiation des Ambaſſadeurs de Ferdinand. Nicolas repouſſa auſſi & battit pluſieurs fois les Tartares qui faiſoient des courſes en Volhinie, & répandit la terreur parmi les Moſcovites qui en 1561 vinrent de la Livonie, alors incorporée au Duché de Lithuanie, firent une irruption dans le Palatinat de Witebsko, mettant tout à feu dans la contrée de Dombrowicz. L'approche des nôtres les fit rentrer avec précipitation dans leurs fron-

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

frontieres, Deplus on uſa de repréſailles, & on leur ravagea le Duché de Smolenſco.

Trois ans après, c'eſt-à-dire en 1564, Nicolas accompagné de Gregoire Chodkiewicz & de 4000 hommes de ſes Troupes, défit dans un ſanglant combat trente mille hommes de Pierre Szuyski, & prit d'aſſaut Taurus, fortereſſe bien pourvue de toutes ſortes de munitions, & défendue par une bonne garniſon. Il eut auſſi l'honneur d'accompagner le Roi Etienne dans toutes ſes expéditions contre les Ruſſes; il fut compagnon des victoires de ce Monarque, & eut bonne part à celle qu'on remporta auprès de Poloczko & de Wielhieluki. Il ferma tous les paſſages à Szeremeto, qui venoit avec une nombreuſe Armée pour faire lever aux nôtres le ſiége de Sokol. L'an 1580 la Fortereſſe d'Uſwiata ſe rendit à lui par capitulation, auſſi bien que celle de Jezieric au ſeul bruit de ſon aproche. Enfin il mourut l'an 1588, après avoir rendu des ſervices conſidérables à ſa Patrie. Ce Prince avoit embraſſé la doctrine prêchée à Geneve; & comme ſon Epitaphe le porte, il étoit très zelé pour le bien public. Il avoit épouſé Catherine Tomicka, fille de Staniſlas Palatin de Calis, de laquelle il eut Nicolas & Chriſtophe. De ceux-ci naquit:

NICOLAS VI. Duc de Birze & de Dubinki, Palatin de Novogrod, Staroſte de Mozyrcz & de Merecz. Il ſe ſignala par un zèle ardent pour ſa Patrie, témoin ſon expédition contre la Moſcovie, où aux environs de la Ville de Wielhieluki, il donna des preuves d'une audace intrepide, en ſe précipitant contre l'ennemi, & mettant ſon Armée en déroute. Sachin rapporte qu'après la mort du Roi Etienne, quelques mécontens s'efforcerent de faire caſſer & annuler

ler tous les Actes du défunt Roi, ſur-tout ceux qui regardoient la fondation qu'il avoit faite du College de la Société de Jéſu de Poleſcko, mais que Nicolas s'oppoſa à de pareils changemens, & à des nouveautés ſi extraordinaires; ce qui devoit paroitre d'autant plus ſurprenant dans ce Prince, que ſon pere l'avoit élevé dans des principes tout-à-fait contraires à la Religion Catholique. Il avoit eu pour femme Alexandra fille du Prince Wisniowiecki, qui, à ce que je crois, étoit Palatin de Volhynie, & veuve du Prince George Czartorinski. Il n'eut point d'enfans de ce mariage; mais ayant épouſé en ſecondes noces Sophie Chlebovicia, fille, à ce qu'on dit, du Palatin de Podlachie, il en eut deux filles, ſavoir, Catherine qui fut mariée en prémieres noces à Slaruſzevicz, & en ſecondes à Pierre Gowayski, Staroſte de Nuſzpolsko, & l'autre nommée Sophie, qui épouſa prémierement George Chlebowicz, & après la mort de celui-ci, Chriſtophle Mondvid Dorohoſtayski, Grand-Maréchal de Lithuanie. Il n'eut qu'un fils, ſavoir, George dont nous allons parler.

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

GEORGE IV. Duc de Birze & de Dubinki, Caſtellan de Troki, étoit fils de Nicolas VII. Palatin de Novogrod. Il entretenoit à ſes frais une Compagnie de cent Cavaliers armés à la Hongroiſe, & autant de fantaſſins dans le Camp qui fut tracé près de Kokenhauſe contre les Suédois. Il exerça en 1599 la Charge de Grand-Maréchal du Tribunal de Lithuanie. Il mourut ſans laiſſer d'enfans en 1613 : il avoit épouſé Sophie Zboronska fille du Caſtellan de Gneſne, Grand-Régimentaire des Troupes de Pologne, laquelle après la mort de ſon mari, épouſa en ſecond lieu Abraham Sienuta.

CHRISTOPHE I. Duc de Birze & de Dubinki, Palatin de Vilna, Grand-Général des Trou-

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

Troupes de Lithuanie, Staroſte de Solec, d'Urzendow, de Boriſow & de Kokenhauſen, étoit le ſecond fils de Nicolas V. Palatin de Vilna. Il fut prémierement Echanſon de Lithuanie, Général de Campagne, & Caſtellan de Troki. Le Roi lui confia le ſoin du Petit-Sceau, dont ſon pere ſe démit en ſa faveur. Mais il réſigna cet Emploi après la mort de ſon pere, & auſſi-tôt il fut créé Palatin de Vilna, & Général d'Armée, Il fut marié quatre fois; en prémier lieu à Anne Sobkovia fille du Staroſte de Varſovie, de laquelle il eut Nicolas & Barbe, qui ne vêcurent pas longtems. Il épouſa en ſecond lieu Catherine, fille de Conſtantin Prince d'Oſtrog, Palatin de Kiovie: de celle-ci il eut un fils, nommé Januſſius, dont nous parlerons dans la ſuite. Il ſe maria en troiſiemes noces à Catherine fille de Staniſlas Tenczinski, Palatin de Cracovie, & veuve de George Duc de Sluczk, de laquelle il eut Chriſtophe, & Eliſabeth, qui fut mariée à Leon Sapieha Palatin de Vilna, & Grand-Général des Armées de Lithuanie. C'étoit une Princeſſe fort libérale envers les Religieux: elle mourut en 1610. Enfin il épouſa en dernier lieu Eliſabeth fille du Duc d'Oſtrog, ſœur de Catherine ſa ſeconde femme, & veuve de Jean Kiſzka, Staroſte de Samogitie, de laquelle il n'eut point d'enfans: il mourut l'an 1603, plein de gloire & regretté de la Patrie qu'il avoit ſervie utilement. Dès ſon enfance il s'étoit adonné à l'art militaire; il donna des preuves de ſon courage dans la guerre de Ruſſie, ſur-tout au ſiege de Sokol & d'Uſwiata. Car ayant apris dans un certain Collège, où il faiſoit ſes études, que ſon pere marchoit avec une Armée, pour faire le ſiege de Sokol, il trouve le moyen de s'évader à l'inſçu de ſes Maîtres, laiſſe-là ſon College, vole au Camp & ſe

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

ſe fait enrôler dans la prémiere Compagnie. Peu de tems après, cette Compagnie ayant été envoyée à l'aſſaut, Chriſtophe monta le prémier à l'eſcalade; mais voyant qu'il n'étoit ſuivi que d'un petit nombre de ſes compagnons, il cria aux autres qu'il étoit le fils du Général: à ces mots, tous s'empreſſent à le ſuivre; ils redoublent leurs efforts, & ſe rendent maîtres de la place. Ce brave exploit le fit juger digne de partager avec ſon pere le commandement de l'Armée. On l'envoya avec des Troupes en Livonie, où il eut le bonheur de battre pluſieurs fois l'ennemi avec trois cens Soldats. Il défit quatre mille hommes aux environs de Wenden. Il prit d'aſſaut la Fortereſſe de Kierepecz & la raſa. Il envoya à ſon pere, à Vilna, tout le canon & les munitions qui furent trouvées dans cette place, ainſi que les Palatins qui y furent faits priſonniers. Ce fut lui qui fraya au Roi Etienne les chemin en Moſcovie, en ſe rendant maître de Koſia, de Sitno, de Krame, & d'autres fortereſſes de moindre conſéquence, qu'il fit réduire en cendres, après en avoir fait mourir la Garniſon. Bielſcius ſait mention pag. 763. de la valeur, & de l'intrépidité avec laquelle il attaqua l'ennemi auprès de Turorla. Il ne combattit pas avec moins de ſuccès près de Wielhieluki, où quoiqu'il n'eût avec lui que 4000 hommes, ſa prémiere Compagnie ſecondée du Regiment de Cavalerie de Kazanow, ſoutint courageuſement tout le choc des Ennemis. Enfin, il pénétra dans le cœur de l'Empire de Ruſſie, & porta l'effroi & la terreur juſqu'au Volga, pillant & ravageant toutes les Provinces.

L'Empereur des Ruſſes voyoit avec bien de la peine de ſi funeſtes progrès, mais il aima mieux abandonner la campagne & fuir devant Radzivil, qui le cherchoit pour lui livrer bataille.

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

le. C'eſt pourquoi celui-ci, après avoir brulé Rzow, Toropecz, & Starzyka, revint en ſa patrie, chargé de dépouilles & de butin. Enfin les Ruſſes effrayés de ſe voir en tête un ſi redoutable adverſaire, dépêcherent au plutôt Poſſevin au Roi Etienne pour lui demander la paix.

Peu de temps après notre brave Général tournant ſes forces contre les Suédois, détacha Jean Siccinski avec un Corps de Troupes qui battit l'ennemi, & le mit en déroute auprès de la Ville d'Orla: enſuite s'étant avancé lui-même (en 1601) avec toute ſon Armée contre Charles, fils de Charles Roi de Suede, qui étoit entré ſur les frontieres de Livonie, il n'héſita point à lui livrer la bataille, qu'il gagna malgré la ſupériorité du nombre de ſes Troupes. Quatre mille hommes du côté des Ennemis reſterent ſur la place: leur camp, leurs tentes, les bagages & le canon, tout fut pillé. Delà le Vainqueur marcha droit à Kokenhauſen & à Wenden, dont il chaſſa la garniſon. Tels furent les magnanimes exploits de Radzivil, qui lui concilierent l'eſtime & la faveur des Rois. Etienne le félicita en termes très gracieux ſur ſon heureuſe entrée en Pologne en 1576. Il accompagna Sigiſmond III. à Revel, ſuivi d'un cortege magnifique; il aſſiſta au Congrès, & fut toujours à côté du Roi, pendant les Conférences qui s'y tinrent avec Jean Charles Roi de Suede. On récompenſa le zèle & la généroſité avec laquelle il avoit ſecouru l'Etat dans des néceſſités preſſantes, où l'on manquoit d'argent. Il avoit avancé une certaine ſomme, & la République conſentit qu'on lui donnât en forme de reſtitution la Staroſtie de Zyzmersko.

JANUSSIUS, ou JEAN V. Duc de Birze & de Dubinki, Grand-Ecuyer, & enſuite Grand-Echanſon de Lithuanie, Staroſte de Boriſow, de

de Zyzmoricz, de Bishicicz, & de Siveicz, étoit fils aîné de Chriſtophe I. Palatin de Vilna, & de Catherine fille du Duc d'Oſtrog. Il prit le parti des armes, à l'exemple de ſon pere, & le ſuivit à la guerre en 1601; cette année & les ſuivantes étant à la tête d'un Compagnie de 200 Cavaliers armés à la Hongroiſe, qu'il entretenoit à ſes dépens, il en vint pluſieurs fois aux mains avec l'Ennemi. Il défendit vaillamment Kokenhauſen, dont on avoit fait le ſiege. Peu de temps après il entra dans la Ligue contre Sigiſmond; il préſida à l'aſſemblée des Ligués à Lublin; ils le choiſirent pour Chef, & ſes forces groſſirent ainſi conſidérablement celles de la Ligue. Mais leur Camp de Guzow ayant été diſperſé, Jean eut recours à la clémence du Roi, & n'eut pas de peine à regagner ſes bonnes graces. Quelques années après il fut fait Caſtellan de Vilna, & en fit les fonctions juſqu'à l'année 1620. Cette même année voulant aller à la Diete générale, la mort l'arrêta en chemin dans la Pruſſe. Il avoit épouſé Sophie Oſelkovicia, Princeſſe de Sluczk, ſa parente; elle ne lui donna point d'enfans, mais elle le fit ſon héritier des Duchés de Sluczk & de Kopyl. Il prit en ſecondes noces Eliſabeth Sophie, fille de Jean George Prince Electeur de Brandebourg, de laquelle il eut Boguſlas.

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

BOGUSLAS I. Duc de Birze, & de Dubinki, fut d'abord Porte-Enſeigne, & enſuite Grand-Ecuyer de Lithuanie, & Gouverneur de Pruſſe. Il ſe ſignala par les armes à l'exemple de ſes Ancêtres. Il eut la meilleure part à la victoire qu'on remporta ſur les Coſaques auprès de la Ville de Bereſteczko; il étoit pour lors Capitaine des Gardes, & commandoit le prémier Régiment du Roi. Il ſe trouva auſſi à la bataille de Mohilow, & aux autres expéditions

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

dans lesquelles il fit toujours éclater son courage & sa valeur. Enfin la fortune du Roi Jean Casimir étant comme desespérée, il suivit l'exemple des autres Seigneurs du Royaume, & de Lithuanie, & passa l'an 1655 du côté des Suédois. Il soutint vaillamment leur parti, & après avoir mis des garnisons Suédoises dans les Villes de Sluczk, Mir, Niesuiz, & Ticocin, il fut mettre le siege devant Breste. Aux champs de Varsovie aidé des Suédois, aux plaines de Prostie secondé des Prussiens, il combattit Vincent Gosiewski, & Michel Casimir Radzivil. Mais la fortune ayant changé, & voyant le parti du Roi Casimir reprendre de jour en jour de nouvelles forces, & réparer ses pertes, il changea à son tour, demanda grace au Roi, & l'obtint. On le choisit pour être Nonce de la Diete du Royaume, qui fut convoquée à Vilna, où il fit accompagner le Roi par une nombreuse suite des siens. Enfin ce dernier de la Branche des Ducs de Birze & de Dubinki, mourut l'an 1669. Il avoit eu pour femme Marie Anne fille du Prince Janussius V. Palatin de Vilna. Louise Caroline fut l'unique fruit de leurs amours. Elle fut mariée à Louis Duc de Brandebourg, qui mourut sans enfans. Elle épousa en secondes noces Charles Electeur Palatin, à qui elle donna une fille, savoir Anne Princesse de Neubourg, héritiere des Duchés de Sluczk, Kopyl, Birze, & Dubinki.

CHRISTOPHE III. Duc de Birze & de Dubinki, étoit second fils de Christophe I. Palatin de Vilna. Sa mere se nommoit Tenizinska. Il mena un Corps nombreux de Cavalerie à Charles Chodkievicz Grand-Général d'Armée de Lithuanie, & le suivit dans ses expéditions. En 1609, l'Armée étant campée à Pernau, ce Général conseilla à Christophe d'apprendre l'art mi-

militaire en s'exerçant contre les Suédois. Chodkievicz, qui étoit un grand homme de guerre, avoit remarqué en lui une ame courageuſe & intrepide, un eſprit vif & promt à prendre un parti dans la néceſſité; outre cela il connoiſſoit l'amour que lui portoient les Soldats, c'eſt pourquoi il pria le Roi Sigiſmond III. de le lui aſſocier dans le commandement de l'Armée; ce qui lui fut accordé. Mais dans le tems qu'on étoit occupé à la guerre de Chocim contre les Turcs, & que le Grand-Général employoit toutes ſes forces contre ces Infideles, Guſtave Roi de Suede voyant le Royaume denué de Troupes, réſolut de profiter des conjonctures. Sans ſe ſoucier de la Foi des Traités, il entre à main Armée dans la Livonie, réduit tout à coup Riga ſous ſa puiſſance, & s'empare bientôt de toute la Province. Chriſtophe, à la vérité, ne ceſſoit de lui réſiſter autant que ſes forces le purent permettre; il harcela ſouvent les Ennemis, & dans pluſieurs eſcarmouches il eut ſouvent de l'avantage. Mais ſes forces étoient trop inférieures, & il lui fallut enfin céder au nombre. Il ſe contenta donc d'obſerver l'ennemi, juſqu'à ce qu'il eut reçu du renfort. Starovolſc rapporte qu'il défit entierement l'Armée Suédoiſe auprès de Nitaw, & qu'après la bataille les Fuyards eurent bien de la peine à gagner le rivage de la Mer pour repaſſer en Suede. Mais les troubles de la Diete qui fut rompue, & le peu de ſoin qu'on prit de munir les places fortes, tout cela encouragea Guſtave à entrer de nouveau dans la Livonie. En 1625 il mit le ſiege devant Birze, fortereſſe héréditaire de Chriſtophe, & après pluſieurs aſſauts réitérés il la prit. Il y trouva 60 pieces de Canon de bronze avec d'autre butin qu'il fit tranſporter à Riga. Chriſtophe cependant avec ſon petit

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

Corps d'Armée ne ceſſa de faire tête au Vainqueur; & ſes fréquentes attaques diminuerent ſi bien les forces de l'Ennemi, qu'il ne put pénétrer plus avant dans la Lithuanie. Il fut Maréchal de la Diète, qui fut convoquée en 1632 pour l'Election du Roi Uladiſlas. Chriſtophe étoit homme de tête & de main, auſſi ſage & prudent dans l'entrepriſe, que brave & intrépide dans l'exécution. Potoki en a fait une très honorable mention dans ſes Centur. Vir. pag. 108. „ Ce guerrier, dit-il, ſavoit allier Pal-
„ las à Bellone. Quand vous l'entendiez ha-
„ ranguer dans nos Diètes, vous euſſiez dit que
„ c'étoit un autre Jule pour la Pologne. Lorſ-
„ qu'il délivra Smolenſco d'un ſiege Sebinien,
„ c'eſt-à-dire, de plus de cent mille hommes,
„ il ajouta ce triomphe de Uladiſlas IV. à une
„ infinité des ſiens, comme le ſurcroit à tant de
„ gloire. Il poſſédoit toutes les qualités d'un
„ grand Général, & ſans jamais avoir éprouvé
„ les caprices ordinaires de la fortune, il méri-
„ ta d'être appellé à juſte titre, le Guerrier &
„ le Pacificateur de la Lithuanie.

Auſſitôt que Uladiſlas IV. fut élevé ſur le Trône de Pologne, il le créa Caſtellan, & enſuite Palatin de Vilna, puis Grand-Général de l'Armée. Outre ſes glorieux Titres il fut encore élu en 1634, pour être Commiſſaire au Traité de paix, qu'il conclut & ſigna avec les Ruſſes. Les choſes étant tranquiles du côté de la Ruſſie, il porta ſes armes en Livonie contre les Suédois, ſur leſquels il remporta d'abord d'aſſez grands avantages. Mais la paix qui fut conclue ſur ces entrefaits avec l'ennemi, arrêta le vainqueur, & borna le cours de ſes exploits. Enfin il mourut peu après, l'an 1640. C'étoit un grand protecteur, & un zèlé défenſeur des Calviniſtes. Il avoit eu d'Anne de Ciechanew Kiszizan-

zizanka, fille du Palatin de Mſcislaw, une fille qui fut mariée à George Chlebovicz, Palatin de Vilna. Son fils fut

JANUSSIUS XI. Duc de Birze & Dubinki, Vice-Chambellan de Lithuanie, Staroſte de Samogitie, Palatin de Vilna, Grand-Général de l'Armée en 1648, & Maréchal du Tribunal de Lithuanie. Il ſe ſignala prémierement aux plaines de Smolenſco, où il commandoit ſous les ordres de ſon Pere, dans la guerre contre les Moſcovites. L'année ſuivante il marcha contre les Coſaques, avec une intrepidité héroïque. Il reduiſit Turow, Mozyr, Bobrcysko, Rzeſzyc, & fit paſſer au fil de l'épée tous les rebelles, qui y furent pris. Il défit près de la ville de Zoiow, l'Armée de Krzyczenski forte de quarante mille hommes; Krzyczenski lui-même reſta ſur le champ de bataille, dangereuſement bleſſé, & fut fait priſonnier. Enſuite le vainqueur marcha droit à Pinſco, qu'il reprit, ſecondé de ſon Regimentaire Grégoire Mirski, auquel il conſia la diſpoſition de l'Armée. Près de la ville de Soyza, il battit un Commandant de Coſaques qui conduiſoit quinze mille de ces rebelles, pilla ſon camp, & le tua. De-là pouſſant toujours ſes heureux progrès, il s'aproche de Kiovie. Au bruit de ſon arrivée les Séditieux abandonnent la ville, & prennent la fuite. La terreur de ſon nom imprime la crainte dans le cœur des habitans; ils ſe ſoumettent & prêtent le ſerment de fidélité.

Après tous ces glorieux ſuccès, il joint ſon Armée à celle de Pologne, marche derechef aux Rebelles, leur préſente de nouveau la bataille, il enfonce l'aile droite des Ennemis, met leur Armée en deſordre, & les oblige de s'enfuir dans leur Camp. Enfin Januſſius force les Coſaques à demander la paix; &, quoique dans la

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

ſuite ils n'ayent pas diſcontinué de ravager la Pologne, ils n'oſerent jamais paſſer ſur les frontieres de Lithuanie, tant ils redoutoient Januſſius, qui veilloit à la ſureté de ce Duché. L'an 1654, la guerre recommença avec les Ruſſes; & dès la prémiere campagne Januſſius en étant venu aux mains près de Szliton, mit en fuite toute leur Armée qui étoit compoſée de 30 mille hommes, & en tua la plus grande partie. Il mourut l'année ſuivante à Tikocin. Il avoit épouſé en prémier lieu, Catherine fille d'Etienne Potoki Palatin de Braclaw, laquelle mourut en 1643. Enſuite il ſe remaria à Ilina Mohilanka, fille du Prince de Valachie. Il eut de ſon prémier mariage un fils nommé Chriſtophe, qui mourut fort jeune, & une fille nommée Marie Anne, qui fut mariée à Boguſlas I. Radzivil, ainſi que nous l'avons dit ci-deſſus.

JEAN I. Caſtellan de Troki, Général des Armées du Grand Duché de Lithuanie, Seigneur de Musnik, Grand-Maréchal de Lithuanie, & Staroſte de Stonim, étoit le quatrieme fils de Nicolas II. Chancelier & Palatin de Vilna. C'étoit un Prince d'une grande piété. Il récitoit tous les jours l'Office ou Prieres Sacerdotales. Pendant tout le Carême il prenoit à peine quelque nourriture, & ce n'étoit tout au plus que du pain cuit ſous la cendre. Il étoit extremement zélé pour la Religion Catholique. C'eſt pourquoi lorſqu'il fut à Rome viſiter l'Egliſe Cathédrale de St. Pierre & de St. Paul, le Pape Jules II. & les autres Princes d'Italie lui firent un grand accueil, & le prémier lui accorda pluſieurs indulgences. Il établit les Paroiſſes de Niesvizie, & de Drubovie. A l'exemple de ſes prédéceſſeurs il ſervit utilement ſa patrie.

En 1506 il fit les fonctions d'Ambaſſadeur en Moſcovie, & il fut encore employé dans la même

me qualité l'an 1508. Il aida plusieurs fois à repousser les Tartares, qui faisoient des incursions dans la Polodie. Il accompagna son Pere & ses Freres dans toutes leurs expéditions, & participa à leurs travaux guerriers, comme à la gloire de leurs triomphes. Sa valeur fit des merveilles dans cette célèbre défaite des Tartares aux plaines de Klock. Mais son courage, sa fermété, sa vigilance, & son attention parurent sur-tout, au siege & à la prise de Starodub. Enfin ce glorieux vainqueur des Moscovites & des Tartares, après tant de combats & de victoires, paya le tribut à la nature l'an 1542. Il eut trois femmes; la prémiere, qui étoit la Princesse de Lukimse lui donna deux filles, savoir, Anne qui fut mariée à Stanislas Kiezgail Comte de Kroze, & Sophie qui épousa Illiniki Comte de Mir. De-là vient le droit de la famille de Jean Radzivil, à la succession de ces deux Comtés, la Maison des Kiezgails & de Illiniki étant éteinte. Sa seconde femme étoit Gastoldie, dont il eut des enfans qui moururent dès leur bas-âge. La troisieme enfin fut Iliszczanke. De celle-ci il eut Nicolas surnommé le Noir, à cause de ses cheveux noirs; George qui vêcut peu, & Jean.

JEAN II. étoit Duc d'Olyka & de Nieswiez, & étoit fils de Jean I. Il mourut l'an 1551, âgé de 35 ans. Il avoit épousé la veuve du Comte d'Illinicz, laquelle étoit de la famille des Fredéens. Après la mort de celle-ci, il songeoit à se remarier à la fille du Prince Malphete, qui lui étoit même déja promise, mais la mort vint tout-à coup interrompre cet amoureux projet.

NICOLAS VII. surnommé le Noir, Duc d'Olyka & de Nieswicz, Palatin de Vilna, Maréchal & Chancelier de Lithuanie, Gouverneur de Livonie, Staroste de Breste, de Kiovie, de Mozyrsc, de Lida, de Borisow, de

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

Riga, & de Savelſc, étoit fils de Jean I. Caſtellan de Troki. Ce Prince, en qui l'on voyoit briller d'heureux talens, & un goût naturel pour les ſciences & pour la vertu, fut envoyé dès ſa jeuneſſe chez les Etrangers afin de s'y mieux perfectionner. Il voyagea par toute l'Europe, & revint enſuite dans ſa patrie, où quelque bonne opinion que l'on eût déja de lui, il ſurpaſſa les eſpérances de tout le monde. Sigiſmond I. qui l'aimoit ſingulierement pour ſes rares qualités, le fit Grand Maréchal de Lithuanie, en 1544. Le Roi Auguſte lui continua non ſeulement les mêmes faveurs, mais il lui en accorda encore de plus grandes. En effet ce Roi qui étoit allié de Nicolas, par Catherine Radzivil qu'il avoit épouſée, n'avoit rien plus à cœur que de voir cette famille au plus haut faîte des dignités.

Nicolas fut le ſeul ſur lequel il jetta les yeux, pour être ſon Ambaſſadeur à la Diete des Etats d'Allemagne, & l'envoya en cette qualité vers Charles V. L'Empereur ne manqua pas de témoigner à cet illuſtre Ambaſſadeur l'eſtime qu'il faiſoit de ſon mérite, & pour lui en donner des preuves, il le créa Prince du St. Empire. Cet auguſte titre fut même auſſi accordé à Jean ſon frere, à Nicolas héritier du Duché de Birze & Dubinki, ſon couſin germain, & enfin à tous leurs deſcendans. C'eſt pourquoi l'an 1594. Charles V. leur en expédia les Lettres-Patentes, qui furent confirmées la même année par le Roi Auguſte, & par la République à la Diete de Breſte. Paproki les a inſérées dans ſes écrits, en faiſant l'éloge de cette illuſtre Maiſon. Mais pour rendre la choſe plus notoire, voici la véritable teneur deſdites Lettres. „ Pour appu-
„ yer ce titre & le rendre encore plus éclatant,
„ vous pourrez ajouter à vos Armoiries, & à
„ cel-

„ celles de vos Ancêtres une Aigle noire, dont DE LA
„ les pieds ſoient d'azur en Champ de Sinople, MAISON DE
„ le cœur chargé d'un écu à Angles droits, en KADZIVIL.
„ quatre parties proportionelles, deſquelles la
„ droite ſupérieure, & la gauche inférieure ſe-
„ ront d'un bleu céleſte, & les deux autres op-
„ poſées de couleur rouge, la partie droite ſu-
„ périeure portera trois trompettes de couleur
„ noire, avec des bandes d'or ; mais les trois
„ autres parties de cet écu, porteront les au-
„ tres Armes de votre famille, ſavoir, la par-
„ tie droite inférieure deux poiſſons d'argent,
„ la gauche une Lune d'or avec les cornes
„ tournées en haut, & au-deſſus de la Lune,
„ une étoile à ſix rayons d'or : mais la partie
„ gauche ſupérieure de l'écu embraſſera un
„ fer à cheval d'argent. Tout cela ſera ſur-
„ monté de trois caſques, dont celui du milieu
„ qui fut accordé à votre Oncle par l'Empereur
„ Maximilien, ſera d'or avec la Couronne &
„ la moitié de l'Aigle par-deſſus, ayant les aî-
„ les étendues, & la tête couronnée d'une cou-
„ ronne Royale d'or : le caſque droit portera
„ auſſi une couronne, & un Lion d'or partagé
„ par la moitié, ainſi qu'en uſerent autrefois
„ vos Ancêtres. Enfin le caſque gauche por-
„ tera pareillement une couronne, avec la par-
„ tie antérieure d'un Grifon d'or.

L'an 1596, on conféra à Nicolas le Grand Sceau avec la dignité de Maréchal, & après la mort de Gaſtold, il eut encore le Palatinat de Vilna. Revêtu de tant de belles dignités, il fut député vers Ferdinand Roi des Romains, pour lui demander en mariage au nom du Roi Sigiſmond, ſa fille Catherine veuve du Duc de Mantoue. Il réuſſit parfaitement bien dans ſa Commiſſion, & il accompagna la Reine à Cracovie, avec une pompe & une magnificence ex-

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

traordinaire. Vers ce même temps il eut l'honneur de tenir ſur les fonds de Bâptême, Erneſt fils de Maximilien, Roi de Boheme. Bientôt après la Livonie lui ouvrit le vaſte champ de la gloire, lorſque le Roi le chargea du ſoin de défendre les Frontieres de cette Province, contre les inſultes des Ruſſes. Car alors il ſut ſi bien ménager tous les eſprits, que moyennant certaines conditions, que ſon propre génie lui ſuggéra, on céda cette Province & le Duché de Courlande l'an 1560, pour être réunis à perpétuité au Duché de Lithuanie: Et pour une plus grande ſureté de cette union, Nicolas reçut à Riga au nom du Roi le ſerment de fidélité, tant de Gothard Keſler, & de toute la Nobleſſe, que de l'Archevêque de Riga, & de tout ſon Chapitre. De-là il ſe rendit à Vilna, où en préſence de tout le Sénat, il remit entre les mains du Roi la Croix d'or, que le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique avoit coutume de porter au cou, & le Sceau ſur lequel étoit tracée une image de la Vierge montée ſur un Ane, & allant en Egypte. Sigiſmond charmé des bons offices que Nicolas venoit de lui rendre, voulut les reconnoitre, & lui donna pour cet effet le Gouvernement de la Livonie. Comblé des bienfaits & des faveurs de ce Monarque, Nicolas n'en fut que plus expoſé aux traits de l'envie, qui ne put le voir jouïr tranquillement de ſa gloire. Alors on commença à ſemer mille faux bruits contre lui. On lui ſuppoſa de grands deſſeins ſur le Duché de Lithuanie, dont il ne manqueroit pas, diſoit-on, de s'emparer après la mort du Roi, qui n'avoit point d'enfans.

Ces bruits vinrent juſqu'aux oreilles de Sigiſmond; on les répandoit d'autant plus volontiers, que la vaine tentative pour l'union du Royaume de Pologne, & du Duché de Lithuanie,

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

nie, les rendoit plus plausibles. Dailleurs Nicolas fut élu Nonce pour travailler à cette union; ce qui aidoit encore à fortifier de plus en plus, d'injurieux soupçons. Mais sa mort, qui arriva dans la ville de Lukiski, l'an 1567, rétablit bientôt la tranquillité dans tous les esprits. C'étoit un Prince doué de toutes sortes de vertus, magnifique, libéral, prudent, courageux, aimant les sciences & l'art militaire, & ceux qui s'y adonnoient. Ce fut sous ses auspices, & par ses conseils que la Doctrine de Calvin devint célèbre dans la Lithuanie. Il en étoit un zèlé défenseur, comme il paroit par la Lettre qu'il écrivit l'an 1556 à Lipeman Nonce Apostolique, & qui fut imprimée à Konigingrets. L'an 1563, il fit imprimer à ses propres dépens à Breste en Lithuanie, la Bible traduite en Polonois par des Ministres Calvinistes. Ce fut aussi lui qui fit construire la forteresse d'Olika. Il avoit épousé Elisabeth fille du Castelan de Cracovie, de laquelle il eut quatre filles, savoir, Christine mariée à Jean Zamoysc, Chancelier & Grand-Général de Lithuanie, laquelle mourut en 1580 à l'âge de 18 ans: Sophie qui épousa Achatius Cema Palatin de la petite Pomeranie: Anne Madelaine mariée à Nicolas Buczacki, Sous-Chambellan de Podolie, & Staroste de Barsc; & enfin Elisabeth donné en mariage à Nicolas Mielecki Palatin de Podolie, Grand-Général de l'Armée de Pologne. Cette Princesse qui étoit douée d'une mémoire excellente, savoit par cœur un nombre infini de Passages des Saintes Ecritures. Elle disputoit souvent avec les Théologiens Catholiques sur les affaires de la Religion, & leur faisoit à ce sujet des objections très difficiles. Elle défendoit fort subtilement la Doctrine Calviniste, qu'elle avoit reçue de son Pere, & à laquelle

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

elle mêloit encore les Erreurs de l'Arianiſme, & d'autres Sectes pareilles; mais enfin éclairée par les lumieres & les ſages conſeils du R. P. Benoît Herbeſt, elle rentra dans le giron de l'Egliſe Catholique, & profeſſa conſtamment cette Religion tout le reſte de ſa vie, qui fut un modele de piété & de ſageſſe. Nicolas eut encore quatre fils, Nicolas ſurnommé le Pupille, George Cardinal, Albert & Staniſlas.

STANISLAS II. Duc d'Olika, & dernier fils de Nicolas le Noir, fut prémierement Intendant de la Cour Royale de Lithuanie, & enſuite Grand-Maréchal. Mais s'étant démis volontairement de cette charge, il fut fait Staroſte de Samogitie, & mourut revêtu de cette dignité, l'an 1595, à Poſon, lorſqu'il entreprenoit le voyage de Rome par la Hongrie, pour célébrer le Grand Jubilé. Il fut enterré dans l'Egliſe d'Olika, où ſon fils Albert lui fit dreſſer un Mauſolée. Il voyagea dans ſa jeuneſſe, & étant de retour en ſa patrie, il montra un zèle ardent pour la foi Catholique. Il chaſſa d'Olika les Miniſtres Calviniſtes que ſon Pere y avoit apellés, & mit des Prêtres Catholiques en leur place. Il y jetta les fondemens d'un nouveau Temple, qu'il fit bâtir dans un très beau goût; mais aux conditions que ſi ſes Succeſſeurs venoient un jour à ſe ſéparer de la Communion Catholique, les Evêques de Leucoſſe auroient en ce cas les droits de Seigneur & Patron de cette Egliſe. Il fit auſſi démolir pluſieurs Temples des Hérétiques. Quant à ceux de l'Egliſe Greque, qu'on appelle communément Schimatiques, il leur laiſſa le choix, ou de ſe réunir avec les Catholiques, ou de ſe voir dépouillés de leurs biens & chaſſés de la Ville. La plupart choiſirent la prémiere condition.

Il avoit coutume de ſe renfermer tous les ans pen-

pendant la Carême, jusqu'à la fête de Paques dans un hérmitage voisin du Monastere de Naliboſc, dont il étoit aussi fondateur. Là il employoit chaque moment à méditer sur les mérites & la passion du Sauveur, & vaquoit aux exercices de piété. Après avoir entendu la Messe, il ne manquoit point d'aller dans les Hopitaux. Il y soulagoit les pauvres, revêtoit les nuds, consoloit les malades, & ne retournoit à son Palais qu'après s'être acquité, de tous ces devoirs de charité. Il témoigna aussi son amour pour la patrie, lorsqu'il envoya au Camp du Roi Etienne un Régiment de Cavalerie, qu'il avoit levé à ses propres fraix. Il établit du consentememt de ses frères le droit d'aîneſſe dans le Duché d'Olika, de Nieſwicz, de Kleck, de Mir, de Grodko & autres dépendances. Cette convention fut aprouvée du Roi Etienne, qui en donna ses Lettre Patentes, & ensuite confirmée en 1589 par Sigismond III, & par la République. Il avoit eu en mariage Marie de Markowicz, fille de Michel Miszka Castellan de Volhinie, laquelle mourut l'an 1600, & laissa deux filles. La prémiere, nommée Elisabeth, fut mariée à André Sapieha Palatin de Minsco, Staroste de Stomel & de Bielsco. L'autre qui étoit Christine, se consacra à la vie Religieuse, & fut Prieure du Monastere de l'Ordre de St. Benoît à Nieswicz. Elle fit à sa Communauté une donation des biens de Wilzyna, Luczno & Sloboda. Elle mourut à Dantzic l'an 1567. Stanislas eut encore deux fils, savoir, Nicolas Christophe, qui après avoir voyagé dans les Païs étrangers, mourut en revenant dans sa patrie, âgé de 25 ans, en 1614. Il avoit une singuliere devotion à la Ste. Vierge. L'autre étoit

ALBERT II. Duc d'Olika, Chancelier de

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

Lithuanie, Staroſte de Luco, de Pinsko, de Gneſne, de Kow, de Tucholko & de Vilna. Il épouſa ..... d'Eiſenreik née en Baviere d'une Famille Illuſtre par les Dignités & par les Alliances, & veuve de Michel Drialinski Palatin de Breſte & de Cujavie. Elle mourut l'an 1637. Après ſa mort Albert épouſa en ſecondes noces, la fille de Staniſlas Lubomirski Palatin de Cracovie. Il n'eut point d'enfans de ces deux femmes; il finit fort ſaintement ſa vie à Dantzic l'an 1656, & fut enterré à Olika. Il avoit exercé l'eſpace de 40 ans la Charge de Vice-Chancelier & de Chancelier, avec la réputation d'un homme integre, qui n'avoit rien plus à cœur que la liberté de ſa Patrie, l'honneur & le maintien des Loix. L'an 1624, lorſqu'Uladiſlas IV. voulut voir les Païs étrangers, Sigiſmond III. ſon pere choiſit Albert pour accompagner ce jeune Prince dans ſes voyages, & le fit Intendant de ſa Cour. Albert s'aquitta de ce ſoin avec toute la fidélité & la prudence poſſibles. Il conduiſit Uladiſlas dans les cours de l'Europe; tous les Princes Chrétiens, & ſurtout le Pape Urbain VIII. les reçurent l'un & l'autre avec une grande diſtinction. Le jeune Uladiſlas étoit d'un naturel impétueux, & donnoit un peu trop à la bouillante vivacité de la jeuneſſe. Son ſage Conducteur le reprenoit avec cette noble modeſtie qui corrige ſans bleſſer; la liberté des conſeils d'Albert loin de nuire dans la ſuite à ſa fortune, le mit encore plus avant dans les bonnes graces du Prince. En effet Uladiſlas qui eſtimoit ſes vertus, voulut l'élever aux plus grandes Dignités, qu'il refuſa, ſe contentant de ſa Chancellerie qui laiſſoit un aſſez beau champ à ſon zèle pour la Religion & pour la Juſtice.

Dans toutes les guerres qui ſe firent ſous les Rois

Rois Sigiſmond, Uladiſlas, & Jean Caſimir, il fourniſſoit des Troupes qu'il levoit & qu'il entretenoit à ſes propres fraix, pour n'être à charge à perſonne. Il fit élever une Tour dans la Citadelle de la Ville de Kowno, & ſous la voute de cette Tour on bâtit un Portique pour y dépoſer les Archives de tous les Livres Judiciaires de la Province. C'eſt pourquoi Poloki a dit de lui pag. 308. *Centur. Vir.* „ Qu'il avoit em„ ployé toute ſa vie à défendre les coutumes de „ ſes Ancêtres; qu'il avoit preſque ſeul réſiſté „ aux vices qui minoient les fondemens de la „ République; qu'il en empêcha la ruine, tant „ qu'il vêcut. Ses diſcours, dit le même Au„ teur, n'avoient rien de fardé; une certaine „ candeur naturelle en faiſoit tout l'ornement, „ & toujours ſa langue exprimoit ce que ſon „ cœur penſoit". En effet la ſeule droiture animoit toutes les actions d'Albert. Ses oreilles étoient fermées à la brigue, & les dons ne pouvoient corrompre ſon cœur. Un certain Seigneur de Lithuanie, qui aſpiroit à une Charge, lui offrit un jour dix mille écus d'or pour l'engager ſeulement à ne lui être point contraire; mais Albert rejetta ſon préſent, & lui ferma l'entrée à une Dignité qu'il briguoit par des voyes ſi injuſtes.

Quoique ſa Charge de Chancelier l'accablât, pour ainſi dire, de travaux & d'affaires, il ne ſe paſſoit pourtant point de jour qu'il ne récitât les Prieres Sacerdotales, le petit Office de la Vierge, les Heures de ſon Immaculée Conception, & le Roſaire. Outre cela il employoit encore une heure ou deux à de pieuſes Méditations. Il avoit toujours l'œil ſur toute ſa maiſon; & veilloit attentivement à ce qu'il ne s'y commît rien contre la gloire de Dieu. Il avertiſſoit charitablement les uns, & offroit ſes prieres

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

res à Dieu pour les autres. Il assistoit tous les jours à la Messe. Il se confessoit, & il communioit tous les mois : ce qu'il faisoit encore aux Fêtes de la Vierge & de quelques autres Saints. Il étoit véritablement prodigue envers les pauvres. Pendant la disette & la famine qui affligerent assez longtemps les Villes de Vilna & de Pinsko, il sauva la vie à une infinité de malheureux qui étoient près de périr par la faim. Il fonda à Pinsko le College de la Société de Jésu; & il assigna aux Dominicains de Cracovie des pensions annuelles pour un certain nombre d'Eleves. Il établit un Evêque avec des Chanoines dans l'Eglise Collégiale d'Olika; il y fit ériger des Autels tout de Marbre : il l'enrichit de Tableaux d'un prix & d'un art inestimables, d'un Ciboire, d'un Calice, d'un Crucifix, d'une Patene & de plusieurs Chandeliers, le tout d'or massif. Il y fit encore déposer solemnellement le Corps de St. Aventin Soldat & Martir, dont le Souverain Pontife lui avoit fait présent à Rome. Il fonda aussi les Temples de Riemsryscz & de Velonie, ainsi que les Paroisses de Casimir & de Naliboſc, & rétablit quantité d'Eglises ruinées & dépéries par le temps. Il composa divers Ouvrages en Latin & en Polonois, qui ont été imprimés, savoir, *un Discours sur les louanges de la St. Vierge, un autre sur les Douleurs de la Couronne d'Epines de J. C.* en 1635. *XII. Eloges des Vertus de la chaste & immaculée Vierge mere de Dieu, en* 1655. *Un Recueil Historique qui contient tout ce qui s'est passé en Europe pendant son Siecle.* Il légua par son Testament de 1656, inséré dans les Actes de Pologne, la somme de 25 mille livres en faveur de ceux qui abjurant les Erreurs de l'héréſie, se feroient Catholiques; & il assigna cette somme sur les Biens de Coling, situés auprès de Dantzic.

A L-

ALBERT III. Duc de Kleck, prémierement Grand-Maréchal de la Cour du Roi, & enſuite de Lithuanie, Staroſte de Kovie, de Rumborſc, de Braclaw, étoit le troiſieme fils de Nicolas le Noir, Palatin de Vilna. L'an 1682, il fut envoyé en qualité d'Ambaſſadeur en Moſcovie, où ſon zèle & ſes ſoins pour le bien de la Patrie, procurerent heureuſement la Paix que l'on deſiroit. Il ne la ſervit pas moins utilement dans la guerre. Il groſſit l'Armée du Roi Etienne par un bon nombre de ſes Troupes tant de Cavalerie que d'Infanterie, & ſe ſignala dans les combats qui ſe donnerent près de Potock & de Wielhieluki. Après la mort du Roi, il embraſſa ainſi que ſon frere George Cardinal, le parti de Maximilien, Archiduc d'Autriche que quelques-uns avoient élu; il parut même d'abord vouloir ſoutenir hautement ſes intérêts; mais dans la ſuite craignant d'expoſer ſa Patrie à de nouveaux troubles, il aima mieux ſe ſoumettre au Roi Sigiſmond III. Ce fut lui qui fut épouſer au nom de ce Monarque Anne Princeſſe d'Autriche, & qui l'amena en Pologne avec le ſuperbe cortege des Seigneurs qui l'accompagnoient; il étoit également conſidéré du Roi, & eſtimé de tous ſes Compatriotes. Mais ce qui étoit bien plus glorieux pour ce Prince, c'étoit ſon entier dévouement au ſervice de Dieu. Car à ſon retour d'Allemagne, les lumieres du R. P. Skarga de la Compagnie de Jéſus, l'ayant éclairé ainſi que ſes freres ſur la fauſſeté des Dogmes de Calvin, il rejetta cet Héréſiarque, rentra dans le ſein de l'Egliſe, & reſtitua aux Catholiques tous leurs Temples qui étoient dans ſes Dépendances. Il fit même rebâtir ceux que l'on avoit démolis, & en fonda de nouveaux, principalement dans la Ville de Kleck, où il fit conſtruire un Hopital pour les paſſans, auquel il

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

il assigna de bons revenus. Il assistoit tous les jours à la Messe avec tous les sentimens d'un véritable Fidèle ; il mourut à Cracovie l'an 1593 ; son corps fut inhumé dans l'Eglise de S. J. de Vilna, par les soins de son Epouse, Anne, fille de Gothard Kesler, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique en Livonie, & ensuite Duc de Courlande.

Anne, aux instances & par les conseils de son mari, renonça aux Erreurs des Protestans, & entreprit avec lui le voyage de Rome pour y visiter la Basilique des Apôtres S. Pierre & S. Paul. Elle eut une fille nommée Barbe, qui ayant été attaquée d'une paralisie dès son enfance, fut guérie tout à coup en une nuit, & recouvra une parfaite santé comme par une espece de Miracle. Cette fille touchée d'une faveur si extraordinaire du Ciel, résolut dès lors de consacrer le reste de ses jours à la Vie Monastique; en effet elle demeura l'espace de sept ans dans le Monastere de Ste. Claire, où quoiqu'elle n'eût point fait de vœux, elle menoit une vie tout à fait Religieuse, exerçant la charité envers les pauvres, mortifiant son corps par le jeûne & l'abstinence, & étant en tout un modèle de sageſſe & de modestie. Mais pour obéir aux volontés du Roi Sigismond III. son Tuteur, elle quitta son Monastere, & épousa Nicolas Kiszka Palatin de Troki. Enfin après avoir toujours vêcu très saintement, elle mourut à l'âge de 23 ans, en mettant au monde un fils qui fut Jean Albert. Celui-ci épousa Lavinie Princesse de Koreka, sœur de Samuel Korecki, un des grands guerriers de son siecle, de laquelle il eut une fille nommée Anne, mariée à Jean Lubartowicz Sanguszko, Prince de Kowel & de Smolenko; & deux fils, savoir, Jean Uladislas & Michel. Le prémier qui fut Palatin de Visiicz, étoit

étoit un Prince de beaucoup d'eſprit & d'érudition. Il paſſa toute ſa vie dans le célibat, & chez les Etrangers ; lorſqu'il étoit à la Cour du Roi de France, il apella en Duel & tua l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui avoit tenu des diſcours injurieux de la Nation Polonnoiſe.

MICHEL I. Duc de Kleck & de Grodek, & fils puîné de Jean Albert, ſe ſignala dans la guerre contre les Coſaques. Car ayant ramaſſé quelques Régimens de Cavalerie, & s'étant mis à leur tête, il défit pluſieurs fois ces Barbares qui faiſoient des courſes dans la Poléſie. Il remporta auſſi de grands avantages contre les Moſcovites & contre les Suédois; il mourut l'an 1666. Il avoit épouſé Iſabelle fille d'André Sapieha, Caſtellan de Vilna, de laquelle il eut deux fils, dont l'un apellé Michel mourut dès ſon bas âge. L'autre fut STANISLAS III. Duc de Kleck & de Grodeck, & enſuite Grand-Maréchal de Lithuanie. Il épouſa Marie Catherine fille du Marquis de Bethune, qui ne lui donna point d'enfans. Il mourut l'an 1690. La Seigneurie de Kleck s'étendoit autrefois ſur les biens de ce même Duché. L'an 1422 Caſimir Grand-Duc de Lithuanie, la donna à Michel fils de Sigiſmond Grand-Duc de Lithuanie. Delà elle eſt tombée dans la Maiſon des Radzivils.

GEORGE III. Cardinal, du titre de St. Sixte, Evêque de Cracovie, étoit le ſecond fils de Nicolas le Noir, Palatin de Vilna. Ayant perdu à l'âge de 12 ans ſon pere & ſa mere, il ſe rendit à l'Académie de Leypſic pour y faire ſes études. Etant de retour l'an 1572, il abjura avec ſes freres Staniſlas & Albert la doctrine de Calvin, & embraſſa la Religion Catholique, dont il fut dans la ſuite un zèlé Protecteur. Valerien Protaszevicz Evêque de Vilna, connoiſſant

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

ſant ſon mérite & ſes talens, & lui voyant d'ailleurs un penchant pour l'Etat Eccléſiaſtique, le choiſit pour être ſon Coadjuteur. Peu de temps après le Souverain Pontife Gregoire XIII. l'appella à Rome, où il reſta pendant quelques années avec ſon frere Staniſlas, toujours traité & honoré comme le méritoit un Prince de ſon rang.

Pendant le ſéjour qu'il fit dans cette Capitale de la Chrétienté, on le vit toujours aſſidu ou auprès de ſa Sainteté, ou aux écoles & aux leçons du R. P. Achille Gaillard, de la Société de Jéſu. Mais ce qui contribua encore davantage à ſa réputation & à ſa gloire, fut le voyage qu'il entreprit, en Eſpagne, pour viſiter le Sépulchre de S. Jaques de Compoſtelle, & qu'il vit deguiſé, & vêtu à la manière des Pélerins. Sur ces entrefaites Valerien Evêque de Vilna vint à mourir. George quitta Rome pour ſe rendre à ſon Evêché, & ſe charger des ſoins de l'Epiſcopat. Il n'avoit encore que 24 ans. Il travailla d'abord à extirper toutes les Héréſies; il ordonna de bruler tous les écrits des Luthériens, des Calviniſtes, & des autres Sectateurs. Il purgea les Bibliotheques de ces Auteurs dangereux, & défendit ſous de grandes peines de les imprimer ou de les débiter dans la ſuite. Il forma à la vérité le deſſein de quitter la Dignité Paſtorale, & de ſe conſacrer à la Vie Monaſtique ſous la Regle de la Société de Jéſu; il écrivit même deux fois à Rome pour en obtenir la permiſſion; mais par obéiſſance au St. Siege, il retint l'Epiſcopat, & fut conſacré Evêque l'an 1583, par Bolognetto, Nonce du Pape en Pologne.

En ce même tems Etienne, Roi de Pologne, lui donna le Gouvernement de la Livonie, où il vint s'emparer des fortereſſes de quelques Villes

les qui ſongeoient à ſe rendre au Roi de Danne- DE LA
marc, ſavoir de Carcuſe, d'Etmes, de Hel- MAISON DE
met, de Rugen &c. Il battit pluſieurs fois les RADZIVIL.
Rebelles, ſous la conduite de Penkoſlawſc Général de l'Armée, & les chaſſa entierement de la Province, à laquelle il fit prêter enſuite le ſerment de fidélité au nom du Roi de Pologne. Il eut grand ſoin que la juſtice fût bien obſervée dans tous les Tribunaux. Il engagea par ſes douces & ſérieuſes exhortations la plupart des habitans de cette Province à abandonner leurs Erreurs. Il combattit toujours fortement les Dogmes des Ariens, qu'il réfuta par de ſavans écrits qui furent imprimés. Gregoire XIII. voulant honorer la ſage conduite de George, le déclara Cardinal en plein Conſiſtoire. Huit ans après, c'eſt-à-dire l'an 1590, Sigiſmond III. le nomma à l'Evêché de Cracovie, & Clément VIII. le fit ſon Légat pour rétablir la Paix entre l'Empereur Rodolphe & Sigiſmond III. Sa médiation eut tout le ſuccès deſiré. La Paix fut conclue, & il épouſa au nom du Roi Anne fille de l'Empereur, qu'il amena à Cracovie avec beaucoup de magnificence. L'année précédente 1589, il avoit été député vers Rodolphe pour confirmer la Tranſaction de Bendzine. Ce fut lui qui baptiſa Marie Anne fille de Sigiſmond, ainſi que Uladiſlas fils de ce Roi, & enſuite ſon Succeſſeur au Trône de Pologne. Il aſſiſta deux fois au Conclave pour l'Election d'un Souverain Pontife, prémierement d'Innocent IX, & enſuite de Clément VIII. Il eut même les ſuffrages de pluſieurs Cardinaux pour cette Souveraine Dignité. Il ſe trouva encore à Rome au temps du Grand Jubilé, & il aſſiſta le Pape Clément dans la Cérémonie de l'ouverture de la Sainte Porte. Là il fut attaqué ſubitement d'une maladie dont il mourut à l'âge de 44 ans, en 1600.

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

1600. Le jour d'avant ſa mort Sa Sainteté fut elle-même le viſiter, & le diſpoſa à ce grand paſſage, en lui accordant les Indulgences Plenieres. Elle honora de ſes larmes le trepas de ce grand Cardinal. Il fut inhumé, comme il l'avoit demandé en mourant, dans l'Egliſe des Peres Jéſuites, dédiée au très St. Nom de Jéſus. On lui dreſſa un Epitaphe dont Starovolſc a inſéré l'inſcription dans ſes Mémoires. Pour rendre la pompe de ſes funerailles plus ſolemnelle, le St. Pere fit paſſer le Convoi par la Cour de ſon Palais. L'Epitre 25. de St. Charles Borromée, qui a été imprimée à Anvers avec d'autres Epitres de ce St. Cardinal, fait une honorable mention de la piété & de l'érudition du Cardinal George. Voyez auſſi Sarnanus dans ſa Deſcription du Jubilé, 1623.

Ses vertus, en effet, mériterent les plus grands éloges, ſur-tout ſon zèle incomparable pour le ſervice de Dieu & les intérêts de la Religion. Il fonda deux Séminaires de Clercs, l'un à Vilna, & l'autre à Cracovie. Il fit de grandes libéralités à l'Académie de Vilna. Il nourriſſoit & entretenoit à ſes propres fraix pluſieurs Communautés de l'un & de l'autre Sexe. Il ſecourut l'indigent, & veilla à la chaſteté de pluſieurs pauvres filles, qu'il dota avantageuſement. Il viſitoit les Hopitaux, & rendoit toutes ſortes de ſecours aux infirmes & aux malheureux. Il favoriſa ſouvent de ſes dons les études de la Jeuneſſe, & lui fournit les moyens de faire de grands progrès dans les Sciences. Les revenus de ſon Evêché ne purent pas toujours ſuffire à tant de libéralités ; mais on découvrit heureuſement dans ſon Diocèſe aux environs de Kielc des mines de cuivre & d'argent qui fournirent aſſez pour rebatir le Palais Royal de Cracovie, qui avoit été brulé depuis peu. L'innocence & la

ſain-

ſainteté de ſa vie lui attiroient l'eſtime & l'admiration même des Hérétiques. Autant que ſa ſanté le pouvoit permettre, il célébroit tous les jours les ſaints miſtères, ſans ſe ſoucier des injuſtes jugemens des hommes ſur ſa grande régularité. En un mot, ſoit qu'il batiſât ou confirmât, ſoit qu'il ſacrât les Prêtres ou conſacrât les Temples, il s'acquitoit de toutes ces fonctions avec une merveilleuſe gayeté de cœur. Nonobſtant ſes infirmités il ne manquoit point de faire tous les ans la viſite de ſon Diocèſe. Il rétablit l'étroite obſervance des regles dans les Monaſteres, le bon ordre & la diſcipline parmi le Clergé. Sa conduite reguliere, & la douceur de ſes mœurs lui donnoient un grand aſcendant ſur les eſprits, & lui gagnoient facilement tous les cœurs. Il étoit doué d'une excellente mémoire. Il ſavoit les Langues étrangeres, & les parloit avec la même facilité que ſi elles lui euſſent été naturelles. Victorellus, Starovolſcus, Koiatowicz, &c. ont fait mention de lui.

NICOLAS VIII. Chriſtophe, ſurnommé le *Pupille*, Duc d'Olika & de Nieswicz, étoit fils aîné de Nicolas le Noir Palatin de Vilna. Il naquit l'an 1549. Sigiſmond Auguſte lui donna le ſurnom de Pupille à l'occaſion qui ſuit. Un jour que l'on célébroit un Mariage à la Cour, tous les Courtiſans attirés par la curioſité vinrent à cette Cérémonie, & laiſſerent le jeune Nicolas ſeul dans le Cabinet du Roi. Les Cérémonies étant achevées, & le Roi rentrant dans ſon Cabinet, y trouva le jeune enfant que tout le monde avoit abandonné, & qui s'ennuyoit d'être ainſi ſeul. Ce Monarque en eut pitié, & s'écria, ô le pauvre Pupille! Cette parole du Roi fut répétée par toute la Cour, & le ſurnom de *Pupille* reſta au jeune Nicolas.

Son pere lui avoit fait embraſſer la Religion Pro-

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

Proteſtante, mais l'an 1568 il rentra dans le ſein de l'Egliſe Romaine, & fut toujours depuis un illuſtre défenſeur de cette Egliſe. Son exemple & ſes conſeils engagerent ſa femme, ſes freres & pluſieurs autres à embraſſer cette même Religion. Il emploia la ſomme de 5 mille écus à retirer des Bibliotheques publiques tous les Ecrits des Hérétiques; enſuite il fit un bucher de tous leurs Livres, & les fit bruler dans la place publique à Vilna. Tant de ſoins & de zèle pour la Religion ne lui firent point oublier ſes devoirs pour ſa patrie. Il eut le bonheur de vaincre les Moſcovites près du Village d'Ula. L'an 1573 il fut envoyé avec d'autres en Ambaſſade en France pour inviter Henri de Valois, à accepter la Couronne de Pologne. Il aida le Roi Etienne dans la Révolte de Dantzic. Il ſignala ſon courage dans la guerre de Ruſſie, où étant à la tête d'un Corps de Cavalerie, il ſoutint bravement l'effort de l'Ennemi. Au ſiege de Potock, où il commandoit l'aſſaut, il fut bleſſé à la tête d'un coup de fauconneau, comme il le dit lui-même dans la deſcription de ſon Voiage: ſa bleſſure fut ſi dangereuſe que tous les ſecours des Médecins ayant été inutiles, il fit vœu d'aller en pélerinage à la Terre Sainte; alors il commença de ſe mieux porter, & ſa playe ſe referma. Néanmoins quelque temps après il fut repris d'une violente migraine, au Siege de Pſkow. Il étoit pour lors Grand-Maréchal de Lithuanie. Il penſa donc ſérieuſement à s'aquiter de ſon vœu.

Il entreprit le voyage de Jéruſalem, avec le R. P. Léonard de la Compagnie de Jéſus. Il viſita avec beaucoup de piété tous les Saints Lieux que le Sauveur avoit conſacrés par ſa préſence, & revint enſuite dans ſa Patrie, parfaitement guéri de ſes prémieres infirmités. Il n'a-

n'avoit pris avec lui que douze domeſtiques dans un voyage ſi long, & ſi pénible, & dans lequel il courut mille fois les riſques de perdre la fortune & la vie. La deſcription, qu'il nous a donnée en Polonois, de ce Pélerinage, & qui a été imprimée in Fol., mérite d'être lue. Elle a été auſſi traduite en Latin par Thomas Ireterus Brusberge, & imprimée en 1601. in Fol. Il fut créé dans la Paleſtine Chevalier du St. Sépulcre, enſuite conſidérant l'extrême pauvreté des Chrétiens de ces lieux-là, il voulut les ſoulager, & leur aſſigna une ſomme annuelle à prendre ſur la République de Veniſe; deſorte que l'on devoit payer tous les ans au Couvent de l'Ordre Mineur de St. François cent écus d'or, & vingt-cinq pour l'entretien de la Lampe du Saint Sépulcre. Outre cela il fit encore préſent pour le Saint Sépulcre d'un Calice, d'une Paténe, & d'une Lampe, tous d'or maſſif. Il donna auſſi à Betléem un Calice & une Patene d'argent doré. Enfin lorſqu'il fut de retour en Pologne, il s'apliqua uniquement à faire fleurir par-tout le ſervice & la gloire de Dieu. Il donna à l'Académie de Vilna, une Imprimerie, pour laquelle il aſſigna des revenus. Il fit fortifier de bons baſtions & d'une citadelle ſa Ville Héréditaire de Nieſwicz, & eut ſoin de lui conſerver les Privileges que les Rois Etienne & Sigiſmond III lui avoient accordés. Il fonda dans la même Ville le College de la Société de Jéſus, depuis l'an 1586 juſqu'en 1588. Il y fit batir un Temple ſuperbe ſous le titre de Corps de Chriſt, auquel il poſa lui-même la prémiere pierre, avec ſa femme & ſon frere Staniſlas. Il fit mettre auſſi dans ce même Temple un morceau du bois de la Croix du Sauveur, enchaſſé dans de l'or, & enrichi de pierres précieuſes.

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

L'an 1593, il fit encore conſtruire dans la même Ville le Monaſtere & l'Egliſe dédiés à Ste. Catherine pour les Peres de l'Ordre de Saint Bernard. L'an 1591, il établit un Couvent de Religieuſes, le prémier qui eût encore paru dans la Lithuanie, lui aſſigna de bons revenus, & le donna aux filles de la Regle de Saint Benoît, avec la ſuperbe Baſilique de Sainte Euphémie. Ce fut auſſi par ſes ſoins & ſes libéralités que l'Egliſe Parroiſſiale de Mir, dédiée à Saint Nicolas Evêque, & celle de Swirzne prirent naiſſance. On doit compter encore, parmi les monumens de ſa pieuſe magnificence, la Chapelle de Saint Raphaël, & la fameuſe Baſilique dédiée aux Saints Anges & à Saint Michel Archange, bâties l'une & l'autre ſur une eminence hors de la Ville. Cette Baſilique fut donnée l'an 1688 à la Maiſon Profeſſe des Jéſuites. Outre cela, il établit des Commanderies pour les Chevaliers de Malthe dans les Terres de *Stwolouicz*, & de *Pocieyki*. Tant de magnificences extraordinaires de Nicolas ne pouvoient que déranger extrêmement ſa fortune, mais d'un autre côté elles furent abondamment récompenſées. Car s'étant démis de ſa Charge de Grand-Maréchal de Lithuanie, on le créa Caſtellan, & peu après Palatin de Troki: Et quoiqu'il fût content de ces Dignités, ou que ſa mauvaiſe ſanté lui en fît refuſer de plus grandes, on le força, pour ainſi dire, d'accepter encore le Palatinat de Vilna. Sénateur ſous quatre Rois, il ſervit utilement ſa patrie. Son zèle & ſa probité éclaterent ſur-tout dans les guerres inteſtines dont Sigiſmond III ſe vit comme accablé. Nicolas ſoutint fortement les intérêts de ce Roi, & ſut applanir par ſa prudence les difficultés les plus inſurmontables.

On

On dreſſa par ſes ſoins une Carte Géographique de la Lithuanie & de la Samogitie, dans laquelle on réfutoit en même temps les erreurs des Géographes étrangers qui n'avoient pas connu aſſez bien ces Païs. En effet Nicolas poſſédoit parfaitement la Géographie, comme la Médecine. Il ſavoit les Langues étrangeres, & jugeoit ſainement du prix des ouvrages & du mérite des Auteurs. Il s'entendoit à merveilles à regler ſon domeſtique. Il fit réparer les chemins publics qui traverſoient ſes domaines. On y planta de grandes allées d'Arbres. Il n'épargnoit point la dépenſe, quand il s'agiſſoit de l'utilité publique. Il attira chez lui des Ouvriers de toute eſpece, & il les cherchoit juſques chez les étrangers. Il remplit ſes Villes de Tribunaux de Juſtice, d'Hopitaux & d'autres édifices néceſſaires. Il dotoit les pauvres vierges orphelines. Il aidoit de jeunes Ecoliers Indigens, & leur fourniſſoit dequoi achever leurs études. Il rachetoit les captifs de la ſervitude. Il avoit coutume tous les ans de laver & de baiſer les pieds à douze pauvres. Il les faiſoit enſuite manger à ſa table, & les renvoyoit comblés de charités & d'aumônes. Ce fut lui qui fonda & inſtitua la Confrairie de la Miſéricorde de Nieſwicz. Enfin il mourut l'an 1616, âgé de 67 ans. DE LA MAISON DE RADZIVIL.

En vertu de ſes dernieres volontés, il fut enterré à Nieſwicz dans l'Egliſe des Jéſuites, couvert de l'habit de Pélerin qu'il avoit porté en faiſant le voyage de la Paleſtine. Il ordonna que ſon portrait fût mit au-deſſous de la Croix du Sauveur, avec cette inſcription tirée de l'Ecriture Sainte. „ Je ſuis un voyageur & un é-„ tranger auprès vous, comme tous ceux de „ mon pere “. Nicolas avoit épouſé Eliſabeth Euſémie, fille du Prince André Wiſniowiecki

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

Palatin de Volhinie, de laquelle il eut une fille Eliſabeth qui fut mariée prémierement à Tenczinski, & en ſecond lieu à Chriſtophe Kiszka Palatin de Witebſco. Il eut auſſi cinq fils, ſavoir, Jean, Albert, Sigiſmond, Chriſtophe, & Alexandre.

JEAN VIII, Duc de Nieſwicz & Caſtellan de Troki, fut élu l'an 1613, en qualité de Commiſſaire pour pacifier les troubles de la Ligue. L'an 1616, il fut Modérateur du Grand Duché de Lithuanie. Il étoit fils ainé de Nicolas le Pupille Palatin de Vilna. Il mourut l'an 1626. Il avoit épouſé Eléonore fille de Januſſius Duc d'Oſtro, Caſtellan de Cracovie, & veuve de Jérôme Jazlowiecki Palatin de Podolie. C'étoit un Prince généreux & libéral. Son frere Chriſtophe Nicolas mourut en 1607, à l'âge de 16 ans, lorſqu'il faiſoit ſes études à l'Académie de Boulogne. Il fut enterré à Nieſwicz.

ALBERT IV, Duc de Nieſwicz, Caſtellan de Troki, & enſuite de Vilna, Staroſte de Szereſzovie, étoit le troiſieme fils de Nicolas le Pupille. Il fit ſa prémiere Campagne ſous Jean Charles Chodkiewicz, guerrier d'illuſtre mémoire. Il leva quelques Régimens de Cavalerie à ſes fraix, pour les employer au ſervice de la patrie. Il ſe diſtingua à Pernaw & à Dunamonde contre les Suédois, & il ſignala tellement ſa valeur dans la guerre contre les Moſcovites, que Uladiſlas IV. Roi de Pologne le jugea digne d'avoir part au Commandement de l'Armée. Il fut dont crée Général de Camp; mais il refuſa cette dignité, s'excuſant ſur ſa ſanté qu'il voyoit déja extrêmement affoiblie par les fatigues, compagnes inſéparables de la guerre. Il penſoit dès-lors à la mort, & s'y prépara de bonne heure par la vie pieuſe & réguliere qu'il con-

continua de mener juſqu'en 1636, qu'il mourut, & fut inhumé à Nieſwicz. Il avoit épouſé en prémieres noces Anne fille de Leon Sapieha, Palatin de Vilna & Grand Général de Lithuanie. En 1627, il ſe maria en ſecondes noces avec Anne fille de Zienowicz de Bartoszi Caſtellan de Poloſco. Les enfans qu'il eut de ces deux femmes, moururent tous dès le berceau. DE LA MAISON DE RADZIVIL.

SIGISMOND I, Duc de Nieſwicz, Grand-Ecuyer-Tranchant & enſuite Grand-Echanſon de Lithuanie, étoit le quatrieme fils de Nicolas le Pupille. Il mourut l'année 1642, à l'âge de 50 ans, comblé d'honneurs & de Dignités. Car il étoit Palatin de Novogrodeck, Staroſte de Slonim, d'Upils, de Szawelie, Chevalier de l'Ordre de Malthe, Staroſte de Poſnanie, de Stwolovicz & de Pociey, & Commiſſaire-Général du Grand-Maître de l'Ordre. Ce fut lui qui reçut, au nom du Grand-Maître, les vœux d'Albert Snedzinski lorſqu'il embraſſa l'Ordre dont nous venons de parler. Ses exploits guerriers ont tranſmis ſon nom à la poſtérité. Sur Mer il combattit contre les Turcs, ſur Terre il prit les armes pour les Allemans ſous l'Empereur Ferdinand. Il commandoit en Chef l'Armée Polonoiſe qu'il mena à leur ſecours. Mais ſon courage & ſon intrépidité parurent ſurtout dans les guerres qu'il eut à ſoutenir pour ſa patrie. La défaite des Ruſſes près de la Montagne de Skowrankowa, celle des Turcs près de la Ville de Chocim, & ſes victoires ſur les Suédois dans la Pruſſe, lui ont acquis une gloire immortelle.

Il fit bâtir à Stwolouicz une Chapelle à l'imitation de celle de Notre-Dame de Lorette. Enſuite il fit préſent à cette Chapelle de pluſieurs beaux Vaſes d'or enrichis de pierreries, & de tous les autres ornemens néceſſaires

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

pour célébrer les Saints myſteres. Outre cela il y établit des Prêtres, & leur aſſigna pour leur ſubſiſtance le Bourg de Berezoviec, qui lui couta cinquante mille Florins. Il fit auſſi conſtruire dans la même Ville quatre Temples pour la Religion Greque. Przetocki parlant des Princes Catholiques qui inſtituerent l'an 1619, l'Ordre des Chevaliers de la Sainte-Milice, dont l'objet eſt la défenſe de la Religion Catholique, fait mention de Radzivil à l'endroit où il parle de Sigiſmond.

ALEXANDRE I, Duc de Nieſwicz, & le plus jeune des fils de Nicolas le Pupille, fut prémierement Palatin de Breſte, & enſuite de Vitebſco. Ayant depuis réſigné ces deux Dignités, il fut fait Grand-Maréchal de Lithuanie. Enfin ayant encore cédé cette derniere Charge à un autre, on lui donna le Palatinat de Poloecko. Il eut trois femmes. La prémiere fut Jecla, fille de Wolſvicz Staroſte de Samogotie. La ſeconde, Catherine Eugenie, fille de Januſſius Tyrzkievicy Palatin de Vilna, & veuve de Januſſius Wiſniovieckí. La troiſieme enfin étoit Lucrece Princeſſe de Strozen, qui après la mort de ſon mari épouſa en ſecondes noces Kopcius Caſtellan de Troki. Alexandre eut de cette derniere femme, Cécile Alexandra, mariée à Nicolas Sieniauski Palatin de Volhinie; Anne Euphémie mariée à Staniſlas Dönhoff, Staroſte de Vielunſco, & de Radom; & enfin Jeanne, qui épouſa en prémieres noces Jaques Weiker Palatin de la Petite Poméranie, & en ſecondes Boguſlas Leſczinski Vice-Chancelier du Royaume, & Général de la Grande Pologne. Il eut encore deux fils, Michel & Dominique, outre ceux que la mort enleva dès le Berceau. Ce même Alexandre, dont nous parlons, fut auſſi Staroſte d'Upitzco

&

& de Jurborſco, Adminiſtrateur de Savelie & Commiſſaire député au Traité de Paix avec la Suede. L'an 1632, il demanda aux Ordres de la République dans la Diete d'Election, le Diademe pour le Prince Royal Uladiſlas, & il l'obtint à de certaines conditions. Il mourut l'an 1654 à Bologne, d'où ſon corps fut tranſporté dans l'Egliſe de Nieſwicz, par les ſoins de ſon fils Michel qui lui fit de magnifiques funérailles. DE LA MAISON DE RADZIVIL.

DOMINIQUE NICOLAS, Duc d'Olika & de Nieſwicz, fils d'Alexandre Palatin de Polocſco, & de la Princeſſe de Strozen, fut fait l'an 1685 Vice-Chancelier, & enſuite Grand-Chancelier de Lithuanie, puis Staroſte de Radom, de Pinſco, de Gniew & de Tucholsco. L'an 1685 il fut encore élevé à la Dignité de Modérateur du Tribunal de Lithuanie. Il mourut l'an 1697. Il avoit épouſé en prémieres noces Anne fille de Polabinski Maréchal de Lithuanie, laquelle mourut en 1690. Il prit en ſecondes noces Chriſtine Anne fille de Lubomierski, Grand-Maréchal du Royaume de Pologne, & veuve de François Sapieha. Il eut pluſieurs filles, ſavoir, Lucrece qui épouſa Grudzinski Staroſte de Golup, & après la mort de celui-ci, Dönhoff Echanſon de Lithuanie. Secondement Sophie qui ſe dévoua à la vie Monaſtique, & ſe fit Religieuſe au Couvent de la Viſitation. En troiſieme lieu, Adelaide-Cécile qui fut mariée à Albert Dombski; en dernier lieu, Marianne que la mort enleva dès l'enfance avec un de ſes freres nommé Félix. Les trois fils qui ſurvécurent à Dominique, furent Jean Nicolas & Michel.

JEAN XIV, Duc d'Olika & de Nieſwicz, étoit fils de Dominique Chancelier. Il fut Staroſte de Lida, & enſuite Palatin de Novogrodeck.

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

deck. L'an 1696, étant Nonce à la Diete de Convocation, il ſigna avec les autres la confédération générale de Varſovié. L'année ſuivante, il fut député en qualité de Commiſſaire vers l'Armée de Lithuanie, pour la ramener à l'obéiſſance du Roi Auguſte II. Il avoit épouſé Sophie fille de Prebendow, Grand-Tréſorier du Royaume de Pologne, & Général de la Grande Pologne; il en eut un fils, ſavoir Martin Dominique, qui épouſa en prémieres noces Belchackia veuve du Caſtellan de Biec; & en ſecondes Trembichia. Il eut un fils de ſa prémiere femme.

MICHEL IV, Duc d'Olika & de Nieſwicz, étoit ſecond fils de Dominique le Chancelier. Il prit en mariage Marie fille du Prince Sieſicki Palatin de Miciſlaw. Il en eut un fils nommé Léon, & une fille nommée Iſabelle qui fut mariée à Thadée Oginski.

NICOLAS FAUSTINUS, Duc d'Olika & de Nieſwicz, étoit le troiſieme fils de Dominique Chancelier, &c. Il a épouſé Barbe fille de François Zawiska Palatin de Minſco, de laquelle il a eu quatre fils: le prémier eſt Ulric, Staroſte de Minſco, &c. lequel a épouſé Sophie fille de Rey, &c. & veuve de Jean Péplowski Caſtellan de Volhinie. Ce Prince eſt amateur des Belles-Lettres, & eſtime fort les ſavans. Ses Ecrits doivent bientôt paroitre au jour. Il a été ſix fois Nonce à la Diete Générale. Les trois autres fils de Nicolas, ſont Albert Staroſte de Rzeczica, George & Staniſlas. Il a eu auſſi deux filles, dont l'une appellée Théreſe a épouſé Joſeph Scipion, Staroſte de Lida, &c. L'autre eſt à Vilna dans le Monaſtere de la Viſitation de la Ste. Vierge.

MICHEL I, Duc d'Olika & de Nieſwicz, fils aîné d'Alexandre Palatin de Ploczko, poſſeda

da entre autres Charges celles d'Echanſon de Lithuanie, de Caſtellan & de Palatin de Vilna, de Vice-Chancelier, de Staroſte de Premiſlaw, Lida, Upita, Rabſtin, Czluchow, Mizina, Oſtrzevie, Krzycrevie, Gulbin, Kaminieck, Homel, & Propoyſec, &c. L'an 1661, il fut Maréchal de l'Ordre des Nonces à la Diete générale, où ſa prudence & ſon conſeil furent d'un grand ſecours dans les délibérations publiques. L'an 1671, de concert avec ſon Epouſe Catherine fille de Sobieski Caſtellan de Cracovie, & ſœur du Roi Jean III, il fonda un Monaſtere de l'Ordre des Réformés de Saint François, ſous le titre de la bienheureuſe Marie Angélique, & une Abbayé de l'Ordre de Saint Benoit. L'an 1662, on l'élut Commiſſaire pour traiter de la Paix avec les Ruſſes : l'an 1667 il fit heureuſement avorter la conſpiration qui s'étoit formée parmi les Troupes de Lithuanie, & qui menaçoit la Patrie d'une ruine certaine. Lorſque le Roi Jean III l'envoya en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire à la Cour de l'Empereur Léopold, il fit ſon entrée dans Vienne avec un faſte & une magnificence qui donnerent, pour ainſi dire, autant d'envie que d'admiration aux Allemands. Il fut encore choiſi par le Roi l'an 1681, pour ſe rendre avec le même titre d'Ambaſſadeur auprès du Pape Innocent XI, & déclarer l'obéiſſance due au St. Siege Apoſtolique. Pluſieurs grands motifs devoient l'empêcher d'entreprendre ce voyage ; la peſte faiſoit des ravages en Allemagne. Et lorſqu'il traverſa les Païs infectés de ce mal contagieux, pluſieurs perſonnes de ſa ſuite en furent attaqués & moururent ſubitement. Cependant le péril ne l'étonna point ; il continua ſa route, & après avoir obſervé la quarantaine ſur les Frontieres de la Ca-

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

rinthie & du Territoire de Veniſe, il arriva heureuſement à Rome. Son entrée en cette Ville fut des plus magnifiques, & ſon Ambaſſade eut tout le ſuccès déſiré. Il obtint même à cette occaſion de ſa Sainteté, la Béatification de St. Jean Centius, & une Meſſe avec l'office en ſon honneur. Enfin en retournant dans ſa Patrie, il tomba malade & mourut à Bologne, ſéjour qui avoit été fatal à ſon pere & à ſon oncle. Il avoit eu trois fils, ſavoir, Nicolas François, Staroſte de Kaminieck qui mourut du vivant de ſon pere, George, & Charles Staniſlas. Nous ne faiſons point ici mention des autres enfans, qui moururent dès leur bas âge. Michel avoit aimé l'étude dans ſa jeuneſſe; il ne ſe contenta pas des Ecoles de ſon Païs, il voulut encore puiſer la Science dans les Académies étrangeres. Il liſoit continuellement les bons Auteurs; & cette lecture jointe à ſon génie lui fit faire d'aſſez grands progrès dans les Mathématiques, & ſur-tout dans la Géographie & l'Hiſtoire.

Il commença ſes campagnes militaires ſous Januſſius Radzivil Grand-Général de l'Armée de Lithuanie; il eut part à la victoire que l'on remporta ſur Krzyczenki & les Ruſſes. Il ſoutint le choc de l'ennemi avec ſes propres Troupes auprès de la Ville de Mohilow. Ce fut lui qui défendit ſi vaillamment contre les trois Généraux Ruſſiens Chokanski, Zmijowa, & Szizerba, la Ville de Nieſwicz qui étoit aſſez bien pourvue de Troupes & d'Artillerie. Les ennemis firent le dégât aux environs, mais ils leverent honteuſement le ſiege. Il livra de ſanglantes batailles à Horuſius près de Breſte, & à Dolhoruki dans les plaines ſituées entre Boſia & Czereia. Il eut le bonheur de vaincre les Suédois dans tous les combats qui ſe donnerent aux en-

environs de Varſovie & de Breſte, à Proſtki, Nowodwor & Pultausk. A la bataille de Philippow il perdit ſon cheval en pourſuivant l'ennemi. A Nerva il commandoit toute l'Armée de Lithuanie. Il faut avouer auſſi qu'il contribua beaucoup à la Victoire que l'on gagna près de Chocin, où dans le fort de la mêlée il reçut un coup de ſabre à la tête, & tua ſur le champ le Soldat qui lui avoit donné le coup. Il recut chez lui & traita avec magnificence le Roi Jean Caſimir & tous les Sénateurs, lorſqu'ils vinrent à Biala pour aſſiſter à la Diete de Convocation. Ce Prince n'avoit rien tant à cœur que la gloire & le ſervice de Dieu. Il recommandoit ſoigneuſement à tous les ſiens d'aſiſter à la Meſſe, & faiſoit punir ſéverement ceux qui y manquoient. Il défendit dans tous ſes Domaines qu'aucun Chrétien ne ſervît les Juifs.

GEORGE VI, Duc d'Olika & de Nieſwicz, Echanſon de Lithuanie, étoit fils de Michel Caſimir, Vice-Chancelier & Général de l'Armée de Lithuanie. Il mourut l'an 1689, lorſqu'on s'y attendoit le moins, & qu'il étoit à la veille d'être Palatin de Troki. Il avoit épouſé Marie Eléonore fille de Jean George Prince d'Anhalt, & ſœur du Prince Deſſau, alors regnant. Il n'eut point d'enfans de ce mariage.

CHARLES I, Staniſlas, Duc d'Olika & de Nieſwicz, étoit le dernier des fils de Michel Caſimir Vice-Chancelier & Grand-Général de l'Armée de Lithuanie. Il fut Vice-Chancelier & Grand-Chancelier de Lithuanie, Staroſte de Premiſlaw, Braclaw, Cluchow, Kaminieck, Krzyczow, Oſtrow & Niſia, &c. La ſincérité, la candeur, la juſtice, la bonté, & en un mot toutes les vertus étoient réunies dans ce grand Prince. L'an 1701 il fut fait Maréchal du Grand Tribunal de Lithuanie, & l'an 1703 il fut auſſi

Ma-

DE LA MAISON DE RADZIVIL.

Maréchal de la Commiſſion concernant la Tréſorerie. Il fonda à Neſuizube le Monaſtere de l'Ordre de Saint Benoit, ſous le titre de Sainte Croix. Il en fit auſſi conſtruire un à Biala ſous la regle de Saint Baſile. Les Conſtitutions du Royaume, pag. 22, à l'Article de la Diete tenue à Lublin en 1703, font une honorable mention de tous les ſervices qu'il a rendus à la Patrie. Il mourut l'an 1719. Il laiſſa d'Anne (*) Princeſſe de Sanguſzko, ſœur du Prince Grand-Maréchal de Lithuanie, quatre filles, ſavoir; Catherine mariée à Jean Braniki, Porte-Etendart, Général de Campagne, ou Petit Général du Royaume de Pologne; Conſtance qui épouſa Jean Sapieha Grand-Chancelier de Lithuanie; Tecle qui épouſa en prémieres noces Jaques Comte de Flemming, Général de l'Armée Saxonne, &c. & qui a été mariée en ſecond lieu à Michel Wiſniowiecki Palatin de Vilna & Grand-Général de l'Armée de Lithuanie. Enfin la quatrieme eſt Caroline, mariée prémierement à Charles Sapieha Grand-Maître d'Artillerie du Grand Duché de Lithuanie, & qui eſt aujourdhui femme d'Alexandre Comte de Jablonowski,

(*) Le Pere de cette Illuſtre Princeſſe étoit Jérôme de Lubartow Sanguszko, Duc de Biatykowel, de Smotanki & Rakow. Sa Mere étoit Conſtance, fille de Paul Sapieha Palatin de Vilna, & Grand-Général de l'Armée de Lithuanie. Les Titres que prend cette Princeſſe ſont, entr'autres, ceux que voici. ANNE, Princeſſe du S. E. Rom. de Radziwil, née Princeſſe de Lubartow Sanguſzko, Ducheſſe d'Otyka, Nieſwicz, Birze, Dubinki, Sluck, Kopyl & Kleck, Comteſſe de Mir, Koydanow, Szydtowiec, Kieydany, Zabtudow, Kopys, Bielica, Kroze & Biala, Seigneure de Newel, Siebiez & Stawaticze, Grande Chancelliere du Grand Duché de Lithuanie, Staroſte de Przemysl, Czluchow, Krzyczew, Kamieniecki & Kowno, &c. &c.

nowski, Staroſte de Buſc. Charles a laiſſé auſſi trois fils, qui ſont Nicolas, Michel & Jérôme. DE LA MAISON DE RADZIVIL.

MICHEL CASIMIR, Duc d'Olika & de Nieſwicz, Grand-Ecuyer de Lithuanie, fut élevé l'an 1728 à la Dignité de Maréchal du Grand-Tribunal de Lithuanie. En 1726 il fut déſigné, en vertu d'une Conſtitution, Commiſſaire en Courlande. Depuis 1737 il eſt Palatin de Troki, dont il étoit auparavant Caſtellan. Enfin nous le voyons aujourdhui Grand-Général de l'Armée de Lithuanie, Caſtellan de Vilna, Staroſte de Cluchow & de Kaminieck. Il a épouſé Françoiſe Urſule fille du Prince Wiſniowiecki Caſtellan de Cracovie, de laquelle il a deux filles, Catherine & Théophile, & deux fils qui ſont Januſſius & Charles. L'un porte le titre de Duc de Nieſwicz, & l'autre d'Olika. Tous deux ont été créés Chevaliers de St. Hubert l'an 1739 par Charles Philippe Prince Electeur Palatin.

NICOLAS XIII, frere aîné de Michel, & Grand-Echanſon de Lithuanie eſt mort à l'âge de 22 ans.

JEROME, frere cadet de Michel & de Nicolas, eſt préſentement Echanſon de Lithuanie, Staroſte de Premiſlaw, & Chevalier de Saint Hubert.

Fin du Tome II.

647129